



Universiteit
Leiden
The Netherlands

Pouvoir et territoire : L'administration islamique en Moyenne-Égypte pré-ṭūlūnide (642-868)

Legendre, M.A.L.

Citation

Legendre, M. A. L. (2013, December 12). *Pouvoir et territoire : L'administration islamique en Moyenne-Égypte pré-ṭūlūnide (642-868)*. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/22864>

Version: Corrected Publisher's Version

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/22864>

Note: To cite this publication please use the final published version (if applicable).

Cover Page



Universiteit Leiden



The handle <http://hdl.handle.net/1887/22864> holds various files of this Leiden University dissertation

Author: Legendre, Marie

Title: Pouvoir et territoire : l'administration islamique en Moyenne-Égypte pré-țulūnide (642-868)

Issue Date: 2013-12-12

Pouvoir et territoire

L'administration islamique
en Moyenne-Égypte pré-ṭulūnide (642-868)

Marie Legendre

Pouvoir et territoire

L'administration islamique en Moyenne-Égypte pré-tūlūnide (642-868)

Leiden Institute for Area Studies, School of Middle Eastern Studies – Universiteit Leiden
URF d'Histoire de l'art et d'archéologie, Université Paris-Sorbonne (Paris IV), École
Doctorale 6 (124) – UMR 8167 : Laboratoire Islam Médiéval

Pouvoir et territoire

L'administration islamique en Moyenne-Égypte pré-ṭūlūnide (642-868)

PROEFSCHRIFT

ter verkrijging van
de graad van Doctor aan de Universiteit Leiden,
op gezag van Rector Magnificus prof. mr. C.J.J.M. Stolker,
volgens besluit van het College van Promoties
te verdedigen op donderdag 12 december 2013
klokke 12.30 uur
door
Marie Legendre
geboren te Boulogne Billancourt,
in 1984

Promotiecommissie

Promotor:

Prof. Dr. P.M. Sijpesteijn

Co-promotoren:

Dr. S. Denoix,

Prof. Dr. J.-P. van Staëvel

Overige Leden:

Prof. Dr. P.C.M. Hoppenbrouwers

Prof. Dr. J. van der Vliet

Dr. J. Vroom

Table des matières

Remerciements	vi
Note sur la transcription, les dates et documents	ix
 Introduction : Comment penser l’histoire politico-culturelle de la campagne égyptienne des débuts de l’Islam ?	 1
 Chapitre I : De l’usage de la papyrologie et de l’archéologie pour l’histoire de la campagne égyptienne des débuts de l’Islam : Objet d’étude, sources, et territoire	 13
 1. Changement d’échelle : Pour un point de vue nouveau sur l’histoire des débuts de l’Islam	 16
1.1. Renouveaux historiographiques et laissés pour compte	16
1.2. A la recherche de l’État islamique	22
1.3. Pour une histoire de l’Égypte rurale dans les premiers siècles de l’Islam	27
1.4. Problèmes d’utilisation des sources : langue, chronologie et régionalisme	30
 2. Les enjeux interdisciplinaires du corpus	 40
2.1. Quelques archives	40
2.2. Un corpus papyrologique trilingue en contexte	42
2.3. Quelle place pour les sources littéraires et narratives ?	52
 3. Une région d’Égypte entre Byzance et l’Islam	 58
3.1. Cadre géographique	58
3.2. Un laboratoire de la hiérarchie administrative entre Byzance et l’Islam	60
3.3. Villes, aménagements et territoires	64
3.4. Questions de toponymie	70

Chapitre II : L’histoire locale après 642 : Conquête, installation et mise en valeur de l’espace rural	75
1. La conquête : années 639-642	78
1.1. Sources islamiques	78
1.2. Apport de la Chronique de Jean de Nikiou	86
1.3. Sources documentaires	91
2. Modalité de passation de pouvoir au niveau local : 643-644 et au-delà ?	95
2.1. Un <i>amīr</i> d’Hermopolis et un <i>amīr</i> à Antinoé	95
2.2. Des <i>moagaritai</i> et des <i>sarakenoi</i>	99
2.3. Apport d’autres contextes	106
3. Dissémination des conquérants dans l’espace égyptien	108
3.1. Les années 650, une période creuse ?	108
3.2. Les années 660 et les Umayyades en Égypte	112
Chapitre III : Gouverner la Moyenne-Égypte entre Mu‘āwīya et al-Walīd I ^{er} : Antinoé et Hermopolis dans l’État islamique	119
1. Ni Continuité ni rupture : Redéfinition du poste de duc dans un cadre politique nouveau	122
1.1. Un fonctionnaire byzantin dans l’Égypte umayyade	122
1.2. Revue des activités du duc après la conquête	130
1.3. Un corps d’administrateurs à Antinoé	136
2. Pour un paradigme de la transition administrative locale entre Byzance et l’Islam : Transfert de capitales et acculturation administrative	138
2.1. Un espace en transition entre capitale byzantine et campagne médiévale	138
2.2. Identité et représentation d’un corps administratif en transition : Arabisation et acculturation	144
2.2.1. Quand le duc devient <i>amīr</i>	144
2.2.2. Noms arabes ou anthroponymie en transition	148

2.2.3. Une nouvelle culture administrative	153
2.3. Ducs umayyades et territorialité : Une origine locale pour le duc ?	155
3. Ballet des attributions entre ancienne et nouvelle capitale : Le devenir des responsabilités duciales dans l'administration marwānide	158
3.1. Quelle place pour le duc dans le VIII ^e siècle ?	158
3.2. Un administrateur en route pour Fustāt : Redistribution des dynamiques administratives dans le nouvel espace provincial	166
3.3. Apport de l'histoire locale à la formation du <i>dīwān</i> de Fustāt	169
4. Changement de classe d'administrateur au niveau de la <i>kūra</i>	174
4.1. Fugitifs et révoltes entre le duc et l'administration umayyade	174
4.2. Un échelon oublié dans le développement de l'administration umayyade : les <i>epikeimenos</i> , des grands projets impériaux à la pagarchie	177
4.3. Le premier corps de l'État islamique au niveau local	182
Chapitre IV : Le <i>dīwān</i> d'Ašmūn/Ašmūnayn et ses dépendances : Résurgence de la <i>kūra</i> et statut des administrés sous les derniers Umayyades et les 'Abbāssides	196
1. Une nouvelle géographie administrative : pour une compréhension du milieu de la <i>kūra</i> d'Ašmūn sous les derniers Umayyades et les premiers 'Abbāssides	199
1.1. Dualité de l'administration au niveau de la <i>kūra</i> : un modèle pour la fin de la période umayyade ?	199
1.2. Des <i>kūras</i> fragmentées autour d'Ašmūn	209
2. Statuts des individus, administrateurs et contribuables entre Ašmūn et Anṣinā	214
2.1. Visibilité des administrateurs et prisme des administrés	214
2.2. Immersion des derniers Umayyades dans le statut de leurs administrés	219
2.3. Note sur l'usage des langues	228
3. Elite locale à l'œuvre des dynamiques d'Ašmūnayn et Anṣinā 'abbāssides	232
3.1. Développement d'un milieu de l'administration locale	232
3.2. L'apport 'abbāsside à l'État islamique : Administration et propriété terrienne	238

3.3. Us et abus du <i>ḥarāğ</i> et du « véritable modèle islamique »	245
4. Au-delà du <i>dīwān</i> : Capitale oubliée, villages et monastère dans l'Égypte musulmane	250
4.1. Une région de l'Égypte arabe et musulmane ?	250
4.2. Anṣīnā dans l'ombre d'Ašmūnayn	252
4.3. Horizon de la région dans la mémoire sociale de l'Islam	258
4.4. Villages et monastères	261
Conclusion : Une histoire provinciale ou une histoire impériale pour la campagne égyptienne des premiers siècles de l'Islam ?	277
Tableau d'équivalences entre toponymes grecs, coptes et arabes des principales capitales de pagarchies/ <i>kūras</i> utilisées dans ce volume	286
Liste d'abréviations	288
Bibliographie	290
- Sources primaires	290
- Sources secondaires	293
Cartes et planches	340
Nederlandse samenvatting	342
Résumé en français	346
Curriculum Vitae	350

Remerciements

Je dois tout d'abord remercier ma mère et mon père, mes deux sœurs, mon frère et leurs enfants, pour le soutien et l'intérêt qu'ils ont montré pour mon travail. J'espère qu'ils excuseront mon absence pendant ces années de thèse. Qu'ils soient assurés, car pendant ce temps, ma chance a été immense, elle s'est matérialisée en trois personnes géographiquement dispersées mais extrêmement complémentaires.

Ce travail aurait été inconcevable s'il n'avait été mené auprès de Petra Sijpesteijn : son expérience, son dynamisme inépuisable et sa rigueur ont été une inspiration de tous les jours. L'environnement qu'elle m'a offert à l'université de Leyde représente aujourd'hui pour moi un modèle. Je ne serais cependant jamais arrivée jusque là si je n'avais reçu le soutien de Jean-Pierre van Staëvel pour partir en Égypte en 2007. Ces années égyptiennes ont changé ma vie et le cours de ma recherche pour lui donner la forme qu'ils ont aujourd'hui. Les mots me manquent lui pour exprimer toute ma gratitude et ma reconnaissance. Ce départ était déterminant, car il m'a permis de rencontrer Sylvie Denoix qui a été le grand architecte de ce projet de recherche, mais aussi celle qui a su à chaque instant, de jour comme de nuit, me permettre de tenir la distance. Ma chance est immense d'avoir bénéficié de son amitié, de son soutien inconditionnel et de son expertise inégalée sur l'histoire de l'Égypte. J'espère ne jamais laisser échapper l'opportunité qu'il m'a été donnée de travailler avec elle. Cette équipe à la direction de ma thèse a été la clé de ce travail. Toute ma gratitude va également à Marie Favereau, qui m'a introduite auprès de Sylvie Denoix. Elle a toujours également été de bon conseil tout au long de mon parcours.

Ma reconnaissance envers Sylvie Denoix est également immense, car elle m'a encouragée à travailler avec Sophia Björnesjö et Gisèle Hadji-Minaglou. J'ai énormément appris des moments passés à travailler avec elles, mon travail n'aurait pas non plus été le même si je n'avais pu bénéficier de leur expérience et de leur soutien. Je dois à Gisèle Hadji-Minaglou toute l'expérience que j'ai sur les chantiers archéologiques en Égypte, surtout à Baouit, et je la remercie de sa grande générosité intellectuelle. Alexandra Konstantinidou et Eleni Efthymiou ont également été indispensables à mon expérience sur le chantier de Baouit. Le soutien de Nikos Litinas à Tebtynis, et au-delà de ses frontières, m'a également été extrêmement précieux. Mes remerciements vont également à Laure Pantalacci qui m'a permis de participer

aux chantiers de l'IFAO comme de bénéficier de plusieurs bourses de recherche pour ma thèse au sein de l'Institut. Toute ma gratitude va également à Claudio Gallazi et à Rosario Pintaudi, Peter Grossmann et Diletta Minutoli, respectivement pour leur accueil sur les chantiers de Tebtynis et d'Antinoopolis. Ma participation aux missions de Baouit et d'Antinoopolis m'a permis, en plus de l'accès direct au terrain et aux documents de ces sites, d'organiser plusieurs visites de la région, et notamment celles des autres missions archéologiques actives dans la région.

A Leyde, j'ai eu l'opportunité de travailler au sein d'un groupe de chercheurs extrêmement dynamique et stimulant. Mes remerciements vont particulièrement à Alain Delattre, toujours généreux de son temps et de ses précieux conseils. J'ai également pu compter sur l'aide régulière de Janneke de Jong concernant les textes grecs et à Khaled Younes, compagnon de travail de tous les jours. Isabelle Marthot, Lorelei van der Heyden et Sobhi Bouderbala étaient également, avec un peu d'aide de la technologie moderne, mais aussi par leurs visites régulières, des compagnons de travail quotidien. Leur présence m'a été extrêmement précieuse. Ils ont rendus ce travail encore plus agréable et passionnant chaque jour. Uri Simonshon et Ella Landau-Tasseron ont également animés des séminaires pour notre équipe dont nous avons beaucoup profité. Mes remerciements vont également à Léon Buskens et Maghiel van Crevel pour leur soutien. Les missions qu'ils m'ont confiées à Leyde, tout comme Petra Sijpesteijn, m'ont également beaucoup appris et m'ont permis de prendre place au sein de leur université, comme au-delà dans un monde de recherche des plus stimulants. Tous mes remerciements vont également à Peter Hoppenbrouwers, Jacques van der Vliet and Joanita Vroom d'avoir accepté de prendre place au sein de mon comité de lecture, mais également pour les échanges qu'ils m'ont accordés à Leyde. Je remercie tout particulièrement Jacques van der Vliet de m'avoir laissé participer à son séminaire de papyrologie copte. Je remercie également Alain Mérot, Marianne Grivel, Jean-Yves Monchambert et Marie Planchot pour leur soutien au sein de l'école doctorale 6 de l'université Paris-Sorbonne.

Je remercie également les organisateurs des séminaires doctoraux auxquels j'ai eu la chance de participer et dont j'ai grandement bénéficié pour mon travail de thèse : Sylvie Denoix, Jean-Charles Depaule et Christine Jungen pour leur séminaire « Les archives. Matières et matérialités » à l'IFAO en janvier 2010, Michael Cook et Kazuo Morimoto pour le leur consacré aux « Sayyids/Sharifs: the Kinsfolk of the Prophet in Muslim Societies » à l'université de Princeton en mars 2010 et Anne Boud'hors et Catherine Louis pour l'université d'été en papyrologie copte à l'université de Strasbourg en juillet 2010.

Je dois remercier tous les participants des rencontres du projet *Late Antiquity and Early Islam, Continuity and Change in the Mediterranean* et particulièrement Annliese Nef, Arietta Papaconstantinou et Robert Hoyland. J'ai beaucoup appris de ces rencontres au-delà de leur organisation. Mes remerciements vont également à Françoise Micheau pour son dynamisme dans ce projet, au sein du laboratoire *Islam Médiéval*, mais aussi pour l'organisation de son séminaire sur les débuts de l'Islam dont j'ai également beaucoup profité. Je remercie également Jean Gascou pour les entretiens qu'il m'a accordés, mais aussi pour m'avoir confié l'étude des papyrus arabes de la Sorbonne, les premiers sur lesquels j'ai eu l'occasion de travailler.

En France, en Égypte, aux Pays-Bas, Olivier Evesque, Enora Gault, Mélanie Lebret, Laure Brossin, Caroline Leblond, Clémence Fonlladosa, Catherine Dzalba-Lyndis, Esther van Eijk, Berthe Jansen, Carina van den Hoven, Carolina Builes, Peter Verkinderen, Dina Heshmat, Essam Tohamy, Lydia Wright et toute l'équipe de Bikram yoga Den Haag ont également assuré le bon déroulement de ce travail, plus qu'ils ne le sauront jamais. Je remercie tout particulièrement Peter Verkinderen pour avoir également traduit le résumé de cette thèse en néerlandais et Naomi Rahamefy pour la couverture. Enfin, je dois les derniers mois cruciaux de ce travail à Rémi Pietka.

Les dates des dynasties et califats, sauf si un ajustement a été proposé depuis, suivent le plus souvent l'ouvrage de C.E. Bosworth, *Les dynasties musulmanes*, Paris, 1996. Les dates des gouverneurs d'Égypte suivent la chronologie donnée dans al-Kindī (m. 350/969), *Kitāb al-wulāt wa kitāb al-quḍāt*, (R. GUEST éd.), Leyde, 1912, ajustée et complétée de quelques autres noms révélés par l'examen des papyrus arabes compilés par K. Younes et J. Bruning (*List of Egyptian governors attested in Arabic papyri*) :

<http://hum.leiden.edu/lias/formation-of-islam/topics-state/list-gov.html#references-for-exagia>

Dans un souci de clarté, seules les dates du calendrier grégorien sont données dans le corps du texte. Les dates du calendrier de l'Hégire, celles du calendrier indictionnel byzantin ou de l'ère des martyrs, employée uniquement en Égypte, ne sont données en note que quand nos sources les mentionnent.

Toutes les références données à des documents arabes suivent la « Checklist of Arabic Documents » : http://www.aoi.uzh.ch/islamwissenschaft/forschung/isap/isapchecklist/ISAP_Checklist_2011.pdf ou, pour les éditions publiées dans des périodiques, la liste compilée pour l'*Arabic Papyrology Database*: <http://orientw.uzh.ch/apd/requisits3a.jsp>. Pour les éditions de documents grecs et coptes, voir la « Checklist of Greek, Latin, Demotic and Coptic Papyri, Ostraca and Tablets » : <http://library.duke.edu/rubenstein/scriptorium/papyrus/texts/clist.html>

Les références aux documents sont données de la façon suivante :

Référence de la checklist Vol. n° de document, ligne (provenance, date) (ex. *P.Cair.Arab.* II 86, 15 (Ašmūnayn, 924-925))

Les transcriptions de termes arabes suivent le système proposé dans les recommandations aux auteurs de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire : www.ifao.egnet.net/uploads/publications/enligne/art_EtudArab06.pdf

Les abréviations de périodiques et de collections suivent la liste fournie par la même institution : <http://www.ifao.egnet.net/publications/outils/recommandations/>.. Elles sont rappelées en début de bibliographie.

PROVENANCE
of the papyri

Edfü V n° 299/300, 339, VI n° 364, 376

al - Qais VI n° 379

al-Ušmûnain V n° 293, 296, 297, 298, 307, 309, 315, 320, 321, 322,
328, 329, 332, 333, 337, 341, 347, 351, 353, 356, 357, 358, 361 ; VI
n° 365, 367, 370, 380, 383, 384, 386, 390, 396, 397, 403, 409, 410, 411,
414, 424, 436, 437, 443.

GROHMANN (Adolf), *Arabic papyri in the Egyptian Library* IV, Le Caire, 1952, p. 272.

Introduction

Comment penser l'histoire politico-culturelle de la campagne égyptienne des débuts de l'Islam ?

Au cours des années 641-642, une armée qu'on évalue à 3 000 ou 4 000 hommes réalisa la conquête des provinces byzantines d'Égypte, sous le haut commandement d'un général musulman, 'Amr b. al-Āṣ ou 'Abd Allāh b. Sa'd selon les versions. En cette première moitié de VII^e siècle, ces provinces essuyaient alors leur seconde conquête après une période de domination sassanide entre 619 et 629¹. Toutes byzantines qu'elles aient été au moment de ces deux conquêtes successives, ces régions s'étaient vues remettre la gestion de leur économie et de leur défense aux mains de l'élite locale depuis les réformes de Justinien au milieu du VI^e siècle. La population de ces provinces est alors estimée à environ trois millions de personnes². Elle était majoritairement chrétienne : les sources littéraires en proposent un découpage strict entre monophysites et chalcédoniens, qui sont surtout pertinentes pour l'étude de l'élite³, ou lui appliquent une identité monolithique copte créée dans les sources de la période médiévale⁴. Ces régions et leur population apparaissent au VII^e siècle selon des catégories beaucoup plus fluides, notamment dans la riche documentation papyrologique disponible pour l'étude de l'Égypte. Ces textes étaient au moment de la conquête islamique, écrits en grec ou en copte, ces deux langues se séparant de manière très inégale les différents

¹ MACCOULL (Leslie S.B.), « Coptic Egypt during the Persian Occupation », *Studi Classici e Orientali* 36 (1986), p. 307-313.

² KAEGI (Walter E.), « Egypt on the eve of the Muslim conquest », dans PETRY (Carl F.) éd., *The Cambridge History of Egypt I, Islamic Egypt : 640-1517*, Cambridge, 1998, p. 34. A. Bowman propose même d'élever ce chiffre à 6 millions : *Egypt after the Pharaohs 332 BC-AD 642 : From Alexander to the Arab Conquest*, Berkeley, 1996, p. 17-19.

³ PALME (Bernhard), « Political identity versus religious distinction ? The case of Egypt in the Later Roman Empire, version 01, May 2011 », *IOWP (Imperium and Officium Working Papers)* : http://iowp.univie.ac.at/sites/default/files/IOWP_palme_identity01.pdf.

⁴ VAN DER VLIET (Jacques), « The Copts: 'Modern sons of the Pharaohs?' », dans TER HAAR ROMENY (Bas), *Religious Origins of Nations ? The Christian Communities in the Middle East*, Leyde, 2009, p. 279-290.

domaines fonctionnels de l'écrit⁵. Elles réglaient la majorité des communications écrites, dans un paysage linguistique où l'on trouvait également des éléments hébreux, syriaques ou pehlevins en proportion bien plus modestes. Culturellement et ethniquement, on trouvait également dans la société égyptienne byzantine diverses composantes, notamment berbères ou nubienues, mais aussi arabes⁶.

Les généraux impliqués dans la conquête de l'Égypte étaient, pour leur part, selon la tradition islamique, des membres à part entière de la première communauté musulmane. 'Amr b. al-'Āṣ et 'Abd Allāh b. Sa'd étaient tous deux membres de la puissante tribu mecquoise de Qurayš à laquelle appartenait le prophète Muḥammad. Les sources musulmanes produites à l'époque 'abbāsside indiquent qu'ils étaient eux-mêmes des contemporains du Prophète, et qu'ils avaient participé à la conquête de la Syrie-Palestine avant de se rendre en Égypte. 'Amr b. al-'Āṣ aurait même été marchand et aurait visité l'Égypte en cette qualité avant la révélation de l'islam⁷. 'Abd Allāh b. Sa'd aurait, pour sa part, été l'un des scribes du Prophète à mettre le Coran par écrit et il était frère de lait du troisième calife 'Uṭmān (r. 644-656)⁸. Après la conquête, ils sont tous deux successivement nommés gouverneurs d'Égypte, entre 641 et 646 puis entre 659 et 664 pour 'Amr, et entre 646 et 656 pour 'Abd Allāh, tenant chacun un rôle de choix dans les événements de la première guerre civile qui suivit le meurtre du calife 'Uṭmān en 656.

Sous leur administration, les conquérants sont connus pour avoir employé l'arabe dès les premières années de leur installation en Égypte⁹. Cette langue apparaît d'abord de manière très sporadique dans les premières décennies de la domination islamique en Égypte, pour se systématiser à partir des années 680¹⁰. Les conquérants ne maniaient cependant pas que l'arabe dans leur administration. En tant que peuple à part entière de l'Antiquité tardive, ils partageaient nombre de repères communs aux habitants de toute la région comme aux

⁵ FOURNET (Jean-Luc), « The Multilingual environment of Late Antique Egypt : Greek, Latin, Coptic and Persian documentation », dans BAGNALL (Roger S.) éd., *The Oxford Handbook of Papyrology*, Oxford, 2009, p. 418-451.

⁶ GASCOU (Jean), « L'Égypte byzantine (284-641) », dans MORISSON (Cécile), *Le Monde Byzantin I, L'Empire Romain d'Orient (330-641)*, Paris, 2012, p. 417 ; POWER (Tim), « The "Arabians" of Pre-Islamic Egypt », dans BLUE (Lucy) et al. éd., *Connected Hinterlands : Proceedings of the Red Sea Project IV*, Oxford, 2009, p. 111-118.

⁷ Ibn Yūnus (m. 958), *Tārīḫ Ibn Yūnus al-Miṣrī* I ('A. 'Abd al-Fattāḥ éd.), Beyrouth, 2000, p. 374.

⁸ Ibn Yūnus, *Tārīḫ*, p. 270 ; Ibn 'Asākir (m. 1176), *Tārīḫ madīnat Dimašq*, vol. IV ('U. 'Amūrī éd.), Beyrouth, p. 337-337.

⁹ SB VI 9576 (Héracléopolite/*kūrat* Iḥnās, 25 avril 643).

¹⁰ SIPESTEIJN (Petra M.), « Multilingual Archives and Documents in Post-Conquest Egypt », dans PAPACONSTANTINO (Arietta), *The Multilingual experience in Egypt, from the Ptolemies to the Abbassids*, 2010, p. 105-124.

Égyptiens : leur usage du grec comme langue de l'administration, ou leurs pratiques anthroponymiques d'origine diverses en forment quelques exemples¹¹. Les conquérants s'installèrent dans la nouvelle capitale, Fustāt, à l'apex du delta du Nil. Leur groupe était également divers ethniquement : la tradition islamique met profondément l'accent sur la place des tribus sud-arabiques dans la fondation de la ville. Cependant sa composition était loin d'être exclusive et continua d'incorporer des groupes d'autres provenances à la suite de leur installation, tout comme elle intégra peu à peu des conquis¹². Cette communauté de Fustāt formait le *ḡund* d'Égypte. Ce terme fait référence à la société née de l'installation des membres de l'armée de conquête et de leurs familles dans les villes fondées aux quatre coins de l'empire comme Fustāt ou Baṣra et Kūfa en Iraq. Il implique également un mode de rétribution de ces familles qui recevaient un paiement régulier en contrepartie de leur participation à la conquête, et intégra également peu à peu les nouvelles recrues. Leurs noms étaient inscrits à ce titre dans les registres de l'administration, le *dīwān*. Ainsi, le *ḡund* inclut également l'appareil militaro-administratif maintenant ce système et les fonctionnaires eux-mêmes, qui, surtout pour la plus haute période, n'étaient pas nécessairement musulmans¹³.

La nature des relations que développèrent les conquérants et les conquis en dehors de Fustāt est connue avec peu de détails. La Haute-Égypte en particulier, partie sud du pays, généralement considérée comme rurale, n'apparaît pas comme une zone qui intéressait beaucoup les conquérants. La tradition islamique, par exemple, se concentre surtout sur Fustāt et Alexandrie où ils s'installèrent directement¹⁴. Nous proposerons donc de suivre ces deux groupes, conquérants et conquis, pour révéler leurs situations de contacts dans la vallée du Nil. Nous nous concentrerons plus particulièrement sur la Moyenne-Égypte d'Hermopolis et Antinoé, deux villes connues en arabe sous le nom d'Ašmūn/Ašmūnayn et Anṣīnā, toutes deux à 300 km environ au sud de Fustāt. L'expression « Moyenne-Égypte » a des

¹¹ GASCOU (Jean), « The papyrology of the Near East », dans BAGNALL (Roger S.) éd., *The Oxford Handbook of Papyrology*, Oxford, 2009, p. 473-494 ; HOYLAND (Robert G.), « Arab kings, Arab tribes and the beginning of Arab historical memory in the Late Roman epigraphy », dans COTTON (Hannah M.), HOYLAND (Robert G.), PRICE (Jonathan J.), WASSERSTEIN (David J.), *From Hellenism to Islam : Cultural and linguistic change in the Roman Near East*, Cambridge, 2009, p. 392-393.

¹² KUBIAK (Wladyslaw), *al-Fustāt : Its Foundation and Early Urban Development*, Cairo, 1987, p. 93-97.

¹³ Cf. sur ce point l'étude détaillée de BOUDERBALA (Sobhi), *Ḡund Miṣr : Étude de l'administration militaire dans l'Égypte des débuts de l'Islam 21/642 – 218/833*, Thèse de doctorat, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2008.

¹⁴ MORIMOTO (Kosei), « Land tenure in Egypt during the Early Islamic period », *Orient* 11 (1975), p. 109-153 ; SIJPESTEIJN (Petra M.), « Landholding patterns in early Islamic Egypt », *Journal of Agrarian change* 9/1 (2009), p. 120-133.

acceptations très diverses dans la littérature scientifique. Dans sa plus large extension, elle comprend la vallée du Nil du sud du Caire à Louxor, mais elle est également souvent appliquée à des régions bien plus réduites. Dans les lignes qui suivent nous entendrons par Moyenne-Égypte uniquement les territoires qui dépendent administrativement des villes d'Hermopolis/Ašmūn/Ašmūnayn et Antinoé/Anṣīnā entre la conquête islamique et la prise de pouvoir des Ṭūlūnides. Nous nous éloignons ainsi de la capitale créée par les nouveaux maîtres du pays pour nous concentrer sur le devenir d'un centre provincial byzantin sous la domination musulmane. En effet, Antinoé, capitale de la province de Thébaïde, administrait la partie sud de la vallée du Nil au moment de la conquête. Les provinces byzantines étaient ensuite divisées en de plus petites régions appelées le plus souvent pagarchies et organisées autour d'une *polis*. La voisine d'Antinoé sur la rive ouest, Hermopolis, en est un exemple, une ville à l'histoire millénaire déjà présente dans la géographie administrative pharaonique¹⁵. Le spectre, que l'étude de ces deux villes nous propose, permet de prendre en compte différents échelons administratifs du territoire conquis : une capitale de province et une capitale de pagarchie, mais aussi les villages et monastères qui formaient leur arrière-pays. Dans une région d'Égypte où il est connu que les conquérants s'installèrent très progressivement, notre cadre de recherche se portera donc sur cette section d'environ 150 km sur la vallée du Nil où se déployaient ces deux villes et leurs territoires respectifs entre 642 et la prise de pouvoir des Ṭūlūnides en 868. Nous couvrirons ainsi l'histoire de l'Égypte sous les califes successeurs du Prophète ou Rāšidūn (642-659) – la dite période médinoise –, les Umayyades installés à Damas (659-750) et les 'Abbāssides à Bagdad (750-868), privilégiant l'étude du territoire égyptien dans un statut de province et non comme un centre de pouvoir politique, tel que sous les Ṭūlūnides.

Ce point de vue régional donne une perspective inattendue à l'étude de l'histoire des débuts de l'Islam en Égypte, car c'est bien à la présence des conquérants que nous allons nous intéresser dans cette région excentrée de leur espace vécu¹⁶, y suivant à terme l'évolution de leur investissement au cours des deux premiers siècles de l'Islam. En prenant l'exemple de la région d'Hermopolis et d'Antinoé, nous tenterons de répondre à la question suivante :

¹⁵ Hermopolis, l'antique Unu/Hemenu (Ḥumunu), était la métropole du 15^e nôme de Haute-Égypte (le nôme du lièvre) : SPENCER (A. Jeffrey), *Excavations at el-Ashmunein I, The Topography of the site*, Londres, 1983, p. 2-3.

¹⁶ Sur l'espace vécu des Musulmans révélé par leurs sources cf. GARCIN (Jean-Claude), « Pour un recours à l'histoire de l'espace vécu dans l'étude de l'Égypte arabe », *Annales – Économie, Société, Civilisation* 35/3-4, 1980, p. 436-451, réimprimé dans *id.*, *Espaces, pouvoirs et idéologies dans l'Égypte médiévale*, Variorum Reprints, London, 1987.

Comment les régions de la vallée du Nil sont-elles devenues des territoires à part entière des premières dynasties musulmanes ?

Les sources qui documentent cette région et cette période permettent un changement de perspective tout aussi radical. La papyrologie, et, à moindre mesure, l'archéologie, offrent les informations les plus abondantes et nous consacrerons le premier chapitre de cette recherche à la méthodologie de leur utilisation autant qu'à la présentation de la région. Les vides chronologiques et géographiques restent nombreux dans la répartition des papyrus connus à ce jour, même dans notre cadre de recherche restreint. La majorité des documents publiés proviennent, par ailleurs, de collections, et sont orphelins de leur contexte de production ou d'utilisation. Certains dossiers ou archives ont cependant pu être regroupés autour de certains sites. La région d'Hermopolis et d'Antinoé bénéficie particulièrement d'une documentation papyrologique exceptionnelle pour les premiers siècles de l'Islam et se présente directement comme un laboratoire pour l'examen de l'installation musulmane dans un espace provincial. Le choix de cette région permet de prendre en compte des espaces dont les relations avec les conquérants sont documentées dès la période médinoise, et cela grâce à la publication récente par F. Morelli de documents qui nous renseignent sur le fonctionnement de la pagarchie hermopolite et sur ses liens avec Antinoé dès 643-644¹⁷. L'apport de ce dossier pour l'étude de la conquête reste inégalé et sera traité dans le Chapitre II.

Les données archéologiques sont également inégales selon les sites considérés. Les fouilles concernant les premiers siècles de l'Islam en Égypte ont été nombreuses mais de qualité diverse autour d'Ašmūnayn et d'Anṣīnā. La région est rarement reconnue pour ses vestiges archéologiques de cette période, et ce, pour les deux raisons suivantes. La continuité de la culture matérielle entre la fin de l'Antiquité et les premiers siècles de l'Islam rattache tout d'abord souvent ces sites à la sphère de l'archéologie byzantine. De plus, la population qui les habitait reste en grande majorité chrétienne au cours de cette période et la région n'apparaît alors pas à première vue comme un échantillon propice à l'étude des premiers siècles de l'Islam en Égypte. Cette thèse en démontrera le contraire. Nous pourrions à la fois faire la somme des informations produites sur ces différents chantiers, en concertation avec les riches informations fournies par les papyrus sur la formation d'un nouvel ordre politique au niveau local. Ce travail, en amont, comme en aval d'une entreprise archéologique,

¹⁷ MORELLI (Federico), *L'archivio di Senouthios anystes e testi connessi : Lettere e documenti per la costruzione di una capitale*, CPR XXX, Vienne, 2010.

permettra, nous l'espérons, de mettre en lumière l'intérêt capital de la région pour cette période de l'histoire de l'Égypte, et promouvoir l'investigation archéologique de cette région.

Ces quelques préalables méthodologiques notant la répartition inégale de la documentation peuvent également être surmontés en appliquant une démarche adéquate. En déplaçant l'échelle d'analyse au niveau des conquis, des acteurs de l'administration, des contribuables, des villages et des monastères en divers lieux bien documentés de cette campagne au cours des premiers siècles de l'Islam, l'investigation d'une documentation territorialement et chronologiquement cohérente permet d'articuler les diverses expériences de la nouvelle domination et la formation d'un nouvel ordre, tous les deux dans une dimension locale. Nous suivons, en ce sens, la méthode proposée par J. Revel pour la micro-histoire, en proposant régulièrement des « jeux d'échelles » entre le centre impérial, qu'il soit à Médine, Damas ou Bagdad, le centre provincial de Fustât et Moyenne-Égypte¹⁸. Nous tenterons de proposer ainsi une histoire à la fois locale et globalisante des premiers siècles de l'Islam, à l'image de ce que C. Zuckermann a offert pour le VI^e siècle, vu depuis la campagne d'Aphroditô, à environ 200 km au sud d'Hermopolis et Antinoé¹⁹. Cette recherche proposait également un renouvellement des sources et des catégories d'analyse, mais aussi de l'envergure territoriale de l'histoire fiscale et économique de l'Égypte de la fin de l'époque byzantine grâce à l'abondance des documents d'Aphroditô pour cette période. Elle montre bien que ce changement d'échelle bénéficie autant l'histoire de la région elle-même que ses rapports avec le centre et permet de remettre en question l'histoire écrite depuis ce centre. L'histoire locale illumine ainsi notre compréhension de l'histoire globale.

Notre méthode consistera également à examiner les sources locales, qu'elles soient papyrologiques ou archéologiques, en concertation constante avec les sources narratives produites dans les centres impériaux, principalement à Fustât. L'histoire de l'Égypte des débuts de l'Islam étant encore très tributaire du récit que propose la tradition islamique, notre point de vue permet de considérer une région qu'elle mentionne très peu et oblige un recours à une composition plus diversifiée de sources réunies dans le corpus, qui permet en retour de faire l'examen de cette tradition. Cette approche, comme les sources mises en œuvre, permet de confronter le récit entériné dans les sources narratives contemporaines et postérieures à une

¹⁸ REVEL (Jacques), « Micro-analyse et construction du social », dans *Jeux d'Échelles, La micro-analyse à l'expérience*, Paris, 1996, p. 7-36.

¹⁹ ZUCKERMAN (Constantin), *Du village à l'Empire, Autour du registre fiscal d'Aphroditô (525/526)*, Paris, 2004, p. 11-13.

approche profondément pluridisciplinaire. La mise en contexte de la documentation papyrologique et archéologique au sein d'une région restreinte de la vallée du Nil permettra de proposer un modèle d'analyse des premiers siècles de l'Islam vu depuis l'espace rural. Les problématiques concernant l'histoire des premières dynasties musulmanes s'en trouvent renouvelées à différents niveaux des territoires qu'elles intégrèrent à leur sphère d'autorité.

Au terme de la période d'étude, le IX^e siècle, il a déjà été noté qu'Ašmūnayn apparaît comme l'échelon administratif principal de la région,²⁰ et éclipse presque totalement Anšinā. La compréhension de la mutation de cet espace entre deux conceptions territoriales, de la fin de l'Antiquité aux débuts de l'Islam, formera le cœur de cette recherche. Cette transition ne se place cependant pas uniquement au niveau des espaces, mais également dans la hiérarchie qui lie des administrateurs locaux à la capitale provinciale, Fustāt. Les relations développées entre les conquérants et la région d'Antinoé et Hermopolis, comme ailleurs dans la vallée, vont placer notre point de vue majoritairement au niveau de l'administration. La capitale de la Thébaïde, Antinoé, était le siège de son gouverneur, le duc, et représentait ainsi une des plaques tournantes de la structure administrative byzantine²¹. La concomitance de deux modèles provinciaux entre le duc à Antinoé et le gouverneur de Fustāt, à la suite de la conquête, sera l'un des exemples les plus emblématiques de continuité progressivement recomposée au rythme de la nouvelle administration islamique²². L'évolution du profil des élites au gré de cette formation de l'État islamique au niveau local sera traitée dans le Chapitre III.

Nous questionnerons de ce fait la chronologie de formation de cet État au niveau local, qui a fait l'objet de nombreuses discussions dans les recherches du siècle précédent, depuis les travaux de H. Lammens sur les Umayyades²³. Nous parlerons dans ce cadre d'administration islamique, comme d'État islamique, même si la langue arabe, les termes et noms arabes sont les premiers signes visibles des nouveaux maîtres du pays, à partir de la conquête. Nous plaçons cette histoire dans le cadre de la formation globale de l'Islam en tant que système

²⁰ FU'AD SAYYID (Ayman), « Al-Ushmūnayn », *EI*² X (2000), 988-989.

²¹ CARRIE (Jean-Michel), « Séparation ou cumul ? Pouvoir civil et autorité militaire dans les provinces d'Égypte de Gallien à la conquête arabe », in *id.* & DUVAL (N.), *Les gouverneurs de Province dans l'Antiquité tardive, Antiquité tardive* 6, Turnhout, 1998, p. 105-121 ; PALME (Bernard), « The Imperial Presence : Government and Army », dans BAGNALL (Roger S.) dir., *Egypt in the Byzantine world, 300-700*, Oxford, 2007, p. 244-269.

²² Comme noté par C. Wickham pour la Palestine des débuts de l'Islam : *Framing the Early Middle Ages, Europe and the Mediterranean, 400-800*, Oxford, 2005, p. 11.

²³ LAMMENS (Henri), *Études sur le règne du calife omayyade Mo'âwia Ier*, Paris-Londres, 1908 ; *id.*, *Étude sur le siècle des Omayyades*, Beyrouth, 1930.

politique, administratif et culturel. Beaucoup de changements sont observables dans l'administration au cours de cette période par rapport au modèle byzantin, et leur analyse a été proposée dernièrement distinguant les continuités et des ruptures, mais échouant à proposer un cadre de lecture global de l'histoire des débuts de l'Islam. Le postulat proposant l'inertie des élites locales hellénophones au centre de la structure étatique locale dans les débuts de l'Islam s'est notamment révélé peu efficace et il trouve de moins en moins de poids dans les recherches concernant cette période²⁴. La documentation papyrologique en particulier est bien la première à montrer que les pratiques administratives sont constamment adaptées et renégociées au niveau local, le constat étant valable au sein d'un changement de domination aussi bien que sous un seul et unique pouvoir politique. Le cadre administratif global n'est adapté que plus rarement, mais les papyrus proposent une image très dynamique au gré des évolutions de vocabulaire ou des modalités locales des systèmes fiscaux. Au vu des évidents changements et des pertinentes continuités, nous proposerons, en marge de ce modèle, d'intégrer le rôle des conquis aux mesures prises par les conquérants dans la formation de l'État islamique, plutôt que d'en produire une image séparée, suivant des dynamiques distinctes qui ne peuvent être qu'artificielles.

L'activité des conquérants, des conquis, des administrateurs locaux, des gouverneurs autour de cette région permet de tracer l'évolution de la structure administrative de l'Égypte umayyade avec une grande précision, et de suivre ensuite son évolution au cours de la période 'abbāsside. Chaque moment de l'histoire umayyade et 'abbāsside correspond à une politique administrative et fiscale propre à son temps. Leurs relations avec les autorités de la région vont s'en trouver renégociées à chaque étape. Le devenir de la région sous les derniers Umayyades et les premiers 'Abbāssides sera le sujet du Chapitre IV. Au sein de cette partie, l'impact de ces remaniements pour la vie des populations locales clôturera notre étude.

²⁴ L'idée d'un maintien des élites locales sans grand changement par les Rāšidūns et les Umayyades a pourtant reçu beaucoup d'attention : BECKER (Carl H.), « Arabische Papyri des Aphroditofundes », *ZAVA* 20 (1906), p. 68-104 ; *id.*, « Neue arabische Papyri des Aphroditofundes », *Der Islam* 2 (1911), p. 245-268 ; BELL (Harold I.), « The administration of Egypt under the Ummayyad Khalifs », *ByzZeit* 28 (1928), p. 278-286 ; BELL (Harold I.), *Greek Papyri in the British Museum, Catalogue with Texts IV, The Aphrodito Papyri*, Londres, 1910, p. xxxv-xli ; ABBOTT (Nabia), *The Kurrāh Papyri from Aphrodito in the Oriental Institute*, Chicago, 1938, p. 70-101 ; GROHMANN (Adolf), « Der beamtenstab der arabischen Finanzerwaltung in Ägypten in früislamischer Zeit », dans BRAUNERT (Horst), *Studien zur Papyrologie und antiken Wirtschaftsgeschichte, Friedrich Oertel zum achtzigsten Geburtstag gewidmet*, Bonn, 1924, p. 120-134 ; GROHMANN (Adolf), « Aperçu de papyrologie arabe », *Études de papyrologie* 1 (1932), p. 23-95 ; GROHMANN (Adolf), « The value of Arabic papyri for the study of the history of Medieval Egypt », *Proceedings of the Egyptian Society of Historical Studies* 1, Le Caire, 1951, p. 41-56.

L'intégration d'Hermopolis et Antinoé, devenues Ašmūn/Ašmūnayn et Anšinā au cours du VIII^e siècle, comme une région à part entière de l'État islamique, se manifeste également au niveau de ses habitants. La création d'une identité régionale nouvelle dans la production documentaire et littéraire des milieux locaux complète le panorama d'une région de l'Égypte des premiers siècles de l'Islam en tant que province des califats. Cette réflexion placera la territorialité de l'autorité comme l'un des lieux de formation de l'identité de l'Égypte des premiers siècles de l'Islam²⁵. L'essor de cette entité politique, culturelle et linguistique nouvelle s'affirme peu à peu dans toute sa diversité, également comme entité religieuse à part entière, dans un monde baigné, au moment de la conquête, par la sphère culturelle gréco-romaine depuis près de dix siècles, et par la chrétienté depuis plus de trois. La conquête islamique va imposer des changements importants dans le profil de la région, dans son administration, et dans la culture locale. Notre but sera de dresser la carte d'identité de cette région, par l'examen de son fonctionnement, tout d'abord par le biais administratif, puis à terme d'aborder les profondes mutations linguistiques et culturelles que cette région va vivre dans les deux premiers siècles de l'Islam. Notre objet d'étude s'articulant particulièrement autour des conquérants et à terme autour des autorités de l'État, les communautés chrétiennes ne sont prises en compte que dans leur rapports directs avec l'autorité islamique. Les dynamiques internes de ces communautés ont également fait l'objet de recherches récentes, surtout concernant les monastères, sur lesquelles nous nous appuierons²⁶. Les villages de la région restent cependant quelque peu dans l'ombre à la suite de la conquête islamique, en dehors de leurs liens avec ces institutions religieuses et celles de l'État. Ils ne seront également pris en compte que pour leurs rapports avec l'autorité islamique, l'étude de leurs dynamiques à part entière dépassant le cadre de cette étude²⁷.

²⁵ Nous espérons suivre dans ce sens la ligne de recherche proposée dans : PAPAConstantinou (Arietta), « Between *umma* and *dhimma*, The Christians of the Middle East under the Umayyads », dans VAN RENTERGHEM (Vanessa) dir., *Groupes sociaux et catégorisation sociale dans le dār al-islām médiéval (VII^e-XV^e siècles)*, *AnIsl* 42 (2008), p. 127-156 : « although the definition of the group was religious, their composition could overlap at least partly with other criteria that also have group creating power : kinship, ethnicity and territoriality and these are areas towards which new research should increasingly turn ».

²⁶ Elles sont principalement l'œuvre d'E. Wipszycka : *Les ressources et les activités économiques des églises en Égypte du IV^e au VIII^e siècle*, Bruxelles, 1972 ; id., *Moines et monastères en Égypte (IV^e-VIII^e siècles)*, *The Journal of Juristic Papyrology Supplement* 9, Varsovie, 2009.

²⁷ On verra sur ce point le travail pionnier d'Isabelle Marthot sur la région d'Aphroditô : *Un village égyptien et sa campagne : Étude de la microtoponymie du territoire d'Aphrodité (VI^e-VIII^e s.)*, Thèse de doctorat, École Pratique des Hautes Études, 2013.

Notre choix d'une région en dehors des grands centres de l'Empire comme objet d'étude permet de palier l'absence de recherches historiques sur les régions rurales dans les débuts de l'Islam. Cette approche incite également à faire entrer les sources papyrologiques dans les débats méthodologiques des recherches concernant cette période, qui restent peu exploitées en dépit de leur nombre très important et de leur date contemporaine des événements. Ce corpus présente la particularité d'être trilingue : grec, copte et arabe, et le paysage linguistique reste complexe pour toute la période considérée. Le grec se maintient dans les documents jusqu'au tournant du VIII^e siècle²⁸, alors que le copte prend une place grandissante dans l'administration au cours de ce même siècle seulement, et se maintient ensuite dans les sphères privées et juridiques, mais également dans l'administration privée au moins jusqu'au XI^e siècle²⁹. Ce corpus impose l'utilisation d'un vocabulaire double, voir triple, pour les toponymes, la prosopographie, mais aussi l'emploi des systèmes de datation parallèles.

Si nos sources et documents fournissent des dates suivant le calendrier de l'hégire, l'ère des martyrs ou le cycle indictionnel³⁰, dans un souci de clarté seul leur équivalent dans le calendrier grégorien sera, on l'a dit, donné dans le corps du texte et la date originale sera donnée en note. En ce qui concerne les toponymes, nous suivrons les usages linguistiques au sein de chaque source, utilisant à chaque fois le terme utilisé dans la langue de la source que nous mentionnons. Ainsi, si nous parlons du document *SB XX 14246* qui date du VIII^e siècle, nous indiquerons qu'il mentionne la ville d'Hermopolis, même si des documents arabes

²⁸ Dans les mots de J. Maspero « un dernier et étrange domaine de la littérature grecque : la papyrologie (grecque) d'époque arabe » : MASPERO (Jean), « Compte rendu bibliographique », *Greek papyri in the British Museum*, vol. IV, *The Aphrodito Papyri*, éd. H.I. Bell », *REG* 25 (1912), p. 215. Voir aussi : DE JONG (Janneke), DELATTRE (Alain), « Greek as a minority language », dans HOYLAND (Robert G.), *Minorities : Legal, cultural and economic perspectives Late antiquity and early Islam, continuity and change in the Mediterranean 6th-10th CE*, à paraître.

²⁹ RICHTER (Tonio Sebastian), « Greek, Coptic and the 'language of the Hijra' », dans COTTON (Hannah M.), HOYLAND (Robert G.), PRICE (Jonathan J.), WASSERSTEIN (David J.), *From Hellenism to Islam: Cultural and linguistic change in the Roman Near East*, Cambridge, 2009, p. 401-446 ; LEGENDRE (Marie), « Perméabilité linguistique et anthroponymique entre copte et arabe : Exemple de comptes en caractères coptes du Fayoum fatimide, en Annexe : Répertoire des anthroponymes arabes attestés dans les documents coptes », dans BOUD'HORS (Anne), DELATTRE (Alain), LOUIS (Catherine), RICHTER (Tonio Sebastian), éd., *Coptica Argentoratensia, Conférences et documents de la 3^e université d'été en papyrologie copte*, Paris, sous presse.

³⁰ Une « ère de Dioclétien » apparaît en Égypte au IV^e siècle prenant comme point de départ l'année de l'accession de l'empereur en 284. Elle n'a qu'un usage limité jusqu'après la conquête islamique. Au cours de la période 'abbasside, elle prend le nom d'« ère des martyrs ». Le cycle indictionnel se répète, par contre, tous les 15 ans, il permettait de renouveler les bases fiscales. Il est imposé en 312 par l'empereur Constantin : BAGNALL (Roger S.), WÖRLE (Klaas A.), *Chronological Systems of Byzantine Egypt*, Leyde-Boston, 2004, p. 22-35, 63-87 ; PAPACONSTANTINO (Arietta), « Historiography, Hagiography, and the making of the Coptic "Church of the Martyrs" in Early Islamic Egypt », *Dumbarton Oaks Papers* 60 (2008), p. 79.

contemporains indiquent l'usage de l'arabe Ašmūn pour la même ville. Un tableau récapitulatif des équivalences entre les toponymes grecs, coptes et arabes utilisés dans les lignes qui suivent est donné en annexe³¹. Les toponymes ont souvent des équivalents directs dans les trois langues, mais il est difficile de faire le même constat pour d'autres catégories de vocabulaire, comme pour les titres des administrateurs. Au cours de la période umayyade, les titulatures arabe, grecque et copte présentent chacune des niveaux de sophistication très différents. Bien souvent l'activité de certains administrateurs, n'est connue que par des documents dans une seule de ces trois langues. Nous devons tenter de comprendre, au sein de contextes linguistiques différents, ce à quoi renvoie chacun de ces cadres de représentation. Nous esquisserons dans les pages qui suivent les clés de lecture de la composition de la population née à la suite de la conquête islamique au niveau local, suivant l'image qu'en procurent les documents écrits dans chaque langue.

³¹ Cf. p. 287.

Chapitre I

De l'usage de la papyrologie et de l'archéologie pour l'histoire locale des débuts de l'Islam : Objet d'étude, sources, et territoire

Introduction

« If it is clearly impossible for scholars to « know » all the material relevant to their own research, in the way that it was once possible to “know” such fields as the Classics or Oriental Studies, the fact in and of itself demonstrates that the more interdisciplinary approach which is obviously a primary need at this point must be sought in some other way »¹

Le constat proposé ici par A. Cameron et L. Conrad est une des conséquences de l'ouverture des recherches concernant la fin de l'Antiquité et les débuts de l'Islam à une approche profondément interdisciplinaire. La mise en œuvre entre 1986 et 1999 d'une série de conférences sous le titre : *Late Antiquity and Early Islam* donna une impulsion décisive aux recherches de ces dernières décennies pour l'étude de cette transition et des profondes mutations observables entre le VI^e et le VIII^e siècle : de 565, date de la mort de Justinien, à la révolution 'abbāsside, en 750. Ce projet proposa un profond renouvellement des méthodes d'étude du Proche Orient, promulguant une approche interdisciplinaire, et appelant particulièrement à faire fructifier l'utilisation à des fins communes de l'histoire et de

¹ CAMERON (Averil), CONRAD (Lawrence I.), *The Byzantine and Early Islamic Near East, Problems on the Literary Sources Material*, SLAEI 1/1, Princeton, 1997, p. 4.

l'archéologie². Cette démarche est le fil directeur du second volume issu de cette série consacré aux dynamiques d'implantation et à l'utilisation de la terre au cours de cette période de transition³. Le mérite de ces réunions de chercheurs n'a ainsi pas été tant de renouveler un champ déprécié, les recherches étaient alors déjà nombreuses, mais elles ont permis de pallier un grand nombre de difficultés méthodologiques. Les divisions disciplinaires et le grand nombre de langues correspondantes aux sources à maîtriser pour appréhender l'espace de la fin de l'Antiquité et des débuts de l'Islam rendaient la progression de son étude très difficile, et les recherches isolées se multipliaient. Le grand bénéfice du projet porté par A. Cameron, L.I. Conrad et bien d'autres a donc bien été de promouvoir la création d'espaces de dialogue pour les spécialistes de ces multiples sources, disciplines et langues, et de parler d'une seule voix sur les profondes mutations survenues au Proche-Orient entre le VI^e et le VIII^e siècle. L'utilisation de sources par des chercheurs non spécialistes de leur langue de rédaction a également été facilitée par ce biais.

Les contributions publiées dans les autres volumes de ce projet font cependant usage, en premier lieu, des sources littéraires et se concentrent en conséquence principalement sur les milieux dirigeants : le premier volume présente une somme sur les problèmes posés par l'utilisation des sources littéraires⁴, les troisième et quatrième se consacrent au renouvellement des structures étatiques, et des élites⁵.

Le choix d'une région de l'Égypte au-delà des horizons des centres provinciaux pour la présente recherche permet donc de privilégier une absente notoire de cette initiative : l'arrière-pays des provinces conquises et notamment l'étude des campagnes⁶. Force est de constater que quel que soit le type de source privilégié, les sources narratives comme l'archéologie, ce type de milieu a attiré bien moins d'attention que les zones urbaines où les conquérants s'installèrent principalement. Au sein de l'intérêt développé dans les trente

² Voir l'introduction au premier volume né de cette série : CAMERON, CONRAD, *Problems on the Literary Sources Material*, p. 4-6.

³ KING (Geoffrey R.D.), CAMERON (Averil), *The Byzantine and Early Islamic Near East : Land Use and Settlement Patterns*, SLAEI 1/2, Princeton, 1994.

⁴ CAMERON, CONRAD, *Problems on the Literary Sources Material*.

⁵ CAMERON (Averil), *The Byzantine and Early Islamic Near East, State, Resources and Armies*, SLAEI 1/3, Princeton, 1995 ; HALDON (John), CONRAD (Lawrence I.), *The Byzantine and Early Islamic Near-East : Elites old and new*, SLAEI 1/6, Princeton, 2004. Deux volumes restent à paraître pour les minutes du 4^e atelier : *Patterns of Communal Identity in the Late Antique and Early Islamic Near East*, et le 5^e : *Trade and exchange*.

⁶ Dans la série *Late Antiquity and Early Islam*, le volume consacré aux modèles de peuplement et à l'utilisation de la terre laisse néanmoins une belle place à l'étude du monde rural : KING, CAMERON, *Land Use and Settlement Patterns*, Princeton, 1994.

dernières années sur la période de transition entre la fin de l'Antiquité et les débuts de l'Islam, le monde rural commence seulement à être peu à peu placé sur le devant de la scène scientifique. La reprise du projet *Late Antiquity and Early Islam* en 2009 par P. Sijpesteijn sous le titre *Continuity and change in the Mediterranean 600-1000 C.E.* se place au niveau des populations locales. Il renouvelle également les catégories d'interprétation de cette période ayant élargi l'objet d'étude à la Méditerranée entière et à l'Asie centrale et en s'étendant jusqu'à la fin de la dite « période de formation de l'Islam », le ^x^e siècle⁷. Les recherches consacrées au monde rural égyptien bénéficient dans ce cadre de l'apport exceptionnel des sources papyrologiques qui proviennent majoritairement de cette région. Une telle étude comme celle de Ch. Wickham, portant sur toute la Méditerranée des débuts du Moyen-Âge, a révélé l'apport global de ce type de documents pour l'histoire de cette période. Il a notamment placé les villages de la vallée du Nil, comme Aphrôditô et Djémé, au même niveau que les duchés de Toscane et les villages d'Île de France, qui ont fait école dans l'histoire du monde rural occidental des débuts de la période médiévale⁸.

L'étude d'Antinoé et Hermopolis permet d'ajouter à cette liste une autre région de la vallée. Nous présenterons, nous l'avons dit, dans les chapitres qui suivent l'évolution de cette région au cours des deux premiers siècles de la domination islamique en Égypte au rythme des contacts développés entre conquérants et conquis dans cet espace. Ce premier chapitre permet de donner le cadre méthodologique et territorial de cette étude qui place au premier plan les régions périphériques de l'espace occupé par les élites des débuts de l'Islam. Il permet également de présenter les problèmes d'utilisation des sources extrêmement riches et diversifiées qui peuvent être mises à contribution pour ce type de région.

⁷ La première rencontre du projet *Late antiquity and early Islam : Continuity and change in the Mediterranean* sur le thème « Authority and control in the countryside » montre les différentes perspectives que l'étude des zones rurales peut proposer, que ce soit par l'archéologie, la papyrologie, l'architecture, ou les sources littéraires : DELATTRE (Alain), LEGENDRE (Marie), SIJPESTEIJN (Petra), *Authority and control in the countryside, Continuity and change in the Mediterranean 6th-10th century, Studies in Late Antiquity and Early Islam* 25, Princeton, à paraître. Le volume consacré à la seconde table ronde portant sur l'étude des minorités, accueille des contributions aussi bien sur les contextes urbains que ruraux : HOYLAND (Robert G.), *Minorities : Legal, cultural and economic perspectives Late antiquity and early Islam, continuity and change in the Mediterranean 6th-10th CE*, à paraître.

⁸ WICKHAM (Chris), *Framing the Early Middle Ages, Europe and the Mediterranean, 400-800*, Oxford, 2005, p. 383-441.

1. Changement d'échelle : Pour un point de vue nouveau sur l'histoire des débuts de l'Islam

1.1. Renouveaux historiographiques et laissés pour compte

Aujourd'hui, le constat du manque de sources ou de l'inefficacité des sources de cette période n'est plus de mise, spécialement quand on traite de l'Égypte. La formule qui consiste à constater le fossé chronologique entre les événements qui donnèrent naissance à l'Islam et la tradition islamique composée près de deux siècles plus tard apparaît hors de propos au vu des recherches récentes. De nombreuses études ont rappelé récemment la grande valeur de cette tradition écrite lorsqu'elle est considérée avec une méthodologie appropriée, notamment celles de F. Donner et A. Borrut⁹. Ils rappellent qu'il convient de reconnaître le but premier de ce corpus de texte qui est de fournir un discours lisible pour ses contemporains sans que les informations qu'il transmet sur l'histoire des origines ne soient pour autant inutilisables. F. Donner note également que les sources contemporaines, qu'elles soient papyrologiques, archéologiques ou littéraires, quand elles sont prises en compte, ne contredisent pas réellement la tradition islamique¹⁰. De plus, cette dernière est loin de se tenir seule face à l'historien qui prétend examiner quelque aspect que ce soit des premiers siècles de l'Islam. Même si nous ne pouvons que déplorer qu'elle reste pour beaucoup la seule et unique source utilisable pour cette période¹¹, les avancées considérables dans le domaine des sources non-islamiques et non-littéraires ont réellement permis de renouveler ce champ de recherche. Plus de quinze ans après la publication de la thèse de R. Hoyland sur les sources non-islamiques traitant de la naissance de l'Islam ou encore plus de dix ans après la création de la *Société internationale de papyrologie arabe*, pour ne citer que ces exemples, notre constat doit être aujourd'hui le suivant : les sources disponibles pour les débuts de l'Islam sont nombreuses et extrêmement diversifiées. La deuxième partie de ce constat est à présent ce qui pose le plus de problèmes à l'historien.

⁹ DONNER (Fred M.), *Narratives of Islamic Origins, the Beginnings of Islamic Historical Writing, Studies in Late Antiquity and Early Islam* 14, Princeton, 1998 ; BORRUT (Antoine), *Entre mémoire et pouvoir : L'espace syrien sous les derniers Omeyyades et les premiers Abbassides* (v. 72-193/692-809), Leyde, 2010.

¹⁰ DONNER, *Narratives* p. 3 et n. 2.

¹¹ F. Donner prône par exemple que tout historien sérieux doit prendre en compte les informations fournies par les sources en dehors de la tradition islamique, mais il préfère consacrer ses recherches à ces sources, en tant que telle, à sa genèse, au milieu de sa composition : DONNER, *Narratives*, p. 5-25.

Rappelons que le dit courant « sceptique », représenté notamment par J. Wansbrough, P. Crone et M. Cook, mais dont les origines se trouvent dans les travaux d'I. Goldziher, avait remis en doute les possibilités d'étudier l'histoire des premiers siècles de l'Islam et mettait en cause la cristallisation de la tradition islamique au VIII^e siècle comme dévastatrice pour notre compréhension de l'histoire événementielle de la période formative de l'Islam¹². La première réponse à ce courant suivait un constat simple : si la tradition est tardive et d'interprétation complexe, son examen peut, en premier lieu, bénéficier de l'apport d'autres sources qui sont contemporaines des événements. Si l'on suit les méthodes traditionnelles de la production historique où le texte prime, des sources narratives ont bien été produites dans l'empire médinois et umayyade hors des milieux conquérants¹³. Elles n'ont pas été produites dans la langue des nouveaux maîtres de cet espace et posent leurs propres problèmes méthodologiques de réécriture et de transmission¹⁴. De plus, l'heureuse réponse au courant sceptique bénéficia également du renouvellement contemporain des méthodes en histoire, qui s'ouvrit graduellement à une démarche pluridisciplinaire. En plus de s'affranchir de la primauté du texte comme source historique, un petit nombre de chercheurs a proposé un appel à une grande variété de disciplines et aux sources qu'elles mobilisent¹⁵. Plusieurs études pluridisciplinaires, comme celles de R. Hoyland et de Ch. Wickham, ont notamment pris en compte le matériel égyptien¹⁶. Cette remise en question place au devant de la scène des disciplines généralement considérées comme « annexes » de l'histoire : l'archéologie, l'histoire de l'art, la numismatique, l'épigraphie, et la papyrologie, pour ne citer que celles-ci, qui ont à leur tour porté les critiques du « courant sceptique » à leur objet d'étude. La bibliographie récente sur les premiers siècles de l'Islam mettant à l'œuvre les disciplines susmentionnées est considérable. L'étude des différentes régions conquises aux VII^e et VIII^e siècles et progressivement intégrées à l'Empire des califes de Médine, puis des Umayyades et des 'Abbāssides, met également en rapport des disciplines mais aussi des sources et des

¹² Cf. la mise au point récente dans : HOYLAND (Robert G.), « Writing the Biography of the Prophet Muhammad: Problems and Solutions », *History Compass* 5 (2007), p. 581-602.

¹³ DONNER, *Narratives*, p. 2, n. 1 renvoie à COOK (Michael), CRONE (Patricia), *Hagarism*, Cambridge, 1977 ; KAEGLI (Walter E.), « Initial Byzantine reactions to the Islamic conquest », *Church History* 38/2 (1969), p. 139-149 ; HOYLAND (Robert G.), « Sebeos, the Jews and the rise of Islam », dans NETTLER (Ronald L.), *Medieval and Modern Perspectives on Muslim-Jewish Relations*, Luxembourg, 1995, p. 89-102.

¹⁴ Un catalogue de ces sources est donc compilé dans : HOYLAND (Robert G.), *Seeing Islam as Others saw it: A Survey and Evaluation of Christian, Jewish and Zoroastrian Writings in Early Islam*, *SLAEI* 13, Princeton, 1997.

¹⁵ Le premier exemple de cette méthode est encore Hoyland, *Seeing Islam*. ; pour les études Byzantines : BROWN (Peter), *The World of Late Antiquity*, Londres, 1971 ; *id.*, *The Making of Late Antiquity*, Harvard, 1978.

¹⁶ WICKHAM, *Framing* et HOYLAND (Robert G.), « New documentary texts and the early Islamic state », *BSOAS* 69/3 (2006), p. 395-416.

langues aussi diverses que dispersées dans leurs modes de publication. Elles se consacrent à la fois à l'histoire religieuse ou sociale, à la culture matérielle, aux usages linguistiques, à l'histoire politique ou culturelle, à l'histoire économique, à l'architecture, à l'art, etc.

Nous pouvons également aujourd'hui nuancer le constat de F. Donner, dans son examen de la tradition islamique, qui faisait le grave constat de l'état des sources documentaires contemporaines des origines de l'Islam, c'est-à-dire la vie du Prophète et des premiers califes, qu'il considère comme proche d'inexistantes¹⁷. Une telle prise de position suppose que seules les sources produites dans le milieu de la naissance de l'Islam en Arabie et directement liées aux activités du Prophète et de la première communauté musulmane sont recevables comme sources de la naissance de l'Islam, et que l'utilisation de la tradition est plus heureuse que l'examen détaillé de sources contemporaines mais dispersées¹⁸. Cette méthode est bien difficile à valider quand on pense qu'au cours de cette période une grande partie de cette communauté va se trouver implantée entre la Perse et l'Afrique du nord. Ce choix semble également, à notre sens, nier le fait que l'Empire des débuts englobait une grande diversité de milieux et d'acteurs qui partageaient l'histoire de la naissance de l'Islam, autant que le Prophète et ses premiers successeurs. Au VII^e siècle, cette histoire est documentée par de nombreuses sources que nous avons énumérées plus haut. Nous proposons, dans cette optique, l'examen d'une région d'Égypte dans les premiers siècles de l'Islam comme révélatrice de l'histoire de l'Islam des origines, mais aussi des premiers siècles de son histoire.

Les répercussions des grands événements de cette période : la révélation de l'islam, les conquêtes islamiques et la formation d'un État et d'une culture islamique à part entière exprimée en langue arabe trouvent un écho particulièrement détaillé dans la documentation égyptienne, qu'elle soit archéologique, papyrologique ou littéraire. Dans ce contexte, nous considérons que les événements dont l'Égypte est le théâtre à partir de sa conquête par les armées de 'Amr b. al-ʿĀṣ correspondent au développement de l'Islam en tant que culture, religion, système politique et économique, et les premières décennies qui suivirent la conquête sont celles de sa formation. Il ne nous paraît pas permis de douter que les conquêtes soient islamiques et que l'État qui collecte l'impôt égyptien dès 642 est également islamique

¹⁷ « Truly documentary sources for the origins of Islam, whether in the form of inscriptions, coins, archaeological evidence, or original papyrus or parchment – is almost non-existent » : DONNER, *Narratives*, p. 2.

¹⁸ Notons à ce sujet la publication, depuis l'ouvrage de F. Donner où il faisait le constat que ni le Prophète, ni les quatre premiers califes n'étaient documentés, au sens stricte du terme, de l'inscription arabe de Qa' al-Mu'tadil datée de 24/644, qui documente l'un des *rāṣidūn*, le deuxième calife 'Umar : HOYLAND (Robert G.), "The inscription of Zuhayr, the oldest Islamic inscription (24 AH/AD 644–645), the rise of the Arabic script and the nature of the early Islamic state", *Arab. arch. epig.* 19 (2008), p. 210–237.

et nous garderons cette terminologie dans les pages qui suivent. Le terme « arabe » restera réservé à la langue ou à ce qui a attiré à l'Arabie¹⁹.

L'intérêt particulier du matériel égyptien pour l'étude de l'Islam des origines n'est plus à démontrer. Non seulement les sources littéraires qui ont été produites en Égypte dans les premiers siècles de l'Islam sont d'une grande valeur, mais les conditions climatiques ont permis la préservation d'un matériel archéologique immense et notamment de très nombreux papyrus. Grâce à ce potentiel archéologique et à l'apport des documents papyrologiques, l'Égypte est l'une des régions les mieux documentées de la Méditerranée pour la période considérée²⁰. Cependant, il a été également maintes fois argumenté que l'Égypte était une région marginale dans l'histoire tardo-antique comme pour l'histoire des débuts de l'Islam²¹ en comparaison avec l'Asie Mineure, l'Arabie, la Syrie et l'Irak qui régissent les principaux centres politiques et culturels et les élites des deux périodes²². Sa documentation est ainsi peu utilisée dans les sommes disponibles sur les différents empires qui s'y sont succédés. Au tournant du IX^e siècle, l'Égypte devient effectivement la frontière occidentale de l'Empire 'abbāsside, à la suite de leur perte de l'Ifriqiya aux Aghlabides (r. 800-909). Cependant, jusqu'à cette date, elle reste au centre de l'Empire umayyade et 'abbāsside. Une analyse de l'Égypte comme une culture marginale dans les premiers siècles de l'Islam revient à considérer la culture de l'Empire par le biais des élites politiques des capitales uniquement, niant de fait qu'une culture arabo-islamique ait pu se développer en tant que telle dans tout l'Empire, en Égypte comme ailleurs, et notre recherche s'inscrit dans un courant qui rejette cette démarche²³.

¹⁹ De nombreuses discussions tournent autour de ce problème dont R. Hoyland propose un tour d'horizon dans : HOYLAND (Robert G.), « New documentary texts and the early Islamic state », *BSOAS* 69/3 (2006), p. 395-416.

²⁰ Ce constat de C. Wickham pour la période qu'il considère (400-800), peut se prolonger en Égypte jusqu'au IX^e siècle et au-delà : WICKHAM, *Framing*, p. 23.

²¹ ZUCKERMAN (Constantin), *Du village à l'Empire, Autour du registre fiscal d'Aphroditô (525/526)*, Paris, 2004, p. 9.

²² DONNER, *Narratives*, p. 224-226 ; GRABAR (Oleg), *La Formation de l'Art Islamique*, 2008, p. 43-47. Parfois les auteurs ne s'attardent même pas sur l'Égypte, c'est notamment le cas des dernières sommes produites sur la conquête : DONNER (Fred M.), *The Early Islamic Conquest*, Princeton, 1981 ; KAEGI (Walter E.), *Byzantium and the Early Islamic Conquest*, Cambridge, 1992. KENNEDY (Hugh), « Inherited cities », dans PETRUCCIOLI (Attilio), RAYMOND (André), *The City in the Islamic World*, *HbO* 94, Leyde-Boston, 2008, p. 93-113 : ne comprend aucune information sur l'Égypte en raison du peu de résultats des missions archéologiques sur les villes byzantines sur ces périodes.

²³ Ce postulat pour le développement d'une culture islamique en tant que telle qu'elle soit littéraire, religieuse, administrative ou linguistique, en Égypte comme dans toutes les régions conquises, géographiquement marginales ou non, est le fil directeur du projet ERC dans le cadre duquel nous avons réalisé ce travail de thèse : *La Formation de l'Islam : Une vue au quotidien*, dirigé par le Prof. Petra Sijpesteijn à l'Université de Leyde : <http://eurasianstates.org/foi/index.php>.

Cette vision marginale de la place de l'Égypte dans le monde des débuts de l'Islam est également portée par le fait que les conquérants ne s'y implantent pas directement de manière dense en dehors de Fustāt et d'Alexandrie²⁴. Les études historiques consacrées au début de l'Islam en Égypte aident à entériner cette image en restant jusqu'à aujourd'hui majoritairement basées sur les corpus littéraires et attachées au milieu urbain. Elles ne font qu'une utilisation occasionnelle et sporadique d'autres sources, comme les papyrus ou l'archéologie, souvent choisies uniquement pour venir confirmer les informations données par les sources narratives²⁵. Les fouilles de Fustāt font cependant école dans l'archéologie des débuts de l'Islam en Égypte²⁶, mais encouragent également le développement des études urbaines sur cette période. La recherche concernant le reste de la période médiévale ne change, de plus, rien à cette tendance. Les études portées sur le Caire sont très largement majoritaires également pour la période fātimide, ayyūbide et mamlouke alors que les sources littéraires foisonnent alors d'informations sur la campagne égyptienne²⁷. Une exception à cette tendance reste le travail de J.-Cl. Garcin sur la Qūṣ médiévale, rare cité de la vallée à avoir attiré l'intérêt des chercheurs pour toute la période médiévale. Elle bénéficie malheureusement d'assez peu de documentation pour la plus haute période²⁸. Quelques initiatives pour l'utilisation des papyrus comme source à part entière sont cependant notables,

²⁴ SUPESTEIJN (Petra M.), « Landholding patterns in early Islamic Egypt », *Journal of Agrarian change* 9/1 (2009), p. 120-133.

²⁵ BOUDERBALA (Sobhi), *Ġund Miṣr : Étude de l'administration militaire dans l'Égypte des débuts de l'Islam 21/642 – 218/833*, Thèse de doctorat, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2008, p. 161-171 ; KENNEDY (Hugh), « Egypt after the Muslim conquest », dans PETRY (Carl F.) *The Cambridge History of Egypt I, Islamic Egypt : 640-1517*, Cambridge, 1998, p. 62-85.

²⁶ Les premières fouilles entreprises à Fustāt datent du début du XX^e siècle sous la direction d'A. Gabriel et 'A. Bahġat, poursuivies par G. T. Scanlon dans les années 1960, avant d'être reprises dans le secteur d'Iṣṭabl 'Antar par R.-P. Gayraud, la publication de ce dernier secteur a été particulièrement fructueuse pour la période la plus haute et donne la bibliographie des campagnes anciennes : cf. *AnIsl.* 22 (1986), p. 1-26 ; 23 (1987), p. 55-71 ; 25 (1991), p. 57-87 ; 27 (1993), p. 225-232 ; 28 (1994), p. 1-27 ; 29 (1995), p. 1-24 ; GAYRAUD (Roland-Pierre), « Fostat : Evolution d'une capitale arabe du VII^e au XII^e siècle d'après les fouilles d'Iṣṭabl 'Antar », dans *id. éd.*, Colloque International d'Archéologie Islamique, IFAO, Le Caire, 1998, p. 435-460. Une exception pour les zones rurales reste la fouille du village 'abbāsside de 'Umm al-Burīġāt/Tebtynis : ROUSSET (Marie-Odile), MARCHAND (Sylvie), « Secteur Nord de Tebtynis (Fayyoun), Mission de 1999 », *AnIsl.* 34 (2000), p. 387-436 ; *id.*, FOY (Daniel), « Secteur Nord de Tebtynis (Fayyoun), Mission de 2000 », *AnIsl.* 35 (2001), p. 409-489.

²⁷ SABRA (Adam), *Poverty and charity in Medieval Islam : Mamluk Egypt, 1250-1517*, Cambridge, 2000, p. 7 insiste sur les difficultés d'étudier les zones rurales de l'Égypte à l'époque Mamelouke, c'est sans compter sur le travail de SATO (Tsugitaka), *State and Rural Society in Medieval Islam, Sultans, Muqta's and Fallahun*, Leyde, 1997.

²⁸ GARCIN (Jean-Claude), *Qūṣ : un centre musulman de la Haute-Égypte médiévale, Textes arabes et islamiques* 6, Le Caire, 2005². Le projet de Y. Rappoport *Rural society in Medieval Islam* consacré au Fayoum se présente également comme un développement de taille pour l'étude des campagnes égyptiennes, il se base encore principalement sur une source narrative l'*Histoire du Fayoum* d'al-Nābulṣī, un registre fiscal de l'époque ayyūbide : <http://www.history.qmul.ac.uk/ruralsocietyislam/index.html>

elles concernent principalement la fiscalité pour laquelle les documents administratifs offrent de très nombreuses informations²⁹.

En consacrant notre recherche sur les relations entre conquérants et conquis et sur la refonte de ces catégories dans une région de l'Égypte rurale, nous révélerons à nouveau l'apport du matériel égyptien en corrigeant notamment cette idée reçue isolant la campagne des centres de pouvoir. L'approche pluridisciplinaire reste également encore aujourd'hui minoritaire et la primauté du texte reste forte. C'est pourquoi nous proposons d'en faire un des leitmotivs de la présente étude. Un intérêt particulier sera accordé à l'utilisation de la papyrologie et l'archéologie pour l'écriture de l'histoire de l'Égypte des débuts de l'Islam, premièrement parce qu'elles ont produits les résultats les plus abondantes pour la chronologie qui nous intéresse. Il n'est point cependant notre but de prôner l'usage exclusif des papyrus ou de l'archéologie pour l'étude des premiers siècles de l'Islam, mais de les placer comme source à part entière pour l'histoire de cette période tout en mobilisant bien d'autres, chacune posant ses propres problèmes méthodologiques.

²⁹ DENNETT (Daniel C.), *Conversion and the Poll tax in Early Islam*, Cambridge, 1950 ; LØKKEGARD (Frede), *Islamic Taxation in the Classical Period*, Copenhagen, 1950 ; MORIMOTO (Kosei), *The Fiscal Administration of Egypt in the Early Islamic Period*, *Asian Historical Monographs* 1, Kyoto, Dohosha, 1981 ; HUSSEIN (Faleh), *Das Steuersystem in Ägypten von der arabischen Eroberung bis zur Machtergreifung der Tūlūniden 19-254/639-868 mit besonderer Berücksichtigung der Papyrusurkunden*, Frankfurt am Main, 1982 ; SIMONSEN (Jørgen Bæk), *Studies in the genesis and early development of the caliphal taxation system: with special references to circumstances in the Arab Peninsula, Egypt and Palestine*, Copenhagen, 1988. L'œuvre de A. M. Fahmy concernant la flotte se détache ainsi quelque peu de cet élan pour les études fiscales, cependant, la contribution des papyrus à ce sujet reste dans le cadre de réquisitions en argent, matériel et main d'œuvre pour la flotte dans le cadre de l'impôt : FAHMY ('Alī Muḥammad), *Muslim sea-power in the Eastern Mediterranean*, Londres, 1950 ; *id.*, *Muslim naval organisation in the Eastern Mediterranean from the seventh to the tenth century A.D.*, Le Caire, 1966.

1.2. A la recherche de l'État islamique

Il est possible de nuancer quelque peu le constat que nous venons de faire sur le peu d'intérêt porté aux sources concernant la campagne égyptienne par l'utilisation, dans des recherches récentes, des sources papyrologiques pour l'étude de la formation de l'État islamique. C'est effectivement dans la vallée, retirée des abords du fleuve, plus que dans les centres urbains que se concentrent les conditions climatiques favorables à la conservation des documents sur papyrus, papier et ostraca³⁰.

Ces documents montrent que les relations entre les différentes régions de la vallée et les premières dynasties musulmanes se placent principalement dans l'administration et surtout à propos de la fiscalité. Les papyrus d'Aphroditô datant du début du VIII^e siècle sont certainement ceux qui ont été les plus mobilisés pour décrire le système étatique du premier siècle de l'Islam. Les analyses produites par H. I. Bell, C. H. Becker, A. Grohmann et enfin, N. Abbott, laissent l'image d'une organisation administrative et fiscale encore fortement marquée par l'héritage byzantin, utilisant le grec et reposant au niveau local sur des groupes sociaux semblables à ceux qui peuplaient l'Égypte avant la conquête, et ce malgré l'apport des missives arabes et la présence de représentants du gouverneur umayyade dans les différents rouages de cette administration³¹. Le peu de documents attestant alors de l'implication directe des conquérants dans la vallée du Nil avant ce début de VIII^e siècle alimenta la thèse de l'absence d'un modèle étatique tangible au cours de premières 70 années de la domination islamique, avant le règne de 'Abd al-Malik b. Marwān (r. 685-705), et en filigrane le manque d'implication réelle des conquérants dans les réseaux locaux³². Si l'on suit cet argument, le problème posé par la documentation des premières années qui suivirent la

³⁰ VERRETH (Herbert), *The provenance of Egyptian documents from the 8th century BC till the 8th century AD*, *Trismegistos Online Publications* 3, Köln / Leuven, 2009, p. 235

www.trismegistos.org/downloads/process.php?file=TOP_3.pdf. Cette étude s'arrête au VIII^e siècle de notre ère est valable jusqu'au IX^e siècle.

³¹ BECKER (Carl H.), « Arabische Papyri des Aphroditofundes », *ZÄVA* 20 (1906), p. 68-104 ; *id.*, « Neue arabische Papyri des Aphroditofundes », *Der Islam* 2 (1911), p. 245-268 ; BELL (Harold I.), *Greek Papyri in the British Museum, Catalogue with Texts IV, The Aphrodito Papyri*, Londres, 1910, p. xvii-xli ; *id.*, « The administration of Egypt under the Ummayad Khalifs », *ByzZeit* 28 (1928), p. 278-286 ; ABBOTT (Nabia), *The Ḳurrah Papyri from Aphrodito in the Oriental Institute*, Chicago, 1938, p. 70-101 ; GROHMANN (Adolf), « Aperçu de papyrologie arabe », *Études de papyrologie* 1 (1932), p. 23-95 ; *id.*, « Der beamtenstab der arabischen Finanzerwaltung in Ägypten in früislamischer Zeit », dans BRAUNERT (Horst), *Studien zur Papyrologie und antiken Wirtschaftsgeschichte, Friedrich Oertel zum achtzigsten Geburtstag gewidmet*, Bonn, 1964, p. 120-134 ; *id.*, « The value of Arabic papyri for the study of the history of Medieval Egypt », *Proceedings of the Egyptian Society of Historical Studies* 1, Le Caire, 1951, p. 41-56.

³² JOHNS (Jeremy), « Archaeology and the history of Early Islam: The First Seventy Years », *JESHO* 46/4, 2003, p. 411-436.

conquête est qu'elle ne présente pas un caractère spécifiquement islamique. Elle comporte peu de documents arabes et encore moins de professions islamiques telles que celles connues dans les périodes suivantes. Cependant, ce postulat de départ imposant à toute source datant à partir des années 630-640 une image de l'Islam classique semble ignorer la voie montrée par les recherches des trente dernières années en archéologie qui ont révélé la culture matérielle du VII^e siècle comme représentante à part entière du monde de la fin de l'Antiquité³³. Précédemment « siècle invisible » dans les recherches archéologiques, le VII^e siècle est aujourd'hui représenté par la continuité des faciès céramiques ou encore des formes d'habitats, un modèle qui s'applique naturellement aux sources écrites et aux structures de l'administration, même s'il est vrai que ces dernières évoluent finalement plus rapidement vers un modèle islamique.

C. Foss, et, à sa suite, R. Hoyland, ont discuté depuis la chronologie de formation de l'État islamique proposée sur la base des documents d'Aphroditô et ailleurs dans l'Empire sur l'absence de sources sur le modèle de l'Islam classique avant l'arrivée des Marwānides à partir de 684. Ils ont revu les paliers de la structuration de l'État islamique avant 'Abd al-Malik, proposant également de voir un des moments clés de la formation de cet état sous Mu'āwiya (r. 661-680). Ils utilisèrent pour cela largement la documentation papyrologique³⁴. En aval de cette chronologie, d'importants paliers de réflexion ont également été apportés sur le VIII^e siècle dans la recherche de P. Sijpesteijn sur la base d'un dossier administratif du Fayoum³⁵. Elle révèle notamment l'apparition d'un véritable corps de l'administration islamique au niveau local dans la première partie du VIII^e siècle qui jette les bases de la hiérarchie 'abbāsside pour la seconde partie de la période considérée dans la présente étude. Enfin, les recherches de G. Frantz-Murphy sur les documents relatifs à la fiscalité foncière représentent la base de tout travail sur l'administration 'abbāsside notamment par l'important corpus qu'elle a pu rassembler autour de ce sujet³⁶. En parallèle, l'ouvrage de K. Morimoto

³³ WALMSLEY (Alan), *Early Islamic Syria*, Londres, 2007, p. 48-70.

³⁴ FOSS (Clive), « A Syrian coinage of Mu'awiya? », *Revue Numismatique* 158 (2002), p. 353-365 ; HOYLAND (Robert G.), « New documentary texts and the early Islamic state », *BSOAS* 69/3 (2006), p. 395-416 ; PAPACONSTANTINO (Arietta), « Administating the Early Islamic Empire: Insights from the papyri », dans HALDON (John), *Money, Power and Politics in Early Islamic Syria*, Burlington, 2010, p. 57-74. L'expression employée par P. Brown « The Late Antique World under Islam 632-809 » donne à la lumière de ces recherches une description plus fidèle des réalités de cette période : BROWN (Peter), *The World of Late Antiquity*, Londres, 1971, p. 194.

³⁵ SIJPESTEIJN (Petra M.), *Shaping a Muslim State. Papyri Related to a Mid-Eighth-Century Egyptian Official*, Ph.D. thesis Princeton University, 2004, p. 20-51.

³⁶ Nous en discuterons les conclusions dans le Chapitre IV : FRANTZ-MURPHY (Gladys), *Arabic agricultural leases and tax receipts from Egypt, 148-427 A.H./765-1035 A.D.*, CPR XXI, Vienne, 2001.

sur l'administration de l'Égypte des débuts de l'Islam, basé principalement sur les données papyrologiques a fait l'objet de vives critiques, notamment par J. Gasco. Dans sa recension de l'ouvrage, il a proposé maintes pistes de recherches que nous tenterons d'exploiter dans les chapitres de cette thèse³⁷.

Ces dernières recherches n'ont cependant pas permis de produire un modèle qui permette d'allier les dynamiques locales de l'administration et celles des centres de pouvoirs, laissant notre compréhension de leurs rapports avec beaucoup de questions. Nous proposerons donc ici de reconsidérer le cadre méthodologique des études papyrologiques des débuts de l'Islam. Ces études concernant la structuration des rapports entre les conquérants et à terme des premières dynasties islamiques et la population de la province d'Égypte, comme d'ailleurs, ont discuté deux modèles de recherche qui sont loin d'avoir répondu à toutes les problèmes que soulève l'analyse de la formation, du fonctionnement de l'État islamique et de ces rapports avec ces administrés. Le premier est celui des continuités et ruptures avec le modèle byzantin, et le second est celui de la formation d'un État islamique dit « centralisé »³⁸. Ces deux modèles qui, avec le temps, ont dû prendre en compte des variantes nombreuses, ont donc de plus en plus de difficulté à dégager des tendances générales relatives aux continuités ou aux ruptures, ou à la centralisation et à la décentralisation, des mouvements étant perceptibles à chaque niveau dans les deux sens. Le constat aboutit donc à avancer que, dans la campagne égyptienne, à la suite de la conquête islamique, certaines choses changent et d'autres moins, certains domaines sont centralisés et d'autres non, le tout dépendant également de l'échelle à laquelle on se place. Il est vrai que le modèle des continuités et ruptures reste tentant, les continuités étant notées par la tradition islamique elle-même comme Ibn 'Abd al-Ḥakam décrit, à la fin du IX^e siècle, l'utilisation de la fiscalité byzantine (*ḡibāyat al-Rūm*) sous les Umayyades³⁹. En ce qui concerne la recherche d'un système étatique centralisé à tous les échelons de son administration, cette vision est largement tributaire d'une

³⁷ GASCOU (Jean), « De Byzance à l'Islam : Les impôts en Égypte après la conquête, à propos de K. MORIMOTO, *The fiscal administration of Egypt in the Early Islamic Period* », *JESHO* 26 (1983), p. 97-109 ; repris dans *id.*, *Fiscalité et Société en Égypte Byzantine, Bilan de Recherche* 4, Paris, 2008, p. 99-112

³⁸ DONNER (Fred M.), « The Formation of the Islamic State », *JAOS* 106 (1986), p. 283-295. Le projet de P. Sijpesteijn, *Continuity and change in the Mediterranean 600-1000 C.E.* a exploré ce concept dans le détail. Sur la création d'un État centralisé : BELL (Harold I.), *Greek Papyri in the British Museum, Catalogue with Texts* IV, *The Aphrodito Papyri*, London 1910, pp. xxv-xxxii ; *id.*, « The administration of Egypt under the Umayyad Khalifs », *ByzZeit* 28 (1928), p. 278-286 ; BANAJI (Jairus), *Agrarian change in late Antiquity : Gold, labour and aristocratic dominance*, Oxford, 2001, p. 152-159.

³⁹ Ibn 'Abd al-Ḥakam (m. 871), *Futūh Misr wa aḥbāruhā* (Ch. Torrey éd.), Yale Oriental Series – Researches III, New Haven, 1922, p. 152-153.

conception moderne des systèmes politiques⁴⁰. En marge de ces deux modèles, tel qu'énoncé en introduction, nous proposons de déplacer entièrement notre point de vue au niveau local, en divers lieux de cette campagne, afin d'articuler les diverses expériences de la formation de ce nouvel ordre⁴¹. En refusant de séparer le byzantin de l'islamique, le centralisé du décentralisé, ce modèle intègre entièrement le rôle des conquies, leur identité administrative, leurs modes de représentations aux initiatives des conquérants dans la formation de l'État islamique au niveau local.

A la suite de l'arrivée des 'Abbāsside, il semble également que ces questionnements sur la structuration de l'ordre administratif islamique ne préoccupent plus les recherches disponibles à ce jour. La question de la formation d'un État proprement islamique ne semble alors plus poser de problème. Les milieux califaux monopolisent alors largement l'intérêt des chercheurs et le discours impérial sur l'administration des provinces est souvent directement calqué sur les informations données par les papyrus. Cependant, ces deux types de documentation ne permettent pas d'étudier les mêmes réalités et ne correspondent jamais directement⁴². Le corps de l'administration islamique au niveau local n'en n'est alors qu'aux prémices de son développement au moment de l'arrivée des 'Abbāsides comme l'a montré les recherches de P. Sijpesteijn. Nous porterons alors à nouveau, dans le dernier chapitre, les questionnements courants pour la période umayyade sur la formation de l'ordre administratif et politique au niveau local au contexte de la seconde dynastie de l'Islam.

Enfin, un dernier problème se pose à nous pour l'examen des acteurs de l'État islamique aux différents échelons de sa hiérarchie. Au fur et à mesure de notre recherche, les catégories comprises à l'origine comme celle des conquérants et des conquies se confondent inévitablement, et il est parfois difficile de comprendre les identités des différents groupes sociaux impliqués dans l'administration et, à terme, au cœur des populations locales, principalement sur la base simple des anthroponymes mentionnés dans les papyrus. Les identités personnelles apparaissent difficiles à saisir quelle que soit la documentation disponible à l'historien, mais aussi comme objet d'étude en science sociale quelle que soit la

⁴⁰ Pour une discussion de la recherche d'un système politique et administratif centralisé dans la documentation papyrologique : GASCOU, « De Byzance à l'Islam », p. 108.

⁴¹ Nous avons proposé en introduction de suivre la méthode de Jacques Revel dans : REVEL (Jacques), « Micro-analyse et construction du social », dans *Jeux d'Échelles, La micro-analyse à l'expérience*, Paris, 199, p. 7-36.

⁴² Voir les pistes très riches proposées sur la confrontation des sources narratives avec d'autres sources proposées dans : GILOTTE (Sophie), NEF (Annliese), « L'apport de l'archéologie, de la numismatique et de la sigillographie à l'histoire de l'islamisation de l'occident musulman : en guise d'introduction », dans VALERIAN (Dominique), *Islamisation et arabisation de l'Occident musulman médiéval (VII^e-XII^e siècle)*, Paris, 2012, p. 63-99.

Chapitre I

période⁴³. Les identités de groupe apparaissent au préalable comme les seules que nous pouvons réellement saisir, celles des corps administratifs, celles des habitants d'un village ou d'un monastère.

⁴³ Une situation similaire a été présentée avec beaucoup de rigueur dans NEF (Annliese), *Conquérir et gouverner la Sicile islamique aux XIe et XIIe siècles*, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome 346, Rome, 2011, p. 11. Sur l'étude des identités personnelles cf. LEVY-STRAUSS (Claude) dir., *L'identité*, Paris, 2007.

1.3. Pour une histoire de l'Égypte rurale dans les premiers siècles de l'Islam

Notre présentation des débats récents concernant la transition de la fin de l'Antiquité aux débuts de l'Islam et la formation de l'État islamique a permis de révéler l'intérêt que présentent les régions rurales de l'Égypte pour renouveler les problématiques concernant cette période. Notons que les zones considérées comme urbaines dans les débuts de l'Islam, comme pour la période antique, se trouvent définies comme telles plus par leur description dans les sources narratives que par l'examen de leur tissu urbain. Les centres présentés comme les plus importants seraient ainsi uniquement ceux dans lesquels évoluent les élites musulmanes ou chrétiennes qui ont composé ces sources. Tout ce qui en est exclu est souvent confondu avec le monde rural. La vallée du Nil, qui se développe au sud de la capitale fondée à la suite de la conquête islamique, Fustāt, est ainsi présentée, dans l'imaginaire médiéval, comme la campagne égyptienne, le Ša'īd ou Haute-Égypte. La Moyenne-Égypte est alors souvent comprise comme une partie intégrante du monde rural médiéval, plantée au cœur de la vallée du Nil, et cela en opposition aux centres urbains, Fustāt et Alexandrie. Ce schéma s'applique cependant mal à la géographie de la fin de la période byzantine et du début de l'époque islamique où les différences entre monde urbain et rural n'étaient, tout d'abord, pas aussi tranchées qu'à l'époque moderne. Elle ne s'articulait ensuite pas non plus sur une division entre centre du pouvoir et périphérie. Il fallut, d'une part, certainement plusieurs années à Fustāt pour atteindre la taille des villes antiques de la vallée comme Antinoé ou Hermopolis⁴⁴. D'autre part, ce prisme forcé par les sources narratives sur l'œil de l'historien est souvent interprété dans le cadre d'une conception très moderne de la ruralité, comme nettement séparée des zones urbaines. L'espace égyptien du VII^e siècle est cependant bien différent : les zones rurales y étaient bien sûr majoritaires, mais elles étaient néanmoins ponctuées de villes. La Haute-Égypte était, au VII^e siècle encore, l'héritière du monde romain et des *polis* qu'il avait implanté tout au long de la vallée et abritait alors un tiers de la population d'Égypte⁴⁵. Ces *polis* étaient des capitales de nômes, divisions administratives et géographiques depuis la période pharaonique, un terme souvent toujours utilisé par les chercheurs concernant la

⁴⁴ Sur le développement des villes des débuts de l'Islam voir la mise au point récente de J.-P. van Staëvel : « Débats autour de la « ville musulmane ». Evolution des paysages urbains et de l'économie », dans BIANQUIS (Thierry), GUICHARD (Pierre), TILLIER (Mathieu), *Les débuts du monde musulman (VII^e-X^e siècle), De Muhammad aux dynasties autonomes*, 2011, p. 531-546.

⁴⁵ BAGNALL (Roger S.), FRIER (Bruce), *The Demography of Roman Egypt*, Cambridge, 2006, p. 53-57 ; une proportion extrêmement élevée par rapport au reste de la Méditerranée comme le note : WICKHAM, *Framing*, p. 23.

période byzantine⁴⁶. Elles étaient de taille modeste à la fin de l'Antiquité⁴⁷, mais elles avaient profité du développement d'une tradition urbaine ancienne⁴⁸ et avaient à leur charge l'administration des riches terres de Haute-Égypte, ce qui les liait étroitement au monde rural égyptien. Ainsi, le monde rural égyptien de la fin de l'Antiquité et des débuts de l'Islam n'est pas composé que de villages. Au moment de la conquête islamique, la description proposée par J. Gascoü dans son étude des grands domaines de la région d'Oxyrhynchus (ar. Bahnasā) ébauche l'organisation de la vallée du Nil autour des entités suivantes : la *polis* entourée de son arrière-pays où se mêlaient villages, grands domaines fonciers, ermitages et monastères⁴⁹. La vallée toute entière semblait suivre ce modèle. Il semble être toujours valable pour l'identification des acteurs locaux au cours du VII^e siècle, par exemple à la lecture des archives de Papas pour la région d'Edfou dans la première partie de la période umayyade⁵⁰.

Le Delta comptait également des terres cultivables. Elles n'apparaissent pourtant que très peu dans nos sources, qui sont submergées par l'activité de Fustāt et d'Alexandrie, et renvoient une image construite très urbanisée du Delta. De plus, les rares papyrus relatifs à cette région n'aident pas à corriger ce point de vue. L'histoire du Delta et de la vallée apparaît alors selon des dynamiques bien différentes. Dans la seconde partie du VII^e siècle, Jean de Nikiou parle même d'une guerre entre « les gens de la province de Miṣr » et ceux de la Basse-Égypte avant la conquête islamique⁵¹. Ces deux espaces restaient cependant inévitablement liés. Les réformes provinciales de Justinien (r. 527-565) au milieu du VI^e siècle avaient bien donné à chacune des provinces d'Égypte une autonomie grandissante⁵². Cependant le rôle d'Alexandrie dans la région était capital pour le reste de la vallée, tout d'abord sur le plan économique, par ses liens politiques et commerciaux proches avec Constantinople. Sur le plan culturel et religieux, en tant que siège du patriarche, elle restait également le centre principal

⁴⁶ FLAVILENE (Maria Rosaria), « Geography and administration in Egypt (332 BCE-642 CE) », dans BAGNALL (Roger S.) éd., *The Oxford Handbook of Papyrology*, Oxford, 2009, p. 521-540.

⁴⁷ BROWN (Peter), *The Making of Late Antiquity*, Harvard, 1978, p. 3.

⁴⁸ VAN MINNEN (Peter), « The other cities in later Roman Egypt », dans Bagnall (Roger S.) dir., *Egypt in the Byzantine world, 300-700*, Oxford, 2007, p. 207-225.

⁴⁹ GASCOU (Jean), « Les grands domaines, la cité et l'État en Égypte byzantine (recherches d'histoire agraire, fiscale et administrative) », *Trav Mém* 9 (1985), p. 1-90.

⁵⁰ Cf. ci-dessous 2.1. et Chapitre II 3.2.

⁵¹ Jean de Nikiou, *Chronique de Jean, Evêque de Nikiou, Texte éthiopien*, (H. Zotenberg éd. et trad.), *Extrait des notices de manuscrits* 24/1, Paris, 1883, p. 450

⁵² PALME (Bernhard), « The Administration of Egypt in Late Antiquity, version 02, May 2011 », *IOWP (Imperium and Officium Working Papers)*, p. 3 :

http://iowp.univie.ac.at/sites/default/files/IOWP_palme_administration02.pdf

de production du savoir⁵³. Avec la fondation de Fustāṭ, la ville garde également un rôle de premier rang et les centres de pouvoir se concentrent toujours dans la moitié nord du pays dans les premiers siècles de l'islam. Le rôle des autres provinces de l'espace byzantin apparaît alors en second plan. L'écart se creuse donc d'autant plus dans cette séparation nord/sud du pays à la suite de la conquête islamique, et malgré les reconversions des *polis* byzantines en *madīnāt* locales. Cependant, cette reconversion de l'espace byzantin dans l'Égypte des débuts de l'islam suit un chemin extrêmement graduel qui est loin d'être accompli au terme de la période considérée dans la présente étude.

On opposera donc dans les pages qui suivent, le Delta qui régit les différents centres de pouvoir, Alexandrie, la ville clé des byzantins avant la conquête de l'Égypte, Fustāṭ la nouvelle capitale, et la vallée, considérée comme la campagne égyptienne et d'où proviennent la grande majorité des papyrus. Nous suivrons ainsi l'image construite de l'espace que produisent nos sources. A ces deux régions, on appliquera les qualificatifs de central pour la première (Fustāṭ et Alexandrie dans une certaine mesure) et de local pour la vallée en général, ou pour la Moyenne-Égypte en particulier.

⁵³ GASCOU (Jean), « L'Égypte byzantine (284–641) », dans MORRISSON (Cécile) éd., *Le monde byzantin I. L'empire romain d'Orient (330–641)*, Paris, 2006, p. 403–436.

1.4. Problèmes d'utilisation des sources : langue, chronologie et régionalisme

Dans le but de consacrer notre étude entièrement à une région de la vallée délaissée par la recherche des débuts de l'Islam en Égypte, nous proposons une approche régionale ciblée sur les divisions administratives byzantines hermopolite et antinoïte, qui portent dans la documentation arabe les noms de *kūrat Ašmūn* ou *al-Ašmūnayn* et *kūrat Anṣinā*. Nous présenterons ici les précautions méthodologiques nécessaires à la nature des sources disponibles pour la région. La documentation qui la concerne est aussi diverse que difficile à cerner et nous tenterons ici d'en définir les limites et les enjeux.

La région d'Hermopolis et Antinoé se place au cœur de la vallée du Nil, ni marginale, ni limitrophe des centres impériaux. Nous avons vu que la fondation de Fustāt se place à environ 300 km au nord. La frontière Nubienne est, pour sa part, à plus de 600 km au sud⁵⁴. Des études régionales ont déjà été proposées pour d'autres provinces de l'Empire des débuts de l'Islam, et ont bien prouvé l'efficacité de cette approche⁵⁵. En rassemblant nos sources autour d'un même terrain, nous privilégions leur compréhension dans leur contexte de production, sans exclure l'apport des sources extérieures. Nous avons vu que le choix d'une région d'Égypte hors des grands centres de l'élite islamique permet de privilégier un espace documenté principalement par les papyrus. Les zones rurales, en dehors des centres de pouvoir de la période considérée, sont ainsi le lieu de prédilection des trouvailles documentaires. Ce constat est également valable pour les explorations archéologiques développées de manières régulières et parfois drastiques sur les sites de la vallée, depuis le début du XIX^e siècle, mais elles ont été loin de valoriser la période pré-tulūnide, se concentrant presque exclusivement sur la période pharaonique, ou l'Antiquité de manière générale. En parallèle, à partir des années 1830, la modernisation de l'Égypte et de son agriculture sous Muḥammad 'Alī encourageait les paysans à extraire le *sebakḥ*, terre riche en salpêtre composée de matières organiques décomposées mélangée à l'argile, qui résulte de la destruction des bâtiments en brique crue sur les sites archéologiques⁵⁶. Les couches les plus récentes de l'occupation des sites furent les premières à souffrir de ces phénomènes, celles de

⁵⁴ Cf. Carte I.

⁵⁵ Sur le monde Perse : BULLIET (Richard W.), *The Patricians of Nishapur: A Study in Medieval Islamic Social History*, Cambridge, 1972 ; l'Iraq : MORONY (Michael), *Iraq after the Muslim conquest*, Princeton, 1984 ; la Ġazīra : ROBINSON (Chase), *Empire and Elites, after the Muslim Conquest: the Transformation of Northern Mesopotamia*, Cambridge, 2000 ; la Sicile : NEF (Annliese), *Conquérir et gouverner la Sicile islamique aux XI^e et XII^e siècles*, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome 346, Rome, 2011..

⁵⁶ CUVIGNY (Hélène), « The Finds of Papyri : The Archaeology of Papyrology », dans BAGNALL (Roger S.) éd., *The Oxford Handbook of Papyrology*, Oxford, 2009, p. 32-33.

l'époque tardo-antique et médiévale, les papyrus étant alors parfois récupérés et vendus sur le marché des antiquités⁵⁷. L'archéologie islamique en Égypte reste encore limitée à un très petit nombre de sites, en dehors des sites monastiques où différentes missions restent très actives. Seules les prospections d'Alison Gascoigne à Anṣīnā et Zawiyat al-Sultān concernent la Moyenne-Égypte⁵⁸. Le peu de missions archéologiques consacrées au monde rural égyptien de la fin de l'Antiquité et du début de l'époque médiévale nous orientera souvent vers la Syrie/Palestine qui a bénéficié de nombreuses recherches en ce sens face à un apport documentaire plus pauvre, et constitue un élément de comparaison fructueux avec le milieu égyptien⁵⁹. En marge de ce modèle, les sites chrétiens, oratoires, ermitages, églises et monastères, forment à eux seuls une partie de l'intérêt archéologique porté à la campagne égyptienne, mais ils sont rarement datés avec précision.

Les documents et le terrain resteront donc le fil conducteur de cette étude, les documents et leur contexte ne pouvant pas être étudiés séparément, ils produisent au contraire un support contextuel et structurel l'un pour l'autre. Le choix d'une étude régionale permet de pallier des nombreuses difficultés en donnant une cohérence géographique aux documents dont l'étude sera intégrée à celle de leur contexte historique et archéologique. La prise en compte d'une région réduite, mais aussi d'une chronologie longue, permet également de palier autant que possible les vides chronologiques et géographiques que la documentation ne permet pas de couvrir, même s'ils restent inévitables. C'est pourquoi une connaissance globale de la documentation égyptienne de cette période est nécessaire, et les parallèles avec la documentation d'autres régions seront largement employés.

L'accessibilité des sources papyrologiques aux chercheurs est à l'image de son mode de publication scientifique. La majorité des documents connus a été achetée sur le marché des antiquités en Égypte et conservée dans les collections des bibliothèques, musées et universités européennes et égyptiennes. En conséquence, nos connaissances de cette documentation ont

⁵⁷ Ce constat a poussé D.M. Bailey à remettre en question l'utilité des prospections pédestres en Égypte pour le repérage de vestiges archéologiques : « Sebak, Sherds and Survey », *JEA* 85 (1999), p. 211-218. Ses observations sont basées en grande partie sur l'expérience de décennies de fouilles sur le site d'Hermopolis/Ašmūnayn. Ce type d'entreprise se révèle effectivement peu concluant en Moyenne-Égypte comme ailleurs : BJÖRNESJÖ (Sophia), « La Moyenne-Égypte : Exemple d'une approche archéologique dans une province égyptienne », dans GAYRAUD (Roland-Pierre) éd., *Colloque international d'archéologie islamique*, Le Caire 3-7 février 1993, Le Caire, 1998, p. 291-298.

⁵⁸ Les prospections réalisées à Anṣīnā sont en cours de publication, pour les travaux à Zawiyat al-Sultān cf. : Gascoigne (Alison), *The Impact of the Arab Conquest on Late Roman Settlement in Egypt*, Thèse de doctorat, Université de Cambridge, 2002, p. 20-45.

⁵⁹ WICKHAM, *Framing*, p. 29 ; WALMSLEY (Alan), *Early Islamic Syria*, Londres, 2007.

une répartition chronologique et géographique très inégale et certains corpus prennent de ce fait une importance extraordinaire. A partir du début du ^{xx}^e siècle, la publication des documents grecs, coptes et arabes retrouvés dans le village d'Aphroditô/Išqūh a fourni une manne de sources pour l'étude de l'administration et du système fiscal égyptien au tournant du ^{viii}^e siècle. Ce village est situé à environ 200 km au sud de la région d'Hermopolis et Antinoé, sur la rive ouest du Nil. Les centaines de documents qui y ont été retrouvés ont été émis sous le règne de 'Abd al-Malik b. Marwān (685-705) et d'al-Walīd b. 'Abd al-Malik, also known as al-Walīd I^{er} (705-715), principalement sous le gouvernement de Qurra b. Šarīk (709-714) et de quelques uns de ses prédécesseurs et successeurs⁶⁰. Le monopole exercé par les documents d'Aphroditô dans les études papyrologiques des débuts de l'Islam est encore fort, surtout pour celles qui ne s'intéressent qu'à l'arabe, alors qu'il ne représente qu'une mince part de cette chronologie par rapport au corpus de document disponible. De plus, nos sources sont totalement muettes sur ce village pour le reste de la période médiévale, qu'elles soient documentaires ou littéraires. C'est également une des raisons pour laquelle nous nous concentrerons ici sur une région différente et sur une période plus longue pour révéler l'apport d'autres dossiers et leur pertinence sur la longue durée. Néanmoins, nous ne manquerons pas d'exploiter les éléments utiles à notre propos dans cet incontournable ensemble d'Aphroditô.

Un autre exemple marquant est l'importance prise par un groupe de documents grecs ou bilingues grecs-arabes qui datent des premières décennies après la conquête islamique provenant de la région d'Ihnās al-Madīna, la première division administrative au sud de Fustāt⁶¹. Ces documents sont très souvent utilisés pour parler de cette haute période de la domination islamique. Cependant aucune conclusion sur l'histoire de la région d'Ihnās n'en a été tirée à ce jour.

⁶⁰ 'Abd al-'Azīz b. Marwān (685-705), 'Abd Allāh b. 'Abd al-Malik (705-709), 'Abd al-Malik b. Rifā'a (714-717), Ayyūb b. Šuraḥīl (717-719), Bišr b. Šafwān (719-720). La majorité des documents, notamment les documents arabes, datent des deux premières années du gouvernement de Qurra b. Šarīk (709-710), et seul un de ses documents date de 713. Les documents grecs commencent en 703 quand 'Abd al-'Azīz b. Marwān était toujours en poste et ils s'étendent jusqu'aux années 720. Les premiers documents coptes datent entre le gouvernement de 'Abd Allāh b. 'Abd al-Malik et les années 710 : RICHTER (Tonio Sebastian), « Language choice in the Qurra dossier », dans PAPAConstantinou (Arietta), *The Multilingual Experience in Egypt, from the Ptolemies to the Abbassids*, Farnham, 2010, p. 196.

⁶¹ GROHMANN (Adolf), « Greek Papyri of the Early Islamic Period in the Collection of Archduke Rainer », *Études de papyrologie* 8 (1957), p. 5-40. L'intérêt pour cette pagarchie héracléopolite est également due à un petit lot de documents datant des toutes premières années de l'implantation arabe en Égypte, et notamment l'un des deux plus anciens papyrus arabe daté (an 22 de l'hégire, 643 : SB VI 9576). Ces documents font état de réquisitions diverses. Pour la bibliographie la plus récente sur ce dossier cf. MORELLI (Federico), « Consiglieri et comandanti : I titoli governatore arabo d'Egitto *symbolous* et *amīr* », *ZPE* 173 (2010), p. 158-174.

Quelques autres dossiers documentaires ont fait l'objet de publications présentant un regroupement thématique plus au ou moins problématisé⁶². Plus rarement, des archives ont été rassemblées autour de certains personnages ou de certaines régions : le Fayoum fait l'objet de chef de file pour la papyrologie arabe avec l'étude par P. Sijpesteijn des documents de 'Abd Allāh b. As'ad pour le tournant de l'époque 'abbāsside et ceux des Y. Rāḡib sur les marchands de cette région⁶³. La majorité des éditions de papyrus reste cependant publiée dans des périodiques, ce qui est la cause principale de la dispersion du corpus. Il est de ce fait peu appréhendable par les non-spécialistes. Divers outils numériques ont été développés pour pallier cette difficulté, et ils sont régulièrement enrichis⁶⁴. La revue systématique des éditions de documents implique donc tout d'abord de les rassembler aussi bien pour leur datation que pour leur provenance quand elles sont connues. Cette révision du corpus dans son ensemble permet d'y tracer pas à pas les processus liés à notre objet d'étude : l'entrée d'une région d'Égypte dans la sphère des premières dynasties musulmanes à travers les relations qu'elle développe et qu'elle construit avec ses représentants. Ces processus sont plus visibles alors que les grands événements historiques en général qui n'apparaissent généralement pas dans

⁶² Un nombre important de monographie s'est attachée aux lettres privées sur une chronologie assez longue : DIEM (Werner), *Arabische Briefe auf Papyrus und Papier aus der Heidelberger Papyrus-Sammlung*, Wiesbaden, 1991 ; *id.*, *Arabische Briefe aus dem 7.-10. Jahrhundert*, CPR XVI, 2 vols., Vienne, 1993 ; *id.*, *Arabische Privatbriefe des 9. bis 15. Jahrhunderts aus der Österreichischen Nationalbibliothek in Wien*, 2 vols., Wiesbaden, 1996 ; *id.*, *Arabische amtliche Briefe des 10. bis 16. Jahrhunderts aus der Österreichischen Nationalbibliothek in Wien*, 2 vols., Wiesbaden, 1996 ; *id.*, *Arabische Briefe des 7. bis 13. Jahrhunderts aus den Staatlichen Museen zu Berlin*, Wiesbaden, 1997 ; *id.*, *Arabische Briefe aus dem 10.-16. Jahrhundert*, CPR XXXII, Berlin-Boston, 2011 ; GROB (Eva M.), *Documentary Arabic private and business letters on papyrus : form and function, content and context*, *Archiv für Papyrusforschung und verwandte Gebiete* 29, Berlin-New York, 2010. Les travaux de Khaled Younes sur les lettres personnelles des deux premiers siècles de l'Islam viendront bientôt compléter ce panorama.

⁶³ RAGIB (Yūsuf), *Marchands d'étoffes du Fayyoun au III^e/IX^e siècle d'après leurs archives (actes et lettres)*, vol. 1 à 3 et 5,1, *Cahiers des Annales Islamologiques* 2, 5, 14, 16, Le Caire, 1982, 1985, 1992, 1996 ; SIJPESTEIJN (Petra), *Shaping a Muslim State: The World of a Mid-Eighth-Century Egyptian Official*, Oxford, à paraître. Pour la période fatimide, les archives des Banū Bifām ont été retrouvées dans une jarre dans le monastère de Naqlūn, et feront l'objet d'une publication très prochaine : MOUTON (Jean-Michel), « Un village copte du Fayyoun au XI^e siècle, d'après la découverte d'un lot d'archives », *CRAIBL* 146/2 (2002), p. 447-458 ; GAUBERT (Christian), MOUTON (Jean-Michel), « Présentation des archives d'une famille copte du Fayoum à l'époque fatimide », dans IMMERZEEL M., VAN DER VLIET J., *Coptic Studies on the Threshold of a New Millenium, Proceedings of the Seventh International Congress of Coptic Studies Leiden 2000*, 2004, p. 505-517.

⁶⁴ Pour les papyrus grecs, l'immense base de données *Papyri.info* regroupant la majorité des papyrus grecs publiés permet de réaliser des recherches par termes, chronologie et provenance, et de retrouver toutes la littérature scientifique et les corrections proposées sur l'édition d'un document donné : <http://papyri.info/>. La *Banque de donnée des textes coptes documentaire* (BCD) compilée par A. Delattre regroupe des descriptions très complètes des documents coptes publiés : <http://dev.ulb.ac.be/philo/bad/copte/base.php?page=accueil.php>. L'Arabic Papyrology Database (ADP) inclut une sélection large de documents arabes publiés, avec les mêmes fonctionnalités que Papyri.info : <http://orientw.uzh.ch/apd/asearch.jsp>.

les papyrus⁶⁵. La conquête elle-même n'apparaît, par exemple, pas directement en tant qu'évènement, mais nous verrons dans le chapitre II comment l'examen systématique des documents contemporains permet de révéler de nombreux détails sur les modalités de la prise de l'Égypte.

Il est bien connu que la variété de langues utilisées dans ces documents contribue également à la dispersion du corpus. Au moment de la conquête, deux langues étaient largement utilisées dans les papyrus égyptiens : le grec depuis l'arrivée des Ptolémés au IV^e siècle av. J.C. et le copte, dernière forme de la langue égyptienne utilisant l'alphabet grec augmenté de six signes depuis le IV^e siècle ap. J.C. A la veille de la conquête islamique, ces deux langues occupaient différents domaines fonctionnels, se divisant la sphère privée comme celle du juridique, le grec étant de plus réservé à l'administration⁶⁶. L'apparition d'une nouvelle catégorie socio-culturelle productrice de documents et de littérature, une classe arabophone, est réelle dès le VII^e siècle, même si les papyrus arabes restent minoritaires jusqu'au tournant du VIII^e siècle dans la documentation éditée jusqu'aujourd'hui. Quant aux sources littéraires arabes, elles ne nous parviennent qu'à partir du début IX^e siècle.

Le grec, le copte et l'arabe sont utilisés en parallèle pour la majorité de la période considérée. Le grec se maintient jusqu'à la fin du VIII^e siècle et le copte même au-delà du IX^e siècle alors que l'arabe s'impose en parallèle dans de nombreux domaines fonctionnels de l'écrit. S. Clackson notait en 2004 le peu de considérations apportées aux documents coptes dans les recherches concernant la fin de l'Antiquité comme les débuts de l'Islam rendant une image faussée de la société égyptienne divisée en deux : d'une part les citadins, propriétaires terriens utilisant le grec et de l'autre les paysans utilisant le copte⁶⁷. Cette vision fragmentée de l'espace égyptien et de son organisation sociale selon des critères linguistiques, opposant les villes à la campagne est bien souvent appliquée également à l'utilisation de l'arabe, considérée surtout comme la nouvelle langue de l'élite dirigeante. Nous tenterons d'ajuster cette image, comme cela a été fait pour le copte. L'un des thèmes de recherche les plus fructueux dernièrement est justement celui du multilinguisme, notamment concernant les

⁶⁵ PALME (Bernhard), « The Range of Documentary Texts : Types and Categories », dans BAGNALL (Roger S.) éd., *The Oxford Handbook of Papyrology*, Oxford, 2009, p. 358-394 ; *id.*, « Political identity », p. 7-8.

⁶⁶ FOURNET (Jean-Luc), « Sur les premiers documents juridiques coptes », dans BOUD'HORS (Anne), LOUIS (Catherine), *Études coptes XI. Troisième journée d'étude* (Marseille, 7-9 juin 2007), *Cahiers de la Bibliothèque Copte* 17, Paris, 2010, p. 125-137.

⁶⁷ CLACKSON (Sarah J.), « Papyrology and the utilization of Coptic sources », dans SIJPESTEIJN (Petra M.), SUNDELIN (Lennart) éd., *Papyrology and the History of Early Islamic Egypt, Islamic History and Civilization, Studies and Texts* 55, Leyde-Boston, 2004, p. 22.

transitions linguistiques, que ce soit en Égypte ou ailleurs et favorise notamment l'utilisation de ce riche corpus⁶⁸. L'examen de cette documentation multilingue a également beaucoup bénéficié d'initiatives de recherche réunissant des spécialistes de chacune de ces langues et c'est dans ce contexte que nous avons eu la chance de travailler pour l'élaboration de cette thèse⁶⁹.

Les changements linguistiques dans la documentation conditionnent une bonne partie de notre grille d'analyse. Nous allons tenter de suivre les mêmes institutions, fonctionnaires et groupes sociaux, mais aussi les mêmes lieux d'une langue à l'autre. Ces recherches montrent également qu'au-delà des problèmes de changement de langues, les variations de terminologie au sein d'une même langue sont très courantes et l'étude de cette terminologie couvrira inévitablement de nombreuses pages de cette recherche. Les langues ont par définition des catégories sémantiques plus ou moins diversifiées. Cela est très net dans l'administration entre le grec, le copte et l'arabe. La tradition administrative grecque, dont le vocabulaire est également utilisé en copte, fait appel à des catégories sémantiques très diversifiées pour les titulatures des administrateurs ou les types d'impôts. La terminologie administrative arabe reste très simple pendant toute la période umayyade et prend plus d'épaisseur avec l'arrivée des 'Abbāssides, notamment sous l'influence des milieux persanophones dans l'administration⁷⁰. Pour les deux périodes, trouver des équivalences directes entre les termes grecs/coptes et arabes est illusoire. De même, entre le copte et le grec, les mêmes termes se trouvent appliqués à des réalités différentes ou un même administrateur peut porter deux titres grecs différents selon la langue d'écriture. Un exemple célèbre est celui de l'administrateur d'Aphroditô, qui porte le titre de *dioiketes* dans les papyrus grecs et de *pagarchos* dans les

⁶⁸ COTTON (Hannah M.), HOYLAND (Robert G.), PRICE (Jonathan J.), WASSERSTEIN (David J.), *From Hellenism to Islam: Cultural and linguistic change in the Roman Near East*, Cambridge, 2009 ; PAPAConstantinou (Arietta), *The Multilingual Experience in Egypt, from the Ptolemies to the Abbassids*, Burlington, 2010 ; BAGNALL (Roger S.), *Everyday Writing in the Graeco-Roman East*, Berkeley, 2011, p. 75-116 ; LEGENDRE (Marie), « Perméabilité linguistique et anthroponymique entre copte et arabe: Exemple de comptes en caractères coptes du Fayoum fatimide, en Annexe: Répertoire des anthroponymes arabes attestés dans les documents coptes », dans BOUD'HORS (Anne), DELATTRE (Alain), LOUIS (Catherine), RICHTER (Tonio Sebastian), éd., *Coptica Argentoratensia, Conférences et documents de la 3^e université d'été en papyrologie copte*, Paris, sous presse.

⁶⁹ Ce travail a été réalisé au sein du projet ERC de P. Sijpesteijn : *The Formation of Islam : A view from below* qui réunit des spécialistes des papyrus grecs, coptes et arabe pour l'étude des deux premiers siècles de l'Islam : <http://hum.leiden.edu/lia/formation-of-islam/>

⁷⁰ FRANTZ-MURPHY (Gladys), « The Economics of State Formation in Early Islamic Egypt », dans SIJPESTEIJN (Petra), SUNDELIN (Lennart), TORALLAS TOVAR (Sofia), ZOMENO (Amalia), *From al-Andalus to Khurasan: documents from the medieval Muslim world*, Leyde, 2007, p. 106-114.

papyrus coptes⁷¹. Ensuite, quand des termes grecs entrent dans le vocabulaire administratif arabe, ils sont souvent utilisés dans un sens quelque peu différent de son emploi dans les documents grecs égyptiens, un exemple de ce phénomène est l'emploi du terme χώρα « pays, campagne », transcrit *kūra* en arabe pour dénoter les divisions administratives appelées en grec pagarchies⁷².

Ces problématiques liées au multilinguisme suivent la disparition ou l'apparition de langues dans certains domaines fonctionnels, mais aussi à l'histoire propre de chaque langue. On se trouve dès lors face à des changements d'une tradition écrite à l'autre. Chacune a ses modes d'expression : les documents produits dans les sphères fiscales, privées, administratives, juridiques ne renseignent pas sur les mêmes choses s'ils sont en grec, en copte ou en arabe. Ils n'ont pas les mêmes modes d'expression et leur vocabulaire n'a pas de correspondance directe. En réalité, on retrouve dans le documentaire les mêmes problèmes méthodologiques que pour l'étude des textes littéraires. On ne peut comparer directement le texte d'Ibn 'Abd al-Ḥakam, premier historien égyptien dont l'œuvre est conservée à la fin du IX^e siècle, avec celui de Jean de Nikiou, évêque qui écrit une chronique universelle à la fin du VII^e siècle qui nous est parvenue dans une traduction éthiopienne du XVII^e siècle, traduite de l'arabe dans une version abrégée, elle-même traduite du copte. De même, il est parfois bien difficile de faire le lien entre les documents grecs émis par les pagarques de l'Hermopolite et les documents arabes émis par les *'amīl*, administrateurs d'Ašmūnayn à partir du début du VIII^e siècle, chacun renvoyant à des contextes différents⁷³.

La chronologie qui nous occupe, l'Égypte des VII^e-IX^e siècle, de la conquête islamique à la prise de pouvoir des Ṭūlūnides, permet de prendre en compte toute la période des débuts de l'Islam où l'Égypte est une province d'empire. Cette chronologie est cependant très perméable. D'une part car nous n'ignorons pas les textes de la tradition islamique comme source de cette étude dont la majorité a été composée après cette date. D'autre part, la connaissance du système administratif, culturel et linguistique au moment de la conquête islamique incite également à enquêter en amont de cette limite chronologique, ce qui

⁷¹ Ex. dans un document grec *P.Lond.* IV 1335, 3, 19 (Aphroditô, 709) et dans un document copte *P.Lond.* IV 1494, 8 (*id.*).

⁷² GROHMANN (Adolf), « Griechische und lateinische Verwaltungstermini im arabischen Ägypten », *Chronique d'Égypte* 13-14 (1932), p. 275-284.

⁷³ Le passage d'une langue à l'autre en science sociale est, par ailleurs, considérée comme une traduction culturelle en tant que telle : TRIVEDI (Harish), « Translating Culture vs. Cultural Translation », dans ST-PIERRE (Paul), KAR (Prafulla C.) éds., *Translation-Reflections, Refractions, Transformations*, Amsterdam-Philadelphia, 2007, p. 277-287.

imposera régulièrement des renvois au VI^e siècle principalement, qui bénéficie d'une large documentation.

Le choix d'une chronologie longue permet également de prendre en compte deux périodes qui ont fait l'objet d'études importantes, mais entre lesquelles on tisse rarement de liens surtout pour la campagne, notamment parce que leur documentation sont en langues différentes. Un saut dans le temps est tout d'abord souvent opéré entre la conquête et le gouvernorat de Qurra b. Šarīk renseigné par les documents d'Aphroditô, si ce n'est grâce aux recherches de Cl. Foss sur le règne de Mu'āwiya (r. 661-680) en Égypte⁷⁴. Cette thèse permettra de montrer, sur la base de la documentation des deux régions choisies, la précision avec laquelle l'histoire du VII^e siècle peut être écrite dans la campagne et la diversité de sources mobilisables dans ce but. Les périodes umayyade et 'abbāsside sont également souvent séparées dans les études papyrologique car les documents emblématiques de la première période sont principalement en grec et n'intègrent que graduellement de l'arabe. Ensuite, c'est au tournant du IX^e siècle que s'épuise l'usage écrit du grec en Égypte. Les documents coptes postérieurs à cette date n'ont pas beaucoup attiré l'attention des éditeurs, l'écrasante majorité des documents coptes publiés à ce jour étant attribués aux VII^e-VIII^e siècles⁷⁵. La documentation papyrologique exploitée par les chercheurs à la suite de la fin du VIII^e siècle est donc en écrasante majorité arabe. C'est également à partir de cette date que les premières sources islamiques nous parviennent et que la tradition chrétienne commence à composer ou à traduire également en arabe⁷⁶. Ces aléas de l'intérêt scientifique pour les différentes langues donne l'image construite qu'à partir du début du IX^e siècle la majorité des relations sociales sont réglées par l'administration et la loi islamique, toutes deux régulées par des documents en arabe. La place problématique du copte dans ce débat ne nous permet pas d'obtenir une image claire des usages linguistiques après cette période. La brutalité de ce passage d'une documentation en majorité grecque et copte à une documentation en majorité arabe est également expliquée par les techniques de datation des documents, qui sont le plus

⁷⁴ FOSS (Clive), « Egypt under Mu'āwiya, Part I : Flavius Papas and Upper Egypt », *BSOAS* 72/1 (2009), p. 1-24 ; « Egypt under Mu'āwiya, Part II : Middle Egypt, Fustāt and Alexandria », *BSOAS* 72/2 (2009), p. 259-278.

⁷⁵ PAPACONSTANTINO (Arietta), « "They shall speak the Arabic language and take pride in it": reconsidering the fate of Coptic after the Arab conquest », *Le Muséon* 120 (2007), p. 273-99 ; *id.*, « 'What remains behind' : Hellenism and Romanitas in Christian Egypt after the Arab conquest », et RICHTER (Tonio Sebastian), « Greek, Coptic and the 'language of the Hijra' », tous deux dans COTTON (Hannah M.), HOYLAND (Robert G.), PRICE (Jonathan J.), WASSERSTEIN (David J.) éd., *From Hellenism to Islam: Cultural and linguistic change in the Roman Near East*, Cambridge, 2009, p. 401-463.

⁷⁶ Sur ce changement de langue notamment dans la production littéraire cf. PAPACONSTANTINO (Arietta), « "They shall speak the Arabic language and take pride in it": Reconsidering the fate of Coptic after the Arab conquest », *Le Muséon* 120 (2007), p. 273-99.

souvent attribués paléographiquement à un siècle entier quand ils ne portent pas de date⁷⁷. Le classement chronologique de ces documents pose le problème de placer des ruptures là où il faut voir le plus souvent des phénomènes très progressifs.

O. Grabar a proposé un modèle pour approcher la chronologie des débuts de l'islam et les changements à court et à long terme dont sa période de formation est le témoin⁷⁸. Dans son œuvre sur la formation de l'art islamique, il utilise une chronologie à deux vitesses, comprenant des valeurs relatives et valeurs absolues. En valeurs absolues, le temps peut être fixé par des événements, dans le cas d'O. Grabar par des monuments ou des objets précisément datés. L'Hégire, les dates de conquêtes des différentes provinces, l'apparition du premier administrateur local de nom arabe dans la documentation, les révoltes fiscales en Égypte, la révolution 'abbāsside, la prise de pouvoir des Ṭūlūnides restent les repères chronologiques absolus. Cependant, aucune de ces dates n'a de conséquence directe au moment où elle se produit sur la vie des populations de Moyenne-Égypte. Elle reste néanmoins un repère absolu capital pour comprendre les développements de cette période.

De même, les décisions politiques ou religieuses ont rarement un effet immédiat sur la vie des populations, les pratiques culturelles, linguistiques ou sur la culture matérielle du plus grand nombre, ou pour reprendre les termes d'O. Grabar, « le temps événementiel ne coïncide pas avec le temps culturel », il ne coïncide pas non plus avec le temps administratif. Un exemple très frappant de ce phénomène se place à l'autre bout de l'Empire des débuts de l'islam. La conquête islamique réduit à néant l'Empire sassanide qui dominait l'Iraq et l'Iran quand le dernier Shāhānshāh Yazdgard est assassiné en 651 à Marw⁷⁹. Un certain nombre de structures étatiques de ce pouvoir politique reste en usage sous les nouveaux maîtres de la région, comme ailleurs les structures byzantines, mais qui profitent encore de la présence de l'empire byzantin de l'autre côté de la frontière. L'exemple le plus visible est celui des

⁷⁷ Robert Hoyland faisait la remarque que seules 3% des inscriptions arabes portent une date, le même constat est très certainement applicable aux papyrus : HOYLAND (Robert), « New documentary texts and the early Islamic state », *BSOAS* 69/3 (2006), p. 396. Sur les problèmes communs rencontrés avec les datations paléographiques des documents grecs d'époque islamique cf. : MORELLI (Federico), *Griechische Texte XV, Documenti greci per la fiscalità e la amministrazione dell'Egitto arabo*, CPR XXII, Vienne, 2001, p. 12-13.

⁷⁸ GRABAR (Oleg), *La Formation de l'Art Islamique*, 2008, p. 16-25.

⁷⁹ HEIDEMANN (Stephan), « The Evolving Representation of the Early Islamic Empire and its religion on coin imagery », dans NEUWIRTH (Angelika), SINAI (Nicolai), MARX (Michael), *The Qur'ān in Context, Historical and Literary Investigations into the Qur'ānic Milieu*, Leyde, 2010, p. 161-162. Sur la continuité des pratiques administratives sassanides dans l'administration cf. AL-QĀDI (Wadād), « The Names of Estates in State Registers before and after the Arabization of the Dīwāns », dans BORRUT (Antoine), COBB (Paul), *Umayyad legacies*, Leyde, 2010, p. 255-280.

monnaies qui continuent à être frappées selon le modèle sassanide en l'absence du pouvoir politique alors qu'à l'ouest certaines monnaies sont importées dans les territoires islamiques depuis Byzance⁸⁰.

En temps absolu également, l'arabisation de l'administration est marquée par les réformes marwānides et l'imposition de l'utilisation de l'arabe dans le *dīwān*. En temps relatif, l'étude de ce phénomène ne prend toute son épaisseur chronologique que lorsque le grec disparaît des écrits au IX^e siècle, que l'arabe domine l'administration à cette même période, et qu'il s'impose définitivement dans les populations locales dans la seconde moitié du XI^e siècle. Il convient de garder en tête la pertinence de cette chronologie à plusieurs vitesses pour l'étude des phénomènes exposés dans la présente recherche. Ces remarques expliquent notre choix d'une chronologie longue, les phénomènes que nous étudions, la mise en système d'une région dans un nouvel espace politique et culturel, la mutation d'une administration locale et les changements de pratiques linguistiques ne prennent pas corps selon une chronologie événementielle, mais nous placerons au fur et à mesure les jalons de ces évolutions.

La difficulté restera de ne pas proposer de ruptures strictes quand ces phénomènes évoluent de manière inégale selon les régions. Le problème est de vouloir poser une chronologie absolue à des changements qui ne sont appréhendables que dans une chronologie relative. Le choix d'une étude régionale permet d'affiner cette chronologie pour cet espace qui n'est pas forcément applicable au reste de l'Égypte. On ne se trouve ni dans la rupture, ni dans la continuité : on se place toujours entre deux, certains aspects restent et viennent fonctionner dans des nouveaux systèmes, avec de nouveaux acteurs.

⁸⁰ HEIDEMANN, « Evolving Representation », p. 150.

2. Les enjeux interdisciplinaires du corpus

2.1. Quelques archives

Sachant que nous avons défini notre optique méthodologique dans la partie précédente et notre place par rapport à l'historiographie récente, nous pouvons, à présent, présenter dans le détail, chaque type de sources disponibles à notre étude. Elles sont formées de trois groupes : des archives papyrologiques, des documents isolés que nous tenterons d'associer à leur contexte archéologique, et enfin les sources littéraires.

Les papyrus resteront tout au long de notre examen la source la plus riche sur la région. Deux archives permettent d'introduire la situation très privilégiée de cet espace sur le plan documentaire, avant de s'attarder sur quelques dossiers documentaires attachés à leur contexte archéologique. Les archives d'un certain nombre d'administrateurs de l'Hermopolite, composées de centaines, peut-être de milliers de documents en grec et en copte et datant des années 640, nous sont parvenues par le biais des achats de la collection de papyrus de Vienne. Une partie de ces archives a déjà été publiée par F. Morelli : le premier volume comprend les documents de Senouthios *anystes*, administrateur du *skelos* nord de l'Hermopolite, une division secondaire de la pagarchie⁸¹, en 642 et 643, et l'éditeur a déjà annoncé qu'il avait d'autres volumes en préparation⁸². Ce premier volume permet d'étudier avec beaucoup de détail l'appareil administratif local de l'Hermopolite dans la première décennie qui suivit la conquête islamique. Un des apports les plus riches de ces archives est de montrer les administrateurs locaux traitant les nombreuses réquisitions qui leurs ont été imposées sur leur territoire pour la construction de la nouvelle capitale : Fustāt⁸³.

Les secondes archives sont celles de Papas, pagarque d'Apollonopolis/Edfou, une région directement sous l'autorité de la capitale de la Thébaïde, Antinoé, au moment de la conquête islamique. Ces archives retrouvées dans la dite « jarre d'Edfou » lors des fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale réalisées sur le site par H. Henne entre 1921 et 1924⁸⁴. Elle contenait les papiers grecs et coptes du pagarque, des documents privés et

⁸¹ Sur les *skelê*, cf. chapitre IV, 1.2.

⁸² MORELLI (Federico), *L'archivio di Senouthios anystes e testi connessi : Lettere e documenti per la costruzione di una capitale*, CPR XXX, Vienna, 2010, p. 2.

⁸³ Sur l'envoi à Fustāt des réquisitions visibles dans ces archives malgré l'absence de détail sur la destination des réquisitions : cf. MORELLI, *L'archivio di Senouthios*, p. 75-78.

⁸⁴ HENNE (Henri), *Rapport sur les fouilles de Tell-Edfou (1921-1922)*, FIFAO 1/2, Le Caire, 1924 ; *id.*, *Rapport sur les fouilles de Tell-Edfou (1923-1924)*, FIFAO 2/3, Le Caire, 1925.

officiels, dont certains exemples, notamment dans les correspondances officielles, sont des brouillons ou des copies⁸⁵. L'intérêt particulier de ces documents pour notre étude est qu'ils sont très riches en informations sur l'administration d'Antinoé. Ils représentent l'une de nos principales sources concernant les ducs de Thébaïde pour la période umayyade. La ville d'Edfou se trouve à 546 km au sud d'Antinoé, sur la rive ouest du Nil. Les communications entre ces deux villes se faisaient principalement par bateau, à raison de 18 km par jour pour la remontée et de 27 km pour la descente, soit entre 20 et 30 jours de voyage⁸⁶. L'éditeur des documents grecs de ces archives, R. Rémondon, avait proposé de dater l'ensemble des documents au tournant du VIII^e siècle. Ils auraient ainsi été directement contemporains des documents d'Aphroditô, l'éditeur identifiant même parmi les fragments, celui d'un protocole bilingue arabe-grec⁸⁷. La datation des archives a ensuite été ajustée par J. Gascoü et K. Worp qui placent la majorité des documents entre la fin du troisième et du début du dernier quart du VII^e siècle, certains documents pouvant être datés entre 648 et 708⁸⁸. Ils excluent également de voir de l'arabe dans ces archives, le protocole en question étant en réalité un exemple de type byzantin à écriture perpendiculaire⁸⁹.

Ces deux archives apportent des informations extrêmement riches sur la Moyenne-Égypte umayyade. Cependant elles sont les seules qui soient disponibles pour toute la période pré-tulūnide et ne couvrent qu'une petite partie de la chronologie de cette recherche. La valeur des documents d'archives est révélée par les informations de contexte que chacun d'entre eux procure à la totalité de l'ensemble, par rapport aux documents isolés. Ces derniers seront néanmoins largement mobilisés et nous tenterons même de leur redonner leur contexte de production. La situation documentaire est cependant réellement différente pour la fin de la période umayyade et la période 'abbāsside, pour cette région comme pour d'autres, en raison du manque d'archives disponibles pour la seconde.

⁸⁵ Les documents grecs ont été publiés : REMONDON (Roger), *Papyrus grecs d'Apollônios Ano*, Le Caire, 1953 et doivent faire l'objet d'une republication par J. Gascoü et J.-L. Fournet. Les résultats préliminaires du déchiffrement des documents coptes apparaissent dans : MACCOULL (Leslie), « The Coptic papyri from Apollonos Ano », dans MANDILARAS (Basil G.), *Proceedings of the XVIII international Congress of Papyrology, Athens 25-30 Mai 1986*, II, Athènes, 1988, p. 141-160.

⁸⁶ REMONDON, *Papyrus grecs*, p. 82.

⁸⁷ *P.Apoll.* 105 C et D (avant 693 ou 695/96).

⁸⁸ GASCOU (Jean), WORP (Klaas A.), « Problèmes de documentation apollinopolite », *ZPE* 49 (1982), p. 83-95, surtout p. 88-89.

⁸⁹ GASCOU, WORP, « Problèmes » p. 84 ; BELL (Harold I.), « Latin in Protocols of the Arabic Period », *APF* 5 (1909-1913), p. 143-155.

2.2. Un corpus papyrologique trilingue en contexte

Au-delà des quelques archives papyrologiques disponibles, la question du devenir des nômes hermopolite (*kūrat Ašmūnayn*) et Antinoïte (*kūrat Anšinā*) entre les VII^e et IX^e siècles permet de prendre en compte une région d'Égypte qui rassemble à elle-même une grande partie des papyrus arabes parmi les documents publiés pour cette période. Les toponymes, particulièrement ceux de la région d'Ašmūnayn, sont parmi les plus courants dans les papyrus arabes connus à ce jour⁹⁰. Les papyrus grecs et coptes de cette région font l'objet du même constat, les sites de Moyenne-Égypte étant parmi les plus mentionnés dans les papyrus grecs et coptes des premiers siècles de l'Islam⁹¹. Ces derniers forment un groupe cohérent notamment au niveau des formulaires utilisés⁹². Nous tenterons donc ici de redonner son contexte à l'un des plus larges corpus papyrologiques connus en termes d'appartenance géographique pour l'Égypte des premiers siècles de l'Islam. Pour la présente recherche, les papyrus grecs, coptes et arabes ont été tout d'abord rassemblés autour des indications géographiques internes ou externes. Tout d'abord grâce aux villes et villages mentionnés dans leur texte, ou alors de leur provenance quand elle est connue. Ensuite, les parallèles avec des documents dénués de provenance ou de mention de toponymes sont proposés au fur et à mesure du développement, sur une base aussi bien chronologique que thématique.

Adolf Grohmann plaçait Ašmūnayn au coté de Kūm Iṣqāw dans la liste qu'il dresse des sites égyptiens qui ont fourni le plus important nombre de papyrus jusqu'au milieu de XX^e siècle⁹³. Les documents d'Aphroditô présentent cependant un contexte bien différent, et

⁹⁰ VERRETH (Herbert), *The provenance of Egyptian documents from the 8th century BC till the 8th century AD*, *Trismegistos online publications*, 2009, p. 235-239. Ce constat s'accroît encore pour le IX^e siècle. Jusqu'à présent, on peut compter environ 300 papyrus arabes autour des toponymes de la région d'Ašmūnayn et d'Anšinā datant des VII^e-X^e siècles, 200 papyrus grecs et environ 1 000 papyrus coptes (dont la moitié provient du monastère de Baouit).

⁹¹ Environ 2 500 textes grecs seraient édités sur 10 000 disponibles pour les VII^e-VIII^e siècles : PALME, « Political identity », p. 6, n. 31 ; HABERMANN (Wolfgang), « Zur Verteilung der papyrologischen Zeugnisse », *ZPE* 122 (1998), p. 144-160.

⁹² RICHTER (Tonio Sebastian), « The Cultivation of Monastic Estates in Late Antique and Early Islamic Egypt: Some evidence from the Coptic land leases and related documents », in BOUD'HORS (Anne), CLACKSON (James), LOUIS (Catherine), SUIPESTEIJN (Petra M.) éd., *Monastic Estates in Late Antique and Early Islamic Egypt, Ostraca, Papyri, and Essays in Memory of Sarah Clackson*, *American Studies in Papyrology* 46, Cincinnati: The American Society of Papyrologists, 2009, pp. 206.

⁹³ GROHMANN (Adolf), *From the world of Arabic papyri*, Le Caire, 1952.

proviennent apparemment d'une découverte unique, mais fortuite⁹⁴. Ils ont bénéficié de beaucoup d'attention en raison de leur datation et de l'emploi des trois langues utilisées en Égypte à cette période pour l'étude d'une même entité administrative, mais ils couvrent que les premières décennies du VIII^e siècle. La situation d'Ašmūnayn est bien différente. L'exploration clandestine du site a livré à long terme un nombre extrêmement important de documents sur une chronologie très longue. Cette exploitation du site aurait débuté au XIX^e siècle⁹⁵, et se serait intensifiée au début du XX^e siècle entre l'intervention sur le site des missions égyptiennes et allemandes (respectivement 1908 et 1929-1939)⁹⁶ et la mission du British Museum (1980-1985)⁹⁷. L'exploitation du site sur cette période pour le *sebakh* lui aurait coûté ses vestiges d'époque byzantine et islamique⁹⁸. Alors que les travaux égyptiens et allemands se sont uniquement concentrés sur l'occupation pharaonique du site, le travail des anglais a fait l'examen des vestiges de la troisième période intermédiaire (1070-712 av. J.C.) et de l'époque romaine, mais leur publication fait mention ça et là de structures ou couches « d'époque copte » : sûrement des vestiges tardo-antiques ou du début de la période islamique⁹⁹. La publication du dernier volume des fouilles anglaises propose l'examen de la céramique où la chronologie du site s'affine alors nettement¹⁰⁰. Cette étude fait même date pour la chronologie de la région et propose des résultats détaillés des céramiques de la fin du IV^e siècle au VIII^e siècle, une partie moins abondante de matériel permettant tout de même de tirer cette chronologie jusqu'au X^e siècle. La majorité de ces céramiques proviennent du centre du *tell*, dans le secteur du temple d'Amon/Thot/Hermès qui n'était bien entendu plus en usage

⁹⁴ FOURNET (Jean-Luc), éd., *Les archives de Dioscore d'Aphrodité cent ans après leur découverte*, Paris, 2008, p. 4.

⁹⁵ CUVIGNY (Hélène), « The finds of Papyri : The Archaeology of Papyrology », dans BAGNALL (Roger S.) éd., *The Oxford Handbook of Papyrology*, Oxford, 2009, p. 32.

⁹⁶ Les temples du Nouvel-Empire furent l'objet d'une mission égyptienne en 1908 : SHABAN (Mohammed), « Fouilles à Achmounéin », *ASAE* 8 (1908), p. 211-223. Les fouilles allemandes entre 1929 et 1939 sont ensuite concentrées sur des vestiges du Moyen-Empire : ROEDER (Günther), *Hermopolis 1929-1930 : Vorläufiger Bericht über die Ausgrabungen in Hermopolis 1929-1930*, Hildesheim, 1931 ; *id.*, *Hermopolis 1931 und 1932, Vorläufiger Bericht über die Deutsche Hermopolisexpedition 1931 und 1932*, Hildesheim, 1932 ; *id.*, *Hermopolis, 1929-1939, Ausgrabungen der Deutschen Hermopolis-Expedition in Hermopolis, Ober-Ägypten*, Hildesheim, 1959.

⁹⁷ SPENCER (A. Jeffrey), *Excavations at el-Ashmunein I, The Topography of the site*, Londres, 1983, p. 3-5.

⁹⁸ BAILEY (Donald M.), *Excavations at el-Ashmunein V, Pottery, Lamps and Glass of the Late Roman and Early Arab periods*, Londres, 1998, p. x.

⁹⁹ SPENCER (A. Jeffrey), *Excavations at el-Ashmunein II, The temple area*, Londres, 1989 ; *id.*, *Excavations at el-Ashmunein III, The town*, Londres, 1993 ; BAILEY (Donald M.), *Excavations at el-Ashmunein IV, Buildings of the Roman Period*, Londres, 1991.

¹⁰⁰ BAILEY (Donald M.), *Excavations at el-Ashmunein V, Pottery, Lamps and Glass of the Late Roman and Early Arab periods*, Londres, 1998, p. xi-xii.

au moment de la conquête¹⁰¹. On ne peut retracer l'occupation du site d'Ašmūnayn à la suite de cette date, il est cependant notable que la ville moderne s'est implantée au sud en périphérie du *tell*. D. Bailey précise qu'aucune trace de contexte associée aux trouvailles céramiques de la période islamique n'a été relevée dans les fouilles. Il indique cependant quelques rares vestiges de maisons tardo-antiques, qui pourraient également dater de l'époque islamique, car, comme le note l'auteur, les profils de poterie ne changent pas avec la conquête islamique. Nous ajoutons que c'est également le cas pour les formes d'habitat, comme le montrent les fouilles du village 'abbāsside de Tebtynis¹⁰².

Les fouilles d'Ašmūnayn ne sont curieusement pas connues pour avoir produit des documents, alors que dans les collections européennes et égyptiennes regorgent de papyrus et papiers rattachés à ce site. Leur découverte s'est donc effectuée en marge de l'exploration archéologique du site par les missions européennes et égyptiennes. Les ensembles cohérents et archéologiquement mis en contexte étant très peu nombreux dans l'espace égyptien, face à la profusion de documents publiés isolément, il convient de tirer avantage de ces rares groupes documentaires, archives et documents retrouvés en fouille, mais aussi des lots de documents rassemblés autour d'une même provenance dans les collections. Un site de la région d'Ašmūnayn dont l'occupation se situe au cœur de la période étudiée ici fait école dans ce sens : celui du monastère de **Baouit**. Son activité est bien attestée aux VII^e-VIII^e siècle, grâce à un large corpus de textes en parallèle d'une exploration archéologique diversifiée, et d'une chronologie céramologique qui a également fait l'objet de recherches récentes.

Le site se place à environ 40 km au sud-ouest d'Ašmūnayn sur les franges du désert libyque. Les missions archéologiques françaises actives sur le site depuis le début du XX^e siècle ont permis d'y mettre au jour les ruines du monastère d'Apa Apollô qui aurait été fondé au IV^e siècle¹⁰³. J. Clédat, E. Chassinat, Ch. Palanque et J. Maspero encadrèrent pour l'Institut français d'archéologie orientale l'extraction de *sebakh* sur le site entre 1901 et 1913, récupérant objets et vestiges alors mis au jour comprenant des textes et des sculptures en

¹⁰¹ Cf. Pl. V.

¹⁰² ROUSSET (Marie-Odile), MARCHAND (Sylvie), « Secteur Nord de Tebtynis (Fayyoun), Mission de 1999 », *AnIsl.* 34 (2000), p. 387-436 ; *id.*, FOY (Daniel), « Secteur Nord de Tebtynis (Fayyoun), Mission de 2000 », *AnIsl.* 35 (2001), p. 409-489.

¹⁰³ Sur l'occupation du site à cette haute période, cf. TORP (Hjalmar), « La date de fondation du monastère de Baouit et son abandon », *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole Française de Rome* 77, Rome, 1965, p. 153-157 ; DELATTRE (Alain), *Papyrus coptes et grecs du monastère d'apa Apollô de Baouit conservés aux Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles, Mémoire de la Classe des Lettres* 43, Bruxelles, 2007, p. 31-33, 36-41, 54-55.

grandes quantités. Ils découvrirent également deux églises et un grand nombre de cellules de moines¹⁰⁴. Ce n'est ensuite que dans les années 1970 que le Service des antiquités d'Égypte initia à nouveau des fouilles à Baouit dans le nord du *tell*, déjà exploré par J. Maspero, qui comprenait des structures d'accueil du monastère¹⁰⁵. La mission française a repris depuis 2002 dans ce secteur et le centre du *kôm* mettant au jour une troisième église¹⁰⁶. Depuis cette reprise, une prospection céramologique du site a permis de placer son occupation entre le VII^e et le XII^e siècle, les structures monastiques elles-mêmes datant surtout des VII^e et VIII^e siècle¹⁰⁷.

Il en va de même pour les textes qui datent presque exclusivement des deux premiers siècles de la présence islamique en Égypte. Aucun autre site monastique en Égypte n'a livré autant de documents que Baouit pour cette période : des papyrus grecs et coptes et des ostraca, pour la plupart coptes, mais aussi des inscriptions dans les deux langues. La combinaison des informations internes des documents et des historiques d'acquisition a prouvé toute son utilité pour rassembler les documents rattachés au monastère. Ce travail d'« archéologie muséale », comme l'a appelé S. Clackson¹⁰⁸, a permis aujourd'hui de rassembler environ 500 papyrus¹⁰⁹, 100 ostraca, pour la plupart conservés dans des collections

¹⁰⁴ CLEDAT (Jean), *Le monastère et la nécropole de Baouit*, vol. 1, MIFAO 12, Le Caire, 1904 ; *id.*, *Le monastère et la nécropole de Baouit : Saison de fouille avril-mai 1903*, vol. 2/1, MIFAO 39, Le Caire, 1916 ; *id.*, *Le monastère et la nécropole de Baouit*, notes mises en œuvre et éditées par Dominique BENAZETH et Marie-Hélène RUTSCHOWSCAYA avec des contributions d'Anne BOUD'HORS, Renée-Georges COQUIN, Eliane GAILLARD, , MIFAO 111, Le Caire, 1999 ; CHASSINAT (Emile), *Fouilles à Baouit, Mémoire des membres de l'Institut Français d'archéologie orientale* 13, Le Caire, 1911 ; MASPERO (Jean), DRIOTON (Etienne), *Fouilles exécutées à Baouit*, MIFAO 59, le Caire, 1931-1943. Pour une histoire détaillée de ces missions archéologiques, cf. DELATTRE, *Papyrus coptes et grecs du monastère*, p. 30-31.

¹⁰⁵ ABDAL-TAWAB (Abdal-Rahman), GROSSMANN (Peter), *Archaeological Researches of the Egyptian Antiquities Organisation in Christian Monuments of Upper and Lower Egypt*, à paraître. Le secteur fouillé pendant cette mission est noté sur la carte publiée dans BENAZETH (Dominique), HERBICH (Tomasz), « Le kôm de Baouit. Etapes d'une cartographie », BIFAO 108 (2008), fig. 7 et 21.

¹⁰⁶ Les rapports préliminaires de cette mission codirigée par l'Institut français d'archéologie orientale et le Musée du Louvre sont publiés chaque année dans le « Rapport d'activité » à la fin du BIFAO, également disponible sur : <http://www.ifao.egnet.net/ifao/recherche/rapports-activites/>

¹⁰⁷ MARCHAND (Sylvie), MAROUARD (Grégory), « Survey du monastère d'aba Apollô de Baouit : Données archéologiques et analyses préliminaires de la céramique et du verre des ermitages de la montagne », à paraître.

¹⁰⁸ CLACKSON (Sarah J.), « Museum archaeology and Coptic papyrology : The Bawit papyri », dans IMMERZEEL (Matt), VAN DER VLIET (Jacques), *Coptic studies on the threshold of a new millennium I, Proceedings of the Seventh International Congress of Coptic Studies, Leiden, 27 August-2 September 2000*, Louvain, 2004, p. 477-490.

¹⁰⁹ Depuis 2000, quatre monographies ont été consacrées aux textes grecs et coptes du monastère de Baouit : CLACKSON (Sarah J.), *Coptic and Greek texts relating to the Hermopolite monastery of Apa Apollo*, Oxford, 2000 ; *id.*, *It is our father who writes : Orders from the monastery of Apollo at Baouit*, ASP 48, New Haven, 2009 ; BOUD'HORS (Anne), *Ostraca grecs et coptes des fouilles de Jean Maspero à Baouit : O.Bawit* MIFAO 1-67 et O.Nancy, BEC 17, Le Caire, 2004 ; DELATTRE, *Papyrus coptes et grecs du monastère*, p. 117-124 : liste également tous les documents publiés rattachés au monastère.

occidentales s'ajoutant aux 1300 inscriptions grecques et coptes¹¹⁰ découvertes sur le site du monastère d'Apa Apollô de Baouit ou Titkoo¹¹¹. En parallèle de cette masse de documentation grecque et copte, quelques documents arabes viennent également compléter l'image du monastère¹¹². Ce corpus rattaché au monastère présente un travail pionnier pour le rattachement des documents de collections à leur contexte de découverte. Nous voulons ici suivre le même chemin en rassemblant les documents concernant l'histoire de la région à l'époque médinoise, umayyade et 'abbāsside à laquelle le monastère était rattaché administrativement et économiquement.

Les fouilles du village d'Akoris, un village de la rive est du Nil ont également mis au jour du matériel d'époque islamique. Les missions françaises au début du xx^e siècle et les missions japonaises depuis le début des années 1980 se sont principalement concentrées sur les vestiges pharaoniques et plus récemment sur ceux de la période ptolémaïque¹¹³. Elles ont néanmoins révélées une occupation du début de l'époque islamique représentée par des documents grecs et coptes datant à nouveau du viii^e siècle. Ces documents ont été édités par J. Jarry, mais les nombreux problèmes que pose le déchiffrement qu'il propose ont été notés à maintes reprises¹¹⁴. Les papyrus comme les vestiges céramiques de cette période documentent surtout les activités agricoles et artisanales du village : la production d'huile d'olive, de farine, de textiles, de céramiques et la transformation des métaux¹¹⁵. Le codex fiscal hermopolite publié par J. Gascou et datant du début du vii^e siècle apporte des informations

¹¹⁰ DELATTRE, *Papyrus coptes et grecs du monastère*, p. 34-36.

¹¹¹ Sur l'identification de ces deux toponymes, cf. GASCOU (Jean), « Documents grecs relatifs au monastère d'Abba Apollôs de Titkôis », *Anagennesis* 1 (1981), p. 219-30 ; CLACKSON, *Coptic and Greek texts*, p. 5-6.

¹¹² CLACKSON (Sarah J.), SUPESTEIJN (Petra M.), « A Mid-Eight-Century Trilingual Tax Demand related to the Monastery of Apa Apollo at Bawīt », dans BOUD'HORS (Anne), CLACKSON (James), LOUIS (Catherine), SUPESTEIJN (Petra M.) éd., *Monastic Estates in Late Antique and Early Islamic Egypt, Ostraca, Papyri, and Essays in Memory of Sarah Clackson, American Studies in Papyrology* 46, Cincinnati, 2009, p. 102-121 ; SUPESTEIJN (Petra M.), « Multilingual Archives and Documents in Post-Conquest Egypt », dans PAPACONSTANTINO (Arietta), *The Multilingual experience in Egypt, from the Ptolemies to the Abbassids*, 2010, p. 105-124.

¹¹³ SUTO (Yoshiyuki), « Akoris : An Archaeology of the Chora in Ptolemaic Egypt », *JSL* 8 (2012), p. 19-31.

¹¹⁴ KYŌKAI (Kodaigaku), *Akoris : Report of the Excavations at Akoris in Middle Egypt, 1981-1992*, Kyoto, 1995, p. 326-379 ; HAGEDORN (Dieter), WÖRPER (Klaas A.), « Greek Tax Receipts from Late-Byzantine Akoris », *ZPE* 140 (2002), p. 159-162 ; KRUIT (Nico), WÖRPER (Klaas A.), « Remarks on Some Texts from Akoris », *ZPE* 140 (2002), p. 155-158 ; MORELLI (Federico), SCHMELZ (Georg), « Gli ostraka di Akoris n. 19 e 20 e la produzione di κοῦφα nell'area del tempio Ovest », *ZPE* 139, 2002, p. 127-137 ; FOURNET (Jean-Luc), « Encore Akoris », *ZPE* 142 (2003), p. 189-196 ; DELATTRE (Alain), « Cinq entagias coptes », *APF* 54/1 (2005), p. 79-86.

¹¹⁵ DIXNEUF (Delphine), *Amphores égyptiennes : Production, typologie, contenu et diffusion (III^e siècle avant J.C. – IX^e siècle après J.C.)*, *Études Alexandrines* 22, Alexandrie, 2011, p. 158-159 ; MORELLI, SCHMELZ, « Gli ostraka di Akoris », p. 127-137 ; KAWANISHI (Hiroyuki), TSUJIMURA (Sumiyo), *Akoris 1997, Preliminary Report*, Tsukuba, 1998, p. 15-17.

supplémentaires sur le paysage chrétien du site, identifiant une église ou martyrium des « saints martyrs de Tḥnις (un autre nom de la ville) », mais aussi quatre monastères : celui des Salamites, de Iōannēs fils de Germanos, de l'Abba Antōnios et de l'Apa Anastasios¹¹⁶.

En ce qui concerne **Antinoé/Anṣinā**, l'exploration archéologique de la ville n'a pas non plus permis de produire une image cohérente de son occupation, que ce soit pour la période antique ou la période médiévale. Le développement de l'industrie sucrière dans la région fut dévastateur pour les sites archéologiques environnants, et spécialement pour Antinoé. Les pierres du site ont été massivement collectées pour construire les sucreries d'Abū Qurqās, à une vingtaine de kilomètres au nord. Ce démembrement des monuments antiques, eut également pour conséquence de détruire les contextes archéologiques et vestiges environnants, notamment les constructions en briques crues¹¹⁷. Le *kôm* a aujourd'hui un réel aspect éclaté, ce qui n'empêche pas les missions archéologiques de continuer leurs travaux sur certains secteurs, mais elles se concentrent surtout autour des quelques monuments bâtis de pierre encore conservés sur le site.

L'exploration de la ville commença avec A. Gayet à la fin du XIX^e siècle sur la nécropole de la Basse-Epoque au nord de la ville¹¹⁸. Il y a découvert des quantités de matériel impressionnantes qui concernent peu la période considérée ici, tout comme les campagnes successives menées par des missions allemandes, anglaises et italiennes à partir du début du XX^e siècle¹¹⁹. Les missions organisées depuis les années 1930, de manière plus ou moins discontinue, par l'Istituto papirologico G. Vitelli de Florence ont cependant mis au jour ces dernières années des structures datant de la fin de l'Antiquité, des monuments funéraires, mais aussi un complexe dédié au saint Colluthos et à son oracle. Ces vestiges se placent au nord l'enceinte romaine de la ville, l'investigation de ce secteur ayant permis de livrer un nombre de découvertes directement utiles à notre propos. Les papyrus et monnaies arabes qui y ont été retrouvés présentent une contribution inédite à notre connaissance de la culture matérielle de

¹¹⁶ GASCOU (Jean), *Un codex fiscal hermopolite (P. Sorb. II 69)*, *American Studies in Papyrology* 32, Atlanta, 1994, p. 60.

¹¹⁷ BAILEY (Donald M.), SNAPE (Steven), *The Great Portico at Hermopolis Magna : Present State and Past Prospects*, Londres, 1988, p. 18 ; BAILEY (Donald M.), « A ghost Palaestra at Antinoopolis », *JEA* 85 (1999), p. 235-239.

¹¹⁸ CALAMENT (Florence), *La révélation d'Antinoé par Albert Gayet, Histoire, archéologie, muséographie I*, *BEC* 18, Le Caire, 2005, p. 95-162.

¹¹⁹ CALAMENT, *La révélation d'Antinoé*, p. 608-612.

la région, malgré la perte de leur contexte archéologique précis¹²⁰. Les papyrus arabes retrouvés à Anṣinā forment l'un des rares lots documentaires arabes encore attachés à leur contexte, même si le détail de leur découverte est perdu. Un nombre non négligeable de stèles funéraires grecques, coptes et arabes renseignent également sur la période qui nous intéresse, mais aussi un bon nombre de documents coptes tardifs¹²¹. Ces trouvailles documentaires réalisées sur le site, sans que leur contexte archéologique n'ait été consigné, renseignent bien plus sur les pratiques locales de l'écrit que sur l'histoire de la ville ou de son administration, mais elles permettent d'assoir la chronologie de son occupation notamment pour les IX^e et X^e siècles. Ces découvertes permettent également de contester une idée couramment acceptée selon laquelle l'occupation de la ville d'Anṣinā se déplace à la suite de la conquête islamique vers le sud de la ville romaine, où des établissements monastiques ont été révélés¹²². Ce secteur est souvent appelé *madīnat Anṣinā*, suivant la tradition locale. Il a été prospecté en 2005 par Alison Gascoigne et daterait du VIII^e siècle¹²³. Il se peut que l'implantation autour de la ville romaine se soit diversifiée à l'époque islamique. Cependant, en l'absence d'investigation archéologique directe de ces secteurs nord et sud, comme des secteurs compris dans l'enceinte romaine au centre du site, on ne peut conclure une telle chose au-delà de ces découvertes de documentation arabe au nord de la ville.

En marge des principaux sites de notre étude, un grand nombre de sites dits « chrétiens », qui attestent d'une implantation monastique de taille plus ou moins importante, ont fait l'objet de relevés architecturaux, épigraphiques et iconographiques sans qu'une investigation archéologique ne vienne préciser leur occupation. Ces sites ne sont pour la plupart jamais mentionnés dans les sources documentaires, littéraires ou même hagiographiques, mis à part les monastères les plus importants. Ils sont pour la plupart de petites implantations à caractère monastique dans la montagne des rives est et ouest réutilisant

¹²⁰ Une quarantaine de documents et fragments arabes ont été découverts à Antinoé par la missions italienne de l'*Istituto Papyrologico G. Vitelli*, dans la dite nécropole nord du site entre 1982 et 2005 qui seront publiés par l'auteur. La publication récente des monnaies trouvées dans ce même secteur fournit le seul corpus connu pour l'étude de la vallée du Nil des débuts de l'Islam : CASTRIZIO (Daniele), *Le monete delle Necropole Nord di Antinopolis (1937-2007), Scavi e Materiali II*, Florence, 2010.

¹²¹ DELATTRE (Alain), « Textes coptes et grecs d'Antinoé », dans PINTAUDI (Rosario), *Antinopolis, Scavi e Materiali I, Istituto Papirologico "G. Vitelli"*, Florence, 2008, p. 131-162.

¹²² ABDAL-TAWAB (Abdal-Rahman), GHATTAS (Mohammed), GROSSMANN (Peter), « Preliminary report on the excavation of the Monastic Complex of the South of Antinopolis », *BSAC* 40 (2001), p. 35-52.

¹²³ Cette prospection sera publiée prochainement, elle est mentionnée dans : GASCOIGNE (Alison), « Early Islamic Provincial Urbanism in Egypt: Surveys of Tinnis and Ansina », *Annual Report 2003-2004, McDonald Institute for Archaeological Research* p. 46. <http://www.mcdonald.cam.ac.uk/reports/miar-report-2004.pdf>

des tombes pharaoniques et carrières anciennes¹²⁴. L'attrait pour le christianisme primitif a fait que nombre de ces sites chrétiens ont reçu une datation trop ancienne. C'était le cas d'un des plus importants complexes monastiques de Haute-Égypte, le monastère thébain d'Épiphane installé dans le temple funéraire de Ramsès III à Medinet Abou. La chronologie de ce monastère a pu être ajustée, tout d'abord par C. Thirard, grâce au terrain et aux découvertes documentaires sur le site¹²⁵, puis par une grande découverte documentaire dans la région : les archives de Frangé datant du début du VIII^e siècle et retrouvés dans la tombe thébaine TT29¹²⁶. La même méthode peut être appliquée à la région étudiée dans la présente recherche, ce couple d'exploration de terrain et du corpus documentaire peut être appliqué dans de nombreux cas à l'étude de ces sites chrétiens qui, pour certains, pourront être redatés¹²⁷.

La prospection systématique des sites commence également à être appliquée à des régions de plus en plus vastes. Un des exemples pertinents pour notre étude est la prospection en cours consacrée aux sites chrétiens de la rive est du Nil autour d'Anṣīnā¹²⁸. S. Björnesjö a également fourni une liste de sites où elle avait pu, par une prospection préliminaire, identifier une occupation postérieure à la conquête islamique, qu'elle soit plus ou moins récente¹²⁹. Elle indique que, pour de nombreux sites dont l'abandon était traditionnellement placé à la suite de la conquête islamique, car on n'y retrouvait pas la culture matérielle étiquetée comme « islamique », cet abandon coïncide effectivement avec un tournant dans l'aspect de la culture matérielle, mais il se place plutôt au IX^e siècle.

¹²⁴ Ces implantations sont très nombreuses autour d'Anṣīnā où la seule occupation possible, sur cette rive très étroite, est la colonisation de la chaîne arabique. Sur la rive ouest, on rencontrera bien plus les grands monastères tels ceux de Dayr Abou Fana, de Baouit et plus tard de Dayr al-Muharraḡ. L'étude du père Martin sur le sujet décrit bien la profusion de sites dans cette région, cette étude s'arrête cependant à la configuration chrétienne de la région : MARTIN (Maurice), « La province d'Ašmūnayn : Historique de sa configuration religieuse », *AnIsl* 23 (1987), p. 1-29.

¹²⁵ THIRARD (Catherine), « Le monastère d'Épiphane à Thèbes : Nouvelle interprétation chronologique » dans BOUD'HORS (A.), GASCOU (G.), VAILLANCOURT (D.) éd., *Études coptes IX, Cahiers de la Bibliothèque Copte* 14, Strasbourg, 2006, p. 367-74 et pl. VIII.

¹²⁶ BOUD'HORS (Anne), « L'apport des papyrus postérieurs à la conquête arabe pour la datation des ostraca coptes de la tombe TT29 », dans SIJPESTEIJN (Petra), SUNDELIN (Lennart), TORALLAS TOVAR (Sofia), ZOMENO (Amalia), *From al-Andalus to Khurasan: Documents from the Medieval Muslim world*, Leyde, 2007, p. 115-129.

¹²⁷ C'est sûrement le cas de la plupart des sites identifiés dans : MARTIN, « La province d'Ašmūnayn », p. 1-29.

¹²⁸ Ce projet est mis en œuvre par G. van Loon et H. Willem autour de la mission archéologique de Dayr al-Barša (10km au sud d'Anṣīnā) : <http://www.arts.kuleuven.be/bersha/>

¹²⁹ BJÖRNESJÖ (Sophia), « La Moyenne-Égypte : Exemple d'une approche archéologique dans une province égyptienne », dans GAYRAUD (Roland-Pierre) éd., *Colloque international d'archéologie islamique*, Le Caire 3-7 février 1993, *TAEI* 36, Le Caire, 1998, p. 297.

Les recherches consacrées à l'archéologie de la fin de l'Antiquité et des débuts de l'Islam dans l'Égypte rurale ont ainsi bien plus porté sur le matériel de fouille que sur le terrain lui-même. Les travaux consacrés à la céramologie et aux tissus présentent un intérêt particulier en raison de l'identification d'ateliers de production dans la région étudiée¹³⁰. Plusieurs hypothèses ont également été proposées pour la production de papyrus dans la région. Elles restent difficiles à vérifier, mais elles présenteraient un grand intérêt pour notre étude, notamment pour la production de protocoles sur les papyrus, qui attestent d'une production contrôlée par l'État et qui furent l'un des premiers documents administratifs à porter de l'arabe¹³¹.

Une partie des efforts de ces dernières décennies a également été de révéler la culture matérielle des débuts de l'Islam, qui passait inaperçue dans une logique de recherche où l'on pensait que la conquête islamique devait avoir immédiatement changé les modes de production et leurs références culturelles. Comme nous l'avons déjà indiqué, le VII^e siècle est resté pendant longtemps le siècle invisible en archéologie, son matériel étant systématiquement attribué à la période tardo-antique. Les découvertes de la fouille de 'Iṣṭabl 'Antar, le quartier sud-ouest du Fuṣṭāṭ, a apporté un panel d'ajustements dans les interprétations culturelles et chronologiques de la culture matérielle des trois premiers siècles de l'Islam¹³². Pour la région considérée, les études de céramologie ont été extrêmement actives en raison des multiples chantiers organisés dans les dernières décennies. Les prospections céramologiques réalisées dans la région ont rayonné autour de ces sites où des missions archéologiques sont actives. Ces chantiers avaient comme but avoué la plupart du temps l'étude de différentes périodes de l'Antiquité. Cependant, l'avantage des études de céramologie, quand elles sont attachées à une fouille, est qu'on opère beaucoup moins de sélection chronologique que sur d'autres matériaux. En effet leurs résultats permettent d'évaluer la chronologie globale de l'occupation des sites, et constituent souvent un point de départ de l'investigation archéologique¹³³. Les papyrus sont également souvent conservés

¹³⁰ BALLET (Pascale), « De l'Empire Romain à la conquête arabe. Les productions céramiques égyptiennes », dans DEMIANS D'ARCHIMBAUD (Gabrielle), *La céramique médiévale en Méditerranée, Actes du VI^e congrès de l'AIECM2, Aix-en-Provence, 13-18 novembre 1995*, Aix-en-Provence, 1997, p. 53-61 ; DIXNEUF, *Amphores égyptiennes*.

¹³¹ *P.Cair.Arab.* II 117-118 r°, 3 ; v°, 3 (Ašmūn ?, VIII^e/IX^e siècle) mentionne Ramāḥ b. Yūsuf, le surveillant (*mutawakkil*) du ṭirāz d'Ašmūn et Anšinā qui pourrait produire des papyrus ou des tissus.

¹³² Cf. l'introduction de S. Denoix dans le premier volume publié de la fouille : RODZIEWICZ (Elżbieta), *Fustat I - Bone Carvings from Fustat - Iṣṭabl 'Antar. Excavations of the Institut français d'archéologie orientale in Cairo 1985-2003*, Le Caire, 2012, p. ix-xxxi.

¹³³ DIXNEUF (Delphine), *Amphores égyptiennes : Production, typologie, contenu et diffusion (III^e siècle avant J.C. – IX^e siècle après J.C.)*, *Études Alexandrines* 22, Alexandrie, 2011.

dans ce type de cadre et ils restent, avec la céramique, le principal type de matériel qui a été étudié pour la région et la période qui nous intéresse.

En dehors de la céramique, des monnaies et des papyrus, quelques autres types de matériel ou sources écrites nous seront utiles, mais certaines nous sont parvenues en plus petite quantité : sceaux, estampilles de verre, et inscriptions en sont quelques exemples. Les sceaux dont nous disposons sont en argile¹³⁴. Ceux qui peuvent être rattachés à la région ont tous été retrouvés attachés à un papyrus qu'ils servaient à sceller. Les estampilles de verre, permettant de contrôler les poids et les mesures des marchandises commercées, tout comme les monnaies, étaient émises par l'État et mentionnent des membres clés de l'administration provinciale¹³⁵.

¹³⁴ Quelques rares exemples de sceaux de bronze nous sont également parvenus pour l'Égypte, ils portent tous l'inscription « *min ahl miṣr* » : ROBINSON (Chase), « Neck-sealing in Early Islam », *JESHO* 48/3 (2005), p. 424 ; WALKER (John), *A Catalogue of the Arab-Byzantine and post-Reform Umayyad Coins*, London, 1956, p. 295 ; PORTER (Venetia), « Islamic seals, part 1 », dans COLLON (Dominique) éd., *7000 Years of Seals*, Londres, 1997, p. 182, 201.

¹³⁵ MORTON (Alexander H.), *A Catalogue of Islamic Glass Stamps in the British Museum*, Londres, 1985, p. 11-12.

2.3 Quelle place pour les sources littéraires et narratives ?

En dehors des papyrus et des vestiges archéologiques, le choix de cette région permet de prendre pour objet d'étude un espace qui dépasse nettement l'horizon des recherches consacrées au début de l'Islam en Égypte¹³⁶. La raison en est qu'elle apparaît très peu dans la tradition islamique. La production des sources littéraires étant principalement liée aux élites des milieux urbains, elles ne se tournent que très rarement vers les régions rurales. Les sources byzantines se concentrent principalement sur Alexandrie en tant que siège du patriarche, et parfois sur les villes du Delta qui constituent son arrière-pays¹³⁷. Les sources chrétiennes composées à la suite de la conquête islamique ne changent pas cette tendance. Elles se tournent progressivement vers le nouveau centre politique, Fustāt, mais restent principalement liées à Alexandrie, où les patriarches se maintiennent jusqu'au début de l'époque fātimide¹³⁸. Nous présenterons ici les sources littéraires nécessaires pour l'étude de la région, elles sont contemporaines ou proches de la chronologie considérée.

L'examen détaillé des sources chrétiennes utiles à l'étude de l'histoire de l'Égypte byzantine et médiévale au début de l'ouvrage d'E. Wipszycka sur les moines et communautés monastiques d'Égypte rend bien compte des problèmes méthodologiques que peut poser ce corpus¹³⁹. Les remaniements que présentent les manuscrits qui nous sont parvenus rendent l'utilisation de ces textes assez délicate. Certaines de ces œuvres sont cependant essentielles pour l'étude de la géographie monastique et le corpus reste globalement utile à notre recherche sur la place de la région dans la mémoire collective chrétienne.

Quelques œuvres de voyageurs chrétiens présentent également un intérêt notable pour notre propos. Jean Moschos (vers 550-634), moine chalcédonien originaire de Cilicie, voyage à plusieurs reprises en Égypte. Il commence par passer 10 ans dans le Sinaï à partir de 578-9. Il séjourne ensuite dans la vallée à entre 607 et 614 alors que les armées sassanides approchent de l'Égypte. Il part donc pour Constantinople où il rédige le *Patrum*, connu sous le nom de *Pré Spirituel* qui décrit dans certaines parties ses voyages en Égypte, notamment dans

¹³⁶ Seule Ašmūnayn bénéficie d'un court article dans l'*Encyclopédie de l'Islam* : FU'ĀD SAYYID (Ayman), « Al-Ušmūnayn », *EI*² X (2000), 988-989.

¹³⁷ PALME, « Political identity », p. 7, n. 38

¹³⁸ Voir l'exemple de l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* et des événements de la conquête dans : DEN HEIJER (Johannes), « La conquête arabe vue par les historiens coptes », dans DECOBERT (Christian) éd., *Valeur et distance, Identités et sociétés en Égypte*, Paris, 2000, p. 227-245.

¹³⁹ WIPSZYCKA (Ewa), *Moines et monastères en Égypte (IV^e-VIII^e siècles)*, *The Journal of Juristic Papyrology Supplement* 9, Varsovie, 2009, p. 9-68.

la région d'Antinoé. E. Wipszycka note tout particulièrement la validité des informations de Jean Moschos sur la géographie monastique que nous mettrons à profit¹⁴⁰.

Une des sources égyptiennes composées en milieu chrétien apparaît particulièrement utile pour le début de la période considérée : la *Chronique* de Jean, évêque de Nikiou, composée dans la seconde partie du VII^e siècle. Le texte de cet évêque du Delta du Nil a été longuement déprécié en raison des opinions de l'auteur souvent jugées plus éclairées par les controverses de l'élite byzantine que par le déroulement des événements, mais aussi à cause des traductions successives par lesquelles le texte est passé avant de nous parvenir dans sa version éthiopienne¹⁴¹. Les historiens de la conquête de l'Égypte ont donc souvent rejeté ce texte, à l'image d'A. Butler qui trouvait sa trame confuse à la suite de ces nombreuses traductions et remaniements¹⁴². En tant que chronique, A. Stratos, suivi par R. Hoyland, est d'avis qu'elle est de qualité médiocre, elle ne présente pas d'innovation particulière pour ce genre littéraire. Ils indiquent néanmoins tous deux l'intérêt du texte pour l'histoire égyptienne¹⁴³. C'est précisément pour cette raison que nous vantons également sa valeur, qui a été révélée par les travaux de J.M. Carrié où il confronte le texte aux informations données par les papyrus, confirmant la familiarité de l'auteur avec le contexte égyptien et ses administrateurs¹⁴⁴.

L'Histoire des Patriarches d'Alexandrie, qui nous est parvenue dans sa traduction arabe datant du XI^e siècle, se révèle également utile pour les informations qu'elle donne sur les hauts administrateurs de l'État islamique, principalement le gouverneur et le directeur des finances, mais aussi sur la réception de leurs mandats par l'élite chrétienne d'Égypte. Cette source ne parle cependant pas du tout des sites chrétiens de la région. L'exemple de Baouit est tout à fait représentatif, les seules sources littéraires chrétiennes qui le mentionnent sont les

¹⁴⁰ WIPSYCKA (Ewa), *Moines et monastères en Égypte (IV^e-VIII^e siècles)*, *The Journal of Juristic Papyrology Supplement* 9, Varsovie, 2009, p. 44-46.

¹⁴¹ PALME, « Political identity », p. 5, met également en doute la chronologie des événements et les informations prosopographiques données par ce texte.

¹⁴² BUTLER (Alfred J.), *The Arab Conquest of Egypt and the Last Thirty Years of the Roman Domination*, 1^{ère} éd., Oxford, 1902 ; 2^e éd. augmentée par P.M. Fraser, Oxford, 1978, p. 218, 268, 233, 532.

¹⁴³ STRATOS (Andreas N.) *Byzantium in the 7th century* 2, Amsterdam, 1972 p. 219-220 ; HOYLAND (Robert G.), *Seeing Islam as Others saw it: A Survey and Evaluation of Christian, Jewish and Zoroastrian Writings in Early Islam*, *SLAEI* 13, Princeton, 1997, p. 153.

¹⁴⁴ CARRIE (Jean-Michel), « Jean de Nikiou et sa Chronique : une écriture « égyptienne » de l'histoire régionale ? », dans GRIMAL (Nicolas), BAUD (Michel) éds., *Événement, récit, histoire officielle. L'écriture de l'histoire dans les monarchies antique* (Colloque Paris, Collège de France, 24-25 juin 2002), Paris, 2003, p. 155-172 ; *id.* « Séparation ou cumul ? Pouvoir civil et autorité militaire dans les provinces d'Égypte de Gallien à la conquête arabe », dans *id.* & DUVAL (Noël), *Les gouverneurs de province dans l'Antiquité tardive*, *Antiquité tardive* 6, Turnhout, 1998, p. 119-121 ; HOWARD-JOHNSTON (James), *Witnesses to a World Crisis: Historians and Histories of the Middle East in the Seventh Century*, Oxford, 2010, p. 181-189.

sources hagiographiques qui indiquent sa fondation par le saint Apollô. Elles sont datées des IV^e et V^e siècles et se placent ainsi chronologiquement en retrait de l'objectif de la présente étude par rapport sources documentaires qui sont elles, datées des VII^e et VIII^e siècles¹⁴⁵.

En ce qui concerne, l'*Histoire des Églises et Monastères d'Égypte* attribuée à Abū Ṣāliḥ/Abū al-Maqārīm et composée au XIII^e siècle, elle n'est connue que par le manuscrit édité par B. T. Evetts¹⁴⁶. Le scribe qui l'a copié admet lui-même qu'il a échoué à résumer le texte et explique les nombreux problèmes que pose sa lecture¹⁴⁷. L'œuvre ne donne également que très peu d'information utilisable pour la période considérée sur les sites monastiques de la région.

En ce qui concerne la tradition islamique, nous accorderons un intérêt particulier aux sources les plus anciennes et principalement aux trois représentants de l'école égyptienne pré-fātimide dont la valeur et la complémentarité a été démontrée par S. Bouderbala¹⁴⁸. Elles comprennent un *futūḥ* (littérature sur la conquête) et deux dictionnaires biographiques. Leur point de vue se concentre, de manière caractéristique, sur la communauté musulmane de l'Égypte de cette période, ses grands hommes et leurs accomplissements. La première œuvre est la plus ancienne composition égyptienne préservée : le *Futūḥ Miṣr wa aḥbāruhā* d'Ibn 'Abd al-Ḥakam (803-871) « La conquête de l'Égypte et récits qui s'y rapportent ». Elle est non seulement une compilation ancienne rédigée vers le milieu du IX^e siècle, mais elle puise ses informations dans une tradition proprement égyptienne, notamment celle d'Ibn 'Ufayr al-Anṣārī (763-840) dont l'ouvrage, *al-Aḥbār*, est abondamment citée dans les ouvrages postérieurs¹⁴⁹. L'œuvre est consacrée à la conquête de l'Égypte et de l'Afrique du nord et donne le récit de l'installation de la première communauté musulmane d'Égypte. Elle est la seule à avoir été composée au cours de la période sur laquelle porte cette recherche.

Al-Kindī (m. 966) compose ensuite dans la première moitié du X^e siècle un dictionnaire biographique restreint aux gouverneurs et juges d'Égypte, depuis la conquête jusqu'aux dernières années de vie de l'auteur, le *Kitāb al-Wulāt wa al-Qudāt*. Cette œuvre est

¹⁴⁵ TORP, « La date de fondation », p. 153-157 ; DELATTRE, *Papyrus coptes et grecs du monastère*, p. 31-33, 36-41, 54-55.

¹⁴⁶ DEN HEIJER (Johannes), « The Composition of the *History of the Churches and Monasteries of Egypt* : Some preliminary remarks », dans JOHNSON (David W.) ORLANDI (Tito), *Acts of the fifth international congress of Coptic studies II*, Rome, 1993, p. 209-219..

¹⁴⁷ Abū Ṣāliḥ al-Armanī (XIII^e siècle), *The Churches and Monasteries of Egypt and some Neighbouring Countries* (B.T.A. Evetts, éd.) Oxford, 1895, p. xii.

¹⁴⁸ BOUDERBALA, *Ġund Miṣr*, p. 22-68.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 36-39.

donc d'une valeur inestimable pour l'étude de l'administration des débuts de l'Islam en Égypte et fait écho en de nombreux points aux informations données par les papyrus. Les nombreux parallèles que nous aurons l'occasion de tisser entre les papyrus et l'œuvre d'al-Kindī permettent de mettre en évidence le scrupuleux travail de compilation de cet auteur qui eut certainement accès à des archives administratives de première main pour la composition de son œuvre¹⁵⁰.

Enfin, Ibn Yūnus (894-958) clôt cette école égyptienne pré-fatimide en offrant le premier dictionnaire biographique consacré aux grandes figures de l'Islam en Égypte depuis la conquête jusqu'à son époque, sous le nom de *Tārīḥ Miṣr*, « Histoire de l'Égypte ». Son texte ne nous est pas parvenu sous forme d'un manuscrit unique, mais il a été reconstitué en 2000 par un chercheur égyptien, 'A. 'Abd al-Fattāḥ grâce aux citations qu'en faisaient d'autres œuvres de la tradition islamique¹⁵¹.

Comme pour nos deux autres groupes de sources, documentaires et archéologiques, les sources littéraires posent leurs propres problèmes de lecture, mais les informations qu'elles donnent sont loin d'être inutilisables. Il convient de noter au préalable que ces sources posent les trois problèmes suivants :

- Elles présentent certains événements au cœur d'une réinterprétation qui répond aux codes de leur époque de rédaction. Un exemple de ce phénomène se tient dans la présentation de la conquête de l'Égypte par traité ou par force qui déciderait les règles d'imposition des populations conquises¹⁵². Un autre se trouve dans la présentation du changement de la langue du *dīwān* sous les Marwanides par al-Kindī, il indique que le *dīwān* passa du copte à l'arabe et non du grec à l'arabe car à l'époque où il rédigea son livre des gouverneurs, au milieu du X^e siècle, la seule autre langue encore en usage en Égypte était le copte.
- Elles attribuent de nombreuses mesures à certaines personnes plutôt qu'à d'autres. Les sources historiographiques arabes les plus anciennes ont, par exemple, pour volonté de faire remonter la création de toutes les institutions fécondes des origines au second calife 'Umar b. al-Ḥaṭṭāb¹⁵³. Moshé Sharon, ayant avancé cette idée, place son

¹⁵⁰ AL-QĀDĪ (Wadād), « An Umayyad Papyrus in al-Kindī's *Kitāb al-Qudāt*? », *Der Islam* 84 (2008), p. 200-245.

¹⁵¹ Ibn Yūnus (m. 958), *Tārīḥ Ibn Yūnus al-Miṣrī*, 2 vols ('A. 'Abd al-Fattāḥ éd.), Beyrouth, 2000.

¹⁵² Cf. Chapitre II, 1.1.

¹⁵³ SHARON (Moshé), « The Military Reforms of Abū Muslim, their Background and Consequences », dans *id.* éd., *Studies in Islamic History and Civilization in Honour of Professor David Ayalon*, Jérusalem/Leyde, 1986, p. 115.

argumentation au niveau de la formation du *dīwān al-ġund*, la chancellerie de l'armée, qui assurait le paiement des combattants et de leur famille au terme de leur installation en Égypte. Il remet en cause sa création uniforme dans toutes les provinces de l'Empire par 'Umar en mettant en avant l'exemple de tribus installées en Syrie après la conquête qui ne reçurent le *'aṭā* que sous les Marwānides. Ces derniers auraient sûrement uniformisé ce système également dans un but de pacification. Cet exemple, repris également par S. Bouderbala dans son examen du *dīwān al-ġund*¹⁵⁴, devrait pousser à un réexamen de la formation du *dīwān* d'Égypte au cours de la période umayyade comme celui que nous présenterons dans le Chapitre III pour le *dīwān al-ḥarāg*. Nous montrerons également que pour la Haute-Égypte de nombreux épisodes liés à la conquête sont systématiquement placés dans les mains de 'Abd Allāh b. Sa'd.

- Les catégories ethniques, culturelles et confessionnelles qu'elles utilisent sont arbitraires et exclusives, alors que les documents présentent beaucoup de perméabilité de ce point de vue¹⁵⁵.

Le Ṣa'īd dans son ensemble, est presque totalement absent de ces sources islamiques pendant tout le siècle umayyade, une fois le récit de la conquête achevé. Au-delà de l'historiographie égyptienne, on se trouve parfois même dans une situation encore plus critique. Ṭabarī, le grand chroniqueur de l'empire 'abbāsside, évince par exemple totalement la conquête de la Haute-Égypte de sa chronique. J.-Cl. Garcin a proposé une grille d'analyse de l'espace égyptien dans les sources islamiques, expliquant le peu d'intérêt accordé à la vallée dans les premiers siècles de l'Islam¹⁵⁶. La concentration importante du *ġund* en Basse-Égypte pour les premières décennies est directement transcrite dans leur littérature à partir du VIII^e siècle. L'historiographie islamique, en Égypte comme ailleurs, est principalement centrée sur les préoccupations de la communauté musulmane, la *Umma*, et des hommes qui se sont distingués dans son histoire, tout comme l'historiographie chrétienne est uniquement intéressée par l'espace utile de son élite. Elle suit également les dynamiques de l'empire médinois, puis umayyade et 'abbāsside, qui suivent pour un temps la progression de la conquête, c'est-à-dire un axe est-ouest passant par la Basse-Égypte, avec Fustāṭ et Alexandrie

¹⁵⁴ BOUDERBALA, *Ġund Miṣr*, p. 180-183.

¹⁵⁵ Nous avons donné en introduction l'exemple des communautés chrétiennes : cf. p. 1.

¹⁵⁶ GARCIN (Jean-Claude), « Pour un recours à l'histoire de l'espace vécu dans l'étude de l'Égypte arabe », *Annales – Economie, Société, Civilisation* 35/3-4, 1980, p. 436-451, réimprimé dans *id.*, *Espaces, pouvoirs et idéologies dans l'Égypte médiévale*, Variorum Reprints, London, 1987.

comme principaux échelons¹⁵⁷. La Haute-Égypte n'était ainsi pas au cœur des préoccupations géopolitiques de ce nouveau pouvoir. L'importance d'Antinoé dans l'espace égyptien a été ainsi extrêmement minimisée dans l'historiographie de l'Empire médinois et umayyade, principalement à cause du silence presque total des sources arabes à son sujet. Anṣinā n'apparaît pas dans l'œuvre d'al-Kindī et mention d'Ašmūnayn n'est faite que dans le livre des gouverneurs à partir de l'époque ṭulūnide. Nous montrerons dans les pages qui suivent, comment l'apport d'autres sources permet de révéler toute la richesse de l'histoire de ces deux villes en amont de la prise de pouvoir de cette première dynastie musulmane égyptienne. Les sources littéraires dans leur ensemble renvoient ainsi plus à une histoire des perceptions des régions rurales depuis le centre.

Le *Futūḥ al-Bahnasā* en est un bon exemple, il concerne pour sa part uniquement la conquête de l'une des capitales de la province d'Arcadie au moment de la conquête, Oxyrhynchus/al-Bahnasā. Ce texte est tardif, et sa date de composition n'est pas connue précisément, même si les XII^e-XIII^e ont été proposés¹⁵⁸. J. Jarry propose de voir dans cette œuvre l'utilisation des textes grecs plus anciens notamment sur la base d'une transmission détaillée de noms de fonctionnaires byzantins, mais aussi à cause de similarités avec l'œuvre de Jean de Nikiou et le *Futūḥ al-Buldān* d'al-Balāḍurī (d.789)¹⁵⁹. Cependant, les identifications qu'ils proposent sont peu convaincantes et ces noms ne concordent pas avec les informations données par les papyrus et la *Chronique* de Jean de Nikiou. Ce texte est, à notre sens, bien plus représentatif des légendes composées en Égypte à l'époque médiévale que des événements de la conquête elle-même.

Cette présentation du corpus littéraire clôt notre examen des sources disponibles à l'étude de la Moyenne-Égypte des deux premiers siècles de l'Islam. Cependant, la compréhension de l'histoire de cette région à la suite de la conquête islamique nous incite également à considérer son histoire en amont de cette chronologie. La dernière partie du présent chapitre, permet ainsi de considérer la région d'Hermopolis et d'Antinoé au cœur du monde byzantin de la fin de l'Antiquité. Cette image représente le point de départ de notre recherche. C'est dans ce monde que naît la Moyenne-Égypte des débuts de l'Islam.

¹⁵⁷ « Fustat, ville pont, vit d'est en ouest » : GARCIN, « espace vécu », p. 11. Pour une reprise globale des dynamiques géopolitiques en Égypte du VII^e au IX^e siècle, cf. Chapitre IV, 4.3.

¹⁵⁸ DECOBERT (Christian) dir., *Valeur et distance, identités et sociétés en Égypte*, Paris, 2000, p. 247-263.

¹⁵⁹ JARRY (Jacques), « La conquête du Fayoum par les Musulmans d'après le *Futūḥ al-Bahnasā* », *AnIsl* 9 (1970), p. 16-17 et p. 19 pour une liste détaillée de ces administrateurs.

3. Une région d'Égypte entre Byzance et l'Islam

3.1. Cadre géographique

Les deux régions dépendant d'Antinoé et Hermopolis se placent de chaque côté du fleuve, et sont représentatives de la géographie commune de la vallée du Nil, formée d'une bande de cultures sur chaque rive, bloquée à l'ouest par le désert libyque et à l'est par la chaîne arabique. Seule création d'époque impériale en Égypte, Antinoopolis (Ἀντινόου Πόλις dans la littérature grecque et copte) apparaît simplement comme Ἀντινόου/ἈΝΤΙΝΩΟΥ dans la documentation papyrologique, transcrite Antinoé dans la littérature scientifique que nous utilisons également ici. Elle est fondée en 130 après J.C. sur la rive est du Nil par l'Empereur Hadrien (r. 117-138). La légende en fait une fondation à la mémoire de l'un de ses favoris, Antinous, qui serait mort, noyé dans le Nil, au niveau où la ville est ensuite fondée¹⁶⁰. Cependant, d'un point de vue stratégique, l'analyse de la naissance d'Antinoé indique plutôt une volonté de l'empereur d'activer une dynamique est/ouest à ce niveau de la province¹⁶¹. Cette fondation permit, en effet, d'ouvrir, à cette latitude, une voie de communication de la vallée du Nil vers le désert oriental. Elle prit la forme d'une route caravanière, baptisée alors *Via Hadriana*, qui s'engouffrait dans un *wādī*, appelé aujourd'hui *wādī Tarfā*, dont l'embouchure donnait sur le cirque où était implantée la ville. Elle rejoignait plus à l'est la route du désert, qui, longeant la côte de la mer Rouge vers le sud amenait au port de Béréniké et vers le nord et au port de Clysma (Qulzum)¹⁶². A terme, cette route nord croisait également les monastères de Saint Paul et Saint Antoine, fondés au IV^e siècle.

Sans cette fondation, la rive orientale est aurait été peu attractive. Elle est extrêmement étroite à ce niveau de la vallée à cause des montagnes de la chaîne arabique que le cours du Nil épouse depuis le Muqattam au nord de Fustāt jusqu'au nord d'Assiout. Seul un profond creusement de montagne permit d'implanter la ville d'Antinoé, mais aussi des implantations annexes assez diversifiées. La ville installée dans la plaine était entourée de villages, dont

¹⁶⁰ Ce personnage est ensuite divinisé et fait l'objet d'un culte dans la ville comme ailleurs en Égypte : GRAEFE (Erhart), « Der Kult des Antinoos und die Stadt Antinoopolis in Ägypten », dans HARTMANN (Andreas), WEBER (Gregor), *Zwischen Antike und Moderne: Festschrift für Jürgen Malitz zum 65. Geburtstag*, Spire, 2012, p. 211-232.

¹⁶¹ SCHUBERT (Paul), « Antinoopolis : pragmatisme ou passion ? », *CdE* 72 (1997), p. 119-127.

¹⁶² Cf. Carte II ; SIDEBOTHAM (Steven E.), ZITTERKOPF (Ronald E.), « Survey of the Via Hadriana by the University of Delaware : The 1996 Season », *BIFAO* 97 (1997), p. 221-38 ; *id.*, « Survey of the Via Hadriana: The 1997 Season », *BIFAO* 98 (1998), p. 353-366 ; *id.*, HELMS (C. Christina), « Survey of the Via Hadriana: the 1998 Season », *JARCE* 37 (2000), p. 115-26.

certaines avaient précédé la fondation d'Hadrien, et, à terme, par de nombreux monastères et ermitages dans les recoins de la montagne¹⁶³. La ville donnant directement sur le Nil, son port prit rapidement une importance capitale dans la région. Le fleuve, à ce niveau là, forme un coude, plus escarpé également à cause de certaines îles qui y font surface et favorisaient le ralentissement des bateaux, mais aussi leur halte au pied de la capitale.

La ville d'Antinoé fait face à Hermopolis, à 8 km environ à vol d'oiseau. Ce face à face était indirect, car à Antinoé, cité fluviale, s'opposait la ville d'Hermès, Hermopolis Mégale/Magna, « Hermopolis la Grande » installée depuis la période pharaonique au cœur de la plaine inondable¹⁶⁴. La rive occidentale est très large à ce niveau de la vallée, elle peut atteindre jusqu'à 15 km où pouvaient s'étendre les cultures avant de trouver le désert et la montagne libyque¹⁶⁵. Hermopolis était cependant reliée au Nil notamment grâce au port de Sabéthos/Sabet, à 20 km au nord de la ville. Loin de la ville, il apparaît néanmoins dans les affaires de l'Hermopolite au VII^e siècle¹⁶⁶.

¹⁶³ Cf. ci-dessous 3.3.

¹⁶⁴ Au cours de la période pharaonique, Unu/Khumunu est la ville du dieu Thot, représenté par Hermès à l'époque ptolémaïque : SPENCER (A. Jeffrey), *Excavations at el-Ashmunein I, The Topography of the site*, Londres, 1983, p. 3 ; BAGNALL (Roger S.), RATHBONE (Dominic W.), *Egypt from Alexander to the Copts, An Archaeological and Historical Guide*, Le Caire, 2004, p. 162.

¹⁶⁵ MARTIN, « La province d'Ašmūnayn », p. 3.

¹⁶⁶ PAPATHOMAS (Amphilochios), *Fünfunddreissig Griechische Papyrusbriefe aus der Spätantike*, CPR XXV, Munich-Leipzig, 2006, p. 190 : CPR XXV 32, 3 (Hermopolite, 643-644) ; CPR XXX 13, 8 (*id.*) ; 16, 14 (*id.*).

3.2. Un laboratoire de la hiérarchie administrative entre Byzance et l'Islam

Le cadre décrit ci-dessus se trouve structuré par un découpage administratif complexe et mouvant selon les périodes. Plus d'un siècle après sa fondation, la ville d'Hadrien devint capitale de province sous Dioclétien (r. 284-305), qui, en 298, sépara l'Égypte entre deux provinces : Aegyptus et Thébaïde. Alexandrie, capitale de la première province gardait cependant une supervision sur la seconde, Antinoé¹⁶⁷. Les deux villes étaient séparées par plus de 500 km. Antinoé recevait alors entre ses murs un corps d'administration provincial dirigé de concert par un gouverneur civil, dont la titulature changea beaucoup au cours de son histoire, et un gouverneur militaire, le duc. Ces deux fonctions se trouvaient aux mains d'un seul homme au moment de la conquête islamique¹⁶⁸.

Le choix de la région d'Antinoé et Hermopolis permet donc d'englober un espace à la hiérarchie très diversifiée au moment de la conquête islamique et de révéler un problème de la recherche concernant l'histoire de l'Égypte à la suite de la conquête. Que ce soit dans la tradition islamique ou dans les recherches qui en découlent, l'espace égyptien est étudié comme un tout : la province de Miṣr, et non comme une collection de provinces qui correspond mieux à sa réalité au VII^e siècle. L'Égypte géographique ne correspondait pas, à la fin de l'époque byzantine, à une seule province, mais à quatre. Le découpage mis en place par Dioclétien avait alors été profondément remanié et l'Égypte était divisée entre l'Aegyptus, l'Augustamnique, l'Arcadie et la Thébaïde. Les deux premières se répartissaient la côte méditerranéenne entre la Cyrénaïque et le Sinaï, et coupaient le delta du Nil en deux parties est et ouest. Les deux dernières se partageaient la vallée du Nil et ses oasis, entre la mer Rouge et le désert libyque : l'Arcadie au nord avec l'oasis du Fayoum et la vallée jusqu'à l'Oxyrhynchite (*kūrat al-Bahnasā*) incluse, et la Thébaïde au sud, entre la frontière nord de l'Hermopolite et la frontière nubienne¹⁶⁹. Chacune de ces provinces était organisée autour d'une capitale : Alexandrie pour l'Aegyptus, Péluse (al-Faramā) pour l'Augustamnique, Oxyrynchus (Bahnasā) et/ou Arsinoé (Madīnat al-Fayyūm) en Arcadie et, enfin, Antinoé (Anṣinā) pour la Thébaïde¹⁷⁰. Le territoire de ces provinces byzantines était ensuite divisé en

¹⁶⁷ VAN MINNEN (Peter), « The other cities in later Roman Egypt », dans Bagnall (Roger S.) dir., *Egypt in the Byzantine world, 300-700*, Oxford, 2007, p. 207

¹⁶⁸ CARRIE (Jean-Michel), « Séparation ou cumul ? Pouvoir civil et autorité militaire dans les provinces d'Égypte de Gallien à la conquête arabe », dans *id.* & DUVAL (Noël), *Les gouverneurs de province dans l'Antiquité tardive*, *Antiquité tardive* 6, Turnhout, 1998, p.105-121 ; cf. Chapitre III

¹⁶⁹ Cf. Carte IV.

¹⁷⁰ Il n'est pas clair si Arsinoé où Oxyrhynchus était la capitale de l'Arcadie, les membres de l'administration de cette province apparaissant dans ces deux villes dans les papyrus : PALME (Bernard), « The Imperial Presence:

un certain nombre de régions, qui viennent se calquer, de manière générale sur les anciens nômes pharaoniques, eux-mêmes organisées autour d'une cité qui donne son nom à la région¹⁷¹. Au moment de la conquête islamique, on sait que ces régions sont communément appelées pagarchies, c'est-à-dire la zone d'autorité des pagarques, qui étaient responsables de la collecte de l'impôt du point de vue de l'administration provinciale et impériale. Ces pagarchies ne correspondent à des entités territoriales qu'à partir du début du VII^e siècle¹⁷².

Ainsi, le choix de la région d'Hermopolis et Antinoé permet de prendre en compte une capitale de province byzantine au moment de la conquête islamique, Antinoé, la capitale de Thébaïde, implantée sur la rive ouest du Nil, mais aussi une pagarchie limitrophe qui se déploie sur l'autre rive, celle d'Hermopolis. Notre examen montrera le devenir de ces différents échelons hiérarchiques dans l'espace des premières dynasties de l'Islam.

La pagarchie hermopolite marquait sur la rive ouest la frontière nord de la province de Thébaïde. Cependant, nous avons plus de mal à suivre le territoire d'Antinoé, ou la dite « pagarchie antinoïte » sur la rive est. Cette dernière est bien moins connue pour son territoire alentour que parce qu'elle tient le rôle de capitale même de la province. L'implantation d'Antinoé sur cette rive peu étendue la laissait orpheline d'un territoire sur lequel elle pouvait reposer. On parle même dès sa création de « ville sans territoire »¹⁷³. La fondation d'Antinoé par Hadrien en 130 après J.C. n'avait effectivement pas entraîné la création immédiate d'un nôme antinoïte, dont la première attestation papyrologique remonte à l'année 300¹⁷⁴. Ce nôme semble rassembler les localités comprises sur cette mince rive est au nord et au sud de la ville, sans empiéter sur le nôme voisin Hermopolite, largement étendu sur la rive opposée. Au VI^e siècle, la région apparaît dans une poignée de documents¹⁷⁵. Des pagarques habitent

Government and Army », dans BAGNALL (Roger S.) dir., *Egypt in the Byzantine world, 300-700*, Oxford, 2007, p. 246 ; *id.* « The Province of Arcadia, version 01, May 2011 », *IOWP (Imperium and Officium Working Papers)*, p. 2 :

http://iowp.univie.ac.at/sites/default/files/IOWP_palme_arcadia01.pdf

¹⁷¹ FLAVILENE (Maria Rosaria), « Geography and administration in Egypt (332 BCE-642 CE) », dans BAGNALL (Roger S.) éd., *The Oxford Handbook of Papyrology*, Oxford, 2009, p. 521-540.

¹⁷² GASCOU (Jean), « La pagarchie collégiale en Égypte byzantine », *Byzantion* 42 (1972), p. 60-72 ; repris dans *id.*, *Fiscalité et Société en Égypte Byzantine, Bilan de Recherche* 4, Paris, 2008, p. 43, n. 1.

¹⁷³ Communication personnelle de Marie Drew-Bear, recherche à paraître.

¹⁷⁴ *P.Panop.Beatty* 2 (Panopolis/Aḥmīm, 300) ; DREW-BEAR (Marie), *Le nome Hermopolite : toponymes et sites*, ASP 21, Missoula, 1979, p. 49 : indique que les papyrus antérieurs à Dioclétien (r. 284-305) font état d'une nomarchie d'Antinoé, tel le *P.Würzb.* 8 (= SB I 5280) daté de 158/9 après J.C.

¹⁷⁵ *P.Ant.* I 42, 8, 9 (Lenaiu, Antinoïte, 557) ; II 91, 15, 17, 18 (Antinoïte (?), VI^e siècle) ; 94, 7 (Antinoïte, *id.*) ; *CPR XXIII* 34, 2, 3, 5 (Antinoïte ou Hermopolite, VI^e siècle) ; *P.Athen.Xyla* 20, 1 (Antinoïte, *id.*) ; *P.Genova* II 71, 8 (Antinoïte (?), *id.*) ; *SB XXIV* 16190, 9, 10, 11 (Antinoïte, VI^e-VII^e siècle) ; 16191, 9 (*id.*).

également à cette période dans la ville et indiquent qu'à l'orée de la période d'étude, la ville s'était vue doter d'une administration civique en tant que telle, en parallèle de l'administration provinciale, qui étendait son autorité sur toute la province de Thébaidé¹⁷⁶. Un certain nombre de villages ont été recensés, dans le travail de M. Drew-Bear sur le nôme Hermopolite, comme appartenant à l'Antinoïte¹⁷⁷. De nouveaux villages antinoïtes, inconnus pour les périodes précédentes, apparaissent aussi dans les documents grecs et coptes au VII^e siècle¹⁷⁸, et confirment l'existence de cette pagarchie antinoïte au-delà de la conquête islamique. Au moment de la conquête, la ville apparaît donc dotée d'un territoire de petite taille qui ne semble pas s'être étendu au-delà de la rive est, et dont les villages bénéficient d'une documentation peu conséquente.

Hermopolis était en revanche une capitale de nôme depuis la période pharaonique. Tout au long de la période byzantine, elle était la capitale d'une large division administrative, une pagarchie de Thébaidé, appelée à la suite de la ville : l'Hermopolite. Hermopolis et son territoire étaient alors directement sous le contrôle d'Antinoé. Cependant, la large région d'Hermopolis recevait toute l'attention de l'État byzantin au VI^e siècle. Du point de vue militaire, une unité de Numides était stationnée à Hermopolis au milieu du VI^e siècle, installée dans la ville sur demande de l'empereur Justinien (r. 527-565) pour assurer la défense de l'ensemble de la Thébaidé¹⁷⁹.

L'arrière-pays hermopolitain était bien plus conséquent que celui d'Antinoé. Cependant, dans les siècles qui précèdent la conquête islamique, ses limites semblent avoir été ajustées. Une conception des espaces géographiques et administratifs comme clairement bornés est anachronique, de même, les limites que nous donnons dans le but de comprendre l'organisation de la région, ne sont pas toujours pertinentes pour chaque niveau de lecture. L'exemple de l'Hermopolite est parlant car elle est bordée à la fin de la période byzantine et au début de l'époque islamique de deux plus petites régions qui présentent une administration séparée, nommées Théodosiopolite et Koussite. Ces régions avaient été retaillées dans des

¹⁷⁶ GASCOU (Jean), « La pagarchie collégiale en Égypte byzantine », *Byzantion* 42 (1972), p. 60-72 ; repris dans *id.*, *Fiscalité et Société en Égypte Byzantine, Bilan de Recherche* 4, Paris, 2008, p. 44, n. 9 : *P.Cair.Masp.* I 67068 (Aphroditô, IV^e siècle).

¹⁷⁷ Listés dans DREW-BEAR, *nome Hermopolite*, p. 49. Θμουνκρηκίς, Αθηναίου, Ψινομοῦμις, sans doute Μουνπτόου, peut être Ἀράβων, les ἐποίκαι Λυσίδος et Βουβαλίτου, le χωρίον Θμουμήρεως, le τόπος Πινδάρου.

¹⁷⁸ C'est le cas de l'ἐποίκιον Κολλούθου : *Stud.Pal.* X 25, 28 (Hermopolite, milieu du VII^e siècle) ; *P.Bal.* 180, 2 (Dayr al-Balā'iza, début du VIII^e siècle)

¹⁷⁹ ZUCKERMAN (Constantin), *Du village à l'Empire, Autour du registre fiscal d'Aphroditô (525/526)*, Paris, 2004, p. 40, 160-171.

parties de l'Hermopolite, au nord et au sud, respectivement aux V^e et au VI^e siècles¹⁸⁰. Leurs métropoles, Théodosiopolis et Koussai n'étaient pas des *polis* de même importance qu'Antinoé et Hermopolis, mais elles étaient sorties de leur statut de village à la fin de la période byzantine pour concentrer des intérêts régionaux qui leur donnèrent une pertinence administrative, sur le même modèle que le village d'Aphroditô¹⁸¹. Sur la base des listes fiscales et des proportions d'imposition attestées dans la petite pagarchie Théodosiopolite (*kūra Ṭahā*), on pouvait assumer que cette région comprenait une vingtaine de villages¹⁸². Ces deux régions apparaissent toujours à la suite de la conquête¹⁸³ et reçoivent un nom de *kūra* dans la géographie administrative arabe¹⁸⁴.

¹⁸⁰ Pour le koussite : GONIS (Nikolaos), « Hermopolite Localities and Splinter Nomes », *ZPE* 142 (2003), p. 176-184.

¹⁸¹ VAN MINNEN (Peter), « The other cities in later Roman Egypt », dans Bagnall (Roger S.) dir., *Egypt in the Byzantine world, 300-700*, Oxford, 2007, p. 207, et n. 2.

¹⁸² GONIS (Nikolaos), « Hermopolite Localities and Splinter Nomes », *ZPE* 142 (2003), p. 178. Il note que la capitale de pagarchie avait un niveau d'imposition plus faible que certains villages, Théodosiopolis était certainement une ville de moindre importance. Cependant, les proportions des terres rattachées aux villages par rapport aux capitales devaient également jouer.

¹⁸³ Pour la pagarchie koussite, cf. : *CPR* XXX 9 (Hermopolite, 643/644) : une lettre qui concerne l'envoi de produits du koussite à Babylone ; *P.Bal.* 287, 2, 4 (Dayr al-Balā'iza, 725) ; *P.Lond.* IV 1460, 87 (Aphroditô, env. 709). Pour le Théodosiopolite, leurs chefs de villages apparaissent dans les archives de Sénouthios en 644 : *SB* XXVI 16358 (Hermopolite, 644).

¹⁸⁴ Le Théodosiopolite devient *kūrat Ṭahā* et le Koussite *kūrat Qūs* : GROHMANN (Adolf), *Studien zur historischen Geographie und Verwaltung des frühmittelalterlichen Ägypten*, Österreichische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse Denkschriften 77/2, Vienne, 1959, p. 41.

3.3. Villes, aménagements et territoires

Au-delà de l'administration, les investigations de terrain permettent de dresser une carte partielle des villes d'Antinoé et d'Hermopolis en amont de la conquête islamique, mais aussi de leur arrière-pays. Antinoé était, depuis sa fondation, une *polis* à l'activité florissante et les aménagements dont elle avait été dotée tout au long de la période romaine faisaient encore l'émerveillement des membres de l'expédition d'Égypte au tournant du XIX^e siècle, bien plus que sa voisine Ašmūnayn¹⁸⁵. La ville présente encore aujourd'hui le plan dont elle avait été dotée à sa fondation à l'époque romaine, avec ces rues orthogonales bordées de portiques à colonnade, son large mur d'enceinte et son hippodrome installé à l'est de l'enceinte. En tant que fondation impériale, la ville avait ainsi reçu dès sa création tout l'intérêt du gouvernement central pour son développement urbain et brilla ensuite par son rayonnement culturel et religieux pendant toute la période romaine et byzantine¹⁸⁶. La cité produisait et brassait un important savoir concernant les mathématiques et la médecine au cours de cette période¹⁸⁷.

Les aménagements monumentaux de la ville sont également bien documentés entre les papyrus et l'archéologie. La ville romaine était entourée d'un imposant mur de pierre dont les traces du démembrement sont encore bien visibles aujourd'hui sur le site¹⁸⁸. La ville y était coupée par un grand axe est-ouest et deux axes nord-sud, identifiés comme un *cardo* coupé d'un *decumanus major* et *minor*¹⁸⁹. On ne peut qu'assumer que ce tissu urbain romain était encore occupé à la fin de la période byzantine ou au début de l'époque islamique, mais aucune donnée archéologique ne nous est parvenue pour ces périodes hors des ramassages de surface.

¹⁸⁵ JOMARD (Edme) dir., *Description de l'Égypte ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française, publié par les ordres de sa majesté l'Empereur Napoléon le Grand*, Paris, 1809/1822, vol. IV, pl. 53 et 57 : la ville d'Antinoé bénéficie de planches entières destinées à ses monuments alors qu'Ašmunayn est cartographiée rapidement. Les vestiges de la ville romaine d'Hermopolis étaient à cette époque non seulement enfouis mais le *kôm* était, jusqu'au début du XX^e siècle, largement recouvert de palmiers : SPENCER (A. Jeffrey), *Excavations at el-Ashmunein I, The Topography of the site*, Londres, 1983, p. 3.

¹⁸⁶ Antinoé apparaît comme l'une des provenances principales des papyrus littéraires d'époque romaine et byzantine avec Oxyrhynchus et Hermopolis : VAN MINNEN, « The other cities », p. 217-218.

¹⁸⁷ CALAMENT (Florence), *La révélation d'Antinoé par Albert Gayet, Histoire, archéologie, muséographie* I, p. 70-71 ; MARGANNE (Marie Hélène), « La collection médicale d'Antinoopolis », *ZPE* 56 (1984), p. 117-121.

¹⁸⁸ Cf. Pl. II.

¹⁸⁹ BALLET (Pascale), « D'Alexandrie à Antinoopolis : Fondations égyptiennes et réseau viaire », dans *id.*, DIEUDONNEE-GLAD (Nadine), SALIOU (Catherine), *La rue dans l'Antiquité, Définition, aménagement, devenir*, Actes du colloque de Poitiers, 7-9 septembre 2006, Rennes, 2006, p. 156-160.

Nous avons vu que le cadre géographique de la rive est favorisa l'implantation d'un port important à cet endroit, mais il n'est pas documenté par l'archéologie, les abords du fleuve étant aujourd'hui occupés par le village moderne de Šayḥ 'Abāda. La topographie de la ville traduit cependant cette ouverture sur le fleuve : son imposant mur ne la bordant que sur trois cotés, laissant sa face ouest entièrement ouverte sur le fleuve. L'activité de son **port** se dessine également en creux des documents fiscaux du VI^e siècle qui mentionnent les appareilleurs et rameurs du bateau du duc de Thébaidé¹⁹⁰. Les réquisitions venant des pagarchies de Thébaidé au VII^e siècle indiquent également la circulation de produits par bateau. La circulation des bateaux entre Antinoé et Edfou à cette période était l'objet de nombreuses missives entre son pagarque et l'administration du duc qui mentionnent même des « bateaux pénitenciers »¹⁹¹. Les mêmes documents indiquent que des **prisons** étaient aussi installées dans la ville aux VI^e et VII^e siècles¹⁹².

L'imposant **hippodrome** d'Antinoé est pour sa part très bien connu par l'archéologie¹⁹³. Le fait le plus marquant concernant ce monument est son absence presque totale des sources papyrologiques grecques et coptes toutes périodes confondues¹⁹⁴. Au vu de l'étendue de ses vestiges, et de l'intérêt que semblent porter les sources islamiques à son sujet, ce constat est frappant¹⁹⁵. La seule exception possible à ce silence est un document provenant des découvertes de l'IFAO à Edfou datés des VI^e-VII^e siècles. Ce compte mentionne un paiement effectué au titre du κόθισμα que les éditeurs interprètent avec hésitation comme la loge du duc de Thébaidé dans l'hippodrome d'Antinoé. Les éditeurs notent bien la fragilité de cette lecture, qui, si elle s'avérait correcte, indiquerait le paiement d'une taxe pour l'entretien de la loge ou de l'hippodrome lui-même¹⁹⁶.

Le développement des aménagements religieux de la ville à partir du IV^e siècle, complète l'image que nous pouvons dresser de la ville à travers le culte du saint local

¹⁹⁰ ZUCKERMAN, *Du Village à l'Empire*, p. 139-140.

¹⁹¹ *P.Apoll.* 9, 12 (Edfou, 675/76 ou 660/61).

¹⁹² Pour le VI^e siècle : ZUCKERMAN, *Du Village à l'Empire*, p. 139-140. Au VII^e siècle, les documents de Papas, le pagarque d'Edfou, Sévèros qui serait selon l'analyse de R. Rémondon, le responsable de ses domaines, lui apprend qu'une personne a été enfermée à la prison d'Antinoé : *P.Apoll.* 63, 27 (Edfou, fin du troisième et du début du dernier quart du VII^e siècle).

¹⁹³ PINTAUDI (Rosario), *Antinoupolis, Scavi e Materiali I, Istituto Papirologico "G. Vitelli"*, Florence, 2008, p. 163-173. Il apparaît sur les cartes de la *Description de l'Égypte* comme sur les vues google earth actuelles, cf. Pl. II.

¹⁹⁴ Notée par GASCOU (Jean), FOURNET (Jean-Luc), « Papyrus inédits d'Edfou de la collection de l'IFAO », *BIFAO* 98 (1998), p. 187.

¹⁹⁵ al-Maqrīzī (m. 1442), *al-Mawā'iz wa al-'i'tibār fī dīkr al-ḥiṭaṭ wa al-Ātār* I, (A.F. Sayyid, Dār al-Furqān éd.), Londres, 2002, p. 555.

¹⁹⁶ *SB XXIV* 16045 (Edfou, VI^e-VII^e siècle). GASCOU, FOURNET, « Papyrus inédits d'Edfou », p. 186-189.

Collouthos, lui-même grand guérisseur. Son culte amena dans la ville de nombreux malades espérant se faire soigner grâce à l'aura du prestigieux saint. De nombreux monuments attestent de son culte, notamment un complexe au nord de la ville, au-delà de son mur d'enceinte, qui comprenait des structures pour accueillir les malades¹⁹⁷. Ce complexe régissait notamment un oracle très actif au VII^e siècle¹⁹⁸.

Les aménagements antiques de la ville d'Hermopolis sont également connus par l'archéologie et les papyrus, mais les informations sur la ville elle-même au moment de la conquête, sont surtout fournies par le codex hermopolite datant du début du VII^e siècle et conservé à la Sorbonne, publié par J. Gascoü. Les vestiges visibles à ce jour sur le site ou révélés par les fouilles comprennent une large basilique au centre du site et une église au sud datée du V^e siècle. Deux grands axes de circulation ont également été identifiés, se croisant au nord-ouest de la basilique. L'un de ces axes portait certainement le nom de « rue d'Antinoé »¹⁹⁹. Une *agora* est également attestée dans le codex de la Sorbonne, mais elle n'a pas été identifiée sur le terrain. Plusieurs églises, dont une dédiée à Saint Théodore, y sont également attestées à la suite de la conquête, et une autre à Saint Phoibammon, un sanctuaire de Saint Michel et un siège de confrérie. Une église des trois hébreux sauvés de la fournaise se trouvait à l'emplacement d'un temple de Sérapis. Enfin, une énigmatique maison de douane (πύλη) apparaît dans ce document associée à un sanctuaire de Saint Collouthos²⁰⁰.

Hermopolis et Antinoé étaient toutes deux également sièges d'un évêché, mais ils sont très peu documentés à la suite de la conquête²⁰¹. La présence d'institutions religieuses dans la région était néanmoins extrêmement diffuse et complète le paysage d'un espace composite et hiérarchisé autour des centres secondaires dans toute la campagne égyptienne. La cartographie des espaces religieux autour d'Antinoé comme d'Ašmūnayn a été étudiée par M. Martin²⁰². Au vu de ses recherches, ces sites ne sont connus que par une exploration

¹⁹⁷ GROSSMANN (Peter), « Antinoopolis. Zur *area* der Kolluthoskirche », dans PINTAUDI (Rosario), *Antinoupolis, Scavi e Materiali I, Istituto Papirologico "G. Vitelli"*, Florence, 2008, p. 47-60.

¹⁹⁸ Plus de 200 billets oraculaires ont été retrouvés sur ce site et attestent de cette pratique : DELATTRE (Alain), « Textes coptes et grecs d'Antinoé », dans PINTAUDI (Rosario), *Antinoupolis, Scavi e Materiali I, Istituto Papirologico "G. Vitelli"*, Florence, 2008, p. 152-154.

¹⁹⁹ Une rue ρύμη (rue) d'Hermopolis est également mentionnée dans *P. Sorb. II 69, 11* (Hermopolis, 1^{ère} moitié du VIII^e siècle).

²⁰⁰ GASCOU (Jean), *Un codex fiscal hermopolite (P. Sorb. II 69), American Studies in Papyrology 32*, Atlanta, 1994, p. 58.

²⁰¹ WÖRPER (Klaas A.), « A Checklist of Bishops in Byzantine Egypt », *ZPE* 100 (1994), p. 283-318.

²⁰² MARTIN, « La province d'Ašmūnayn », p. 4-9.

archéologique superficielle ou par de très maigres occurrences dans quelques documents ou sources littéraires. En conséquence, la datation de leur occupation est souvent attribuée à de longues périodes grossièrement définies et leur lien avec le milieu environnant et leur contexte historique est difficile à définir. Seul le monastère de Baouit bénéficie d'une documentation exceptionnelle, qu'elle soit archéologique ou papyrologique²⁰³.

La région d'Hermopolis et Antinoé bénéficiait cependant d'un monachisme très actif. Commentant la carte élaborée par J. Doresse des établissements monastiques dans la région entre le Ġabal al-Ṭayr et Kūm Iṣqāw²⁰⁴ au cœur de laquelle se placent les deux villes et leur territoire²⁰⁵, E. Wipszycka avouait sa stupéfaction devant une telle concentration de sites monastiques. Ce constat est d'autant plus frappant que l'activité de chacun de ces sites est attestée par la documentation archéologique et papyrologique, au cours des VI^e-VII^e siècles, ils fonctionnaient de manière concomitante²⁰⁶. Cependant, ces implantations monastiques sont de nature extrêmement diverse, et comprennent des monastères de grande taille comme celui de Baouit, des structures consacrées à des communautés modestes comme celles autour de la ville d'Antinoé, et des ermitages isolés occupant les tombes pharaoniques comme à Dayr al-Barša.

Ce monachisme diffus et épars est bien documenté par l'archéologie autour de la ville d'Antinoé²⁰⁷. Au début du V^e siècle, l'*Histoire Lausiaque* de Pallade, donne les chiffres suivant concernant la ville Antinoé : 12 monastères de femmes en ville, 1 200 moines dans les grottes environnantes. Ces chiffres symboliques indiquent néanmoins l'idée d'un monachisme prospère²⁰⁸. Jean Moschos raconte, au début du VII^e siècle, quelques vies des moines du désert d'Antinoé. Il indique également à l'écart de la ville le *topos* du martyr Colluthos ou *martyrium* de Saint Colluthos, à présent bien connu par l'archéologie²⁰⁹.

Le cirque dans lequel se place la ville d'Antinoé accueillait dans ses renforcements rocheux, au nord la laque de Dayr al-Dīk, comptant une quinzaine de cellules installées dans

²⁰³ Cf. ci-dessus 2.2.

²⁰⁴ Respectivement 50 km au nord et 160 km au sud d'Hermopolis.

²⁰⁵ DORESSE (Jean), *Les anciens monastères coptes de Moyenne-Égypte (du Gebel et-Teir à Kôm Ishgaou) d'après l'historiographie et l'hagiographie, Neges Ebris (Bulletin de l'Institut d'archéologie yverdonnoise)* 3-4-5, Yverdon Les Bains, 2000 ; Cf. Carte VI.

²⁰⁶ WIPSZYCKA (Ewa), *Moines et monastères en Égypte (IV^e-VIII^e siècles)*, *The Journal of Juristic Papyrology Supplement* 9, Varsovie, 2009, p. 142.

²⁰⁷ MARTIN, « La province d'Ašmūnayn », p. 1-29.

²⁰⁸ MARTIN, « La province d'Ašmūnayn », p. 6.

²⁰⁹ MARTIN, « La province d'Ašmūnayn », p. 6 ; GROSSMANN (Peter), « Antinoopolis. Zur area der Kolluthoskirche », dans PINTAUDI (Rosario), *Antinopolis, Scavi e Materiali I, Istituto Papirologico "G. Vitelli"*, Florence, 2008, p. 47-60.

une carrière abandonnée, ainsi qu'un monastère correspondant dans la vallée, tous deux datés, sur des critères stylistiques, du VI^e siècle²¹⁰. Dayr al-Naṣārā et Dayr Sunbāt, plus au nord, et au sud, on trouvait la lauré de Dayr Abū Ḥinnis, également installée dans une carrière consacrée à Saint Jean Colombos ou le petit les peintures dateraient du VI^e siècle²¹¹. Celle de Dayr al-Barša, plus au sud, consacrée à Saint Bišūy. A 3 km au sud, les tombes de Barša, et 6 km plus loin celles de Šayḥ Sa'īd, ont accueilli des moines comme le montrent les graffiti que portent encore leurs murs, mais sans investigation archéologique, il est bien difficile d'en dater l'occupation. Šayḥ Sa'īd semble plus étendu : M. Martin y a reconnu une église et 6 habitats de moines, et indique que le lieu est appelé localement Dayr Abū Fām (monastère de Saint Phoibamon).

A ces installations monastiques s'ajoutent les nombreux établissements religieux identifiés dans la ville et son entourage. Cela inclut cinq églises, dont l'une fait partie du complexe de Saint Colluthos où l'on traitait également les malades que le culte du saint amenait à Antinoé²¹². Les papyrus renseignent ensuite sur sept autres monastères à Antinoé, quatre portants des noms de moines (Biktor, Jérémie, Macaire et Sabinos) et deux autres des surnoms (les Stylites, et la Colombe)²¹³.

Entre Dayr Abū Ḥinnis et la ville, l'archéologie a révélé un établissement monastique supplémentaire²¹⁴. A ces vestiges, on peut ajouter un certain nombre de textes qui ont été publiés, provenant principalement des fouilles du site. Des textes religieux ont été trouvés sur le site datable du début de l'époque islamique (VII^e-VIII^e siècles), les billets oraculaires du culte de Colluthos étant attribués à la même période²¹⁵.

Les sites monastiques des alentours d'Hermopolis se dessinent avec moins de détails. Les alentours de la ville ne sont pas connus pour ce type d'implantations. Seuls des sites plus importants, comme celui de Baouit et de Dayr Abū Fana, sont bien connus sur la rive est.

²¹⁰ MARTIN (Maurice), *La Laure de Deir el-Dik*, Le Caire, 1971.

²¹¹ On trouve néanmoins Dayr Abū Ḥinnis dans les colophons de trois manuscrits assez tardifs, en 1227, 1294, 1397 : TROUPEAU (Gérard), *Catalogue des manuscrits arabes 1^{ère} Partie. Manuscrits chrétiens Tome I: Nos 1-323*, Paris, 1972, n° 167, 278 et 21.

²¹² GROSSMANN, « Kolluthoskirche », p. 47-60.

²¹³ GASCOU (Jean), « La montagne d'Antinoopolis, hagiographie et papyrus », dans BASTIANINI (Guido), CASANOVA (Angelo), *I Papiri Letterari Critiani, Atti del convegno internazionale di studi in memoria di Mario Naldini, studi e Testi di Papirologia* 13, Florence, 2011, p. 161-171.

²¹⁴ ABDAL-TAWAB (Abdal-Rahman), GHATTAS (Mohammed), GROSSMANN (Peter), « Preliminary report on the excavation of the Monastic Complex of the South of Antinoopolis », *BSAC* 40 (2001), p. 35-52.

²¹⁵ DELATTRE (Alain), « Textes coptes et grecs d'Antinoé », dans PINTAUDI (Rosario), *Antinoupolis, Scavi e Materiali I, Istituto Papirologico "G. Vitelli"*, Florence, 2008, p. 131-162.

L'histoire de l'Égypte de la fin de l'Antiquité suit donc l'évolution de ces cités capitales de pagarchie, souvent bien connues par l'archéologie pour leurs monuments hérités de l'époque romaine. Elles dominent un territoire auquel elles donnent leur nom. Notre étude s'organise autour de deux de ces villes dont l'une supervise une province entière et l'autre bénéficie d'un ancrage territorial fort. Au-delà des localités présentées ici, la Thébaïde comprenait beaucoup d'autres *polis*, supervisées par Antinoé, mais qui entretenaient également des relations régulières avec les autres provinces de l'Égypte, et avec le centre impérial Constantinople. Dans la Thébaïde du VI^e siècle, la multiplicité des niveaux de communication entre les différents pôles locaux, provinciaux et impériaux est mise en évidence par les documents d'Aphroditô²¹⁶. Cette multiplicité des niveaux de communication entre les différents pôles locaux, provinciaux et impériaux est souvent interprétée, en termes de centralisation ou décentralisation, comme cela est souvent fait à la suite de la conquête islamique²¹⁷. Cependant, il est bien difficile d'évaluer une conjoncture générale, des initiatives étant visibles dans les deux sens avant et après la conquête²¹⁸.

²¹⁶ On voit par exemple dans les archives de Dioscore d'Aphroditô les diversités de niveau de communication entre ce village et la pagarchie voisine antaïopolite, la capitale de Thébaïde, Antinoé, et la capitale impériale Constantinople : FOURNET (Jean-Luc), « Les tribulations d'un pétitionnaire égyptien à Constantinople. Révision de *P.Cair.Masp.* III 67352 », dans GAGOS (Trianos) éd., *Proceedings of the Twenty-Fifth International Congress of Papyrology, Ann Arbor 2007, American Studies in papyrology*, Ann Arbor, 2010, p. 243-252 ; PALME (Bernhard), « Dioskoros und die staatlichen Autoritäten », dans FOURNET (Jean-Luc), éd., *Les archives de Dioscore d'Aphroditô cent ans après leur découverte*, Paris, 2008, p. 203-222. On reconnaît que le statut autopracte de ce village, mais ce privilège n'est conservé que sur une courte période. Le fonctionnement du village était certes alors particulier pour les versements de l'impôt directement à la caisse provinciale d'Antinoé, cependant les liens entre Aphroditô et la pagarchie voisine d'Antaïopolis sont également bien établis. Par exemple, des habitants de la pagarchie comme du village étaient propriétaires de terres qui se trouvaient dans l'un ou l'autre ; voir à ce sujet la section intitulée : « Les niveaux de gestion fiscale : le village, la cité, la province, la capitale » dans ZUCKERMAN (Constantin), *Du village à l'Empire, Autour du registre fiscal d'Aphroditô (525/526)*, Paris, 2004, p. 138-142.

²¹⁷ Il est souvent argumenté qu'un des premiers changements visibles de l'implantation musulmane dans la province a été de réduire le degré de décentralisation qui caractérisait l'espace byzantin dans GASCOU (Jean), « De Byzance à l'Islam : Les impôts en Égypte après la conquête, à propos de K. MORIMOTO, *The fiscal administration of Egypt in the Early Islamic Period* », *JESHO* 26, Leyde, 1983, p. 97-109 ; repris dans *id.*, *Fiscalité et Société en Égypte Byzantine, Bilan de Recherche* 4, Paris, 2008, p. 99-112 ; RICHTER (Tonio Sebastian), « Language choice in the Qurra dossier », in PAPAConstantinou (Arietta), *The Multilingual Experience in Egypt, from the Ptolemies to the Abbassids*, Farnham, 2010, p. 191-194. D'autres argumentent aussi sur la décentralisation du califat umayyade : WICKHAM (Chris), *Framing the Early Middle Ages, Europe and the Mediterranean, 400-800*, Oxford, 2005, p. 24 ; discuté par HOYLAND, « New documentary texts », p. 395-416.

²¹⁸ LIEBESCHUETZ (Wolf G.), *Decline and fall of the Roman city*. Oxford, 2001 penche pour une perte d'importance des institutions de la cité et de la province, suivi par ZUCKERMAN, *Du village à l'empire*, p. 142, qui décrit pourtant le fonctionnement des échelles villageoises, citadines et provinciales à l'œuvre de la fiscalité locale.

3.4. Questions de toponymie

La géographie historique de la région à la suite de la conquête bénéficie d'une documentation aussi diversifiées que difficiles à accorder. Pour la période considérée, les papyrus constituent la première source d'information sur les toponymes, le paysage de la vallée, les divisions administratives et géographiques du territoire. Cependant, la nature même de corpus trilingue complexifie la tâche de l'historien qui tente de cartographier la région, les sources dans différentes langues s'accordant rarement. A ce problème méthodologique, les remaniements territoriaux, conséquence à long terme de la transition politique de cette période, changent progressivement la représentation de ces espaces dans les documents. Les sources littéraires indiquent pour leur part la représentation de la région dans l'imaginaire arabo-musulman ou chrétien. Elles transmettent une vision de l'espace égyptien représenté dans un cadre culturel arabo-islamique qui constitue le prisme de lecture traditionnellement privilégié dans l'historiographie concernant l'histoire l'Égypte à la suite de la conquête islamique²¹⁹.

Nous avons vu que ce changement de domination s'accompagne également d'un changement de langue. Les premiers documents arabes apparaissent en 643 et mentionnent la ville d'Héracléopolis appelée Ihnās. Le toponyme arabe ne transcrit pas directement son équivalent grec qui apparaît également dans le texte, mais sa version copte : Hnēs²²⁰. Les toponymes arabes semblent presque systématiquement transcrire leur équivalent copte. Une exception notable est le toponyme d'Alexandrie, transcrit du grec *al-Iskandariya* préféré au copte Rakote qui reste peu employé²²¹. Il est notable qu'au moment de la conquête, les villes égyptiennes sont mieux connues par l'écrit sous leur nom grec que sous leur nom copte. Cependant, près d'un millénaire les toponymes grecs sont employés dans les papyrus d'Égypte. Ils ne survivent, à la suite de la conquête, que dans les documents de cette langue. Il semble que le transfert de connaissance de la géographie égyptienne soit donc passé par l'oral plus que par l'écrit, transcrivant le nom utilisé localement.

²¹⁹ CALAMENT (Florence), *La révélation d'Antinoé par Albert Gayet, Histoire, archéologie, muséographie I*, BEC 18, Le Caire, 2005, p. 55-72 ; BALLEST (Pascale), « D'Alexandrie à Antinoopolis : Fondations égyptiennes et réseau viaire », dans *id.*, DIEUDONNEE-GLAD (Nadine), SALIOU (Catherine), *La rue dans l'Antiquité, Définition, aménagement, devenir*, Actes du colloque de Poitiers, 7-9 septembre 2006, Rennes, 2006, p. 156-160.

²²⁰ TIMM (Stefan), *Das Christlich-Koptische Ägypten in Arabischer Zeit III*, Wiesbaden, 1985, p. 1161-1172 ; PEUST (Carsten), *Die Toponyme vorarabischen Ursprung im modernen Ägypten, Ein Catalog*, Göttingen, 2010, p. 52.

²²¹ Les documents coptes utilisent également *al-Iskandariya* : PEUST, *Toponyme vorarabischen Ursprung*, p. 54.

La Moyenne-Égypte n'échappe pas à la règle générale. La ville d'Hermopolis est connue comme Ašmūn²²² et à terme al-Ašmūnayn²²³ en arabe, transcrivant le copte Šmoun. L'ajout d'un *alif* prothétique suit une règle phonologique arabe selon laquelle il n'est pas possible de donner à la première syllabe d'un mot la forme CCv²²⁴. La littérature arabe médiévale ne s'accorde cependant pas sur la vocalisation de ce toponyme. Les géographes indiquent à partir des XI^e-XII^e siècles que la vocalisation de cet *alif* est à lire *Ušmūn/Ušmūnayn*²²⁵. Certains traités de généalogie recensant les *nisbas* (nom de relation pouvant indiquer la provenance d'une personne) proposent les deux vocalisations pour le nom de relation formé sur le toponyme : al-Ašmūnī et al-Ušmūnaynī²²⁶. Le toponyme s'est diffusé largement à l'époque moderne et contemporaine sous la forme *Ašmūn/Ašmūnayn*, vocalisation que nous avons arbitrairement privilégiée tout au long de notre texte²²⁷.

En ce qui concerne Antinoé, les formes grecques et coptes du toponyme se confondent dans l'écrit au moment de la conquête : la forme complète Ἀντινόου Πόλις est peu courante²²⁸ et apparaît plus souvent sous la forme Ἀντινόου/ΑΝΤΙΝΩΟΥ traduite Anšinā dans les documents arabes. La fondation de la ville par l'empereur Hadrien lui-même lui procura une identité de *polis*, sur le même modèle qu'Alexandrie, dont le nom grec exprimait à lui-même la nature. Ce statut la plaçait parmi les plus importantes villes de l'empire, détachée de l'héritage local dont elle aurait pu récupérer une dénomination égyptienne qui aurait été reprise en copte, comme cela est le cas pour Hermopolis.

Pour le reste de la région, principalement les villages autour d'Ašmūnayn et d'Anšinā à partir du VIII^e siècle, la documentation devient bien plus maigre. P. van Minnen note également que, pour la fin de l'Antiquité, la plupart des documents proviennent des cités et ce constat est certainement toujours valable pour les premiers siècles de l'Islam²²⁹. Le nom des sites de la région apparaît en arabe au cours du VIII^e siècle dans les documents et on parvient à trouver les équivalents coptes et grecs pour certains toponymes arabes. Nombreux d'entre eux

²²² La plus ancienne attestation de ce nom est dans *P.Heid.Arab.* I 10, 2-3 (Ašmūn, 710).

²²³ Al-Ašmūnayn n'apparaît pas avant le IX^e siècle : *P.GrohmannUrkunden* 8, 5-6 (Ašmūnayn, Anšinā, Qūṣ, 838).

²²⁴ WATSON (Janet C.E.), *The Phonology and Morphology of Arabic*, Oxford, 2007, p. 50-78.

²²⁵ Yāqūt (1179-1229), *Kitāb mu'ṣam al-buldān* I, éd. Dār Ṣādir, Beyrouth, p. 200-201.

²²⁶ al-Sam'ānī (m. 1166), *al-Ansāb* I, éd. A. Bārūdī, Dār al-Ġinān, Beyrouth, 1988, p. 169.

²²⁷ RAMZĪ (Muḥammad) *al-Qāmus al-ḡuḡrāfi li-l-bilād al-miṣrīyya min 'ahd qudamā' al-Miṣrīyīn ilā sanat 1945* II/4, Le Caire, 1953-1968, p. 59-60 ; PEUST, *Toponyme vorarabischen Ursprung*, p. 13.

²²⁸ Elle apparaît nettement dans : *SB* XXIV 16195, 4, 10 (Antinoïte, VI^e -VII^e siècles). Elle est sinon reconstituée par les éditeurs, la forme Ἀντινόου étant alors considérée comme une abréviation : *P.Cair.Masp.* II 67263, 2 (Antinoé, VI^e siècle) ; *P.Koeln.* III 156, 16, 18 (Antinoé (?), 582-602) ; *P.Giss.* I 106, 6 (Hermopolis, VI^e -début VII^e siècle) ; *SB* XXIV 16190, 9, 10, 11 (Antinoïte, VI^e -VII^e siècles) ; *SB.* I 5643 (Antinoé (?), c. 710).

²²⁹ VAN MINNEN, « The other cities », p. 215.

ont été rassemblés par A. Grohmann²³⁰. Cependant, ce travail de fond sur la toponymie arabe des régions d'Ašmūnayn et d'Anšinā reste à faire, sur le modèle des travaux de M. Drew-Bear sur la toponymie grecque et copte. Cette étape dépasse malheureusement le cadre de la présente étude, mais en constituera certainement l'un des développements futurs.

En ce qui concerne le découpage administratif de la région, les papyrus arabes comme les sources littéraires, nomment les plus petites divisions territoriales de l'Égypte comme du reste de l'Empire par le terme de *kūra*. Ce terme transcrit le grec *χώρα* qui ne servait pas au vocabulaire administratif dans les documents grecs préislamiques en Égypte. *Kūra* apparaît dans les documents arabes de la fin du VII^e et du début du VIII^e siècle²³¹. Chaque *polis* de l'espace égyptien se trouve alors appelée *madīna* dans les documents arabes, et elles se trouvent naturellement à la tête d'une *kūra*²³². Ces dernières sont ensuite maintenues en Égypte jusqu'à l'époque fāṭimide, où, sous le califat d'al-Mustaṣir Billāh (1036-1094), le vizir Badr al-Ġamālī opéra une réorganisation administrative, regroupant les *kūra* en '*amal* (*pl. 'a'māl*)²³³. C'est également à cette date qu'apparaît le Ṣa'īd moyen (*al-Ṣa'īd al-adnā*) traduit couramment par Moyenne Égypte, et qui comprend la vallée du Nil autour de la ville d'Assiout, au-delà des limites de la région étudiée ici.

²³⁰ GROHMANN (Adolf), *Studien zur historischen Geographie und Verwaltung des frühmittelalterlichen Ägypten*, Österreichische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse Denkschriften 77/2, Vienne, 1959, p. 45.

²³¹ Cf. ci-dessus 2.2. n. 184.

²³² BJÖRNESJÖ (Sophia), « Quelques réflexions sur l'apport de la toponymie égyptienne », *AnIsl* 30, (1996), p. 21-40 ; *id.*, « Toponymie et processus identitaire dans l'Égypte arabe », dans DECOBERT (Christian) dir., *Valeur et distance, identités et sociétés en Égypte*, Paris, 2000, p. 163-174.

²³³ BJÖRNESJÖ (Sophia), « La Moyenne-Égypte : Exemple d'une approche archéologique dans une province égyptienne » dans GAYRAUD (Roland-Pierre) éd., *Colloque international d'archéologie islamique*, Le Caire 3-7 février 1993, *TAEI* 36, Le Caire, 1998, p. 289.

Conclusion

La géographie de l'Égypte byzantine est celle du territoire des cités, les *polis* héritées du monde romain. Elles sont, à la veille de la conquête, le théâtre des intérêts locaux des élites séculières, du clergé et autres habitants de ces villes, terres, villages et monastères environnants. Notre présentation du cadre géographique, documentaire et méthodologique pour l'étude de ces espaces a permis d'amorcer l'examen de leur devenir au sein des régions d'Hermopolis et d'Antinoé au cours des deux premiers siècles de l'Islam. Dans les chapitres qui suivent, nous reprendrons les événements dont est témoin la région au cours de la période pré-ṭulūnide de manière chronologique. Les modalités de la conquête dans la région, l'évolution de son administration, la formation d'une identité musulmane au niveau local vont constituer les prochains paliers de cette étude.

La compréhension de l'organisation de la région induit parfois les modalités de représentation des événements historiques que nous questionnerons au fur et à mesure de notre étude. Une des raisons de la rapidité de la conquête de l'Égypte par l'armée de 'Amr b. al-ʿĀṣ est d'ailleurs souvent donnée dans le démembrement administratif et militaire dans lequel l'Égypte est souvent représentée de la fin de la période Byzantine²³⁴. Cependant nous verrons que la conquête de l'Égypte n'a pas été si rapide. Nous nous pencherons ensuite sur les acteurs de cette région pour tenter de renouveler ces questions. Le déroulement de la conquête et de la prise de pouvoir au niveau local, l'évolution des corps administratifs locaux et l'implication progressive des conquérants dans la région permettent de suivre pas à pas l'intégration de la région dans son nouvel espace provincial.

²³⁴ RICHTER (Tonio Sebastian), « Language choice in the Qurra dossier », dans PAPAConstantinou (Arietta), *The Multilingual Experience in Egypt, from the Ptolemies to the Abbassids*, Farnham, 2010, p. 191-194 ; BELL (Harold I.), « The administration of Egypt under the Ummayyad Khalifs », *ByzZeit* 28 (1928), p. 278-286 ; GROHMANN (Adolf), « Der Beamtenstab der arabischen Finanzverwaltung », dans BRAUNERT (Horst) éd., *Studien zur Papyrologie und antiken Wirtschaftsgeschichte Friedrich Oertel zum achtzigsten Geburtstag gewidmet*, Bonn, 1964, p. 278-284 ; LIEBESCHUETZ (Wolf), « The pagarch: City and Imperial administration in Byzantine Egypt », *JJP* 18 (1974), p. 167-168 ; MASPERO (Jean), *L'organisation militaire de l'Égypte Byzantine*, Paris, 1912 (repr. Hildesheim-Mew York 1974) ; ROUILLARD (Germaine), *L'administration civile de l'Égypte Byzantine*, Paris, 1928, p. 15-24.

Chapitre II

L'histoire locale après 642 : Conquête, installation et mise en valeur de l'espace rural

Introduction

« Et les musulmans prirent possession de toute l'Égypte, du midi et du nord, et triplèrent l'impôt. Un homme nommé Ménas, qui avait été nommé par l'empereur Heraclius, préfet de la basse Égypte, homme présomptueux tout en étant illettré, qui détestait profondément les Égyptiens, fut, après la prise de possession du pays par les musulmans, maintenu par eux à son poste. Ils en choisirent un autre, nommé Sînûdâ, comme préfet de la province du Rîf, et un nommé Philoxenos, comme préfet d'Arcadie ou Fayoum. Ces trois hommes aimaient les païens et détestaient les chrétiens ; ils forçaient ceux-ci de porter (aux musulmans) des fourrages pour les bêtes, et exigeaient d'eux de fournir du lait, du miel, des fruits, du poireau et beaucoup d'autres objets, en dehors des rations ordinaires. Les Égyptiens exécutaient ces ordres, étant sous le coup d'une terreur incessante. »¹

Le premier événement dont la Moyenne-Égypte est en partie le théâtre est celui de la conquête dans les années 640, un épisode pour lequel les sources qui nous sont parvenues sont

¹ Jean de Nikiou, *Chronique de Jean, Evêque de Nikiou, Texte éthiopien*, (H. Zotenberg éd. et trad.), *Extrait des notices de manuscrits* 24/1, Paris, 1883, p. 457. H. Zotenberg utilise le terme « préfet » dans sa traduction, mais il est cependant bien ici question ici du duc de Thébàide : CARRIE (Jean-Michel), « Séparation ou cumul ? Pouvoir civil et autorité militaire dans les provinces d'Égypte de Gallien à la conquête arabe », dans *id. & DUVAL (Noël), Les gouverneurs de province dans l'Antiquité tardive, Antiquité tardive* 6, Turnhout, 1998, p. 121.

aussi diverses que contradictoires. Le court extrait de la *Chronique* de Jean de Nikiou, cité ci-dessus, est la conclusion qu'il apporte à la conquête de l'Égypte, en se concentrant sur les conséquences qu'elle eut sur la vie des Égyptiens. Nous avons déjà vanté la valeur de cette chronique locale pour sa connaissance détaillée du contexte égyptien contemporain de la conquête, notamment grâce à sa date de composition dans la seconde partie du VII^e siècle². Cependant, les historiens peinent encore à accorder les informations qu'elle donne avec celle qu'apporte la tradition islamique, qu'ils privilégient toujours dans leurs recherches. La plus ancienne source islamique égyptienne, l'œuvre d'Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ Miṣr wa aḥbaruhā*, est postérieure de deux siècles à la conquête. Si l'on suit ce texte et la tradition qui se développa sur l'histoire de la conquête de l'Égypte, la Moyenne comme la Haute-Égypte est presque totalement absente du récit. Elle est, en conséquence, souvent expédiée très rapidement ou simplement évoquée, dans l'historiographie contemporaine³. Les informations que donnent les sources islamiques sur cette région sont certes moins abondantes que celles qui mentionnent Fustāt ou la Basse-Égypte. Cependant, elles sont loin d'être absentes. Nous présenterons ici une lecture de cette tradition à la lumière de la *Chronique* de Jean de Nikiou et d'un nombre non négligeable de papyrus datant des années 640 qui permettent de dresser un panorama relativement détaillé des événements de la conquête de la Moyenne-Égypte et de discuter la chronologie fournie par les sources islamiques.

Chacune de ces sources présente des informations qui répondent à des codes distincts dépendant des milieux et périodes au cours desquelles elles ont été composées. C'est pourquoi nous proposerons ci-dessous de les examiner séparément. Les papyrus sont loin de permettre à eux seuls d'établir la chronologie de la conquête. Ils ne mentionnent ni batailles, ni prises de villes, ni même ne font-ils allusion à la conquête en elle-même⁴. L'archéologie nous est également de peu d'aide pour l'étude de cet épisode. À l'exception de la fondation du site de Fustāt, l'impact direct de ces événements sur les différents sites est difficile à argumenter, la datation des phénomènes archéologiques est rarement assez fine pour proposer de telles

² Cf. Chapitre I, 2.3.

³ BUTLER (Alfred J.), *The Arab Conquest of Egypt and the Last Thirty Years of the Roman Domination*, 1^{ère} éd., Oxford, 1902 ; 2^e éd. Augmentée par P.M. Fraser, Oxford, 1978 : suit uniquement l'ouvrage d'Ibn 'Abd al-Ḥakam et, du coup, ignore complètement le Sa'īd. BOUDERBALA (Sobhi), *Ġund Miṣr: Étude de l'administration militaire dans l'Égypte des débuts de l'Islam 21/642 – 218/833*, Thèse de doctorat, Université Paris I (Panthéon-Sorbonne), 2008, p. 161-171 : indique les diverses sources arabes sur la conquête de la Haute-Égypte pour s'attarder surtout sur les campagnes contre la Nubie. CHAGNON (Louis), *La conquête musulmane de l'Égypte (639-646)*, Paris, 2008 présente une compréhension assez superficielle des sources, islamiques ou autre, qu'il suit cependant et ignore ainsi également le Ṣa'īd.

⁴ Cf. Chapitre I, 1.4.

hypothèses⁵. La destruction du site de Zāwiyat al-Sulṭān, une trentaine de kilomètres au nord d'Antinoé, par un incendie autour de cette période est loin d'être démontrée⁶.

Nous étudierons ainsi tout d'abord les informations rapportées par chaque type de source : la tradition islamique, la chronique de Jean de Nikiou et enfin les sources documentaires. Seule la précision de la *Chronique* de Jean de Nikiou sur l'administration, et particulièrement sur les ducs, permet de concentrer notre examen sur leur gestion de la conquête⁷. Les documents permettent ensuite de richement étoffer ce panorama, révélant la perception des conquérants au niveau local, mais aussi les modalités de leur installation au sein de l'espace provincial, même s'ils laissent dans l'ombre les détails de la prise du territoire en elle-même. Les archives de Sénouthios *anystes* apportent de nombreux détails sur les premiers contacts entre conquérants et conquis au cœur de la région considérée. Ces documents permettent de décrire le résultat de la conquête : la mention *d'amīrs* dans les documents grecs et coptes des années 640 qui évoluent en divers endroits du territoire et collectent l'impôt, notamment par de larges réquisitions. Certains personnages, comme 'Amr b. al-Āṣ, sont même identifiés avec précision, même si leur mention reste rare⁸. On suivra dans la seconde partie de ce chapitre, la présence de ces *amīrs* dans les années 640 qui permet de comprendre l'intérêt qu'ils développèrent pour leur territoire nouvellement conquis et pour la Moyenne-Égypte en particuliers. La troisième partie s'attachera au moment où leur présence se raréfie dans les années 650 : nous ne pouvons alors qu'esquisser les répercussions des événements des premières décennies de la communauté musulmane et les conséquences qu'elles eurent dans la gestion de leur province.

⁵ A. Walmsley propose quelques réflexions très éclairantes concernant la Syrie à ce sujet : *Early Islamic Syria*, Londres, 2007, p. 45-47.

⁶ GASCOIGNE (Alison), *The Impact of the Arab Conquest on Roman Settlement in Egypt*, Thèse de doctorat, Université de Cambridge, 2002. p. 20-45.

⁷ L'analyse des passages concernant la conquête islamique dans l'œuvre de Jean de Nikou par J.-M. Carrié révèle cette précision prosopographique de l'œuvre : CARRIÉ, « Séparation ou cumul ? », p. 118-120.

⁸ 'Amr b. al-Āṣ apparaît dans SB XX 14443 (Hermopolite, 643) une quittance de fourrage et dans CPR XXX 16 (*id.*, 643-644) pour des sauf-conduits émis à des bateaux. 'Abd Allāh b. Ġābir qui gère la réquisition en question dans le plus ancien papyrus arabe SB VI 9576, 7 (Héracléopolite, 25 avril 643) pourrait être identifié comme 'Abd Allāh b. Ġābir al-Ḥaġrī : Ibn Yūnus (m. 958), *Tārīḥ Ibn Yūnus al-Miṣrī*, 2 vols ('A. 'Abd al-Fattāḥ éd.), Beyrouth, 2000. p. 522.

1. La conquête : années 639-642

1.1. Sources islamiques

Trois types de sources sont disponibles pour l'étude de la conquête de l'Égypte. Nous traiterons tout d'abord les informations données dans les sources islamiques car elles sont les plus couramment utilisées pour examiner ce sujet⁹. Nous discuterons ensuite en quoi la chronique produite localement dans la seconde partie du VII^e siècle par Jean de Nikiou diffère du récit proposé par les sources islamiques pour enfin terminer sur l'apport des documents à l'étude de l'histoire locale pour toute la période médinoise.

Les recherches modernes sur les conquêtes islamiques ont tendance à marginaliser la place de l'Égypte dans le déroulement du premier mouvement expansionniste qui donna sa forme à l'empire de Médine. F. Donner du point de vue des sources islamiques tout comme W. Kaegi du point de vue Byzantin excluent tout simplement la province de leur exposé¹⁰. Ce n'est qu'au cœur de travaux récents et pluridisciplinaires ou en croisant les différentes traditions littéraires que l'Égypte a trouvé une place de choix dans l'étude des conquêtes. R. Hoyland a ainsi offert un examen des épisodes relatant le paiement d'un tribut par les Byzantins qui aurait repoussé la prise de l'Égypte¹¹. J. Howard-Johnston a également proposé de redater la finalisation de la conquête d'un an, principalement sur la base du texte de Jean de Nikiou, culminant avec la prise d'Alexandrie en 643 plutôt qu'en 642¹². Malgré les importantes révisions apportées par ces travaux, les sources islamiques restent largement privilégiées dans l'historiographie islamisante sur la conquête de l'Égypte. A. Beihammer a notamment proposé une critique des sources concernant les traités de capitulation au sein de la tradition islamique qui n'a aucun apport à l'étude de la conquête elle-même¹³.

Les recherches mentionnant la conquête de l'Égypte se basent ainsi toujours le plus souvent sur la trame proposée par A. Butler dans son œuvre datant de plus d'un siècle. Il suit

⁹ SIJPESTEIJN (Petra M.), « The Arab conquest of Egypt and the beginning of Muslim rule », dans BAGNALL (Roger S.) dir., *Egypt and the Byzantine world 300-700*, Cambridge, 2007, p. 439-444.

¹⁰ DONNER (Fred M.), *The Early Islamic Conquest*, Princeton, 1981, p. 153 ; KAEGI (Walter E.), *Byzantium and the Early Islamic Conquests*, Cambridge, 1992, p. 18-19.

¹¹ HOYLAND (Robert G.), *Seeing Islam as Others saw it: A Survey and Evaluation of Christian, Jewish and Zoroastrian Writings in Early Islam*, SLAEI 13, Princeton, 1997, p. 574-590.

¹² HOWARD-JOHNSTON (James), *Witnesses to a World Crisis: Historians and Histories of the Middle East in the Seventh Century*, Oxford, 2010, p. 185-189.

¹³ BEIHAMMER (Alexander D.), *Quellenkritische Untersuchungen zu den ägyptischen Kapitulationsverträgen der Jahre 640-46*, Vienne, 2000.

dans ce travail la trame donnée par les sources islamiques, Ibn ‘Abd al-Ḥakam, al-Balādhurī ou encore al-Ṭabarī¹⁴. Ce que ces chroniques nous apprennent sur la conquête de l’Égypte suit le schéma suivant : sa progression fut relativement lente, les armées entrent en Égypte le 10 Du ‘l-Ḥiġġa 18/12 décembre 639 par al-‘Arīš, suivis de la prise de la capitale de la province byzantine d’Augustamnique, Péluse/al-Faramā en 640 à la suite d’un mois de siège¹⁵. L’armée des conquérants aurait été composée de 3 000 ou 4 000 hommes¹⁶. En vue d’une progression vers la pointe du Delta, ‘Amr aurait ensuite reçu des renforts de 12 000 hommes envoyés en juin 640 par le calife ‘Umar, sous le commandement de al-Zubayr b. ‘Awwām¹⁷. Ces renforts permirent la prise de la forteresse de Babylone, pour laquelle les sources égyptiennes ne donnent pas de date, seul Ṭabarī propose 641¹⁸.

Selon les sources islamiques, l’histoire de l’Égypte islamique ne commence pas avant la prise d’al-Faramā. L’écho du déclenchement des conquêtes en Syrie à partir de 634 devait cependant être parvenu auprès des plus hauts responsables de la province d’Égypte, si ce n’est des populations locales. C’est ce que nous rappellent certains documents concernant l’invasion perse de l’Égypte en 619, où une femme du monastère d’Épiphanie dans la région thébaine demandait des renseignements sur les Perses, car elle savait qu’ils descendaient vers le sud¹⁹. Des contacts avaient pu déjà s’établir avec les conquérants, les sources parlent notamment d’une possible période de tribut. Les sources islamiques comme certaines sources chrétiennes indiquent que Cyrus, patriarche et gouverneur d’Aegyptus à Alexandrie aurait payé de larges sommes dès 637 aux conquérants, ce qui aurait contenu l’invasion de l’Égypte pendant quelques années²⁰. Cette période ne trouve pas d’échos dans la documentation

¹⁴ BUTLER (Alfred J.), *The Arab Conquest of Egypt and the Last Thirty Years of the Roman Domination*, 1^{ère} éd., Oxford, 1902 ; 2^e éd. augmentée par P.M. Fraser, Oxford, 1978 ; voir les nombreuses critiques de cet ouvrage dans CAETANI (Leone), *Annali dell’Islam* 4, Milan, 1911, p. 166-196. Malgré ces critiques, une large tradition historiographique s’est créée autour de cette recherche : CHRISTIDES (Vassilios), « Miṣr, The Conquest of », *El*² 7 (1993) , p. 153-156 ; FRASER (Peter M.), « Arab Conquest of Egypt », dans ATIYA (Aziz S.) éd., *The Coptic Encyclopaedia* I, New York, 1991, p. 183-189 ; KAEGI (Walter E.), « Egypt on the eve of the Muslim conquest », dans PETRY (Carl F.) éd., *The Cambridge History of Egypt* I, *Islamic Egypt : 640-1517*, Cambridge, 1998, p. 34-61 ; KENNEDY (Hugh), *The Great Arab Conquests : How the Spread of Islam Changed the World We Live In*, Londres, 2007, p. 139-68.

¹⁵ Ibn ‘Abd al-Ḥakam (m. 871), *Futūḥ Miṣr wa aḥbārūhā* (Ch. Torrey éd.), New Haven, 1922, p. 58-59 ; la date est fournie par al-Balādhurī (m. 892), *Futūḥ al-buldān* (A. M. ‘Alī éd.), Beyrouth, 2000, p. 212.

¹⁶ Ibn ‘Abd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 55 ; ou 3 500 hommes selon al-Balādhurī, *Futūḥ*, p. 210.

¹⁷ Ibn ‘Abd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 56 ; al-Kindī (m. 969), *Kitāb al-wulāt wa kitāb al-quḍāt* (R. Guest éd.), Leyde, 1912, p. 8 ; al-Balādhurī, *Futūḥ*, p. 212.

¹⁸ al-Ṭabarī (d. 923), *Tārīḥ al-rusul wa al-mulūk* I/5 (M.J. de Goeje éd. et al.), Leyde, 1893, p. 2580.

¹⁹ *P.Mon.Epiph.* 433 (Monastère d’Apa Epiphane, VII^e siècle).

²⁰ HOYLAND, *Seeing Islam*, p. 574-590. La mention de ce tribut quel que soit le temps qu’il ait duré apparaît aussi bien dans les sources contemporaines de la conquête que dans les sources islamiques : KAEGI (Walter E.),

papyrologique et P. Sijpesteijn note que la proximité de ce récit avec celui du siège d'Alexandrie a pu faire que la tradition ait confondu ces deux événements²¹.

La prise de Babylone, aux abords de laquelle est ensuite fondée Fustāt, est présentée avec plus de clarté par la tradition islamique, elle représente le moment décisif pour le contrôle de l'Égypte. Cette victoire permet de lancer la conquête vers Alexandrie dont le siège se place également en 20/641²². De nombreux débats se sont développés autour de cette chronologie de la conquête, et de nombreuses hypothèses ont été proposées, aussi bien dans les sources islamiques que dans l'historiographie récente. Les raisons de la conquête de l'Égypte par 'Amr ou encore les modalités de reddition de la ville d'Alexandrie avec un traité qui aurait été signé le 28 novembre 641 avec le patriarche et augustal d'Aegyptus, Cyrus, à Babylone y ont notamment été largement débattues²³. Cette reddition de la ville aurait fortement déplu à l'empereur Byzantin qui aurait envoyé le général Manuel en 26/646 reprendre la ville, entraînant une seconde conquête par force par les armées de 'Amr²⁴. La définition du statut des terres égyptiennes et de leur mode d'imposition en fonction du déroulement de leur conquête par traité (*ṣulḥan*) ou par force (*'anwatan*) apparaît nettement comme un débat juridique qui ne date pas de la période de la conquête²⁵. Toutes ces questions concernant la prise d'Alexandrie ont été explorées avec beaucoup de détails et ne sont pas reprises ici, n'ayant pas de conséquences directes sur notre propos.

Ce n'est qu'à la suite de cette progression des armées de 'Amr en Basse-Égypte entre la fin 639 et la fin 641 que la tradition islamique aborde la continuation des campagnes militaires dans la vallée du Nil. Dans l'œuvre d'Ibn 'Abd al-Ḥakam et d'al-Balāḍurī, le Ṣa'īd brille par son inutilité stratégique alors qu'al-Ṭabarī préfère tout simplement éviter la question. Ibn 'Abd al-Ḥakam ne lui consacre pas de chapitre comme il le fait pour d'autres régions comme le Fayoum²⁶. La date de la conquête de cette dernière région nous reste

« Egypt on the eve of the Muslim conquest », dans PETRY (Carl F.) éd., *The Cambridge History of Egypt I, Islamic Egypt : 640-1517*, Cambridge, 1998, p. 44-45 ; Ibn 'Abd al-Ḥakam, p. 53.

²¹ SIJPESTEIJN (Petra M.), *Shaping a Muslim State : The World of a Mid-Eighth-Century Egyptian Official*, Oxford, sous presse, p. 60-62.

²² al-Ṭabarī, *Tārīḥ* I/5, p. 2580.

²³ al-Ṭabarī, *Tārīḥ* I/5, p. 2587-2588.

²⁴ Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ Miṣr*, p. 175-177 ; al-Kindī, *Wulāt*, p. 11.

²⁵ Ces débats datent du règne du calife umayyade 'Umar II (717-720) comme l'ont démontré les recherches d'A. Noth sur le sujet : « Zum Verhältnis von kalifaler Zentralgewalt und Provinzen in umayyadischer Zeit: Die "Sulḥ-ʿanwa Traditionen für Ägypten und den Iraq" », *Die Welt des Islam* 14 (1973), p. 150-162 ; *id.*, « Some Remarks on the "nationalization" of conquered lands at the time of the Umayyads », dans KHALIDI (Tarif) éd., *Land Tenure and Social Transformation in the Middle East*, Beyrouth, 1984, p. 223-228.

²⁶ Dans la géographie stratégique des sources égyptiennes pré-fatimides, le Fayoum apparaît comme faisant partie du Nord, en lien proche avec Fustāt et la Haute-Égypte : BOUDERBALA, *Ġund Miṣr*, p. 167. Une version

obscur, Ibn ‘Abd al-Ḥakam ne l’aborde qu’une fois la prise de Babylone et Alexandrie achevée, et s’arrête avant cela sur la fondation de Fustāṭ. Il s’attarde longuement sur les modalités d’installation du *ḡund* dans sa nouvelle capitale, sur les aménagements qu’ils y construisent, mais aussi sur leur rythme de vie dans leur nouvelle province, comme les sortie printanières du *ḡund* pour leurs montures²⁷. Il revient ensuite sur la continuation de la conquête dans un chapitre intitulé *ḡikr futūḥ al-Fayyūm*, « De la conquête du Fayoum », c’est-à-dire l’Arsinoïte, au cœur de la province d’Arcadie. Cependant, il liste, sous ce titre, d’autres campagnes qu’il n’évoque que très brièvement : celles de Moyenne-Égypte, mais aussi celles de Nubie qu’il développe à nouveau plus tard. Il poursuit ensuite son récit dans les chapitres suivants avec la conquête de l’Afrique du nord (Barqā/Pentapolis et Aṭrābulus/Tripoli)²⁸ présentant ainsi ce « Fayoum » sur la route de l’Afrique du Nord, presque extérieur à l’Égypte utile à la première communauté musulmane, celle de Fustāṭ et d’Alexandrie.

C’est donc au début de ce chapitre sur le Fayoum qu’Ibn ‘Abd al-Ḥakam passe rapidement sur les événements qui concernent la Moyenne-Égypte. Il attribue tout d’abord la conquête du Fayoum à Rabī‘ b. Ḥubayš al-Ṣadaḡī, mentionnant également une version selon laquelle les conquérants auraient tout d’abord ignoré l’existence même de l’oasis²⁹. Il indique ensuite que Qays b. al-Ḥārīt serait arrivé jusqu’aux limites de Ṭaḡā/Théodosiopolis, au nord de l’Hermopolite, et donna son nom à la ville d’al-Qays/Kynopolis qui se place entre le Fayoum et Ṭaḡā, aux abords de la ville d’Oxyrhynchus/Bahnasā³⁰. Al-Balāḡūrī donne, pour sa part, Ḥārīḡa b. Ḥudāfa comme conquérant du Ṣa‘īd et indique qu’il est arrivé jusqu’à Aḥmīm/Panopolis³¹. Les sources islamiques donnent ainsi une carte de la conquête organisée

rapportée par Ibn ‘Abd al-Ḥakam indique aussi que le Fayoum aurait été d’abord oublié dans la conquête ne semble pas avoir de fondement, elle est pourtant reprise régulièrement : *Futūḥ*, p. 169. Le dossier du *defensor civitatis* d’Arsinoé dont l’activité est attestée avant la conquête puis au moins jusqu’en 653, inédit à ce jour, apportera certainement quelques éclaircissements sur la conquête du Fayoum. Ces documents seront étudiés et publiés par Ruey-Lin Chang : PAPAConstantinou (Arietta), « Administating the Early Islamic Empire : Insights from the papyrus », dans Haldon (John), *Money, Power and Politics in Early Islamic Syria*, Burlington, 2010, p. 61 et n. 15.

²⁷ Ibn ‘Abd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 91-169 : l’auteur dévoile la planification de la ville de Fustāṭ mais aussi l’installation des conquérants à Alexandrie, et la pratique du *murtaba‘ al-ḡund* : cf. BOUDERBALA, *Ḡund Miṣr*, p. 91-127 ; id. « *Murtaba‘ al-ḡund et manzil al-qabā’il* : pénétration militaire et installation tribale dans la campagne égyptienne au premier siècle de l’Islam », dans DELATTRE (Alain), LEGENDRE (Marie), SIPESTEIJN (Petra), *Authority and control in the countryside, Continuity and change in the Mediterranean 6th-10th century*, *Studies in Late Antiquity and Early Islam* 25, Princeton, à paraître.

²⁸ Ibn ‘Abd al-Ḥakam, *Futūḥ Miṣr*, p. 170-172.

²⁹ Ce personnage ne semble pas avoir fait carrière en Égypte, Ibn Yūnus n’en fait pas mention, mais son petit fils serait arrivé au début de l’époque abbasside selon al-Kindī, *Wulāt*, p. 111.

³⁰ Ibn ‘Abd al-Ḥakam, *Futūḥ Miṣr*, p. 169 ; Ibn Yūnus, *Tārīḥ* I, p. 401-402.

³¹ al-Balāḡūrī, *Futūḥ*, p. 133.

autour de villes qui apparaissent comme secondaires dans la géographie stratégique du VII^e siècle. Elles tracent un chemin de la conquête de la vallée du Nil qui semble éviter systématiquement les capitales de provinces byzantines de la vallée, Oxyrhynchus et Antinoé qui devaient être des jalons très importants dans la maîtrise du territoire égyptien. Il est certain que les batailles n'avaient pas uniquement lieu dans les centres provinciaux byzantins, et les villes de Panopolis, Kynopolis, et Théodosiopolis, sont bien attestées dans la documentation papyrologique de cette période, mais elles y apparaissent en second plan. Elles deviennent capitales de *kūras* à partir du VIII^e siècle³² et Taḥā, Qays apparaissent alors au même niveau que les anciennes capitales byzantines Baḥnasā et Anṣinā. C'est toujours ainsi qu'apparaît la géographie administrative de l'Égypte à l'époque où Ibn 'Abd al-Ḥakam et Balādurī écrivent leurs œuvres au cours du IX^e siècle. Chacune de ces sources calque donc son analyse sur la géographie stratégique de son époque, leur récit de la conquête s'organise sur la prise des centres urbains de l'Égypte islamique au IX^e siècle, Fustāt et Alexandrie. La prise de Babylone et la fondation de la capitale de Fustāt, tout comme la prise d'Alexandrie, la ville Byzantine la plus importante, siège du patriarche, apparaissent dans la mémoire collective comme les fondements de l'Égypte islamique et viennent en conséquence au premier plan de tout récit sur la conquête³³. Le Ṣa'īd ou le Fayoum n'apparaissent qu'en second plan, et ne semblent en conséquence pas présenter d'intérêt stratégique déterminant. Les sources pré-fatimides placent ainsi la conquête entre décembre 639 et 646, un épisode relativement long également en raison de conditions territoriales particulières, les combats ne pouvant être menés pendant la crue du Nil en juillet et septembre³⁴.

Certaines sources plus tardives offrent des informations d'un autre ordre sur la conquête de la vallée. Ibn Ḥawqal rapporte au X^e siècle que 'Abd Allāh b. Sa'd b. Abī Sarḥ aurait progressé depuis le Ḥiḡāz, venant par la mer Rouge effectuer la conquête de la ville d'Assouan³⁵. Les lignes de communication qui reliaient la vallée à la mer Rouge par le désert Oriental sont bien attestées jusqu'au VI^e siècle, puis à nouveau au VIII^e siècle, mais aucune

³² GROHMANN (Adolf), *Studien zur historischen Geographie und Verwaltung des frühmittelalterlichen Ägypten*, Österreichische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse Denkschriften 77/2, Vienne, 1959, p. 41.

³³ Les raids Byzantins sur Damiette en 853 devait notamment se présenter aux écrivains du IX^e siècle comme un rappel des difficultés de la prise de la région d'Alexandrie au moment de la conquête : REMONDON (Roger), « À propos de la menace byzantine sur Damiette sous le règne de Michel III », *Byzantion* 23 (1953), p. 245-250. Sur la prise d'Alexandrie cf. également : GASCOU (Jean), « De Byzance à l'Islam : Les impôts en Égypte après la conquête, à propos de K. MORIMOTO, *The fiscal administration of Egypt in the Early Islamic Period* », *JESHO* 26 (1983), p. 98-99.

³⁴ HOWARD-JOHNSTON, *Witnesses*, p. 186.

³⁵ Ibn Ḥawqal (m. après 973), *Kitāb ṣūrat al-arḍ* (J.H. Kramers éd.), Leyde, 1939, p. 50

information n'est disponible à ce jour sur le VII^e³⁶. De plus, les conquérants du milieu du VII^e siècle n'étaient pas encore dotés d'une flotte à cette période, une telle progression par la mer Rouge serait inédite pour l'Égypte comme pour les autres régions conquises. En effet, la flotte islamique n'est créée que dans les années 660 pour le lancement de campagnes contre Chypre et Constantinople depuis la Syrie par Mu'āwiyā b. Abī Sufyān³⁷. Nous savons, grâce au papyrus, que le *ḡund* utilisait des bateaux au cœur du territoire égyptien dès 642, dans le cadre de réquisitions, mais ils avaient pu être récupérés en Égypte à la suite de la conquête³⁸. 'Abd Allāh b. Sa'd est, de plus, un personnage dont la biographie est bien connue. Ibn 'Abd al-Ḥakam et Ibn Yūnus le présentent comme l'un des principaux lieutenants de 'Amr, qui l'accompagna de Palestine jusqu'en Égypte³⁹. Il paraît hasardeux de proposer qu'il soit ensuite revenu en Arabie pour franchir la mer Rouge depuis le Ḥiḡāz et conquérir Assouan. Cet épisode est donc douteux, nos deux auteurs phares de l'Égypte pré-fatimide étant certainement mieux renseignés sur la biographie de ce personnage clé de l'histoire politique de l'époque médinoise. Ibn Ḥawqal calque certainement à nouveau des réalités géostratégiques de son époque, où cette route commerciale était d'autant plus active et la ville d'Assouan était devenue un centre principal de la Haute-Égypte islamique⁴⁰. Le texte d'Ibn Ḥawqal semble également suivre la tendance qui lie, dans la mémoire collective de l'Égypte des débuts de l'Islam 'Abd Allāh b. Sa'd au Ṣa'īd. Il paraît d'ailleurs surprenant qu'aucun des auteurs égyptiens de la période pré-fatimide ne le mentionne directement dans leurs récits sur les mouvements de conquête. Maqrīzī est le seul à prôner au XV^e siècle que 'Abd Allāh b. Sa'd aurait assuré une campagne en Nubie en 20 ou 21/641-2⁴¹. Les sources pré-fatimides datent, pour leur part, la régularisation des relations avec le royaume chrétien de 31/652. A

³⁶ POWER (Tim), *The Red Sea Region during the 'Long' Late Antiquity (AD 500-1000)*, Thèse de Doctorat, Université d'Oxford, 2010, p. 154.

³⁷ FOSS (Clive), « Mu'āwiyā's state », dans HALDON (John), *Money, Power and Politics in Early Islamic Syria*, Burlington, 2010, p. 82. CHRISTIDES (Vassilios), « Milāḥa, pre-Islamic and early mediaeval periods », *ET* 7 (1993), p. 42.

³⁸ *SB* VI 9576, 7 (Héracléopolite, 25 avril 643) : *aṣḥāb sufūnahū*. La réquisition des bateaux disponibles dans la vallée à la suite de la prise de Babylone par les armées de 'Amr apparaît également dans la *Chronique* de Jean de Nikiou (p. 439, 448).

³⁹ Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 58 ; Ibn Yūnus, *Tārīḥ* I, p. 269.

⁴⁰ La ville d'Assouan est la première communauté musulmane de Haute-Égypte étudiable dans l'état actuel de la documentation, grâce aux stèles funéraires découvertes dans son cimetière : ABD AL-TAWAB (Abd al-Rahman), *Stèles islamiques de la nécropole d'Assouan I à III, Révision et annotation de Solange Ory*, Le Caire, 1977-1986 ; GARCIN (Jean-Claude), *Qūs : un centre musulman de la Haute-Égypte médiévale, Textes arabes et islamiques* 6, Le Caire, 2005, p. 48-50.

⁴¹ al-Maqrīzī (m. 845/1442), *al-Mawā'iz wa al-'i'tibār fī dīkr al-ḥiṭaṭ wa al-Ātār* I (A.F. Sayyid, Dār al-Furqān éd.), Londres, 2002-2004, p. 542. Cette date est celle des premiers mouvements de la conquête de l'Égypte autour de Babylone et d'Alexandrie.

cette date, ‘Abd Allāh était lui-même gouverneur d’Égypte, ce qui a pu induire Maqrīzī en erreur⁴². Balāḍurī attribue, pour sa part, cette campagne à ‘Uqba b. Nāfi⁴³ et Ibn ‘Abd al-Ḥakam à son père Nāfi‘ b. ‘Abd al-Qays, tous deux connus pour leur rôle dans la conquête de l’Ifriqiya⁴⁴. ‘Abd Allāh b. Sa’d prend pour sa part un rôle particulier, dans les sources islamiques, au sujet des modalités d’installation des conquérants dans leur nouvelle province. Ibn ‘Abd al-Ḥakam et al-Kindī indiquent que le calife ‘Umar aurait attribué la Basse-Égypte à ‘Amr b. al-‘Āṣ et le Ṣa‘īd à ‘Abd Allāh b. Sa’d lui-même⁴⁵. Une telle répartition des pouvoirs n’aurait rien d’étonnant si l’on prenait en compte le découpage provincial byzantin avant la conquête de l’Égypte. ‘Amr b. al-‘Āṣ se serait retrouvé à la tête de l’Aegyptus et de l’Augustamnique, assurant ainsi la supervision d’Alexandrie et du front encore incertain qui les séparait des Byzantins, mais aussi celui du développement de la ville de Fuṣṭāṭ. ‘Abd Allāh b. Sa’d aurait eu, pour sa part, la charge de la Thébāide et de l’Arcadie. Cependant, au moment de l’écriture du texte d’Ibn ‘Abd al-Ḥakam, la division de l’Égypte en deux parties, Haute et Basse-Égypte, était sûrement la seule qui lui était connue et qu’il appliqua rétrospectivement à l’époque de la conquête⁴⁶. Notons la terminologie employée par Ibn ‘Abd al-Ḥakam dans ce passage, il parle d’*amīrayn*, « deux *amīrs* » placés à la tête de l’Égypte et non celui de *wālī* « gouverneur ». Le terme d’*amīr* a des acceptations très diverses dans les sources littéraires comme documentaires. Cependant, il est particulièrement employé pour la période de la conquête dans les papyrus, comme dans le texte d’Ibn ‘Abd al-Ḥakam, pour les commandants de l’armée. S. Bouderbala a proposé de voir dans ce passage une réelle séparation des tâches dans la progression de la conquête plutôt que dans la gouvernance, concentrant un effort d’est en ouest au nord représenté par ‘Amr, et l’autre vers le sud qu’il place dans les mains de ‘Abd Allāh⁴⁷. La terminologie employée par Ibn ‘Abd al-Ḥakam semble confirmer cette idée, c’est bien ici dans cette qualité de commandants (*amīr*) que les deux hommes sont présentés, toujours impliqués dans cette logique de conquête, et non comme gouverneurs (*wālī*) dans une logique d’installation et d’administration. Cependant, la nature de ce mouvement de conquête qui aurait été commandé par ‘Abd Allāh reste pour le moment un mystère. De plus, dans ce passage qui ouvre le chapitre concernant la destitution

⁴² Ibn ‘Abd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 188 ; al-Kindī, *Wulāt*, p. 12 ; Ibn Yūnus, *Tārīḥ* I, p. 143, 477-8. Sur les problèmes liés à l’interprétation des sources concernant les campagnes de Nubie : BOUDERBALA, *Ġund Miṣr*, p. 164-168.

⁴³ Balāḍurī, *Futūḥ*, p. 145.

⁴⁴ Ibn ‘Abd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 169-170.

⁴⁵ Ibn ‘Abd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 173 ; al-Kindī, *Wūlat*, p. 10-11.

⁴⁶ Cf. Chapitre II, 2.1.

⁴⁷ BOUDERBALA, *Ġund Miṣr*, p. 163.

de ‘Amr comme premier gouverneur d’Égypte pour être remplacé par ‘Abd Allāh, on est frappé par le manque d’*isnād* pour introduire cette information concernant la séparation du territoire entre les deux hommes. Ibn ‘Abd al-Ḥakam introduit ensuite une seconde version, citant Ibn ‘Ufayr selon laquelle le calife ‘Umar aurait uniquement accordé le Fayoum à ‘Abd Allāh⁴⁸. Au xv^e siècle, Ibn Taḡrī Birdī semble suivre cette idée quand il nous apprend que ‘Abd Allāh se trouvait dans le Fayoum au moment de sa nomination en 25/646 par le premier calife issu de la famille umayyade, le troisième des *rāšidūns*, ‘Uṭmān comme gouverneur à la place de ‘Amr⁴⁹.

Tentons de récapituler les informations données par les sources islamiques sur la conquête du Ṣa‘īd. Nous avons d’une part l’identification de divers mouvements aux mains de généraux : à Rabī‘ b. Ḥubayš al-Ṣadaḡī la conquête du Fayoum, et à Qays b. al-Ḥārīt qui serait arrivé jusqu’aux limites de Ṭahā selon Ibn ‘Abd al-Ḥakam, Ḥārīḡa b. Ḥudāfa jusqu’à Aḥmīm selon Balāḡurī. Ensuite différentes progressions sont attribuées à ‘Abd Allāh b. Sa‘d, du Ḥiḡāz vers la mer Rouge selon Ibn Ḥawqal et vers la Nubie selon Maqrīzī. Des attributions territoriales sont ensuite accordées à ‘Abd Allāh, selon Ibn ‘Abd al-Ḥakam et Ibn Taḡrī Birdī, avant qu’il ne devienne gouverneur d’Égypte entre 646 et 656, sur le Ṣa‘īd dans son ensemble ou sur le Fayoum en particulier. Un rôle important semble être donné à ‘Abd Allāh b. Sa‘d dans la conquête ou l’administration de la Haute-Égypte des premiers temps de la période médinoise. Cependant, les sources peinent à s’accorder sur la nature de ce rôle.

De manière générale, les diverses routes proposées par la tradition islamique indiquent des mouvements contemporains de conquête dans différentes directions, en Égypte comme ailleurs, que les sources ont du mal à ordonner. Nous partageons l’analyse de R. Hoyland qui décrit la progression des conquérants au rythme de raids et avancées multiples et discontinus et non comme un mouvement unique à une date précise⁵⁰. Cette situation implique une multiplicité d’acteurs prenant en main ces différents raids, au milieu desquels ‘Amr b. al-‘Āṣ et ‘Abd Allāh b. Sa‘d apparaissent comme commandants plus qu’exécutants. L’espace d’activité de ‘Amr b. al-‘Āṣ reste, pour toute cette période, semble-t-il, confiné au nord. Il est cependant le seul à apparaître dans les papyrus⁵¹.

⁴⁸ Ibn ‘Abd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 173.

⁴⁹ Ibn Taḡrī Birdī (m. 873/1469), *al-Nuḡūm al-zāhira fī mulūk Miṣr wa al-Qāhira* I, éd. Dār al-Kutub, Le Caire, 1963, p. 79.

⁵⁰ HOYLAND, *Seeing Islam*, p. 580.

⁵¹ Cf. ci-dessus n. 8.

1.2. Apport de la Chronique de Jean de Nikiou

La chronique produite à la fin du VII^e siècle par Jean, évêque de Nikiou, donne une version bien différente de la tradition islamique sur la conquête de l'Égypte. Elle pose ses propres problèmes de lecture étudiés en détail par J.-M. Carrié⁵², qui est l'historien qui a également réhabilité l'apport de ce récit pour l'étude de la conquête de l'Égypte⁵³. La connaissance des acteurs locaux et de la géographie stratégique de l'époque est bien meilleure dans cette œuvre que la production islamique tardive. La *Chronique* place les ducs des provinces byzantines comme acteurs principaux des événements de la conquête et donne des informations inédites sur le duc d'Antinoé et la conquête de la ville. Les quatre ducs en poste au moment de la conquête, Théodoros en Aegyptus, Théodosios puis Philiades et Philoxenos en Arcadie et Athanasios en Augustamnique et Ioannes en Thébaïde menèrent selon ce texte l'essentiel des opérations militaires avec le peu de succès que l'on sait⁵⁴. Ces quatre gouverneurs représentaient l'autorité civile et militaire sur leur province, et se partageaient les forces alloués à l'Égypte pour sa défense sous les Byzantins : entre 25 000 et 30 000 hommes si l'on en croit les recherches de F. Mitthof⁵⁵. Cette division de l'autorité militaire représentait également une faiblesse, et favorisait un contexte de rivalités, comme l'indique bien le texte de Jean de Nikiou, suivant les luttes de pouvoir au sein des factions byzantines au gré de la conquête⁵⁶. L'empereur Justinien (r. 527-565) par ses réformes avait accordé les pleins pouvoirs militaires à ces ducs civils issus de l'élite locale pour assurer les revenus fiscaux et servir aux grandes entreprises du règne. Ces mesures n'avaient cependant pas favorisé leur formation au combat⁵⁷.

⁵² CARRIE (Jean-Michel), « Jean de Nikiou et sa Chronique : une écriture « égyptienne » de l'histoire régionale ? », dans GRIMAL (Nicolas), BAUD (Michel) éd.s., *Événement, récit, histoire officielle. L'écriture de l'histoire dans les monarchies antique* (Colloque Paris, Collège de France, 24-25 juin 2002), Paris, 2003, p. 155-172.

⁵³ CARRIE, « séparation ou cumul », p. 118-120.

⁵⁴ Théodosios duc d'Arcadie de 636 à 640 : Jean de Nikiou, *Chronique*, p. 434 et *P.Præg.* I 64 (Arsinoé, 636) puis Philiades entre 640 et 642 : *Jean de Nikiou*, p. 450 et Philoxenos à partir de 642 : *SB VIII* 9749 (Ihnās, 642), Jean de Nikiou, p. 457-458 ; Ioannes duc de Thébaïde, *Jean de Nikiou*, p. 442 et *passim*.

⁵⁵ MITTHOF (Fritz), *Annona militaris. Die Heeresversorgung im spätantiken Ägypten I*, *Papyrologica Florentina* 32, Florence, 2001, p. 217-231, cité par PALME (Bernhard), « Political identity versus religious distinction? The case of Egypt in the Later Roman Empire, version 01, May 2011 », *IOWP (Imperium and Officium Working Papers)*, p. 14-15 : http://iowp.univie.ac.at/sites/default/files/IOWP_palme_identity01.pdf

⁵⁶ Voir à ce sujet l'étude de J. Jarry : « L'Égypte et l'invasion musulmane », *AnIsl* 6 (1966), p. 1-29.

⁵⁷ PALME, « Political identity », p. 10-15.

Chapitre II

A l'opposé du récit d'Ibn 'Abd al-Ḥakam, Jean de Nikiou débute son récit de la conquête par le sort que connut le Fayoum⁵⁸. Il rapporte une bataille à Oxyrhynchus⁵⁹ et place la première offensive au cœur de l'Arcadie alors que les généraux byzantins regroupaient leurs forces dans la forteresse de Babylone⁶⁰. Il place ensuite une bataille à Héliopolis, au terme de laquelle le gouverneur d'Arcadie prit la fuite et les armées de 'Amr purent achever la prise totale du Fayoum⁶¹. Il indique ensuite qu'un mouvement de conquête se dirigea vers le nord, sans préciser sa destination ou une quelconque bataille. Il ajoute que 'Amr lutta 12 ans contre les « chrétiens du Nord » avant de s'emparer définitivement de la Basse-Égypte⁶². Après la Basse-Égypte, 'Amr se dirigea également vers le sud, pour lequel il n'est fait mention que de la ville d'Antinoé. Ainsi, Jean de Nikiou s'intéresse également très peu à la Haute-Égypte. Il donne cependant des détails précieux sur la capitale de Thébaidé. A l'approche des armées, les habitants de la ville d'Antinoé auraient voulu organiser une résistance avec leur duc Ioannes⁶³, qui n'apparaît pas dans les papyrus publiés à ce jour. Ce dernier prit la fuite vers Alexandrie avec ses troupes et l'argent de l'impôt, ayant eu vent de la déroute Byzantine lors de la conquête du Fayoum. On ne peut que spéculer sur la route empruntée par le duc Ioannes entre Antinoé et Alexandrie avec les ressources de la ville et son armée, un tel convoi ne devait pas passer inaperçu s'il croisait la route des armées de 'Amr.

Cette information nous paraît très importante dans la chronologie de la conquête que nous présente cette œuvre. Suivant le récit de la prise d'Antinoé, la *Chronique* ouvre un nouveau chapitre dans lequel est relatée la mort de l'empereur Héraclius qui advint probablement le 11 février 641⁶⁴. En amont de ce chapitre, Jean de Nikiou avait fait le récit de la conquête du Fayoum et d'Héliopolis, et il avait présenté le lancement de campagnes vers le nord et vers le sud, notamment à Antinoé. En aval, il relate la prise de Babylone, sur cette route nord, puis celle du Delta et la soumission d'Alexandrie. Il indique au passage que 'Amr aurait reçu des renforts de 4 000 hommes pour aider la prise de Babylone⁶⁵. Une fois la première prise d'Alexandrie confirmée à l'automne 641, le texte nous apprend la nomination

⁵⁸ Jean de Nikiou, *Chronique*, p. 434.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 435.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 435-436.

⁶¹ *Ibid.*, p. 437-438.

⁶² *Ibid.*, p. 439-442.

⁶³ *Ibid.*, p. 442-443.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 443 ; MORELLI (Federico), « 'Amr e Martina : La reggenza di un'imperatrice o l'amministrazione araba d'Egitto », *ZPE* 173 (2010), p. 137.

⁶⁵ Jean de Nikiou, *Chronique*, p. 437 : nous avons vu que les sources islamiques parlent de renforts de 12 000 hommes.

de nouveaux ducs dans tout le territoire égyptien par les conquérants, dont Sénouthios en Thébaïde documentée pour sa part dans les papyrus. Ce rapprochement permet de proposer, à la suite de J.M. Carrié, que la conquête d'une partie de la Thébaïde, ou au moins de la ville d'Antinoé, a été effectuée avant la dite signature du dit « traité de Miṣr » le 28 novembre 641. Comme le souligne ce dernier, à la suite de la bataille d'Héliopolis, le texte de la *Chronique* ne nous parle plus que de combats dans le Delta⁶⁶. Les mouvements de l'armée de conquête semblent, selon le texte, s'être particulièrement concentrés sur le Fayoum plus que sur Antinoé avant la prise de Babylone. Cette prise stratégique de l'Arcadie, permet de couper les lignes de communications égyptiennes en leur centre, mais elle n'empêcha pas le duc de Thébaïde de fuir d'Antinoé à Alexandrie avec les fonds de sa province et ses troupes, confirmant que Babylone n'avait alors pas encore été prise.

Dans un article à paraître, Ph. Booth défend la trame offerte par Jean de Nikiou, présentant la prise du Fayoum comme la première étape de la conquête, comme la plus plausible⁶⁷. Ce scénario est en effet bien plus en phase avec les réalités stratégiques de l'époque. L'arrivée des troupes de 'Amr en Égypte au niveau de l'apex du Delta les plaça à proximité de la capitale de l'Arcadie, Oxyrhynchus, plus que d'Alexandrie. En prenant Oxyrhynchus et possiblement une partie de la Thébaïde, il pouvait ainsi couper Alexandrie de son arrière-pays. La prise d'Oxyrhynchus/Bahnasā avant même la bataille d'Héliopolis et la prise de Babylone avait été relevée par J. Jarry dans son étude de l'œuvre tardive consacrée à la prise de cette ville, le *Futūḥ al-Bahnasā* où il prenait également en compte les informations données par Jean de Nikiou⁶⁸. Nous avons également vu que certaines sources islamiques donnent une place particulière au Fayoum dans les premières années de la gouvernance médinoise. 'Abd Allāh b. Sa'd est présenté comme gouverneur de cette région, et il s'y serait toujours trouvé au moment de sa nomination par le calife 'Uṭmān sur toute la province d'Égypte⁶⁹. Ces informations pourraient être le souvenir de l'itinéraire défendu par Jean de Nikiou à la suite de la mise en récit de la conquête au gré de la tradition islamique. Le texte du *Futūḥ al-Bahnasā*, certes tardif et romancé, en forme pourtant le rappel le plus explicite. La description des conquérants et de leur organisation dans l'œuvre de Jean de Nikiou est cependant bien plus pauvre, chaque mouvement étant attribué directement à 'Amr.

⁶⁶ CARRIE, « Séparation ou cumul », p. 121.

⁶⁷ BOOTH (Phil), « The Muslim Conquest of Egypt Reconsidered », *TravMém*, à paraître.

⁶⁸ JARRY (Jacques), « La conquête du Fayoum par les Musulmans d'après le *Futūḥ al-Bahnasā* », *AnIsl* 9 (1970), p. 15.

⁶⁹ Ibn Tagrī Birdī, *Nuḡūm* I, p. 79 ; *Futūḥ Miṣr*, p. 173, cf. ci-dessus n. 43

Ces deux volets de sources narratives apparaissent donc comme complémentaires. La chronique présente ainsi exactement la situation miroir des sources islamiques, qui laissent dans l'ombre l'identité des acteurs locaux. Enfin, J. Howard Johnston a récemment proposé de réviser la lecture des cycles de datation mentionnés dans la *Chronique*, préférant le cycle indictionnel de 15 ans au cycle lunaire de 19 ans proposé par A. Butler⁷⁰. Ce changement repousse certains événements de la conquête d'un an : l'arrivée de renforts en 641, la chute de Babylone en 642 et la prise d'Alexandrie en 643.

En ce qui concerne la Moyenne-Égypte, nous ne pouvons assurer qu'il y ait eu plus de bataille à Antinoé/Anṣīnā qu'à Théodosiopolis/Ṭaḥā, comme le proposait Ibn 'Abd al-Ḥakam, que ce soit par les sources documentaires ou par l'archéologie. Cependant, la représentation de Jean de Nikiou se fonde bien mieux dans le contexte du VII^e siècle tel que nous le connaissons par les papyrus. Au-delà des capitales de provinces byzantines et de leurs ducs, la *Chronique* indique la prise d'un grand nombre de petites localités qui confirme à nouveau cette conquête progressant dans des directions diversifiées, dont le déroulement n'est pas à placer que dans les grands centres. L'origine de l'offensive dans la vallée est décrite par Jean de Nikiou comme une progression par le désert, qui laissa de côté les villes fortifiées dans un premier temps pour progresser par la campagne et couper les routes d'approvisionnement des villes pour en faire le siège dans un deuxième temps⁷¹. Ce type de tactique apparaît également dans les sources islamiques, déjà dans la conquête de la Syrie⁷². Cette information permet peut-être également de comprendre comment les conquérants, arrivant par le Delta oriental, auraient atteint le Fayoum. Une progression par le désert semble concevable, mais l'emplacement de leur traversée du Nil reste cependant encore inconnu. On ne peut que rappeler l'information apportée par Ibn Ḥawqal selon laquelle 'Abd Allāh b. Sa'd aurait progressé par la mer Rouge, mais comme nous l'avons dit, ce scénario nous semble peu probable.

Une séparation nette du sort de la vallée et du Delta apparaît de manière flagrante aussi bien dans les sources islamiques que dans la *Chronique* de Jean de Nikiou. D'autres sources confirment également cette idée. La chronique syriaque dite de Khuzistan, écrite dans les années 660 sépare le sort de la Thébaidé du reste de l'Égypte dans la conquête quand elle

⁷⁰ HOWARD-JOHNSTON, *Witnesses*, p. 186-187.

⁷¹ Jean de Nikiou, *Chronique*, p. 437, 453.

⁷² HOYLAND, *Seeing Islam*, p. 154, n. 131.

Chapitre II

mentionne un mur qui aurait été construit par Cyrus pour empêcher la prise de « la province d'Égypte, de la Thébaïde, et de l'Afrique »⁷³.

⁷³ « Owing to their height, only with difficulty were the Arabs able to enter and take the land of Egypt, the Thebaid and Africa » : *Chronique Khuzistan*, p. 37 citée dans HOYLAND, *Seeing Islam*, p. 583.

1.3. Sources documentaires

Face au corpus littéraire que nous venons d'explorer, les sources documentaires n'ont pas vocation à relater l'histoire événementielle : on ne s'attend donc pas à disposer grâce à elles d'informations décisives sur la conquête. Néanmoins, un certain nombre de documents sont susceptibles d'apporter quelques confirmations ou infirmations aux sources islamiques utilisées dans l'historiographie traditionnelle.

Un contrat de vente provenant d'Hermopolis a premièrement été l'objet de nombreuses discussions récentes⁷⁴. Ce document mentionne les empereurs Héraclius et Héracléonas en parallèle de l'administration (διοίκησις) d'une ou d'autres personnes dont le nom est perdu. Avec la révision de la date du document à septembre 641 par N. Gonis, F. Morelli proposa de voir dans cette διοίκησις l'administration des conquérants, considérée alors, en cette période précoce de la conquête, comme des « quasi-*feoderati* » selon ses termes. En réponse à cela, C. Zuckerman indique que l'usage des noms impériaux de la formule de datation de ce contrat de vente est une preuve irréfutable qu'en septembre 641, Hermopolis n'avait pas encore été conquise⁷⁵. En effet, cette hypothèse est certes séduisante au vue des informations fournies par Jean de Nikiou proposant la conquête d'Antinoé entre le printemps et l'automne 641, mais elle repose entièrement sur le texte perdu qui permettrait de comprendre la nature de cette διοίκησις.

Aucun autre document précisément daté de 641 ne vient malheureusement éclairer le sort de la région au cours de cette année. Le corpus documentaire est bien plus fourni pour l'année 642 à partir de laquelle nous pouvons rassembler un certain nombre de documents renseignant directement sur la présence des conquérants dans la vallée du Nil. Les documents les plus anciens qui nous sont parvenus à ce sujet proviennent de l'Héracléopolite/*kūra* Ihnās, en Arcadie au cœur de la région des premières incursions, si l'on en croit Jean de Nikiou. Cette pagarchie bénéficie d'une place de choix dans la géographie de la nouvelle domination, avec l'installation de Fustāt juste au nord de sa frontière. Les documents en question proviennent des archives de Théodorakios et Christophoros, respectivement pagarques des

⁷⁴ P.Paramone 18 (Hermopolis, Septembre 641) ; GONIS (Nikolaos), « P.Paramone 18 : Emperors, Conquerors and Vassals », *ZPE* 173 (2010), p. 133-135 ; MORELLI (Federico), « 'Amr e Martina : La reggenza di un'imperatrice o l'administrazione araba d'Egitto », *ZPE* 173 (2010), p. 136-157.

⁷⁵ ZUCKERMAN (Constantin), « On the Titles and Office of the Byzantine βασιλεύς », dans *Mélanges Cécile Morrisson, Travaux et Mémoires* 16 (2010), p. 873.

skelos nord et sud de l'Héracléopolite, les deux divisions de la pagarchie⁷⁶. Ils font état de réquisitions réalisées par des *amīrs* (transcrit en grec *amiras*) dont la plus ancienne date du tout début de l'année 642, entre le 26 janvier et le 24 février⁷⁷. Cette date va dans le sens de la proposition de J. Howard-Johnston, qui dans sa révision de la *Chronique* de Jean de Nikiou place la prise de Babylone en 642, et par conséquent celle de l'Arcadie doit se placer avant cette date. Le papyrus de janvier-février 642 donne un *terminus ante quem* à la conquête de l'Arcadie bien plus qu'une date absolue, mais selon ces deux sources, elle pourrait se placer quelque peu avant janvier-février 642. Cette présence dans l'Héracléopolite s'accompagne de l'apparition des premiers écrits arabes dans la vallée, dans un document bilingue arabe-grec concernant une réquisition de moutons datée du 25 avril 643⁷⁸.

Une seconde information apportée par les papyrus incite à accepter les dates proposées par J. Howard-Johnston. Le texte de Jean de Nikiou indique que les conquérants auraient nommé de nouveaux ducs à la suite de la défaite des précédents au cours de la conquête, Philoxènos en Arcadie et Sénouthios en Thébaïde. Si l'on se fie à la date traditionnellement acceptée, cette nomination adviendrait en 641⁷⁹. Cependant, ces deux personnages ne sont pas attestés avant 642 d'après les papyrus⁸⁰.

En Moyenne-Égypte, les premiers documents attestant directement de la présence des conquérants datent également de l'année 643, elle se manifeste aussi par la mention d'*amīrs* dans les papyrus⁸¹. Seule une hypothèse, basée sur le texte de Jean de Nikiou permettrait de confirmer la conquête d'Antinoé dès 642. Nous avons vu que la *Chronique* indique que les conquérants avaient remplacé les ducs qu'ils avaient affrontés pendant la conquête au moment de leur installation, en nommant notamment Sénouthios en Thébaïde. Cependant Sénouthios est attesté dès 642-643. Au-delà de leur implication dans des réquisitions, l'étude de leur investissement dans l'Hermopolite et l'Antinoïte permet de révéler les modalités d'installation des conquérants dans la vallée, l'intérêt qu'ils développèrent pour les régions rurales, mais aussi la mise en place de leurs relations avec les administrateurs locaux. A la suite de la conquête, il est couramment accepté que les conquérants s'installèrent dans les régions qu'ils

⁷⁶ PALME (Bernhard), *Griechische Texte XVII, Dokumente zu Verwaltung und Militä aus dem spätantiken Ägypten*, CPR XXIV, Vienne, 2002, p.199, n. 11 ; GROHMANN (Adolf), « Greek Papyrus of the Early Islamic Period in the Collection of Archduke Rainer », *Études de papyrologie* 8 (1957), p. 5-40. Sur les *skelē*, cf. Chapitre IV, 1.2.

⁷⁷ SB VIII 9749 (Héracléopolis, 26 janvier-24 février 642).

⁷⁸ SB VI 9576 (Héracléopolite, 25 avril 643).

⁷⁹ Jean de Nikiou, *Chronique*, p. 457

⁸⁰ Pour Philoxènos : SB VIII 9749 (Ihnās, 642) ; pour Sénouthios : SPP III 271b, v 3 (Hermopolite, 642-3).

⁸¹ Voir ci-dessous 2.1.

vinrent occuper de manière extrêmement inégale. La définition de modèles de peuplement et de l'implication locale des conquérants a déjà été un sujet de recherche très productif pour d'autres régions de l'Empire⁸². Dans le cas de l'Égypte, un *topos* très courant est de présenter le *ḡund* comme confinée dans le *miṣr* de Fustāt, ses membres s'aventurant rarement dans la vallée du Nil avant la fin de la période umayyade. Ce *topos* est véhiculé par la littérature de *futūḥ* qui place parmi les ordres du calife 'Umar b. al-Ḥaṭṭāb une interdiction directe pour le *ḡund* de s'implanter en dehors du *miṣr*, une information reprise par al-Balāḍurī et Ibn 'Abd al-Ḥakam⁸³. Ibn 'Abd al-Ḥakam copie même un sermon qui aurait été prononcé par 'Amr au *ḡund*, leur interdisant de cultiver la terre en Égypte, il consacre même tout un chapitre à la question⁸⁴. Il est vrai que les conquérants semblent s'être installés dans l'arrière pays égyptien bien plus progressivement qu'en Syrie ou en Iraq. Cependant il semble que ces dynamiques d'implantation aient été surtout conditionnées par les conditions géopolitiques de l'Empire. Le modèle proposé par J.-Cl. Garcin expliquant le peu d'intérêt accordé à la vallée dans la littérature islamique des premiers siècles est également valable pour le modèle d'implantation des conquérants dans la province⁸⁵. La concentration importante du *ḡund* en Basse-Égypte pour les premières décennies, transcrite ensuite dans leur littérature à partir du VIII^e siècle, s'explique par les dynamiques de l'empire qui suivent pour un temps la progression de la conquête, c'est-à-dire un axe est-ouest passant par la Basse-Égypte, avec Fustāt et Alexandrie comme échelons principaux de cet axe. La Haute-Égypte n'était ainsi pas au cœur de l'espace vécu de ce nouveau pouvoir, ne motivant pas une implantation rapide dans ces régions.

En marge de ce modèle, les conquérants étaient loin d'être absents du territoire de leur province. Ils s'étaient effectivement implantés dans l'espace bien défini du *miṣr* de Fustāt, mais les papyrus donnent beaucoup de détails sur la présence des conquérants dans la vallée dans les premières années qui suivirent la conquête. Une installation peu diversifiée des conquérants dans l'espace égyptien n'implique, en effet, pas leur absence de cet espace.

⁸² La seconde table ronde de la série *Studies in Late Antiquity and Early Islam* était consacrée à ces questions : KING (G.R.D.), CAMERON (Averil), *The Byzantine and Early Islamic Near East : Land Use and Settlement Patterns*, SLAEI 1/2, Princeton, 1994.

⁸³ Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 64-72, 82-84, 87-90 ; al-Balāḍurī, *Futūḥ*, p. 214.

⁸⁴ Ce récit relève plus de la propagande fiscale au sein de tentative de redéfinition des terres conquises qui apparaissent parmi les lettrés au cours du VIII^e siècle que d'une réelle politique de peuplement : LEGENDRE (Marie), « Caliphal estates and state policy over landholding: Late antique patterns and innovations in pre-īqtā' Egypt », dans DELATTRE (Alain), LEGENDRE (Marie), SUPESTEIJN (Petra), *Authority and control in the countryside, Continuity and change in the Mediterranean 6th-10th century*, *Studies in Late Antiquity and Early Islam* 25, Princeton, à paraître.

⁸⁵ GARCIN (Jean-Claude), « Pour un recours à l'histoire de l'espace vécu dans l'étude de l'Égypte arabe », *Annales – Economie, Société, Civilisation* 35/3-4, 1980, p. 436-451, réimprimé dans *id.*, *Espaces, pouvoirs et idéologies dans l'Égypte médiévale*, *Variorum Reprints*, London, 1987.

Chapitre II

Comme dans tout contexte de conquête, les membres de cette nouvelle entité politique qui arrivèrent en Égypte en 641-642 constituaient une minorité numérique et leur présence dans les régions périphériques de la vallée du Nil était d'autant plus faible. Cependant l'étude de la présence, visibilité et implication de ce « groupe minoritaire dominant »⁸⁶ bénéficie d'un large corpus de documentation, particulièrement dans la région considérée.

⁸⁶ DENOIX (Sylvie), « Construction sociale et rapport à la norme d'un groupe minoritaire dominant: les Mamelouks (1250-1517), dans BOISSELIER (Stéphane), CLEMENT (François), TOLAN (John), *Minorités et régulations sociales en Méditerranée médiévale*, Rennes, 2010, p. 125-144.

2. Modalité de passation de pouvoir au niveau local : 643-644 et au-delà ?

Les papyrus datant des premières années qui suivirent la conquête fournissent de très riches informations sur la présence des conquérants dans la région d'Hermopolis et d'Antinoé. Nous examinerons ici les informations fournies par les archives de Sénouthios dans les années 643-644 sur les rapports de l'administration de cette région avec les représentants de la nouvelle domination. Ces archives permettent d'examiner l'intérêt développé par les conquérants pour la vallée du Nil et leurs modalités d'installation dans leur nouvelle province. Le modèle proposé pour la Moyenne-Égypte permettra ensuite de confronter cette situation à d'autres documents disponibles pour la vallée.

2.1. Un amīr d'Hermopolis et un amīr à Antinoé

Les documents disponibles pour les années 640 permettent deux niveaux de lecture de la présence des conquérants. Le premier se trouve dans l'écho de la mise en place du nouveau pouvoir politique à travers les mesures qu'ils imposent à la population et aux administrateurs locaux. Elles se manifestent dans un grand nombre de réquisitions, mais aussi par l'imposition, au moins temporaire, de la capitation, comme l'indique un groupe de documents provenant de l'Hermopolite. L'un de ces documents fait partie des archives de Sénouthios et se rapprocherait donc plus des années 640⁸⁷. Un autre est une déclaration de recensement où plusieurs chefs de village jurent par Dieu et sur le « bien-être de 'Amr » identifié bien sûr comme 'Amr b. al-Āṣ (642-644 ou 658-664). Ce document est souvent attribué à son second gouvernement plus qu'au premier⁸⁸. Les réquisitions montrent également la régulation effective de l'impôt annuel dès 643, les documents nous apprenant qu'elles sont déduites du quota

⁸⁷ CPR XXII 1 (Hermopolite, 643).

⁸⁸ P.Lond.Copt. 1079 = SB XXII 15711 (Hermopolite, 639-644 ou 658-664) ; CPR IX 44-53 (Hermopolite, milieu VII^e siècle) : GASCOU (Jean), « Recension de J. M. Diethart, CPR IX », BiOr 43 (1986), col. 93-97, repris dans *id.*, *Fiscalité et Société en Égypte Byzantine, Bilan de Recherche* 4, Paris, 2008, p. 219-220 ; PAPAConstantinou (Arietta), « Administating the Early Islamic Empire: Insights from the papyri », dans HALDON (John), *Money, Power and Politics in Early Islamic Syria*, Burlington, 2010, p. 60-64.

fiscal de l'année en cours⁸⁹. Ce type de réquisition étaient pratique courante pour l'approvisionnement des armées dans l'Antiquité tardive⁹⁰.

Un second niveau de lecture de ces documents permet d'évaluer la présence directe des conquérants dans la région. Les archives de Senouthios *anystes* permettent d'étudier en détail l'appareil administratif de l'Hermopolite dans les années 640. Elles montrent que le pagarque de l'Hermopolite, Athanasios, est assigné dans les années 643-644 d'un « *amīr* d'Hermopolis »⁹¹. Les papyrus qui mentionnent cet *amīr* directement doivent cependant encore être publiés pour que nous puissions étudier ses attributions avec plus de précision. Dans sa description de ce document inédit, F. Morelli a identifié cet *amīr* comme un commandant militaire qui serait à la tête d'une garnison installée dans l'Hermopolite pour des raisons stratégiques et pour le maintien de l'ordre⁹². Ces *amīrs* et leurs garnisons sont principalement occupés à organiser de larges réquisitions composées de produits alimentaires et surtout de matériaux de construction. Quand la destination de ces derniers est précisée, ils sont envoyés à Babylone. Ce site à l'apex du Delta accueillait une forteresse depuis l'époque de Trajan (r. 53-117) où les conquérants avaient choisi de s'installer. En 643-644, il ne fait donc aucun doute que ces réquisitions servaient à la construction de la ville qui apparaît quelques années plus tard sous le nom de Fustāṭ⁹³. Ces mesures d'installation rapide sont également attestées par l'exploration archéologique de Fustāṭ. La fouille menée par R.-P. Gayraud dans le quartier de Iṣṭabl 'Antar montre que le campement des armées ne représente qu'une fine couche de sable et il est bien visible que dès une date haute une capitale a été planifiée et construite⁹⁴.

⁸⁹ « Une avance sur les impôts de l'année en cours » (p. 66) est demandée dans SB VI 9576 = PERF 558, daté du 25 avril 643. Plusieurs de ces documents de l'Héracléopolite peuvent être rassemblés sur l'imposition de l'impôt annuel : Papaconstantinou, « Administating », p. 65-67.

⁹⁰ Comme le note J. Gascou, le mode de rétribution des armées de 'Amr ne constitue pas une nouveauté, l'armée byzantine s'approvisionnant toujours de cette manière en 639-340 : GASCOU (Jean), « De Byzance à l'Islam : Les impôts en Égypte après la conquête, à propos de K. MORIMOTO, *The fiscal administration of Egypt in the Early Islamic Period* », *JESHO* 26 (1983), p. 97-109 ; repris dans *id.*, *Fiscalité et Société en Byzantine, Bilan de Recherche* 4, Paris, 2008, p. 103, citant *P.Lond.* I 113.10 (Arsinoïte, 639-640). Notons cependant que les armées byzantines n'avaient pas fait campagne en Égypte depuis un siècle environ privilégiant la levée de troupes au niveau local.

⁹¹ *P.Vindob.* G 14447 inédit, décrit dans MORELLI (Federico), *L'archivio di Senouthios anystes e testi connessi : Lettere e documenti per la costruzione di una capitale*, CPR XXX, Vienne, 2010, p.16.

⁹² MORELLI, *L'archivio di Senouthios*, p. 16-17.

⁹³ MORELLI, *L'archivio di Senouthios*, p. 75-78.

⁹⁴ GAYRAUD, Roland-Pierre (1998), « Fostat : évolution d'une capitale arabe du VII^e au XII^e siècle d'après les fouilles d'Iṣṭabl 'Antar », dans *id. éd., Colloque International d'Archéologie Islamique*, Le Caire, p. 438.

Avec cette supervision des conquérants, il semble qu'Hermopolis n'avait cependant pas perdu ses liens avec la capitale de Thébaïde sur l'autre rive. Des missives de ces archives donnent le détail des communications entre Athanasios, et le duc à Antinoé. Ce duc porte alors le nom de Damianos, ce qui indique que le duc Sénouthios avait déjà été remplacé. Rappelons que Jean de Nikiou indiquait que les conquérants avaient nommé Sénouthios à la tête de la Thébaïde⁹⁵. Cette mesure est confirmée par un document daté 642 ou 643 qui indique que le duc Sénouthios intervient à Hermopolis en tant que curateur des biens de son église épiscopale⁹⁶. Le mandat de Sénouthios aurait alors été de très courte durée, il est actif à Hermopolis en 642 ou 643, puis remplacé par Damianos dans le courant de l'une ou l'autre de ces années, mais on ne sait dans quelles circonstances⁹⁷. Le duc Damianos est présenté dans l'archive de Sénouthios *anystes* dans la même situation qu'Athanasios le pargarque de l'Hermopolite, puisqu'un *amīr* apparaît également à ses côtés à Antinoé⁹⁸.

Les documents qui mentionnent le duc de Thébaïde et un *amīr* montrent qu'ils donnent des ordres aussi bien conjointement que séparément. Dans SB XXVI 16358, daté du 29 mars 644, le pargarque Athanasios écrit à Senouthios *anystes* et indique qu'il a reçu une lettre de l'*amīr* et du duc le réprimandant car certains chefs de villages ne s'étaient pas présentés devant eux à Antinoé. CPR XXX 16 mentionne plusieurs sauf-conduits émis pour des bateaux alors à quai dans l'Hermopolite en 643-644. L'un d'entre eux a été produit par l'administration de 'Amr b. al-ʿĀṣ, qui agit alors en qualité de premier gouverneur d'Égypte de 642 à 646⁹⁹. Un autre est émis par le duc Damianos à travers son topotérète, sans que mention de l'*amīr* soit faite. Mais la présence du duc lui-même serait-elle à mettre en doute ? Selon les réformes de Justinien (r. 527-565), les topotérètes étaient des personnages clés de l'administration provinciale qui remplaçaient le duc quand il se rendait hors des frontières de sa province sur demande de l'empereur¹⁰⁰. La question reste posée si l'on doit comprendre que le duc était alors également en dehors de sa province, sur demande du nouveau

⁹⁵ Cf. ci-dessus p. 91 n. 80.

⁹⁶ SPP III 271b.v 3 (Hermopolite, 642-3) ; Jean de Nikiou, *Chronique*, p. 457.

⁹⁷ MORELLI, *L'archivio di Senouthios*, p. 199.

⁹⁸ GASCOU (Jean), WÖRPER (Klaas A.), « Problèmes de documentation Apollinopolite », *ZPE* 49 (1982), p. 89-90. F. Morelli a discuté dans un article récent le sens de l'emprunt arabe « *amīr* » dans les textes grecs : « Consiglieri e comandanti: I titoli del governatore arabo d'Egitto symboloulos e amīr », *ZPE* 173 (2010), p. 158-166 ; et complète ainsi : HOYLAND (Robert G.), « New documentary texts and the early Islamic state », *BSOAS* 69 (2006), p. 395-416.

⁹⁹ Al-Kindī fait commencer le premier gouvernement de 'Amr b. al-ʿĀṣ en 19/640-1 avec le début de la conquête mais le propos de l'historien, le réel acte fondateur de la province d'Égypte correspond à la fin de la conquête après la chute d'Alexandrie et la fondation de Fustāt : al-Kindī, *Wulāt*, p. 6-7.

¹⁰⁰ KUNDEREWICZ (Césaire), « Les topotérètes dans les nouvelles de Justinien et dans l'Égypte byzantine », *JJP* 14 (1962), p. 33-50.

Chapitre II

gouverneur. Une lettre copte pourrait être rattachée à ce contexte. Elle rapporte le déplacement d'un *amīr* et d'un duc, certainement celui de Thébaidé, le document mentionnant également la ville de Shmoun (Hermopolis)¹⁰¹. On ne connaît pas le motif de ce voyage, mais la mention de ces deux titres, le duc et l'*amīr* rappelle la situation des archives de Sénouthios. On peut estimer que cette collaboration administrative impliquait également une mobilité sur tout le territoire d'autorité du duc ou encore vers la nouvelle capitale où sont envoyées nombre de réquisitions dans les archives de Sénouthios. L'intervention du topotérète dans CPR XXX 16 au sujet des sauf-conduits, pourrait être expliquée par un voyage du duc concernant les conquérants.

Dans la plupart des documents des archives de Sénouthios, il n'est que très rarement précisé si l'*amīr* mentionné est celui d'Hermopolis ou d'Antinoé, ou tout autre membre du *ğund*. SB XX 14219 est un exemple une réquisition de vin datée de 644, réalisée pour un *amīr*, mais on ne sait pas lequel. Sauf mention du duc, on préfère voir dans ces archives l'*amīr* d'Hermopolis, car elles concernent majoritairement l'administration de cette région.

¹⁰¹ P.Ryl.Copt. 381, 5, 18 (Hermopolite, années 640).

2.2. Des moagaritai et des sarakenoi

Dans l'Hermopolite des années 640, la présence des conquérants ne s'arrête cependant pas à ces *amīrs*. D'autres acteurs apparaissent sous les termes *moagarites* et *sarakenos*. Le terme *sarakenos* est largement diffusé dans le monde grec avant la conquête, il a pour origine le nom d'une tribu du nord de l'Arabie¹⁰². Il apparaît en Égypte à partir du IV^e siècle dans la littérature hagiographique et dans quelques papyrus, et renvoie à des groupes nomades connus par le commerce ou pour leurs attaques sur les monastères¹⁰³. Le second terme, *moagaritai*, a été interprété comme transcrivant l'arabe *muhāğirūn*, litt. « migrants ». Ce terme renvoie, dès le premier siècle de l'Islam, à un des principes de distinction d'une partie de la communauté musulmane comprenant ceux qui avaient suivi le Prophète dans sa *hiğra* de la Mecque à Médine ou qui avaient servi l'expansion de l'Islam, notamment en participant aux conquêtes¹⁰⁴. Cependant, la racine « HGR » est également un ethnonyme familier qui apparaît en Égypte depuis la première époque perse (VI^e-V^e siècle avant J.C.) et désignait un groupe originaire du nord-ouest de l'Arabie¹⁰⁵. Au cœur de l'Hermopolite et de l'Antinoïte, l'ethnonyme était entré dans le répertoire toponymique de l'Hermopolite à travers le nom du village d'Hakorīs¹⁰⁶. Ce toponyme révèle l'héritage d'une installation ethnique arabe ancienne qui s'exprime également dans d'autres toponymes tel un *Arabon Kome* (litt. « le village des arabes »)¹⁰⁷ attesté dans la région entre le VI^e et le VIII^e siècle¹⁰⁸.

¹⁰² MACDONALD (Michael C.A.), « Quelques réflexions sur les saracènes », dans LOZACHMEUR, H., éd., *Présence arabe dans le croissant fertile avant l'hégire*, 1995, Paris, p. 93-101 ; HOYLAND (Robert G.), « Arab kings, Arab tribes and the beginning of Arab historical memory in the Late Roman epigraphy », dans COTTON (Hannah M.), HOYLAND (Robert G.), PRICE (Jonathan J.), WASSERSTEIN (David J.), *From Hellenism to Islam: Cultural and linguistic change in the Roman Near East*, Cambridge, 2009, p. 392-393.

¹⁰³ Pour le IV^e siècle, une définition précise des Saracènes est donnée par Ammien Marcellin, *Histoire, Tome I (Livres XIV-XVI)*, (E. Galletier éd.) 1968: XIV, 68-69; *id.*, *Histoire, Tome III (Livres XX-XXII)*, (J. Fontaine éd.) 1996, XXII, 101. Pour des exemples de ce terme dans les papyrus byzantins, cf. MAYERSON (Philip), « The Word Saracen (Σαρακηνός) in the papyrus », *ZPE* 79 (1989), p. 283-287. Au IV^e siècle, le poète Dioscore d'Aphroditô les mentionne également : *P.Aphrod.Lit.* 10v. 3 (565/566).

¹⁰⁴ Sur ce terme de *moagarites* voir HOYLAND, *Seeing Islam*, p. 547-548, surtout n. 13. Sur le sens et l'utilisation du terme au sein de la communauté musulmane voir : CRONE (Patricia), « The First Century concept of *Hiğra* », *Arabica* 41/3 (1994), p. 352-387.

¹⁰⁵ POSENER (George), « Achoris », *RdE* 21 (1969), p. 148-50. Dans ce sens, l'étymologie de *moagarites* suivrait celle de *sarakenos*, dont l'origine est également trouvée dans un nom de tribu, cf. HOYLAND, « Arab kings, Arab tribes », p. 392-393, et la bibliographie correspondante.

¹⁰⁶ DREW-BEAR (Marie), *Le nome Hermopolite : toponymes et sites*, ASP 21, Missoula 1979, p. 294.

¹⁰⁷ On ne trouve dans l'Hermopolite aucune attestation du terme *arabon* pour identifier les conquérants. Ce terme est typiquement utilisé pour qualifier l'ère de datation de l'Hégire dans les documents d'Aphroditô et avant cela de Nessana (674-677) : *P.Ness.* III 60 (674) ; 61 (675) ; 62 ; 63 ; 65 (*id.*) ; 64 (676) ; 66 (677) Document datés entre 674 et 699. Dans les documents d'Aphroditô, le terme *arabon* se trouve opposé à

L'emploi de ces deux termes ne permet pas de comprendre une réelle séparation entre les deux groupes et semble avoir été utilisé assez indifféremment. *Sarakenos* ne semble pas avoir d'autre sens que celui de la période préislamique à la suite de la conquête¹⁰⁹. L'hypothèse la plus satisfaisante est que ce terme renverrait toujours au VII^e siècle à un groupe ethnique ou tribal dont la distinction était nette auprès des conquis. Cependant la forme *moagarites* n'apparaît jamais avant la conquête et semblerait distinguer un groupe qui n'est arrivé qu'avec elle. On ne peut affirmer que le lien avec l'ethnonyme « Harag » était encore conscient, ou s'il véhiculait un autre sens sous sa forme *moagarites*. Cependant il est difficile de savoir si le terme prend un sens technique équivalent à *muhāğir(ūn)* dès la plus haute période. Au début du VIII^e siècle, il semble bien que ce terme prenne un sens particulier dans l'expression *moagaritai* et *mawālī* qui permet de décrire, dans les registres fiscaux d'Aphroditô, les composantes de la société issue de la conquête, 60 à 70 ans après alliant les conquérants à leurs clients¹¹⁰. Le terme *sarakenos* ne disparaît pas pour autant car on le trouve jusque dans les documents grecs les plus tardifs en Égypte à la fin du VIII^e siècle¹¹¹. Les deux termes pouvaient sans aucun doute désigner le même groupe.

Les *moagaritai* comme les *sarakenoi* sont impliqués dans des contextes divers dans les archives de Sénouthios. On confie les réquisitions collectées dans le *skelos* nord de

« chrétien » dans un ordre de réquisition de 166 ⅔ solidi mentionné ci-dessous « pour notre subsistance (pour 12 mois) et celle des fonctionnaires qui sont avec nous, arabes et chrétiens » : *P.Lond.* IV 1375.7 (Aphroditô, 711).

¹⁰⁸ *P. CairoMasp.* 3 67313 4(a), 38, 54 (Antinoopolis, VI^e siècle) ; *SB* I 5953 3 = *P.Ryl.Copt.* 338 ; *SB* XXVI 16491, 10 (Antinoite, VIII^e siècle) ; DREW-BEAR, *Le nome Hermopolite*, p. 68 ; TIMM (Stefan), *Das christlich-koptische Ägypten in arabischer Zeit* I, Wiesbaden, 1984-2007, p. 143-144. Un village de ce nom est également attesté dans l'Arsinoïte et le Panopolite. Dans l'Hermopolite, le système de datation des conquérants est identifié comme les années des Sarrasins : WÖRPER (Klaas A.), « Hegira Years in Greek, Greek-Coptic and Greek-Arabic Papyrus », *Aegyptus* 65 (1985), p. 107-115. On ne trouve jamais le système de datation de l'Hégire identifié par le terme *moagaritai*.

¹⁰⁹ Le seul document dans lequel nous trouvons les deux termes est l'un des deux plus anciens papyrus arabes connus à ce jour : *SB* VI 9576 (Héracléopolite, 25 avril 643). Ce reçu de réquisition de moutons par 'Abd Allāh b. Ġābir est un texte bilingue grec arabe et fait partie des archives héracléopolites mentionnées plus haut. Le document est issu par ou au nom du général, et mentionne les *sarakenos* qui sont avec lui dans la partie grecque du recto (*aṣḥābihi* dans la partie arabe). Sur le verso, une note d'archivage en grec dans une écriture différente de celle du recto indique : « Reçu pour des moutons donnés aux *moagaritai* et à d'autres qui sont arrivés, à titre d'acompte pour les impôts de la première indiction ». Il semble bien que les deux termes désignent le même groupe. Sur ce document voir : MORELLI (Federico), « Consiglieri e comandanti: I titoli del governatore arabo d'Egitto symbolos e amīr », *ZPE* 173 (2010), p. 161-162. À la lumière du parallèle avec les documents hermopolite, le contexte dans lequel ce document a été émis, où opéraient un *amīr* d'Héracléopolis et un pagarque pourrait-il expliquer le fait qu'il soit bilingue ?

¹¹⁰ *P.Lond.* IV 1433, 51, 118, 167 (Aphroditô, 707). Ces ethnonymes sont également utilisés dans les documents coptes d'Aphroditô, mais sont peu attestés dans cette langue hors de ces archives, ex. : *P.Lond.* IV 1508, 15-16 (*id.*, 709-714).

¹¹¹ *SB* I 5602, 2 (Thèbes, 781) : en référence au calendrier de l'Hégire ; *CPR* XXII 23, 1 (788) : pour un paiement fiscal.

l'Hermopolite à un *moagarites*¹¹², où ils peuvent également adresser directement des requêtes¹¹³, on les trouve aussi réquisitionnant un bateau dans le bureau du pagarque de l'Hermopolite¹¹⁴. En ce qui concerne les *sarakenoi*, il est mention d'une affaire dans laquelle des chèvres doivent être envoyées au duc Damianos, sans doute une réquisition, mais elles se trouvent retenues par un *sarakenos*¹¹⁵.

Un point intéressant à noter est que ces *moagaritai* et *sarakenoi* se présentent directement aux administrateurs locaux ex-byzantins, que ce soit au pagarque ou au bureau du *skelos*. Ces requêtes concernent les affaires courantes de l'Hermopolite, des collectes, des réquisitions ou demandes en tout genre, toutes ces choses renvoient au fonctionnement du territoire des pagarchie et aux ressources qui y sont disponibles. Ceci permet de confirmer le peu d'implication administrative directe de l'*amīr* d'Hermopolis et d'Antinoé, leur rôle correspond bien aux nécessités directes de la conquête, à la régulation des relations entre pouvoir local et pouvoir central et à la gestion des réquisitions, les attributions territoriales restent dans les mains des administrateurs locaux.

Quand on s'attache à localiser ces attestations des conquérants dans les années 640, on peut voir qu'ils n'étaient pas uniquement présents dans les capitales administratives locales. On trouve un *moagarites* qui présente des requêtes au bureau du *skelos* nord de l'Hermopolite, un échelon administratif de second ordre¹¹⁶. Dans un des registres de réquisition, c'est un certain *moagarites* 'Abd Allāh qui en fait la collecte dans le village de Pouampoimeneos¹¹⁷, on trouve également des *moagarites* dans les hameaux (*epoikia*)¹¹⁸. Sur la base de cette diversité de localités dans lesquelles les conquérants apparaissent, F. Morelli propose que ces membres du *gund* puissent recevoir leur rétribution (*atā*) directement dans ces villages et hameaux. Cette hypothèse expliquerait le contexte de *P.Cair.Arab.* 150. Il y est

¹¹² CPR XXII 48 ; *P.Vindob.* G 1574 inédit, décrit dans MORELLI, *L'archivio di Senouthios*, p. 8.

¹¹³ *P.Vindob.* G 47691 (inédit, décrit dans MORELLI, *L'archivio di Senouthios*, p. 14.

¹¹⁴ CPR XXX 11, 1 (Hermopolite, 643/644).

¹¹⁵ SB XVI 12284 (Hermopolite, années 640).

¹¹⁶ *P.Vindob.* G 47691, inédit, décrit dans MORELLI, *L'archivio di Senouthios*, p. 14.

¹¹⁷ CPR XXII 48 v°, 11 corrigé dans MORELLI (Federico), *L'archivio di Senouthios anystes e testi connessi : Lettere e documenti per la costruzione di una capitale*, CPR XXX, Vienne, 2010, p. 8 où est également décrit l'inédit : *P.Vindob.* G 1574 qui mentionne un *moagarites* dans le même village.

¹¹⁸ Cette interprétation est offerte par F. Morelli d'après le verso inédit de CPR XXX 25 décrit dans le même volume p. 14 (*P.Vindob.* G 40242). L'intervention des conquérants dans ces petites localités est en phase avec leur politique fiscale car dans les termes de J. Gascoü : « Les Arabes concevaient le *χορίον* comme l'unité d'assignation de leurs impôts et réquisitions. A la différence des Byzantins qui ne regardaient guère plus bas que la cité, leur fiscalité opérait au ras du sol » : GASCOÜ (Jean), « Notes critiques : *P.Prag.* I 87, *P.Mon.Apollo* 27, *P. Stras.* VII 660 », *ZPE* 177 (2011), p. 247.

question d'une partie du *ġund* en relation avec des villages d'Aphroditô dans les quarante années précédant la date du document (90/709). Cette relation est sans doute la collecte de leur '*atā*' ou subsistance¹¹⁹. De manière générale, un tel système paraît répondre à des raisons pratiques relevant de la distribution et du transport des réquisitions directement dans les villages de la vallée.

Parmi ces *amīrs*, *moagaritai*, *sarakenoi*, seul un petit nombre est identifié avec leur nom, mais seulement leur *ism* ou *kunya* est précisé. Parmi les deux personnes pouvant être identifiées comme *amīr* d'Hermopolis par F. Morelli, se trouve 'Abd al-Raḥmān *eukleestatos amiras*, il reçoit des localités de l'Hermopolite nord une réquisition de vin et de pain¹²⁰. Un certain Abū Muslim est également mentionné dans une lettre inédite de Taurinos, l'un des membres de l'administration du pagarque Athanasios à Senouthios¹²¹. Si la publication de ce document confirme la lecture de ce nom, on aurait là une des premières attestations directe du terme *muslim* (Μουσλήμ) utilisé comme anthroponyme (litt. « celui qui est soumis ») porté par un membre de la communauté des premières décennies de l'Islam. F. Morelli mentionne également un certain 'Abd Allah *eukleestatos amiras*, qui sur la base de son titre pourrait également être un des *amīr* d'Hermopolis¹²².

A la lumière du rôle de ces *moagarites* et *sarakenoi*, l'hypothèse formulée par F. Morelli qui présente ces *amīrs* installés avec une garnison prend toute son épaisseur. Plus précisément, F. Morelli base cette argumentation sur un ordre de réquisition émis par un *amīr* dans l'Hermopolite nord qui comprend environ 500 kg de pain et entre 75 et 150 litres de vin, d'autres produits alimentaires très divers comme des œufs et près d'une tonne de bois¹²³. Si l'on en croit le lieu où cette réquisition a été faite, il est probable que cet *amīr* soit celui d'Hermopolis. F. Morelli place en conséquence une suite avec cet *amīr* qui bénéficierait de ces réquisitions. La présence des conquérants dans la campagne égyptienne est visible dans toute son ampleur dans les archives de Senouthios et rien ne va à l'encontre d'une consommation locale de ces produits par l'*amīr* et sa suite. Cependant, il est bien difficile, de manière générale, de définir la destination de telles réquisitions. On peut également argumenter que ces produits pouvaient être envoyés à Fustāṭ. Quand la destination des

¹¹⁹ BOUDERBALA, « *Murtaba' al-ġund* ».

¹²⁰ CPR VIII 85, 2. Le même 'Abd al-Raḥmān est mentionné dans l'adresse d'une lettre inédite : P.Vindob G 44498 (décrit dans MORELLI, *L'archivio di Senouthios*, p. 17).

¹²¹ P.Vindob. G 28923, inédit, décrit dans MORELLI, *L'archivio di Senouthios*, p. 17.

¹²² P.Vindob. G 56038 (*id.*).

¹²³ CPR VIII 85 (Hermopolite, années 640).

réquisitions des archives de Sénouthios est précisée, c'est toujours Babylone qui apparaît, mais elles concernent surtout les réquisitions de matériel de construction. Dans le cadre des réquisitions de produits alimentaires, on ne peut savoir si elles étaient envoyées à Fustāt ou consommées sur place¹²⁴. La variété des réquisitions effectuées par les conquérants dans les archives de Sénouthios, entre matériaux de construction pour la ville de Fustāt, mais aussi les denrées alimentaires, représentent cependant à elles seules l'intérêt développé pour la Moyenne-Égypte et ses ressources dès les premières années.

La présence de garnisons avec ces *amīrs* est inédite dans la vallée du Nil. Les sources narratives nous parlent d'une garnison permanente à Alexandrie que la place capitale de la ville, directement sur le front byzantin, imposait sur la longue durée¹²⁵. L'installation de garnisons dans les anciennes villes byzantines et sassanides trouve de nombreux parallèles dans la conquête des autres régions de l'Empire¹²⁶. Les premières incursions en Syrie à partir de 634 sous le commandement d'Abū 'Ubayda b. al-Ġarrāh intégraient certains des principaux protagonistes de la conquête de l'Égypte¹²⁷. 'Amr b. al-'Āṣ y était à la tête de la conquête de la Palestine avant de se tourner vers l'Égypte. 'Abd Allāh b. Sa'd se tenait alors dans ses rangs¹²⁸. Les commandants à la tête de la campagne d'Égypte, comme sûrement un grand nombre de leurs effectifs, pouvaient se réclamer de près de dix ans d'expérience de tactique militaire et de gestion des territoires conquis à leur arrivée dans la vallée. L'expérience acquise en Syrie par 'Amr et ses armées, comme le siège de Césarée et

¹²⁴ Si l'on recherche des réquisitions au contexte de distribution plus précisément définis, les archives d'Aphroditô fournissent des données utilisables sur les quantités nécessaires à l'entretien de fonctionnaires au milieu de la période umayyade pour un an (pour 12 mois) comme nous avons vu ci-dessus avec *P.Lond.* IV 1375 (Aphroditô, 711) : un ordre de réquisition daté de 711 réclame pour 166 ⅔ solidi de produits alimentaires (moutons, huile, vin, dates, oignons,...) et de bois. Selon la note en arabe en haut du texte de l'ordre en grec, cet ordre est écrit : « à Basile *ṣāhib lṣqūh* concernant le *rizq* de l'*amīr* et de sa suite (*hāṣiyatihi*) et ses fonctionnaires (*'amālihi*) ». L'*amīr* en question serait le gouverneur lui-même, la lettre en grec étant écrite directement au nom de Qurra. Le texte indique ligne 7 « pour notre subsistance et celle des fonctionnaires qui sont avec nous, arabes et chrétiens ». Les quantités sont similaires à celles des archives de Sénouthios : 155 moutons, 47 mesures d'huile, 102 mesures d'*epsema*, 1 artabe de dates, 5 artabe d'oignons, 250 bottes de légumes, 170 oiseaux, 48 mesures de vin ὄζον, 165 knidia de vin οἶνον, 2 artabe de raisin, 240 quintaux de bois. Malheureusement le texte ne précise pour combien de personnes cette réquisition pour un an de *rizq* pouvait être réalisée. Voir aussi le très fragmentaire *P.Lond.* IV 1358 (*id.*, 710) la période pour laquelle sont réquisitionnés les produits est reconstituée par H.I. Bell dans la lacune. Le problème reste le même pour ce document où rien ne permet d'argumenter pour une consommation locale de ces produits.

¹²⁵ BOUDERBALA, *Ġund Miṣr*, p. 146-150.

¹²⁶ KENNEDY (Hugh), « Inherited cities », dans PETRUCCIOLI (Attilio), RAYMOND (André), *The City in the Islamic World*, Leyde-Boston, 2008, p. 93-113.

¹²⁷ al-Balāḍurī, *Futūḥ*, p. 72 ; al-Ṭabarī, *Tārīḥ* I/5, p. 2397 ; al-Kindī, *Wulāt*, p. 7.

¹²⁸ Cf. ci-dessus n. 39.

l'installation d'une garnison dans cette ville, a certainement été mise à profit pour le contrôle de la Haute-Égypte¹²⁹.

La seconde partie de l'interprétation de F. Morelli, proposant d'avoir ces *amīrs* et leurs garnisons maintenant l'ordre dans l'Hermopolite et l'Antinoïte n'est pas directement décrite dans les documents de ces archives¹³⁰. Il est certain qu'à la suite de la conquête la dominance militaire était passée aux armées des nouveaux maîtres du pays et les garnisons des archives de Sénouthios devaient veiller à ce point. Cependant, il convient bien de ne pas confondre la domination militaire avec le maintien de l'ordre au niveau local. J.-M. Carrié propose également que les ducs aient perdu leurs attributions sur le maintien de l'ordre local en même temps que leurs attributions militaires au profit des nouvelles autorités à la suite de la conquête¹³¹. Le duc byzantin était effectivement responsable de la gestion militaro-policière de sa province, le maintien de la sécurité intérieure et de l'ordre local étant intimement liés. Cependant l'échec du duc dans ses fonctions militaires à la suite de la conquête, n'implique pas directement la perte de sa supervision des affaires locales. En effet, si l'administration locale ne gardait pas ses attributions policières après la conquête, qui pouvait donc les tenir ? L'activité de la *šurta* fustātienne ou du *ğund*, principalement connue par les sources littéraires, ne comprend pas leur implication hors de la capitale pour le maintien de l'ordre, la *šurta* effectuait la police pour le *ğund* de Fustāt uniquement¹³². La mention de prisons du duc de Thébaïde à Antinoé dans la seconde moitié du VII^e siècle¹³³, va également dans le sens du maintien de ces attributions dans les mains de l'administration locale. Rien dans la documentation disponible ne nous indique des initiatives opérées par les conquérants, pour le maintien de l'ordre. Au contraire, les mentions de soldats (στρατιώτ(ου)) ou *boukkelarioi* sont toujours nombreuses dans les papyrus grecs à la suite de la conquête, et ils sont très impliqués dans les rouages de l'administration¹³⁴. Ces deux titres sont portés par des soldats au cours de la période byzantine, mais il correspondrait plutôt à des messagers en armes au VII^e siècle¹³⁵. Dans *P.Vindod.* G 47691 (Hermopolite, années 640), un *moagarites* reçoit un *boukkelarios*

¹²⁹ al-Balāḏūrī, *Futūḥ*, p. 212.

¹³⁰ MORELLI, *L'archivio di Senouthios*, p. 16-17.

¹³¹ CARRIÉ, « Séparation ou cumul ? », p. 120-121, les attributions militaires du duc à l'époque impériale concernent bien plus le maintien de l'ordre au Bas-Empire, et cette organisation semble se maintenir après la conquête islamique.

¹³² Sur l'activité de la *šurta*, cf. BOUDERBALA, *Ğund Miṣr*, p. 248-267.

¹³³ *P.Apoll.* 63, 27 (Edfou, fin du troisième et début du dernier quart du VII^e siècle) ; 9, 12 (Edfou, 675/76 ou 660/61).

¹³⁴ GASCOU (Jean), « L'institution des bucellaires », *BIFAO* 76 (1976), p. 143-156.

¹³⁵ CHRISTIDES (Vassilios), « Continuation and changes in Umayyad Egypt as reflected in the terms and titles of the Greek Papyri », *Greco-Arabica* (1991), p. 55, 56.

Chapitre II

comme escorte dans le but de satisfaire une requête qu'il a adressée au pagarque Athanasios¹³⁶. Quand ces personnes sont nommées, ils ne portent jamais un nom ou titre arabe, et l'utilisation de ces termes pour désigner des membres du *ġund* n'est pas attestée à ce jour¹³⁷. La présence de milices locales à la suite de la conquête est notamment confirmée dans d'autres régions comme à Assouan¹³⁸.

¹³⁶ Document inédit décrit dans : MORELLI, *L'archivio di Senouthios*, p. 14.

¹³⁷ Dans l'édition de *P.Cair.Arab.* III 150, A. Grohmann proposait de voir dans le *ġund* mentionné dans ce document d'Aphroditô une garnison qui maintenait l'ordre localement. Cette idée est contredite dans par des documents grecs du même dossier: *P.Lond.* IV 1343, 23 (Aproditô, 709) ; 1384 (*id.* 708-710), 9, 13, 39 qui mentionne la police du district (φυλακας του χωριου).

¹³⁸ HICKEY (Todd M.), WÖRZ (Klaas), « The Dossier of Paternouthis *Sidêrourgos*, New texts from Chicago », *BASP* 34 (1997), p. 79-109.

2.3. Apport d'autres contextes

Cette passation de pouvoir n'est pas uniquement identifiable au niveau des régions d'Hermopolis et d'Antinoé, la publication récente des archives de Sénouthios a simplement permis de révéler les modalités d'un système dont certains acteurs étaient déjà connus auparavant. Une comparaison avec le contexte héracléopolitain, examiné plus haut concernant la première mention des conquérants dans des papyrus, se révèle, à nouveau, très fructueuse. Nous pouvons relever au moins deux personnages portant le titre d'« *amīr* d'Héracléopolis/Ihnās » dans les archives de Théodorakios et Christophoros¹³⁹. Ils sont attestés dès janvier-février 642, où apparaît un *amīr* Ḥārīgā auprès du duc d'Arcadie Philoxénos¹⁴⁰. Un *amīr* d'Héracléopolis dont le nom n'est pas précisé appose ensuite son sceau sur une réquisition de 93 chevaux en juillet 642¹⁴¹ et un autre du nom de Qays émet un reçu de paiement de taxe aux habitants d'un village de la région en 653¹⁴². Ce dernier document indique l'implication de *amīrs* dans les affaires locales plus longue que ce que les documents hermopolitains ne semblent suggérer. On trouve ensuite cinq autres *amīrs* différents nommés dans ces archives, sans qu'il soit précisé s'ils sont rattachés à Héracléopolis. Ils sont tous impliqués dans des ordres de réquisitions¹⁴³.

En dehors des contextes hermopolitains et héracléopolitain, la présence d'*amīrs* en 644 est également visible dans le Fayoum. Un document daté autour de la l'année 643, mentionne un certain Yazīd *amīr*, qui intervient dans une réquisition de produits alimentaires dans un

¹³⁹ ἀμῖρᾶν ταύτης τῆς Ἡρ(ακλέως) π(όλεως) ou ἀμῖρᾶς Ἡρακλέ(ους πόλεως) : GROHMANN (Adolf), « Greek Papyrus of the Early Islamic Period in the Collection of Archduke Rainer », *Études de papyrologie* 8 (1957), p. 5-40 ; PALME (Bernhard), *Griechische Texte XVII, Dokumente zu Verwaltung und Militä aus dem spätantiken Ägypten, CPR XXIV*, Vienne, 2002, p. 199, n. 11.

¹⁴⁰ SB VIII 9749 (Héracléopolis, 26 janvier-24 février 642). A. Grohmann propose, à la suite de J. Karabacek, d'identifier ce personnage avec Ḥārīgā b. Ḥudāfa al-ʿAdawī al-Quraṣī à qui al-Balāḍurī attribue la conquête d'Aḥmīm/Panopolis, voir ci-dessus p. 81-82, n. 31.

¹⁴¹ SB VIII 9755 (Héracléopolis, 19 juillet 642) : Γαβαλᾶω τὸν ἀμῖρᾶν ταύτης τῆς Ἡρ(ακλέως) π(όλεως).

¹⁴² SB VIII 9756 (*id.*, 14 janvier 653) : Καεῖς ἀμῖρᾶς Ἡρακλέ(ους πόλεως). A. Grohmann propose, à la suite de J. Karabacek, de voir dans ce texte le second volet du texte d'Ibn ʿAbd al-Ḥakam dans lequel Qays b. al-Ḥārīt serait arrivé jusqu'aux limites de Ṭaḥā/Théodosiopolis : Ibn ʿAbd al-Ḥakam, *Futūḥ Miṣr*, p. 169.

¹⁴³ Les archives héracléopolitaines de Theodorakios et Christophoros sont bien plus précises dans l'identification des *amīrs* que celles de Senouthios, elles mentionnent un bon nombre des noms arabes avec leur patronyme. Ceci est très certainement expliqué par la différence de niveau de communication entre ces deux collections d'archives. Les documents de Senouthios attestent de la correspondance entre divers administrateurs locaux. Alors que dans les archives de Theodorakios and Christophoros, les documents qui mentionnent les conquérants sont directement émis au nom de l'Etat : SB VIII 9749 (Héracléopolis, 642) ; SB VIII 9752 (Arsinoite, 643) ; SB VIII 9753 (Héracléopolis, 643) ; SB VIII 9751 (*id.*, 644) ; SB VIII 9748 (Arsinoite, milieu du VII^e siècle).

village de l'Arsinoïte¹⁴⁴. Nous ne disposons cependant pas de documentation concernant les *amīrs* pour d'autres régions autour de cette date. Une question reste donc en suspens : celle de savoir si cette mesure avait été appliquée à tout le territoire ou si elle était réservée à certains points stratégiques. L'absence de documents n'est pas en soi une preuve qui nous permette de conclure qu'il n'y avait pas d'*amīrs* en dehors des régions citées *supra*. Cependant, les raisons de la présence de ces *amīrs* apparaissent clairement. Leur présence sur le territoire conquis, auprès de l'administration et des élites locales, leur a permis de mettre en œuvre les mesures exceptionnelles nécessaires à l'entretien de leurs effectifs et à leur installation dans la province : leur subsistance et la construction de leur capitale. Ces deux objectifs n'impliquaient pas une installation permanente dans la région considérée. Les réquisitions et reçus de taxes émis dans l'Héracléopolite, comme les documents des archives de Sénouthios concernant ces *amīrs*, sont les indicateurs de la codification des relations entre le nouveau gouvernement central et la pagarchie. Ce sont uniquement dans ce type d'affaires que se trouvent mentionnés les *amīrs*. Ces documents attestent de la mise en place de leur domination politique puisqu'ils lèvent l'impôt et de l'élaboration d'une administration alliant le pouvoir central de la nouvelle province et l'administration locale. On est bien face à une prise de pouvoir à différents échelons du territoire, ainsi qu'à une passation de pouvoir, représentative d'une période de transition entre conquête et installation¹⁴⁵.

Cependant, ce détachement d'*amīrs* dans la campagne égyptienne ne s'est pas prolongé par une implantation permanente, comme cela était le cas à Alexandrie, ou de manière plus dense en Syrie et en Iraq. Les informations inédites produites par les archives de Sénouthios sur la présence d'*amīrs* dans la vallée du Nil permettent de proposer une grille de lecture des autres sources qui concernent la conquête. Nous avons noté, d'après les sources littéraires, que la progression des conquérants était caractérisée par plusieurs mouvements aux mains de divers acteurs. Cette multiplicité d'*amīrs* semble être avérée, dans plusieurs pagarchies (Hermopolite, Héracléopolite, Fayoum) et dans la capitale de la Thébaidé. Ces *amīrs* disséminés sur le territoire égyptien semblent s'y attarder, et nous pouvons également proposer de voir, selon cette dynamique, 'Abd Allāh b. Sa'd se trouvant dans le Fayoum au moment de sa nomination comme gouverneur en 25/646¹⁴⁶.

¹⁴⁴ SB VIII 9752, 1 (Arsinoïte, vers 643).

¹⁴⁵ Je voudrais remercier J. Howard-Johnston pour avoir discuté cette idée lors d'une présentation préliminaire de ce travail à Oxford pour la seconde table ronde du projet *Late antiquity and early Islam, continuity and change in the Mediterranean 6th-10th CE*.

¹⁴⁶ Ibn Taḡrī Birdī (m. 1469), *al-Nuḡūm al-zāhira fī mulūk Miṣr wa al-Qāhira* I, Le Caire, 1963, p. 79.

3. Dissémination des conquérants dans l'espace égyptien :

3.1. Les années 650, une période creuse ?

La présence de ces *amīrs* est attestée, à Hermopolis et Antinoé, dans les années 643-644 pour les documents datés précisément. Le reste des documents des archives de Sénouthios peuvent être datés plus largement des années 640, ce qui n'aide pas à arrêter la période pendant laquelle ces *amīrs* restent dans la région. La fourchette des possibilités s'étend entre une présence temporaire au cours de l'année 643 ou 644 et une période qui pourrait aller jusqu'aux années 650, comme le suggèrent les documents héracléopolitains examinés plus haut¹⁴⁷. A la suite des années 650, on ne trouve plus de documents fiscaux émis par les *amīrs*. Ils sont ensuite à nouveau émis par les pagarkes ou les ducs eux-mêmes. Nous présenterons dans cette dernière partie, la conjoncture politique des années 650 et la nature des rapports entre l'administration de Moyenne-Égypte et la société issue de la conquête à cette période. A la lumière des informations apportée pour les années 660, cet examen permet de comprendre l'entrée de cette région dans l'histoire umayyade.

A la suite des archives de Sénouthios, la présence des *amīrs*, *moagaritai* et *sarakenoi* se raréfie dans la région d'après la documentation papyrologique. Il est couramment noté que les documents grecs et coptes des premières décennies qui suivirent la conquête font mention en de très rares occasions des nouveaux maîtres du pays. Les archives de Sénouthios ont, en ce sens, apporté beaucoup de détails pour les années 640. Les mentions des conquérants dans l'Hermopolite et l'Antinoïte sont ensuite moins nombreuses au cours des années 650, comme nous l'avons noté avec un document héracléopolite. On ne retrouve leur trace de manière conséquente qu'à partir des années 660. La question de la place des conquérants en Moyenne-Égypte, dans la seconde partie des années 640 et dans les années 650, reste donc posée. Considérant les dynamiques des groupes sociaux de la fin de l'Antiquité, décrite par P. Brown comme « face to face community », la continuation des rapports entre conquérants et conquis apparaît indispensable¹⁴⁸.

Le contexte de cette période est particulièrement instable pour les nouveaux maîtres du pays. D'une part la reprise d'Alexandrie par les Byzantins en 646 concentre les intérêts des

¹⁴⁷ Cf. ci-dessus n. 141.

¹⁴⁸ BROWN (Peter), *The Making of Late Antiquity*, Harvard, 1978, p. 3.

dirigeants de la nouvelle province vers ce front qui était resté incertain depuis la conquête¹⁴⁹. Nous avons vu que la *Chronique* de Jean de Nikiou prolonge cette chronologie et indique même qu'il fallut douze ans à 'Amr b. al-'Āṣ pour s'emparer entièrement des provinces byzantines du Nord de l'Égypte¹⁵⁰. Au cours de la reprise d'Alexandrie, le rappel de certains effectifs sur le front byzantin apparaît comme une mesure qui pourrait motiver le repli des *amīrs* de la Moyenne-Égypte. La reprise d'Alexandrie en 646 scelle ensuite durablement l'assise des conquérants sur la province d'Égypte.

En 646 s'achève également le premier mandat de 'Amr b. al-'Āṣ, auquel succède 'Abd Allāh b. Sa'd sur ordre du troisième calife 'Uṭmān¹⁵¹. Sous son gouvernement, le mouvement expansionniste des armées de l'Empire ne s'en tient pas à ses acquis. Il reprend en 27/647 les raids amorcés par 'Amr b. al-'Āṣ en 643-644 vers Pentapolis/Barqa pour la conquête de l'Ifrīqiya¹⁵². De plus, nous avons vu que si l'on en croit les sources pré-fatimides, un front sud était également encore actif pendant cette période : celui de la Nubie. Nous avons vu qu'Ibn 'Abd al-Ḥakam, al-Kindī et Ibn, Yūnus datent de 31/652 la conclusion d'un traité avec les Nubiens, probablement suite à une campagne relativement courte sous l'impulsion de 'Abd Allāh b. Sa'd¹⁵³. La supervision de la vallée, entre leur nouvelle capitale et le sud de l'Égypte, apparaît en creux de cet événement.

À Médine, le meurtre du troisième calife 'Uṭmān en 656 fait entrer la communauté des débuts de l'Islam dans sa première guerre civile (655-661)¹⁵⁴. Cette *fitna* contribue à concentrer les intérêts du *ḡund* hors de la vallée. Les groupes issus de la conquête revendiquaient en effet pour les provinces une place de choix au sein de l'Empire, revendication à laquelle le calife s'était opposé, ce qui mena au complot au cours duquel il fut assassiné¹⁵⁵. L'épisode opposa deux camps du *ḡund* de Fustāṭ comme dans le reste de l'Empire. A la mort de 'Uṭmān, le cousin et gendre du Prophète 'Alī b. Abī Ṭālib est choisi comme successeur, mais trouve une forte opposition dans la personne du gouverneur de Syrie

¹⁴⁹ Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ Miṣr*, p. 175-177 ; al-Kindī, *Wulāt*, p. 11.

¹⁵⁰ Jean de Nikiou, *Chronique*, p. 441.

¹⁵¹ al-Kindī, *Wulāt*, p. 11-14.

¹⁵² Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 171-172, 183-187.

¹⁵³ Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 188 ; al-Kindī, *Wulāt*, p. 12 ; Ibn Yūnus, *Tā'rīḥ* I, p. 143, 477-8 ; BOUDERBALA, *Ḡund Miṣr*, p. 164-168. Sur la signature du *baqt* avec les Nubiens, cf. HINDS (Martin), SAKKOUT Hamdi), « A Letter from the Governor of Egypt to the King of Nubia and Muqurra concerning Egyptian-Nubian Relations in 141/758 », dans AL-QADI (Wadad) éd., *Studia Arabica and Islamica, Festschrift for Iḥsān 'Abbās on his Sixtieth Birthday*, Beyrouth, 1981, p. 209-229.

¹⁵⁴ HINDS (Martin), « The Murder of Caliph 'Uthmān », *IJMES* 3 (1972), p. 450-469 ; DJAÏT (Hichem), *La Grande Discorde : religion et politique dans l'Islam des Origines*, Paris, 1989.

¹⁵⁵ CRONE (Patricia), *Medieval Islamic Political Thought*, Edinburgh, 2004, p. 19.

(depuis 639) et futur calife umayyade, Mu‘āwiya b. Abī Sufyān, lequel refuse de lui prêter allégeance avant que la mort de son cousin ‘Uṭmān ne soit vengée. ‘Alī nomme trois gouverneurs en Égypte : Qays b. Sa‘d, Al-Aṣṭar b. Mālīk qui n’arriva jamais jusqu’à Fustāṭ et Muḥammad b. Abī Bakr, le fils du premier calife. Ces trois gouverneurs se succèdent très rapidement au rythme des assassinats entre 657 et 658¹⁵⁶. Au sein du milieu égyptien, les instigateurs du meurtre du calife trouvent une opposition farouche qui demanda justice suite à la mort de ‘Uṭmān. Ils ont comme appui de taille Mu‘āwiya lui-même. Ce dernier aurait lui-même effectué un voyage en Égypte afin qu’on lui remette directement les assassins du calife¹⁵⁷. Il envoie ‘Amr b. al-‘Āṣ reprendre possession de la province. Après une bataille victorieuse contre Muḥammad b. Abī Bakr, le gouverneur de ‘Alī, ‘Amr effectue en conséquence son second mandat en Égypte entre 659 et 664, en tant que gouverneur de Mu‘āwiya¹⁵⁸. Cette date de 659 marque donc réellement le début de la période umayyade en Égypte¹⁵⁹. Al-Kindī place même le règne de Mu‘āwiya comme un moment où la province était intégrée pour la première fois à l’Empire des débuts de l’Islam du point de vue de sa gestion financière, qui aurait été indépendante avant l’arrivée des Umayyades¹⁶⁰. La première guerre civile ne s’achève ensuite qu’en 661 à la suite du meurtre du quatrième calife ‘Alī, Mu‘āwiya accède au califat et fonde la dynastie des Umayyades. ‘Amr b. al-‘Āṣ reprend, au cours de son second gouvernorat, les campagnes en Afrique du Nord culminant par la prise de Tripoli en 43/663-664¹⁶¹.

Qu’advient-il donc de la Moyenne-Égypte au cours de cette période encore incertaine pour l’Égypte conquise au rythme des luttes internes et des campagnes militaires ? Al-Kindī rapporte qu’en 656-657 un combat de la première guerre civile amena le *ḡund* jusqu’à la *kūra* d’al-Bahnasā, l’Oxyrhynchite en Arcadie, qui se maintient ainsi dans l’espace vécu des nouveaux dirigeants à la suite de sa conquête¹⁶². Les années 650 apparaissent cependant dans les documents comme une période où les conquérants prirent un peu de distance avec l’administration de la vallée, seuls les documents héracléopolitains indiquent la présence occasionnelle d’*amīr* comme dans les années 640.

¹⁵⁶ al-Kindī, *Wulāt*, p. 20-28.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 19.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 31-34.

¹⁵⁹ Nous acceptons volontiers que ‘Uṭmān lui-même doive être considéré comme le premier calife umayyade, il est en effet le premier à représenter cette famille aux mains du califat.

¹⁶⁰ Al-Kindī, *Wulāt*, p. 31.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 32-33.

¹⁶² *Ibid.*, p. 18.

Chapitre II

Un relâchement de la prise des conquérants sur leur nouvelle province est également prôné par l'*Histoire de l'Arménie* attribuée à Sébéos composée dans les années 660. Il raconte qu'au cours de la première guerre civile, un large contingent en Égypte, pensant leur période de souveraineté arrivée à terme, négocia avec l'empereur byzantin¹⁶³. Cependant l'auteur n'indique pas si ces négociations ont été menées avec succès, et il semble que, si elles ont existé, elles n'aient pas porté atteinte à la souveraineté islamique à long terme, les documents datant du règne de Mu'āwiya montrant à nouveau la présence des conquérants dans la vallée. Il semble au final difficile d'argumenter en faveur d'un désintérêt total pour la majeure partie de leur province nouvellement conquise pendant les années 650. Les quelques documents héracléopolitains de cette date suggèrent plutôt la continuation d'un système analogue à celui des années 640, régulé selon les besoins du *ḡund* alors installé dans sa nouvelle capitale.

¹⁶³ Le texte indique que ce contingent était composé de 1500 hommes qui vénéraient le christ et furent baptisés : Sébéos cité par HOYLAND, *Seeing Islam*, p. 559.

3.2. Les années 660 et les Umayyades en Égypte

La compréhension de cette période creuse de l'investissement des conquérants dans la vallée dans la documentation concernée implique une avancée dans la chronologie. Le début de la période umayyade semble raviver l'image que donne la documentation papyrologique des conquérants. Les archives les plus proches chronologiquement de celles de Sénouthios sont celles de Papas, le pagarque d'Edfou, dont la majorité des documents datent du troisième quart du VII^e siècle, et seulement quelques documents pourraient être attribués aux années 640¹⁶⁴. Aucune mention d'*amīr* n'est faite au côté de ce pagarque à Edfou, qui entretient par contre des relations suivies avec le duc de Thébaidé¹⁶⁵. Ces archives indiquent donc que la présence permanente d'un *amīr* au niveau de la pagarchie n'aurait pas été implantée par les conquérants¹⁶⁶. Les archives de Papas montrent cependant à nouveau l'implication des conquérants dans les rouages de l'administration. On n'y retrouve pas non plus la présence des *amīrs* avec le duc à Antinoé, mais certaines informations rappellent la diffusion des garnisons de ces *amīrs*. On trouve à nouveau des *sarakenoi* ou *moagaritai* impliqués entre l'administration centrale, le duc de Thébaidé à Antinoé et les pagarchies de Thébaidé (en l'occurrence celle d'Apollonopolis et de Latopolis). Des *sarakenoi* sont envoyés de l'administration du duc à Papas portant des missives contenant ses ordres : dans une des ces lettres, quatre *sarakenoi* apportent les instructions d'un *amīr* au pagarque de Latopolis¹⁶⁷. Le texte précise même qu'ils sont Σαρακηνῶν τοῦ Ἀμῖρᾶ τῶν Πιστῶν « *sarakenoi* du commandeur des croyants », c'est-à-dire le calife, qui pourrait être Mu'āwiya lui-même. Un *moagarites* apporte également de l'or à Papas portant le sceau du gouverneur 'Abd Allāh¹⁶⁸. Cependant ce document pose un sérieux problème de datation car seulement deux

¹⁶⁴ GASCOU (Jean), WOPR (Klaas A.), « Problèmes de documentation Apollinopolite », *ZPE* 49 (1982), p.83-95. Pour tous les documents de ces archives mentionnés ci-dessous (*P.Apoll.*), leur provenance est Edfou et sauf datation précise, ils datent de cette fourchette entre la fin du troisième et le début du quatrième quart du VII^e siècle. Les documents qui datent des années 640 sont les suivants : *P.Apoll.* 2 (6 janvier 648 (ou 708) une lettre u duc de Thébaidé ; *SB Kopt.* I 242 (Edfou, 22 octobre 649) : quittance relative à la distribution de poivre ; *SB VI* 8988,107 (Edfou, 647) : texte des archives de Philemon and Thekla, un document concernant l'hypothèque d'une maison.

¹⁶⁵ Ces relations seront examinées dans le chapitre suivant.

¹⁶⁶ Les documents concernant les réquisitions sont nombreux en grec, mais aussi en arabe et on peut être certain qu'elles continuent au-delà des années 640, A. Grohmann a publié un document, mentionnant l'entretien du *ḡund* dans le Fayoum et à Ihnās. Le document n'est malheureusement pas daté, publié sans reproduction et l'éditeur ne propose pas de date : *P.World* p. 135.

¹⁶⁷ *P.Apoll.* 37, 10 (Edfou, fin du troisième et début du dernier quart du VII^e siècle).

¹⁶⁸ *P.Apoll.* 2, 3 (Edfou, 648 ou 708) ; voir aussi *P.Apoll.* 3, 1 (Edfou, fin du troisième et début du dernier quart du VII^e siècle).

gouverneurs ‘Abd Allāh sont connus entre la conquête et la fin de la période umayyade : ‘Abd Allāh b. Sa’d (646-656) et ‘Abd Allāh b. ‘Abd al-Malik (705-709). Leurs deux règnes se placent aux franges de la chronologie des archives de Papas, et J. Gasco et K. Worp qui ont entériné la datation de l’archive ne se prononcent pas en faveur de l’une ou l’autre solution.

Quelle que soit la solution de ce problème de chronologie, les documents de Papas montrent bien à nouveau l’intégration du milieu de Fustāt dans l’administration de la vallée et permettent de proposer le maintien de l’implication des conquérants à ce niveau de l’administration entre les années 640 et 660.

Ces *moagaritai* et *sarakenoi* partagent le même type d’attributions que d’autres personnes transportant des messages et prenant soin de réquisitions au service du duc ou des pagarques, identifiés comme soldats ou *boukkelarioi* également rencontrés dans les archives de Sénouthios¹⁶⁹. On trouve un soldat, Sergios, envoyé par le duc Jordanès à son administration à Antinoé. Ce dernier se trouve à Fustāt et fait parvenir des messages concernant les affaires de la Thébaïde par le biais de ce soldat¹⁷⁰. Un *boukkelarios* est impliqué dans une réquisition pour la flotte réalisée à Edfou¹⁷¹, et un soldat Kolluthos se trouve également impliqué dans les affaires de la pagarchie¹⁷². Ce groupe mêlant des personnes de titre traditionnel byzantin issu de l’administration locale et des membres du *ḡund* assurent donc, de concert, les communications entre différents niveaux de l’administration : le gouvernement central, le duc de Thébaïde et les pagarques. Ces *moagaritai* et *sarakenoi* apparaissent, comme leurs collaborateurs soldats ou *boukkelarioi* de manière anonyme et renvoient à la situation décrite plus haut dans les archives de Sénouthios dans les années 640. Les niveaux de coopération entre les conquérants et les conquis diffèrent cependant entre les deux périodes. Les *moagaritai* et *sarakenoi* intervenaient dans les archives de Sénouthios pour les requêtes qu’ils présentaient à l’administration de l’Hermopolite. Dans les archives de Papas, ils font partie d’un système où conquérants et conquis interviennent de concert à plusieurs niveaux des rouages de l’administration. Cette mobilité assurait aussi la gestion au niveau local de la collecte de l’impôt pour la rétribution en nature et en monnaie des membres du *ḡund*, qui semble être une des préoccupations principales de l’administration

¹⁶⁹ Ces personnes étaient traditionnellement affectés au transport de messages, d’or, de réquisitions et de prisonniers : FOSS (Clive), « Egypt under Mu’āwiya, Part I : Flavius Papas and Upper Egypt », BSOAS 72/1 (2009), p. 13.

¹⁷⁰ P.Apoll. 9, 2 (Edfou, 675/76 ou 660/61) ; 50, 4 (*id.*).

¹⁷¹ P.Apoll. 30, 1 (Edfou, fin du troisième et début du dernier quart du VII^e siècle).

¹⁷² P.Apoll. 35, 5 (Edfou, fin du troisième et début du dernier quart du VII^e siècle).

Chapitre II

de Fustāṭ¹⁷³. Ces *moagaritai* et *sarakenoi* sont impliqués à part entière dans leur collecte. La comparaison des ces deux contextes, celui de l'Hermopolite dans années 640 et celui des archives de Papas à partir des années 660 permet de cerner une évolution des rapports entre conquérants et conquis pendant cette période : passant d'une supervision à une réelle collaboration de ces deux types d'acteurs au niveau local.

¹⁷³ BOUDERBALA, *Ġund Miṣr*, p. 202-209.

Conclusion

L'investigation des sources concernant la conquête et la période médinoise à la lumière de la documentation littéraire, comme documentaire, nous a permis de discuter la chronologie de la conquête de la Moyenne-Égypte et de mettre en évidence l'intérêt précoce des conquérants pour la mise en valeur de l'arrière-pays égyptien. La présentation de la conquête de l'Égypte dans la tradition islamique et dans l'œuvre de Jean de Nikiou se complète ainsi pour donner un panorama détaillé de ces événements qui nous restent totalement opaques à l'étude seule des papyrus. Même si dans le détail, un grand nombre d'informations données par ces sources reste difficile à valider, la tournure générale qu'elles donnent des événements reste utilisable pour l'étude de la prise de la Moyenne-Égypte par les armées de 'Amr.

Nous avons pu révéler la richesse des informations données dans ces sources concernant cette région que l'historiographie récente avait largement minimisée dans son examen de cet événement historique qui changea la tournure du VII^e siècle. L'apport des sources papyrologiques dans ce débat permet de confirmer une partie de la chronologie de la conquête. La chronique de Jean de Nikiou indique qu'elle aurait débuté par l'Arcadie plus que par Babylone, version que préfèrent par les sources islamiques. Les conquérants seraient entrés en Égypte en plusieurs mouvements, lançant des raids sur une diversité de localités et progressant par le désert pour couper les villes de leurs lignes d'approvisionnement. A la suite de leur prise de l'Arcadie, ils semblent avoir progressé aux alentours, notamment à Antinoé, avant de lancer leur seconde offensive au Nord, vers Babylone et Alexandrie. Ce scénario de conquête, en phase avec les réalités géopolitiques de l'époque nous semble préférable. La chronique de Jean de Nikiou insiste sur le rôle des ducs dans la défense du territoire par les Byzantins, alors que les sources islamiques complètent ce panorama par leur description de l'armée de conquête et de leurs différents raids qui trouvent écho dans certains papyrus. En ce qui concerne les dates de ces offensives, la proposition de J. Howard-Johnston repoussant la chute de Babylone en 642 et la prise d'Alexandrie en 643 est en phase avec les informations fournies par les papyrus, qui ne mentionnent pas les conquérants avant les premiers mois de l'année 642 en Arcadie et en 643 dans l'Hermopolite.

Les papyrus permettent ensuite de mettre en évidence les modalités de prise de contrôle du territoire par les conquérants au niveau local. Cet épisode est identifiable grâce à la présence d'*amīrs* attachés à des entités territoriales, accompagnés de garnisons formées de *moagaritai* et *sarakenoi*. On les trouve dans l'Héracléopolite, l'Hermopolite et l'Antinoïte et

le Fayoum qui, selon le texte de Jean de Nikiou, ont été touchés par la première offensive, Antinoé ayant même formé une résistance autour de son duc. Les documents concernant le Moyenne-Égypte sont plus nombreux à ce sujet et renseignent sur la présence de ces *amīrs* autour des années 643-644. Ce contexte des années 640 montre le couple administratif formé à Antinoé et Hermopolis par des *amīrs* et le duc siégeant dans la première et le pagarque dans la seconde, à l'œuvre des réquisitions nécessaires à l'installation des nouveaux maîtres du pays. L'ampleur des réquisitions mises en œuvre en Moyenne-Égypte pour l'entretien de ces *amīrs* et de leur suite, mais aussi pour la construction de la nouvelle capitale note clairement l'efficacité avec laquelle les conquérants mirent à contribution ce territoire nouvellement conquis, les documents qui attestent de leur domination présentant un ton ferme et nouveau¹⁷⁴.

Dès les premières années qui suivirent la conquête, des liens s'établirent ainsi entre les conquérants et différents échelons de l'administration locale, à travers le duc, le pagarque et leur administration, qui intègrent progressivement des membres du *ḡund* dans l'appareil administratif local au côté de l'administration traditionnelle. Cette dynamique devait bien avoir assuré à ces *moagaritai* et *sarakenoi* d'établir une connaissance acceptable du territoire égyptien, de ses routes, ses toponymes et de sa population. Cette coopération est ensuite attestée sporadiquement jusqu'aux années 660. Les années 650 restent cependant quelques peu obscures : les informations concernant les conquérants se raréfient alors dans les papyrus et les sources narratives renvoient l'image d'une période troublée par la continuation des conquêtes et la première guerre civile. Les archives de Papas montrent cependant, à partir des années 660, et possiblement dès 648, une coopération plus rapprochée entre les administrateurs locaux et les *sarakenoi* et *moagaritai* qui se partagent les tâches de communication. *P.Lond.* IV 1375, cité plus haut, mentionne la suite de *l'amīr* (le gouverneur Qurra b. Šarīk) composée au tournant du VIII^e siècle d'« arabes et chrétiens » et indique la continuation de l'évolution d'une classe administrative composite entre la période de la conquête et le début du VIII^e siècle, intégrant des éléments locaux avec la classe politique dominante. Ce type d'évolution est mis en évidence de manière nette sur une chronologie plus longue.

Les conquérants semblent donc garder une grande mobilité sur le territoire égyptien pendant les premières décennies de leur présence en Égypte. Ils apparaissent impliqués dans les rouages de l'administration, dans différents niveaux de relation établis entre le pouvoir central et les pouvoirs locaux. Ils restent cependant perçus avec une certaine distance dans les

¹⁷⁴ PALME, « Political identity », p. 12, n. 68.

Chapitre II

documents produits au niveau local : ils sont rarement nommés et restent peu nombreux. L'image de cette classe conquérante anonyme dans la documentation locale, identifiée avec des termes génériques, ethnonymes ou emprunts arabes comprenant le titre d'*amīr*, s'estompe vers la fin du VII^e siècle où les noms arabes sont de plus en plus courants dans les papyrus, et ces personnes sont identifiées avec plus de précision, avec leur nom et leur patronyme¹⁷⁵. Cette situation montre bien que dès le début de leur installation, les conquérants ont surveillé de près l'activité de leur province et que plutôt que de maintenir un système en place au moment de la conquête, ils l'ont fait fructifier au bénéfice de leur installation. Nous examinerons dans le chapitre suivant comment au-delà de cette mise en valeur, le nouveau cadre politique va entraîner une recomposition des dynamiques locales de la région d'Hermopolis et d'Antinoé, tout d'abord visible au sein de son administration.

¹⁷⁵ Quelques anthroponymes arabes sont également identifiables dans des documents coptes qui ne peuvent malheureusement pas être datés avec précisions mais sont attribués au VII^e siècle : al-Layṭ, *CPR* IV 105,2 (Hermopolite, siècle) = *CPR* II 118 ; *P.Lond.Copt.* 1116 v°, 1 (Hermopolite) Ġābir (ou Ġafar), cf. « Répertoire des anthroponymes arabes trouvés dans les documents coptes », dans LEGENDRE (Marie), *Perméabilité linguistique et anthroponymique entre copte et arabe : exemple de comptes en caractères coptes du Fayoum fatimide*, à paraître.

Chapitre III

Gouverner la Moyenne-Égypte entre Mu‘āwiya et al-Walīd I^{er} : Antinoé et Hermopolis dans l’Etat islamique

Introduction

“Lines of demarcation did not only go between Muslims/administrators and Christian subjects, but also between local and (more or less) central, regardless of religious and ethnic affiliation, namely that local solidarities are part of the picture one must take into account”¹.

L’étude de la conquête et de la période médinoise autour des villes d’Antinoé et Hermopolis a placé notre point de vue au niveau de l’administration locale de ces deux villes et du territoire que leurs administrateurs avaient à charge. Au-delà de cette chronologie, l’examen du rôle d’Antinoé au cœur de la province permet d’étudier la classe d’administrateurs qui s’adapte le plus rapidement à la nouvelle domination politique : le poste de duc de Thébaïde, dont l’évolution dans l’Égypte umayyade a suscité de nombreuses dissensions². Ce titre de duc s’était maintenu dans la longue durée dans la titulature des gouverneurs de provinces romaines et byzantines jusqu’à l’époque de la conquête. Il est porté par le détenteur de l’autorité militaire provinciale au début de l’époque romaine jusqu’au dernier siècle de la présence byzantine en Égypte. Cette titulature du gouverneur militaire se

¹ PAPAConstantinou (Arietta), « Administating the Early Islamic Empire : Insights from the papyrus », dans Haldon (John), *Money, Power and Politics in Early Islamic Syria*, Burlington, 2010, p. 72.

² RÉMONDON (Roger), *Papyrus grecs d’Apollônios Ano*, Le Caire, 1953, p. 3-6 ; BELL (Harold I.), « Two Official Letters of the Arab Period », *JEA* 12 3/4 (1926), p. 267-271 ; GASCOU (Jean), Worp (Klaas A.), « Problèmes de documentation apollinopolite », *ZPE* 49 (1982), p. 89-95 ; SIJPESTEIJN (Petra M.), *Shaping a Muslim State : The World of a Mid-Eighth-Century Egyptian Official*, Oxford, sous presse, p. 128-131.

maintient dans les provinces alors que celle des gouverneurs civils variait constamment³. Ainsi, quand au VI^e siècle, à la suite des réformes de Justinien (r. 527-565), l'autorité civile et militaire se trouvent réunie dans les mains d'un seul gouverneur, ce dernier porte, d'après les textes de ces réformes, le titre de duc et augustal⁴. A la suite de la conquête et jusqu'au milieu du VIII^e siècle, c'est toujours sous le titre de duc que nous trouvons l'administrateur qui siège à Antinoé. Les modalités de cette fonction changent progressivement sous les Umayyades et, à la suite de la prise de pouvoir des Abbassides, nous ne trouvons plus trace du duc dans la documentation papyrologique. Nous nous attacherons donc à suivre le devenir de l'autorité qui siégeait à Antinoé au moment de la conquête, et le rapport entre ce corps décisionnaire sur toute la Thébaïde, et l'administration centrale. L'évolution du poste du duc d'Antinoé et de son administration à la suite de la conquête indique l'acculturation progressive de ce haut corps de l'administration locale hérité de la structure byzantine au cœur de l'appareil umayyade. L'étude du rôle d'Antinoé au cours du VIII^e siècle nous porte ensuite à examiner la refonte de la géographie administrative de l'Égypte umayyade au niveau local. Cependant, seules quelques mentions éparses de la ville apparaissent dans la documentation au cours de ce siècle après être restée sous le projecteur de la documentation grecque et copte de la seconde moitié du VII^e siècle. On découvre au tournant du VIII^e siècle le nom arabe de la ville dans une lettre bilingue grec-arabe du gouverneur Qurra b. Šarīk (709-714). Elle est adressée à la population d'Anšinā (*ahl Anšinā*) pour une réquisition de céréales et de navires⁵. La documentation papyrologique concernant Antinoé/Anšinā est ensuite peu éloquente. La disparition du duc fait également disparaître la ville du maillage géopolitique de l'Égypte de la fin des Umayyade et des Abbassides.

Par opposition, la ville voisine d'Hermopolis/Ašmūn monopolise presque la documentation post-VII^e siècle qui concerne la région. Nous nous placerons donc, dans la seconde partie de ce chapitre au niveau des pagarchies qui prennent le nom de *kūras* dans la géographie arabe. La situation d'Ašmūn au VIII^e siècle se présente dans la continuité de la dissémination du pouvoir umayyade dans une plus grande diversité de niveaux hiérarchiques qui aboutit à la formation d'un corps local de l'État islamique.

Par l'examen de la conquête de la Moyenne-Égypte dans le chapitre précédent, nous avons pu suivre la présence d'*amīrs* dans la région, notamment au côté du duc de Thébaïde à

³ Cette évolution est analysée dans : CARRIE (Jean-Michel), « Séparation ou cumul ? Pouvoir civil et autorité militaire dans les provinces d'Égypte de Gallien à la conquête arabe », dans *id.* & DUVAL (Noël) éd., *Les gouverneurs de province dans l'Antiquité tardive*, Antiquité tardive 6, Turnhout, 1998, p. 105-121.

⁴ Édit XIII, § 23. Dans les documents, on trouve, le plus souvent, simplement duc.

⁵ *P.Heid.Arab.* I 22 (Anšinā, 710).

Chapitre III

Antinoé et du pagarque d'Hermopolis. Ces *amīrs* assurèrent, avec leurs garnisons, les modalités d'installation des conquérants, la passation de pouvoir au niveau local en plusieurs endroits de la hiérarchie administrative en place au moment de la conquête. La coopération du duc de Thébaïde avec cet *amīr* présent à Antinoé ne semble pas se maintenir au-delà des années 640. Les conquérants installèrent un système de supervision des administrateurs en place depuis Fustāt, appuyé par un réseau de communication élaboré et la mobilité des administrateurs entre le centre et différents sièges de la province. Nous examinerons dans le présent chapitre comment ces deux hiérarchies provinciales, ancienne et nouvelle, fonctionnaient dans la pratique jusqu'à la disparition du duc de Thébaïde dans la formation de l'État islamique au sein du système provincial byzantin. Nous examinerons les raisons de cette disparition. En suivant le rôle pagarque d'Hermopolis, nous tenterons ensuite de questionner l'ammorce de la politique territoriale des umayyades appliquée directement à la Moyenne-Égypte, au sein de leur gestion de la province toute entière.

1. Ni Continuité ni rupture : Redéfinition du poste de duc dans un cadre politique nouveau

1.1. Un fonctionnaire byzantin dans l'Égypte umayyade

Le poste du duc de Thébaïde à la suite de la conquête peut être envisagé selon trois axes. Après avoir examiné le rôle des ducs dans la conquête et leur rôle au niveau provincial dans le chapitre précédent, nous présenterons d'abord l'histoire de cette fonction en amont de la conquête et ses attributions au niveau local. Cependant, si l'on veut tenter d'évaluer le niveau de continuité de la fonction du duc et *augustal* de Thébaïde entre la fin de la période byzantine et le début de la période umayyade, on se retrouve face à un double problème.

Premièrement, des manques chronologiques dans la documentation ne permettent pas de dresser l'image de l'organisation provinciale au début du VII^e siècle : les documents de cette première partie de VII^e siècle sont rares, aucun dossier conséquent ne nous étant parvenu⁶. Deuxièmement, un événement majeur intervient une décennie avant la conquête et semble avoir imposé quelques changements dans les modalités de la fonction du duc, même s'ils restent en apparence mineurs : l'occupation perse de l'Égypte entre 619 et 629. Les conquêtes musulmanes sont précédées de quelques dizaines d'années de la prise des provinces byzantines occidentales par les Sassanides⁷. Le passage concernant cet épisode perse manque malheureusement à la version de la *Chronique* de Jean de Nikiou qui nous est parvenue, où nous aurions pu espérer glaner quelques informations sur le rôle des ducs dans ce changement de domination⁸. Cependant, quelques changements administratifs dans l'organisation des provinces semblent accompagner la restauration du pouvoir Byzantin à la suite de cet épisode. L'Arcadie se voit alors attribuer un duc alors que, jusqu'à cette date, elle n'avait jamais eu qu'un *praeses* à sa tête, un administrateur civil⁹. A la suite de la reprise byzantine en 629, un duc et *augustal* est également nommé sur cette province, il est attesté pour la première fois

⁶ WICKHAM (Chris), *Framing the Early Middle Ages, Europe and the Mediterranean, 400-800*, Oxford, 2005, p. 24 met particulièrement l'accent sur le manque de documentation pour les années 630.

⁷ FOSS (Clive), « The Persians in the Roman Near East », *JRAS* 13/2 (2003), p. 149-170 ; MACCOULL (Leslie S.B.), « Coptic Egypt during the Persian Occupation », *Studi Classici e Orientali* 36 (1986), p. 307-313.

⁸ HOWARD-JOHNSTON (James), *Witnesses to a World Crisis: Historians and Histories of the Middle East in the Seventh Century*, Oxford, 2010, p. 184.

⁹ PALME (Bernhard), « The Imperial Presence : Government and Army », dans BAGNALL (Roger S.) dir., *Egypt in the Byzantine world, 300-700*, Oxford, 2007, p. 246.

dans un document de 636¹⁰. Cette mesure apparaît comme une volonté de renforcer le maillage militaire de la province, cependant nous savons bien qu'elle eut peu d'efficacité.

La place du duc de Thébaïde apparaît plus clairement au VI^e siècle et se place comme notre principal point de comparaison. L'organisation provinciale byzantine est, à cette période, réformée par l'*Édit* XIII de Justinien et potentiellement par une série de *Novelles* qui l'aurait précédée¹¹. L'*Édit* XIII de 538 supprime le diocèse Aegyptus qui supervisait depuis Alexandrie les autres provinces égyptiennes depuis 381 (Augustamnique, Arcadie et Thébaïde)¹². Le rôle des gouverneurs (ducs) de ces autres provinces se trouva renforcé par l'*Édit*, de même que leurs relations avec l'administration impériale à Constantinople. Le texte ne consacre que peu d'attention directe à la Thébaïde, mais on y constate tout de même que le duc s'est vu confier des attributions civiles (en tant qu'*augustal*) sur la province de Thébaïde, en plus des pouvoirs militaires (en tant que duc)¹³. Il n'était plus seulement commandant en chef des troupes de la province, mais assure la fonction d'administrateur fiscal en plus de son rôle dans la justice et le maintien de l'ordre. Ces mesures ne sont pas prescrites par l'*Édit* mais apparaissent comme déjà mises en place quand le texte mentionne que, depuis au moins deux années, le duc s'est occupé de l'expédition de l'impôt en blé. Ces changements sont à attribuer selon C. Zukermann à une série de *Novelles* publiées dans les années 535-536¹⁴.

Les nouvelles modalités de répartition des attributions civiles du duc sont, en revanche, décrites dans l'*Édit*. L'autorité du duc reste, pour cela, appuyée sur des administrateurs civils et leurs bureaux. Ces administrateurs sont désignés dans le texte par le terme grec ἄρχων (§23) qui renvoie aux autorités municipales de chaque cité qui assistaient le duc et son administration dans chaque sous division de la province comme coresponsables de

¹⁰ *P.Prag.* I 64 (Arsinoé, 636) : Palme (Bernhard), « The Province of Arcadia, version 01 », *IOWP (Imperium and Officium Working Papers)*, p. 3 : http://iowp.univie.ac.at/sites/default/files/IOWP_palme_arcadia01.pdf

¹¹ ZUCKERMAN (Constantin), *Du village à l'Empire, Autour du registre fiscal d'Aphroditô (525/526)*, Paris, 2004, p. 52-56.

¹² CARRIE (Jean-Michel), « Séparation ou cumul », p. 115-117. Le diocèse Aegyptus créé en 381, n'apparaît plus à la suite des réformes de Justinien : PALME (Bernhard), « Praseides und Correctores der Augustamnica », dans CARRIE (Jean-Michel), DUVAL (Noël), *Les gouverneurs de province dans l'Antiquité tardive, Antiquité tardive* 6, Turnhout, 1998, p. 128-132 ; *id.*, « The Administration of Egypt in Late Antiquity », version 02, May 2011 », *IOWP (Imperium and Officium Working Papers)*, p. 2-3 : http://iowp.univie.ac.at/sites/default/files/IOWP_palme_administration02.pdf

¹³ Je voudrais remercier Esther Garel d'avoir partagé avec moi les conclusions de ses recherches de Master sur l'*Édit* XIII de Justinien.

¹⁴ ZUCKERMAN, *Du village à l'Empire*, p. 52-54.

la perception des impôts¹⁵. Au VI^e siècle également, on apprend que les ducs étaient issus de l'élite égyptienne locale : un principe codifié par la *Novella* 149 de Justin II en 569, qui prescrivait à l'aristocratie provinciale de nommer les gouverneurs dans leurs propres rangs, une nomination ensuite ratifiée par l'administration impériale¹⁶. Le prestige dont bénéficiait le poste du duc au sein de l'élite locale du VI^e siècle apparaît dans les modalités de représentation dont il fait l'objet dans les poèmes que Dioscore d'Aphroditô écrit en son honneur dans les années 550-570. Il y est présenté comme un juge-guerrier, en référence à ses attributions civiles et militaires qu'il assure en tant que « Basileus de la province », assimilé à l'Empereur dont les pouvoirs sont accordés par Dieu. Les grands événements de sa vie, comme son anniversaire ou son mariage, sont notamment l'occasion de grandes fêtes publiques¹⁷.

A la suite des années 570, la chronologie des ducs de Thébaïde est ensuite très discontinue¹⁸. Elle se clarifie nettement dans la documentation postérieure à la conquête musulmane. Nous avons vu que nous connaissions le duc en poste au moment de la conquête, Sénouthios, son prédécesseur Jean, selon Jean de Nikiou, et son successeur dès 642 Damianos, d'après les archives de Sénouthios. On compte ensuite cinq autres personnes occupant les fonctions attribuées traditionnellement au duc et clairement nommés jusqu'aux années 700 dont la liste est donnée ci-dessous¹⁹.

¹⁵ Ce terme était jusqu'ici identifié comme renvoyant aux anciens gouverneurs civils qui avaient été supprimés par l'Édit, traditionnellement identifiés par l'équivalent latin du terme: *praeses*, ZUCKERMAN, *Du village à l'Empire*, p. 53. Cependant cette lecture ne permettait pas de comprendre pourquoi l'Édit employait ce terme au pluriel, le duc n'étant accompagné que d'un seul gouverneur civil avant la réforme. Je voudrais remercier B. Palme qui m'a proposé cette nouvelle traduction.

¹⁶ PALME (Bernhard), « Administration of Egypt », p. 3. Le même passage d'une administration étrangère et impériale à une administration locale était déjà accompli au niveau des cités au IV^e siècle : VAN MINNEN (Peter), « The other cities in later Roman Egypt », dans Bagnall (Roger S.) dir., *Egypt in the Byzantine world, 300-700*, Oxford, 2007, p. 211. A cette période, cette pratique permet d'argumenter pour des liens forts entre tous les fonctionnaires de la province et les contribuables issues du même milieu, le même principe étant applicable à l'armée également très représentative de la société locale au moment de la conquête arabe : PALME (Bernhard), « Political identity versus religious distinction? The case of Egypt in the Later Roman Empire, version 01, May 2011 », IOWP (*Imperium and Officium Working Papers*), p. 13-14 : http://iowp.univie.ac.at/sites/default/files/IOWP_palme_identity01.pdf

¹⁷ FOURNET (Jean-Luc), *Hellénisme dans l'Égypte du VI^e siècle. La bibliothèque et l'œuvre de Dioscore d'Aphrodité*, MIFAO 115, Le Caire, 1999, p. 337-339.

¹⁸ GASCOU (Jean), « Deux inscriptions byzantines de Haute-Égypte (réédition de I.Thèbes-Syène 196 r° et v°) », *TravMém* 12 (1994), p. 328-329 : liste les ducs connus au VI^e siècle ; leur chronologie à l'époque de Dioscore d'Aphroditô : FOURNET, *Hellénisme*, p. 330-336.

¹⁹ La publication de cette thèse inclura un certain nombre de tableaux listant les ducs de Thébaïdes, les ducs d'Arcadie, les gouverneurs d'Égypte, les *epikeimenos* et les administrateurs de la *kūra* d'Ašmūn. Ils n'ont

- Arithas : fin du VI^e ou VII^e siècle²⁰
- Sénouthios : 642-643²¹
- Damianos : 643-649²²
- Jordanès : 660-1 à 669 ou 669 à 675-6²³
- Zubayd fils de Ḥudayḡ : 667 ou 682²⁴
- Joseph : 683²⁵
- Ḥuwayṭ : 686-688/9²⁶
- Atias fils de Ġuʿayd : 697-703 (ou 712 ?)²⁷

La chronologie du mandat du premier duc mentionné dans cette liste **Arithas** (**Ἀρίθα**)²⁸ est très incertaine. Le seul document par lequel il est connu est une inscription

cependant pas pu être inclus dans la présente version en raison des limites sur le nombre total de mots dans les thèses soutenues à l'université de Leyde.

²⁰ I. Lefebvre 685, 4 = SB V 8704 (Thebaïde, fin du VI^e – VII^e s.).

²¹ SPP III 271b, v 3 (Hermopolite, 642-643) ; Jean de Nikiou, *Chronique*, p. 457 mentionne Šīnūdā préfet du Rif. O.Crum 356, 6 (VI^e-VII^e siècle ? Monastère d'Apa Phoibamon, Dayr al-Bahari) mentionne un duc donc seule la première lettre de son nom est conservée.

²² SB XVI 12284 (=P.Anag.pg 195-196) (Hermopolite, années 640) ; CPR XXX 16 (Hermopolite, 643/644) ; SB XXVI 16358 (Hermopolite, 644) ; P.Vindob. G 16956 (Hermopolite, années 640) P.Vindob. G 16956 (inédit) décrit dans MORELLI (Federico), *L'archivio di Senouthios anystes e testi connessi : Lettere e documenti per la costruzione di una capitale*, CPR XXX, Vienne, 2010, p. 17 ; SB Kopt. I 242, 29 (BM Or.inv.8903) (Edfou, 649).

²³ P.Apoll. 9, 2, 5-6 (Edfou, 675-6 ou 660-1) ; P.Mert. II 100, 2 (Arsinoïte, 669) ; P.Apoll.Copt. 5 (Edfou, fin du 3^e et du début du dernier quart du VII^e siècle).

²⁴ PSI Omaggio 14 v^o = PSI XV 1570 = PSI Congr. XI 14 (Edfou, 667 ou 682) ; P.Apoll. 6 ? ; 7, 1, 5 ; 8, 1, 5 (Edfou, fin du 3^e et du début du dernier quart du VII^e siècle).

²⁵ P.Grenf. II 100, 5-6 (Arsinoïte, 683).

²⁶ SB XXIV 16316, 2 (686) ; P.Apoll. 1, 2 (Edfou, 688/9) ; SB III 7240, 14 (région thébaine, 697). Dans son édition des archives de Papas, R. Rémondon attribue également les documents suivant à Ḥuwayṭ : P.Apoll. 17, 7 (Edfou, fin du 3^e et du début du dernier quart du VII^e siècle) qui ne mentionne que le titre de *sakellarios*, il est effectivement le seul duc connu sous ce titre. Sur la lecture de ce nom, traditionnellement lu Ġuwayṭ (BELL (Harold I.), « Two Official Letters of the Arab Period », *JEA* 12 3/4 (1926), p. 271) ou simplement transcrit « Ouoeith » (GASCOU (Jean), WOPR (Klaas A.), « Problèmes de documentation apollinopolite », *ZPE* 49 (1982), p. 91) cf. ci-dessous : 2.2.

²⁷ CPR VIII 73, 1 (Arsinoïte, 694) ; CPR IV 3, 1 (Hermopolis, 8^e indiction = 694 ou 709) ; 4, 1 (*id.*, 10^e indiction = 696 ou 711) ; BKU III 501, 1 (Hermopolite ?, 11^e indiction = 697 ou 712) ; SB III 7240, 9 (région thébaine, 697) ; CPR VIII 79, 1 (697-698) = *Stud.Pal.* VIII 1314 (697-8 ?) ; 74, 1 (Arsinoïte, 698) ; 75, 1 (*id.*) ; 76, 1 (Héracléopolite ou Arsinoïte, 698) = *Stud.Pal.* VIII 1186 ; 82, 4 = SB VI 9460 (Arsinoïte, 699 ou 700) ; CPR IV 6, 1 (Hermopolite ?, indiction 2 = 703). CPR IV 3, 4 et 6 ont été republiés dans : CROMWELL (Jennifer), « The Coptic texts in the Archive of Flavius Atias », *ZPE* 184, (2013), p. 280-288.

²⁸ Nous donnons ici les formes sous lesquelles le nom de chacun des ces ducs est attesté, en grec ou en, aucun de ces individus n'est attesté dans des documents arabes à ce jour.

concernant la restauration d'une porte²⁹. J. Gascoü place cette inscription à la fin de la période byzantine ou au début de la période « arabe ». Le titre donné dans cette inscription est seulement duc, et non duc et/ou *amīr* comme cela est le cas dès les années 660-670. Mais il faut avouer que rien ne nous permet de trancher sur la datation du mandat de ce fonctionnaire, l'inscription est très courte et le support offrant une place limitée ne permettait pas de donner une titulature élaborée. La stèle est également en mauvais état de conservation.

Sénouthios (Šînûdâ/Σενουθίος) est duc de Thébaïde en 642. Selon Jean de Nikiou, il aurait été nommé à ce poste par les conquérants eux-mêmes³⁰. Son identité est confirmée par un document de 642-643, où il est présenté comme curateur des biens de l'église épiscopale d'Hermopolis en plus de son titre de duc³¹.

Damianos (Δαμιανός) le remplace déjà en 643³². Il apparaît dans les archives de Sénouthios *anystes*, et apparaît ensuite dans une quittance copte relative à une distribution de poivre datée de 649, la date la plus tardive de son mandat connue à ce jour³³. Sénouthios et Damianos sont directement investis dans la conquête et la passation de pouvoir décrite dans le Chapitre III. Ils devaient tout deux avoir accompli leur mandat au côté d'un *amīr* installé à Antinoé, une situation bien attestée pour Damianos.

Il faut ensuite attendre les années 660, pour qu'un autre duc apparaisse dans notre documentation, **Jordanès (Ιορδάνης)** et **Zubayd fils de Ḥudayġ (Σουβηετ υἱ(οῦ) Χεδεζ)**. Le premier est duc de Thebaïde entre 660/61 et 669 ou 669 et 675/76³⁴. Il porte le titre d'*amīr* et de duc dans un document grec des archives de Papas, et celui de duc seul dans un document copte³⁵. On trouve également Jordanès en 669 dans un ordre de réquisition provenant de l'Arsinoïte, le siège de la province Byzantine d'Arcadie³⁶. Le mandat de Jordanès atteste ainsi une réunion de deux postes de duc sous un seul administrateur pour l'Arcadie et la Thébaïde

²⁹ I. Lefebvre 685 = SB V 8704: Gascoü (Jean), « Deux inscriptions byzantines de Haute Égypte (réédition de I. Thèbes-Syène 196 r° et v°) », *TravMém* 12 (1994), p. 339-341, et pl. III.

³⁰ Jean de Nikiou, *Chronique*, CXX, p. 457.

³¹ SPP III 271b.v 3 (Hermopolite, 642-3). Un document attribué par J.-M. Carrié au duc de l'époque de la conquête nous renvoie hors de la chronologie connue de ce fonctionnaire, et correspond probablement à un homonyme, duc d'Arcadie, et non de Thébaïde, en 651 : BGU I 323 (Arsinoïte, 651) ; CARRIE (Jean-Michel), « Séparation ou cumul », p. 121.

³² CPR XXX 16 (Hermopolite, 643/644).

³³ SB Kopt. I 242, 29 (BM Or.inv.8903) (Edfou, 649).

³⁴ GASCOU, WORP, « Problèmes », p. 90.

³⁵ P.Apoll. 9.2, 5-6 (Edfu, 675-6 or 660-1) ; P.Apoll.Copt. 5 (*id.*, fin du 3^e et du début du dernier quart du VII^e siècle) : MacCoull (Leslie), « The Coptic papyrus from Apollonos Ano », dans Mandilaras (Basil G.), *Proceedings of the XVIII international Congress of Papyrology, Athens 25-30 Mai 1986*, II, Athènes, 1988, p. 141-160.

³⁶ P.Mert. II 100 (Arsinoïte, 669).

(voir Chapitre II). Un second duc s'adresse à Papas dans ses archives, il porte le nom de **Zubayd fils de Hudayġ (Σουβηγεῖτ υἱ(οῦ) Χεδεῖζ)**. Dans les documents qui le mentionnent, il porte uniquement le titre d'*amīr* mais le détail de son activité et le parallèle de la titulature de Jordanès indique bien qu'il est duc. On ne sait cependant pas si on peut placer le mandat de ce fonctionnaire, avant ou après celui de Jordanès, ou encore s'il lui est contemporain. Le seul document daté qui le mentionne est attribué à 652, 667 ou 682³⁷. La première date proposée nous renvoie hors de la chronologie connue des archives de Papas et doit être rejetée.

En 683, on trouve mention de **Joseph (Ἰωσήφ³⁸)** dans un contrat rédigé pour son fils, Victor, qui est présenté comme le fils du très fameux duc³⁹. Le fils de Joseph réside à Arsinoé, mais aucune indication n'est donnée sur l'étendue géographique de la fonction de son père. On s'attendrait à voir sa juridiction s'étendre sur l'Arcadie comme sur la Thébaidé, comme pour son prédécesseur Jordanès et ses successeurs Ḥuwayt et Atias.

Dans un document daté de 697, Ḥuwayt (**Οὐοειθ**) est mentionné comme prédécesseur, immédiat ou non, de Atias fils de Ġu'ayd comme administrateur du « ἄνω χώρα », littéralement « le haut district », c'est-à-dire la Haute-Égypte⁴⁰. Ḥuwayt est connu dans les documents de Papas avec le titre d'*amīr* et *sakellarios*, ce dernier titre indiquant directement ses charges dans l'administration financière. Un autre document très fragmentaire publié récemment aide à préciser la chronologie de cet administrateur, présenté dans ce fragment dans sa fonction de *sakellarios* en 686⁴¹. C'est ainsi dans les années 680 que se place la carrière administrative de Ḥuwayt, il pourrait être le prédécesseur immédiat d'Atias. Il est le troisième duc mentionné dans les archives de Papas, où il apparaît dans un exercice d'écriture daté de la fin des années 650 ou de la fin des années 680⁴², les parallèles documentaires permettent de pencher pour la seconde option.

³⁷ *PSI Omaggio* 14.v = *PSI XV* 1570 = *PSI Congr.* XI 14 (Edfou, 652, 667 ou 682)

³⁸ Rien ne nous permet de savoir si ce nom traduit l'arabe Yūsuf, dans les documents d'Aphroditō, la même orthographe est utilisée pour les individus de nom arabe et non arabe : ex. Ἰωσήφ υἱ(οῦ) Αβδελλα *P.Lond.IV* 1447.37 (Aphroditō, 685-705); Ἰωσήφ υἱ(οῦ) Κολλουθ(ος) *P.Lond.IV* 1451.125 (*id.*, 701-702 ou 716-717).

³⁹ *P.Grenf.* II 100 (Arsinoite, 683).

⁴⁰ *SB III* 7240, 14 (région thébaine, 17 octobre 697) : Οὐοειθ τοῦ ποτε διοικήσαντος τὴν ἄνω χώραν, litt. « ancien administrateur du Haut district (Haute-Égypte) ».

⁴¹ *SB XXIV* 16316, 2 (26 février 686), le titre d'*amīr* lui était également peut être attribué dans la lacune.

⁴² *P.Apoll.* 1 (688/9). Selon Rémondon, il serait également l'*amīr* qui donne ordre à Papas de partir pour Fustāt dans *P.Apoll.* 6 (Edfou, fin du 3^e et du début du dernier quart du VII^e siècle).

Les documents qui mentionnent **Atias fils de Ġu'ayd** (Ἀτίας υἱὸς Γουαῖδου, Ἀτίας υἱὸς(ς) Γουαῖδου)⁴³ sont bien plus nombreux, il est tout d'abord mentionné en 694, émettant un document fiscal en tant que pagarque à un monastère de l'Arsinoïte⁴⁴. Entre 697 et 700, une dizaine de documents indique qu'il est duc, dont un seul précise, en 699-700, qu'il est duc d'Arcadie et de Thébaidé⁴⁵. Un document récemment rattaché à son dossier indique que sa carrière se prolonge au moins jusqu'en 703⁴⁶. Un dernier groupe d'une dizaine de documents non datés, nous renseignent sur sa carrière administrative. Dans ce dernier groupe, on le retrouve comme *amīr*, duc ou encore duc et pagarque. Ce double titre de duc et pagarque indiquerait que sa carrière de duc pourrait avoir commencé dès 694. Tous ces documents sont distribués entre l'Arsinoïte, l'Héracléopolite, l'Hermopolite, l'Antinoïte et la région thébaine, c'est-à-dire en divers points du territoire de l'Arcadie et la Thébaidé. A. Grohmann a également proposé d'identifier le duc Atias dans un protocole arabe, cependant cette lecture sur un document très fragmentaire et sans parallèle connu de mention de duc dans les protocoles arabes, reste très douteuse⁴⁷.

Jusqu'à la première décennie du VIII^e siècle, la succession des ducs se règle à environ deux par décennie dans l'état actuel de la documentation⁴⁸. L'ordre de succession de ces administrateurs est parfois incertain, et d'autres ducs de cette période nous sont encore sûrement inconnus. Ensuite, entre les années 710 et l'arrivée des Abbassides, on ne peut rassembler qu'une poignée de documents qui mentionnent le titre de duc sans jamais le nommer, et il est parfois difficile de comprendre quel usage était fait de ce titre après les deux premières décennies du VIII^e siècle. L'image du duc s'estompe ainsi progressivement au cours

⁴³ On trouve dans certaines publications anciennes (comme REMONDON (Roger), *Papyrus grecs d'Apollônios Ano, Le Caire*, 1953, p. 5-7 ; BELL, « Two Official Letters », p. 267-271) le nom de ce duc déchiffré à tort sous la forme Titus.

⁴⁴ CPR VIII 73 (Arsinoïte, 22 décembre 694) ; P.Ross.Georg. III 23 v° ctr (Arsinoïte, fin du VII^e-début du VIII^e s.).

⁴⁵ CPR VIII 82, 4 = SB VI 9460 (Arsinoïte, 699 ou 700).

⁴⁶ CPR IV 6, 1 (Hermopolite ?, indiction 2 = 703) ; cf. P.Mon.Apollo, p. 43 ; pour la datation de ce document cf. CROMWELL (Jennifer), « The Coptic texts in the Archive of Flavius Atias », ZPE, sous presse, qui discute également la datation de CPR IV 6 (indiction 2) à 703 plutôt qu'à 688.

⁴⁷ La mention d'Atias dans le protocole CPR III I 2 65 (716-717) reste problématique.

⁴⁸ Au VI^e siècle, il semble que le mandat des ducs n'ait pas été très long (autour de 2 ou 3 ans à l'époque de Dioscore d'Aphroditô) et qu'il ait été considéré comme renouvelable chaque année, cf. l'examen de la succession des ducs Athanasios, Kallinikos et Iôannês qui se succèdent dans les années 560 : FOURNET, *Hellénisme*, p. 331.

Chapitre III

de la première moitié du VIII^e siècle, et le dernier document à mentionner ce titre est daté de 749⁴⁹.

On ne trouve mention des membres traditionnels de l'administration de ces provinces principalement dans les documents grecs et coptes. Une seule exception connue à ce jour transcrirait le titre grec directement « *duks* » dans un papyrus arabe⁵⁰. Ce document date de la fin du VII^e ou du début du VIII^e siècle, mais il est très fragmentaire et ne permet pas d'en comprendre le contexte.

⁴⁹ P.KRU 41, 64 (région thébaine, 749).

⁵⁰ Ce document, conservé dans la collection de la Bodleian library est inédit et sera publié par Petra Sijpesteijn, cf. les résultats préliminaires de son déchiffrement : « Coptic and Arabic papyri from Deir al-Balā'izah », dans SCHUBERT (Paul), *Proceedings of 26th International Congress of Papyrology (Geneva, 2010)*, sous presse, p. 120. Le texte arabe de l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* propose la forme « *dūqs* » au sujet du duc Sémouthios dans les épisodes de la conquête : *History of the Patriarchs*, PO I, p. 490.

1.2. Revue des activités du duc après la conquête

Examinons à présent les attributions de ces ducs de Thébaïde, à la suite de la conquête. Comme nous l'avons vu, le duc avait tout d'abord perdu sa qualité de chef militaire. Cela signifie que la moitié de son activité se trouvait tromquée de fait par rapport au modèle byzantin. Les prérogatives qu'il garde à la suite de la conquête peuvent être classées comme suit.

Leurs **attributions territoriales** sur les différentes pagarchies de Thébaïde sont visibles dans la cartographie des documents qui les concernent. Les archives de Sénouthios *anystes* mettent bien en évidence les liens étroits de Damianos entre le territoire d'Antinoé et de l'Hermopolite. Ce lien se maintient jusqu'au début du VIII^e siècle. Le dernier duc clairement identifié, Atias, émet des *entagia* (document de demande de taxe) aussi bien pour les particuliers du village d'Hakorīs au nord d'Antinoé, que pour des contribuables de l'Hermopolite⁵¹. On apprend également l'intérêt du duc Damianos pour les pagarchies limitrophes de l'Hermopolite quand Athanasios, le pagarque de l'Hermopolite, explique qu'il a reçu des lettres de réprimande du duc et de l'*amīr* au sujet de chefs de village du Théodosiopolite (au nord de l'Hermopolite) et du Lycopolite (au sud) qui ont manqué de se présenter devant eux à Antinoé⁵². Les ducs Jordanès, Zubayd et Ḥuwayt apparaissent ensuite dans les correspondances de Papas, le pagarque d'Edfou. Ils sont tous trois impliqués dans les affaires des pagarchies d'Apollonopolis (Edfou) et Latopolis (Esna) par les membres de leur administration à Antinoé. Par ailleurs, Jordanès fait parvenir des circulaires concernant des réquisitions de main d'œuvre à tous les pagarques de Thébaïde par le biais de son administration⁵³. Son mandat présente un intérêt tout particulier car, d'après un document daté de 669 il émet des ordres de réquisition dans l'Arsinoïte et étend ainsi son autorité sur la province d'Arcadie⁵⁴. Ḥuwayt et Atias interviennent ensuite dans les affaires fiscales d'un monastère de la région thébaine⁵⁵. Cependant, la majorité des documents concernant Atias

⁵¹ DELATTRE (Alain), « Cinq *entagia* coptes », *APF* 54/1 (2005), p. 79-86 ; *CPR* IV 3 (Hermopolis, fin du VII^e-début du VIII^e siècle) ; *CPR* IV 4 (*id.*). Sur les *entagia*, ces documents envoyés à chaque unité fiscale concernant leur quotat de taxe imposable à chaque échéance : BELL (Harold I.), « The Arabic Bilingual Entagion », *PAPS* 89 (1945), p. 531-542 ; CLACKSON (Sarah J.), *Coptic and Greek texts relating to the Hermopolite monastery of Apa Apollo*, Oxford, 2000, p. 43 ; *CPR* XXII 6-13.

⁵² *SB* XXVI 16358 (Hermopolite, 29 mars 644).

⁵³ *P.Apoll.* 9, 2, 5-6 (Edfou, 675-6 ou 660-1).

⁵⁴ *P.Mert.* II 100, 2 (Arsinoïte, 669).

⁵⁵ *SB* III 7240 (région thébaine, 17 octobre 697).

proviennent du Fayoum, et quelques uns de l'Héracléopolite et de l'Hermopolite⁵⁶. L'implication directe du duc d'Antinoé dans les diverses pagarchies de Thébàide entre le nord de l'Hermopolite et la région d'Edfou est donc bien documentée à la suite de la conquête, et sur les pagarchies d'Ancienne Thébàide entre 20 et 30 ans après la conquête. On remarque qu'il supervise également les marges de la vallée, notamment les relations avec les tribus Blemmyes et la collecte de leur impôt, pour laquelle un notaire du duc demande que Papas mette un bateau à disposition⁵⁷.

En ce qui concerne la nature de leur activité, les ducs attestés pour la période umayyade sont principalement impliqués dans la **collecte de l'impôt en espèce et en nature** comme le prescrivait l'*Édit* XIII pour l'impôt en blé au milieu du VI^e siècle. Le premier d'entre eux, Sénouthios, présente déjà des attributions particulières de cet ordre. Il est en 642-643 **curateur des biens de l'église épiscopale d'Hermopolis**, il en assurait donc l'administration financière⁵⁸. La *Chronique* de Jean de Nikiou met aussi l'accent sur le rôle du duc dans les réquisitions dès la conquête. Elle énumère des réquisitions de « fourrages pour les bêtes, [...] du lait, du miel, des fruits, du poireau et beaucoup d'autres objets, en dehors des rations ordinaires » qui auraient été fournies par le duc Sénouthios, comme par les autres ducs d'Égypte⁵⁹. L'administration de Damianos réclame ensuite des paiements en argent des fonctionnaires de l'Hermopolite⁶⁰. Des chèvres lui sont réservées dans l'Hermopolite et l'on peut penser qu'elles constituent une réquisition⁶¹. Un *entagion* daté de 669, émis par le pagarque Petterios aux habitants du village de Stratonos dans le Fayoum, présente un ordre du duc Jordanès pour une livraison en sel et salaisons à la station de poste⁶². La **réquisition de main d'œuvre**, principalement pour la flotte est aussi un sujet récurrent dans les archives de

⁵⁶ CPR VIII 72-84 (Arsinoïte et Héracléopolite, 694-début du VIII^e s.) ; *P.Ross.Georg.* III 23 (Arsinoïte, fin du VII^e-début du VIII^e s.). CPR IV 3, 1 (Hermopolis, 694 ou 709) ; CPR IV 4, 1 (*id.*, 696 ou 711) ; CPR IV 6, 1 (Hermopolite ?, 703) ; SB XXIV 16219 r°, 1 (Hermopolite, fin du VII^e-début du VIII^e s.).

⁵⁷ *P.Apoll.* 15 (Edfou, 675/76 ou 660/61).

⁵⁸ SPP III 271b.v 3 (Hermopolite, 642-643) ; GASCOU (Jean), « Les grands domaines, la cité et l'état en Égypte byzantine (recherches d'histoire agraire, fiscale et administrative) », *TravMém* 9 (1985), p. 34-35, 79.

⁵⁹ Jean de Nikiou, *Chronique*, CXX, p. 457 ; comme souvent dans ce texte, on observe dans la description de la nomination de Sînôdâ par les arabes, une prise de position très dure de l'auteur contre les élites de l'ancien empire byzantin, qui fait présenter Sînôdâ dans le rôle peu probable d'un anti-chrétien.

⁶⁰ *P.Vindob.* G 16956 (inédit) décrit dans MORELLI (Federico), *L'archivio di Senouthios anystes e testi connessi : Lettere e documenti per la costruzione di una capitale*, CPR XXX, Vienne, 2010, p. 17.

⁶¹ SB XVI 12284 (Hermopolite, années 640).

⁶² *P.Mert.* II 100.2 = SB IV 9232 (Arsinoïte, 669).

Papas, dans lesquelles est impliqué le duc Jordanès qui gère également les fugitifs qui avaient fui le travail forcé⁶³.

Zubayd fait également parvenir de l'or au pagarque d'Edfou⁶⁴. Pour sa part, Ḥuwayt est uniquement attesté dans le cadre des documents fiscaux, il est également le seul à être attesté comme duc et *sakellarios* (littéralement « trésorier »)⁶⁵. Ce titre n'apparaît pas dans les documents égyptiens avant la conquête, tout comme le terme *sakella* pour « trésorerie » également utilisé à Antinoé pour désigner une trésorerie locale dont l'administration du duc devait directement assurer la gestion⁶⁶. La frappe de monnaie de bronze est par ailleurs même attestée dans la ville à la suite de la conquête et devait alimenter cette trésorerie locale. Le bronze est alors la seule valeur monétaire frappée en Égypte entre la conquête et les dernières décennies du VIII^e siècle. Grâce aux recherches de D. Castrizio, Antinoé a notamment été replacée parmi les centres de frappes les plus importants de la province au côté d'Alexandrie et de Fustāt. Chacun de ces centres plaçait leur marque de frappe sur les monnaies de bronze qu'il produisait : Αλεξ pour Alexandrie, Μασρ pour Fustāt et Παν pour Antinoé, interprété Π(ολίς)ΑΝ(τινοου) par D. Castrizio⁶⁷. Cette production locale à Antinoé est notamment confirmée par des analyses spectrométriques⁶⁸.

Une large part de l'activité du dernier duc qui soit attesté, Atias, concerne également des questions fiscales. Il est tout d'abord le seul duc à être également connu comme pagarque, fonction qu'il n'a assurée apparemment que dans le Fayoum⁶⁹. On trouve Atias comme pagarque de l'Arsinoïte en 694, puis comme duc à partir 697-698 dans l'Arsinoïte,

⁶³ *P.Apoll.* 9, 2, 5-6 (Edfou, 675-6 ou 660-1).

⁶⁴ *P.Apoll.* 8, 4 (Edfou, années 660-680).

⁶⁵ On trouve deux orthographes pour ce terme : σακελλάριος dans *P.Apoll.* 1, 2, 3, 8 (Edfou, 688/9) ; *SB* XXIV 16316, 2 (26 février 686) et σακκελλάριος dans *P.Apoll.* 17, 7 (Edfou, fin du 3^e et du début du dernier quart du VII^e siècle) qui apparaît également sous cette forme dans le parchemin *SPP* VIII 992, 8 (Arsinoïte, VII^e siècle).

⁶⁶ Sur la *sakella* à Antinoé cf. : *P.Apoll.* 1, 4 (Edfou, 688/9). R. Rémondon pensait que cette *sakella* était celle de Fustāt (*Apollōnos Ano*, p. 9), mais nous suivons ici l'opinion de C. Foss qui rattache cette trésorerie à Antinoé : « Egypt under Mu'āwiya, Part I : Flavius Papas and Upper Egypt », *BSOAS* 72/1 (2009), p. 12, n. 52. Une *sakella* apparaît également dans *CPR* IV 4, 4 (Hermopolis, 10^e indiction = 696 ou 711) émis par Atias dans l'Hermopolite.

⁶⁷ CASTRIZIO (Daniele), *Le monete delle Necropole Nord di Antinoupolis (1937-2007)*, *Scavi e Materiali* II, Florence, 2010, p. 10-14. Pour des illustrations de ces trois types de monnaies de bronze frappées en Égypte avant les réformes marwānides cf. FOSS (Clive), *Arab Byzantine Coins, An Introduction, with a catalogue of the Dumbarton and Oaks Collection*, Washington, 2008, p. 100-105.

⁶⁸ TORRISI (Lorenzo) et al., « LAMQS analysis applied to ancient Egyptian bronze coins », *Nuclear Instruments and Methods in Physics Research B* 268 (2010), p. 1657-1664.

⁶⁹ *CPR* VIII 73 (Arsinoïte, 694) et *P.Ross.Georg.* III 23 (Arsinoïte, fin du VII^e-début du VIII^e siècle). *CPR* VIII 73 porte également encore le sceaux d'Atias représentant un homme de face avec une hache sur l'épaule gauche et non le dieu Janus comme l'avait précédemment proposé J. Karabacek, cf. WASSILIOU (Alexandra-Kyriaki), *Siegel und Papyri. Das Siegelwesen in Ägypten von römischer bis in früh-arabische Zeit*, Vienne, 1999, p. 40.

l'Hermopolite, et dans la région thébaine c'est-à-dire en Arcadie et en Thébaidé. Un seul document, qui ne porte pas de date et provenant de l'Arsinoïte, indique qu'il est pagarque et duc⁷⁰. Dans toutes les régions de son activité, Atias émet des *entagia*⁷¹ et quittances d'impôt⁷², des ordres de livraison⁷³ et instructions à l'administration⁷⁴. Ces documents concernent des individus aussi bien que des villages entiers. Dans la région thébaine, Atias fait état d'une révolte pendant laquelle les habitants du monastère de la Jarre n'avaient pas payé leur impôt. Le duc s'adresse directement à cette communauté, et mentionne un document émis par son prédécesseur Ḥuwayt, qui autorisait les moines à rester dans leur monastère, à condition qu'ils payent bien leur impôt. Atias confirme et renouvelle cette autorisation suite à la révolte.

Cet épisode est le plus ancien d'une série de soulèvements qui rythment les relations entre le pouvoir central et les communautés locales, chrétiennes et musulmanes, surtout au VIII^e siècle⁷⁵. Des mouvements de population caractérisent également cette période de conflit dans la collecte de l'impôt au cours des dernières décennies du VII^e siècle et au VIII^e siècle⁷⁶. Dans ce contexte, des documents régulant les mouvements des contribuables apparaissent à la fin du VII^e siècle et le duc se trouve impliqué dans quelques rares exemples⁷⁷. Nous avons vu que le duc Jordanès tentait de prévenir les mouvements de fuyitifs dus au travail forcé⁷⁸, mais on trouve également le duc dans des lettres de protection provenant de la région thébaine. Leur clause précise « par ordre de notre seigneur très excellent...et très fameux, le Duc », sans le nommer⁷⁹. Ces documents permettaient à leurs porteurs de circuler dans la région d'autorité du fonctionnaire qui émettait le document⁸⁰. Cependant, seuls deux de ces

⁷⁰ CPR VIII 81 (Arsinoïte, fin du VII^e-début du VIII^e siècle).

⁷¹ CPR IV 3, 1 (Hermopolis, 8^e indiction = 694 ou 709) ; 4, 1 (*id.*, 10^e indiction = 696 ou 711) ; BKU III 501, 1 (11^e indiction = 697 ou 712) ; CPR IV 6, 1 (Hermopolite ?, indiction 2 = 703).

⁷² CPR VIII 73, 1 (Arsinoïte, 694).

⁷³ CPR VIII 74, 1 (Arsinoïte, 698) ; 75, 1 (*id.*).

⁷⁴ CPR VIII 79, 1 (697-698) ; CPR VIII 76, 1 (Héracléopolite ou Arsinoïte, 698) ; CPR VIII 77, 1 (fin du VII^e-début du VIII^e s.) ; CPR VIII 80, 1 (*id.*).

⁷⁵ LEV (Yaacov), « Coptic Rebellions and the Islamization of Medieval Egypt (8th-10th Century) : Medieval and Modern Perceptions », *JSAI* 39 (2012), p. 303-344.

⁷⁶ FRANTZ-MURPHY (Gladys), « Land Tenure and Social Transformation in Early Islamic Egypt », dans KHALIDI (Tarif) éd., *Land Tenure and Social Transformation in the Middle East*, Beyrouth, 1984, p. 133-134 ; MORELLI (Federico), « Agri deserti (mawât), fuggitivi, fisco: una κλήρωσις in più in SPP VIII 1183 », *ZPE* 129 (2000), p. 167-178.

⁷⁷ O.CrumVC 9 (Djemé, 698 ou 728) ; P.Schutzbriefe 26 (Medinat Abou).

⁷⁸ P.Apoll. 9, 2, 5-6 (Edfou, 675-6 ou 660-1). Cf. ci-dessus n. 36.

⁷⁹ DELATTRE (Alain), « Les « lettres de protection » coptes », dans PALME (Bernhard), *Akten des 23. Internationalen Papyrologenkongresses, Wien 22.-28 Juli, Papyrologica Vindobonensia* 1, Vienne, 2007, p. 175.

⁸⁰ Cf. à ce sujet : DELATTRE (Alain), « Checkpoints, sauf-conduits et contrôle de la population en Égypte au début du VIII^e siècle », dans *id.*, LEGENDRE (Marie), SIJPESTEIJN (Petra), *Authority and control in the*

documents portent cette mention du duc alors que plus d'une centaine sont connues, et un seul d'entre eux est daté : *O.CrumVC* 9, émis à Djémé, et pour lequel les dates de 698 et 728 ont été proposées. Nous retenons la première proposition qui s'intègre particulièrement au contexte de la lettre émise par Atias au monastère de la Jarre et de cette révolte dont il fait mention, alors que la seconde est hors de la chronologie connue de l'activité du duc. Cette datation assure notamment que ce document ait été émis sous le mandat d'Atias qui est actif de 697 à 703 (ou 712 ?)⁸¹.

Atias émet ainsi des documents administratifs et fiscaux aux quatre coins de l'Arcadie et de la Thébaïde, à un hameau du Fayoum autant qu'à un monastère de la région thébaine. Une grande partie de ces ordres ou lettres des ducs, comme pour tout haut administrateur, étaient d'une part certainement émis en leur nom par leur administration. D'autre part, il est nécessaire de prendre en compte les possibilités de mobilité de ces administrateurs que révèle l'examen des relations entre le duc de Thébaïde et d'Arcadie et l'administration centrale. Le duc assurait tout d'abord lui-même la **mobilité des administrateurs locaux** dans toute la Thébaïde. Un duc, identifié comme Zubayd par R. Rémondon, donne ordre à Papas de se rendre à Fustât pour établir les comptes de sa pagarchie⁸². Il lui envoie également des membres de l'administration avec des messages ou de l'argent⁸³. D'une manière plus générale, les **instructions à l'administration** quelles qu'elles soient forment une grande partie des missives émises au nom des ducs de la période umayyade⁸⁴.

On apprend dans une liste de navires à quai dans l'Hermopolite que le duc Damianos est également impliqué dans la **circulation des biens et des personnes**. Dès les premières années qui suivirent la conquête, des sauf-conduits sont délivrés au nom du duc Damianos autant qu'au nom du nouveau gouverneur d'Égypte 'Amr b. al-ʿĀṣ, pour des bateaux à quai dans cette région⁸⁵. Un ostracon provenant du monastère d'Apa Thomas au Wadi Sarga et

countryside, Continuity and change in the Mediterranean 6th-10th century, Studies in Late Antiquity and Early Islam 25, Princeton, à paraître.

⁸¹ La lacune qui suit la mention du duc dans *O.CrumVC* 9 (Djemé, 698) est introduite par un Δ[. Il est peu probable que ce termesoit un nom de personne sachant que le duc n'est pas nommé dans l'autre exemple de lettre de protection qui mentionne ce titre : *P.Schutzbriefer* 26 (Medinat Abou).

⁸² *P.Apoll.* 6 (Edfou, fin du 3^e et du début du dernier quart du VII^e siècle) : le nom du duc n'a pas été conservé dans ce document cependant R. Rémondon l'établit par des parallèle avec d'autres documents des archives.

⁸³ *P.Apoll.* 8 (Edfou, fin du 3^e et du début du dernier quart du VII^e siècle).

⁸⁴ *CPR* VIII 76 (Héracléopolite, 698) ; *CPR* VIII 77 (fin du VII^e-début du VIII^e siècle) ; *CPR* VIII 78 (*id.*) ; *CPR* VIII 80 (*id.*) ; *CPR* VIII 79 (697-698) ; *CPR* VIII 81 (Arsinoïte, fin du VII^e-début du VIII^e siècle).

⁸⁵ *CPR* XXX 16 (Hermopolite, 643-644).

datable du VII^e siècle, montre le duc également impliqué dans la circulation de personnes par bateau⁸⁶. L'autorité du duc devait s'étendre également sur les destinations de ces bateaux.

Le duc lui-même effectue de nombreux déplacements. Sa **familiarité avec le milieu de Fustāt** devait être importante si l'on en juge par sa présence répétée dans la capitale à laquelle son administration fait référence dans la majorité des missives qu'elle écrit au pagarque Papas entre les années 660 et 680⁸⁷. Ils mentionnent également à d'autres occasions des déplacements vers le sud⁸⁸. Ainsi, vingt ans après la conquête, le duc était directement impliqué dans la nouvelle capitale pour les affaires courantes de sa région. Malgré le repli des *amīrs* présents à Antinoé dans les années 640 aux coté du duc, les rapports entre le pouvoir central et l'administration locale représentée par le duc de Thébaidé ne s'en trouve pas amoindrie. Dans la continuité du système de communication et de mobilité des différentes parties mis en évidence dans le chapitre précédent, les ducs avaient trouvé leur place au sein du centre provincial. Atias assure même les contrats de service assurés sur les domaines du calife dans le Fayoum⁸⁹.

Au niveau local, on trouve enfin le duc impliqué dans les **affaires judiciaires concernant des particuliers**⁹⁰ : Zubayd fils de Ḥudayḡ écrit une lettre où il soutient un pêcheur dans une affaire de prêt⁹¹. Les archives de Papas font également mention d'une prison à Antinoé⁹². Le duc s'attache également enfin à assurer le maintien des aménagements de sa province. Une lettre de son notaire indique qu'il s'inquiète de l'entretien du canal de Latpolis (Esna) une pagarchie voisine de celle de Papas⁹³.

⁸⁶ O.Sarga 102 (Monastère d'Apa Thomas, Wadi Sarga, VII^e siècle), édité par W. E. Crum en 1922.

⁸⁷ P.Apoll. 9 (Edfou, 675/76 ou 660/61) ; 20 ; 27 ; 28 (*id.*, fin du 3^e et du début du dernier quart du VII^e siècle).

⁸⁸ P.Apoll. 9, 4 (Edfou, 675/76 ou 660/61).

⁸⁹ CPR VIII 82 = SB VI 9460 (Arsinoïte, 699 or 700).

⁹⁰ Sur les attributions judiciaires du duc et de son administration cf. REMONDON, *Apollōnos Ano*, p. 49-50 ; P.Apoll. 9, 12 (Edfou, 675/76 ou 660/61) : mentionne même des bateaux pénitenciers appartenant au duc. C'est principalement dans cette qualité qu'il est sollicité dans les documents de Dioscore d'Aphroditô au milieu du VI^e siècle : FOURNET, *Hellénisme*, p. 338 ; voir aussi : TILLIER (Mathieu), « Dispensing Justice in a Minority Context : the Judicial Administration of Upper Egypt under Muslim Rule (Early Eighth Century C.E.) », dans HOYLAND (Robert G.), *Minorities : legal, cultural and economic perspectives Late antiquity and early Islam, continuity and change in the Mediterranean 6th-10th CE*, à paraître.

⁹¹ PSI Omaggio 14.v (Edfou, 667 ou 682).

⁹² P.Apoll. 63, 27 (Edfou, fin du 3^e et du début du dernier quart du VII^e siècle). P.Apoll. 9, 12 (Edfou, 675/76 ou 660/61) mentionnerait même des bateaux pénitenciers.

⁹³ P.Apoll. 27 (Edfou, fin du 3^e et du début du dernier quart du VII^e siècle)

1.3. Un corps d'administrateurs à Antinoé

La diversité des attributions du duc à Antinoé, et sur les pagarchies de Thébaïde, puis d'Arcadie, sont d'une grande diversité et ont une très large envergure territoriale. L'application de ces obligations était naturellement supportée par un corps administratifs important, dont nous présentons ici les membres visibles à Antinoé même.

En son absence, le duc est secondé à Antinoé par un corps administratif dont la composition nous est livrée presque exclusivement dans les archives de Sénouthios et de Papas. L'*Édit* XIII de Justinien représente, encore une fois, notre point de comparaison. Il indique que les bureaux du duc et augustale d'Alexandrie comprenait 600 fonctionnaires⁹⁴. Ces chiffres sont certainement gonflés et le corps d'Alexandrie devait également être plus fourni que celui la Thébaïde. Malgré la suppression du diocèse, la ville devait garder une place particulière.

On décompte néanmoins, pour la période considérée, un certain nombre de fonctionnaires dans l'administration du duc de Thébaïde (subordonnés, notaires, messagers), mais il est difficile d'en arrêter le nombre. En absence du duc, l'autorité est assurée par son topotérète⁹⁵. Les prescriptions données dans les réformes de Justinien semblent toujours être appliquées pour que le topotérète assure l'intérim à Antinoé en absence du duc quand il se trouve hors de sa zone d'autorité, notamment à Fustāṭ⁹⁶.

Les notaires (*notarios*), Helladios, Theodore, Elias and Kollouthos, sont en charge d'envoyer les missives contenant les ordres du duc et du topotérète, eux-seuls traitent directement avec les pagarques et non le duc ou le topotérète directement. Ils écrivent au nom du duc et du topotérète⁹⁷. Ils effectuent également des versements anticipés pour le compte de la *dioikesis* d'Aphroditô pour le compte du duc⁹⁸. Des messagers et des soldats attachés au

⁹⁴ PALME, « Administration of Egypt », p. 3.

⁹⁵ Ils ne sont en général pas nommés, seul un certain Christophoros pourrait être identifié comme le topotérète du duc dans *P.Apoll.* 37 (Edfou, fin du 3^e et du début du dernier quart du VII^e siècle) ; 41 (*id.*), 48 (*id.*), 86 (*id.*) ; cf. REMONDON, *Apollônios Ano*, p. 89.

⁹⁶ Cf. Chapitre II, 2.1. ; REMONDON, *Apollônios Ano*, p. 23-24 ; KUNDEREWICZ (Césaire), « Les topotérètes dans les nouvelles de Justinien et dans l'Égypte byzantine », *JJP* 14 (1962), p. 33-50.

⁹⁷ *P.Apoll.* 9 (Edfou, fin du 3^e et du début du dernier quart du VII^e siècle) et *P.Apoll.* 11-19 sont toutes des lettres d'Helladios, notaire, à Papas au nom du topotérète et du duc.

⁹⁸ La *dioikesis* est le nom donné dans les documents grecs à la division administrative d'Aphroditô, en charge de laquelle est son *dioiketes* Basile : *P.Lond.* IV 1412, 16-221 passim 281, 381, 459 (Aphroditô, 705).

Chapitre III

duc apparaissent aussi régulièrement dans les archives de Sénouthios et de Papas, mais aussi dans les documents d'Aphroditô⁹⁹.

⁹⁹ *P.Lond.* IV 1444, 20 (Aphroditô, début du VII^e siècle). Pour les archives de Papas et Sénouthios *cf.* chapitre II 2.2. et 3.2.

2. Pour un paradigme de la transition administrative locale entre Byzance et l'Islam : Transfert de capitales et acculturation administrative

2.1. Un espace en transition entre capitale byzantine et campagne médiévale

A la lumière du panorama que nous venons de dresser de l'activité du duc à la suite de la conquête, nous pouvons revoir dans cette seconde partie les dynamiques qui règlent son activité dans la première partie de la période umayyade, afin de déceler les processus de formation du nouvel ordre administratif entre le poste du duc et l'administration de Fustāt.

L'une des premières mesures qui donne une dynamique nouvelle à l'autorité du duc apparaît dans les années 660, quand le duc Jordanès a autorité en Arcadie aussi bien qu'en Thébaidé. Rappelons que l'Égypte était divisée à la fin de la période byzantine entre quatre provinces ou éparchies: la Thébaidé (capitale : Antinoé), l'Arcadie (capitale : Arsinoé ou Oxyrhynchus), l'Augustamnique (capitale : Péluse) et l'Aegyptus (capitale : Alexandrie)¹⁰⁰. Chaque province était placée sous l'autorité d'un duc qui détenait les pouvoirs civils aussi bien que militaires, l'Arcadie étant la dernière à s'être vue attribuer cet administrateur à la suite de l'invasion perse¹⁰¹. La reprise byzantine de 629 montre également des aménagements structurels : la Thébaidé était précédemment sous-divisée en deux parties (Thébaidé supérieure et inférieure) qui n'apparaissent plus à la suite de la reconquête byzantine en 629¹⁰². Les documents grecs et coptes mentionnent toujours les provinces byzantines à la suite de la conquête islamique et même jusqu'au tournant du VIII^e siècle¹⁰³, et nous nous intéresserons ici aux provinces d'Arcadie et de Thébaidé. La réunion de ces deux provinces à la suite de la conquête est certaine et a été relevée dans de nombreuses

¹⁰⁰ Le terme éparchie est uniquement attesté pour l'Arcadie au VII^e siècle ; *P.Prag.* I 36 (Arsinoé, 636) ; *SB* VIII 19749 (Héracléopolis, 642) ; *CPR* XXIV 33 (Arsinoé, 653) ; *BGU* III 750 (Arsinoé, 655) ; *CPR* XIV 32 (*id.*, *id.*) ; *CPR* X 135 (Héracléopolis, 683) ; *CPR* VIII 71 (Arsinoé, 684) ; *SB* I 4779 (Arsinoé IV^e- VII^e s.) ; 4883 (*id.*, *id.*) ; 4863 (*id.*, VII^e s.) ; XII 10939 (Oxyrhynchus, V^e- VII^e s.) ; éventuellement pour la Thébaidé dans *P.Ant.* III 188 (Antinoopolis, VI^e- VII^e s.). Le titre d'éparque apparaît à deux reprises dans les archives de Papas, ce titre n'est connu que dans le contexte Nubien et renvoie sûrement ici aussi à l'administration de cette région : *P.Apoll.* 66, 1 (Edfou, fin du 3^e et du début du dernier quart du VII^e siècle) ; *P.Apoll.Copt.* 2 (*id.*).

¹⁰¹ CARRIE (Jean-Michel), « Séparation ou cumul ? Pouvoir civil et autorité militaire dans les provinces d'Égypte de Gallien à la conquête arabe », in *id.* & DUVAL (Noël), *Les gouverneurs de province dans l'Antiquité tardive, Antiquité tardive* 6, Turnhout, 1998, p. 105-121.

¹⁰² PALME (Bernard), « The Imperial Presence: Government and Army », dans Bagnall (Roger S.) dir., *Egypt in the Byzantine world, 300-700*, Oxford, 2007, p. 244-269.

¹⁰³ La dernière attestations des provinces byzantine dans un document grec est : *CPR* VIII 82, 4 = *SB* VI 9460 (Arsinoïte, 699 ou 700), qui mentionne Atias, duc d'Arcadie et de Thébaidé.

recherches¹⁰⁴. Cependant la chronologie de ce processus reste confuse, tout comme ses raisons¹⁰⁵.

Les premiers signes d'une refonte des deux provinces byzantines d'Arcadie et de Thébaidé apparaissent, dans les documents grecs, une vingtaine d'années après la conquête. Le duc Jordanès est attesté en 675-6 ou 660-1 en Thébaidé et en 669 en Arcadie¹⁰⁶. Le duc Joseph n'est ensuite attesté que pour l'Arcadie en 683¹⁰⁷. La question reste posée de savoir si Joseph avait, comme Jordanès, autorité sur la Thébaidé. Il n'est pas nécessaire de voir une évolution linéaire dans la réunion de ces provinces, et deux ducs auraient pu coopérer à nouveau dans les années 680. Cependant, les deux derniers ducs de Thébaidé, Ἡuwayt et Atias sont connus dans un document de 697 comme administrateurs (διοικήσαντος) du ἄνω χώρα, traditionnellement traduit « le haut district »¹⁰⁸. Atias est cependant nommé dans d'autres documents comme duc d'Arcadie et de Thébaidé¹⁰⁹, et son activité est attestée dans les pagarchies de ces deux provinces. Ce phénomène n'apparaît pas seulement dans la titulature des ducs. On retrouve le « haut district » et son équivalent au nord, le « bas district » également dans les documents d'Aphroditô au tournant du VIII^e siècle¹¹⁰. A cette date, ils font mention le plus souvent de ces deux divisions, alors que de l'Arcadie et de la Thébaidé n'apparaissent que dans un seul document de ce dossier¹¹¹. Les ἄνω et κάτω χώρα ne sont en

¹⁰⁴ BELL (Harold I.), « Two Official Letters of the Arab Period », *JEA* 12 3/4 (1926), p. 267-270 ; RÉMONDON, *Apollônios Ano*, p. 3-4, 20-21 ; GASCOU, WOPR, « Problèmes », p. 89-91 ; PALME (Bernhard), « The Administration of Egypt in Late Antiquity », version 02, May 2011 », *IOWP (Imperium and Officium Working Papers)*, p. 4-5.

http://iowp.univie.ac.at/sites/default/files/IOWP_palme_administration02.pdf

¹⁰⁵ Dans l'analyse de R. Rémondon : « cette situation assez confuse semble caractéristique d'un régime de transition : à la conquête arabe, les duchés byzantins subsistent ; mais dès la fin du VII^e siècle se manifestent les symptômes d'une nouvelle division du territoire » : *Apollônios Ano*, p. 4. Si les lignes d'analyse de R. Rémondon nous semblent aujourd'hui toujours valables, il convient de reprendre les sources qui l'ont fait parvenir à ce constat. A la suite des travaux de J. Gasco et K. Worp sur la datation du dossier de Papas, on peut notamment faire remonter la chronologie de ce constat plus tôt dans le VII^e siècle.

¹⁰⁶ *P.Apoll.* 9, 2, 5-6 (Edfou, 675-6 ou 660-1) ; *P.Mert.* II 100, 2 (Arsinoïte, 669).

¹⁰⁷ *P.Grenf.* II 100, 5-6 (Arsinoïte, 683).

¹⁰⁸ *SB* III 7240, 14 (région thébaine, 697).

¹⁰⁹ *CPR* VIII 82, 4 = *SB* VI 9460 (Arsinoïte, 699 ou 700).

¹¹⁰ ἄνω χώρας : *P.Lond.* IV 1447, 137, 144 (Aphroditô, 685-705) ; *P.Sijp.* 25, 2 (Antaiopolite ou Apollonopolite, 698 ou 713) mentionne un préposé aux fugitifs du haut district, 'Alī b. Malik ; κάτω χώρας : *P.Lond.* IV 1379, 7-8 (Aphroditô, 711) ; 1447, 138, 188 (*id.*, 685-705) ; *P.Ross.Georg.* IV 2, 3 (*id.*, 710) ; *P.Lond.* IV 1462, 10 (*id.*, VIII^e siècle) ; 1442 v° G 8 : ἄνω (καὶ) κ(α)τ(ώ) χώρ(ας) (*id.*). Des greniers à Fustāt étaient attribués à chacune de ces divisions de la province : *P.Lond.* IV 1379, 7-8 (Aphroditô, 711) : un ordre de paiement pour la *dapanē* de porteurs employés dans la construction d'un grenier à Fustāt destiné au stockage du blé du bas district. Cette division apparaît également dans les attributions de certains fonctionnaires comme le *chatularius* de *P.Lond.* IV 1447, 137, 138 *passim* (Aphroditô, 685-705).

¹¹¹ *P.Lond.* IV 1332-1333 (Aphroditô, 708). B. Palme place le remaniement des provinces byzantines dans l'Égypte arabe entre 655 et 669 se basant uniquement sur la titulature des ducs énoncée plus haut. Cependant

réalité pas une nouveauté dans les papyrus grecs égyptiens et font directement référence à la Haute et la Basse-Égypte en grec depuis l'époque ptolémaïque et apparaissent toujours à l'époque romaine¹¹². Cependant cette division ne semble pas se maintenir comme des catégories administratives pertinentes dans les papyrus au-delà du règne de Dioclétien (r. 284-305)¹¹³.

On suit ainsi, dans ce changement de terminologie provinciale, les modalités de la reconversion de l'espace byzantin dans la province umayyade : la première (ἄνω χώρα, la Haute-Égypte) rassemble l'Arcadie et la Thébaïde, et au nord la seconde (κάτω χώρα, la Basse-Égypte) devait également rassembler l'Augustamnique et Aegyptus. Les sources arabes, qu'elles soient documentaires ou littéraires, ne mentionnent par contre jamais les provinces byzantines et leurs gouverneurs en place au moment de la conquête. Elles ne semblent connaître que ce découpage entre Haute et Basse-Égypte (*asfal al-arḍ* et *al-ša'īd*), au sein d'une unique province, celle de Miṣr, avec à sa tête un seul gouverneur¹¹⁴. En tant qu'aïeule de l'historiographie égyptienne conservée, l'œuvre d'Ibn 'Abd al-Ḥakam, composée au milieu du IX^e siècle, est la plus ancienne à utiliser ces divisions pour décrire le territoire égyptien¹¹⁵. Il semble y présenter ce découpage comme une évidence, si ce n'est comme une mesure *ad hoc* à la suite de la conquête¹¹⁶. Nous avons vu que les sources islamiques indiquent que, pour un temps, l'Égypte aurait même été dirigée par deux gouverneurs, 'Amr b. al-'Aṣ sur la Basse-Égypte et 'Abd Allāh b. Sa'd sur la Haute-Égypte. De même, nous avons vu que la *Chronique du Khuzistan* présentait, dans les années 660, la Thébaïde comme une partie séparée du reste de l'Égypte¹¹⁷. Dans les papyrus arabes, on trouve la première mention du Ṣa'īd, dans un document daté de *ṣafar* 270 (août-septembre 883)¹¹⁸ et *asfal al-arḍ*

l'inclusion des documents d'Aphrodito dans ce débat indique que l'on peut prolonger cette chronologie : PALME, « Administration of Egypt », p. 4-5.

¹¹² THOMAS (J. David), *The Epistrategos in Ptolemaic and Roman Egypt II, The Roman Epistrategos*, Opladen, 1982, p. 16-19.

¹¹³ PALME (Bernard), « The Imperial Presence : Government and Army », dans BAGNALL (Roger S.) dir., *Egypt in the Byzantine world, 300-700*, Oxford, 2007, p. 244-246.

¹¹⁴ al-Kindī, *Kitāb al-wulāt wa kitāb al-quḍāt*, (R. GUEST éd.), Leyde, p. 35, 106, 182, 192, 278.

¹¹⁵ L'expression est empruntée à BOUDERBALA (Sobhi). *Ġund Miṣr: Étude de l'administration militaire dans l'Égypte des débuts de l'Islam 21/642 – 218/833*, Thèse de doctorat, Université Paris I (Panthéon-Sorbonne), 2008, p. 39. Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 9.

¹¹⁶ Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 173 ; al-Kindī, *Wulāt*, p. 10-11.

¹¹⁷ Cf. Chapitre II, 1.2.

¹¹⁸ *P.Hamb.Arab.* I 14, 3 (Assouan, 271-883) ; autres mentions plus tardives, *P.Cair.Arab.* I 64, 4 (Ašmūnayn ? 1050) *arḍ al-Ša'īd* ; *P.Cair.Arab.* 54.3 (Fayoum ? 1056) *kūrat al-Fayyūm min Ṣa'īd Miṣr*.

bien plus tôt au milieu du VIII^e siècle¹¹⁹ alors que les documents grecs nous en parlent dès les dernières décennies du VII^e siècle.

Il convient de s'arrêter sur la chronologie que révèlent à la fois l'évolution de la politique territoriale umayyade et de la fonction du duc de Thebaïde. Le premier duc qui étend son autorité sur les deux provinces d'Arcadie et de Thébaidé est Jordanès, qui est en poste entre 660-1 et 669 ou 669 et 675-6. Il est également le premier à porter le titre d'*amīr*. Quelle que soit la datation exacte de son mandat, il se place directement sous le règne de Mu'āwiya (661-680). Cette période est reconnue comme un moment de structuration important de l'Etat islamique¹²⁰. R. Hoyland le rend responsable de la consécration de la structure politique de l'Empire islamique avec un gouverneur à l'ouest en Égypte à Fustāt et un ou deux gouverneurs à l'est en Iraq, à Bašra ou à Kūfa, le calife tenant une place centrale dans cet espace avec l'implantation de la nouvelle capitale à Damas¹²¹. Il serait le premier à consacrer cette structure comme un tout en plaçant à la tête de chaque province une figure clé de son régime : 'Amr b. al-Āṣ (659-664) puis surtout Maslama b. Muḥallad (668-681) en Égypte et Ziyād b. Abī Sufyān en Iraq (à partir de 665 à Bašra, 670 également à Kūfa, jusqu'à sa mort en 673)¹²². Précédemment, sous le califat de 'Alī, l'allégeance des provinces avait suivi des chemins divergeants.

Notre examen de la réunion des anciennes provinces byzantines dans un ensemble plus large, visible sous le mandat du duc Jordanès confirme le renforcement d'une politique territoriale nouvelle, et met à mal la thèse de la décentralisation de l'Empire des premières décennies de l'Islam¹²³. Cette structuration de l'Etat umayyade va de pair avec une centralisation de l'espace provincial en Égypte autour de la nouvelle et unique capitale Fustāt, comme sûrement ailleurs. Cependant nous avons bien vu qu'après cette date, les mentions des provinces byzantines de Thébaidé et d'Arcadie sont toujours courantes sans que la nouvelle organisation provinciale ne soit mentionnée. Cette concomitance des deux systèmes dans les papyrus est caractéristique d'une période de transition entre deux modèles territoriaux et

¹¹⁹ *P.Mich.inv.* 5625(1), 19 (Fayoum, milieu du VIII^e siècle) : SIJPESTEIJN (Petra M.), *Shaping a Muslim State. Papyri Related to a Mid-Eighth-Century Egyptian Official*, Ph.D. thesis Princeton University, 2004, document 29, p. 274-279.

¹²⁰ FOSS (Clive), « A Syrian coinage of Mu'āwiya? », *Revue Numismatique* 158 (2002), p. 353-365 ; « Egypt under Mu'āwiya, Part I », *BSOAS* 72/1 (2009), p. 1-24 ; « Part II : Middle Egypt, Fustāt and Alexandria », *BSOAS* 72/2 (2009), p. 259-278.

¹²¹ HOYLAND (Robert), « New documentary texts and the early Islamic state », *BSOAS* 69/3 (2006), p. 401.

¹²² Pour 'Amr et Maslama : BOUDERBALA, *Ġund Mišr*, p. 133-136 ; pour Ziyād cf. MORONY (Michael), *Iraq after the Muslim conquest*, Princeton, 1984, p. 33.

¹²³ Cf. Chapitre I, 1.2.

provinciaux. Elle correspond à deux hiérarchies territoriales qui fonctionnent de concert, un phénomène également visible à l'est de l'Empire, d'après l'analyse de T. Daryaei dans la refonte de l'ancienne province de Fars¹²⁴. La réorganisation des territoires provinciaux de l'Empire est également visible en Palestine d'après les documents bilingues arabe-grecs de Nessana/Niṣṭān datant de 674-677. Comme l'a montré Cl. Foss, ces documents montrent que la ville était incluse dans deux subdivisions de la province : l'*iklīm* d'al-Ḥalūṣ (Elousa) et à la *kūra* de Gaza. Cependant ces deux villes appartenaient à deux provinces différentes sous les Byzantins : Elousa à la Palestine III et Gaza à la Palestine I¹²⁵.

Une question de méthode se pose cependant à nous : à qui peut-on attribuer l'initiative de ces remaniements territoriaux : est-ce une initiative provinciale ou impériale ? Est-ce une initiative umayyade ou voit-t-on sous leur règne les répercussions de décisions antérieures à leur politique ? A partir de quel moment un nouveau découpage territorial dessiné par le pouvoir, qu'il soit central ou provincial, prend-il forme dans la documentation produite localement ? Certains remaniements territoriaux au moment de la conquête seraient visibles immédiatement au niveau des pagarchies¹²⁶. Qu'en est-il de ce réaménagement de la carte administrative de l'Égypte intégrant les anciennes éparchies byzantines à la province de Miṣr ? Cette mesure peut avoir été décidée dès la période de la conquête et elle n'apparaîtrait qu'au moment de la prise de pouvoir des umayyades, au fur et à mesure de son implantation dans la nouvelle province. Elle pourrait également correspondre à une mesure de ces derniers et apparaîtrait immédiatement dans la province. Tenter de définir une date à laquelle cette réunion de l'Arcadie et de la Thébàide a été décidée, ne correspondra pas au moment où elle commence à être appliquée et visible localement, ou encore celle où le nouveau système est totalement adopté et transparaît dans l'écrit local.

Dans les deux cas, les effets de ce remaniement ne peuvent pas être immédiats dans le fonctionnement même du territoire, et explique cette période de transition et la persistance, pour un temps, des anciennes éparchies dans la documentation. On se retrouve bien face à une chronologie à plusieurs étapes pour un tel changement. L'abandon des prérogatives, aménagements et fonctionnements territoriaux qui appuyaient les anciennes provinces byzantines, ne peut être immédiat. Ce maintien s'explique tout d'abord par des raisons

¹²⁴ DARYAEI (Touraj), « The Effect of the Muslim Conquest on the Administrative Division of Sassanian Persis/Fars », *Iran* 41 (2003), p. 193-204.

¹²⁵ FOSS (Clive), « Mu'āwiya's state », dans HALDON (John), *Money, Power and Politics in Early Islamic Syria*, Burlington, 2010, p. 84.

¹²⁶ HOYLAND, « New documentary texts », p. 402, n. 34 mentionne *PERF* 556 : un reçu de fournitures militaires attribué à 'Amr b. al-Āṣ dont la destination serait à « des districts qui ont été créés ».

Chapitre III

pratiques : les structures de ces anciennes provinces fonctionnaient toujours (aménagements, corps administratifs, lieux de stockage des ressources) comme le montre notre examen de l'activité du duc de Thébaidé. La ville d'Antinoé ayant conservé son statut de capitale pendant plus de trois siècles, elle avait concentré de ce fait les capitaux, tel que l'indique la trésorerie et les frappes de monnaies de bronze qui débute à la suite de la conquête, dans une ville au développement urbain et aux aménagements conséquents. Ces attributs ne peuvent perdre leur utilité que dans la longue durée. Une de ces structures très visible dans la documentation, comme nous l'avons noté, est le port d'Antinoé¹²⁷. Le siège de la capitale de la Thébaidé aurait pu tout d'abord garder un rôle logistique qu'il tenait. Avec un port particulièrement actif, elle pouvait tenir ce rôle dans l'acheminement de matériel jusqu'à Fustāt, mais aussi de l'impôt. On peut par ailleurs proposer qu'au cours de cette réunion des deux provinces Antinoé avait rassemblé l'administration ducal de l'Arcadie et de la Thébaidé conjointement. Nous avons noté au début de ce chapitre que l'Arcadie n'était devenue le siège d'un duc que peu de temps avant la conquête islamique, à la suite de l'occupation perse¹²⁸. Seul un examen systématique des documents de l'Arcadie pourrait aider à préciser cette idée, mais cela dépasse le cadre de cette étude.

¹²⁷ Cf. Chapitre 1, 3.3.

¹²⁸ Cf. ci-dessus, n. 101.

2.2. *Identité et représentation d'un corps administratif en transition : Arabisation et acculturation*

2.2.1. *Quand le duc devient amīr*

Cette chronologie du développement de la structure provinciale umayyade se retrouve dans les modalités de représentation de la fonction du duc de Thébaïde dans les papyrus. Les liens entre la nouvelle autorité provinciale et le duc de Thébaïde ne se limitent pas, au cours du VII^e siècle, à une coopération administrative et fiscale. Ils permettent également de suivre un certain nombre de phénomènes d'acculturation dans la représentation de ce poste dans les papyrus.

Dans les années 640, nous avons vu que les titres de duc et *amīr* étaient attribués à des personnes d'origine différente. Le duc restant l'administrateur siégeant dans les anciennes capitales de provinces byzantines, alors que les *amīrs* étaient des membres du *ḡund* attachés à la mise en valeur de leur territoire nouvellement conquis¹²⁹. Cette mesure perd de son intérêt dans la première décennie qui suivit la conquête et ces *amīrs* ne semblent pas s'être implantés dans les villes de la vallée du Nil en général ou à Antinoé en particulier. L'administrateur siégeant à Antinoé garde ensuite le titre qui lui était traditionnellement attribué – celui de duc – souvent allié à d'autres épithètes comme *euklēstatos* « le plus fameux », ou *flavius*, qui ne lui étaient pas uniquement réservés¹³⁰. Cependant, à partir des années 660/670, toujours au cœur du règne de Mu'āwiya, on observe un certain nombre de changements dans la représentation de sa fonction, notamment les titres et les anthroponymes qu'il porte. On trouve à cette date Jordanès portant le titre d'*amīr*, un titre jusqu'ici réservé exclusivement aux personnes en position d'autorité dans l'armée de conquête et dans le *ḡund* de Fustāt.

L'examen de *P.Apoll.* 9 (Edfou, 675-6 ou 660-1), où Jordanès porte les deux titres, se révèle particulièrement fructueux, car chaque titre renvoie à un contexte de communication différent. Ce document est une lettre d'Helladios, notaire à Antinoé, adressée à Papas. Dans le texte de la lettre, quand l'expéditeur mentionne Jordanès, il indique qu'il est duc. Dans la seconde partie du texte, il copie une circulaire adressée par Jordanès à tous les pagarques de

¹²⁹ Cf. Chapitre II, 2.

¹³⁰ PAPAConstantinou (Arietta), « 'What remains behind' : Hellenism and Romanitas in Christian Egypt after the Arab conquest », dans COTTON (Hannah M.), HOYLAND (Robert G.), PRICE (Jonathan J.), WASSERSTEIN (David J.), *From Hellenism to Islam: Cultural and linguistic change in the Roman Near East*, Cambridge, 2009, p. 453-454. La multiplication des titres honorifiques est une caractéristique de la documentation de la fin de l'Antiquité que ce soit dans le monde byzantin ou sassanide : DARYAEE (Touraj), « The Effect of the Muslim Conquest on the Administrative Division of Sassanian Persis/Fars », *Iran* 41 (2003), p. 193.

Thébaïde pour l'envoi d'un certain nombre de calfats à l'arsenal de Babylone, où il est présenté dans l'adresse comme *amīr*. On trouve ici la juxtaposition d'un contexte officiel dans la circulaire, dévoilant le duc avec une titulature umayyade, alors que dans la lettre, à un niveau de communication local entre deux administrateurs, l'expéditeur utilise une titulature plus conservatrice, qui renvoie toujours, entre 20 et 30 ans après la conquête arabe, à la manière traditionnelle avec laquelle on s'adresse à l'administrateur siégeant à Antinoé. *P.Apoll.* 9 a été daté de 660/1 ou 675/6 par J. Gascoü et K. Worp, qui indiquent leur préférence pour la seconde solution¹³¹.

Nous avons vu que le duc Jordanès est le premier administrateur parmi les conquis à qui est accordé le titre d'*amīr*, ce qui lui donne un statut particulièrement important dans l'administration locale de l'Égypte sufyānide. Ce titre autrement porté par les membres du *ġund* représente un des signes d'intégration de cet administrateur dans le nouveau système gouvernemental du début de la période umayyade.

Les ducs portent aussi bien des noms courants en Égypte au moment de la conquête que des noms arabes. Examinons, à présent, de plus près la liste de ces anthroponymes. Nous pouvons nous arrêter tout d'abord sur un duc peu évoqué jusqu'à présent en raison de sa chronologie incertaine. Il est appelé Arithas et n'est connu que par une inscription concernant la restauration d'une porte datée de la fin de la période byzantine ou du début de l'époque arabe¹³². Si l'on accepte la première partie de cette datation, l'inscription donnerait une attestation inédite de duc en Égypte byzantine portant un nom arabe¹³³. On recense un petit nombre d'attestations d'Arithas en Égypte avant la conquête, mais il reste peu courant¹³⁴. Ce nom est ensuite très fréquemment attesté parmi les conquérants et se répand rapidement sous sa forme arabe al-Ḥārīt. Nous avons vu par exemple Qays b. al-Ḥārīt qui apparaît dans la conquête de Moyenne-Égypte chez Ibn 'Abd al-Ḥakam et qu'A. Grohmann et J. Karabacek proposent d'identifier dans un papyrus daté de 653¹³⁵.

Les premiers ducs datés à la suite de la conquête portent des noms très communs en Égypte à cette période : Sénouthios, Damianos et Jordanès. Zubayd fils de Ḥudayġ se place

¹³¹ GASCOU, WOP, « Problèmes », p. 87-88.

¹³² *I. Lefebvre* 685 = *SB V* 8704: GASCOU (Jean), « Deux inscriptions byzantines de Haute-Égypte (réédition de *I. Thèbes-Syène* 196 r° et v°) », *TravMém* 12, 1994, p. 339-341, et pl. III.

¹³³ Comme le note J. Gascoü, ce nom est très courant au VI^e siècle parmi l'élite du royaume arabe de Ġassān au nord de l'Arabie, comme le fameux phylarque Arethas fils de Jabala : HOYLAND (Robert G.), « Late Roman Provincia Arabia, Monophysite Monks and Arab Tribes : A Problem of Centre and Periphery », *Semitica et Classica* 2 (2009), p. 118-120.

¹³⁴ *P.Amh.* II 157.1 (Oxyrhynchus, 612). Cf. également au III^e siècle: *P.Flor.* III 383.36 (Antinoopolis, 234-5)

¹³⁵ *SB VIII* 9756 (*id.*, 14 janvier 653) ; Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ Miṣr*, p. 169.

ensuite avant ou après Jordanès, en 667 ou 682, autour du gouvernorat de Maslama b. Muḥallad (668-681). On peut être ici face à un administrateur local prenant un nom arabe pour les besoins de sa fonction, ou à un individu issu du *ḡund* de Fustāt pour assurer la fonction de duc. Cette seconde possibilité constituerait une grande nouveauté : l'implication directe du gouvernement de Fustāt dans les affaires locales. Cependant on peut penser qu'elle ne serait pas devenue systématique car on trouve ensuite Joseph comme duc en Arcadie en 683¹³⁶. Notre question reste cependant de savoir si Joseph avait réellement autorité sur la Thébaïde. De plus, la seule orthographe grecque de Ἰωσήφ ne permet pas de savoir si l'on a affaire à un nom arabe¹³⁷. Le nom de son fils, Victor, indique cependant plutôt une origine locale et ferait pencher pour une nomination non arabe du père¹³⁸.

Zubayd est connu uniquement sous le titre d'*amīr*, ce qui n'est pas sans rappeler les *amīrs* identifiés au côté du duc de Thébaïde et du pagarque de l'Hermopolite dans les années 640. Cependant, on trouve Zubayd mentionné dans trois documents où il accomplit des tâches qui indiquent bien qu'il remplit la fonction de duc plutôt que de reconduire le système identifié dans les années 640¹³⁹. Le hasard des conservations et publications de documents joue également dans notre connaissance de la titulature des ducs de Thébaïde, comme des noms, certains administrateurs ayant occupé ce poste manquant certainement à notre examen. Ce problème est bien illustré, en ce qui concerne les titres, par les trois derniers individus attestés dans cette fonction. Le duc Joseph n'apparaît que dans un document où il est dit « duc », Ḥuwayt n'est connu que comme *amīr* et *sakkelarios*, mais aussi comme prédécesseur d'Atias. Enfin, de très nombreux documents sont attribués à Atias où il est tour à tour pagarque, duc et *amīr*.

D'autres mentions de ces ducs sont certainement aussi à relever dans les nombreuses occurrences d'*amīrs* dans les documents grecs et coptes¹⁴⁰, où la plupart du temps ces *amīrs*

¹³⁶ *P.Grenf.* II 100, 5-6 (Arsinoïte, 26 juillet 683).

¹³⁷ Dans les documents d'Aphroditô, la même orthographe est utilisée pour les individus qui portent un patronyme arabe ou non arabe : ex. Ἰωσήφ νι(οῦ) Αβδελλα *P.Lond.* IV 1447, 37 (Aphroditô, 685-705) ; Ἰωσήφ υ(ι)ο(ῦ) Κολλουθ(ος) *P.Lond.* IV 1451, 125 (*id.*, 701-702 ou 716-717).

¹³⁸ *P.Grenf.* II 100, 5 (Arsinoïte, 683).

¹³⁹ *PSI Omaggio* 14 (Edfou, 667 ou 682) : une lettre où il soutient un pêcheur dans une affaire de prêt ; *P.Apoll.* 7, 1, 5 (Edfou, fin du 3^e et du début du dernier quart du VII^e siècle) où il envoie un individu à Papas possiblement un fugitif ; *P.Apoll.* 8, 1, 5 (*id.*) : où il fait parvenir de l'or au pagarque d'Edfou. Il donnerait également ordre à Papas de se rendre à Fustāt : *P.Apoll.* 6 (*id.*)

¹⁴⁰ Le titre d'*amīr* est parfois le seul attribué au duc. On le remarque pour Jordanès dans la circulaire de *P.Apoll.* 9, 2, 5-6 (Edfou, 675-6 ou 660-1) ; pour Zubayd fils de Ḥudayḡ dans tous les documents qui le mentionne, et Atias. *CPR* VIII 72 (Arsinoïte, fin du VII^e-début du VIII^e siècle)

Chapitre III

ne sont pas nommés¹⁴¹. Cependant, il est impossible d'y identifier systématiquement des ducs, car le titre d'*amīr* est très courant aux VII^e et au début du VIII^e siècle. Il ne semble pas prendre de sens technique précis, et reste un titre générique attribué à toutes les personnes en position d'autorité dans l'Etat umayyade. De plus, on ne peut savoir si ce titre avait été explicitement accordé aux ducs directement par l'administration de Fustāṭ, mais il était devenu courant dans les documents au niveau local, et marquait son appartenance à l'ordre établi par la nouvelle domination au moins du point de vue local.

¹⁴¹ *P.Ryl.Copt.* 321 (VIII^e siècle) est certainement un de ces documents: un *amīr* attend qu'on lui envoie des hommes retenus à Babylone par le gouverneur.

2.2.2. Noms arabes ou anthroponymie en transition

Au-delà des titres portés par les ducs, les noms qu'ils portent au cours de la période umayyade indiquent également leur intégration à la sphère umayyade. Les deux derniers ducs attestés entre 685 et 700, avant la disparition de ce poste de notre documentation, portent également des noms qui peuvent être interprétés comme arabes. Le nom du duc de Thébaïde dans les années 680, Οὐοειθ doit, à notre sens, être lu Ḥuwayt¹⁴². Ce nom n'apparaît pas dans les papyrus arabes, mais on rencontre Ḥuwayt (حويت qui pourrait être lu حويث) dans la littérature islamique concernant les débuts de l'Islam en Égypte avec Ḥuwayt b. Zayd qui aurait été nommé responsable du *dīwān* d'Égypte (*kātib dīwān Miṣr*) par le calife Mu'āwiya¹⁴³. Les lectures Ġuwayt ou Wā'iz avaient été proposées par H.I. Bell et W.E. Crum, sans admettre que ces propositions soient totalement acceptables, laissant aux arabisants le soin de trancher sur cette question¹⁴⁴. Wā'iz peut être rejeté d'emblée, cette proposition nous éloignant trop des voyelles transcrites dans l'orthographe grecque Οὐοειθ. Pour Ġuwayt, l'omission de Ġ ne trouve pas de parallèle en Égypte, où il est généralement transcrit par γ ou χ, mais quelques exemples grecs pré-islamiques présentent cette caractéristique¹⁴⁵. De plus, Χονέεις, attesté dans un autre document copte, se présente comme une transcription plus acceptable de ce nom arabe¹⁴⁶.

Enfin, Atias trouve bien un équivalent en arabe avec 'Aṭiyya. Sa forme grecque est attestée en Égypte avant l'Islam, mais elle reste peu courante¹⁴⁷. Ce nom est alors, comparablement à celui d'Arithas, diffusé en arabe après la conquête mais également connu sous sa forme grecque dans l'Égypte pré-islamique. Ces anthroponymes n'étaient ainsi pas uniquement attachés à l'identité des conquérants, lesquels partageaient également avec les Égyptiens une partie de leur culture anthroponymique, commune à la région entière. Il est également porté par deux individus dans les documents d'Aphroditô en 707/708, dont les

¹⁴² Pour Ḥuwayt : al-Tabarānī (m. 360/970), *Mu'ğam al-ṣağīr* I (A. Abī Ṭayyib éd.), Beyrouth, 1983, p. 153.

¹⁴³ Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 86 ; Ibn Yūnus, *Ṭārīḥ* I, p. 142.

¹⁴⁴ BELL, « Two Official Letters », p. 271. Ces deux propositions ne présentent en effet une transcription satisfaisante que pour une partie des phonèmes : « Oū » pour « W » est approprié dans W ā'iz, mais « θ » pour « z » l'est moins ; « t » est par contre un équivalent connu de θ pour Ġuwayt, mais « Ġ » pour ne l'est pas pour « oū ».

¹⁴⁵ C'est le cas dans les transcriptions de noms arabes dans les documents provenant de Petra (*P.Petra*) et datant du VI^e siècle ; je voudrais remercier Ahmad al-Jallad de nous avoir indiqué cette référence.

¹⁴⁶ Χονέεις Σαρακ(ηνῶ) : *Stud.Pal.* VIII 945 (SPP VIII 945) (Arsinoé, VII^e-VIII^e siècle)

¹⁴⁷ SIJPESTEIJN, *Shaping*, p. 61, n. 198 ; BELL (Harold I.), « Two Official Letters », p. 267-8 ; NB 64 ; *Supplément* 59 colonne de gauche. BGU 6 1266, 39 (Oxyrhynchite, 203-202 BCE). Une lecture incertaine de *P.Gen.* IV 195 propose un κόμης Ἀτιασου dans l'Hermopolite du VI^e siècle.

patronymes posent problème : l'un est fragmentaire et l'autre (Ἀγουπα) est un apax¹⁴⁸. Selon al-Kindī, 'Aṭiyya aurait également été porté par un administrateur à Fustāt à cette période : Yūnus b. 'Aṭiyya al-Ḥaḍramī qui cumula les postes de chef de la *ṣurṭa* de Fustāt et de *qādī* de Miṣr entre 84/703 et 86/705¹⁴⁹. Un certain Sulaymān b. 'Aṭiyya apparaît également dans un document arabe daté de 722, mais ce nom ne tranche pas non plus sur l'origine de cet individu¹⁵⁰. Sulaymān (Salomon) pouvant être porté par des personnes d'origine et de confessions diverses¹⁵¹. Le texte d'Ibn 'Abd al-Ḥakam mentionne également un certain 'Aṭiyya b. Yarbū intervenant dans la conquête de l'Ifrīqiya¹⁵².

Le patronyme du duc est attesté sous la forme ΓΟΕΔΟΥ/Γοεδου¹⁵³, il n'apparaît dans aucun document grec ou copte pré-islamique et n'est porté que par le père d'Atias à la suite de la conquête. Le nom arabe proposé jusqu'ici : Ġu'ayd, est une possibilité l'orthographe finale étant déformée par la flexion grecque. Ce nom est très courant au sein de la communauté musulmane des premiers siècles¹⁵⁴.

L'analyse des anthroponymes portés par les ducs de la période umayyade est d'une interprétation complexe¹⁵⁵. Elle révèle un corps administratif dont l'identité est composite bien plus que clairement arabe ou locale. L'anthroponymie arabe n'était pas inconnue en Égypte au moment de la conquête. La séparation des deux groupes est, en conséquence, assez

¹⁴⁸ *P.Lond.* IV 1433, 65 : lu Ἀτία(ς) υἱοῦ/ Ἀγουπα pas de nom arabe satisfaisant l. 320 du même document (Aphroditō, 707) ; *P.Lond.* IV 1422, 94 (Aphroditō, 707-708) : Ἀτία(ς) Φι[

¹⁴⁹ al-Kindī, *wulāt*, 322-324, 425.

¹⁵⁰ A une période plus récente, on trouve à nouveau ce nom dans *Chrest.Khoury* II 19, 3, 6, 11 (Fayoum, 1026) : Qaššaš b. Šabīb b. Salām b. 'Aṭiyya.

¹⁵¹ *P.Khalili* I 9 r°, 3 (104/722). Pour Salomon, cf. *P.Bal.* 150, 3 (fin VII^e-début VIII^e siècle, Dayr al-Balā'iza) ; 288, 15 (*id.*).

¹⁵² Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūh Misr wa aḥbāruhā* (Ch. TORREY éd.), New Haven, 1922 p. 203.

¹⁵³ La transcription Ġuwayṭ proposée pour le nom du prédécesseur d'Atias nous fait questionner s'il ne faut pas lire le même nom entre Οὐοειθ et ΓΟΕΔΟΥ/Γοεδου. Γ pouvait effectivement transcrire Ġ comme le montre nom du premier administrateur de nom arabe attesté au niveau de la pagarchie : Σουφιαν υἱὸ(ς) Γουναῖμ, Sufyān b. Ġunaym : *CPR* XXII 7 = *SB* XVI 13018 (Hermopolite, 15 août 714). On pourrait lire alors Οὐοειθ et ΓΟΕΔΟΥ/Γοεδου tous deux Ġuwayṭ. Cependant, les noms de ces deux personnages apparaissent dans *SB* III 7240, 14 (région thébaine, 697) avec des orthographes différentes Οὐοειθ pour l'un et Γοεδου pour l'autre. – à enlever

¹⁵⁴ Les papyrus arabes n'offrent pas d'occurrence de ce nom ou d'autres similaires. Ġu'ayd apparaît souvent dans les sources égyptiennes pré-fatimides, mais on peut également se tourner vers l'un des plus anciens traités de généalogie arabe, le *ḡamharat al-nasab* d'Ibn al-Kalbī (Kūfa, 120/737-204/819 ou 206/821). Ġu'ayd y apparaît également, mais à la lumière de cette œuvre, on peut également proposer de lire ce nom Ġu'āda. Ibn al-Kalbī, *ḡamharat al-nasab, Das Genealogische Werk des Hisham Ibn Muhammad al-Kalbī* (éd. W. Caskel), Leyde, 1966, II, p. 262-263.

¹⁵⁵ Cette question a été débattue par divers chercheurs. Atias est régulièrement présenté comme un arabe : SIJPESTEIJN, *Muslim State*, p. 60-61 ; BELL (Harold I.), « Two Official Letters », p. 267-271 ; CADELL, « Nouveaux fragments », p. 135 : en rétablissant le statut de Surayh b. al-Wāṣil comme préposé aux fugitifs plutôt que duc de Thēbaïde, pense que « l'épithète σαρακηνός serait aberrante pour qualifier un duc ».

difficile, spécialement dans l'administration. Il convient de donner un cadre d'interprétation à cette anthroponymie composite qui se dégage de la documentation. Pour les périodes les plus hautes, l'hypothèse de travail majoritairement acceptée est qu'un nom arabe renvoie à un membre du *ḡund*¹⁵⁶. On pourrait ainsi distinguer les conquérants des conquis uniquement par leur nom. Quand on rencontre des noms composites ou d'interprétation complexe, comme celui d'Atias fils de Ḡu'ayd, l'hypothèse d'une conversion a été depuis longtemps abandonnée pour expliquer ce type de noms pour les périodes les plus précoces de l'Islam en Égypte¹⁵⁷. Ainsi on a préféré voir récemment la nomination de membres de la société de Fustāṭ aux plus hautes fonctions administratives dans la vallée, que ce soit pour les ducs de nom arabe ou pour les administrateurs de *kūras*, appelés alors « pagarques arabes » ou même « pagarques musulmans »¹⁵⁸. Cependant, la conversion religieuse ou le changement de politique dans le choix des administrateurs locaux ne sont pas les seules possibilités d'explication d'un changement de modèle anthroponymique. En Égypte, les parallèles sont nombreux sur le même type de documentation papyrologique, pour les changements de profils anthroponymiques dans le cadre de passages à une nouvelle domination politique, mais aussi pour les grands mouvements de conversion religieuse. Au moment de la conquête de l'Égypte par les Ptolémées en 305 av. J.C., des mains de la satrapie achéménide qui y avait régné pendant plus ou moins deux siècles, les recherches de W. Clarysse révèlent que les hauts administrateurs locaux sont les premiers à adopter les signes distinctifs du nouveau pouvoir politique, leurs noms et leurs titres¹⁵⁹. L'examen des noms des membres de l'administration dans les papyrus de cette période et de l'armée indique que, pour cette

¹⁵⁶ On refuse cependant de voir dans un nom arabe l'équivalence d'une ethnicité arabe, même pour les plus hautes années de l'occupation arabe, ce type de méthode est pour de nombreuses raisons un cul de sac : voir l'analyse proposée dans : LEGENDRE (Marie), « Perméabilité linguistique et anthroponymique entre copte et arabe: Exemple de comptes en caractères coptes du Fayoum fatimide, en Annexe: Répertoire des anthroponymes arabes attestés dans les documents coptes », dans BOUD'HORS (Anne), DELATTRE (Alain), LOUIS (Catherine), RICHTER (Tonio Sebastian), éds., *Coptica Argentoratensia, Conférences et documents de la 3^e université d'été en papyrologie copte*, Paris, sous presse. Le milieu de Fustāṭ était de plus dès le début ethniquement très divers, cf. KUBIAK (Wladyslaw), *al-Fustāt : its Foundation and Early Urban Development*, Cairo, 1987, p. 93-97 ; 'ATHĀMINA (Khalil), « Some Administrative, Military and Socio-political Aspects of Early Muslim Egypt », dans LEV (Yaacov) éd., *War and Society in the Eastern Mediterranean : 7th-15th centuries*, Leiden, 1997, p. 101-113.

¹⁵⁷ Voir l'exemple récent de réinterprétation d'une inscription dans le monastère de Baouit concernant un *mawlā* : FOURNET (Jean-Luc), « Conversion religieuse dans un graffiti de Baouit ? Révision de SB III 6042 », dans BOUD'HORS (Anne), CLACKSON (James), LOUIS (Catherine), SIJPESTEIJN (Petra M.) éd., *Monastic Estates in Late Antique and Early Islamic Egypt, Ostraca, Papyri, and Essays in Memory of Sarah Clackson, American Studies in Papyrology 46*, Cincinnati: The American Society of Papyrologists, 2009, p. 141-147.

¹⁵⁸ BELL, « Two Official Letters », p. 267-271 ; SIJPESTEIJN, *Shaping*, p. 60-61.

¹⁵⁹ CLARYSSE (Willy), « Greeks and Egyptians in the Ptolemaic Army and administration », *Aegyptus* 65: 1/2, 1985, p. 57-66.

période, les Egyptiens avaient adopté des noms grecs pour assurer ou pour marquer leur intégration dans les rouages de l'Etat ptolémaïque. Plusieurs phénomènes sont identifiables : l'adoption directe d'un nom grec en parallèle d'un nom égyptien (individu portant deux noms), mais aussi des « filiations irrégulières » (un père au nom égyptien dont l'enfant porte un nom grec) ou encore l'apparition de noms égyptiens hellénisés¹⁶⁰. Ces changements sont, d'après cet examen, plus rapides dans des cadres officiels qu'au niveau des populations locales. Cela est également visible dans le cas de changement de religion, l'évolution des noms de convertis progressent beaucoup plus lentement en dehors des milieux officiels. Dans son étude du corpus épistolaire chrétien dans la ville d'Oxyrhynchus, L. Blumell a fait l'examen des pratiques anthroponymiques chrétiennes dans cette région, et conclut que les noms chrétiens se développent progressivement au niveau de cette ville entre le III^e et le VIII^e siècle. Vers la fin du IV^e siècle, l'Empire romain avait adopté le christianisme comme religion d'État et les chrétiens étaient devenus majoritaires en Égypte, à Oxyrhynchus comme ailleurs, cependant les noms proprement chrétiens (noms bibliques, noms de saints ou de martyres ou noms dénotant une croyance ou doctrine chrétienne) ne représentent qu'à peine 60% des noms portés par les chrétiens, et au VII^e siècle, au moment de la conquête par les armées de 'Amr, les noms païens étaient même encore présents parmi les communautés chrétiennes de cette région¹⁶¹.

Ces études montrent d'une part que l'accès à un statut administratif pouvait être une motivation à part entière pour une adaptation des pratiques anthroponymiques locales et d'autre part ces pratiques tendent à être conservatrices et à mélanger des éléments de diverses origines qui n'ont pas de liens directs avec l'identité religieuse des individus qui les portent. La nouvelle culture anthroponymique des ducs umayyades et l'adoption de titres arabes sont représentatives de l'évolution de l'identité de tout un corps administratif à des fins politiques, bien plus que de l'identité des administrateurs eux-mêmes. Une des conclusions de l'étude de W. Clarysse sur le développement de l'administration ptolémaïque parmi les Egyptiens est qu'il est très difficile d'identifier l'ethnicité des individus dans les services gouvernementaux sur la simple base de leurs noms, mais qu'on arrive bien mieux à caractériser l'identité de leur fonction¹⁶². Le poste du duc apparaît ainsi comme le symbole

¹⁶⁰ CLARYSSE, « Greeks and Egyptians », p. 57-58.

¹⁶¹ BLUMELL (Lincoln H.), *Lettered Christians : Christians, Letters, and Late Antique Oxyrhynchus*, Leyde, 2012, p. 237-275, surtout 275-280 ; BAGNALL (Roger S.), « Christian Conversion and Onomastic Change in Early Byzantine Egypt », *BASP* 19, 1982, p. 121.

¹⁶² CLARYSSE (Willy), « Greeks and Egyptians in the Ptolemaic Army and administration », *Aegyptus* 65: 1/2 (1985), p. 57-66.

Chapitre III

même de la refonte du système byzantin dans le nouveau système administratif composite, présenté à la fois comme un administrateur byzantin mais dans un cadre nouveau, celui l'Etat umayyade. Les derniers ducs umayyades se trouvent encore pris entre ces deux mondes. Notons également l'importance de l'arabité dans le système politique umayyade par rapport au système social propre aux Byzantins, représenté par une profusion de titres¹⁶³. Les sources littéraires nous apprennent que l'arabité est en réalité le critère discriminant de l'appartenance à la classe gouvernante umayyade¹⁶⁴.

¹⁶³ Un papyrus d'Aphroditô est également révélateur à ce sujet, il décrit la suite du gouverneur Qurra b. Šarīk comme composée d'arabes et de chrétiens : *P.Lond.* IV 1375, 7 (Aphoditô, 710), une expression qui ne trouve pas de parallèles dans d'autres documents.

¹⁶⁴ CRONE (Patricia), *Slaves on Horses, the Evolution of the Islamic polity*, Cambridge, 1980, p. 49-57. Dans les documents administratifs arabes, les arabes ne portent le plus souvent pas de titre jusqu'à une certaine période, porter un nom arabe) étant la plus importante marque de statut.

2.2.3. Une nouvelle culture administrative

Les croisements culturels au sein de l'administration des ducs se place également au niveau des documents produits par leur chancellerie. Ils sont également parmi les premiers en Égypte à montrer l'influence de cette nouvelle domination sur la culture administrative des chancelleries locales. Ce phénomène se révèle dans les documents de l'archive de Papas, donc toujours à partir du règne de Mu'āwīya. Un premier exemple est l'emploi d'une invocation plus courte qui ouvre les missives envoyées par le duc ou en son nom par son administration sont très courtes et on y voit l'influence de la *basmala*¹⁶⁵. Ce changement de style plus qu'un changement de langue a été identifié comme l'une des plus anciennes influences de l'arabe dans les documents grecs et coptes, et se place comme des premières marques de l'arabisation de l'administration qui en plus d'employer des termes empruntés à l'arabe en adopte également certaines formules. Cette invocation courte était déjà présente dans les documents bilingues arabes-grecs et les documents grecs émis sous les *amīrs* dans les années 640 dans l'Héracléopolite, et montre une fois de plus comment les conquérants imposèrent également dès les premières années de leur présence, certains codes nouveaux à la pratique administrative locale¹⁶⁶. Les documents du duc sont cependant les premiers à montrer l'adoption de ces pratiques par une chancellerie locale en dehors de la présence de ces *amīrs* et dans des communications internes à l'administration locale, entre le duc et ses pagarques et non avec Fustāt.

Une invocation au Christ avait été imposée dans les documents juridiques par l'empereur Maurice dans les dernières décennies du VI^e siècle, prenant parfois la forme en Égypte d'une invocation à la Trinité¹⁶⁷. Nous nous plaçons ici en dehors de la sphère du juridique, mais ce changement dans les documents administratifs n'est certainement pas anodin.

La chancellerie du duc montre également l'emploi d'un vocabulaire grec qui n'est pas attesté en Égypte avant la conquête. Cette diffusion n'est pas une nouveauté de

¹⁶⁵ Au VII^e et au début du VIII^e siècle, on identifie ces invocations uniquement dans les documents grecs émis par la chancellerie de Fustāt et par la chancellerie du duc de Thébaidé : *CPR* XXII 7, 2 (Héracléopolis, 751-752) et p. 53-54 ; *P.Apoll.* 4, 1 (Edfou, fin du 3^e et du début du dernier quart du VII^e siècle) ; 7, 1 (*id.*). Voir pour le copte *CPR* IV 126 (Arsinoé, VII^e-VIII^e siècle) ; RICHTER (Sebastian), « Spätkoptische Rechtsurkunden neu Bearbeitet (III) : *P.Lond.Copt.* I 487 – Arabische Pacht in Koptischem Gewand », *JJP* 33 (2003), p. 215-216.

¹⁶⁶ GROHMANN (Adolf), « Greek Papyri of the Early Islamic Period in the Collection of Archduke Rainer », *Études de papyrologie* 8 (1957), p. 5-40.

¹⁶⁷ BAGNALL (Roger S.), WORP (Klaas A.), *Chronological Systems of Byzantine Egypt*, Leyde-Boston, 2004, p. 99-100.

Chapitre III

l'administration du duc, car les documents de Senouthios montraient également déjà ce phénomène¹⁶⁸. Dans les lettres du duc, l'emploi du terme *sakella*, également inédit en Égypte avant la conquête, pour la trésorerie locale d'Antinoé, et son duc Ḥuwayt le *sakkelarios* se révèle particulièrement important. Ce répertoire grec inédit dans les papyrus égyptiens permet de poser la question de l'origine de la culture grecque des conquérants, et de l'administration umayyade. Cette nouvelle culture administrative arabe mais aussi grecque définit également la position du duc dans un cadre nouveau. La mention de cette trésorerie à Antinoé prend toute son épaisseur avec le lancement de frappes d'imitations de monnaies byzantines de bronze également à la suite de la conquête. Plus qu'un changement de vocabulaire, les documents nous révèlent comme avec les titres le développement des structures et du statut de l'administration du duc.

¹⁶⁸ MORELLI (Federico), *Gonachia e kaunakai nei papiri (con due documenti inediti e uno riedito)*, JJP 32 (2002), p. 55-81.

2.3. *Ducs umayyades et territorialité : Une origine locale pour le duc ?*

L'examen des titres et noms portés par les ducs umayyades ne donne pas une image composite de ce corps administratif comme des individus qui le composent. On peut esquisser l'origine des ducs umayyades grâce aux informations disponibles sur le contexte de cette fonction.

L'examen de leurs attributions a montré qu'ils se placent dans une continuité de fonctionnement avec le duc byzantin, suivant l'évolution entamée avant la conquête vers une spécialisation civile et spécifiquement fiscale. Cependant, cette continuité va de pair avec une intégration au milieu de Fustāt aussi bien physique que symbolique. Nous avons vu à quel point au cours du VII^e siècle le duc était présent à Fustāt même et devenait un représentant à part entière du gouverneur dans sa circonscription, au tournant du VIII^e siècle. Cependant, la fonction de duc dans l'appareil umayyade ne semble pas survivre aux premières décennies du VIII^e siècle. Ce représentant de l'ancien système byzantin disparaît progressivement du système provincial arabe au fur et à mesure de la redistribution de ses attributions au sein de l'administration umayyade. Cependant, la représentation de cette fonction du duc dans la documentation locale prend peu à peu la couleur de l'identité umayyade. Les ducs apparaissent peu à peu avec les noms et titres des nouveaux maîtres du pays et ils sont les seuls à le faire au niveau local au cours du VII^e siècle.

En dépit de cette évolution au diapason de l'Etat umayyade, certains éléments indiquent que les ducs pourraient encore être issus de l'élite locale. Si l'on suit la titulature du duc Atias, reconnu pour être l'un des plus proches de l'administration de Fustāt et de son gouverneur 'Abd al-'Azīz b. Marwān, nous avons noté qu'il est le seul duc à être connu également comme pagarque dans l'Arsinoïte¹⁶⁹. Cette information est l'unique indication qu'il serait un membre de l'élite locale traditionnelle, comme l'étaient les ducs byzantins. Sa carrière l'aurait d'abord mené comme pagarque dans l'Arsinoïte et ensuite comme duc en Arcadie et en Thébaïde, certains documents le présentent même avec ces deux fonctions¹⁷⁰. Atias aurait alors pris un nom arabisé plus approprié à la nature de sa fonction au tournant du VIII^e siècle. 'Abd al-'Azīz b. Marwān est par ailleurs connue pour avoir maintenu une administration dont les membres étaient d'origine diverse, comme Athanasius bar Gumaye

¹⁶⁹ CPR VIII 73, 1 (Arsinoïte, 694) ; *P.Ross.Georg.* III 23 v° ctr (Arsinoïte, fin du VII^e-début du VIII^e s.)

¹⁷⁰ CPR VIII 81, 1 (Arsinoïte, fin du VII^e-début du VIII^e s.).

originaire d'une riche famille d'Edesse qui tenait sûrement un poste de première importance dans l'administration fiscale de la province¹⁷¹.

P.Mich.Copt. 14, daté paléographiquement du VIII^e siècle, indique également que l'origine locale des ducs se perpétue. Dans cette lettre, le supérieur du monastère de Baouit demande à certains de ses subordonnés de faire le nécessaire pour que la *sāqiyya* du domaine du duc soit actionnée. Ce duc, quel qu'il soit, correspond également au profil des administrateurs semblables à Atias, issus de l'élite administrative locale, encore propriétaires de terres dans les régions qu'ils administraient¹⁷².

Il semble également utile pour le nouveau gouvernement central de placer au sein de l'appareil d'Etat des hauts fonctionnaires d'origine locale qui assurent le lien entre les pagarques et le centre provincial. Enfin, si l'on avait affaire à des administrateurs issus du milieu de Fustāt, il serait logique de constater l'apparition de documents arabes liés à leur administration, comme pour la période des *amīrs* dans les années 640 ou comme quand des documents commencent à être émis au nom de 'Abd al-Azīz b. Marwān au niveau local¹⁷³. Il semble que cela soit le cas quand le profil des administrateurs locaux change quelques décennies plus tard, l'arabisation de l'administration s'accélère de concert¹⁷⁴.

Enfin, nous rappelons qu'il convient d'accepter que la nomination d'un personnage au nom tel que Zubayd b. Ḥudayḡ peut également correspondre à une initiative temporaire de nommer un duc arabe depuis Fustāt. Son mandat est de 667 ou 682, si on accepte la seconde solution c'est une période qui est connue dans les sources littéraires par le déplacement du gouverneur Maslama à Alexandrie entre 680-682. L'analyse onomastique ne constitue pas à elle seule un critère suffisant pour l'identification des administrateurs. L'évolution du poste de duc dans les papyrus en est un autre, le monopole total de l'administration locale par les

¹⁷¹ L'historiographie syriaque est très détaillée sur ce personnage : MORONY (Michael), « Michael the Syrian as a Source for Economic History », *Journal of Syriac Studies* 3/2, p. 166. Elles appuient particulièrement sur son rôle dans l'administration fiscale de la province d'Égypte plaçant sa famille en forte opposition avec celle de Jean Damascène, les Mansurs de Damas, responsable de l'administration fiscales à Damas : DEBIE (Muriel), TAYLOR (David), « Syriac and Syro-Arabic Historical Writing, c. 500-c. 1400 », dans FOOT (Sarah), ROBINSON (Chase F.) éd., *The Oxford History of Historical Writing II : 400-1400*, Oxford, 2012, p.173. Les sources égyptiennes sont bien moins éloquentes au sujet d'Athanasius son sujet : al-Kindī indique qu'il dirige le *dīwān* (*ṣāhib al-dīwān*) sous 'Abd al-'Azīz puis qu'il est révoqué par son successeur 'Abd Allāh b. 'Abd al-Malik (705-709) : *Wulāt*, p. 50, 58-59 ; *mutawallī al-dīwān* selon l'*Histoire des Patriarches*, PO V, p. 48-49. Un autre Antanās aurait été chef du *ḡund* et du *ḥarāḡ* de Maslama b. Muḥallad : Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 98.

¹⁷² Les administrateurs de nom arabe visibles à partir des premières décennies du VIII^e siècle ont également la particularité de ne jamais être propriétaires terriens : SIJPESTEIJN, *Shaping a Muslim State*, p. 65.

¹⁷³ Cf. Chapitre II.

¹⁷⁴ SIJPESTEIJN, « Arab conquest », p. 451-455

Chapitre III

Égyptiens jusqu'au dernier quart du VIII^e siècle et l'intérêt évident de profiter de l'expérience des hauts fonctionnaires locaux issus de l'administration traditionnelle conduisent également à penser à une continuité de l'origine locale des derniers ducs de Thébaidé. Ils font partie d'un milieu où se mêlent des administrateurs issus de l'élite locale et des membres de l'élite arabe. Ils passent beaucoup de temps à Fustât et y représentent toujours les plus hauts administrateurs de la campagne. Ce statut les détachait sûrement nettement des autres conquies, et il se trouvait marqué par les titres qu'ils portaient, renvoyant à la culture de la nouvelle élite. Mais cette distinction perd de son sens au tournant du VIII^e siècle où une plus grande diversité d'acteurs de noms arabes s'investit au niveau local, suivant des lignes propres à l'État umayyade affranchies de l'héritage byzantin.

3. Ballet des attributions entre ancienne et nouvelle capitale : Le devenir des responsabilités ducales dans l'administration marwānide

3.1. Quelle place pour le duc dans le VIII^e siècle ?

Une dernière partie de la chronologie des ducs umayyades reste encore à traiter : la disparition de ce poste de l'administration égyptienne. L'identification des individus dans cette fonction s'arrête avec Atias au tournant du VIII^e siècle, cependant il est le duc le plus attesté et dans une grande diversité de prérogatives. Cette rupture donne l'impression d'une suppression au plus fort de son activité dans l'administration umayyade.

Si l'on tente de caractériser les dynamiques qui réglaient la succession des ducs de Thébaïde (ou Thébaïde et Arcadie), on remarque qu'au moins trois ducs différents sont présents dans les documents de Papas¹⁷⁵, et les individus à ce poste semblent changer bien plus souvent que les pagarques. Nous avons vu que l'on compte en moyenne deux ducs par décennie. Le rythme de succession des ducs s'apparente plus à celui des gouverneurs umayyades qu'à celui des pagarques par exemple. Leur coopération active avec le milieu de Fustāt, mais également la présence courante du duc de Thébaïde dans la capitale, décrite ci-dessus, montre le lien qui pouvait s'être établi entre les deux fonctions ou même les deux administrations. Au moment de la prise de pouvoir des Sufyānides, puis de celle des Marwānides, le mandat des ducs correspondants semble également s'allonger à ces deux moments clés de l'histoire umayyade : Jordanès 8/9 ans entre 660-1 à 669 ou 6/7 ans 669 à 675-6 et Atias 6 ans entre 697 et au moins 703 (ou 712 ?)¹⁷⁶.

La seconde guerre civile (680-692) opposa aux successeurs de Mu'āwiya le califat de 'Abd Allāh b. al-Zubayr (681-692) installé dans le Ḥiğaz couvrant dans sa plus large expansion, l'Égypte, l'Arabie, l'Iraq et l'Iran. La période égyptienne des Zubayrides est cependant de courte durée, quelques mois seulement en 684 où Ibn al-Zubayr nomme 'Abd al-Raḥmān b. Ġaḥdam comme gouverneur d'Égypte¹⁷⁷. La province devient ensuite une des bases du clan umayyade alors aux mains de sa branche marwānide et de son premier

¹⁷⁵ Les documents de Papas d'Edfou s'étendent sur 40 ans, entre 648 (*P.Apoll.* 2) et 688/9 (*P.Apoll.* 1), mais il n'était certainement pas pagarque pendant toute cette période.

¹⁷⁶ Les autres ducs sont attestés pour des périodes plus courtes : Sénuthios n'est attesté que 2 ans, Damianos 5 ans, Zubayd et Joseph une seule année et Guwait 2 ans. Il faut néanmoins garder à l'esprit que ces conclusions sont tirées sur un nombre très réduit de documents.

¹⁷⁷ De Ša'bān 64 à Ġumāda I 65 (mars-décembre) 684 : al-Kindī, *Wulāt*, p. 41-43.

représentant Marwān b. al-Ḥakam. Il reprend lui-même la province aux mains des zubayrides et y installe son fils ‘Abd al-‘Azīz comme gouverneur, poste qu’il tiendra pendant vingt ans (685-705)¹⁷⁸. Un autre de ses fils lui succède comme calife, ‘Abd al-Malik, mais il ne parvient à vaincre les Zubayrides et à réunifier l’Empire Umayyade qu’en 692¹⁷⁹.

Sous les Marwānides, l’activité du duc est d’autant plus proche du gouverneur à Fustāt, notamment avec Atias (697-703 ou 712 ?) et ‘Abd al-‘Azīz b. Marwān (685-705). Atias émet, en tant que duc, des *entagia* adressés à des villages du Fayoum pour la subsistance d’unités de l’armée, dans lesquels il est précisé que ces ordres furent émis directement par le gouverneur ‘Abd al-‘Azīz. Le duc est donc présenté comme son agent¹⁸⁰. Dans un autre document, on trouve également Flavius Mena, certainement pagarque de l’Héracléopolite, qui émet un reçu à un certain Pierre fils de ‘Amr pour un paiement destiné à la dapané du calife justifiant leurs ordres comme suivant les consignes de ce gouverneur ‘Abd al-‘Azīz¹⁸¹. Des *entagia* grecs et des *entagia* bilingues arabes-grecs¹⁸², étaient également émis directement au nom de ‘Abd al-‘Azīz, sans que le duc ou un pagarque ne soit mentionnés¹⁸³. Ces documents concernent les mêmes régions et le même type de procédures administratives, ce qui montre la diversité de niveaux d’autorité qui pouvait être mis en cause au niveau local. On trouve, par exemple, des *entagia* émis au nom du gouverneur seul à des localités du Fayoum concernant des bateaux de l’armée¹⁸⁴. Depuis l’époque de la conquête, qui impliquait des mesures d’un ordre tout à fait particulier, ces documents sont les premiers qui attestent de l’implication directe de l’administration centrale dans les affaires fiscales locales, supprimant l’intermédiaire de l’élite traditionnelle, les pagarques ou les ducs, et de l’emploi de l’arabe dans les documents administratifs locaux. La concomitance de différentes lignes de communications, des *entagia* émis par le duc et les pagarques et d’autres émis par le

¹⁷⁸ al-Kindī, *Wulāt*, p. 43-58.

¹⁷⁹ ROBINSON (Chase), *‘Abd al-Malik*, Oxford, 2005, p. 39-48.

¹⁸⁰ CPR VIII 74, 4 (Arsinoïte, 698) ; 75, 3 (*id.*).

¹⁸¹ SPP VIII 1082 = SB XXVI 16797, 4-5 (687/8 ou 702/3) cf. GONIS (Nikolaos), MORELLI (Federico), « A requisition of the ‘Commander of the Faithful’ SPP VIII 1082 », ZPE 132, 2000, p. 193-195.

¹⁸² Les *entagia* arabes émis par les gouverneurs au tournant du VIII^e siècle étaient vraisemblablement tous bilingues, comme le sont ceux émis par Qurra b. Šarīk : cf. GONIS (Nikolaos), MORELLI (Federico), « Two *Entagia* in Search of an Author », BASP 39 (2002), p. 17-18.

¹⁸³ Un seul document fragmentaire ne porte que du grec mais il pourrait tout aussi bien être bilingue : GONIS (Nikolaos), MORELLI (Federico), « Two *Entagia* in Search of an Author », BASP 39 (2002), p. 17-21. Pour les documents arabes : P.DiemFrüheUrkunden 1 (Fayoum, 699-700) ; 2 (Iḥnās, 685-705). Un autre fragment apparaît dans MERX (Adalbert), *Documents de paléographie hébraïque et arabe*, Leyde, 1894, p. 55-57. Un document bilingue inédit du gouverneur conservé à Strasbourg et daté de 66 ou 78 de l’Hégire (685 ou 697) est mentionné dans BECKER (Carl H.), *Papyri Schott-Reinhardt I*, Heidelberg, 1906, p. 114.

¹⁸⁴ P.DiemFrüheUrkunden 1 (Fayoum, 699-700).

gouverneur, comme le changement de langue, permet de suivre le rythme des transitions administratives par laquelle les umayyades s'impliquent progressivement dans les différents niveaux administratifs. Nous avons à nouveau ici deux niveaux d'autorité qui fonctionnent de concert, l'un en grec à travers le duc, et l'autre par des documents bilingues arabe-grec à travers le gouverneur. Le texte d'al-Kindī indique dans la première partie du x^e siècle que 'Abd al-'Azīz b. Marwān avait été le premier gouverneur à se familiariser avec l'Égypte¹⁸⁵. Notre examen montre qu'il est effectivement le premier gouverneur à être nommé précisément dans les documents de l'administration locale depuis 'Amr b. al-Āṣ.

A la suite du mandat d'Atias sous 'Abd al-'Azīz b. Marwān, on a bien plus de mal à définir le rôle du duc dans l'administration provinciale. Ce duc apparaît à une place capitale dans l'appareil administratif provincial, mais on ne lui trouve pas successeur dans les papyrus. Après l'année 703, à laquelle nous renvoie le dernier document daté où Atias est attesté¹⁸⁶, on peut rassembler deux petits dossiers documentaires autour du duc : l'un est grec et comprend quatre registres provenant d'Aphroditô entre 704/705 et 711, et le second est copte et rassemble quatre documents étalés en 722 et 749. Tous mentionnent un duc sans l'identifier par son nom.

Entre 704/705 et 711, on trouve tout d'abord le duc dans les registres d'Aphroditô, où une partie des paiements de l'impôt passait toujours par son intermédiaire. La proximité chronologique de ces documents avec le mandat connu d'Atias (697-703) indique qu'il pourrait être lui-même l'auteur de ces paiements. De plus, trois de ces documents sont datés respectivement d'une 8^e, 10^e et 11^e indiction qui correspondrait chacune à 694 ou 709, 696 ou 711 et à 697 ou 712¹⁸⁷. Sachant que ses autres documents sont datés entre 697 et 703, les deux possibilités semblent acceptables dans chaque cas. Cependant les dates les plus récentes semblent particulièrement attrayantes à la lumière des documents d'Aphroditô. Cela permettrait d'attribuer ces mentions de duc anonyme à Atias.

Dans ces registres, le duc effectue des versements anticipés pour le compte de la *διοικησις* d'Aphroditô par le biais de ses notaires¹⁸⁸ mais aussi des réquisitions pour la flotte¹⁸⁹. Cette implication du duc est entièrement dans la continuité de notre analyse de son

¹⁸⁵ al-Kindī, *Wulāt*, p. 50.

¹⁸⁶ CPR IV 6 (Hermopolite ?, indiction 2 = 703), sur la datation de ce document à 703 plutôt qu'à 688 cf. : CROMWELL (Jennifer), « The Coptic texts in the Archive of Flavius Atias », *ZPE*, sous presse.

¹⁸⁷ CPR IV 4, 1 (*id*, 10^e indiction = 696 ou 711) ; BKU III 501, 1 (11^e indiction = 697 ou 712).

¹⁸⁸ P.Lond. IV 1412, 16-221, 281, 381, 459 (Aphroditô, 705).

¹⁸⁹ P.Lond. IV 1438, 3, 4 (?) (Aphroditô, début du VII^e siècle).

activité tout au long du VII^e siècle. Dans *P.Lond.* IV 1412, registre de paiement des impôts publics d'Aphroditô payés en or, un grand nombre de versements est effectué par Théodorakios, le notaire du duc. Il apparaît très régulièrement, parfois toutes les cinq lignes sur près de 200 entrées du registre¹⁹⁰. On retrouve bien ici le rôle du duc sur la fameuse *sakella*, trésorerie gérée par l'administration ducale, qui avait intégré la titulature du duc Ḥuwayt *sakellarios*¹⁹¹. Cette trésorerie est mise à contribution par la *dioikesis* d'Aphroditô et devait représenter encore à cette période une des principales réserves de monnaies dans la région. En parallèle, le supérieur du monastère de Baouit émet un ordre dans lequel des nattes sont vendues afin d'assurer un paiement de capitation à Antinoé. Le document en question est daté paléographiquement du VIII^e siècle, et en parallèle des informations d'Aphroditô, permet de confirmer le rôle fiscal assuré par le siège du duc, au moins pour une partie de ce siècle¹⁹².

Il est avéré que la majorité des paiements fiscaux à Aphroditô étaient envoyés directement à Fustāt ou parfois à Alexandrie¹⁹³. Cette différence de correspondants entre les documents d'Aphroditô et les archives de Papas, qui ne comprend que des correspondances avec le duc, a souvent été expliquée par leur chronologie de part et d'autre des réformes marwānides¹⁹⁴. On aurait ainsi des lignes de communications indirectes entre le gouverneur de Fustāt et les pagarques qui passeraient systématiquement par le duc jusqu'à ce que les réformes marwānides viennent supprimer cet échelon. A la suite de cette date, l'administration du gouverneur de Fustāt serait systématiquement en relation directe avec les pagarchies. C'est pourquoi on trouverait dans les documents d'Aphroditô, Epimarchios et Basile en communication directe avec les gouverneurs. Cette analyse est à nuancer. Les corrections appliquées aux documents de Papas par J. Gasco et K. Worp permettent de placer ces archives sur une chronologie plus haute que ne l'avait pensé leur éditeur R. Rémondon¹⁹⁵. La majeure partie des archives est à dater vers la fin du troisième et du début du dernier quart du VII^e siècle. Il est bien connu que la majorité des documents d'Aphroditô datent du gouvernement de Qurra b. Šarīk, mais une partie date de celui de ses deux

¹⁹⁰ *P.Lond.* IV 1412, 16 (Aphroditô, 705).

¹⁹¹ *P.Apoll.* 1, 4 (Edfou, 688/9).

¹⁹² *P.Bawit Clackson* 12 (Baouit, VIII^e siècle).

¹⁹³ Dans *P.Lond.* IV 1412, les impôts sont envoyés directement à Babylone ou à Alexandrie.

¹⁹⁴ BELL (Harold I.), « Two Official Letters of the Arab Period », *JEA* 12 3/4, 1926, p. 267-268. L'explication de ces différents niveaux de communication entre les deux dossiers par le statut spécial d'Aphroditô grâce à l'autopragie dont elle jouissait au cours de la période byzantine est également invalide. Les relations du village avec la cité d'Antaeopolis et la capitale provinciale à Antinoé ont été nuancées depuis, de plus le statut autopragie du village avait été aboli au VI^e siècle : ZUCKERMAN (Constantin), *Du village à l'Empire, Autour du registre fiscal d'Aphroditô (525/526)*, Paris, 2004, p. 138-142, 213.

¹⁹⁵ GASCOU (Jean), WOPR (Klaas A.), « Problèmes de documentation apollinopolite », *ZPE* 49 (1982), p. 83-89.

prédécesseurs, ‘Abd Allāh b. ‘Abd al-Malik (705-709)¹⁹⁶, et, pour quelques documents seulement, ‘Abd al-‘Azīz b. Marwān (685-705)¹⁹⁷. La chronologie des archives de Papas se place ainsi presque immédiatement en amont de celle d’Aphroditō. Elles permettent donc ensemble de suivre la progression de l’administration umayyade au niveau local en restant conscient des courantes disparités régionales. De plus, les deux dossiers représentent des niveaux de communications différents : celui d’Aphroditō conserve les documents officiels de la *dioikesis* alors que celui de Papas contient beaucoup de brouillons et de documents personnels du pagarques.

En ce qui concerne les niveaux de hiérarchie administrative, le duc n’est pas absent des documents d’Aphroditō comme nous venons de le voir, son administration intervenant dans le règlement de l’impôt. Cela n’empêche en rien que des missives parviennent ensuite directement du gouverneur au pagarque pour s’enquérir du retard de la collecte de ce même impôt¹⁹⁸. N’est-ce pas pour ce type de contrôle que le duc lui-même apparaît également à Fustāt dans les archives de Papas ? La primauté des attributions fiscales du duc est attestée tout au long du VII^e siècle. Ces fonctions se prolongent ici, en partie, au VIII^e siècle. Nous avons déjà constaté différents niveaux administratifs actifs au niveau de la pagarchie grâce aux *entagia* émis par le duc Atias et le gouverneur ‘Abd al-‘Azīz examinés plus haut. Le dossier d’Aphroditō, dont les plus anciens documents datent de ce gouvernorat, en présente la continuité. On trouve également des missives envoyées par le gouverneur Qurra b. Šarīk à la population d’Antinoé, dans des documents bilingues arabe-grec où l’on découvre le nom arabe de la ville Anšinā entre 710 et 713/4, alors que le duc y siégeait sûrement toujours si l’on en croit le dossier d’Aphroditō¹⁹⁹. On se trouve à nouveau dans une situation caractéristique

¹⁹⁶ RICHTER (Tonio Sebastian), « Language choice in the Qurra dossier », dans PAPAConstantinou (Arietta), *The Multilingual Experience in Egypt, from the Ptolemies to the Abbassids*, Burlington, 2010, p. 195-196.

¹⁹⁷ *P.Lond.* IV 1448 (Aphroditō, 703) ; 1593 (*id.*, 701 ou 716) ; 1604 (*id.*, 702 ou 717).

¹⁹⁸ Au niveau même de la pagarchie W. Diem identifie deux types d’*entagia* arabe dès leur apparition (*P.DiemFrüheUrkunden* 1 (Fayoum, 699-700) sous le gouvernorat de ‘Abd al-‘Azīz b. Marwān) qui diffèrent entre les taxes directement envoyées à Fustāt qui correspondent aux taxes extraordinaires, et l’impôt régulier dont la collecte passait par le pagarques, et confirme la contemporanéité de plusieurs niveaux de communication : DIEM (Werner) (1984a), « Einige frühe amtliche Urkunden aus der Sammlung Papyrus Erzherzog Rainer (Wien) », *Le Muséon* 97 (1984), p. 114-115.

¹⁹⁹ *P.Heid.Arab.* I 22 (Anšinā, 710) : une demande de réquisition de céréales et de navires adressée à la population d’Anšinā. Quelques années après un autre document de Qurra est émis à la population de Būbala rattachée à la ville d’Anšinā concernant les bateaux du calife : *P.BeckerPapyrusstudien* = SB XVIII 13218 (Anšinā, 713-714). Ce document fait partie d’un petit groupe de lettres de Qurra qui n’ont sûrement pas été retrouvées à Aphroditō. Les documents du monastère de Dayr al-Balā’iza ont conservé un exercice d’écriture qui comprend la copie de l’adresse d’une lettre de Qurra b. Šarīk adressée aux habitants de l’*epoikion* Hagios Kollouthos dans le nome d’Anšinā : *P.Bal.* 180, 2 (Dayr al-Balā’iza, début du VIII^e siècle). Cf. aussi : *P.BeckerPAF* 9 = *P.Heid.Arab.* I 8 (Qays, 709) adressé à la population d’un village de la *kūra al-Qays* ; *P.World*

d'une période de transition où différents niveaux d'autorité se superposent, mais le rôle du duc apparaît bien en second plan dans les deux premières décennies du VIII^e siècle. D'autres exemples de ce passage des attributions du duc au gouverneur sont visibles à Aphroditô. Toujours dans les années 710, c'est le gouverneur qui requiert directement de Basile qu'il se rende à Fustât pour contrôler les registres de sa pagarchie²⁰⁰. Cependant nous avons vu qu'environ 30 ans plus tôt le duc lui-même faisait la même requête à Papas, pagarque d'Edfou²⁰¹.

L'aboutissement de cette période de transition supprime à terme l'échelon ducal. Le rôle de la politique marwânide dans ce changement est certain, et celui de leur premier gouverneur, 'Abd al-'Azîz est capital pour l'Égypte. Le début de son mandat en 685 donne une nouvelle impulsion au développement de l'administration umayyade dans sa province, la langue de son administration et la structure de sa hiérarchie, qui n'est pas totalement accomplie à terme du mandat d'Atias.

Nous retraçons donc l'activité du duc de Thébaidé jusqu'à l'orée des années 710. Le second groupe de documents concernant le duc au VIII^e siècle se compose de quatre papyrus coptes. Deux d'entre eux sont précisément datés, ils proviennent de la région thébaine et sont des documents juridiques. Il y est question dans l'un d'entre eux daté de 722 d'une affaire de dispute autour d'un bien où certaines parties choisissent de faire appel au duc. Cependant leur entreprise s'avère infructueuse et leur voyage à Antinoé ne permet pas de régler cette affaire²⁰². Notons qu'un tel voyage pour une affaire juridique est peu commun dans tout le corpus thébain de cette période, mais la valeur du bien est cependant très importante : 7,33 *nomisma*²⁰³. Le document semble donc indiquer qu'un duc, toujours à Antinoé en 722, conservait un rôle juridique en Haute-Égypte.

Le dernier document, édité par W.E. Crum, qui mentionne un duc est daté du 29 avril 749. Il mentionne un élément topographique « la cour du duc » et ne renvoie en rien à une fonction administrative, mais peut-être à un ancien patronage²⁰⁴. Les deux derniers documents de ce dossier sont tous deux datés paléographiquement par W.E. Crum et A. Delattre. Le

p. 130 = *P.DiemAphroditô* p. 261 (Ihnās, 709-710) est adressé au *quṣṭāl* de la ville d'Ihnās ; *P.GrohmannQorraBrief* (Ihnās, 709) est adressée à Ibn Mīnā *ṣāhib* Ihnās.

²⁰⁰ *P.Lond.* IV 1338-1340 (709). Le gouverneur demande également en certaines occasion d'apporter lui-même le fruit de la collecte de l'impôt : *P.Qurra* 4, 15-16 (Aphroditô, 709).

²⁰¹ *P.Apoll.* 6 (Edfou, fin du 3^e et du début du dernier quart du VII^e siècle).

²⁰² *P.KRU* 10, 18 = *SB Kopt.* II 0946 (région thébaine, 722).

²⁰³ Je voudrais remercier Jennifer Cromwell de m'avoir éclairé sur ce point.

²⁰⁴ *P.KRU* 41, 64 (région thébaine, 749)

premier est une lettre concernant des paiements et l'achat de provisions qui mentionne le duc, mais également Antinoé. Il est daté de la première moitié du VIII^e siècle²⁰⁵. Le second est daté du VIII^e siècle et mentionne un « domaine du duc » dans l'Hermopolite²⁰⁶. Au vu des parallèles documentaires concernant le duc au VIII^e siècle, on peut également placer ce document dans la première moitié de cette période.

Antinoé et l'attache territoriale du duc

Une question reste à poser dans notre examen du duc de Thébaïde, celle du lien de cette fonction avec la ville d'Antinoé au cours de la période umayyade. La place du duc dans la ville est explicite jusqu'à la fin du VII^e siècle tout au long des archives de Papas où le topotérète et les notaires écrivent depuis cette ville, et mentionnent régulièrement les déplacements du duc entre Antinoé et Fustāṭ²⁰⁷. Atias est particulièrement actif en Arcadie, il est d'ailleurs pagarque du Fayoum au début de son mandat administratif. Son activité est également visible dans l'Hermopolite et l'Antinoïte, mais on ne le retrouve pas en lien direct avec la ville d'Antinoé. Cependant au début du VIII^e siècle, dans les documents d'Aphroditô, les paiements fiscaux effectués par l'administration du duc sont également effectués par des notaires d'Antinoé²⁰⁸. Le lien entre l'activité du duc et la ville se maintient donc malgré les remaniements territoriaux par lesquelles la Thébaïde et l'Arcadie se refondent dans le système territorial arabe et forment la Haute-Égypte.

Un duc occupe ensuite toujours des fonctions de juge dans la ville d'Antinoé en 722²⁰⁹. Dans les premières décennies du VIII^e siècle, le duc perd cependant son rôle dans l'administration fiscale au profit de l'administration centrale de Fustāṭ et de ses représentants nommés dans les pagarchies/*kūra*. Le lien territorial entre le titre de duc et la ville d'Antinoé se maintient pourtant jusqu'au milieu du VIII^e siècle alors que les devoirs qui y sont liées changent. Ce titre de duc était en usage dans cette ville depuis quatre siècles, et les

²⁰⁵ *P.Ryl.Copt.* 282, 2 (première moitié du VIII^e s., Moyenne-Égypte).

²⁰⁶ *P.Mich.Copt.* 14 (Baouit, VIII^e siècle).

²⁰⁷ *P.Apoll.* 20, 2 : le notaire Théodoros demande qu'une réquisition d'anneaux de cheville soit envoyée par Papas à Antinoé ; 22, 1 : le notaire Théodoros traite l'affaire du batelier Phêü qui réside à Antinoé qui est en conflit avec un agent de Papas ; 32, 1 : le notaire Elias indique qu'il a bien reçu la lettre de Papas à son arrivée à Antinoé ; 63, 27 : mentionne la prison d'Antinoé ; tous ces documents proviennent d'Edfou et datent de la fin du 3^e ou du début du dernier quart du VII^e siècle.

²⁰⁸ *P.Lond* IV 1412, 280, 353, 495, 531 (Aphroditô, 705).

²⁰⁹ *P.KRU* 10, 18 = *SB Kopt.* II 0946 (région thébaine, 722).

Chapitre III

attributions des fonctionnaires qui l'on porté avaient également beaucoup évolué au cours de cette période²¹⁰. Le duc d'Antinoé était le gouverneur militaire de l'époque romaine, il acquiert des prérogatives civiles à la suite des réformes de Justinien et devient enfin un membre à part entière de l'administration fiscale sous les Umayyades alors que son siège d'autorité est refondu dans un nouveau système provincial. Au moment où la substance institutionnelle de la capitale disparaît, la titulature traditionnelle révélant le statut perdu de la ville reste visible au moins au niveau local, mais l'activité de ce duc n'apparaît que dans quelques documents coptes sans qu'on ne puisse réellement comprendre le rôle de cet administrateur.

²¹⁰ CARRIE (Jean-Michel), « Séparation ou cumul ? Pouvoir civil et autorité militaire dans les provinces d'Égypte de Gallien à la conquête arabe », dans *id.* & DUVAL (Noël), *Les gouverneurs de province dans l'Antiquité tardive*, *Antiquité tardive* 6, Turnhout, 1998, p. 115-121.

3.2. Un administrateur en route pour *Fuṣṭāṭ* : Redistribution des dynamiques administratives dans le nouvel espace provincial

Qu'en est-il des fonctions fiscales toujours exercées par le duc dans les années 710 ? P.M. Sijpesteijn a proposé de voir au début du VIII^e siècle, le gouverneur ou le duc, que nous avons vu agir de concert au niveau local, comme responsables de la distribution des quotas de taxes aux différentes unités fiscales du Fayoum²¹¹. Elle argumente qu'après 715, ces anciennes responsabilités fiscales du duc sont transmises aux pagarques dont la fonction a pris une forme nouvelle à cette date, remodelée au gré de l'État umayyade²¹². Nous proposons d'introduire au sein de ce système un acteur supplémentaire. La disparition du duc dans ses fonctions fiscales trouve écho dans un développement au sein de l'administration centrale de *Fuṣṭāṭ* : l'apparition dans les documents fiscaux d'un nouvel acteur de cette administration autre que le gouverneur lui-même, le directeur des finances.

Les sources islamiques donnent Le titre de « directeur des finances » (*ṣāhib al-ḥarāğ*)²¹³ alors que, dans les papyrus et les estampilles de verre, les hommes occupant cette fonction portent uniquement le titre d'*amīr*. Le premier d'entre eux à apparaître dans les sources documentaires est Usāma b. Zayd al-Tanūḥī (en poste 714-717 puis 720-723) dans des estampilles de verre ou Ḥayyan b. Šurayḥ (en poste 717-720) dans un papyrus de 717-719²¹⁴. La nature exacte de sa fonction a été interprétée comme suit sur la base des sources narratives : on y présente le gouverneur de *Fuṣṭāṭ* secondé par moment d'un directeur des finances pour la gestion de l'impôt au sein du *dīwān al-ḥarāğ*²¹⁵. Les fonds de la province

²¹¹ SIJPESTEIJN (Petra M.), *Shaping a Muslim State. Papyrus Related to a Mid-Eighth-Century Egyptian Official*, Ph.D. thesis Princeton University, 2004, p. 26, n. 78.

²¹² Cf. ci-dessous 4.3.

²¹³ Nous pensons aussi que la traduction « gouverneur financier » souvent utilisée est impropre, nous ne trouvons pas plusieurs gouverneurs mais une séparation du poste financier dans les mains d'un administrateur secondaire, qui pouvait également prendre beaucoup d'importance.

²¹⁴ Ḥayyan b. Šurayḥ (99-101/717-720) : *P.RagibSaufConduit* 1 (région Memphite, 717-719) ; MORTON (Alexander H.), *A Catalogue of Islamic Glass Stamps in the British Museum*, Londres, 1985, p. 49-51. Usāma b. Zayd apparaît sur des estampilles de verre : MORTON, *Glass Stamps*, p. 46-49 et dans deux papyrus de son second mandat : *P.RagibSaufConduit* 2 (103/722) et *P.Cair.Arab.* III 174 (103/722), sur l'attribution de ce document à Usāma b. Zayd et non à Ubayd Allāh b. al-Ḥabḥāb cf. RAGIB (Yūsuf), « Sauf-conduits d'Égypte omeyyade et abbasside », *AnIsl* 31 (1997), p. 146, n. 33. A leur suite, on trouve 'Ubayd Allāh b. al-Ḥabḥāb (en poste 105-116/724-734) : *P.AbbottUbaydAllah* (724) ; *P.Cair.Arab.* III 175, 3 (Ašmūn, 112/731) ; 180, 3 (Ašmūn, 112/731-732) ; *P.DiemFrüheUrkuden* 9 (112/731-732) ; *P.RagibSaufConduit* 3 (Armant, 116/734) ; ou encore Qāsim b. 'Ubayd Allāh (en poste 116-124/734-742) : MORTON, *Glass Stamps*, p. 61-72 ; GROHMANN (Adolf), *Protokolle, CPR III, Series Arabica I/2*, Vienne, 1924, p. 98-100 ; *P.RagibSaufConduit* 4 (126/734) ; *P.DiemFrüheUrkuden* 8 (116/734).

²¹⁵ KENNEDY (Hugh), « Central Government and Provincial Elites in the Early 'Abbasid Caliphate », *BSOAS*, 44 (1981), p. 33.

étaient ensuite redistribués aux différents postes budgétaires, le principal étant la rétribution du *ḡund* de Fustāt au sein du *dīwān*²¹⁶.

Le papyrus le plus ancien à nous parler de cette fonction dans le détail date du milieu de la période ‘Abbasside (797), il est tardif pour notre propos mais il précède néanmoins de plus d’un siècle la composition de l’œuvre d’Ibn ‘Abd al-Ḥakam et d’al-Kindī²¹⁷. Cette lettre annonce la nomination du gouverneur Ḥuwayy b. Ḥuwayy (*‘alā al-ṣalāt wa-l-ḥarāğ*), un des gouverneurs omis dans l’œuvre d’al-Kindī. Le texte précise la séparation des postes d’autorité par le gouverneur, l’un d’entre eux est attribué à Ibn Falīḥ sur le contrôle des *dīwān* et le *ḥarāğ* (*‘alā al-zimām wa al-ḥarāğ*), et l’autre à Abū ‘Ubayda b. ‘Uqba b. Nāfi’ sur le Ṣa‘īd et les finances (*‘alā al-Ṣa‘īd wa al-ḥarāğ*)²¹⁸. Ce papyrus indique donc que l’administration financière de la Haute-Égypte, telle qu’assurée par le duc de Thébaidé et d’Arcadie au tournant du VIII^e siècle, était toujours aux mains d’un seul individu au sein de l’administration de Fustāt, au début de la période abbasside. Nous proposons donc de voir les attributions des ducs progressivement transférées à l’administration de Fustāt et placées directement sous l’autorité de personnages comme Usāma b. Zayd al-Tanūḥī ou Ḥayyan b. Šurayḥ qui apparaissent dans les documents fiscaux au niveau local, à la place du gouverneur comme ‘Abd al-‘Azīz b. Marwān à partir des années 710 et sur les estampilles de verre. Les papyrus indiquent leurs attributions sur l’administration fiscale et les estampilles de verre sur la gestion des poids et mesures, tel que le confirment les sources narratives²¹⁹. Les sauf-conduits qui régulent au début du VIII^e siècle la circulation d’individus dans la province sont émis par des agents (*‘āmil* pl. *‘ummāl*) du directeur des finances, une attribution qui était aux mains du duc tout au long du VII^e siècle²²⁰.

Ce transfert supprima, pour l’administration fiscale, l’échelon intermédiaire que représentait le duc siégeant dans les anciennes capitales de provinces byzantines et explique sa disparition de l’administration à la suite des années 710. Ce fonctionnaire aurait certainement pu, dans un premier temps, superviser les activités des ducs, mais au niveau

²¹⁶ BOUDERBALA, *Ḡund Miṣr*, p. 180-183.

²¹⁷ Document à paraître dans : YOUNES (Khaled), « New governors identified in Arabic papyrus », dans DELATTRE (Alain), LEGENDRE (Marie), SUPESTEIJN (Petra), *Authority and control in the countryside, SLAEI*, Princeton, à paraître

²¹⁸ *wa-qad wallā ibn Falīḥ al-zimām wa-l-[ḥ]arāğ wa abū ‘Ubayda ibn ‘Uqba ibn Nāfi’ ‘alā al-ṣa‘[ī]d wa-l-ḥarāğ*, (il nomma Ibn Falīḥ sur les *dīwāns* (*al-zimām*) et les finances et Abū ‘Ubayda b. ‘Uqba b. Nāfi’ sur le Ṣa‘īd et les finances), doc. 2, 17-18 (Fustāt, 797).

²¹⁹ Sur le bureau des poids et mesures cf. MORTON, *Glass stamps*, p. 11-12. Tout comme les monnaies, les poids et mesures islamiques apparaissent à la suite des réformes marwānides : DONNER (Fred M.), « The Formation of the Islamic State », *JSOAS* 106 (1986), p. 291.

²²⁰ RAGIB (Yūsuf), « Sauf-conduits d’Égypte omeyyade et abbasside » in *AnIsl* 31 (1997), p. 146-147.

local il n'apparaît réellement que dans le premier quart du VIII^e siècle, au sein d'un remaniement qui vit la suppression définitive du système byzantin des éparchies et évinça le duc de l'administration financière. Cependant il semble que l'administration de la Haute et de la Basse-Égypte aient toujours été gérées séparément à Fustāt. Les papyrus arabes parlent d'un *dīwān* de Basse-Égypte (*dīwān asfal al-arḍ*) au début de la période abbasside, et A. Grohmann mentionne également dans une édition un document inédit mentionnant un administrateur de Haute-Égypte au milieu du IX^e siècle sans donner la teneur du texte arabe²²¹. L'administration abbasside renvoie ainsi l'écho de la séparation des greniers de Haute et Basse-Égypte mentionnés dans les documents d'Aphroditô au début du VIII^e siècle²²².

²²¹ *P.Berl.Arab.* I 2 (143/761) : *dīwān asfal al-arḍ*. Dans l'édition de *P.Cair.Arab* III 181 : A. Grohmann mentionne *PER* Inv. Ar. Pap. 4565 (daté 228/842-843, cf. *MPER* I, 1887, p. 97) où apparaît Mūsā b. al-Ḥuṣayn comme *ʿāmil al-amīr* Ašinās (en poste 833-843) sur le *ḥarāğ* des districts du Ṣaʿīd, cependant nous n'avons pu retrouver ce document dans l'ouvrage mentionné. GROHMANN (Adolf), *Arabic Papyri in the Egyptian Library* III, Le Caire, 1938, p. 143)

²²² Cf. ci-dessus 2.1.

3.3. Apport de l'histoire locale à la formation du *dīwān* de Fustāt

L'image que donne les papyrus umayyade de la fonction du directeur des finances, comme le document 'abbāsside décrivant la nomination de Ḥuwayy b. Ḥuwayy en 797, sont bien différentes de celle qui a été brossée par les sources islamiques. L'apport de ces documents nous permet de renouveler l'examen de la genèse de ce poste au sein du *dīwān* de Fustāt.

L'apparition du directeur des finances au côté du gouverneur de la province est présentée, dans la tradition islamique, de manière assez confuse pour la période sufyānide. Elles nous indiquent que le gouverneur d'Égypte umayyade et 'abbāsside était nommé par le calife lui-même, selon une formule qui le plus souvent prend la forme suivante : *'alā al-ṣalāt wa-l-ḥarāğ*, l'ouvrage d'al-Kindī concernant les gouverneurs d'Égypte donne cette formule dès la nomination du premier d'entre eux, 'Amr b. al-'Āṣ²²³. Cette phrase indique que le gouverneur assure la direction de la communauté musulmane (dans le sens religieux et militaire) et l'administration financière de la province. Cependant, cette formule trouve également beaucoup de variantes. *Al-ḥarb* (la guerre), *al-ṣalāt* (la direction de la communauté musulmane), *al-ṣurṭa* (la police) et *al-ḥarāğ* (l'impôt) semblent être toutes des attributions englobées par les gouverneurs, qui, selon les périodes, restèrent sous son autorité ou qu'il délégua à des hauts administrateurs²²⁴. Nous avons également vu que Ibn 'Abd al-Ḥakam rapporte que deux gouverneurs différents avaient été nommés en d'Égypte au moment de la conquête, 'Amr b. al-'Āṣ et 'Abd Allāh b. Sa'd²²⁵. Le même Ibn 'Abd al-Ḥakam attribue ensuite au calife 'Umar une tentative de séparation du commandement militaire (*ğund*) à 'Amr b. al-'Āṣ et de l'administration financière (*ḥarāğ*) à 'Abd Allāh b. Sa'd, avant de finir par révoquer le premier²²⁶. Ces divisions sont présentées comme des catégories différenciées de l'activité du gouverneur, alors qu'elles se chevauchaient certainement. Ces fonctions auraient également été assumées par un seul ou plusieurs individus selon les périodes. Les différents postes apparaissent tout d'abord comme des délégués du gouverneur dès la plus

²²³ al-Kindī, *Wulāt*, p. 10.

²²⁴ Comme l'indique le titre complet de l'œuvre d'al-Kindī consacrée aux gouverneurs : *hāda kitāb tasmiyya wulāt Miṣr wa min wuliya al-ṣalāt wa min wuliya al-ḥarb wa al-ṣurṭa munḍu futiḥat ilā zamāninā haḍā wa min gumi'a lahu al-ṣalāt wa al-ḥarāğ 'alā ism illāh wa 'ūnihi*, « ce livre est celui des gouverneurs d'Égypte et de ceux qui sont chargés d'y diriger la prière, de la direction de la guerre et de la police depuis sa conquête jusqu'à notre époque, et il concerne également ceux qui sont chargés conjointement de la direction de la prière et des finances au nom de Dieu et avec son aide », al-Kindī, *Wulāt*, p. 6.

²²⁵ 'Amr b. al-'Āṣ sur la Basse-Égypte et 'Abd Allāh b. Sa'd sur la Haute-Égypte (Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 173). Cf. Chapitre II, 1.1.

²²⁶ Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 178.

haute période : ‘Amr b. al-‘Āṣ, allant rendre visite au calife ‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb, en 23/644, aurait délégué le *ḡund* à Zakariyyā b. al-Ġahm al-‘Abdarī, et le *ḥarāḡ* à Muḡāhid b. Ġabr²²⁷. Cette information rapportée par les trois grandes œuvres de la littérature égyptienne pré-fatimide indiquerait, selon S. Bouderbala, la séparation effective du *dīwān al-ḥarāḡ* et du *dīwān al-ḡund* dès les années 640²²⁸. Cette séparation de fonctionnement semblait résister cependant à une conception du *dīwān* de Fustāt comme un tout pour lequel un fonctionnaire pouvait également être désigné comme le semblait être Antanās, chef du *ḡund* et du *ḥarāḡ* de Maslama b. Muḥallad (668-681)²²⁹. En effet, les deux *dīwāns* géraient les mêmes fonds : le *ḥarāḡ* collectait les revenus fiscaux de la province, et le *ḡund* les redistribuait aux membres du *ḡund*²³⁰.

Enfin, en 717, Ayyūb b. Šuraḥbīl est le premier d’après al-Kindī à être nommé uniquement *‘alā al-ṣalāt*, nous avons vu qu’à cette date Usāma b. Zayd al-Tanūḥī et Ḥayyan b. Šurayḥ se succèdent et émettent chacun des documents fiscaux et des estampilles de verre dans la province d’Égypte, ils seraient donc préposés au *ḥarāḡ*²³¹. Cependant, comme le note G. Frantz-Murphy, la formule de *dīwān al-ḥarāḡ* opposée à *dīwān al-ḡund* est anachronique pour l’époque umayyade²³². Le terme *ḡund* apparaît bien dans les papyrus de cette période alors que *ḥarāḡ* en est absent avant le début de l’époque abbasside²³³. Cette différence de vocabulaire pourrait contribuer à expliquer la confusion des auteurs musulmans dans leur reconstitution de l’administration umayyade qui semble peiner à retrouver quels étaient les directeurs financiers de l’époque sufyānide. *Ḥarāḡ* vient remplacer *ḡizya* dans les papyrus égyptiens dans la seconde partie du VIII^e siècle, et on pourrait penser à un *dīwān al-ḡizya* ou *ṣāhib al-ḡizya* umayyade. Cependant, nous avons vu que d’après notre examen, jusqu’au début du VIII^e siècle, les ducs siégeant dans les anciennes provinces byzantines assuraient encore le gros de l’administration financière de la province ce qui met en doute l’utilité d’un tel *dīwān* à Fustāt dès la plus haute période. Sous le règne de Mu‘āwiya, Ibn ‘Abd al-Hakam

²²⁷ Ibn ‘Abd al-Hakam, *Futūḥ*, p. 179 ; al-Kindī, *Wulāt*, p. 10 ; Ibn Yūnus, *Ta’rīḥ* I, p. 428.

²²⁸ BOUDERBALA (Sobhi), *Ḡund Miṣr : Étude de l’administration militaire dans l’Égypte des débuts de l’Islam 21/642 – 218/833*, Thèse de doctorat, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2008, p. 180-183.

²²⁹ Ibn ‘Abd al-Hakam, *Futūḥ*, p. 98.

²³⁰ BOUDERBALA, *Ḡund Miṣr*, p. 180-183.

²³¹ al-Kindī, *Wulāt*, p. 68.

²³² Au sujet de l’introduction de ce vocabulaire oriental au sein de la province cf. : FRANTZ-MURPHY (Gladys), « The Economics of State Formation in Early Islamic Egypt », dans SUPESTEIJN (Petra), SUNDELIN (Lennart), TORALLAS TOVAR (Sofia), ZOMENO (Amalia), *From al-Andalus to Khurasan: documents from the medieval Muslim world*, Leyde, 2007, p. 106-114.

²³³ Pour *ḡund* cf. *P.Heid.Arab.* I 1, 8 (Iṣqūh, 710). Le terme *ḥarāḡ* apparaît pour la première fois dans un document date de 156/772 : *P.DavidWeillLouvre* II 16 (Bahnasā, 772).

indique que le calife aurait nommé ‘Utba b. Abī Sufyān à la tête de l’armée (*‘alā al-ḥarb*), Wardān *mawlā* de ‘Amr b. al-Āṣ comme *ṣāhib al-ḥarāğ* et Ḥuwayt b. Zayd *‘alā al-dīwān*²³⁴. Ibn Yūnus, confirme que Ḥuwayt était le scribe du dīwān (*kātib dīwān Miṣr*)²³⁵. Cette information semble véhiculer cette conception du dīwān comme un tout, mais alors à quoi correspondait les attributions de ‘Utba et Wardān ? A cette période, la gestion de la collecte de l’impôt par les ducs est incontestable, le texte d’Ibn ‘Abd al-Ḥakam indique peut être que Wardān supervisait déjà leur activité. Les documents concernant le premier siècle de la période abbasside parlent toujours du dīwān, celui de la Basse-Égypte, mais aussi de *zimām*, le contrôle des dīwān²³⁶. Il semble que le dīwān de Fustāt ait développé, au fur et à mesure d’une concentration des attributions des ducs, divers département sur la gestion de la Haute et Basse-Égypte, de l’administration fiscale ou de la rétribution du *ğund*. Cependant une séparation unique de ce dīwān et *ğund* ne semble pas permettre, à elle seule, d’expliquer la structure de l’administration umayyade et du début de l’époque abbasside.

Les dernières attestations des attributions fiscales du duc à Fustāt se placent après les années 710, si l’on suit les informations apportées par les documents d’Aphroditô, alors que nous avons vu que les premiers directeurs des finances à apparaître dans les documents au niveau local sont Usāma b. Zayd al-Tanūhī et Ḥayyan b. Šurayḥ dans la seconde partie des années 710²³⁷. Al-Kindī nous rapporte que l’un des principaux acteurs du dossier d’Aphroditô, le gouverneur Qurra b. Šarīk (709-714) aurait procédé à une réorganisation du dīwān de Fustāt²³⁸. La chronologie de ce passage est particulièrement intéressante, au vu de notre examen de l’administration d’Antinoé, et cette réorganisation, si elle est avérée, aurait bien pu coûter son poste au duc de Thébaïde. Le transfert des prérogatives ducales est contemporain de la prise en charge des attributions fiscales par une nouvelle classe d’administrateurs au niveau de la pagarchie à partir du premier quart du VIII^e siècle²³⁹. Dans

²³⁴ Ibn ‘Abd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 86

²³⁵ Ibn Yūnus, *Ṭārīḥ* I, p. 142.

²³⁶ Cf. ci-dessus n. 218.

²³⁷ P. Ragib Sauf Conduit 2 (103/722) et P. Cair. Arab. III 174 (103/722), sur l’attribution de ce document à Usāma b. Zayd et non à ‘Ubayd Allāh b. al- Ḥabḥāb cf. RAGIB, « Sauf-conduits », p. 146, n. 33. Certaines sources narratives lui donnent au moins un prédécesseur : al-Aṣbağ sous le gouvernement de son père ‘Abd al-‘Azīz b. Marwān (65-86/685-705) d’après l’*Histoire des Patriarches, History of the Patriarchs*, PO V, p. 51, il porte dans le texte les titres de *wālī* et *mustaḥriğ* (collecteur de taxe) ce qui note également la séparation de ces postes comme dans l’historiographie musulmane.

²³⁸ Al-Kindī, *Wulāt*, p. 65.

²³⁹ Ce passage est étudié pour l’Hermopolite dans la Chapitre V. Les premiers pagarques arabes à apparaître dans la documentation sont Sufyān b. Ġunaym dans l’Hermopolite en 714 (SB XVI 13018), Rašīd b. Ḥalīd dans

son ensemble, ce processus correspond à un transfert progressif des activités de gestions administratives et fiscales des anciens sièges de provinces byzantines (Antinoé, Arsinoé/Oxyrhynchus, à d'autres niveau et sûrement selon une chronologie différente, Alexandrie et Péluse) à la nouvelle capitale provinciale, Fustāṭ. A la suite de cette date, nous avons vu que le duc tient toujours en 722 des fonctions juridiques à Antinoé²⁴⁰. On propose de voir dans ce contexte un administrateur présent dans l'Antinoïte, identifié comme duc, suivant la manière traditionnelle de s'adresser à l'administrateur siégeant à Antinoé, mais ses attributions devaient alors plus s'apparenter, à celles des pagarques, ou à celles d'un simple juge²⁴¹.

La chronologie de ce changement est restée, dans plusieurs traditions littéraires, celle d'un passage important dans les rapports l'administration umayyade et l'administration traditionnelle. Dans *L'Histoire des Patriarches*, ce passage apparaît nettement sous la figure d'un certain Buṭrus présenté en 704 comme *wālī al-Ṣa'īd* « le gouverneur du Ṣa'īd », ce qui correspond bien à la fonction de duc de Thébaïde et d'Ancadie²⁴². Le texte nous indique, qu'avec son frère Théodore et d'autres individus, il a été forcé à se convertir par al-Aṣḥāg qui aurait été directeur des finances de son père 'Abd al-'Azīz b. Marwān. L'existence même de ce Buṭrus est très incertaine. En 704, date des premiers documents d'Aphroditô qui mentionnent le duc²⁴³, Atias est toujours certainement duc de Thébaïde. De plus, une conversion forcée est un *topos* courant dans les sources narratives composées en milieu chrétien, et apparaît totalement hors de contexte pour cette période. L'insertion de cette anecdote contribue au contexte décrit sous l'administration d'al-Aṣḥāg qui est connu dans ce texte pour sa dureté envers les chrétiens, ayant également imposé la capitation aux moines²⁴⁴.

l'Héracléopolite en 718-723 puis dans l'Hermopolite en 724-731 : *BKU* III 339 (Hermopolis, 8th c.) ; 417 (*id.*) ; *CPR* II 123 (*id.*) ; *CPR* IV 5 (*id.*) ; *CPR* XIX 26 ; Worp (Klaas), « P.Vindob. G 39743: Ein neuer Rashid-Papyrus », *ZPE* 58, 1985, p. 83-85. Gonis (Nikolaos), « Another Look at Some Officials of Early 'Abbasid Egypt », *ZPE* 149, 2004, p. 195, n. 39 ; MORELLI (Federico), *L'archivio di Senouthios anystes e testi connessi : Lettere e documenti per la costruzione di una capitale*, *CPR* XXX, Vienne, 2010, p. 6 ; Fuḍayl b. Ḥakīm (*P.Gen. inv.* 713 sans provenance daté de 104/722) ; puis Sahl b. 'Abd Allāh à Diospolis et Latopolis (Louxor and Esna) en 724-729 : *P.Bal.*130 App. (Monastère de Dayr al-Bala'iza, 724-729) ; *P.KRU* 50, 3 (région Thébaine, 724) = *SB* I 5582 ; *P.KRU* 45, 3 (*id.*, 725) = *SB* I 5578.

²⁴⁰ *P.KRU* 10, 18 = *SB* Kopt. II 0946 (région thébaine, 722).

²⁴¹ Sur la place de l'Antinoïte dans la géographie administrative du VIII^e siècle cf. chapitre V.

²⁴² *History of the Patriarchs*, PO V, p. 52: Cyrus, le duc et augustal d'Aegyptus au moment de la conquête est également appelé *wālī* dans le texte : *History of the Patriarchs*, PO I, p. 490.

²⁴³ *P.Lond.* IV 1438, 3, 4 (?) (Aphroditô, 704-705 ?).

²⁴⁴ *History of the Patriarchs*, p. 50-51. La description de ces épisodes malheureux sous al-Aṣḥāg comme décrit dans de *L'Histoire des Patriarches* a clairement orienté la traduction de B. Evetts d'une mutilation (*aḥṣā*) des moines et non comme un recensement (*aḥṣā*) comme de nombreuses autres sources nous le confirme, cf. : *History of the Patriarch*, PO V, p. 51.

Le texte transmet néanmoins la mémoire d'une période pendant laquelle un certain nombre de signes de croisements culturels entre conquérants et conquis commencent à apparaître dans la vallée et les lignes de démarcation entre conquérants et conquis commencent à se brouiller dans l'administration. Cette période restait en mémoire comme un contexte dans lequel une conversion forcée pouvait naturellement se produire. On note également que ce Buṭrus porte une titulature « islamisée » de *wālī al-Ṣa'īd* et non celle de *duks* que porte Cyrus dans le même texte. Cette distinction montre, qu'au XI^e siècle, lors de la traduction du texte en arabe le compilateur de *L'Histoire des Patriarches* présentait la fonction de ce Buṭrus dans le cadre de l'administration islamique plus que dans celui des ducs byzantins²⁴⁵.

Un autre passage de ce texte indique que les deux fils du gouverneur financier 'Ubayd Allāh b. al-Ḥabḥāb (en poste 724-734), Ismā'īl et al-Qāsim auraient été nommés à la tête de l'administration du nord et du sud de la province en 729²⁴⁶. Les sources musulmanes indiquent pour leur part qu'al-Qāsim succéda à son père en tant que directeur des finances en Égypte, alors que ce dernier devint gouverneur d'Ifrīqiya et d'al-Andalus, nommant son second fils Ismā'īl à la tête des villes de Sus et de Tanger²⁴⁷. *L'Histoire des Patriarches* pourrait révéler ici comment l'administration de la Haute-Égypte et celle de la Basse-Égypte avait été intégrée à l'administration de Fustāṭ sous l'autorité du directeur des finances. La chronologie donnée à ce passage est également intéressante, elle présente les plus hautes fonctions administratives de la province et de ses sous-divisions entre Haute et Basse-Égypte, entièrement prise en charge à Fustāṭ vers la fin des années 720. Ce passage correspond directement à une période où ce changement de profil de l'administration est accompli.

²⁴⁵ DEN HEIJER (Johannes), « Coptic Historiography in the Fāṭimids, Ayyūbid and early Mamlūk periods », *Medieval Encounters* 2/1 (1996), p. 70.

²⁴⁶ *History of the Patriarchs*, p. 75-76

²⁴⁷ Ibn 'Abd al-Ḥakam, p. 213 ; Ismā'īl devient lui-même gouverneur d'Ifrīqiya, *id.*, p. 217.

4. Changement de classe d'administrateur au niveau de la *kūra*

4.1. Fugitifs et révoltes entre le duc et l'administration umayyade

La disparition du duc de Thébaïde de l'administration locale et provinciale ne peut représenter qu'un volet de la politique umayyade. Ce passage n'est possible que parce que la hiérarchie administrative avait été renouvelée en conséquence. Nous présenterons dans cette dernière partie la redistribution des attributions du duc au sein de l'administration locale.

Les premières décennies du VIII^e siècle voient l'apparition de représentants du système administratif umayyade au niveau local en dehors de la sphère d'autorité et des attributions du duc de Thébaïde. Le changement de profil du poste de ce dernier au cours du VII^e siècle ne présentait que le premier volet de l'implication du pouvoir umayyade dans différents échelons de l'administration locale. La disparition du système byzantin des éparchies et du duc n'était possible que parce qu'un système provincial alternatif avait été mis en place dans l'administration centrale à Fustât comme nous l'avons démontré. La disparition de l'ancien système provincial se plaçait en conséquence et de manière progressive, en plus ou moins 50 ans, entre la première mention de la Haute et Basse-Égypte comme nouvelles divisions administratives et la disparition du duc. Cependant, cette refonte était également possible parce qu'un nouveau système administratif avait également été mis en place au niveau local.

Au tournant du VIII^e siècle, les relations entre les populations locales et la domination umayyade sont souvent décrites autour d'une série d'événements emblématiques : les révoltes qui ont eu lieu dès les dernières décennies du VII^e siècle qui se poursuivent surtout au VIII^e siècle, mais aussi les mouvements de fugitifs dans la province. Nous devons donc tout d'abord nous attarder sur ce phénomène qui occupe une grande partie de l'activité administrative de cette période, et permet de présenter la teneur des relations entre les populations et l'administration égyptienne qu'elle soit locale ou centrale. En ce qui concerne les fugitifs, en 660-1 ou 675-6, nous avons vu que le duc Jordanès avait fait parvenir une circulaire à tous les pagarques de Thébaïde concernant des calfats envoyés à l'arsenal de Babylone qui avaient pris la fuite pour regagner leur pagarchie ou s'installer ailleurs²⁴⁸. Cette

²⁴⁸ *P.Apoll.* 9 (Edfou, 675-6 ou 660-1). On trouve certainement aussi la même situation dans *P.Ryl.Copt.* 321 (VIII^e siècle) où un certain Prashe qui se trouve à Babylone écrit à l'*amīr*, qui est également qualifié par le terme *εὐκλέεστατος*, très courant pour le duc. Cette missive concerne des hommes qui se trouvent avec le duc et le paiement d'un versement de taxe qui tarde à arriver. Ces hommes sont certainement des fugitifs, nous avons montré que ce problème soulevait surtout des questions concernant le paiement de l'impôt de ces fugitifs. Ce

circulaire nous indique les mesures qui pouvaient être prises pour lutter contre ce problème de fugitif. Le duc menace en effet d'une peine énorme de 1 000 *solidi* les pagarques qui laisseraient un seul fugitif s'aventurer sur son sol, voir même la peine de mort pour le pagarque qui les tolérerait sur son sol²⁴⁹. Les pagarques devaient dresser des listes de ces fugitifs et une fois rassemblés ils devaient être envoyés directement à l'administration du duc²⁵⁰. Nous avons également été introduits aux révoltes avec les ducs de Thébaidé, quand Atias réaffirmait, en 697, les devoirs fiscaux du monastère de la Jarre dans région thébaine. Il réitérait à la suite de cette révolte les directives énoncées par son prédécesseur Ḥuwayt²⁵¹.

A cette même période, le duc apparaît dans les clauses de lettre de protection émises dans la région thébaine, permettant à leurs porteurs de circuler librement au sein de cette région. Ces documents régulant les mouvements de population sont souvent considérés dans le cadre des révoltes contribuant à peindre le contexte troublé de cette période pour la gestion des populations locales²⁵². Ils ont été analysés uniquement dans un cadre d'interprétations fiscales, en parallèle des nombreux documents qui concernent les fugitifs et de sauf-conduits qui régulaient les mouvements de certains individus au sein de la province, assurant leurs obligations fiscales malgré leurs déplacements. Cependant ces documents deviennent plus nombreux dans les premières décennies du VIII^e siècle. Les fugitifs sont alors souvent présentés avec l'unique motivation d'échapper à leurs attributions fiscales une chose qui n'apparaît que pour le travail forcé pour la période considérée jusqu'ici²⁵³. Les raisons liées à ce phénomène devaient être bien plus diverses. Les remaniements provinciaux décrits dans les paragraphes précédents avec, en leur cœur, l'attrait du développement d'un centre urbain tel que Fustāt, pouvaient également justifier de tels mouvements de population, visibles dès les

Prashe dit être en contact avec le gouverneur et un certain Muḥammad pour ce problème et montre également l'intégration de locaux et l'usage du copte pour régler les problèmes de la plus haute administration.

²⁴⁹ *P.Apoll.* 9, 3, 9 (Edfou, 675-6 ou 660-1).

²⁵⁰ Dans *P.Apoll.* 13 (Edfou, 676 ou 661), Héliadios, le notaire du topotérète du duc demande à Papas de lui envoyer les listes de fugitifs qui se trouvent dans son district.

²⁵¹ *SB* III 7240, 14 (région thébaine, 697).

²⁵² DELATTRE (Alain), « Checkpoints, sauf-conduits et contrôle de la population en Égypte au début du VIII^e siècle », dans *id.*, LEGENDRE (Marie), SIJPESTEIJN (Petra), *Authority and control in the countryside, Continuity and change in the Mediterranean 6th-10th century*, *Studies in Late Antiquity and Early Islam* 25, Princeton, à paraître.

²⁵³ FRANTZ-MURPHY (Gladys), « Land Tenure and Social Transformation in Early Islamic Egypt », dans KHALIDI (Tarif) éd., *Land Tenure and Social Transformation in the Middle East*, Beyrouth, 1984, p. 133-134 ; MORIMOTO (Kosei), *The Fiscal Administration of Egypt in the Early Islamic Period*, *Asian Historical Monographs* 1, Kyoto, Dohosha, 1981, p. 120-127 ; HUSSEIN (Faleh), *Das Steuersystem in Ägypten von der arabischen Eroberung bis zur Machtergreifung der Ṭūlūniden 19-254/639-868 mit besonderer Berücksichtigung der Papyrusurkunden*, Frankfurt am Main, 1982, p. 158-165 ; BELL (Harold I.), *Greek Papyri in the British Museum, Catalogue with Texts* IV, *The Aphrodito Papyri*, Londres, 1910, p. xl-xli.

Chapitre III

dernières décennies du VII^e siècle où la ville devait s'ouvrir à de nouveaux arrivants de manière croissante²⁵⁴. Ces mouvements de population suite au changement des dynamiques provinciales créait également des problèmes d'accès à la main d'œuvre et revenait à considérer une partie de cette population comme des fugitifs²⁵⁵. Les lettres de protection, dans lesquelles le duc est mentionné, permettaient d'assurer la mobilité de la partie sédentaire de cette population malgré les problèmes liés à l'instabilité de la région. On remarque que ces lettres sont émises dans la région thébaine, précisément là où les premières révoltes sont identifiées en Égypte.

²⁵⁴ Je voudrais remercier Brian Muhs de m'avoir indiqué cette idée.

²⁵⁵ FRANTZ-MURPHY (Gladys), *Arabic agricultural leases and tax receipts from Egypt, 148-427 A.H./765-1035 A.D.*, CPR XXI, Vienne, 2001, p. 43.

4.2. Un échelon oublié dans le développement de l'administration umayyade : les *epikeimenos*, des grands projets impériaux à la pagarchie

Cette question des fugitifs a un intérêt particulier pour notre étude car c'est précisément au niveau de ce problème que le gouvernement central développe un investissement plus direct dans son territoire provincial dans les dernières décennies du VII^e siècle.

Au tournant du VIII^e siècle, les documents d'Aphroditô permettent d'étudier, au moment où le duc disparaît de notre documentation, la dissémination au niveau local d'un nombre croissant d'administrateurs portant des noms arabes. Dans les documents grecs et coptes, ces administrateurs portent le titre d'*epikeimenos*. Ce terme signifie « préposé/superviseur », littéralement « en charge » d'un travail, d'une affaire. En tant que titre, il est attribué à des fonctionnaires dont les tâches sont extrêmement variées. Au cours de la période byzantine comme à la suite de la conquête, les *epikeimenos* se trouvant en charge « d'une opération déterminée et peut être temporaire » d'après l'étude d'H. Cadell²⁵⁶. Son article a exposé clairement les modalités de cette fonction dans les documents d'Aphroditô, mais la place des *epikeimenos* n'a jamais été intégrée à une réflexion sur le développement de l'administration islamique au niveau local. Cependant, au début du VIII^e siècle, le second poste qui est occupé, à la suite de celui de duc, par des administrateurs de nom arabe en dehors de Fustât sont également dits *epikeimenoi*. Ce titre ne leur est donc pas réservé, mais il est systématiquement appliqué à des administrateurs de noms arabes qui se diffusent largement dans l'espace égyptien à cette période. Ils se trouvent mentionnés dans des documents grecs, coptes et arabes, mais le titre *epikeimenos* n'apparaît qu'en grec et en copte, les textes arabes ne leur donnant pas de titre particulier. Nous avons vu que l'arabe refaisait son apparition comme langue administrative de manière systématique à partir du gouvernorat de 'Abd al-'Azīz b. Marwān et le premier dossier trilingue est celui des documents d'Aphroditô. Ils sont les premiers à mentionner ces administrateurs de nom arabe portant le titre d'*epikeimenos* et permettent d'étudier toute la variété de leurs tâches que nous classons en trois catégories.

²⁵⁶ Elle ajuste à cette occasion les interprétations de R. Rémondon (*Apollōnos Ano*, p. 5-7) et H.I. Bell (« Two Official Letters », p. 268) qui avaient placé certains de ces fonctionnaires parmi les ducs de Thébaidé : CADELL (Hélène), « Nouveaux fragments de la correspondance de Kurrah ben Sharik », *Recherches de papyrologie* 4, 1967, p. 133-137.

Ils sont tout d'abord en charge des **stations de poste**. Dans une réquisition émise en 669 par le pagarque de l'Arsinoïte, Petterios, au nom du duc Jordanès, des réquisitions doivent être remises à l'*epikeimenos* préposé aux écuries dont la lecture du nom est incertaine mais qui pourrait être un nom arabe²⁵⁷. Dans les documents d'Aphroditô les responsables de la station de poste environnante, qui se trouve dans le village de Mounachthê dans la pagarchie voisine d'Antaeopolis et Apollonopolis Parva, portent également des noms arabes et le titre d'*epikeimenos*²⁵⁸.

Des *epikeimenos* se trouvent ensuite en charge de **grands travaux impériaux** : la construction ou réparation de monuments (mosquée de Damas²⁵⁹ et palais du calife²⁶⁰, greniers pour la Basse-Égypte à Fustât²⁶¹) ou les constructions et réparation de bateaux, à Babylone²⁶² ou à Clysmâ²⁶³ pour le cursus ou pour le transport de réquisitions²⁶⁴.

Enfin on trouve également des *epikeimenos* **assignés à des entités territoriales**, des pagarchies ou, encore à cette date, des éparchies. D'une part, tous les *epikeimenos* de nom arabe que l'on trouve dans les documents d'Aphroditô en rapport avec une entité territoriale sont spécifiquement en charge de la question des fugitifs (ἐπικειμένος τῶν φυγάδων). D'autre part, on remarque que le terme *epikeimenos* est utilisé, toujours à Aphroditô, pour définir la

²⁵⁷ Ἀβου Νελη[: *P.Mert.* II 100, 1-2 (Arsinoïte, 669). H.I. Bell indique que la lecture de chaque lettre de ce nom est incertaine : « A requisition order for taxes in kind », *Aegyptus* 31 (1951), p. 309.

²⁵⁸ Dans *P.Lond.* IV 1433, 35, 206, 291, 377 (Aphroditô, 707) le service de chevaux de poste est à la charge de l'*epikeimenos* Rašīd ; dans *P.Lond.* IV 1347, 5 (Aphroditô, 710) c'est un certain al-Qāsim b. Sayyār, mais il ne porte pas de titre dans le document. *P.Lond.* IV 1435, 85 (Aphroditô, 716) concerne également cette station de poste où un *epikeimenos* est en charge au sein d'une réquisition de fourrage, mais son nom n'a pas été conservé.

²⁵⁹ 'Abd al-Raḥmān b. Salmān : *P.Lond.* IV 1515, 2 (Aphroditô, 707-708) ; 1342, 8 (Aphroditô, 709) ; *P.Lond.* IV 1368, 6 ? (Aphroditô, 710). Yazīd b. Tamīm : *P.Ross.Georg.* IV 3, 3 (Aphroditô, 709) ; *P.Lond.* IV 1334, 1 (Aphroditô, 709).

²⁶⁰ Cf. ci-dessus : 'Abd al-Raḥmān b. Salmān. Ce palais pourrait se trouver à Damas tout comme à Fustāt où un palais du calife apparaît également dans : *P.Ross.Georg.* IV 7 (Aphroditô, 709).

²⁶¹ Sufyān b. Ḥayyan : *P.Lond.* IV 1379, 8 (Aphroditô, 710). Šurayḥ b. Tamīm : *P.Lond.* IV 1379, 8 (Aphroditô, 710).

²⁶² A Babylone : 'Abd al-A'lā b. Abī Ḥakīm : *P.Lond.* IV 1410, 3 (Aphroditô, 709) ; *P.Lond.* IV 1408, 4 (Aphroditô, 709) ; *P.Lond.* IV 1376, 7 (Aphroditô, 710) ; *P.Lond.* IV 1371, 4, 10 (Aphroditô, 710-711). al-Qāsim b. Ka'b : *P.Lond.* IV 1434, 103, 112, 115, 176, 224 (Aphroditô, 716) ; *P.Lond.* IV 1435, 3, 36, 101 (Aphroditô, 716).

²⁶³ A Clysmâ : Abū 'Awn : *P.Lond.* IV 1515, 1 (Aphroditô, 707-708) ; Muḥammad b. Abū Ḥabība : *P.Lond.* IV 1515, 8 (Aphroditô, 707-708) ; *P.Lond.* IV 1336, 12 (Aphroditô, 709) ; *P.Lond.* IV 1434, 93-94, 150-151 (Aphroditô, 716) ; *P.Lond.* IV 1435, 12, 115 (Aphroditô, 716) ; *P.Lond.* IV 1507 (Aphroditô, début du VIII^e siècle). 'Abd al-Raḥmān b. Ilyās : *CPR* XXII 43, 3 (715-716) ; *P.Lond.* IV 1414, 57, 100 (Aphroditô, début du VIII^e siècle).

²⁶⁴ Muḥammad b. Abū Ḥabība pour le transport de blé entre Touô/Ṭaḥā et Clysmâ : *P.Lond.* IV 1434, 93-94 (Aphroditô, 716).

fonction de Basile sur sa pagarchie²⁶⁵. Le terme est donc également synonyme de pagarque ou *dioiketes*²⁶⁶.

Certains de ces *epikeimenos* apparaissent également uniquement sous le titre d'*amīr* dans certains documents qui reste le titre appliqué à tous les membres de l'administration islamique, quel que soient leur fonction²⁶⁷.

En suivant l'utilisation de ce titre d'*epikeimenos*, nous pouvons esquisser l'investissement direct de l'Etat umayyade au niveau des pagarchies²⁶⁸. Il trouve son origine dans les réseaux de communication, l'extraction de ressources pour les grands projets impériaux et le traitement des fugitifs. Au VII^e siècle, nous avons vu que le duc intervenait pour chacune de ces entreprises : la poste²⁶⁹, les fugitifs et les réquisitions de grande ampleur²⁷⁰. Ces réquisitions pourraient également, à cette période, toucher les monastères de la région. C'est ce que suggère une liste d'arriérés de réquisitions de produits divers (tissus, sacs, cheveux, vin, bois, clous...) du monastère d'Apa Apollo de Baouit qui date de la fin du VII^e ou du début du VIII^e siècle. N. Gonis propose même de mettre cette liste en rapport avec le cursus en du bois et des clous réquisitionnés²⁷¹.

En ce qui concerne les fugitifs, on trouve dans les documents d'Aphroditô, à partir des années 705, ces préposés aux fugitifs qui sont des membres à part entière de l'administration

²⁶⁵ *P.Lond.* IV 1356, 6 : une lettre de Qurra b. Šarīk où le gouverneur ouvre sa lettre par un sermon sur les devoirs des ἐπικείμενον τῆς παγαρχίας « les responsables de pagarchies », H.I. Bell traduit même par « governor of the pagarchy », p. 281 ; CADELL, « Nouveaux fragments », p. 136, n. 5.

²⁶⁶ N. Gonis a déjà indiqué que l'équivalence entre les termes pagarques et *epikeimenos* n'apparaît qu'au VIII^e siècle : « Another Look at Some Officials of Early 'Abbassid Egypt », *ZPE* 149 (2004), p. 190.

²⁶⁷ *SPP* III² 474, 3 (Arsinoïte, VIII^e siècle) : mentionne un certain Μοῦσειλ *amīr* des greniers de Babylone ; cf. GONIS (Nikolaos), « Reconsidering some Fiscal Documents from Early Islamic Egypt III », *ZPE* 169 (2009), p. 207-208 : il précise que cette fonction devait être particulièrement importante en comparaison avec l'époque romaine les greniers d'Alexandrie étaient à la charge d'un *procurator*. *P.Sijp.* 25, 2 (Antaiopolite ou Apollonopolite, 698/713) mentionne 'Alī b. Malik *amīr* en charge des fugitifs.

²⁶⁸ H.I. Bell traduit tour à tour ce terme par « gouverneur » quand le titre indique des attributions territoriales (ex. *P.Lond.* IV 1383, 17 (Aphroditô, 708-710) ; 1414, 57, 100 (Aphroditô, VIII^e siècle) ; ou par « superintendant » quand il renvoie à des projets de constructions ou aux activités de la flotte (ex. *P.Lond.* IV 1410, 3 (Aphroditô, 709) ; 1376, 7 (Aphroditô, 710) ; 1371, 4 (*id.*), 710-711)) ; ou encore simplement par personne « en charge de » ou commissionné (ex. *P.Lond.* IV 1401, 8 (Aphroditô, 709-714) repris par R. Rémondon « commissaires itinérants » : *Apollōnos Ano*, p. 21.

²⁶⁹ Cf. ci-dessus 2.2.

²⁷⁰ Les archives de Papas comprennent une missive d'un notaire pour une réquisition d'anneaux de chevilles. La répartition de cette réquisition a été décidée par l'*amīr*, c'est-à-dire le duc, entre les différentes pagarchies et 120 anneaux doivent être fournies par la pagarchie de Papas : *P.Apoll.* 20 (Edfou, 8^e indiction = 664, ou 679).

²⁷¹ *SB* XXVI 16664 = *P.Vatic.Aphrod.* 13 (Baouit, fin du VII^e – début du VIII^e siècle) : GONIS (Nikolaos), « Two fiscal registers from early Islamic Egypt (*P.Vatic.Aphrod.* 13, *SB* XX 14701) », *JJP* 30 (2000), p. 21-29.

umayyade²⁷². Ils sont en charge de toute une éparchie (Thébaïde²⁷³, ou l’Arcadie²⁷⁴, mais aussi le *limiton*²⁷⁵), ou d’une pagarchie²⁷⁶, également indiquée sous le seul nom de sa ville²⁷⁷. Concernant les éparchies, il n’y a pas de raison de penser que ces individus sont des ducs. Tous les *epikeimenos* qui ont des attributions directes sur les éparchies (Arcadie ou Thébaïde) y sont précisément en charge de la question des fugitifs. On peut par contre proposer de voir ce fonctionnaire en rapport direct avec le duc qui dans les années 710 était toujours en activité. Un des documents d’Aphroditô indique précisément qu’en 709, les fugitifs sont présentés au préposé pour la Thébaïde, Šurayḥ b. al-Wāṣil, dans le nôme d’Antinoé²⁷⁸.

Ces *epikeimenos* préposés aux fugitifs sont également très mobiles et suivent la tradition instaurée dans l’administration islamique dès la conquête²⁷⁹. On voit par exemple, l’*epikeimenos* ‘Abd Allāh b. Šurayḥ préposé aux fugitifs à Ptolémaïs (al-Manša) en mai 708²⁸⁰, pour le *limiton* en décembre 708²⁸¹ puis à Kois (Cynopolis/Qays) en décembre 709²⁸². Ces administrateurs apparaissent aussi dans les documents arabes, où ils ne portent pas de titre particulier²⁸³. L’activité de ces fonctionnaires consistait à identifier, dans chaque district, les personnes qui avaient quitté la région dans laquelle ils étaient inscrits au titre de l’impôt, d’en dresser la liste et de les y renvoyer. S’ils étaient autorisés à y rester, ils devaient alors assurer le paiement de leur impôt dans leur pagarchie d’origine²⁸⁴. On trouve donc l’origine

²⁷² Pour le traitement des fugitifs à Aphroditô cf. BELL (Harold I.), *Greek Papyri in the British Museum, Catalogue with Texts IV, The Aphroditô Papyri*, Londres, 1910, p. 401-413, 451-456.

²⁷³ Šurayḥ b. al-Wāṣil : *P.Lond.* IV 1457, 26 (Aphroditô, 706-709) ; *P.Lond.* IV 1433, 61, 126, 176, 224, 316, 359, 397, 432, 485 (Aphroditô, 707) ; *P.Lond.* IV 1332, 22 ; 1333, 24 (Aphroditô, 708) ; *P.Lond.* IV 1440, 6 (Aphroditô, 709) ; *P.Lond.* IV 1521, 10 (Aphroditô, 709).

²⁷⁴ Salāma b. Yuḥamir : *P.Lond.* IV 1332, 21 ; 1333, 23 (Aphroditô, 708).

²⁷⁵ ‘Abd Allāh b. Šurayḥ : *P.Lond.* IV 1332, 23 ; 1333, 25 (Aphroditô, 708). Le *limiton* désigne la région frontalière entre l’Égypte et la Nubie : MAYERSON (Philip), « The Meaning of the Word Limes (λίμνον) in the Papyri », *ZPE* 77 (1989), p. 287-291.

²⁷⁶ al-Muḡīra b. Salāma dans l’Arsinoïte : *P.Lond.* IV 1383, 17 (Aphroditô, 708-710) ; *P.Lond.* IV 1399, 4 ? (Aphroditô, 709-714) ; *P.Lond.* IV 1491, 2 (Aphroditô, début du VIII^e siècle) puis al-Muḡīra b. Salāma, dans cette même pagarchie : *P.Lond.* IV 1383, 17 (Aphroditô, 708-710) ; *P.Lond.* IV 1491, 2 (Aphroditô, début du VIII^e siècle).

²⁷⁷ Qays b. ‘Abd Allāh à Ptolémaïs (al-Manša) en 707 ou 708 : *P.Lond.* IV 1519, 5 (Aphroditô, 708). ‘Abd Allāh b. Šurayḥ à Ptolémaïs également en mai 708, puis à Kois (Cynopolis, Qays) en décembre 709 : *P.Lond.* IV 1332, 23 ; 1333, 25 (Aphroditô, 708) ; *P.Lond.* IV 1518, 6 (Aphroditô, 708) ; *P.Lond.* IV 1542, 10 (Aphroditô, 709).

²⁷⁸ *P.Lond.* IV 1521, 10 (Aphroditô, 709).

²⁷⁹ R. Rémondon a même appelé ces préposés aux fugitifs des « commissaires itinérants », REMONDON, *Apollônios Ano*, p. 21.

²⁸⁰ *P.Lond.* IV 1518, 6 (Aphroditô, 708).

²⁸¹ *P.Lond.* IV 1332, 23 ; 1333, 25 (Aphroditô, 708).

²⁸² *P.Lond.* IV 1542, 10 (Aphroditô, 709).

²⁸³ *P.Cair.Arab.* III 151, 6 (Aphroditô, 710) mentionne un certain Hišām b. ‘Umar qui a écrit à Qurra b. Šarīk concernant les fugitifs de son district qui se trouvent dans la pagarchie de Qurra.

²⁸⁴ *P.Lond.* IV 1332 et 1333 (Aphroditô, 708)

Chapitre III

de l'investissement des administrateurs arabes à un niveau plus bas de la hiérarchie administrative, dans les éparchies puis dans les pagarchies, dans le règlement de cette question des fugitifs.

Une note enfin sur l'anthroponymie de ces individus. Elle ne pose pas de problème particulier de lecture, tous les noms et patronymes portés par ces *epikeimenos* sont des noms arabes, et même pour la plupart des noms clairement musulmans (Muḥammad, 'Abd Allāh, 'Abd al-Raḥmān, Muslim), ce qui les distingue clairement des ducs de Thébaïde. L'apparition de ces *epikeimenos* se place environ 50 ans après le premier duc de nom arabe. Les dynamiques qui règlent leurs activités, leur nomination temporaire, leur lien avec les plus hautes fonctions dans l'administration (gestion des fugitifs sur toute la province, grands travaux impériaux, poste) montrent leur appartenance totale au système administratif umayyade et suggèrent qu'ils composent le premier corps administratif importé dans la vallée, né du développement du milieu de Fustāṭ. Ils se placent comme le premier corps administratif né de l'administration islamique au niveau local et à l'origine de l'implantation de ce système au niveau de la pagarchie. La dimension temporaire de leur charge, identifiée pour les *epikeimenos* byzantins²⁸⁵, semble également applicable au contexte du VIII^e siècle. Les missions des préposés aux constructions et réparations de monuments ou de bateaux sont également temporaires. Précisément pour les affaires navales, ces *epikeimenos* sont présentés dans leur charge uniquement pour une certaine indiction.

²⁸⁵ Noté par CADELL, « Nouveaux fragments », p. 137.

4.3. *Le premier corps de l'État islamique au niveau local*

La nomination d'administrateurs préposés aux fugitifs sur différentes entités territoriales, comme aux grands projets impériaux et aux communications, est à l'origine de la formation du premier corps de l'administration islamique dans la vallée du Nil. À terme, ce système nouveau vient prendre progressivement la place des pagarques issus de l'élite locale. Nous allons présenter, dans cette dernière partie, cette évolution pour la pagarchie d'Hermopolis Magna/*kūrat* Ašmūn qui se place rapidement comme le pôle administratif principal de la région dans l'Égypte de la fin des Umayyades. Cet examen du rôle assuré par les *epikeimenos* nous a temporairement éloignés de la région d'Hermopolis et Antinoé, les documents d'Aphroditô monopolisant largement la chronologie de ce passage. Cependant l'étude de l'établissement de l'administration islamique au niveau de la pagarchie nous permet de revenir à Hermopolis/Ašmūn pour laquelle une chronologie d'administrateurs peut être établie jusqu'à la fin de la période considérée.

Nous avons noté que ce titre d'*epikeimenos*, est aussi bien employé pour les préposés aux fugitifs que pour les pagarques, mais ces derniers vont ensuite perdre progressivement leurs attributions sur la fiscalité de leur pagarchie²⁸⁶. En 714, un administrateur de nom arabe, Sufyān b. Ġunaym, émet une quittance de paiement d'impôt à un individu, Apa Kurôs fils de Senouthios qui habite la ville d'Ašmūn (*min ahl madīnat Ašmūn*)²⁸⁷. Seuls quelques précédents pourraient se trouver avant Sufyān, un certain 'Awf b. Nāfi' dans l'Arsinoïte mais aussi 'Abd al-Raḥmān b. Abī 'Awf et 'Abd al-Raḥmān b. Šurayḥ (?) dans l'Héracléopolite²⁸⁸. F. Morelli a publié trois *entagia* émis par le premier d'entre eux, 'Awf b. Nāfi', qu'il attribue à la deuxième moitié du VII^e ou au début du VIII^e siècle²⁸⁹. Ces trois documents sont écrits en grec et datent d'une indiction 8 pour les deux premiers et 10 pour le troisième, que F. Morelli attribue respectivement à 680/681 ou 695-696 et 682-3 ou 697-8. Les deux seconds, 'Abd al-

²⁸⁶ *P.Ross.Georg.* IV 1 = *P.Lond.* IV 1382 (Aphroditô, 710) : Qurra mentionne les ἐπικείμενον τῆς παραρχίας au cœur du système recherche des fugitifs et on ne sait pas bien s'il parle des préposés aux fugitifs ou des pagarques, car les deux postes y étaient engagés de concert. On trouve même dans un document copte le titre *epikeimenos* employé pour les chefs de village : *CPR* IV 167, 2 = *CPR* II 93 (VII-VIII^e siècles).

²⁸⁷ *SB* XVI 13018 (Ašmūn, 714), sur la date de ce document cf. GONIS (Nikolaos), « Reconsidering some Fiscal Documents from Early Islamic Egypt I », *ZPE* 137 (2001), p. 226-227.

²⁸⁸ Le patronyme de cet administrateur est fragmentaire Σζου[...], il peut être lu Σζουραε, Šurayḥ, comme le nom de l'*epikeimenos* préposé aux fugitifs en Thébaidē Šurayḥ b. al-Wāṣil : *P.Lond.* IV 1457, 26 (Aphroditô, 706-709) ; 1433, 61, 126, 176, 224, 316, 359, 397, 432, 485 (*id.*, 707) ; 1332, 22 (*id.*, 708) ; 1333, 24 (*id.*) ; 1440, 6 (*id.*, 709) ; 1521, 10 (*id.*).

²⁸⁹ *CPR* XXII 11 (Arsinoïte, VII^e-VIII^e siècle – indiction 8) ; 12 (*id.*) ; GONIS (Nikolaos), MORELLI (Federico), « Two *Entagia* in Search of an Author », *BASP* 39 (2002), p. 21-25 pour *P.CtYBR inv.* 1309 (Arsinoïte, VII^e-VIII^e siècle – indiction 10).

Raḥmān b. Abī ‘Awf et ‘Abd al-Raḥmān b. Šurayḥ, émettent une quittance fiscale bilingue arabe-grec, très similaire à celle de Sufyān b. Ġunaym, à un individu de la *kūra* d’Ihnās en 677 ou 707²⁹⁰. Si l’on accepte les dates les plus hautes pour l’administration de ‘Awf b. Nāfi‘ comme de ‘Abd al-Raḥmān b. Abī ‘Awf et ‘Abd al-Raḥmān b. Šurayḥ, la hiérarchie locale de l’État umayyade montrerait alors sa diversité de profil des ses administrateurs entre les différents niveaux de la hiérarchie dont la recomposition favorisait d’autant plus la mixité des profils. En 683, Joseph est duc d’Arcadie, peut être aussi de Thébaïde et certaines datations suggérées par F. Morelli pour l’administration de ‘Awf b. Nāfi‘ seraient contemporaines de son mandat²⁹¹. Dans l’autre sens, on trouve également la mention d’un pagarque Jean à Aphroditô en 723²⁹². Ces informations révèlent bien comment les transitions de modèles administratifs sont à prendre avec beaucoup de fluidité selon les régions.

Ces administrateurs attachés à la fiscalité de l’Arsinoïte et de l’Héracléopolite se placeraient donc entre 20 et 40 ans avant Sufyān b. Ġunaym dans l’Hermopolite. Il n’est point nécessaire de voir une évolution linéaire et contemporaine pour toutes les pagarchies d’Égypte, et le Fayoum comme l’Héracléopolite aurait pu bénéficier d’un administrateur arabe pour sa fiscalité avant l’Hermopolite et la majorité des autres pagarchies du territoire. Rappelons que le Fayoum pourrait avoir bénéficié d’un intérêt particulier de la part des conquérants dès leurs premières campagnes en Égypte. Cet intérêt semble se maintenir si l’on considère que c’est la seule région où l’on trouve des domaines fonciers appartenant au calife (οὐσία τοῦ πρωτοσυμβούλου) en 699/700²⁹³, mais aussi où l’on trouve la première attestation d’une correspondance en arabe autour des affaires d’un propriétaire terrien et fait sortir l’usage de la langue l’arabe en dehors de la sphère de l’administration²⁹⁴. L’Héracléopolite, par sa proximité de Fustāt, pouvait également avoir bénéficié des innovations de l’administration umayyade avant les autres pagarchies de la vallée.

Ce n’est néanmoins que dans les années 710-720 que la présence d’administrateurs de nom arabe dans des attributions fiscales au niveau de la pagarchie semble se systématiser sur tout le territoire et évince rapidement l’élite traditionnelle au poste de pagarque. La dernière génération de pagarques issus de l’élite locale se trouve également dans les documents émis par l’administration de Qurra b. Šarīk. On trouve Basile à Aphroditô, mais le gouverneur correspond également dans l’Hermopolite avec Zakariyyā, *ṣāhib Ašmūn al-‘ulyā* en 710 pour

²⁹⁰ SB XVIII 13771 (Héracléopolite/Ihnās, 677 ou 707).

²⁹¹ P.Grenf. II 100, 5-6 (Arsinoïte, 683).

²⁹² P.Lond. IV 1413, 18, 31, 41 (Aphroditô, 723).

²⁹³ CPR VIII 82 = SB VI 9460 (Arsinoïte, 699 or 700).

²⁹⁴ P.SijpesteijnTravel (Fayoum, 735).

une affaire judiciaire²⁹⁵. On ne trouve pas de successeur à Basile dans l'état actuel de la documentation, cependant nous avons vu qu'en 714 un Sufyān b. Ġunaym émet une quittance de paiement d'impôt à un habitant d'Hermopolis²⁹⁶. Les documents régulant le paiement de l'impôt (*entagia* et quittances) étaient précédemment émis au nom du pagarque²⁹⁷, du duc²⁹⁸, ou du gouverneur lui-même²⁹⁹. Cette dernière étape est visible dans quelques documents du gouvernement de 'Abd al-'Azīz b. Marwān³⁰⁰, puis surtout sous Qurra b. Šarīk, aux noms desquels étaient émis les documents de demande de taxe et reçus de paiement. Si elle avait été appliquée dans toute la province, cette pratique avait dû être laborieuse à maintenir³⁰¹. Cette situation avait dû accélérer la nomination de représentants de l'administration de Fustāt au niveau de la pagarchie pour gérer le paiement de l'impôt au niveau local et émettre les documents en conséquence. Nous voyons ici que dès 714, c'était chose faite dans l'Hermopolite³⁰². On ne peut rejeter la possibilité d'une période de coopération entre l'élite locale de la pagarchie et les administrateurs tels que Sufyān. En effet, ces premiers administrateurs arabes au niveau de la pagarchie émettent des documents fiscaux uniquement et il est possible que leurs attributions se soient arrêtées là. Cependant les détails de leur fonction n'apparaissent pas dans l'état actuel de la documentation. Nous ne pouvons que constater qu'après les années 710, on ne trouve plus de pagarques tel que Basile ou Zakariyyā, représentant les cercles traditionnels de l'administration locale. Les fonctions

²⁹⁵ *P.Heid.Arab.* I 10, 2-3 (Ašmūn, 710). Zakariyyā n'apparaît pas dans le corpus grec et copte. *P.GrohmannQorraBrief* (Ihnās, 709) montre que le gouverneur correspond également en 709 avec Ibn Mīnā ṣāḥib Ihnās, l'ism de ce personnage n'a malheureusement pas été conservé.

²⁹⁶ SB XVI 13018 (Ašmūnayn, 714).

²⁹⁷ Dans l'Hermopolite, peu de documents renseignent sur les pagarques au VII^e siècle : seul Athanasios apparaît dans les archives de Sénouthios, à travers les lettres de ces archives, mais aucun document fiscal n'est connu de son actif. Dans le Fayoum (ex. *P.Flor.* III 336 (Arsinoé, VII^e siècle) ; *P.Prag.* II 152 (Arsinoïte, 653)) ou dans l'Héracléopolite (SB VIII 9750 (Héracléopolite, 642-657)), par exemple, on trouve de nombreux documents fiscaux émis par les pagarques.

²⁹⁸ Cf. Chapitre IV et les documents concernant l'administration d'Atias fils de Ġu'ayd

²⁹⁹ Attesté uniquement à Aphroditō pour le gouverneur Qurra b. Šarīk, pour la liste de ces documents cf. : RICHTER (Tonio Sebastian), « Language choice in the Qurra dossier », dans PAPACONSTANTINO (Arietta), *The Multilingual Experience in Egypt, from the Ptolemies to the Abbassids*, Burlington, 2010, p. 201-202 ; SIJPESTEIJN (Petra), « Une nouvelle lettre de Qurra b. Šarīk », *AnIsl* 45 (2011), p. 257-267.

³⁰⁰ Ces documents ont été examinés ci-dessus 3.1.

³⁰¹ H.I. Bell et A. Grohmann notent bien la nécessité d'un énorme corps de secrétaires écrivant le grec et l'arabe dans l'administration de Fustāt et d'une administration extrêmement élaborée pour maintenir ce niveau de documentation des affaires administratives au centre provincial : *P.Lond.* IV p. xxiv ; GROHMANN (Adolf), « Aperçu de papyrologie arabe », *Études de papyrologie* 1 (1932), p. 23-95.

³⁰² On trouve ensuite Sahl b. 'Abd Allāh à Diospolis et Latopolis (Louxor and Esna) en 724-729 : *P.Bal.* 130 App. (monastère de Dayr al-Balā'iza, 724-729) ; *P.KRU* 50, 3 (région thébaine, 724) = SB I 5582 ; *P.KRU* 45,3 = SB I 5578 (*id.*, 725) ; puis Rašīd b. Ḥālid dans l'Héracléopolite entre 718 et 723 puis Hermopolite entre 724 et 731.

prises progressivement par les *epikeimenos* au niveau de la pagarchie avaient sûrement assuré cette transition avant que ces administrateurs ne viennent réellement prendre en main les affaires fiscales de la *kūra* et émettre les *entagia*.

La figure de l'*epikeimenos*, et son aboutissement au sein de l'administration de la pagarchie représente l'étape finale de la transition entre le système administratif byzantin avec ces quatre ducs et une élite locale en charge de la pagarchie vers le système islamique où un gouverneur unique à Fuṣṭāṭ supervise directement ses représentants dans les *kūras*, ces individus, par leurs noms arabes semblent être caractérisés par leur extranéité par rapport à la région qu'ils administrent. Cependant seule une documentation plus étendue sur chacun de ces administrateurs pourrait nous aider à clairement comprendre leur identité. Cette transition vers des administrateurs nommés comme représentants à part entière de l'administration islamique se place donc à partir de 714, ce qui est directement contemporain des dernières attestations du duc dans les documents d'Aphroditô entre 704/705 et 711.

La compréhension de la place d'Antinoé dans la géographie administrative locale au cours du VIII^e siècle passe ensuite par l'étude du *dīwān* qui se développe avec beaucoup plus de détails à Ašmūn à cette période. Les deux villes apparaissent alors au cœur d'une redistribution des sièges administratifs locaux dans la région qui est l'objet du chapitre suivant.

Nous avons ici une fois de plus l'occasion de noter la correspondance de nos informations fournies par les papyrus avec le texte d'al-Kindī dans son *Livre des Gouverneurs* où il indique, en 100/718, remplacement des *mawāzīt* des Coptes par des fonctionnaires musulmans dans les *kūras*³⁰³. Cette réforme est présentée comme une initiative impériale, par le calife 'Umar II (717-720). *Mawāzīt* (sing. *māzūt*) y a été interprété comme transcrivant le grec μειζότερος qui signifie « chef de village »³⁰⁴. Un changement de profil dans les administrateurs locaux à cette période est donc confirmé par la documentation locale. Seule l'identification des administrateurs ne concorde pas. Alors qu'al-Kindī précise bien que c'est au niveau de la *kūra* que ce changement se place, il parle de chefs de villages alors que nous identifions plutôt des administrateurs fiscaux ayant autorité au-delà des villages. Sûrement, à l'époque d'al-Kindī, ce passage devait paraître trop progressif dans sa chronologie, plus de 70

³⁰³ al-Kindī, *Wulāt*, p. 69 : *mawāzīt* est lu *mawārīt* par l'éditeur R. Guest p. 26, n. 20.

³⁰⁴ RICHTER (Tonio Sebastian), « Language choice in the Qurra dossier », dans PAPAConstantinou (Arietta), *The Multilingual Experience in Egypt, from the Ptolemies to the Abbassids*, Burlington, 2010, p. 209 ; SIJPESTEIJN, *Shaping*, p. 129, n. 370.

Chapitre III

ans après la conquête, pour se placer au niveau des administrateurs de la *kūra* entière, et il l'attribue alors aux chefs de village. On remarque également que le règlement de la fiscalité islamique se place dès l'époque de la conquête au niveau des villages (χωρίον), ce qui induit peut être également al-Kindī en erreur³⁰⁵.

³⁰⁵ MORELLI, *L'archivio*, p. 59 ; GASCOU (Jean), « Notes critiques: *P.Prag.* I 87, *P.Mon.Apollo* 27, *P. Stras.* VII 660 », *ZPE* 177 (2011), p. 247.

Conclusion

Ce chapitre a proposé l'examen de changements qui interviennent sous l'administration de la plus grande partie de la période umayyade et deviennent particulièrement visibles dans les années 700-720. Nous avons proposé l'examen de l'administration du duc de Thébaïde jusqu'à sa disparition de l'administration fiscale de la région dans les années 710. Il se place comme le premier représentant à part entière de l'administration islamique au niveau local. Il est le premier à être intégré au nouveau système provincial et à présenter des signes d'appartenance ou d'appropriation de la nouvelle culture administrative au cours de la période sufyanide. Il est également le premier membre de l'administration traditionnelle à porter le titre d'*amīr*, mais aussi des noms arabes, comme signe de son intégration, voulue ou assignée, à ce nouveau système politique. La carrière de ces administrateurs ne nous est pas connue avec assez de détails pour affirmer s'ils sont envoyés de Fustāt ou des locaux ayant pris des noms arabes, cependant notre intérêt se trouve ailleurs. Nous sommes face à un corps de fonctionnaires qui représente à lui seul les modalités de l'islamisation de l'administration rurale au VII^e siècle et au début du VIII^e. Ils sont certes les héritiers du système byzantin, dont les codes se sont recomposés dans un cadre nouveau. A la fin de cette chronologie des ducs de Thébaïde, les individus qui occupaient ce poste n'avaient certainement connu que la domination islamique.

Le duc effectue des séjours réguliers à Fustāt. La mobilité des administrateurs locaux répond à celle du nouveau pouvoir central depuis la conquête comme des administrateurs locaux, les premiers se rendant régulièrement dans la vallée et les seconds étant appelés à Fustāt pour contrôler les registres de leur territoire d'autorité. Le duc gère également un territoire de plus en plus important. Au cours de cette période, ses attributions passent de la Thébaïde, à la Haute-Égypte entière, pour finir à Fustāt aux mains du directeur des finances. Ce transfert se révèle possible alors que l'État umayyade a diffusé dans l'espace provincial un nombre croissant de ses représentants. Ils sont surtout des messagers au début de la période umayyade comme le révèle les archives de Papas. Ils prennent en charge les stations de poste, les grandes réquisitions et la gestion des fugitifs dans tout l'espace d'autorité du duc de Thébaïde au tournant du VIII^e siècle. Ces attributions étaient, par ailleurs, toujours celles du duc au début de la période umayyade. Ces représentants de l'État islamique portent alors le titre grec d'*epikeimenos*. Ils fleurissent dans les registres de la *dioikesis* d'Aphroditô administrée par un membre de son élite traditionnel, le pagarque ou *dioiketes* Basile avant que des membres de l'administration islamique ne prennent systématiquement en charge

l'administration fiscale des *kūra* à partir des années 710. Nous récapitulons les différents stades de ce passage et les administrateurs qu'il incarne dans le schéma en fin de ce chapitre.

Le rôle de ces *epikeimenos* indique également que la situation politique et économique de la province se dégrade progressivement, notamment avec leur déploiement pour la gestion des fugitifs. La révolte mentionnée sous l'administration d'Atias dans la région Thébaine avant 697 contribue également à dépeindre ce climat. On peut également ajouter qu'al-Kindī rapporte qu'une peste frappa Fustāt en 689 et aurait incité le gouverneur 'Abd al-'Azīz b. Marwān à déplacer sa résidence à Ḥulwān, une vingtaine de kilomètres au sud de Fustāt³⁰⁶.

Le second chapitre avait révélé comment les conquérants ont mis l'administration locale à contribution pour leur installation, les umayyades l'intègrent ici entièrement pour composer leur propre politique territoriale et provinciale. La chronologie de l'évolution du duc de Thébaïde, puis duc de Thébaïde et d'Arcadie, suit nettement celle des moments clés de structuration de l'Etat umayyade. Les ducs prennent des titres et noms arabes et étendent leur autorité à la fois sur l'Arcadie et la Thébaïde autour des années 660/670, c'est-à-dire sous le règne du premier calife umayyade Mu'āwiya (661-680) et de son gouverneur Maslama b. Muḥallad (668-681) dont l'importance de l'œuvre administrative a également été révélée pour le *ḡund* de Fustāt³⁰⁷. Les sources narratives voient dans la fin de la première guerre civile (655-661) et la prise de pouvoir des Umayyades, la consécration du statut des provinces qui s'étaient révoltées contre le pouvoir califal. Les groupes installées dans les *amṣārs* auraient alors géré les revenus provinciaux en tant que délégués du gouvernement umayyade, pour assurer eux même la distribution de leur rétribution, le *'aṭa*³⁰⁸. Cependant l'image donnée par les papyrus souligne l'intégration de l'arrière pays égyptien à l'Empire umayyade : le calife fait son entrée dans la documentation égyptienne, les réquisitions pour la flotte et les besoins impériaux débutent dès le règne de Mu'āwiya d'après l'archive de Papas. Ces réquisitions ne cessent de s'amplifier jusqu'à la création d'un corps administratif en tant que tel, géré directement par Fustāt pour la mise en œuvre de ces travaux, celui des *epikeimenos*. Les modalités de gestion des revenus provinciaux avec le pouvoir central restent encore floues à l'étude de la documentation contemporaine, on s'accorde cependant pour voir le début de la période umayyade comme un des moments forts de la structuration de l'Etat entre centre et province. Notre examen du poste du duc de Thébaïde à cette période a montré le

³⁰⁶ Al-Kindī, *Wulāt*, p. 49.

³⁰⁷ BOUDERBALA, *Ḡund Miṣr*, p. 133-136.

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 179-180.

rapprochement de l'administration centrale et locale au cœur de la province d'Égypte. Plus qu'une supervision de son activité, ils font entrer le duc de Thébaidé dans une politique provinciale recomposée qui maintient son rôle au niveau local sous les Sufyānides. L'évolution du poste de duc de Thébaidé représente également une période où les signes distinctifs entre les conquérants et conquis, se troublent. Ils portent des titres byzantins, et, à terme, un titre arabe et des noms arabes. La fonction de duc se trouve, au cours des premières décennies du VIII^e siècle, prise dans un second mouvement de remaniements provinciaux qui causent, à terme, sa disparition. Cette mutation est une des conséquences progressives des réformes marwānides. Tout comme la systématisation de l'arabe dans le *dīwān* pour toute la province, ces mesures mettent, en Égypte, quelques décennies à prendre une réelle visibilité au niveau local et affectent définitivement le statut du duc dans les premières décennies du VIII^e siècle³⁰⁹.

Les règnes de Mu'āwiya (661-680) et 'Abd al-Malik (685-705), moments clés de la période umayyade en terme de projets impériaux, se révèlent avec d'autant plus de profondeur à l'étude de la documentation égyptienne. L'impact de leur règne eut certainement plus de d'épaisseur en Égypte, comme en Syrie, que sur les provinces orientales de l'empire car ils y ont été plus longs. L'Égypte est annexée à la zone d'autorité de Mu'āwiya en 658 au cœur de la première guerre civile, sous le gouvernorat de 'Amr b. al-Āṣ alors que l'Empire ne lui est attribué dans son ensemble qu'en 661 à la suite de l'assassinat du calife 'Alī à Kūfa. Le prestige de son règne lui survécut même jusqu'à la fin du mandat de son gouverneur Maslama b. al-Muḥallad en 681, C. Foss propose même d'inclure le règne de son fils Yazīd I (680-683) et son petit fils Mu'āwiya II (683) à l'étude du règne de leur illustre prédécesseur³¹⁰. De même, au cours de la seconde guerre civile, l'Égypte n'est maintenue aux mains des Zubayrides que 9 mois en 684 alors que l'Arabie, l'Iran et l'Iraq y restent près de dix ans. L'Égypte constitue ainsi, autant que la Syrie, l'un des fiefs des Sufyānides comme des Marwānides.

Nous avons vu que Marwān b. al-Ḥakam installe comme gouverneur d'Égypte son fils 'Abd al-'Azīz, qui y restera pendant vingt ans (685-705)³¹¹, c'est-à-dire aussi longtemps que son frère restera au califat. 'Abd al-Malik assurera le califat à partir de 685 quelques mois

³⁰⁹ SIJPESTEIJN (Petra M.), « The Arab conquest of Egypt and the beginning of Muslim rule », dans BAGNALL (Roger S.) dir., *Egypt and the Byzantine world 300-700*, Cambridge, 2007, p. 449-451.

³¹⁰ FOSS (Clive), « Egypt under Mu'āwiya, Part I : Flavius Papas and Upper Egypt », *BSOAS* 72/1 (2009), p. 1.

³¹¹ al-Kindī, *Wulāt*, p. 43-58.

après l'arrivée de 'Abd al-'Azīz en Égypte, et jusqu'en 705. Notre examen a montré que c'est bien le gouverneur 'Abd al-'Azīz plus que le calife qui était directement visible dans les papyrus égyptiens. Des documents fiscaux sont émis en son nom à des contribuables du Fayoum et Atias le dernier duc connu à notre inventaire est présent comme son agent au sein de la province qui transmet directement ses ordres, de même que le pagarque de l'Héracléopolite, Mena. Cependant les *epikeimenoī* et leur activité autour des grands projets impériaux de construction à Damas et à Fustāt, mais aussi de la flotte, sont surtout attestés entre 706 et 718³¹². Cette vision est très dépendante du dossier d'Aproditō, qui donne aussi les dernières attestations du duc dans des fonctions fiscales entre 704/705 et 711. Ces documents révèlent également une explosion de l'usage de l'arabe dans l'administration, cette partie des archives étant datée de 90 et 91 A.H. (709-710), les deux premières années du gouvernorat de Qurra b. Šarīk (mandat 709-714). C'est également autour de ces dates que le premier administrateur fiscal arabe est attesté dans l'Hermopolite en 714. C'est ainsi plus autour du règne d'al-Walīd I^{er} (705-715) que la plupart de ces phénomènes devient visible : la mobilisation des provinces pour de grands chantiers, l'apparition d'un corps à part entière de l'administration islamique au niveau local et une diffusion plus large de l'arabe. Le règne d'al-Walīd est connu pour avoir continué les grandes lignes de la politique de son père, mais aussi pour avoir ramené l'empire à la stabilité et rompt ainsi avec la seconde guerre civile³¹³. Les papyrus confirment qu'il maintient les grands projets de construction, mais aussi l'arabisation du *dīwān*. La réforme de la langue du *dīwān* apparaît bien moins clairement dans les sources que celle des monnaies, notamment parce que le matériel documentaire ne bénéficie pas d'une couverture aussi large que le matériel numismatique. Certaines sources attribuent même cette réforme à al-Walīd, cependant nous avons vu que le gouvernorat de 'Abd al-'Azīz introduisait à nouveau l'arabe au niveau de la pagarchie. Seule une avancée progressive de ces mesures à partir du règne de 'Abd al-Malik explique l'explosion que nous constatons dans les documents de Qurra b. Šarīk. Nous verrons qu'il faudra encore attendre plusieurs décennies avant que l'arabe s'impose entièrement dans l'administration.

Mais doit-on avoir une lecture impériale des phénomènes visibles dans l'administration de Moyenne-Égypte umayyade ? Les mesures qui changèrent la face de

³¹² FOSS (Clive), « Mu'āwiya's state », dans HALDON (John), *Money, Power and Politics in Early Islamic Syria*, Burlington, 2010, p. 87-88.

³¹³ BORRUT (Antoine), *Entre mémoire et pouvoir : L'espace syrien sous les derniers Omeyyades et les premiers Abbassides (v. 72-193/692-809)*, Leyde, 2010, p. 71.

l'administration locale sont-elles l'écho de mesures prises par Damas ou par Fustāṭ ? Il semble difficile de séparer les deux niveaux d'autorité du fait de la proximité des califes clés de cette période et de leurs gouverneurs. Le dénouement de la première guerre civile semble avoir scellé l'alliance du clan umayyade avec le *ḡund* d'Égypte face aux califes de Médine et de Kūfa. La province suivit ensuite le pas des Sufyānides et des Marwānides tout au long de la seconde guerre civile, l'intermède zubayride ne semble pas être extrêmement pertinent pour notre propos. Les réquisitions de main d'œuvre et de matériel sont la marque la plus visible du dévouement de la province aux grandes entreprises des Umayyades. Le lien entre l'Égypte et la Syrie se révèle également dans les monnayages, avant et après la réforme, les frappes d'Égypte ne se diversifiant qu'à partir de la période 'abbāsside.

Cette analyse présente bien plus l'arrivée des Umayyades comme une rupture dans l'organisation de la province d'Égypte que la période marwānide, dont les évolutions se placent dans la continuité des mesures prises sous les Sufyānides dans l'administration umayyade. Au rythme des réformes, la période qui s'étend ensuite entre le règne de Mu'āwiya et celui d'al-Walīd apparaît avec une unité intéressante dans leur politique territoriale et provinciale, en pour ce qui concerne l'Égypte comme pour l'espace syrien.

Nous pouvons également attribuer aux Umayyades les premiers remaniements territoriaux au niveau des provinces byzantines sur lesquelles les ducs, comme celui d'Antinoé, étendaient leur autorité. On assiste à la fois à un transfert de capitale et à un remaniement des postes d'autorité au sein de la nouvelle province de Miṣr. L'étude de l'évolution des attributions des ducs de Thébaïde permet de suivre la redistribution par les Umayyades des dynamiques administratives et fiscales dans leur nouvel espace provincial, et d'expliquer la disparition de ce poste de l'administration égyptienne. La documentation papyrologique grecque et copte donne, à la suite de la conquête, l'image de deux systèmes provinciaux fonctionnant parallèlement : l'ancien système provincial byzantin où l'Arcadie et la Thébaïde se partagent la vallée du Nil, et le nouveau système provincial islamique, où la province de Miṣr avec sa capitale Fustāṭ est découpée entre Haute et Basse-Égypte, la Haute-Égypte réunissant à terme les deux provinces byzantines suscitées. Cette cohabitation de deux modèles territoriaux est caractéristique d'une période de transition, elle correspond également à deux modèles d'autorité fonctionnant de concert : le duc a toujours autorité sur l'Arcadie et la Thébaïde, le *symbolos* installé à Fustāṭ a autorité sur toute la province de Miṣr. Nous avons suivi la refonte du système territorial byzantin au rythme des nouvelles dynamiques provinciales avec Fustāṭ à la tête de la nouvelle province de Miṣr, son gouverneur et son

directeur des finances, qui supervisent directement les pagarchies où sont implantés également à partir des années 710 des représentants de ce nouveau système. Ce transfert se place donc aussi au niveau des administrateurs entre une classe locale et une administration issue de la conquête dont le centre décisionnel et l'origine de la culture administrative se placent à Fustāt. La pagarchie, prenant le nom de *kūra* dans la documentation est le seul découpage que l'administration islamique garde à terme, ses dynamiques propres sont l'objet du chapitre suivant.

L'analyse des sources islamiques indique, par absence d'informations directes sur l'organisation de l'espace égyptien au moment de la conquête, que les provinces byzantines n'ont plus de pertinence au moment de la rédaction de ces textes (VIII^e-IX^e siècle), qu'elles étaient même totalement inconnues de ce milieu lettré à cette période. Cependant, malgré la confusion dans l'identification des administrateurs, les sources pré-fatimides se révèlent un complément indispensable pour identifier avec précision la fonction des individus mentionnés dans les sources documentaires, tout particulièrement l'œuvre d'al-Kindī³¹⁴. Il faut cependant noter que ces sources ne présentent pas de terme pour l'objet d'étude des pages précédentes, la « province »³¹⁵. Ce qu'on trouve dans le monde des débuts de l'Islam ce sont des gouverneurs. Il est certain que ces gouverneurs étendaient leur juridiction sur une entité géographique délimitée que l'on appelle traditionnellement dans la littérature scientifique une province. Cependant, les sources arabes qu'elles soient documentaires ou littéraires ne semblent pas revendiquer un découpage des premiers empires musulmans. Tel que l'explique P. Crone, alors qu'elle constate l'absence de terme arabe pour « État », les textes islamiques médiévaux considèrent les peuples comme gouvernés par des personnes (califes, gouverneurs) plus que par des institutions (Etats, provinces)³¹⁶. Elles désignent directement ces entités territoriales par leur nom géographique : Ifrīqiya, Miṣr.

Au-delà de cette conception divergente de la structure impériale entre les chercheurs et nos sources, notre examen a révélé la place des administrateurs locaux dans la formation de l'État islamique au-delà de ceux que les sources littéraires ont bien voulu nous transmettre. Ils prennent un profil nouveau par leurs noms et leurs titres, mais ils apparaissent aussi dans un

³¹⁴ KHAN (Geoffrey), *Arabic documents from Early Islamic Khurasan, Studies in the Khalili Collection V*, Londres, 2007.

³¹⁵ Le terme *aqālīm* traduit « province » par A. Miquel dans le titre de l'œuvre d'al-Muqaddasī est par exemple impropre avec renvoi à une utilisation moderne du terme qui dans la littérature médiévale correspond à « climat », la terre étant divisée en 7 climats selon les géographes arabes : Miquel (André), *La Meilleure répartition pour la connaissance des provinces*, Damas, 1963.

³¹⁶ CRONE (Patricia), *Medieval Islamic Political Thought*, Edinburgh, 2004, p. 3-4.

Chapitre III

cadre de représentation nouveau, une nouvelle hiérarchie, un nouvel espace et à terme avec une nouvelle langue. Ce processus permet également de suivre le démantèlement progressif du rôle de l'élite en place au moment de la conquête au niveau local. La création d'un nouveau cadre de représentation des administrateurs locaux pose cependant quelques problèmes de compréhension de leur origine que le chapitre suivant propose d'examiner. Au fur et à mesure du développement d'un milieu administratif composite, alliant conquérants et conquis, ces deux groupes se refondent inévitablement et les signes distinctifs qui permettaient de distinguer les deux groupes au moment de la conquête se troublent.

660-1 à 669 Jordanès, 1^{er} duc à porter le titre <i>d'amīr</i> ou 669 à 675-6	667 ou 682 Zubayd fils de Ḥudayġ, 1^{er} duc de nom arabe, il porte également le titre d'<i>amīr</i>
697-703 (ou 712 ?) Atias fils de Ġu'ayd, dernier duc de Thébaïde attesté et nommé dans les papyrus	704/705-711 Dernières attestations du duc de Thébaïde, non nommé, dans des fonctions fiscales
706-709 Šurayḥ b. al-Wāṣil, 1^{er} administrateur de nom arabe actif dans la vallée et qui n'est pas duc mais <i>epikeimenos</i> préposé aux fugitifs en Thébaïde	714 Sufyān b. Ġunaym, 1^{er} administrateur de nom arabe émettant des documents fiscaux au niveau de la pagarchie
718 'Ubayd b. Rašīd dernier <i>epikeimenos</i> préposé à la flotte	717-719 Ḥayyan b. Šurayḥ (en poste 717-720) est le premier directeur des finances <i>ṣāḥib al-ḥarāġ</i> à apparaître dans un papyrus.

Moments clés de l'évolution de la hiérarchie umayyade d'après les papyrus

Chapitre IV

Le dīwān d'Ašmūn/Ašmūnayn et ses dépendances : Résurgence de la kūra et statut des administrés sous les derniers Umayyades et les 'Abbāssides

« Il semble que dans le premier siècle de l'Hégire, la politique fiscale s'est développée de manière non souhaitable, entraînant ainsi divers problèmes, qui ont trait aux ressources de la trésorerie »¹

Introduction

Les chapitres précédents ont révélé que l'administration d'Hermopolis répondait toujours au duc de Thébaïde à la suite de la conquête. Athanasios, le pagarque de l'Hermopolite dans les années 640 est connu d'après les archives de Sénouthios. Il est responsable de l'administration de l'Hermopolite, mais entretient également des relations suivies avec le duc de Thébaïde, Damianos². A l'autre bout de la chronologie du duc umayyade, nous avons vu qu'Atias émettait directement des *entagia* à des individus de la population d'Hermopolis à la fin du VII^e siècle ou au début du VIII^e³. Dès les premières décennies du VIII^e siècle, Hermopolis/Ašmūn apparaît comme la principale ville de la région. Elle est l'une des premières à être associée à un administrateur de nom arabe qui n'est pas

¹ GUESSOUS (Azeddine), « Le rescrit fiscal de 'Umar b. 'Abd al-'Azīz : une nouvelle interprétation », *Der Islam* 73 (1996), p. 114.

² Cf. Chapitre II, 2.1.

³ CPR IV 3 (Hermopolis, 8^e indiction = 694 ou 709) est adressé à Zakariyyā fils de Johannès, marchand de fruits à Hermopolis ; CPR IV 4 (*id*, 10^e indiction = 696 ou 711) le nom du contribuable manque, seule sa provenance de la ville d'Hermopolis est conservée ; SPP III 1186 (Hermopolite, 699-700) : Atias notifie un individu de l'étendue de terre qu'il doit semer ; SB XXIV 16219 (Hermopolite, fin du VII^e-début du VIII^e s.) donne le début d'une déclaration officielle du duc.

connu comme duc et qui émet des reçus de taxe à un individu⁴. Pour tout le VIII^e siècle, nous pouvons suivre un certain nombre d'administrateurs de nom arabe pour les deux *kūras* qui dépendent de la ville d'Ašmūn, la Haute et Basse-Ašmūn (*asfal* et *a' lā Ašmūn*), un découpage dont on tentera de comprendre les modalités dans les lignes qui suivent.

La place d'Anšinā dans ce processus apparaît avec très peu de clarté, on n'y trouve pas l'équivalent du corps administratif qui se développe à Ašmūn. Quelques mentions éparses de la ville apparaissent dans la documentation. Cependant, la place d'Anšinā change réellement, après être restée sous le projecteur de la documentation grecque et copte de la seconde moitié du VII^e siècle. On découvre au tournant du VIII^e siècle le nom arabe de la ville dans deux lettres bilingues grecques-arabes du gouverneur Qurra b. Šarīk daté de 710 et 713-714⁵. La documentation papyrologique concernant Antinoé/Anšinā est ensuite assez peu éloquente. La disparition du duc fait également disparaître de la ville du maillage géopolitique de l'Égypte de la fin des Umayyade et des 'Abbāssides. Ce n'est qu'à partir du milieu du IX^e siècle que la place de la ville dans la région se précise quand les papyrus mentionnent une gestion commune des impôts (*ḥarāğ*) des *kūra* d'*al-Ašmūnayn* (qui réunit *asfal* et *a' lā Ašmūn*) et d'Anšinā⁶. Ce changement drastique de la position d'Anšinā sous les derniers umayyades et les 'abbāssides nous poussera à considérer les dynamiques géoéconomique par lesquelles l'espace égyptien entier se recompose également à cette période. L'examen du développement d'un véritable corps de l'administration islamique au niveau local à Ašmūn, un *dīwān* d'Ašmūn, et de ce couplement d'Anšinā et des deux *kūras* qui ne forment alors qu'un, sous le nom *al-Ašmūnayn*, forme le premier volet de ce chapitre.

L'apparition de ce corps de l'administration islamique au niveau local va instaurer de plus en plus de contacts directs entre l'État umayyade puis 'abbāside et les populations de la province. En évinçant l'intermédiaire que représentaient les élites locales traditionnelles, l'État islamique va prendre directement en charge la gestion des administrés qu'ils soient établis dans les villes, dans les villages ou dans les monastères. Le premier évènement qui les concerne est celui des révoltes qui débutent alors que les ducs de Thébaïde sont toujours en

⁴ Sufyān b. Ġunaym en 95/714 : SB XVI 13018 (Ašmūnayn, 714).

⁵ P.Heid.Arab. I 22 (Anšinā, 710) ; P.BeckerPapyrusstudien = SB XVIII 13218 (Anšinā, 713-714). Un troisième document renseigne sur les rapports de l'administration de Qurra b. Šarīk avec la région : un exercice de copie grec provenant du monastère de Dayr al-Balā'iza qui comprend la copie de l'*incipit* d'une lettre de Qurra b. Šarīk adressée aux habitants de l'*epoikion* Hagios Kollouthos dans le nome d'Antinoé, P.Bal. 180, 2 (Dayr al-Balā'iza, 709-714).

⁶ CPR XXI 42 (Ašmūn, Anšinā, 225/840) ; CPR XXI 46, 6 (Ašmūn, Basse-Anšinā, 227/842).

activité avant le tournant du VIII^e siècle. Les révoltes, les mouvements de fuyitifs mais aussi l'évolution de la composition des populations locales intégrant à leur tour certains signes de la nouvelle domination constituent le second volet de ce chapitre. Ces phénomènes vont forcer les derniers Umayyades et les 'Abbāssides à se plonger dans l'étude du statut de leurs administrés, mais aussi de leurs élites locales dont le profil avait bien changé depuis l'époque de la conquête. Les mesures prises par ces deux dynasties mais aussi les révoltes sont ensuite constantes pendant plus d'un siècle et demi et prennent une place grandissante dans les sources narratives. Nous examinerons tout d'abord la structuration du *dīwān* d'Ašmūn sous les derniers umayyades et ce qu'ils révèlent sur l'évolution du statut des populations locales jusqu'à l'arrivée des 'abbāssides. Ce tournant dynastique marque le moment où les signes de communautés musulmanes deviennent plus explicites au niveau de la *kūra* sans en être la conséquence. L'examen de cette période nous permettra de questionner la validité d'un modèle islamique classique de l'administration provinciale généralement prôné sous les 'abbāssides à la lumière de l'organisation administrative, foncière et fiscale des régions d'Ašmūn/Ašmunayn et Anṣīnā. Au-delà de l'horizon du *dīwān* d'Ašmūn/Ašmūmayn, notre examen se bouclera par une évaluation de l'horizon de la communauté musulmane de la région au moment de l'arrivée des Ṭūlūnides en Égypte, mais aussi de la place des centres secondaires dans cet espace.

Cette période ne bénéficie pas la même situation documentaire que la précédente et ne permet pas de proposer un examen aussi détaillé que ce que nous avons pu faire pour la première partie de notre étude entre la conquête et le règne d'al-Walīd I^{er}. Aucune archive ne nous est parvenue pour l'Hermopolite/*kūra* d'Ašmūn au VIII^e ou au IX^e siècle et très peu de documents nous parviennent sur Anṣīnā. Les documents pris en compte dans ce chapitre nous sont donc parvenus séparément à travers les achats de collections et ils donnent peu d'informations de contexte sur les administrateurs ou les populations de la région pour la fin de la période umayyade et la période 'abbāsside. Le monastère de Baouit présente un cas particulier dans ce contexte. Les documents rattachés à ce site sont extrêmement nombreux pour les VII^e et VIII^e siècles, cependant ils sont datés avec assez peu de précision et il est difficile de cadrer les informations qu'ils apportent avec les informations apportées par l'étude de l'administration. Ce problème nous poussera régulièrement à la fin de ce chapitre hors des limites chronologiques de notre étude.

1. Une nouvelle géographie administrative : pour une compréhension du milieu de la *kūra* d'Ašmūn sous les derniers Umayyades et les premiers 'Abbāssides

1.1. Dualité de l'administration au niveau de la *kūra* : un modèle pour la fin de la période umayyade ?

Suivant la chronologie de l'administration islamique jusqu'à la fin de la période 'abbāsside, nous nous pencherons d'abord dans cette première partie sur la systématisation des administrateurs de noms arabes au niveau de la *kūra* d'Ašmūn. Nous commencerons tout d'abord par présenter les attributions de ces administrateurs.

Nous avons vu que le premier d'entre eux Sufyān b. Ġunaym émettait un document fiscal en 714 et certains de ses successeurs vont se faire connaître par le même type de documents. Les documents fiscaux que ces derniers émettent dans l'Hermopolite jusqu'à la prise de pouvoir des 'Abbāssides ont la particularité d'être écrits en copte et ils ne donnent pas de titre particulier à ces administrateurs. Ils présentent la même forme que les documents émis par l'administration d'Atias qui fut certainement le premier à émettre ces *entagia* coptes⁷. La quittance bilingue arabe-grecque émise par Sufyān b. Ġunaym était donc assez exceptionnelle, aucun autre document de ce type ne nous parvient à sa suite pour l'Hermopolite/*kūrat Ašmūn*. Cependant, un second type de document est émis par des administrateurs de nom arabe dans la région : des sauf-conduits qui régulent les déplacements de contribuables. Ces sauf-conduits sont pour leur part tous écrits en arabe et révèlent la titulature des administrateurs qui les émettent. La terminologie arabe de l'administration umayyade est connue pour sa grande simplicité cependant celle que l'on trouve employée pour ces administrateurs qui émettent les sauf-conduits est révélatrice de la représentation de leur fonction vis-à-vis de l'administration centrale. Leur filiation avec la *dīwān* de Fustāt y est explicite car ils y sont appelés *'āmil al-amīr fulān b. fulān 'alā kūra kaḏā* « délégué de l'*amīr* untel sur telle *kūra* »⁸. Le premier sauf-conduit qui nous parvienne pour la *kūra* d'Ašmūn est daté de 722, mais le nom de l'administrateur y est perdu, il *'āmil* de 'Ubayd Allāh b. al-Ḥabḥāb⁹. Le second est daté de 731, il est émis par 'Abd Allāh b. 'Ubayd Allāh

⁷ La chronologie de ces documents reste incertaine. Seul un certain Apa Kuré pourrait avoir émis des documents avant Atias, son mandat est examiné ci-dessous, cf. ci-dessous n. 51.

⁸ FRANTZ-MURPHY (Gladys), *Arabic agricultural leases and tax receipts from Egypt, 148-427 A.H./765-1035 A.D.*, CPR XXI, Vienne, 2001, p. 118-119.

⁹ *P.Cair.Arab.III* 174 (Ašmūn, 722).

également *‘āmil* de ‘Ubayd Allāh sur la Haute-Ašmūn¹⁰. Les sources narratives nous apprennent que ‘Ubayd Allāh b. al-Ḥabḥāb occupait également le poste de directeur des finances entre 724 et 734¹¹. Dans tous les documents de ce type, l'*amīr* en question se trouve être le directeur des finances, qui, comme nous l’avons vu avait hérité de la supervision des affaires fiscales de la Haute-Égypte, précédemment supervisées par le duc. On voit ici qu’il supervise des représentants qui émettent les sauf-conduits au niveau de la *kūra*. Ces *‘āmil*s appartiennent à la structure hiérarchique nouvelles née de la refonte du système des ducs par l’État islamique. Le directeur des finances se place ainsi à la tête de cette hiérarchie par laquelle il devait superviser une trentaine ou une soixantaine d'*‘āmil*s¹².

Cette titulature arabe indique également une distinction entre les administrateurs portant un nom grec ou copte et ceux qui portent un nom arabe, confirmant le changement de profil et de statut des administrateurs actifs au niveau de la *kūra*. Basile d’Aphroditô est appelé *ṣāḥib Iṣqūh* dans les documents arabes, ou encore Zakariyyā est *ṣāḥib Ašmūn al-‘ulyā* (littéralement « chef »). Ce titre n’apparaît que dans les documents de l’administration de Qurra b. Šarīk. Le lien avec le territoire est mis en avant dans le titre de ces administrateurs issus de l’élite traditionnelle et il n’est jamais porté par les administrateurs de noms arabes qui sont toujours identifiés comme *‘āmil* (littéralement « agent »). Le lien avec la hiérarchie administrative de Fustāt est alors mis en avant pour ces derniers, en opposition à l’assise territoriale de leurs prédécesseurs. De même, on ne trouve jamais un pagarque issu de l’élite locale avec le titre d'*āmil* ou avec celui d'*amīr* qui était employé pour le duc 50 ans plus tôt. De même, on ne trouve jamais les administrateurs de nom arabe avec le titre de pagarque¹³.

Le titre de *‘āmil al-amīr* se trouve répété et adapté en fonction du niveau hiérarchique auquel on se trouve dans toute l’administration impériale. C’est encore en Syrie qu’on trouve les prémices de ce système dès le règne de Mu‘āwiya avec une copie ou un brouillon de

¹⁰ *P.Cair.Arab.* III 175, 2 (Ašmūn, 731).

¹¹ Sur son mandat, cf. ABBOTT (Nabia), « A new papyrus and a review of the administration of ‘Ubayd Allāh b. al-Ḥabḥāb », dans MAKDISI (George), *Arabic and Islamic studies in honor of Hamilton A.R. Gibb*, Leyde, 1965, p. 21-35.

¹² Il est difficile de savoir combien de *kūra* comptait la province d’Égypte à cette période, toutes les régions n’étant pas documentées dans les papyrus : les sources littéraires nous donnent des listes postérieures ou l’on compte une trentaine de *kūras* : cf. GROHMANN (Adolf), « Probleme der arabischen Papyrusforschung I », *Archiv Orientalní* 3 (1931), pl. I. Dans l’état actuel de notre documentation, seules 17 *kūras* sont recensés dans les papyrus : GROHMANN (Adolf), *Studien zur historischen Geographie und Verwaltung des frühmittelalterlichen Ägypten*, Österreichische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse Denkschriften 77/2, Vienne, 1959, p. 41.

¹³ Certains d’entre eux portent, par contre, le titre d’ἐπικείμενος παγαρχίας ou ἀμύρα της παγαρχίας au tournant de la période ‘abbāsside : cf. ci-dessous 3.1.

document peint sur marbre dont l'émetteur est « al-Layṭ b. al-Diyāl *'amīl al-amīr* Mu'āwiya [...] *'alā arḍ Qinnasrīn* »¹⁴. On retrouve donc dans cette inscription datable entre 660 et 680 la formule appliquée à nos *'āmil* dans les *kūra* valable également pour les gouverneurs umayyades comme celui de Qinnasrīn. C'est également en ces termes que le calife 'Umar II (717-720) s'adresse aux gouverneurs de provinces (*'ummāl*) dans le texte de son rescrit fiscal transmis au tournant du IX^e siècle par une source égyptienne dont l'auteur n'est autre que le père de Ibn 'Abd al-Ḥakam¹⁵. En Égypte, seul un document du début de l'époque 'abbāsside nous présente le gouverneur d'Égypte en de telles termes : Mūsā b. Muṣ'ab (en poste 784-785) est le délégué du calife sur le *ḥarāğ* de la province d'Égypte et ses dépendances : *'āmil amīr al-mu'minīn 'alā ḥarāğ Miṣr wa gamī' a'mālihi*¹⁶.

Avant l'émission des sauf-conduits, on trouve par contre en Égypte, le titre *'āmil* traduit ou transcrit en grec. Le pluriel *'ummāl* apparaît dans le titre arabe de deux lettres grecques datées de 710 provenant d'Aphroditô, il est traduit par le grec ὑπουργοί dans le corps du texte¹⁷. Le terme est utilisé dans la première en référence aux fonctionnaires de l'administration de Basile et dans la seconde pour la fameuse suite du gouverneur Qurra b. Šarīk composée d'Arabes et chrétiens. Ce terme est traduit par H.I. Bell comme « agents pour la collecte des taxes » dans la première et « subordonnés » dans la seconde¹⁸. Dans le même contexte, on trouve également la transcription du terme arabe en grec : ὑμαλῖται, mais c'est un apax propre aux documents d'Aphroditô¹⁹. Le terme renvoie ici aux subordonnés de Šurayḥ b. al-Wāṣil, *epikeimenos*, préposé aux fugitifs en Thébaïde et de Sufyān b. Ḥayyan, *epikeimenos* préposé à la construction des greniers de Basse-Égypte à Fustāt²⁰.

¹⁴ Une lecture préliminaire de ce texte a été proposée dans HOYLAND (Robert G.), « New documentary texts and the early Islamic state », *BSOAS* 69/3 (2006), p. 416.

¹⁵ Ibn 'Abd al-Ḥakam (m. 829), *Sīrat 'Umar b. 'Abd al-'Azīz 'alā mā rawāhu Mālik wa ashābuhu* (A. 'Ubayd éd.), Le Caire, 1954, p. 93. Comme le titre l'indique ce texte donne la version mālikite de la vie du calife.

¹⁶ *P.DiemFrüheUrkunden* 7, 2-3 (784).

¹⁷ *P.Lond.* IV 1359, 1, 6, 7, 12 (Aphroditô, 710) et p. 34 ; 1375, 1, 6-7 (*id.*).

¹⁸ BELL (Harold I.), *Greek Papyri in the British Museum, Catalogue with Texts IV, The Aphroditô Papyri*, Londres, 1910, p. 34, n. 1 ; p. 48, n. 1.

¹⁹ *P.Lond.* IV 1433, 61, 126, 176, 224, 316, 397, 359, 432, 485 (Aphroditô, 707) ; *P.Lond.* IV 1379, 5 (*id.*). Le terme *ḥammāl* (porteur) est parfois également été proposé comme lecture, mais il est bien moins courant que *'āmil* qui correspond également mieux au contexte de ces documents : BELL, « Two Official Letters », p. 268, n. 2. Pour les occurrences de ce terme dans les documents arabes d'Aphroditô ; *P.Heid.Arab.* I 2, 38 (*'ummāl*) (Aphroditô, 710) ; 3, 19 (*'āmil*), 65 (*'ummāl*) (*id.*) ; *P.BeckerNPAF* 2, 24 (*'ummāl*) (Aphroditô, 710) ; 12, 5 (*'ummāl*) (*id.*, 709).

²⁰ *P.Lond.* IV 1379 r°, 1, 5, 6, v° 2 (Aphroditô, 710)

Doit-on, cependant, assimiler les administrateurs de l'État islamique émettant les *entagia* et qui ne portent par de titre particulier comme Sufyān b. Ġunaym, à ceux des sauf-conduits, les *āmils* de 'Ubayd Allāh b. al-Ḥabḥāb. Ce n'est qu'en 753 qu'on trouve attaché à la fiscalité d'Ašmūn Hišām b. Ziyād portant le même titre que les administrateurs émettant les sauf-conduits : il est *āmīl* de l'*amīr* 'Abd al-Malik b. Yazīd sur la Haute-Ašmūn²¹. 'Abd al-Malik b. Yazīd a également un *āmīl* en charge des sauf-conduits en 752 qui porte le nom de Marzūq b. Nā[ğid²². La majorité de ces administrateurs au niveau de la *kūra* avant l'arrivée des 'Abbāssides n'est connue que par un seul document, mais il est intéressant de noter que lorsqu'ils sont connus par plusieurs, aucun n'émet à la fois des *entagia* et des sauf-conduits. Nous avons recensé ci-dessous les administrateurs ayant des attributions sur l'Hermopolite/*kūra* Ašmūn entre la conquête et la prise de pouvoir de Tulūnides. Nous y avons séparé, pour la première partie du VIII^e siècle, les administrateurs émettant les documents fiscaux de ceux qui émettent les sauf-conduits. Pour la seconde partie de ce siècle aucun sauf-conduit ne nous parvient ensuite de l'Hermopolite. Nous y avons séparé en deux colonnes, la partie de cette chronologie qui nous semble problématique d'interprétation.

²¹ *P.Clackson* 45, 3 (Baouit/Ašmūn, 136/753).

²² *P.Cair.Arab.* III 169, 2 (134/752, Ašmūn).

Chapitre IV

Chronologie des administrateurs d'Hermopolis/Ašmūnayn de la conquête aux Ṭūlūnides (642-868)

Athanasios : années 640²³

Iōannēs : deuxième moitié du VII^e siècle (7^e indiction = 648, 663, 678, 693 ou 708)²⁴

Zakariyyā : 710²⁵

Sufyān b. Ġunaym : 714²⁶

‘āmil ‘Ubayd Allāh b. al-Ḥabḥāb : 722²⁷

Rašīd b. Ḥālīd : 724 et 731²⁸

‘Abd Allāh b. ‘Ubayd Allāh : 731²⁹

‘Abd al-Raḥmān b. M[: 731-732³⁰

Ḥālīd b. Yazīd : 724 et 734³¹

Abū Sahl fils de Shénouté

première moitié du VIII^e siècle³²

²³ CPR XXX 11, 6 (Hermopolite, 643-644) ; 18, 6 (*id.*) ; 24, 5 (*id.*) ; 30, 6 (*id.*) ;

SB XX 14219 v°, 1 (Hermopolite, 644) ; XXVI 16358 v°, 1 (Hermopolite, 644) ; SB XVI 12284 (Hermopolite, années 640) ; P.Vindob. G 39878 inédit mentionné dans MORELLI (Federico), *L'archivio di Senouthios anystes e testi connessi : Lettere e documenti per la costruzione di una capitale*, CPR XXX, Vienne, 2010, p. 1.

²⁴ SB VI 9144, 1 (indiction 7 = 648, 663, 678, 693 ou 708).

²⁵ P.Heid.Arab. I 10, 2-3 (Ašmūn, 710).

²⁶ SB XVI 13018, 4 (Ašmūn, 714).

²⁷ P.Cair.Arab.III 174 (Ašmūn, 722).

²⁸ BKU III 417, 1 (8^e indiction = 724) ; 339, 1 (Hermopolis, 9^e indiction = 725) ; CPR IV 5, 1 (Hermopolite, 10^e indiction = 726) ; CPR II 123, 1 (VIII^e siècle). La provenance de BKU III 417 et CPR II 123 n'est pas explicite d'après leur texte. Ce sont tous deux des *entagia* coptes qui ne sont connus que dans l'Hermopolite et la région de Djémé. P.Vatic.Aphrod.Dor. 20 (VIII^e siècle) inédit, cf. MACCOULL (Leslie S.B.), « The Coptic Archive of Dioscorus of Aphroditō », *Chronique d'Égypte* 56 (1981), p. 192. Document hermopolite mentionnant un Rašīd amīr : P.Ryl.Copt. 156, 1 : al-Rašīd amīr (Hermopolite, première moitié du VIII^e siècle) ; P.Ryl.Copt. 285 r°, 1, v°, 1 (*id.*). En tant qu'administrateur de l'Hérakléopolite/Kūra Ihnās entre 718 et 723 : CPR XIX 26, 1 (Hérakléopolis, 718) (= PERF 578) ; SPP X 197, 4, 9 (Hérakléopolis, 720) ; SB XVIII 13870, (Hérakléopolite, 720) (= PERF 581) ; SPP XVIII 1083, 1 (Hérakléopolite, 721-722) ; XVIII 1194, 1 (Hérakléopolite, 721-724) ; VIII 1195, 1 (Hérakléopolite, 723-724) ; CPR IV 1 (Fayoum, VIII^e siècle) (= PERF 577). Sans provenance : CPR IV 51, 8 (VIII^e siècle) ; P.Ryl.Copt. 130 v° (première moitié du VIII^e siècle).

²⁹ P.Cair.Arab. III 175, 2 (Ašmūn, 731).

³⁰ P.Cair.Arab. III 180, 2 (Ašmūn, 731-732).

³¹ MSCopt b 7 (1) (Dayr al-Balā'iza, 734/742) ce document, conservé dans la collection de la Bodleian library est inédit et sera publié par Petra Sijpesteijn, voir les résultats préliminaires de son déchiffrement : « Coptic and Arabic papyri from Deir al-Balā'izah », dans SCHUBERT (Paul), *Proceedings of 26th International Congress of Papyrology (Geneva, 2010), sous presse*, p. 117-119. En tant qu'administrateur de l'Arsinoïte/Kūrat al-Fayyūm : CPR XXII 18, 42 (= CPR III 126) (Arsinoïte, 761) ; 20, 7 (Arsinoïte, 747-748 ou 762-763) ; P.RagibLettres I 2, 2 (Fayoum, VIII^e siècle).

³² P.Ryl.Copt. 199, 1 (Ašmūn, première moitié du VIII^e siècle).

Chapitre IV

‘Abd Allāh b. ‘Abd al-Raḥman

milieu du VIII^e siècle

(5^e indiction = 736, 751 ou 766)³³

Marzūq b. Nāḡid : 752³⁴

Hišām b. Ziyād : 753³⁵

Šabīb b. Sahm : VIII^e siècle

(14^e indiction = 715, 745, 760, 775 ou 790)³⁶

Yazīd b. Sayyīd : VIII^e siècle

(4^e indiction = 735, 750, 765, 780 ou 795)³⁷

Yazīd b. Abd al-Raḥmān VIII^e siècle

(9^e indiction = 740, 755, 770 ou 785)³⁸

Mūsā/Mousaios b. Rašīd : seconde moitié du VIII^e siècle³⁹

Abū Yazdād : 799⁴⁰

‘Abd Allāh b. Ḥalaf : 838⁴¹

Ḥulayq b. fulān et al-Ḥusayn b. Aḥmad : 847⁴²

Aḥmad b. ‘Abd Allāh et Ḍakar b. Yaḥyā : année 840-850⁴³

³³ *P.Mon.Apollo* 28, 1 (Baouit, milieu VIII^e siècle) ; BM EA 10136 (B) (Baouit, 5^e indiction = 736, 751, 766) inédit, mentionné dans *P.Mon.Apollo* p. 25, 42 ; *P.Mon.Apoll.* 30 (Baouit, 5^e indiction) – le nom de l’administrateur est perdu dans ce document, mais sa date permet de le rapprocher du dossier de ‘Abd Allāh b. ‘Abd al-Raḥman. En tant qu’administrateur de l’Arsinoïte/kūrat al-Fayyūm ou de l’Héracléopolite/kūrat Ihnās : *CPR XXII* 35, 1 (Arsinoïte, 750-769) ; *SB XVIII* 13249, 1 (Arsinoïte, milieu du VIII^e siècle).

³⁴ *P.Cair.Arab.* III 169, 2 (134/752, Ašmūn).

³⁵ *P.Clackson* 45, 3 (Baouit/Ašmūn, 136/753).

³⁶ *P.Lond.Copt.* I 1050, 1 (Hermopolis, 14^e indiction = 715, 745, 760, 775 ou 790) 730 a été exclue car à cette date correspond à l’administration de Rašīd b. Ḥalīd. Le sceau de ce document porte le nom de Šabīb b. Sahm écrit en arabe *CPR III*, p.82.

³⁷ *P.Ryl.Copt.* 118, 1 (Hermopolis, 4^e indiction = 735, 750, 765, 780 ou 795) 705 a été exclue car hors de la chronologie des administrateurs arabes, 720 car elle fait partie de l’administration de Rašīd b. Ḥalīd ; *P.Lond.Copt.* 1059, 6, 13 (Hermopolite) : Yazīd *amīr* (Yazīd b. Abd al-Raḥmān ou Yazīd b. Sayyīd ?).

³⁸ *P.Ryl.Copt.* 117, 1 (Hermopolis, 9^e indiction = 740, 755, 770, 785) ; 119, 1 (9^e indiction *id.*) la date de 725 qui correspond aussi à une 9^e indiction correspond à l’administration de Rašīd b. Ḥalīd, 710 nous mène hors de la chronologie connue des administrateurs arabes dans les pagarchies. *BKU III* 418, 1 (VIII^e siècle) ; *P.Ryl.Copt.* 378, 1 (Hermopolite, VIII^e siècle). *P.Lond.Copt.* 1059 6, 13 (Hermopolite) : Yazīd *amīr* (Yazīd b. Abd al-Raḥmān ou Yazīd b. Sayyīd ?).

³⁹ *P.Ryl.Copt.* 116 v°, 1, 4 (Hermopolite, second moitié du VIII^e siècle).

⁴⁰ *CPR XXI* 5, 2 (Ašmūn, 182/799).

⁴¹ *P.GrohmannUrkunden* 8, 5-6 (Ašmūnayn, Anšinā, Qūs, 838).

⁴² *P.Cair.Arab.* III 181, 5-6 (Ašmūnayn, Anšinā, Qūs, 847).

⁴³ *P.Cair.Arab.* III 170, 4 (milieu du IX^e siècle) ; *CPR XXI* 41, 5 (224/839) ; 42, 6 (Ašmūnayn, Anšinā, 225/840). Ḍakar b. Yaḥyā apparaît également seul comme ‘*āmil* de Ishāq b. Yaḥyā dans *P.Stras.Arab.* Inv 80, 5f (849-850) GROHMANN (Adolf), *Arabic Papyri in the Egyptian Library III*, Le Caire, 1938, p. 104.

Chapitre IV

al-‘Alā b. Šā’id : années 850⁴⁴

Wakīl/Zakīr b. Yaḥya (?) : 855⁴⁵

] Ibn Farağ et al-Ḥusayn b. Aḥmad : 858-859⁴⁶

Ğa‘far b. Muḥammad et al-‘Alā’ b. Hāšim : 862⁴⁷

Muḥammad b. Yaḥya : IX^e siècle⁴⁸

⁴⁴ *P.Prag.Arab* II = *P.GrohmannWorld* p. 136, 17.

⁴⁵ *P.GrohmannUrkunden* 13, 6 (Ašmūnayn ?, 855).

⁴⁶ *P.GrohmannProbleme* 11, 5-6 (Ašmūnayn, Anšinā, 858-859).

⁴⁷ *P.GrohmannProbleme* 16, 5 (Ašmūnayn ?, 862).

⁴⁸ *P.Cair.Arab.* II 78, 2, 3 (Ašmūnayn, IX^e siècle).

Dans l'attente d'une documentation plus fournie sur chacun d'entre eux, nous ne pouvons décider si ces attributions se chevauchaient dans la première partie du VIII^e siècle et nous laissons cette question ouverte. Notre prudence vient du fait que les émetteurs de sauf-conduits semblent assurer les mêmes attributions que les *epikeimenos*, prenant en main la circulation des contribuables. Les administrateurs en charge de la fiscalité se rapprochent plus pour leur part de l'activité des pagarques. Il est certain que ces administrateurs, conjointement ou séparément, remplacent les pagarques présentant les signes de l'élite locale traditionnelle, leur noms et leurs titres, qui n'apparaissent plus du tout dans les documents à la suite de la première décennie du VIII^e siècle. Notre prudence est également liée à l'absence de titre donné, dans la documentation grecque et copte, à ces administrateurs de noms arabes qui émettent les documents fiscaux pendant quelques décennies. Rašīd b. Ḥālīd est le premier administrateur à émettre des documents fiscaux dans l'Hermopolite à la suite de Sufyān b. Ġunaym. Ces documents sont en majorité des *entagia* écrits en copte, comme l'étaient ceux d'Atias. Quand il administre précédemment la fiscalité de l'Héracléopolite entre 718 et 723, il est intéressant de noter que les documents fiscaux qu'il émet sont en grec, mais il n'y porte pas non plus de titre. Seuls quelques documents coptes qui pourraient lui être attribués mentionnent un certain Rāšīd *amīr* dans l'Hermopolite⁴⁹. L'emploi de ce titre d'*amīr* en copte montre une fois de plus l'appartenance de ces administrateurs aux rouages de l'État islamique comme cela avait été le cas pour le duc 60 ans plus tôt⁵⁰.

En marge de ce modèle proposé par l'étude d'Ašmūn, la question du territoire d'autorité d'Antinoé au VIII^e siècle et de son administration apparaît avec bien moins de clarté. Un personnage énigmatique représente à lui seul ce problème. Un certain Apa Kuré (Kyros ?) émet quelques *entagia* coptes aux habitants du village d'Hakorīs identiques à ceux qu'émet le dernier duc Atias⁵¹. Selon la proposition de M. Drew-Bear, l'Antinoïte se serait étendu sur la mince rive ouest faisant face sur l'autre rive à l'Hermopolite⁵². Elle admet néanmoins que les informations papyrologiques manquent sur cette région pour en comprendre les limites exactes. Si l'on suit néanmoins cette logique, Hakorīs pourrait appartenir à l'Antinoïte. Atias émet également des *entagia* coptes dans l'Hermopolite, mais

⁴⁹ *P.Ryl.Copt.* 156, 1 (Hermopolite, première moitié du VIII^e siècle) ; al-Rāšīd *amīr* ; 285 r°, 1, v°, 1 (*id.*)

⁵⁰ La mention d'un *amīr* et pagarque dans SB XX 14246, 15 (Hermopolite, VIII^e siècle) est précédé d'une lacune et ne permet pas d'identifier auquel des *āmīl* nous avons à faire ici.

⁵¹ *P.Akorīs* 33, 1 (Hakorīs, VIII^e siècle, 5^e indiction = 706, 721, 736) ; *P.Akorīs* 34, 1 (*id.*).

⁵² DREW-BEAR (Marie), *Le nome Hermopolite : toponymes et sites*, ASP 21, Missoula, 1979, p. 49 ; cf. Chapitre I, 3.2.

seul lui et Apa Kuré en émettent au village d'Akoris. Il est difficile de comprendre la place de ce personnage dans l'administration de la région. Doit-on y voir un administrateur de l'Antinoïte, qui remplace progressivement le duc au niveau local, ou doit-on anticiper l'inclusion de l'Antinoïte dans les affaires fiscales de l'Hermopolite et Apa Kuré serait un de ses administrateurs ? Notons que le premier reçu de taxe émis à un particulier dans l'Hermopolite par un administrateur de l'État islamique est émis à un certain Apa Kyrû (?) fils de Senouthios. Ses deux documents sont datés paléographiquement du VIII^e siècle et mentionnent une 5^e indiction qui pourrait correspondre à 706, 721, 736, ect. ou éventuellement 691. Il est difficile de comprendre si ce personnage avait autorité sur l'Antinoïte devant le peu d'informations dont nous disposons sur la région de la capitale de Thébaïde en tant que circonscription administrative pour toute son histoire.

Nous avons démontré que dans les premières décennies du VIII^e siècle un duc était toujours présent à Antinoé : des paiements étaient effectués pour Aphroditô par son intermédiaire. Les moines du monastère de Baouit y envoyaient toujours leur capitation à cette période, entérinant le rôle de la ville dans le paiement de l'impôt dans la région pour au moins une partie du VIII^e siècle⁵³. La présence d'une autorité pagarchique à Antinoé, en parallèle de celle du duc, est attestée dès le VI^e siècle au moment de la création de cette fonction, où nous avons vu que l'on trouve mention de pagarques résidant dans la ville d'Antinoé⁵⁴. Dès les premières décennies du VIII^e siècle, au moment où les documents de Qurra b. Šarīk sont émis à la population d'Anšinā, les documents grecs mentionnent également d'une pagarchie Antinoïte qui correspond sûrement alors comme ailleurs à une entité territoriale⁵⁵.

La documentation ne nous permet malheureusement pas de comprendre l'administration d'Anšinā avec plus de détails. Les documents de Qurra b. Šarīk adressés à la population d'Anšinā ou à ses dépendances sont les seuls documents datés précisément concernant l'administration de la ville et de sa région pour tout le VIII^e siècle⁵⁶. Aucune mention de fonctionnaires n'apparaît dans ces documents et il est difficile de comprendre l'évolution de l'organisation administrative d'Anšinā au moment où le duc s'efface de la

⁵³ Cf. Chapitre IV.1.2.

⁵⁴ GASCOU, « La pagarchie collégiale », p. 44, n. 9 : *P.Cair.Masp.* I 67068 (Aphroditô, IV^e siècle). Cf. Chapitre I, 3.2.

⁵⁵ *P.Bal.* II 180, 2 (Dayr al-Balā'iza, 709-714).

⁵⁶ Seuls quelques registres peuvent être rattachés à cette période : *P.Cair.Masp.* III 67359 (Antinoïte, 715-716) compte concernant les impôts d'Antinoé écrit sur une feuille de papyrus portant un protocole d'al-Walīd ; *SB* XXVI 16491 (*id.*, VIII^e siècle) un registre de réquisitions ; *SB* I 5953 = *P.Ryl.Copt.* 338 (*id.*, VII^e-VIII^e siècle).

documentation. En parallèle de cette prise d'importance au niveau local de la ville d'Ašmūn à partir du début du VIII^e siècle, la perte de visibilité d'Anṣīna est frappante. Avec la disparition du duc de la documentation papyrologique, la ville elle-même s'estompe progressivement dans la documentation : l'autorité politico-administrative disparaît et la ville s'absente alors des sources.

Une seule autre source précisément datée et rattachée à la ville d'Anṣīnā est l'une des rares inscriptions arabes de la période umayyade connues dans la vallée. Remise en lumière récemment par les recherches d'Alain George sur la formation de la calligraphie arabe. Elle aurait été relevée dans une « maison » de la ville où elle avait été tracée par un certain Malik b. Kaṭīr (ou Kuṭayr) en 735⁵⁷. Cependant elle n'est connue que par une photographie publiée dans l'album de paléographie arabe de B. Moritz dont le texte est très aride sur son contexte de découverte⁵⁸. Elle a été effectivement retrouvée sur le mur d'une construction en brique appelée maison par simplicité, cependant aucune information ne nous parvient à ce sujet. De plus, la photographie de l'inscription elle-même, ne permet de déchiffrer que quelques brides du contenu. Elle indique en tout cas que la ville ne disparaît certainement pas de l'espace vécu de l'identité umayyade dans la région.

⁵⁷ GEORGE (Alain), *The Rise of Islamic Calligraphy*, London, 2010, p. 115-118 ; restons prudents sur l'identification de "maison" pour la structure où l'inscription a été photographiée, en l'absence de fouille, il s'agit certainement d'un espace où aucun aménagement visible ne permettait de conclure sur la nature de cette pièce.

⁵⁸ MORITZ (Bernhard), *Arabic Palaeography. A Collection of Arabic Texts from the First Century of the Hidjra till the Year 1000*, Le Caire, 1905 (reimpr. Osnabrück 1986), pl. 107-110.

1.2. Des *kūras* fragmentées autour d'Ašmūn

Un second élément caractérisant les administrateurs qui émettent les sauf-conduits permet de se pencher sur la géographie administrative de la *kūra* d'Ašmūn au VIII^e siècle. Ces administrateurs ne semblent avoir autorité que dans une seule partie de la *kūra*. Cette dernière prend le nom de la ville d'Ašmūn dans les documents arabes, mais on la trouve sous des formules très diverses. Ašmūn, nom donné en arabe à la ville d'Hermopolis transcrit directement le copte Shmūn (ϣⲙⲟⲩⲛ)⁵⁹. Le document par lequel on découvre ce nom arabe est celui qui mentionne *Zakariyyā ṣāhib Ašmūn al-'ulyā* en 710⁶⁰. Cette formule ne se traduit cependant pas par la Haute-Ašmūn, comme cela a été proposé par C.H. Becker, mais par Ašmūn la grande (littéralement « la plus grande » ou la plus haute »)⁶¹. Cette formule n'est pas sans rappeler le toponyme grec de la ville : Hermopolis Mégalé « Hermopolis la Grande ». La ville apparaît peu sous ce nom dans les papyrus grecs après le IV^e siècle, le toponyme pouvait avoir circulé dans la région au-delà de l'écrit administratif. Un tel syncrétisme des données toponymiques grecques et coptes n'est pas une chose commune dans la transcription de la géographie de l'Égypte en arabe, qui utilise traditionnellement les données coptes uniquement⁶². De plus, cette formule est un apax et ne trouve pas de postérité dans la toponymie de la ville d'Ašmūn d'après les documents. La confusion de C.H. Becker trouve son origine dans la mention dès 731 de la division de la *kūra* d'Ašmūn, et non de la ville, entre la Haute et la Basse-Ašmūn, *a'ālā* Ašmūn et *asfal* Ašmūn⁶³. L'appellation de ces divisions suit le cours du Nil, la Haute-Ašmūn étant celle qui se trouve en amont du fleuve et la Basse-Ašmūn en aval⁶⁴.

Ces divisions internes dans région égyptiennes en deux parties ne représentent pas une nouveauté de l'époque umayyade. Elles existaient déjà dans l'Hermopolite au début du VII^e

⁵⁹ TIMM (Stefan), *Das Christlich-Koptische Ägypten in Arabischer Zeit*, 7 vol., Wiesbaden, 1984-2007, 1968–1969, 2736. Dans les toponymes composites, la transcription est la même : ⲧⲉⲣⲱⲧ ϣⲙⲟⲩⲛ est transcrit Dayrūt Ašmūn (*P.Cair.Arab.* IV 274, 11 (*kūra* Ašmūn, VIII^e siècle)) et p. 60.

⁶⁰ *P.Heid.Arab.* I 10, 2-3 (Ašmūn, 710).

⁶¹ FU'AD SAYYID (Ayman), « Al-Ushmūnayn », *EI*² X (2000), 988-989.

⁶² Cf. Chapitre 1, 3.4.

⁶³ GROHMANN, « Probleme I », p. 385-386 ; GROHMANN (Adolf), *Studien zur historischen Geographie und Verwaltung des frühmittelalterlichen Ägypten*, Österreichische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse Denkschriften 77/2, Vienne, 1959, p. 34-36.

⁶⁴ Le monastère d'Apa Apollō de Baouit au sud de la ville d'Hermopolis/Ašmūn par exemple se trouve bien dans la Haute-Ašmūn : cf. *P.Clackson* 45 (Baouit/Ašmūn, 136/753).

siècle, et trouveraient même leur origine au IV^e siècle⁶⁵. Cependant, au cours de l'époque byzantine, cette division semble uniquement pratique, permettant une classification plus aisée dans cette grande pagarchie et non une séparation structurelle de son administration. Le codex Hermopolite *P.Sorb.* II 69 atteste la présence de ces divisions au début du VII^e siècle (618/19 ou 633/34) sous le nom de *κωμοκάτοικοι*⁶⁶. L'éditeur indique bien qu'à la suite de la conquête ce sont les *σκεῖλη* et non ces *κωμοκάτοικοι* qui représentent « des données fondamentales et permanentes de la géographie administrative de l'Hermopolite ». Il rattache ces *skelê* aux Haute et Basse-Ašmūn de nos documents du début du VIII^e siècle et note bien l'origine de ce système dans la période préislamique⁶⁷. Ces divisions étaient en place dès les premières années qui suivirent la conquête, elles apparaissent directement dans les archives de Sénouthios, dont l'action se situe au cœur du *skelos* nord de l'Hermopolite⁶⁸. La même situation est visible dans l'Héracléopolite au moment de la conquête, où chaque *skelos* est même doté d'un pagarque différent, Théodorakios et Christophoros⁶⁹.

La détention collégiale de l'autorité pagarchique par deux titulaires n'est pas non plus une nouveauté de l'administration islamique. Elle est visible dès l'apparition de la fonction au début du VI^e siècle⁷⁰. Cependant, à cette période, elle ne correspond pas à une division territoriale de la pagarchie, mais à une répartition des responsabilités administratives de la région entre les différentes maisons aristocratiques puissantes dans la cité⁷¹. Les membres les plus influents de l'élite locale se partageaient ainsi les plus hautes fonctions de l'administration de la cité et assuraient de concert son administration.

Le problème de cette administration partagée entre plusieurs personnes au niveau de la pagarchie est qu'elle pose un problème de visibilité. Si les pagarques de ces deux unités n'apparaissent pas aux mêmes dates ou dans les mêmes documents, comme Théodorakios et Christophoros, ils peuvent être considérés comme des successeurs. En ce qui concerne l'Hermopolite au moment de la conquête, le pagarque Athanasios est le seul à apparaître dans

⁶⁵ GASCOU (Jean), *Un codex fiscal hermopolite (P. Sorb. II 69)*, *American Studies in Papyrology* 32, Atlanta, 1994, p. 60.

⁶⁶ GASCOU, *Codex fiscal hermopolite*, p. 43-50. Ces divisions sont dites nord et sud, mais il semble que l'emploi des termes grecs *ἀνὸ* et *κατὸ* corresponde également à haut et bas, comme quand ils désignent la Haute et Basse-Égypte ; cf. Chapitre III, 2.1.

⁶⁷ GASCOU, *Codex fiscal hermopolite*, p. 60.

⁶⁸ *CPR* XXX 11, 3 (Hermopolite, 643-644) ; XXII 1, 5 (Hermopolis, 644).

⁶⁹ GROHMANN (Adolf), « Greek Papyri of the Early Islamic Period in the Collection of Archduke Rainer », *Études de papyrologie* 8 (1957), p. 5-40 : *SB* VII 9750, 2 (Héracléopolite, 642) ; 9755, 1 (*id.*) ; 9749, 1 (*id.*), *BGU* I 1340, 3 (*id.*, 647).

⁷⁰ GASCOU (Jean), « La pagarchie collégiale en Égypte byzantine », *Fiscalité et Société en Égypte Byzantine, Bilan de Recherche* 4, Paris, 2008, p. 43 ; n. 1.

⁷¹ GASCOU, « pagarchie collégiale », p. 50.

les archives de Sénouthios. On note qu'il est en charge d'envoyer au duc et à l'*amīr* les chefs de village du Theodosiopolite (au nord de l'Hermopolite) et du Lycopolite (au sud). Il semble devoir répondre devant les autorités de la province sur ces deux entités frontalières de sa pagarchie, ce qui indique qu'il avait autorité dans toute la pagarchie⁷². Par contre, son subordonné Senouthios *anystes* semble être précisément en charge des affaires de ce *skelos* nord⁷³.

On doit donc distinguer deux choses, des séparations internes du territoire administratif, les pagarchies sont divisées en *skelos*, les *kūra* comme celle d'Ašmūn sont divisées entre haute et basse *kūra*, et des séparations de l'autorité entre plusieurs personnes dans leur administration. Ces divisions territoriales n'impliquent pas forcément une division de l'autorité à la tête de la pagarchie ou de la *kūra*. On trouve des situations différentes dans des contextes totalement contemporains. Athanasios semble bien être le seule pagarque à la tête des deux *skelos* hermopolitains au moment de la conquête, cependant, dans l'Héracléopolite, Théodorakios et Christophoros sont chacun à la tête d'un *skelos*. Nous savons également que Théodorakios et Christophoros sont frères et fils de leur prédécesseur le pagarque Apa Kyros⁷⁴, ce qui va à l'encontre d'une séparation de l'autorité pagarchique entre les grandes familles locales comme au VI^e siècle, cette division de leur autorité était bien territoriale au moment de la conquête.

La division territoriale de la pagarchie hermopolite et ses *skelos* semble se maintenir au sein de l'administration islamique jusque dans la *kūra* d'Ašmūn. On trouve toujours les *skelos* hermopolites dans les documents d'Aphroditô en 709⁷⁵, et nous avons vu que la Haute et Basse-Ašmūn apparaissaient dès les premiers documents arabes qui nous parlent de la *kūra* à partir de 722 ou 731⁷⁶. Le sauf-conduit de 731 indique une séparation très stricte des deux parties de cette *kūra* au moins du point de vue du contribuable⁷⁷. Le document est émis pour

⁷² SB XXVI 16358 (Hermopolite, 644).

⁷³ CPR XXX p. 18.

⁷⁴ Cette transmission familiale de l'autorité pagarchique trouve un parallèle à Edfou où Papas est le successeur de son père Libérios : GASCOU (Jean), WORP (Klaas A.), « Problèmes de documentation apollinopolite », ZPE 49, 1982, p. 84.

⁷⁵ P.Lond. IV 1461, 14 (Aphroditô, vers 709) : un registre de fugitifs de la région d'Aphroditô qui se sont installés dans d'autres pagarchies.

⁷⁶ P.Cair.Arab. III 175, 2 (Ašmūn, 731) est un sauf-conduit émis par 'Abd Allāh b. 'Ubayd Allāh *'āmil* de l'*amīr* 'Ubayd Allāh b. al-Ḥabḥāb sur la Haute-Ašmūn. Le sauf-conduit également émis par un autre *'āmil* de 'Ubayd Allāh est fragmentaire et une lacune se place devant Ašmūn dans le texte, généralement reconstruite comme *'alā* Ašmūn avec le parallèle de 731 : P.Cair.Arab. III 174 (Ašmūn, 722).

⁷⁷ P.Cair.Arab. III 175, 3, 5 (*a'lā* Ašmūn), 6 (*asfal* Ašmūn) (Ašmūn, 112/731). La formule *a'lā* Ašmūn dans P.Cair.Arab. III 174, 2-3 (Ašmūn, 722) est reconstituée en parallèle avec P.Cair.Arab. III 175 dans ce document fragmentaire où le nom de l'administrateur manquait également. De même dans P.Cair.Arab. III 180 (Ašmūn,

un certain Constantin fils de Papostolos, un habitant du village de Basqanūn Bāha qui appartient à la Haute-Ašmūn, et lui permet d'aller travailler dans la Basse-Ašmūn. Le texte indique également que le document justifiera la présence du contribuable s'il rencontre les représentants l'*amīr* (*'ummāl al-amīr*). L'emploi de ce pluriel pourrait indiquer que plusieurs administrateurs se trouvaient dans la *kūra* d'Ašmūn.

Les deux parties de la *kūra* sont ensuite mentionnées séparément jusqu'au début du IX^e siècle⁷⁸. Au terme de cette période, on ne trouve plus à penser que les administrateurs de la *kūra* pouvaient être séparés entre l'émission de sauf-conduits et l'administration fiscale. Cependant, jusqu'au début du IX^e siècle, nos administrateurs semblent être systématiquement occupés aux affaires d'une seule partie, qu'ils émettent des sauf-conduits ou des documents fiscaux. Les émetteurs de sauf-conduits d'abord comme 'Abd Allāh b. 'Ubayd Allāh en 731 sur la Haute-Ašmūn⁷⁹ et Marzūq b. Nāḡid dans la Basse-Ašmūn en 752⁸⁰. Ḥālid b. Yazīd est également impliqué dans le déplacement des moines d'un monastère dans la Haute-Ašmūn dans les années 730-740⁸¹. Enfin, Hišām b. Ziyād en 753⁸² et Abū Yazdād en 799 émettent des documents fiscaux respectivement dans la Haute et la Basse-Ašmūn⁸³. On ne peut savoir si ces administrateurs occupaient cette fonction d'*'āmil* avec un autre administrateur pour la seconde partie de la *kūra*.

La ville porte également jusqu'à la fin du VIII^e siècle le nom d'Ašmūn et la division ne semble s'appliquer uniquement à la *kūra*⁸⁴. Ce nom est également donné, dans les années

731-732), un ordre de paiement émis par 'Abd al-Raḥmān b. M[où le contribuable résidant à Fustāt doit payer sa capitation auprès de l'administrateur d'Ašmūn, une lacune précède le nom de la ville et ne permet de savoir s'il s'agit de la Haute ou Basse-Ašmūn.

⁷⁸ GROHMANN (Adolf), « Probleme der arabischen Papyrusforschung », *Archiv Orientalní* 3 (1931), p. 386-389 ; GROHMANN (Adolf), *Studien zur historischen Geographie und Verwaltung des frühmittelalterlichen Ägypten*, Österreichische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse Denkschriften 77/2, Vienne, 1959, p. 36-44.

⁷⁹ *P.Cair.Arab.* III 175, 2 (Ašmūn, 731).

⁸⁰ *P.Cair.Arab.* III 169, 4 (134/752, Ašmūn), le titre de Marzūq n'a malheureusement pas été conservé dans ce document, une lacune se place avant Ašmūn, mais il mentionne dans sa lettre les habitants d'une partie de la Basse-Ašmūn.

⁸¹ MSCopt b 7 (1) (Dayr al-Balā'iza, 734/742) : SUPESTEIJN, « Papyri from Deir al-Balā'izah », p. 117-119.

⁸² *P.Clackson* 45, 3, 5 (Baouit/Ašmūn, 136/753). Le titre de Hišām est également fragmentaire mais il émet ce document à un habitant du monastère d'Apa Apollō de Baouit dans la Haute-Ašmūn.

⁸³ *CPR* XXI 5, 2 (Ašmūn, 182/799).

⁸⁴ A. Grohmann pensait que cette division s'appliquait également à la ville : GROHMANN (Adolf), *Studien zur historischen Geographie und Verwaltung des frühmittelalterlichen Ägypten*, Vienne, 1959, p. 34. Cependant il reconnaît bien ailleurs que la ville elle-même était divisée en quatre parties selon les points cardinaux : GROHMANN (Adolf), « Contributions to the topography of al-Ushmūnain from Arabic papyri », *Bulletin de l'Institut d'Égypte* 21 (1938-9), p. 212.

740-750, à la station de poste qui se trouve dans la *kūra*⁸⁵, sans que sa division ne soit prise en compte. Cette station devait donc certainement se trouver dans la ville même.

Dans les premières décennies du IX^e siècle, on trouve un changement aussi bien dans la dénomination du territoire de la *kūra* et de sa capitale, que dans la titulature de ses administrateurs. La région prend alors le nom de la réunion de ces deux parties, al-Ašmūnayn « les deux Ašmūn », nom que la ville a gardé jusqu'à aujourd'hui⁸⁶. Cependant, le nom d'Ašmūn continue à apparaître dans les documents jusqu'au X^e siècle, le plus souvent réservé à la ville⁸⁷ mais aussi parfois toujours pour une division de la *kūra*⁸⁸. La *nisba* qui apparaît au IX^e siècle est al-Ašmūnī et non al-Ašmūnayn⁸⁹.

⁸⁵ RAGIB (Yūsuf), « Lettres de service au maître de poste d'Ašmūn », *Archéologie islamique* 3 (1992), p. 5-16.

⁸⁶ *P.GrohmannUrkunden* 8, 5-6 (Ašmūnayn, Anšinā, Qūṣ, 838).

⁸⁷ *min sukkān madīnat Ašmūn* : *P.Cair.Arab.* I 38, 2 (Ašmūn, 873) 40, 2 (*id.*, 885) ; 41, 2 (*id.*, 892) : tous trois des contrats de mariages ; II 102, 2 (*id.*, 887) : fragment de document juridique ; II 52, 4 (*id.*, 888) : accord concernant un mur ; III 143, 2 (*id.*, 911) : reconnaissance de dette en blé ; *P.GrohmannBerlin* 9, 2 (*id.*, 900).

⁸⁸ *P.Cair.Arab.* II 86, 3 ; 87, 3 (Basse-Ašmūn, 924-925) contrat de location en affermage mettant en cause l'un des habitant d'un village de la Basse-Ašmūn.

⁸⁹ *P.Cair.Arab.* III 207, 3 (Ašmūn, IX^e siècle) ; IV 221, 4 (*id.*) ; 236, 3 (*id.*).

2. Statuts des individus, administrateurs et contribuables entre *Ašmūn* et *Anšinā*

2.1. Visibilité des administrateurs et prisme des administrés

Nous pouvons à présent nous tourner vers les modalités de représentation des administrateurs de la *kūra* d'*Ašmūn* comme des populations qu'ils ont à charge. L'établissement de l'administration umayyade au niveau de la *kūra* semble aller de pair avec un investissement plus important dans la définition du statut de leurs administrés. Nous tenterons d'en définir les modalités dans une seconde partie. Nous clôturerons ensuite cet examen de la l'administration de la *kūra* d'*Ašmūn* au VIII^e siècle par une clarification des usages linguistiques au cours de cette période.

Nous avons vu que les dernières décennies d'activité du duc de Thébaïde représentaient une période où les signes distinctifs entre les deux groupes, celui de *Fustāt* et celui des conquis, se troublent. Les derniers individus à ce poste étaient caractérisés par leurs noms et titres arabes, mais qu'ils ne semblaient pas représenter réellement une classe étrangère d'administrateurs, qui se serait développée au sein du *ḡund*, un phénomène bien plus applicable au corps des *epikeimenos*. Qu'en est-il pour les administrateurs de noms arabes actifs dans la *kūra* d'*Ašmūn* ? On peut tout d'abord considérer l'échantillon proposé ci-dessus, possiblement séparé entre administration fiscale et sauf-conduits. Ces administrateurs sont en poste entre 714 et le milieu de VIII^e siècle. Ce lot indique un corps administratif dont la majorité porte des noms arabes. Cependant, un *amīr* de Šmoun est également identifié dans un document copte comme Abū Sahl fils de Shénouté⁹⁰, un exemple de filiation irrégulière si l'on suit le paradigme proposé par W. Clarysse⁹¹. Abū Sahl peut, une fois de plus, être surtout classé comme un nom arabe plus qu'un nom musulman. Un autre exemple dans la seconde moitié du VIII^e siècle est Mūsā/Mousaîos b. Rašīd, également attesté uniquement dans un document copte comme *amīr* de Šmoun⁹². Ces deux exemples nous permettent de questionner si cette liste d'administrateurs de noms arabes actifs au niveau de la *kūra* sous les derniers Umayyades ne représente pas à nouveau un vernis d'identité arabe et musulmane marquant l'appartenance des ces individus aux les services gouvernementaux, comme cela était le cas pour les ducs. Il est notamment intéressant de noter que ce type de

⁹⁰ *P.Ryl.Copt.* 199, 1 (*Ašmūn*, première moitié du VIII^e siècle).

⁹¹ Cf. Chapitre III, 2.2.2.

⁹² *P.Ryl.Copt.* 116 v^o, 1, 4 (Hermopolite, second moitié du VIII^e siècle).

noms n'apparaît que dans des documents coptes, des lettres, qui pouvaient révéler des pratiques anthroponymiques différentes des documents administratifs.

Une inscription relevée dans une salle du complexe d'entrée du monastère de Baouit donne encore plus d'épaisseur à ce problème. Elle a été copiée dans une large salle identifiée comme un réfectoire ou une salle d'accueil pour les pèlerins qui y laissèrent de nombreuses inscriptions sur les murs⁹³. L'une d'entre elles, datée du début du VIII^e siècle, indique sous une invocation au Christ le nom de deux personnes : Georgios, fils de Sergios, le dernier étant (γενομένου) *mawlā* de 'Abd Allāh b. 'Amr⁹⁴ et Muḥağir, fils de Iğlān, le dernier étant (*mawlā*) de Abū Ṣāliḥ⁹⁵. Cette inscription est une des mentions les plus anciennes de *mawālī* en Égypte, et la seule connue à ce jour de *mawālī* dans un monastère⁹⁶. Ces deux noms indiquent que ces deux *mawālī*, certainement clients de membres éminents du *ḡund* de Fuṣṭāṭ, sont caractéristiques des années les plus hautes de la pratique du clientélisme islamique (*walā'*). En effet, P. Crone a déjà proposé que le *walā'* des premiers temps de l'Islam n'imposait pas la conversion à l'islam pour ceux qui le recevaient⁹⁷. Les *mawālī* recevaient alors un statut tout à fait particulier par leur intégration au milieu de la nouvelle élite dirigeante et y recevaient un patron tout en restant représentants en tant que tels de leur groupe d'origine. Ni conversion, ni changement de nom comme semble le révéler l'inscription : Sergios était *mawlā* de 'Abd Allāh b. 'Amr et donna à son fils le nom de Geōrgios. Ce dernier, visitant le monastère de Baouit a semblé bon de noter le prestigieux statut de son père lors de la visite du monastère. Le second personnage et son père, qui était *mawlā* de Abū Ṣāliḥ, portent par contre tous les deux des noms arabes. Notons que les

⁹³ DORESSE (Jean), *Les anciens monastères coptes de Moyenne-Égypte (du Gebel et-Teir à Kôm Ishgaou) d'après l'historiographie et l'hagiographie, Neges Ebris (Bulletin de l'Institut d'archéologie yverdonnoise)* 3-4-5, Yverdon Les Bains, 2000, p. 317. Cette dite « salle 6 » est longue de 30m et large de 6m.

⁹⁴ J. L. Fournet a proposé de voir dans le *mawlā* supérieur 'Abd Allāh b. 'Amr b. al-'Āṣ, fils du premier gouverneur, mais rappelle bien sûr que ces deux noms 'Abd Allāh et 'Amr sont très courants et cette hypothèse reste conjecturale : FOURNET (Jean-Luc), « Conversion religieuse dans un graffito de Baouit ? Révision de SB III 6042 », dans BOUD'HORS (Anne), CLACKSON (James), LOUIS (Catherine), SIJPESTEIJN (Petra M.) éd., *Monastic Estates in Late Antique and Early Islamic Egypt, Ostraca, Papyri, and Essays in Memory of Sarah Clackson, American Studies in Papyrology* 46, Cincinnati: The American Society of Papyrologists, 2009, p. 146-147.

⁹⁵ SB III 6043 (Baouit, début du VIII^e siècle). Je voudrais remercier Alain Delattre d'avoir partagé avec moi sa relecture de cette inscription que je transcris ici.

⁹⁶ *P.Lond.* IV 1447 (Aphroditô, 685-705) une liste de réquisitions pour la suite du gouverneur 'Abd al-'Azīz b. Marwān est à ce jour la plus ancienne ; ONIMUS (Clément), « Les *mawālī* en Égypte dans la documentation papyrologique I^{er}-V^e siècle », *AnIsl* 41 (2005), p. 81-108.

⁹⁷ CRONE (Patricia), "Mawlā", *Encyclopaedia of Islam, Second Edition* 6, Leyde, 1991, p. 876.

mawālī portant un nom chrétien est également un phénomène qui se place dans la longue durée, des exemples nous parvenant jusqu'au milieu du IX^e siècle⁹⁸.

Cette inscription nous montre une fois de plus que les catégories que semblent suggérer les pratiques anthroponymiques ne sont jamais totalement exclusives, et confirme les possibilités de mixité de profil dans l'administration. Une catégorisation religieuse entre administrateurs chrétien et musulman n'est pas vérifiable, aucune information ne nous parvient à ce sujet. Ce qui change réellement est l'origine « politique » de ces administrateurs. L'important est qu'ils ont été formés à l'administration umayyade qu'ils représentent au niveau local. Ils utilisent l'arabe, même partiellement, leur titre indique qu'ils sont membres à part entière de la hiérarchie umayyade et portent des noms arabes ou arabisés⁹⁹.

Enfin, l'examen des noms portés par ces administrateurs permet de donner plus d'épaisseur à notre séparation des administrateurs qui émettent les sauf-conduits de ceux qui assurent l'administration fiscale. Les noms qui apparaissent dans les sauf-conduits sont ceux qui ont le profil est le plus musulman : 'Abd Allāh b. 'Ubayd Allāh en 731, 'Abd al-Raḥmān b. M[en 731-732 et Marzūq b. Nā[ǧid en 752. Ils sont peu nombreux mais le premier d'entre eux attire particulièrement notre attention : 'Abd Allāh b. 'Ubayd Allāh *'āmil* de l'*amīr* 'Ubayd Allāh b. al-Ḥabḥāb (en poste 724-734), le directeur des finances de Hišām b. 'Abd al-Malik (724-743). On peut se demander s'il faut voir ici un autre de ses fils qui ne serait pas documenté autant que al-Qāsim b. 'Ubayd Allāh, lui succéda également au poste de directeur des finances entre 734 et 742¹⁰⁰ ou Ismā'īl b. 'Ubayd Allāh qui devint gouverneur d'Ifrīqiya. Ainsi les émetteurs de sauf-conduits se placeraient comme les héritiers des *epikeimenos* par leur fonction comme par leur origine alors que les administrateurs attachés à la fiscalité se placent dans la continuité des ducs au sein d'un corps à l'identité composite où apparaissent par exemple Abū Sahl et Mūsā/Mousaîos. Il est intéressant de noter que les autres administrateurs attachés à la fiscalité portent des noms très courants parmi les califes umayyades comme Yazīd ou Hišām qui devaient être le type de nom circulant le plus largement dans la vallée. C'est ce que semble notamment suggérer les sources écrites comme par exemple les protocoles.

⁹⁸ *P.Cair.Arab.* II 104, 3 (241/855) ; 123, 2 (IX^e siècle) : Makenas *mawlā* 'Abd Allāh b. 'Amr.

⁹⁹ CRONE (Patricia), "Mawlā", *Encyclopaedia of Islam, Second Edition* 6, Leyde, 1991, p.874-882.

¹⁰⁰ MORTON, *Glass Stamps*, p. 61-72 ; *CPR* III I/2 p. 98-100 ; *P.RagibSaufConduit* 4 (116/734) ; *P.DiemFrüheUrkuden* 8 (116/734).

Un dernier aspect caractérise particulièrement l'activité des administrateurs de la *kūra* d'Ašmūn attachés à la fiscalité de la région. Les documents coptes émis à partir du mandat d'Atias, par ce dernier duc et ensuite par les pagarques présentent la particularité de placer leur échelle d'imposition au niveau des individus et non au niveau de groupes de populations entières¹⁰¹. Ce changement constitue une nouveauté par rapport aux documents d'Aphroditô. Dans ce corpus, les documents fiscaux, *entagia* et reçus, étaient émis à des populations entières, de villages ou de quartiers, qu'ils soient en arabe ou en grec : les quartiers de la ville d'Aphroditô, les villages ou les monastères environnants¹⁰².

Le passage à une imposition personnelle est tout d'abord bien plus attaché, dans la région, à Anšinā qu'à Ašmūn. Atias est certainement le premier à émettre des *entagia* coptes à des individus dans l'Hermopolite entre 694 et 703 ou entre 697 et 712¹⁰³. On assiste alors à la concomitance de deux logiques fiscales au cœur de la région. Sous le gouvernorat de Qurra b. Šarīk (709-714), qui pourrait être contemporain et légèrement postérieur au mandat d'Atias (697-703 ou 712 ?) des documents arrivent également à Anšinā pour l'imposition de groupes de population entières en 710 et 713-714¹⁰⁴. Une lettre bilingue grecque-arabe du gouverneur est adressée en 710 à la population d'Anšinā (*ahl Anšinā*) pour une réquisition de céréales et de navires¹⁰⁵. Quelques années après (713-714), un autre document de Qurra est émis à la population de Būbala qui est rattaché à la ville d'Anšinā concernant les bateaux du calife¹⁰⁶. Les documents du monastère de Dayr al-Balā'iza, au sud d'Assiout, une centaine de kilomètres au sud d'Anšinā, ont également conservé un exercice d'écriture qui comprend la copie de l'adresse d'une lettre de Qurra b. Šarīk adressée aux habitants de *epoikion* Hagios Kollouthos dans le nome d'Anšinā¹⁰⁷. Les *entagia* copte d'Atias sont par contre adressés à des particuliers : Zacharias fils de Johannès, marchand de fruit à Hermopolis¹⁰⁸, un autre

¹⁰¹ Des changements d'échelles de l'administration étaient déjà visibles dès la période de la conquête : « Les Arabes concevaient le *χωρίον* comme l'unité d'assignation de leurs impôts et réquisitions. A la différence des Byzantins qui ne regardaient guère plus bas que la cité, leur fiscalité opérait au ras du sol » : GASCOU (Jean), « Notes critiques : *P.Prag.* I 87, *P.Mon.Apollo* 27, *P. Stras.* VII 660 », *ZPE* 177 (2011), p. 247.

¹⁰² BELL, *The Aphroditô Papyri*, p. xiv.

¹⁰³ Cf. Notre discussion de la datation du mandat d'Atias sur la base de ces *entagia* coptes dans le Chapitre III, 3.1.

¹⁰⁴ *P.Heid.Arab.* I 22 (Anšinā, 710).

¹⁰⁵ *P.Heid.Arab.* I 22 (Anšinā, 710).

¹⁰⁶ *P.BeckerPapyrusstudien* = SB XVIII 13218 (Anšinā, 713-714).

¹⁰⁷ *P.Bal.* 180, 2 (Dayr al-Balā'iza, début du VIII^e siècle).

¹⁰⁸ *CPR* IV 3 (Hermopolis, 8^e indiction = 694 ou 709).

habitant d'Hermopolis¹⁰⁹, les héritiers d'un prêtre¹¹⁰, un certain Sabilé fils de Shénouté¹¹¹, et à un habitant du village d'Hakorîs, une cinquantaine de kilomètres au nord d'Antinoé¹¹².

Un tel système d'imposition mis en place entre les représentants de l'État umayyade au niveau local et au moins une partie de ses contribuables indique une situation nouvelle caractérisée par l'hétérogénéité des systèmes personnels au niveau de la *kūra*¹¹³. Cette nouvelle échelle fiscale permettrait de considérer chaque individu dans son statut particulier. Mais si le statut des individus avait changé au niveau local, quelles étaient les nouvelles catégories que l'État umayyade entendait surveiller de plus près ? Une réponse que nombre de recherches, comme les sources littéraires, tend à apporter est la distinction progressive des communautés chrétiennes et musulmanes. Cependant les sources documentaires comme littéraires indiquent une situation bien plus complexe.

¹⁰⁹ CPR IV 4 (Hermopolis, 10^e indiction = 696 ou 711).

¹¹⁰ BKU III 501 (Hermopolite ?, 11^e indiction = 697 ou 712).

¹¹¹ CPR IV 6 (Hermopolite ?, indiction 2 = 703).

¹¹² P.Akorîs 73+72+71+88+89, 1 (Hakorîs, fin du VII^e-début du VIII^e siècle).

¹¹³ Je voudrais remercier Vivien Prigent de m'avoir indiqué cette idée lors d'une présentation préliminaire de ce travail.

2.2. *Immersion des derniers Umayyades dans le statut de leurs administrés*

Les révoltes identifiées peu avant 697 où le duc Atias renouvelait les obligations fiscales d'un monastère de la région Thébaine se présentent comme un des moments inaugurateurs qui fait entrer les populations locales dans une relation complexe avec l'administration umayyade¹¹⁴. Précédemment, les contribuables, villages ou monastères, ne présentaient pas comme des acteurs déterminants de la politique des conquérants ou des Umayyades. Ils apparaissaient bien sûr comme les destinataires de nombreuses mesures fiscales, notamment le travail forcé. Le chapitre précédent a montré à quel point la politique des premiers Umayyades avait été efficace pour la mise en valeur des ressources égyptiennes, mais très lourde pour les pagarchies de Thébaïde sous l'administration des derniers ducs¹¹⁵. Les réquisitions de travailleurs lancées à partir depuis le règne de Mu'āwiya avaient engendré des mouvements de fugitifs qui cherchaient à échapper à ce devoir envers l'État umayyade. Le travail forcé et la gestion des fugitifs formaient, dans les documents d'Aphroditô, sous le règne d'al-Walīd, deux forces complémentaires de la politique umayyade au niveau local, complétés par les réquisitions de matières premières et produits manufacturés toujours très fréquentes. Cette politique fiscale astreignante prend certainement part dans l'explication de ces révoltes, qui selon le texte du papyrus d'Atias, avait des implications fiscales. Cette situation avait également favorisé en retour la diffusion des *epikeimenos* pour gérer les réquisitions et les fugitifs. Le déploiement des *epikeimenos* en charge des fugitifs dans l'espace provincial indique que dans la première décennie du VIII^e siècle ce phénomène s'était grandement amplifié. L'apparition de sauf-conduits émis par nos *amīrs* indique une autre étape dans la régulation de déplacement des contribuables. Ces documents étaient délivrés pour permettre à leurs porteurs de se rendre dans les différentes *kūras* dans le but de gagner le dû de leur impôt, tel que le précise le texte. Citons en exemple le sauf-conduit émis en 731 par 'Abd Allāh b. 'Ubayd Allāh, *'āmil* de l'*amīr* 'Ubayd Allāh b. al-Ḥabḥāb sur la Haute-Ašmūn, à un certain Constantin fils de Papostolos (Qusṭanṭīn Babuṣṭulus) un des habitants de Basqanūn Bāha dans la Haute-Ašmūn :

« Je lui ai permis de travailler dans la Basse-Ašmūn pour pouvoir payer sa *ḡizya* et pour obtenir sa subsistance (*ma 'īša*) »

P.Cair.Arab. III 175, 5-7 (Ašmūn, 731)

¹¹⁴ Cf. Chapitre III, 1.2.

¹¹⁵ *Ibid.*

Les mesures fiscales correspondantes aux sauf-conduits sont souvent mises en relation avec l'imposition de la capitation, aux non-musulmans comme aux moines, décrite avec beaucoup de violence par l'*Histoire des Patriarches*¹¹⁶. Cependant cette interprétation dépend entièrement de notre compréhension du terme *ġizya*¹¹⁷. Les sources narratives et juridiques opposent *ġizya* à *ḥarāġ*, traduit généralement par capitation et taxe foncière. Cependant le terme *ḥarāġ* est absent de toute la documentation papyrologique d'époque umayyade comme nous avons déjà eu l'occasion de le mentionner dans notre examen du poste du *ṣāḥib al-ḥarāġ* dans le chapitre précédent¹¹⁸. Dans les documents grecs, la capitation apparaît sous le terme *diagraphon* ou *andrismos*. Son paiement par les conquis est attesté dans l'Hermopolite, au moins sous l'un des gouvernorats de 'Amr b. al-Āṣ (642-644 ou 658-664)¹¹⁹. En parallèle d'attestations données par les documents de Nessana, il semblerait qu'elle ait été imposée dans l'Empire sous une forme ou une autre à partir du règne de Mu'āwiya et non sous 'Abd al-Malik ou al-Walīd I^{er} comme cela est souvent proposé¹²⁰.

Ġizya apparaît en 664-665 dans un document sur cuir inédit dont le contexte reste obscur¹²¹. En 710, dans les documents d'Aphroditô et pour tout le reste de période umayyade, ce terme seul désignait les impôts payés en monnaie en opposition à ceux payés en nature (*dariba*), qu'ils correspondent à une capitation ou à un impôt foncier¹²². Les papyrus arabes vont commencer ensuite à présenter cette division entre taxe foncière et capitation en séparant la *ġizya* de tête (*ġizyat al-ra's*) de la *ġizya* foncière (*ġizyat al-arḍ*). Ces deux expressions sont attestées pour la première fois dans un document de 722 dont la provenance

¹¹⁶ Voir la description offerte par Y. Rāḡib du contexte de production de ces sauf-conduits : « Sauf-conduits d'Égypte omeyyade et abbasside », *AnIsl* 31 (1997), p. 143-145.

¹¹⁷ Une version préliminaire de ce travail avait été proposée en collaboration est K. Younes dans le cadre du projet *The Formation of Islam : A view from Below* à l'université de Leyde, sous le titre : « The use of terms *ġizya* and *ḥarāġ* in the first 200 years of *hiġra* in Egypt » <http://hum.leiden.edu/lia/formation-of-islam/topics-state/study.html>

¹¹⁸ Cf. Chapitre III, 3.2.

¹¹⁹ Cf. Chapitre II, 2.1.

¹²⁰ PAPAConstantinou (Arietta), « Administating the Early Islamic Empire: Insights from the papyri », dans HALDON (John), *Money, Power and Politics in Early Islamic Syria*, Burlington, 2010, p. 61-74.

¹²¹ RAGIB (Yūsuf), « Les plus anciens papyrus arabes », *AnIsl* 30 (1996), p. 14, fig. 3.

¹²² SIMONSEN (Jørgen Bæk), *Studies in the genesis and early development of the caliphal taxation system: with special references to circumstances in the Arab Peninsula, Egypt and Palestine*, Copenhagen, 1988, p. 85-86 ; BELL (Harold I.), *Greek Papyri in the British Museum, Catalogue with Texts IV, The Aphrodito Papyri*, Londres, 1910, p. xxv-xxxii. D'autres recherches telles que celle de D. Dennett ignorent totalement cette information pour les périodes plus hautes et ne sont pertinentes qu'à partir de la période dite classique (le milieu de la période 'abbāsside) : DENNETT (Daniel C.), *Conversion and the Poll tax in Early Islam*, Cambridge, 1950.

est inconnue qui liste trois impôts dans un *entagia* émis à Andūna b. Hārūn, par un certain Fuḍayl b. Ḥakīm : la capitation (*ġizyat ra'sihi*), la taxe foncière (*ġizyat arḍihi*) et un impôt spécial destiné au calife (*khāṣṣat amīr al-Mu'minīn*)¹²³. La signification du terme *ġizya* seul dans le sauf-conduit émis ci-dessus par 'Abd Allāh b. 'Ubayd Allāh en 731 semblerait pourtant être toujours « impôt en argent ». De plus, un autre sauf-conduit émis en 731-732 par 'Abd al-Raḥmān b. M['āmil] de l'amīr 'Ubayd Allāh b. al-Ḥabḥāb sur la (Haute ?) Ašmūn indique bien que le contribuable auquel est délivré le document, Ġirġa b. Longīn(os) résidant à Fuṣṭāṭ, lui permettra de payer sa capitation (*ġizyat ra'sika*)¹²⁴. L'expression *ġizyat al-ra's* pour désigner la capitation est toujours utilisée jusqu'aux premières décennies du IX^e siècle, même après l'introduction du terme *ḥarāġ*¹²⁵.

Que révèlent alors les documents arabes qui séparent la *ġizya* de tête de la *ġizya* foncière à partir de 722 ou 731 pour la région d'investigation ? Cette chronologie flirte avec la chronologie du règne de 'Umar II (r. 717-20) et Hishām (r. 724-43) et surtout de son directeur des finances 'Ubayd Allāh b. al-Ḥabḥāb (mandat 724-734) qui apparaît de manière explicite dans les documents de la région. Le règne de 'Umar II (718-720) est resté dans la tradition islamique comme l'emblème du remaniement de la politique umayyade concernant les *mawālī* qui avaient intégré la société musulmane, les convertis, les sujets plus largement et des terres administrés par l'État islamique¹²⁶. En Égypte, ce serait son gouverneur Ayyūb b. Šuraḥbīl qui aurait commencé par ajuster en 718 la politique militaire de la province visant à recruter des *mawālī* au sein du *ġund* de Fuṣṭāṭ¹²⁷. Les sources littéraires sont ensuite très éloquentes sur les mesures affectant le statut fiscal des sujets des Umayyades attribuées à 'Umar II et pour l'Égypte à 'Ubayd Allāh b. al-Ḥabḥāb¹²⁸. De manière très caractéristique, les sources produites en milieu chrétien se concentrent surtout sur les mesures touchant les

¹²³ Ce document conservé dans la collection de Genève (*P.Gen. inv. 713*) sera publié prochainement par K. Younes.

¹²⁴ *P.Cair.Arab.* III 180, 2 (Ašmūn, 731-732).

¹²⁵ *P.DiemFrüheUrkunden* 7, 10 (785) ; *P.GrohmannProbleme* 18, 6 (Fayoum, 811) ; voir aussi *P.GrohmannProbleme* 5, 5 (VIII^e siècle).

¹²⁶ Sur les terres égyptiennes, cf. Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ Miṣr*, p. 89-90.

¹²⁷ Al-Kindī, *Wulāt*, p. 68. BOUDERBALA (Sobhi). *Ġund Miṣr : Étude de l'administration militaire dans l'Égypte des débuts de l'Islam 21/642 – 218/833*, Thèse de doctorat, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2008, p. 228-232.

¹²⁸ Sur l'administration de ce dernier cf. ABBOTT (Nabia), "A new papyrus and a review of the administration of 'Ubayd Allāh b. al-Ḥabḥāb", dans MAKDISI (George), *Arabic and Islamic studies in honor of Hamilton A.R. Gibb*, Leyde, 1965, p. 21-35.

contribuables ou les moines et les sources islamiques, celles qui touchent directement la population de Fuṣṭāṭ.

Seule la tradition chrétienne fait débiter ces mesures sous le gouvernement de ‘Abd al-‘Azīz b. Marwān qui aurait nommé son fils al-Aṣḥabāg comme directeur des finances. Son rôle n’apparaît cependant pas dans les papyrus. Al-Kindī indique que son père lui aurait effectivement délégué ses pouvoirs quand il se rendit en Syrie en 693-694¹²⁹. L’*Histoire des Patriarches* peint une image très sombre de son administration, notamment pour sa politique envers les moines. al-Aṣḥabāg aurait été le premier à les recenser et à imposer le port d’une marque de leur église ou monastère, interdisant également aux communautés monastiques d’intégrer de nouveaux membres. Il leur aurait aussi imposé la capitation. Le texte indique cependant que cette mesure n’était pas la première qui imposa la capitation aux moines¹³⁰.

Une des raisons du durcissement de la politique umayyade sur les monastères est peut être également donnée par un document qui tente de prévenir les fugitifs de prendre refuge dans un monastère de la région hermopolite au VII^e siècle¹³¹. Les monastères payaient traditionnellement les impôts liés aux terres et aux activités de commerce qu’ils entretenaient. L’imposition de la capitation aux moines est ensuite particulièrement bien documentée dans la région d’Ašmūn grâce à l’apport des documents du monastère de Baouit. Nous avons vu qu’un papyrus copte daté du VIII^e siècle indique que les moines du monastère envoyaient le paiement de leur capitation à Antinoé¹³². Suivant notre examen de l’administration du duc et de la *sakella* d’Antinoé, il est probable que ces envois se placent dans les premières décennies de ce siècle. Au milieu du VIII^e siècle, on voit ensuite les administrateurs d’Ašmūn prendre en main la fiscalité du monastère. Les habitants du monastère recevaient eux-mêmes un *entagia* copte de par l’administrateur de la *kūra*. Les exemples qui nous parviennent sont émis par Hišām b. Ziyād en 753¹³³ et ‘Abd Allāh b. ‘Abd al-Raḥman au milieu du VIII^e siècle¹³⁴ : celui du premier est trilingue et les autres sont uniquement en copte¹³⁵. Ces documents ne révèlent pas spécifiquement si les contribuables sont des moines : le document trilingue de Hišām b. Ziyād en 753 est le plus élaboré sur le statut des contribuables, il indique dans la partie

¹²⁹ al-Kindī, *Wulāt*, p. 51, 54-57

¹³⁰ *History of the Patriarchs*, PO III, p. 50-51, 68. Au XIV^e siècle, al-Maqrīzī reprend systématiquement les informations reprises par l’*Histoire des Patriarches* sur al-Aṣḥabāg : *Khiṭaṭ* II, p. 492.

¹³¹ CPR IV 104 (Hermopolite, VII^e siècle).

¹³² P.Bawit Clackson 12 (Baouit, VIII^e siècle).

¹³³ P.Clackson 45, 3 (Baouit/Ašmūn, 136/753).

¹³⁴ P.Mon.Apollo 28, 1 (Baouit, milieu VIII^e siècle) ; BM EA 10136 (B) (Baouit, 5^e indiction = 736, 751, 766) ; P.Mon.Apoll. 30 (Baouit, 5^e indiction).

¹³⁵ Sur les usages linguistiques d’après les documents de la région cf. ci-dessous 2.3.

grecque comme dans la partie copte : Ioannes fils d'Isodore du monastère d'Apa Apollô de Baouit. Cependant la documentation interne du monastère révèle la formation d'un corps de l'administration monastique spécifique à ce nouveau poste budgétaire appelé les frères de l'*andrismos*. Ce système montre que le monastère se rendait responsable de la collecte de la capitation parmi les moines de sa communauté¹³⁶. A la lumière des réformes qui auraient imposé la capitation aux moines, une différenciation explicite entre les moines et les autres sujets de l'État islamique n'apparaît en effet pas nécessaire dans les documents fiscaux émis par l'administration d'Ašmūn. Seule la provenance des individus rattachant ces attributions fiscales à la *kūra* d'Ašmūn était nécessaire dans les documents. Cependant la datation précise de la création du corps des frères de l'*andrismos* reste incertaine. Ces documents ne sont pas spécifiquement datés et ils ont été attribués paléographiquement au VIII^e siècle sans plus de précisions¹³⁷.

Toujours selon *l'Histoire des Patriarches*, al-Ašbağ aurait également mené le premier arpentage systématique des terres égyptiennes, repris sous 'Abd Allāh b. 'Abd al-Malik (705-709), Usāma b. Zayd al-Tanūkhī (714-717 puis 720-723) en 714 et enfin par 'Ubayd Allāh b. al-Ḥabḥāb en 724¹³⁸. Ce dernier, dont dépendait nos premiers *'āmil*s d'Ašmūn, est dit avoir commandé un cadastre et un arpentage. Les recherches d'A. Noth ont révélé que le débat concernant la définition du statut des terres égyptiennes et de leur mode d'imposition en fonction du déroulement de leur conquête par traité (*ṣulḥan*) ou par force (*'anwatan*) apparaît nettement comme un débat juridique ne datant pas de la période de la conquête, comme aime à le faire penser l'historiographie islamique. La même historiographie présente cette question comme un débat des milieux lettrés datant du règne du calife umayyade 'Umar II (717-720) qui ne semble pas avoir de conséquences immédiates sur notre propos¹³⁹. En effet, G. Frantz-Murphy indique que ces controverses se maintiennent tout au long du VIII^e siècle et influencent progressivement la gestion des terres au niveau local¹⁴⁰. De plus, al-Kindī ne

¹³⁶ DELATTRE (Alain), *Papyrus coptes et grecs du monastère d'apa Apollô de Baouit conservés aux Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles, Mémoire de la Classe des Lettres* 43, Bruxelles, 2007, p. 102-103.

¹³⁷ P. Bawit Clackson 3 (Baouit, VIII^e siècle) ; 5 (*id.*) ; 10 (*id.*) ; 25 (*id.*).

¹³⁸ *History of the Patriarchs* PO III, 56, 67, 74-75.

¹³⁹ NOTH (Albrecht), « Zum Verhältnis von kalifaler Zentralgewalt und Provinzen in umayyadischer Zeit: Die "Sulḥ-ʿanwa Traditionen für Ägypten und den Iraq" », *Die Welt des Islam* 14 (1973), p. 150-162 ; *id.*, « Some Remarks on the "nationalization" of conquered lands at the time of the Umayyads », dans KHALIDI (Tarif) éd., *Land Tenure and Social Transformation in the Middle East*, Beyrouth, 1984, p. 223-228.

¹⁴⁰ FRANTZ-MURPHY (Gladys), *Arabic agricultural leases and tax receipts from Egypt, 148-427 A.H./765-1035 A.D.*, CPR XXI, Vienne, 2001, p. 25-30. Nous apportons ici une objection à ce panorama. La mention du statut des terres égyptiennes comme *fay'* (terre conquise par force qui devient propriété de la communauté

parle pas de l'arpentage, mais indique que 'Ubayd Allāh aurait imposé une hausse des impôts, en accord avec le calife 'Umar qui augmenta chaque dinar d'un carat¹⁴¹.

Enfin une manœuvre inédite conclut le mandat de 'Ubayd Allāh b. al-Ḥabḥāb qui aurait implanté dans le Delta Oriental plusieurs centaines de familles appartenant à la tribu de Qays en 727.¹⁴² Cette information concerne directement la communauté musulmane et reçoit beaucoup plus d'attention dans la tradition islamique, même si l'*Histoire des Patriarches* l'aborde aussi. Cet épisode aurait installé en Égypte une communauté musulmane concurrente du *ḡund* de Fustāt et l'opposition de ces deux camps, la société traditionnelle du *ḡund* et les nouveaux arrivants, va rythmer la scène politique de la province d'Égypte jusqu'à la fin de la période 'abbāsside. Cette opposition va notamment se manifester dans les révoltes qui se maintiennent tout au long du VIII^e siècle et même au-delà et va impliquer des acteurs aux statuts de plus en plus diversifiés, cette société musulmane plurielle autant que les administrés. Le suivi des révoltes quitte néanmoins la sphère du documentaire car, après l'épisode thébain, elles ne nous sont relatées quand dans les sources narratives. Les administrateurs locaux n'interviennent pas dans le récit que les sources narratives proposent de ces révoltes. G. Frantz-Murphy propose néanmoins de voir ces révoltes menées au niveau local par les administrateurs eux-mêmes en place dans les *kūras*, les villages ou les domaines¹⁴³. Y. Lev qui a récemment réexaminé le déroulement de ces révoltes dans l'Égypte umayyade et 'abbāsside dans les sources narratives a conclu qu'elles n'avaient aucun lien avec la conversion à l'islam, comme cela était souvent prôné dans l'historiographie moderne, mais qu'elles étaient bien représentatives d'un système politique et fiscal qui cherche son équilibre entre les modes d'imposition des uns et la rétribution des autres¹⁴⁴. Dans ce cadre, les catégories religieuses, chrétiennes et musulmanes, n'aident pas à comprendre toute l'épaisseur des enjeux.

musulmane) dans *P.World* p. 132 (793) est très douteuse. Cette lettre ou décret de Sufyān b. Qur'a *'āmil* du gouverneur 'Abd Allāh b. al-Musayyab sur la *kūra* d'Ihnās, de Bahnasā et de ses oasis adressée à tout les musulmans et *ḡimmī* de ces régions concerne bien des questions fiscales. Cependant, la lecture proposée de *afyā* 'comme pluriel de *fay*' est une forme inattestée. De manière générale, les papyrus apparaissent donner peu de détails sur un mode d'imposition fiscale basé sur le mode de conquête de chaque région ou même selon la confession du contribuable (musulman, converti ou *ḡimmī*).

¹⁴¹ al-Kindī, *Wulāt*, p. 73.

¹⁴² Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 142-143 ; al-Kindī, *Wulāt*, p. 76.

¹⁴³ FRANTZ-MURPHY, *Agricultural leases*, p. 39.

¹⁴⁴ LEV (Yaacov) « Coptic Rebellions and the Islamization of Medieval Egypt (8th-10th Century): Medieval and Modern Perceptions », *JSAI* 39 (2012), p. 303-344.

Cette période est rythmée par les tensions entre les « arabes musulmans », qui étaient devenus propriétaires terriens, comme ceux de la tribu de Qays, les membres du *ḡund* dont le profil changeait progressivement, intégrant de plus en plus de *mawālī* et à terme les administrateurs perses installés au gouvernement de la province par les ‘Abbāssides. Le premier d’entre eux est ‘Abd al-Malik b. Yazīd, le second gouverneur ‘abbāsside d’Égypte, en poste entre 751 et 754 puis entre 755 et 758, qui était originaire de Ğurḡān¹⁴⁵. Son mandat trouve un écho particulier dans les papyrus de la région car c’est à cette date que les ‘*amīls* d’Ašmūn apparaissent sous le même titre qu’ils émettent des sauf-conduits ou qu’ils administrent la fiscalité : en 752 Marzūq b. Nāḡid¹⁴⁶ puis en 753 Hišām b. Ziyād sur la Haute-Ašmūn¹⁴⁷ sont tous deux ‘*amīl* de ‘Abd al-Malik b. Yazīd.

Ces informations fournies par les sources narratives sont difficilement vérifiables dans les papyrus, mais les quelques informations que nous avons pu glaner dans les documents de la région confirment l’image d’une politique fiscale qui cherche son équilibre au sein d’une société où les catégories telles que conquérants et conquis se sont progressivement recomposées. En marge des acteurs politiques principaux, les fugitifs forment une dynamique supplémentaire pour la composition des codes de la fiscalité islamique. En ce qui concerne la capitation par exemple, les années 720-730 révéleraient non pas le moment où la capitation commence à être imposée, mais un moment où ses critères d’imposition devaient être redéfinis.

Les sauf-conduits restent énigmatiques dans ce contexte. Ils sont les témoins d’un système fiscal régulé malgré le déplacement des contribuables : leurs mouvements sont autorisés, mais le paiement de l’impôt est assuré préalablement. Le document de ‘Abd al-Raḥmān b. M[(731- 732), montre que les contribuables payaient bien leurs taxes dans leur pagarchie d’origine même quand ils n’y résidaient pas¹⁴⁸. Dans les années 730-740, une lettre de Ḥālīd b. Yazīd au directeur des finances al-Qāsim b. ‘Ubayd Allāh (en poste 734-742) indique que les moines du monastère de Apa Anoup dans la Haute-Ašmūn avaient demandé à Ḥālīd qu’un d’entre eux désirait être enregistré, possiblement pour assurer son

¹⁴⁵ Al-Kindī, *Wulāt*, p. 97-106.

¹⁴⁶ *P.Cair.Arab.* III 169, 2 (134/752, Ašmūn).

¹⁴⁷ *P.Clackson* 45, 3 (Baouit/Ašmūn, 136/753).

¹⁴⁸ *P.Cair.Arab.* III 180 (Ašmūn, 731-732).

déplacement sans encombres¹⁴⁹. Les nouvelles dynamiques provinciales semblent ainsi être intégrées à la politique provinciale à cette période et l'imposition des individus, réglée en conséquence¹⁵⁰. De plus, le nombre de ces documents est assez limité, moins d'une vingtaine nous sont parvenus pour la période umayyade et 'abbāsside réunies¹⁵¹. Ils concernent principalement les travailleurs ou les moines, et indiquent qu'ils étaient utilisés dans les classes les plus basses de la population. Ils ne semblent pas avoir été utilisés pour les marchands par exemple ou par les femmes¹⁵².

L'entrée des administrés sur la scène de la politique umayyade suit le rythme des mouvements de fuyitifs et des révoltes. La recomposition de la société de la conquête comme de la société des conquis au fur et à mesure de la collaboration des deux groupes à l'administration de la province force les derniers umayyades à prendre un peu de distance avec la lourde politique fiscale des premiers temps et définir avec plus de détails leur politique vis-à-vis des populations comme des terres conquises. Cette immersion dans l'évaluation du statut des sujets de l'État umayyade peut également avoir justifié la fragmentation de la grande *kūra* d'Ašmūn entre Haute et Basse Ašmūn et entre deux administrateurs.

Tel que l'indique G. Frantz-Murphy, les attributions des *'āmil*s sur l'imposition de la pagarchie donnèrent aux agents de l'administration islamique un accès direct aux revenus fiscaux qui étaient jusqu'ici gérés par les populations locales¹⁵³. Ce changement va maintenir les mutations du système fiscal au cours de la période 'abbāsside. Les administrateurs de *kūra* vont chercher l'équilibre de leur gestion directe de l'imposition fiscale aux différents niveaux de la pagarchie. Nous avons ici les premières étapes d'un système fiscal qui change drastiquement pour toute la population provinciale et qui permet à l'administration de Fustāṭ,

¹⁴⁹ MSCopt b 7 (1) (Dayr al-Balā'iza, 734/742) : SIJPESTEIJN (Petra), « Coptic and Arabic papyri from Deir al-Balā'izah », dans SCHUBERT (Paul), *Proceedings of 26th International Congress of Papyrology* (Geneva, 2010), sous presse, p. 117-119.

¹⁵⁰ Les problèmes de mouvements de contribuables payant leurs impôts dans leurs villages d'origine persiste au cours du reste de la période médiévale : P. Vindob. Arab. III 43 (XI^e siècle) ; GOITEIN, (Shelomoh D.), *A Mediterranean Society, The Jewish communities of the Arab world as portrayed in the documents of the Cairo Geniza II*, Berkeley-Los Angeles-Londres, 1967, p. 391-392.

¹⁵¹ RAGIB, « Sauf-conduits », p. 145.

¹⁵² DELATTRE (Alain), « Checkpoints, sauf-conduits et contrôle de la population en Égypte au début du VIII^e siècle », dans *id.*, LEGENDRE (Marie), SIJPESTEIJN (Petra), *Authority and control in the countryside, Continuity and change in the Mediterranean 6th-10th century*, *Studies in Late Antiquity and Early Islam* 25, Princeton, à paraître ; SCHENKE (Gesa), « Women on the move : Travelling women under Muslim Rule », dans HOYLAND (Robert G.), *Minorities : legal, cultural and economic perspectives Late antiquity and early Islam, continuity and change in the Mediterranean 6th-10th CE*, à paraître.

¹⁵³ FRANTZ-MURPHY, *Agricultural leases*, p. 27.

comme de l'Empire, de gérer de plus près les revenus fiscaux produits par la province d'Égypte¹⁵⁴.

¹⁵⁴ FRANTZ-MURPHY, « Land tenure », p. 132.

2.3. Note sur l'usage des langues

Pour compléter ce panorama de l'administration des derniers umayyades et approcher les prémices de la période 'abbāsside, il semble nécessaire de reprendre les informations collectées jusqu'ici sur les usages linguistiques de l'administration locale de l'Etat islamique. Depuis la conquête, l'administration du duc et des pagarques a fonctionné, d'abord, presque exclusivement en grec. Deux documents bilingues arabe-grec sont datés de 642/643 et sont sans aucun doute liés à la présence des *amīrs* décrite dans le Chapitre II à la suite de la conquête¹⁵⁵. Les seuls documents datés qui nous sont ensuite connus pour le VII^e siècle sont le document sur cuir daté de 664-665 mentionnant un paiement de *ġizya*¹⁵⁶, deux documents juridiques, respectivement de 662-663 et 676-677¹⁵⁷ et les documents fiscaux arabes-grecs étudiés dans le Chapitre III, émis au nom du gouverneur 'Abd al-'Azīz b. Marwān (685-705)¹⁵⁸. Un autre document pourrait éventuellement précéder les documents du gouverneur : la quittance arabe-grec émise par 'Abd al-Raḥmān b. Abī 'Awf et 'Abd al-Raḥmān b. Šurayḥ à un individu de la *kūra* d'Ihnās en 677 ou 707¹⁵⁹.

Les documents administratifs arabes, émis dans la campagne, apparaissent principalement bilingues, arabe-grec, pendant tout le VII^e siècle et ne semblent utiliser que l'arabe seulement à partir des premières décennies du VIII^e siècle¹⁶⁰. Un grand nombre de documents arabes et bilingues, arabe-grec, sont ensuite connus pour le gouvernorat de Qurra b. Šarīk (709-714) grâce aux documents retrouvés dans la pagarchie d'Aphroditō¹⁶¹. Ils deviennent de plus en plus courants après cette date dans l'administration des *kūras*. Le

¹⁵⁵ SB VI 9576, 1, 4-5 (Héracléopolite/*kūrat* Ihnās, 25 avril 643) ; RAGIB (Yūsuf), « Un papyrus arabe de l'an 22 de l'Hégire », dans ALLEAUME (Ghislaine), DENOIX (Sylvie), TUCHSCHERER (Michel), *Histoire, archéologies & littérature du monde musulman, Mélanges en l'honneur d'André Raymond*, BiEtud 148, Le Caire, 2009, p. 363-372.

¹⁵⁶ RAGIB (Yūsuf), « Les plus anciens papyrus arabes », *AnIsl* 30 (1996), p. 14, fig. 3.

¹⁵⁷ RAGIB Yūsuf 2007, p. 194-204 : ces deux documents présentent la particularité de dater de donner au calendrier de l'Hégire le nom d'« ère de la juridiction des croyants » (*sanat qaḍā' al-mu'minīn*).

¹⁵⁸ *P.DiemFrüheUrkunden* 1 (Fayoum, 699-700) ; 2 (Ihnās, 685-705) ; MERX (Adalbert), *Documents de paléographie hébraïque et arabe*, Leyde, 1894, p. 55-57. Un document bilingue inédit du gouverneur conservé à Strasbourg et daté de 66 ou 78 de l'Hégire (685 ou 697) est mentionné dans BECKER (Carl H.), *Papyri Schott-Reinhardt* I, Heidelberg, 1906, p. 114.

¹⁵⁹ SB XVIII 13771 (Héracléopolite/Ihnās, 677 ou 707).

¹⁶⁰ CLACKSON (Sarah J.), SIJPESTEIJN (Petra M.), « A Mid-Eight-Century Trilingual Tax Demand related to the Monastery of Apa Apollo at Bawīt », dans BOUD'HORS (Anne), CLACKSON (James), LOUIS (Catherine), SIJPESTEIJN (Petra M.) éd., *Monastic Estates in Late Antique and Early Islamic Egypt, Ostraca, Papyri, and Essays in Memory of Sarah Clackson*, *American Studies in Papyrology* 46, Cincinnati, 2009, p. 103.

¹⁶¹ Cf. les listes proposées dans RICHTER (Tonio Sebastian), « Language choice in the Qurra dossier », dans PAPACONSTANTINO (Arietta), *The Multilingual Experience in Egypt, from the Ptolemies to the Abbassids*, Burlington, 2010, p. 197-202.

caractère explicitement islamique de l'administration centrale à cette période se reflète notamment dans les lettres de Qurra b. Sharīk, qui rappelle sa responsabilité envers Dieu¹⁶².

L'entrée de l'arabe dans les documents administratifs locaux de manière systématique apparaît dans sa chronologie comme une mesure suivant les préceptes des réformes marwānides. Selon al-Kindī, la réforme concernant la langue de l'administration aurait été appliquée par 'Abd al-'Azīz b. Marwān lui-même, et nous avons vu que quelques papyrus datent effectivement de son mandat¹⁶³. L'auteur applique cependant cette information au paysage linguistique de son époque, le x^e siècle, où seul le copte et l'arabe étaient encore utilisés en Égypte. Il indique ainsi que 'Abd al-Azīz aurait voulu remplacer le copte par l'arabe dans l'administration, alors qu'au tournant du VIII^e siècle la langue de l'administration était le grec. De plus, l'application de ces réformes est à étudier dans la longue durée. Non seulement le grec se maintient encore dans l'administration dans la majeure partie du VIII^e siècle, mais les documents arabes n'apparaissent réellement en nombre qu'à partir du règne d'al-Walīd I^{er} (r. 705-715). Une autre caractéristique de ce passage est, justement, l'entrée du copte dans l'écrit administratif comme nous l'avons vu dans les *entagia* émis dans la *kūra* d'Ašmūn. Elle apparaît dans des reçus fiscaux de l'administration du dernier duc de Thébaidé, Atias¹⁶⁴. Au cours du VII^e siècle, nous avons vu que les documents grecs émis par les ducs de Thébaidé présentaient déjà un certain nombre de nouveautés qui forgent également l'identité du nouvel ordre dans l'écrit administratif : l'emploi d'une invocation plus courte, possiblement influencée par la *basmala* arabe en est un exemple¹⁶⁵, celui d'un vocabulaire grec inédit en Égypte en est un autre¹⁶⁶. L'utilisation du copte dans les documents fiscaux est un pas de plus dans la formation d'une nouvelle culture administrative, qui coïncide avec l'entrée de l'arabe dans l'administration des campagnes. Les deux langues sont autant représentatives du nouvel ordre créé par les Umayyades au niveau local. Ces *entagia* coptes ne sont cependant connus que pour l'Hermopolite et la région thébaine¹⁶⁷. L'administration de Rašīd b. Hālīd est particulièrement remarquable à ce sujet car les *entagia*

¹⁶² BELL (Harold I.), *Greek Papyri in the British Museum, Catalogue with Texts IV, The Aphrodito Papyri*, Londres, 1910, p. xxxvi.

¹⁶³ Al-Kindī, *Wulāt*, p. 58-59.

¹⁶⁴ DELATTRE (Alain), « Cinq *entagia* coptes », *APF* 54/1 (2005), p. 79-86 ; CROMWELL (Jennifer), « The Coptic texts in the Archive of Flavius Atias », *ZPE* 184 (2013), p. 280-288.

¹⁶⁵ Au VII^e et au début du VIII^e siècle, on identifie ces invocations uniquement dans les documents grecs émis par la chancellerie de Fustāt et par la chancellerie du duc de Thébaidé : *CPR* XXII 7, 2 et p. 53-54 ; *P.Apoll.* 7, 1 (Edfou, fin du 3^e et du début du dernier quart du VII^e siècle).

¹⁶⁶ Sur ce phénomène voir : MORELLI (Federico), *Gonachia e kaunakai nei papiri (con due documenti inediti e uno riedito)*, *JJP* 32 (2002), p. 55-81.

¹⁶⁷ DELATTRE (Alain), « Cinq *entagia* coptes », *APF* 54/1 (2005), p. 79-86.

émis en son nom dans l'Héracléopolite/*kūra* Ihnās entre 718 et 723¹⁶⁸ sont en grecs alors que dans l'Hermopolite à partir de 724 ils sont en copte¹⁶⁹.

Les *entagia* coptes sont même considérés par certains comme des documents bilingues car ils utilisent certaines formules grecques caractéristiques d'une tradition écrite où les dates, les chiffres et les invocations restent écrites en grec¹⁷⁰. C'est à ce titre que l'on considère le document émis en 753 par un des *āmils* à un contribuable du monastère de Baouit comme l'exemple inédit d'un reçu fiscal trilingue¹⁷¹.

Les modalités de cette introduction du copte dans la sphère administrative restent encore à étudier dans le détail, cependant le développement de l'écrit copte était l'apanage des monastères depuis la période byzantine, tandis que les élites chrétiennes des cités utilisaient surtout le grec¹⁷². Il est couramment accepté qu'après la conquête, les élites chrétiennes traditionnellement installées dans les cités ont perdu progressivement leur rôle, les hauts lieux de la culture chrétienne étant alors davantage les monastères¹⁷³. Il serait intéressant d'investiguer le rôle des monastères dans la formation des scribes à la fin du VII^e et au VIII^e siècle, et notamment des scribes de l'administration pour éclairer l'entrée de cette langue dans la sphère administrative.

Dans la première partie du VIII^e siècle, l'administration des *kūras* apparaît donc trilingue, même si elle est connue de manière inégale selon les régions. Dans la seconde partie de ce siècle, les usages linguistiques dans la documentation papyrologique changent à nouveau progressivement. L'arabe monopolise plus largement la sphère administrative et à partir de la fin du VIII^e siècle les documents arabes de l'administration d'Ašmūn nous

¹⁶⁸ CPR XIX 26, 1 (Héracléopolis, 718) ; SPP X 197, 4, 9 (Héracléopolis, 720) ; SB XVIII 13870, (Héracléopolite, 720) ; SPP XVIII 1083, 1 (Héracléopolite, 721-722) ; XVIII 1194, 1 (*id.*, 721-724) ; VIII 1195, 1 (*id.*, 723-724)

¹⁶⁹ BKU III 417, 1 (8^e indiction = 724) ; BKU III 339, 1 (Hermopolis, 9^e indiction = 725) ; CPR IV 5, 1 (Hermopolite, 10^e indiction = 726) ; CPR II 123, 1 (VIII^e siècle).

¹⁷⁰ CROMWELL (Jennifer), « The Coptic texts in the Archive of Flavius Atias », ZPE 184 (2013), p. 284-288.

¹⁷¹ CLACKSON (Sarah J.), SIJPESTEIJN (Petra M.), « A Mid-Eight-Century Trilingual Tax Demand related to the Monastery of Apa Apollo at Bawīt », dans BOUD'HORS (Anne), CLACKSON (James), LOUIS (Catherine), SIJPESTEIJN (Petra M.) éd., *Monastic Estates in Late Antique and Early Islamic Egypt, Ostraca, Papyri, and Essays in Memory of Sarah Clackson, American Studies in Papyrology* 46, Cincinnati, 2009, p. 102-121.

¹⁷² Nous ne voulons pas ici séparer les usages linguistiques entre zones urbaines et rurales qui ont prouvés être des catégories inutiles pour ce types d'études : FOURNET (Jean-Luc), « The Multilingual environment of Late Antique Egypt: Greek, Latin, Coptic and Persian documentation », dans BAGNALL (Roger S.) éd., *The Oxford Handbook of Papyrology*, Oxford, 2009, p. 418-451. A. Papaconstantinou rappelle néanmoins que l'usage du copte est né au sein de groupes religieux relativement fermés : des communautés monastiques, gnostiques ou manichéennes : PAPAConstantinou (Arietta), « Introduction », dans *id. éd., The Multilingual Experience in Egypt, from the Ptolemies to the Abbassids*, Burlington, 2010, p. 5.

¹⁷³ GASCOU (Jean), *Un codex fiscal hermopolite (P. Sorb. II 69)*, *American Studies in Papyrology* 32, Atlanta, 1994, p. xiii.

parviennent en plus grand nombre. L'utilisation du grec et du copte se confond d'abord progressivement au cours de cette période, à tel point qu'il est parfois difficile de distinguer les deux langues¹⁷⁴. Le grec est progressivement évincé au cours du dernier quart du VIII^e siècle et le copte semble également disparaître des cercles administratifs¹⁷⁵. L'arabe s'impose ainsi comme la langue de l'administration, le copte restant largement utilisé dans les communications personnelles et les monastères¹⁷⁶.

Ces évolutions linguistiques ne constituent pas autant de ruptures à elles seules. Ils révèlent un des volets du nouveau profil de l'administration locale. Celles affectant la hiérarchie, les modèles anthroponymiques et la gestion des administrés en constituent autant d'autres.

¹⁷⁴ DE JONG (Janneke), DELATTRE (Alain), « Greek as a minority language », dans HOYLAND (Robert G.), *Minorities : legal, cultural and economic perspectives Late antiquity and early Islam, continuity and change in the Mediterranean 6th-10th CE*, à paraître.

¹⁷⁵ Les recherches concernant les documents coptes tardifs au-delà de la fin du VIII^e siècle restent superficielles, un exemple isolé de reçu fiscal copte apparaît au X^e siècle a récemment été mis au jour dans les fouilles du monastère blanc de Sohag et sera publié prochainement par Alain Delattre.

¹⁷⁶ Le copte reste utilisé dans les documents égyptiens jusqu'au XI^e siècle, voir à ce sujet : RICHTER (Tonio Sebastian), « Greek, Coptic and the 'language of the Hijra' », dans COTTON (Hannah M.), HOYLAND (Robert G.), PRICE (Jonathan J.), WASSERSTEIN (David J.), *From Hellenism to Islam: Cultural and linguistic change in the Roman Near East*, Cambridge, 2009, p. 401-446 ; LEGENDRE (Marie), « Perméabilité linguistique et anthroponymique entre copte et arabe : Exemple de comptes en caractères coptes du Fayoum fatimide, en Annexe: Répertoire des anthroponymes arabes attestés dans les documents coptes », dans BOUD'HORS (Anne), DELATTRE (Alain), LOUIS (Catherine), RICHTER (Tonio Sebastian), éd., *Coptica Argentoratensia, Conférences et documents de la 3^e université d'été en papyrologie copte*, Paris, sous presse.

3. *Elite locale à l'œuvre des dynamiques d'Ašmūnayn et Anṣinā 'abbāssides*

3.1. *Développement d'un milieu de l'administration locale*

Il a déjà été démontré, notamment par I. Bligh-Abramski, que la prise de pouvoir des 'abbāssides ne formait pas directement une rupture, particulièrement dans l'administration¹⁷⁷. Cette remarque, en elle-même, montre que les débats courants pour le passage entre la période byzantine et islamique se posent également pour le changement dynastique entre les Umayyades et les 'Abbāssides. De plus, la période 'abbāsside bénéficie d'une explosion d'information car les premiers vestiges de la tradition islamique nous parviennent en nombre croissant. Ce passage ne permet cependant pas de construire une situation documentaire plus favorable à l'étude de l'administration des régions d'Ašmūn et Anṣinā. Nous présenterons dans la présente partie les raisons de ce constat. La documentation du tournant de la période 'abbāsside nous permet tout d'abord de considérer le développement d'un réel milieu de l'administration islamique au niveau de la *kūra*. L'examen des documents administratifs de cette période, nous permet ensuite de questionner le modèle fourni par la tradition islamique, notamment en ce qui concerne le rôle du *ḥarāğ* au sein des attributions des administrateurs locaux.

On compte entre 714, l'administration de Sufyān b. Ġunaym et l'arrivée des Ṭulūnides en 868, vingt-huit administrateurs de nom arabe d'Ašmūn/Ašmūnayn, vingt et un d'entre eux sont datés avec certitude : huit appartiennent à l'administration umayyade et quatorze à l'administration 'abbāsside. Pour ceux dont la datation est approximative : cinq d'entre eux sont datés du VIII^e siècle et un seul du IX^e siècle, sans que l'on sache si l'on doit les attribuer aux Umayyades, aux 'Abbāssides ou aux Tulūnides. Notons que les administrateurs en fonction au moment de l'arrivée des 'Abbāssides restèrent dans les mêmes cercles administratifs au cours de cette transition dynastique, c'est le cas pour Ḥālīd b. Yazīd qui administre la région d'Ašmūn dans les années 730-740, puis de l'Arsinoïte dans les

¹⁷⁷ BLIGH-ABRAMSKI (Irit), « Evolution versus Revolution: Umayyad Elements in the 'Abbasid Regime 133/750-320/932 », *Der Islam* 65 (1988), p. 226-243.

années 760. Pour d'autres pagarchies, on trouve des administrateurs qui restent dans le même poste au moment du passage aux 'Abbāssides¹⁷⁸.

Notre problème pour établir une chronologie relative de la succession de ces administrateurs est qu'ils ne sont connus que par un très petit nombre de documents. La plupart ne sont connus que par un seul, ce qui ne permet pas de conclure réellement sur la durée de leurs mandats. Avec ce chiffre de 28 administrateurs, nous parvenons à une moyenne de deux administrateurs par décennie. Ces chiffres doivent certainement être revus à la hausse. De plus, nous avons émis des réserves sur la première partie de cette chronologie et nous ne pouvons assurer que les dix premiers assuraient les mêmes attributions.

Pour comprendre le milieu dans lequel évoluaient ces administrateurs, seul le dossier de 'Abd Allāh b. As'ad pour le Fayoum du milieu du VIII^e siècle apporte beaucoup de détails sur le groupe formé par les administrateurs des *kūras*¹⁷⁹. Rien de tel n'est malheureusement connu pour la région d'investigation. Ce dossier indique qu'au moment de l'arrivée des 'Abbāssides un véritable corps d'administrateurs de l'État islamique s'est développé au cœur des *kūras*. 'Abd Allāh b. As'ad est en charge d'une division de la *kūra* du Fayoum (*ḥayyiz*) dont l'*'āmil* est Nāḡid b. Muslim en poste dans les années 730-750¹⁸⁰. 'Abd Allāh, Nāḡid et leurs collaborateurs communiquent entre eux en arabe¹⁸¹, entretiennent des relations de commerce, gèrent des procédures administratives entre Fustāt et la *kūra* du Fayoum. Ils sont également très mobiles sur tout le territoire égyptien, la zone d'activité de ces administrateurs du Fayoum dans leurs activités administratives et commerciales se situe entre Fustāt, le Delta, Alexandrie, Ašmūn et Aḥmīm¹⁸².

Ils supervisent également des administrateurs portant des noms aussi bien chrétiens que musulmans¹⁸³. Les administrateurs de noms chrétiens assurent alors les postes les plus bas de la hiérarchie administrative, et l'épaisseur de ce dossier permet de qualifier avec plus de précision l'identité des administrateurs de noms arabes. Les traits d'une communauté musulmane au niveau local peuvent être esquissés principalement sur la base d'informations

¹⁷⁸ Nāḡid b. Muslim dans l'Héracléopolite 727-730, puis l'Arsinoïte 730-750 : cf. SIJPESTEIJN (Petra M.), *Shaping a Muslim State. Papyrus Related to a Mid-Eighth-Century Egyptian Official*, Ph.D. thesis Princeton University, 2004, p. 22-34.

¹⁷⁹ Les documents de ce dossier et leur étude seront publiés sous peu : SIJPESTEIJN (Petra M.), *Shaping a Muslim State : The World of a Mid-Eighth-Century Egyptian Official*, Oxford, sous presse.

¹⁸⁰ SIJPESTEIJN, *Shaping*, p. 158.

¹⁸¹ SIJPESTEIJN, *Shaping*, p. 117-148.

¹⁸² SIJPESTEIJN, *Shaping*, p. 64 et documents correspondants.

¹⁸³ SIJPESTEIJN, *Shaping*, p. 12-73.

fiscales. En effet, ‘Abd Allāh b. As‘ad et Nāğid b. Muslim correspondent sur la collecte de la *ṣadaqa* et de la *zakāt* parmi les musulmans qui vivent dans les villages de leur district¹⁸⁴. Ils utilisent notamment des expressions coraniques dans la lettre qui concerne cette affaire. Ce contexte, leurs usages linguistiques et leurs noms permettent de penser que les administrateurs eux-mêmes sont également musulmans.

L’*āmīl* de la *kūra* du Fayoum actif dans ce dossier, Nağīd b. Muslim, porte le titre d’*epikeimenos* de pagarchie comme plusieurs autres administrateurs de *kūra*, mais uniquement dans les pagarchies les plus proches de Fustāt : Manf (Memphis), Ihnās et le Fayoum¹⁸⁵. N. Gonis indique que la formule ἐπικείμενος παγαρχίας avait pu être influencée par la formule arabe *ṣāhib al-kūra*¹⁸⁶. Les documents qui emploient cette expression pour les administrateurs de *kūra* se concentrent également nettement autour de la prise de pouvoir des ‘abbāssides¹⁸⁷. Les administrateurs de la *kūra* d’Ašmūn n’apparaissent pas sous ce titre. La mention d’un « *amīr* et pagarque » dans un document fragmentaire provenant de la région au VIII^e siècle pourrait se rapprocher de cette formule¹⁸⁸.

Nous avons déjà vu que le titre d’*epikeimenos* n’est pas attribué à une seule fonction, mais regroupe, à lui seul, différents postes auxquels l’administration umayyade emploie des représentants à part entière à partir du début du VIII^e siècle sur les projets impériaux, la poste et les fugitifs. Ces problèmes sont ensuite gérés directement au niveau de la pagarchie, par un administrateur que l’on peut identifier à la suite des années 720 comme l’ultime *epikeimenos*, l’administrateur de *kūra*¹⁸⁹. Dans la seconde partie de la période umayyade, un certain

¹⁸⁴ SIJPESTEIJN, *Shaping*, p. 199.

¹⁸⁵ Dans la région Thébaine, les documents utilisent une autre formule : *amīr* de pagarchie (ἀμύρα τῆς παγαρχίας) ex. SB I 5609, 5 (région Thébaine, 734).

¹⁸⁶ GONIS (Nick): « Another Look at Some Officials of Early ‘Abbassid Egypt », *ZPE* 149 (2004), p. 190. On trouve ici plus une influence de style qu’une correspondance de vocabulaire ; cf. ci-dessus 2.3. où l’on trouve le même phénomène pour les invocations qui se raccourcissent en grec sous l’influence de la *basmala*.

¹⁸⁷ Yaḥyā b. Ḥilāl, *epikeimenos* de la pagarchie Arsinoïte (745-751/752-759) : SB XVIII 13247 (Arsinoïte, milieu du VIII^e siècle) ; SB XVIII 13248 (Arsinoïte, milieu du VIII^e siècle) ; SPP VIII 1333, 3 (Arsinoïte, 751-752) ; SPP III 260, 1 (Arsinoïte, 752) ; CPR XXII 18, 47 (Arsinoïte, 761). Ḥālid b. Yazīd, *epikeimenos* de la pagarchie Arsinoïte (747-763) : CPR XXII 20, 5, 6, 7 (Arsinoïte, 747-763) ; CPR XXII 18, 42 (Arsinoïte, 761). ‘Abd al-Malik b. Yazīd, *epikeimenos* de la pagarchie Héracléopolite (751-752) : CPR XXII 7, 2 (Héracléopolite, 751-752). ‘Abd Allāh b. Qays, *epikeimenos* de la pagarchie Arsinoïte (761) : SPP X 169, 1, 8 (Arsinoïte, 761). Nağīd b. Muslim, *epikeimenos* de la pagarchie Arsinoïte (milieu du VIII^e siècle) : CPR XIX 27, 2, 3 (Arsinoïte, milieu du VIII^e siècle) : SB I 5130, 1-2 (Arsinoïte, Milieu du VIII^e siècle). ‘Abd al-Malik b. Salāma, *epikeimenos* (789-790) : CPR XXII 17, 11, 16 (Arsinoïte, 789-790). J b. ‘Umar, *epikeimenos* de la pagarchie memphite (VIII^e siècle) : O.CrumVC 49, 1 (VIII^e siècle).

¹⁸⁸ SB XX 14246, 15 (Hermopolite, VIII^e siècle).

¹⁸⁹ Un bon exemple est J b. ‘Umar *epikeimenos* de la pagarchie de Memphis qui gère des réquisitions pour la maintenance des chevaux de la station de poste qui se trouve à Epnarashet (Bāga Barnašt selon Ibn Duqmāq 4 131) : O.CrumVC 49, 1 (VIII^e siècle). La station de poste est alors gérée par un certain Mena. On trouve

nombre d' *āmils* assurent également l'administration de plusieurs *kūras* au cours de leur carrière. Rašīd b. Ḥālīd est tout d'abord administrateur de l'Héracléopolite/*kūra* Ihnās entre 718 et 723 puis de l'Hermopolite/*kūra* Ašmūn entre 724 et 726¹⁹⁰ ; Ḥālīd b. Yazīd dans l'Hermopolite dans les années 730-740, puis dans l'Arsinoïte autour de 761¹⁹¹ et enfin 'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥman dans l'Hermopolite au milieu du VIII^e siècle puis dans l'Héracléopolite ou Arsinoïte¹⁹². Cette mobilité indique bien une fonction administrative détachée d'un ancrage dans les élites locales et justifie également l'emploi du titre d'*epikeimenos* pour certains d'entre eux, un titre qui, nous l'avons vu, était employé depuis la période byzantine pour des fonctions qui n'étaient pas permanentes.

Un autre corps précédemment lié aux *epikeimenos* devient cependant particulièrement visible dans la *kūra* d'Ašmūn : la poste. Les lettres arabes concernant la station de poste d'Ašmūn qui nous sont parvenues ont été entre 745 et 759 au nom de l'avant dernier directeur des finances umayyade, 'Īsā b. Abī 'Aṭā' b. Umayya al-Ma'āfirī (mandat 745) ou du second gouverneur 'abbāsside Abū Awn 'Abd al-Malik b. Yazīd (mandat 751-754 puis 755-759).

Pour la région également, l' *āmil* apparaît au cœur d'un réseau d'administrateurs peu avant la prise de pouvoir des 'Abbāssides. Dans un sauf-conduit de 731, le texte précise que le document justifiera la présence du contribuable dans la région où il doit se rendre pour travailler s'il rencontre les représentants de l'*amīr* (*'ummāl al-amīr*) ; l'*amīr* est toujours certainement le directeur des finances, et l'emploi de ce pluriel *'ummāl* indique qu'il a plusieurs représentants au niveau local¹⁹³. Au niveau de ses subordonnés, on trouve en 752 mention du *qabbāl* qui est en charge de collecter l'impôt : *qabbāl qaryatika* "le qabbal de ton village" sous l'administration de Marzūq b. Nāḡīd.¹⁹⁴ Cet administrateur prend le titre perse de *quštāl* à la suite de la prise du pouvoir des 'Abbāssides¹⁹⁵ et il se trouve sous ce titre dans l'administration de l' *āmil* d'Ašmūnayn 'Abd Allāh b. Ḥalaf en 838, et porte le nom chrétien

également la poste d'Ašmūn recevant les ordres directs du gouverneur ou du directeur des finances au milieu du VIII^e siècle : RAGIB (Yūsuf), « Sauf-conduits d'Égypte omeyyade et abbasside » in *AnIsl* 31, Le Caire, 1997, p. 143-168.

¹⁹⁰ Sur les dates de son administration cf. GONIS (Nikolaos), « Another Look at Some Officials of Early 'Abbassid Egypt », *ZPE* 149 (2004), p. 195, n. 39.

¹⁹¹ GONIS, « Another Look », p. 195, n. 39.

¹⁹² GONIS, « Another Look », p. 194-195.

¹⁹³ *P.Cair.Arab.* III 175, 9.

¹⁹⁴ *P.Cair.Arab.* III 169, 6 (Ašmūn, 134/752).

¹⁹⁵ Sur l'emploi de termes perses dans l'administration égyptienne à la suite de la prise de pouvoir des 'Abbāssides, cf. FRANTZ-MURPHY (Gladys), « The Economics of State Formation in Early Islamic Egypt », dans SIJPESTEIJN (Petra), SUNDELIN (Lennart), TORALLAS TOVAR (Sofia), ZOMENO (Amalia), *From al-Andalus to Khurasan: documents from the medieval Muslim world*, Leyde, 2007, p. 106-114.

de Ishāq b. Sim‘ūn¹⁹⁶. Le même document mentionne un suppléant (*ḥalīfa*) de l’*‘āmil*, dont le nom est perdu et en présence de qui le paiement de l’impôt est fait au *quṣṭāl*. Ces quelques documents permettent de suivre la terminologie de l’administration islamique qui déploie des représentants le long d’une hiérarchie qui s’étend progressivement au-delà de l’*‘āmil* lui-même. Ce milieu de l’administration de la *kūra* mêle aussi bien des individus de noms chrétiens que de noms musulmans. Un certain Σωλεειμ(ὸν) qui émet un reçu de taxe pour un habitant du village de Tochnoub dans l’Hermopolite au VIII^e siècle a également été identifié comme un administrateur de nom arabe¹⁹⁷. Cependant ce nom biblique était également porté par les égyptiens. Il est par ailleurs porté par un moine du monastère de Dayr al-Balā’iza à la même période (ἀπα κογλαίμαν)¹⁹⁸.

Une dernière question à examiner correspond aux possibilités de rapprochement entre les sources documentaires et les sources narratives qui concernent cette période pour l’étude du fonctionnement de l’administration de Fustāt et de ses représentants, mais aussi de la formation de ces administrateurs. Si l’on examine les anthroponymes des fonctionnaires locaux de l’Etat umayyade et ‘abbāsside dans l’Hermopolite, un certain nombre de rapprochements avec des individus connus pour avoir exercé les plus hautes fonctions de l’administration de Fustāt peuvent être réalisés. Dès l’époque des *epikeimenos*, on trouve ‘Abd Allāh b. Yasār, préposé aux fugitifs en 710 dans un document d’Aphroditō¹⁹⁹, un nom et patronyme également porté par un chef de la *ṣurṭa* entre 736 et 737 : ‘Abd Allāh b. Yasār al-Fahmī²⁰⁰. On peut rapprocher ‘Abd Allāh b. ‘Abd al-Raḥman, administrateur d’Ašmūn au milieu du VIII^e siècle, et ‘Abd Allāh b. ‘Abd al-Raḥmān b. Mu‘āwiya b. Ḥudayḡ, issu d’une des plus grandes familles de Fustāt et qui débuta sa carrière sous le dernier calife Umayyade en 749²⁰¹. Il était *ṣāḥib al-ṣurṭa* un certain nombre de fois, son dernier mandat se plaçant en 760-9, et devient ensuite gouverneur en 769-72²⁰².

Notre problème est que les administrateurs locaux sont identifiés de manière très simple dans les documents, uniquement un nom et un patronyme et un ou plusieurs titres, ce

¹⁹⁶ P. Grohmann *Urkunden* 8, 5-6 (Ašmūnayn, Anṣinā, Qūṣ, 838).

¹⁹⁷ SPP X 222, 2 (Tochnoub, Hermopolite, VIII^e siècle)

¹⁹⁸ P. Bal. 150, 3 (Dayr al-Balā’iza, fin du VII^e-VIII^e siècles).

¹⁹⁹ SB X 10457 (Aphroditō, 710).

²⁰⁰ *Ṣāḥib al-ṣurṭa* en 736-737 pour le gouverneur ‘Abd al-Raḥmān b. Ḥālīd : Al-Kindī, *Wulāt*, p. 79.

²⁰¹ Sur la postérité de la famille de Mu‘āwiya b. Ḥudayḡ dans la haute administration de la province d’Égypte cf. KENNEDY (Hugh), « Egypt after the Muslim conquest », dans PETRY (Carl F.) *The Cambridge History of Egypt I, Islamic Egypt : 640-1517*, Cambridge, 1998, p. 62-85 ; BOUDERBALA, *Ġund Miṣr*, p. 330.

²⁰² al-Kindī, *Wulāt*, p. 331-332.

qui ne permet pas de confirmer ces rapprochements. Nous avons vu que ce problème se posait déjà pour la période de la conquête²⁰³. Cependant, ce type de rapprochement est avéré pour un administrateur de la région d'Aḥmīm, Yazīb b. 'Abd Allāh, qui apparaît dans une pétition trilingue datée du VIII^e siècle²⁰⁴. Il est également mentionné par al-Kindī dans son *Livre des Juges* sous le nom de Yazīb b. 'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Bilāl et indique qu'il était en poste à Aḥmīm quand on l'envoya chercher pour être nommé *qādī* de Miṣr entre 757 et 758²⁰⁵. Cependant, la formation des hauts administrateurs de la province devait bien s'opérer à d'autres postes au sein de son administration, à des niveaux inférieurs comme ceux de la pagarchie. Il est certain que les individus au sein de l'administration locale et centrale devaient souvent appartenir aux mêmes familles. On peut rapprocher les *epikeimenos* préposés aux fugitifs, Šurayḥ b. al-Wāṣil en 706-709 et 'Abd Allāh b. Šurayḥ 708-709, qui pourraient être père et fils. Nous avons vu qu'on trouve l'exemple à Ašmūn en 731 de 'Abd Allāh b. 'Ubayd Allāh qui est le représentant (*'āmil*) de l'*amīr* 'Ubayd Allāh b. al-Ḥabḥāb, le directeur des finances de la province qui pouvait être aussi son père. Au sein de ces familles, les homonymes devaient être courants et nous poussent également à la prudence. Un exemple célèbre est celui de l'administrateur de l'Héracléopolite/*kūra Ihnās* en 751/2 qui porte le même nom que le gouverneur d'Égypte à cette date, 'Abd Al-Malik b. Yazīd²⁰⁶.

²⁰³ Cf. Chapitre II, 2.3. et n. 140.

²⁰⁴ *P.Cair.Arab.* III 167, 2, 95 (Aḥmīm, VIII^e siècle).

²⁰⁵ al-Kindī, *Quḍāt*, p. 359-360.

²⁰⁶ *P.DiemAmtlicheSchreiben* 1 (751-2) ; *P.RagibLettres* I 1 = *Chrest.Khoury* I 95 (Madīnat al-Fāris, 751-2). L'interprétation de ce personnage comme le gouverneur d'Égypte a été corrigé par F. Morelli dans l'édition d'un document grec de l'administration de ce pagarque : *CPR* XXII 7, p. 54.

3.2. L'apport 'abbāsside à l'État islamique : Administration et propriété terrienne

Les sources produites dans l'Iraq 'abbāsside sont très éloquentes sur la politique provinciale de la dynastie et surtout sur leur politique fiscale, cependant elles posent un problème de représentativité certain. Composées par l'élite de la cours iraquienne, elles rendent plus de débats qui s'y tenaient sur la théorisation du pouvoir que de la réalité de provinces lointaines comme l'Égypte. Leur rôle normatif est également assuré, elles tissent le discours de l'élite dirigeante et des milieux lettrés sur leur philosophie de l'administration des provinces avec également de nombreuses variantes²⁰⁷. Cependant l'image qu'elles donnent de la politique des califes de Bagdad est encore vue comme le modèle administratif par excellence de l'Islam classique tel que l'on définit souvent la période 'abbāssides. La compréhension du système administratif et fiscal 'abbāsside en Égypte est donc en chantier bien plus que celui des Umayyades. En effet, elle souffre bien plus de la confrontation non avisée des sources littéraires qui deviennent très abondantes pour cette période et des papyrus qui renvoient à des contextes très différents. Beaucoup d'études de papyrologie 'abbāsside sont encore sous l'emprise du poids de la tradition islamique alors que la papyrologie umayyade s'en était plus aisément libérée en raison de l'écart chronologique entre cette période et leur date de composition.

Un exemple direct pour la région est le texte d'Abū Yusūf (731-798), *Kitāb al-ḥarāğ*, qui concerne la fiscalité, mais aussi le droit pénal, qu'il aurait composé en tant que *qāḍī al-quḍāt* à la demande du cinquième calife 'abbāsside Hārūn al-Rašīd (786-809). Son œuvre indique que les habitants d'un village du nom de Ḥafn, dans la région d'Anṣīnā auraient été exemptés de la capitation²⁰⁸. La raison à cela est qu'une certaine Marie la Copte était originaire de cette ville. La tradition et le Coran indiquent qu'elle fut la concubine du prophète Muḥammad et qu'elle lui aurait été offerte par Cyrus, le duc d'Aegyptus avant la conquête de l'Égypte²⁰⁹. On ne sait si ces privilèges étaient réellement appliqués, rien de tel n'apparaît dans les papyrus. On pense cependant plus à une série de préceptes sur le bon gouvernement qui circulaient dans les milieux dirigeants de l'Empire abbāsside. Dans la pratique, les procédures administratives et fiscales étaient réglées par des dynamiques bien

²⁰⁷ C'est notamment la conclusion de H. Tabātabā'i concernant les pratiques d'imposition du *ḥarāğ* : *Kharāj in Islamic Law*, Londres, 1983, p. 200-203.

²⁰⁸ Abū Yūsuf (m. 182/798), *Kitāb al-Ḥarāğ* (M.I. al-Bannā, éd.), Le Caire, 1981, p. 58.

²⁰⁹ Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 48 ; ÖHRNBERG, Kaj, « Māriya al-Qibtiyya Unveiled », *Studia Orientalia* 55/14 (1984), pp. 297-303 ; EL-GENDI (Sherin S.), « Mariyam the Copt : Her Life and her House », *BSAC* 46 (2007), p. 95-117.

différentes. Les chroniques, elles-mêmes, rapportent une multitude d'initiatives attribuées aux gouverneurs égyptiens concernant la fiscalité qui interdisent également de dresser l'image d'une politique unique et immuable adressée à l'administration des provinces. Toute comme pour la littérature impériale concernant la fiscalité, il est bien difficile d'associer les informations données par les documents produits dans la vallée avec le récit des sources islamiques concernant la province d'Égypte sous les 'Abbāssides. La source principale pour cette période est toujours le *Livres des gouverneurs et des juges* d'al-Kindī. Il présente l'histoire de l'Égypte comme extrêmement troublée à cette période au rythme des luttes de pouvoir des 'Abbāssides eux-mêmes, des élites qui les entourent, de leurs représentants dans la province d'Égypte, mais aussi des différents groupes qui anime Fustāt et le Delta. La diversification des acteurs dans la communauté musulmane d'Égypte, mais aussi dans l'élite gouvernante qui est nommée à son administration complexifie les luttes de pouvoirs. Cette situation favorise à terme l'instauration d'un pouvoir indépendant en Égypte aux mains d'une élite étrangère parvenant à contenir la situation politique et économique de la région au sein de l'Empire 'abbāsside en plein désintégration.

On peut noter quelques évènements clés qui permettent de cadrer le contexte de représentation de la vie de la vallée sous les 'abbāssides dans la mémoire collective et de donner le contour d'un certain nombre d'évènements qui se sont dessinés autour de la région d'investigation, mais dont les rapports directs, si avérés, restent à construire.

Les sources littéraires indiquent que la communauté musulmane d'Égypte supporta massivement les 'Abbāssides au moment de leur arrivée au pouvoir, surtout les populations implantées dans le Delta oriental. Le dernier calife umayyade Marwān II (744-750) fut d'ailleurs poursuivi jusqu'en Égypte par les armées 'abbāssides et tué à Būṣīr, à proximité du Fayoum en août 750. Ce n'est cependant qu'après plusieurs décennies à la suite de leur prise de pouvoir qu'en 783 éclate une rébellion. Elle éclate à la suite de Diḥya b. Muṣ'ab, arrière petit fils du gouverneur umayyade 'Abd al-'Azīz b. Marwān. Il se serait proclamé calife et aurait pris en main les revenus de la province. En réponse, le calife al-Mahdī (775-785) aurait nommé Musā ibn Muṣ'ab al-Khath'amī avec la charge de reprendre la province dont il devient à son tour gouverneur²¹⁰.

Cet épisode n'est pas le seul pendant lequel des prétendants locaux au pouvoir tentèrent de se détacher de la tutelle de Bagdad. Les luttes de succession entre les deux frères al-Amīn et al-Ma'mūn, à la suite de la mort de leur père Hārūn al-Rašīd (786-809) eurent

²¹⁰ al-Kindī, *Wulāt*, p. 124-127.

également un impact particulier en Égypte. Entre 811 et 826, la Haute et la Basse-Égypte furent divisées dans leur administration. Cette division trouve sa source, une fois de plus, dans les querelles des élites de Fustāt et les colons du delta oriental. Entre 811-812 et 813²¹¹, l'Égypte eut son administration divisée. 'Abd al-'Azīz al-Ġarawī avait pris le contrôle de la Basse-Égypte au nord de Fustāt et jusqu'à al-Faramā, avec un contrôle intermittent d'Alexandrie. Il apparaît avoir construit sa base de pouvoir parmi les tribus implantées dans le Delta²¹². Son opposant à Fustāt était al-Sarī b. al-Ḥakam qui était arrivé en Égypte avec la suite du gouverneur al-Layṭ ibn al-Faḍl (mandat 798-809) et se plaça au moment dans cet épisode comme chef des *abnā'*, l'élite militaire ḥurāsānienne des 'Abbāssides. Al-Sarī resta maître de Fustāt et de toute la vallée au cours de cette période²¹³. Chacun prétendit tour à tour également au contrôle d'Alexandrie. Cependant, les deux « gouverneurs » auraient chacun collecté l'impôt pour eux-mêmes et géré des alliances fluctuantes avec les califes de Bagdad. 'Abd al-'Azīz al-Ġarawī et al-Sarī moururent tous deux en 820, mais leur héritage fut repris par leurs fils respectifs 'Alī b. 'Abd al-'Azīz et Abū Naṣr b. al-Sarī et 'Ubayd Allāh b. al-Sarī. Cette division fut maintenue jusqu'à ce que 'Abd Allāh b. Ṭāhir reprenne le contrôle de toute la province en juin-juillet 826 envoyé par le calife al-Ma'mūn pour en devenir le nouveau gouverneur à la solde des 'Abbāssides.

J. Gasco, dans sa recension de l'ouvrage de K. Morimoto sur l'administration fiscale de l'Égypte indiquait la rareté et même la « médiocrité » des sources disponibles sur l'Égypte 'abbāsside²¹⁴. En effet, nul registre fiscal ou archive d'administrateur ne nous est parvenu pour cette période comme pour la période umayyade dont les formidables lots documentaires nous ont permis de dresser jusqu'ici la formation de l'Etat islamique en Moyenne-Égypte. La documentation Hermopolite n'échappe pas à ce constat. Nous tisserons néanmoins les pistes de réflexion qu'elle propose. L'édition complète de registres fiscaux pourrait contribuer sensiblement à éclairer ce débat. Celui que conserve la bibliothèque nationale égyptienne (*Dār al-Kutūb*) provenant du Fayoum et datant de l'intermède 'abbāsside entre les Tulūnides et les Iḥšīdides (920-921), même si tardif pour la chronologie considérée se présente comme

²¹¹ al-Kindī, *Wulāt*, p. 148, 151, 152-3, 162.

²¹² al-Kindī, *Wulāt*, p. 151.

²¹³ *Histoire des Patriarches*, PO I, p. 428 ; al-Kindī, *Wulāt*, p. 161-162.

²¹⁴ GASCOU (Jean), « De Byzance à l'Islam : Les impôts en Égypte après la conquête, à propos de K. MORIMOTO, *The fiscal administration of Egypt in the Early Islamic Period* », *JESHO* 26 (1983), p. 97-109 ; repris dans *id.*, *Fiscalité et Société en Égypte Byzantine*, *Bilan de Recherche* 4, Paris, 2008, p. 110.

un candidat de choix²¹⁵. Les conclusions d'A. Grohmann après un déchiffrement préliminaire de ce codex était, sans surprise que l'image de la fiscalité qu'il présentait était bien différente de celle des documents déjà connus, mais aussi de l'image donnée par les sources normatives²¹⁶.

Au sein de la région, le principal développement que la politique 'abbāsside apporte à l'administration de la *kūra* est encore révélé par la titulature des *'āmil*s. La *kūra* d'Ašmūn/Ašmūnayn apparaît alors dans la titulature des *amīrs* au coté d'autres régions. On l'observe pour la première fois en 838 dans la titulature de 'Abd Allāh b. Ḥalaf qui est *'āmil* en charge du *ḥarāğ* des deux *kūras* d'al-Ašmūnayn, de la Basse-Anšinā et de Qūṣ²¹⁷. Cet administrateur a donc autorité sur les deux *kūras* appelées à présent al-Ašmūnayn, et sur deux autres régions, la Basse-Anšinā et Qūṣ. Nous apprenons alors la réunion de la Haute et Basse-Ašmūn sous le nom « les deux Ašmūns » (*kūratayn* al-Ašmūnayn), mais aussi que la *kūra* d'Anšinā était divisée de la même manière, nos deux régions sont les seules à présenter cette particularité dans l'état actuel de la documentation²¹⁸. Notons que ce titre nous donne la première attestation d'une autorité administrative sur Anšinā en 838 depuis les dernières attestations du duc de Thébaïde dans les années 710 dans ses attributions fiscales si ce n'est par la mention d'Apa Kuré²¹⁹. Doit-on comprendre que l'administration dans la *kūra* Anšinā est assurée pendant cette période par les *'āmil* d'Ašmūn ? On ne peut que le supposer avant que de nouvelles données viennent éclairer cette situation. La seule information qui nous parvienne sur leur lien à cette période est qu'à une date incertaine au VIII^e/IX^e siècle les deux

²¹⁵ GROHMANN (Adolf), « New discoveries in Arabic papyri : An Arabic tax-account book (inv. no. 1400) found in Umm el-Bureigāt (Tebtynis) in 1916 », *Bulletin de l'Institut d'Égypte* 32 (1949-1950), p. 159-170. Ce registre est daté de 308 A.H. Quelques fragments de registres ont également été publiés de cette même collection dans *P.Cair.Arab.* IV, cependant ils sont loin de former des ensembles comparables à l'Aphroditô du VI^e ou du VIII^e siècle.

²¹⁶ GROHMANN (Adolf), « New discoveries in Arabic papyri : An Arabic tax-account book (inv. no. 1400) found in Umm el-Bureigāt (Tebtynis) in 1916 », *Bulletin de l'Institut d'Égypte* 32 (1949-1950), p. 169.

²¹⁷ *P.GrohmannUrkunden* 8, 5-6 (Ašmūnayn, Anšinā, Qūṣ, 838) : une quittance de paiement de *ḥarāğ* à un certain Yūnus b. al-Layṭ.

²¹⁸ GROHMANN (Adolf), *Studien zur historischen Geographie und Verwaltung des frühmittelalterlichen Ägypten*, Österreichische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse Denkschriften 77/2, Vienne, 1959, p. 43-47, pl. II.

²¹⁹ Cf. ci-dessus 1.1.

villes partageaient un *ṭirāz* ou manufacture, qui pouvait être consacrée à la production de tissus ou de papyrus²²⁰.

A partir de 847, un autre changement se manifeste quand deux *‘āmil*s émettent de concert les documents fiscaux au nom de leur autorité conjointe sur les deux *kūras* d’Ašmūnayn et les autres régions sur lesquels ils opèrent²²¹. A cette date Ḥulayq b. *fulān* et al-Ḥusayn b. Aḥmad sont responsables du *ḥarāğ* d’al-Ašmūnayn et Anšinā. On trouve ensuite Ibn Farağ et al-Ḥusayn b. Aḥmad en 858-859 responsables du *ḥarāğ* des deux *kūras* d’al-Ašmūnayn et de la Basse-Anšinā²²² et enfin Muḥammad b. Yaḥya seul sur les *kūras* (*kuwar*) d’al-Ašmūnayn, de Ṭaḥa et de [Ḥayz Šanūda (?)]²²³. Jusqu’à la fin de la période considérée, on trouve rarement deux fois la même formule dans la titulature de ces *‘āmil*, ils semblent tous être à la tête de regroupements de *kūra* différents.

Arrêtons nous un instant sur les *kūras* de Qūṣ et de Ṭaḥā qui se retrouvent donc au cœur de la titulature des administrateurs de la *kūra* d’Ašmun à partir de 838 pour la première et au IX^e siècle sans plus de précision pour la seconde. Elles correspondent aux nômes Koussite et Théodosiopolite qui avaient été retaillées dans des parties de l’Hermopolite, au nord et au sud, respectivement aux V^e et au VI^e siècles²²⁴. Ces divisions redeviennent explicites au IX^e siècle alors que la nature de l’administration islamique se précise au niveau local. Cependant, on trouve pour la première fois dans ce système, la mention de plusieurs administrateurs au niveau de la *kūra*. On ne peut également éviter le rapprochement avec les prémices de l’autorité pagarchique au VI^e siècle où l’on trouvait dans la cité une réunion de plusieurs administrateurs qui représentaient les plus influentes maisons aristocratiques de la région²²⁵. On peut proposer ici le même phénomène, où les propriétaires terriens les plus influents implantés dans la région ayant acquis une base territoriale se retrouvaient à la tête d’une confédération territoriale qui se représentaient sous leur nom et dont la composition pouvait varier selon les périodes.

Cette hypothèse renvoie à l’évolution générale de la province sous les ‘Abbāssides, mais aussi à une évaluation de la communauté musulmane implantée dans la région au

²²⁰ *P.Cair.Arab.* II 117-118 r^o, 3 ; v^o, 3 (Ašmūn ?, VIII^e/IX^e siècle) mentionne Ramāḥ b. Yūsuf, le surveillant (*mutawakkil*) du *ṭirāz* d’Ašmūn et Anšinā ; GROHMANN (Adolf), « Contributions to the topography of al-Ushmūnain from Arabic papyri », *Bulletin de l’Institut d’Égypte* 21 (1938-9), p. 213.

²²¹ *P.Cair.Arab.* III 181 (Ašmūnayn, Anšinā, Qūṣ, 847).

²²² *P.GrohmannProbleme* 11, 5-6 (Ašmūnayn, Anšinā, 858-859).

²²³ *P.Cair.Arab.* II 78, 2, 3 (Ašmūnayn, IX^e siècle).

²²⁴ Cf. Chapitre I, 3.2. et n.181.

²²⁵ Cf. ci-dessus 2.1.

courant des VIII^e et IX^e siècles. Nous avons vu qu’au moment de l’arrivée des ‘abbāssides, un corps administratif composé de musulmans s’était largement développé au sein de la vallée, notamment dans le Fayoum. Il est d’une grande mobilité au sein de cette région et la question de l’ancrage de ce pouvoir au niveau de leur territoire d’administration reste débattue. L’administration centrale assure, à cette période, leur mobilité, cependant ils sont engagés dans des activités commerciales de produits agricoles, et la question de leur acquisition de ces produits reste soulevée²²⁶. En effet, rien n’indique qu’ils étaient propriétaires terriens, mais la question de l’origine des produits agricoles qu’ils commercent se pose. Cette image est dressée sur la base de documents du Fayoum, et cette région est la première où l’on trouve des attestations de propriétaires terriens musulmans dans la campagne²²⁷. C’est également dans le Fayoum que l’on trouve pour la première fois, au début de la période ‘abbāsside, mention de deux administrateurs à la tête de cette *kūra*²²⁸. Cette correspondance prône également en faveur de notre analyse, ces deux administrateurs auraient accédé à l’administration collégiale de la *kūra* grâce à leur assise territoriale dans la région par la propriété terrienne.

Au cours du VIII^e siècle, l’implantation musulmane dans la campagne prend donc une autre forme de visibilité que celle de ce corps administratif, elle comprend également des propriétaires terriens. Ils apparaissent à divers endroits dans la vallée, dans la seconde partie du VIII^e siècle²²⁹. Pour la région, on ne trouve pas mention explicite de propriétaires musulmans datée précisément avant le début du IX^e siècle²³⁰. On retrouve, comme dans le Fayoum, une apparition consécutive, mais plus tardive, des propriétaires terriens et de la double administration de la *kūra* en 847 dans la région.

²²⁶ Sijpesteijn, *Shaping*, p. 33, 43-44 et document 20 : les produits commercés dans ces documents semblent bien être issus de l’agriculture et on peut penser que ces deux activités (commerce et propriété foncière) pouvaient être intimement liées dans l’activité de cette classe d’administrateurs.

²²⁷ *P.SijpesteijnTravel* (Fayoum, 735). On trouve également au tournant du VIII^e siècle la mention inédite d’un domaine du calife dans le Fayoum (οὐσία τοῦ πρωτοσυμβούλου), dans un contrat de production de vin sur ce domaine même : *CPR VIII* 82 (Fayoum, 699/700).

²²⁸ *P.Berl.Arab.* II 26, 2 (Fayoum, seconde partie du VIII^e siècle) : al-Layṭ b. Muḥammad et Muḥammad b. ‘Abd Allāh.

²²⁹ *CPR XXII* 34 (fin du VIII^e siècle) est une liste de terres abandonnées qui contient des propriétaires aussi bien de noms arabes que chrétiens, les terres ont été abandonnées pour deux raisons, décès ou fuite.

²³⁰ *CPR XXI* 7 (Ašmūnayn, 827) Contrat d’affermage émis par un agent de domaine, Ḥātim b. Zayd (*wākil* Abū ‘Alī b. Ayyūd b. Abī Samīt ‘*alā diyā’ tihī*). Le contrat est adressé à une autre personne de nom arabe : Yahyā b. ‘Abd Allāh. On trouve dans ce sens des listes d’exploitants de terres de la région d’Ašmūn, comprenant l’étendue de leurs terres et leurs loyers qui portent aussi bien des noms arabes que non arabes attribuées aux VIII^e/IX^e siècles : *P.Cair.Arab.* IV 223 (région d’Ašmūn, VIII^e/IX^e siècles).

L'arrivée des 'Abbāssides donna une impulsion nouvelle à cette diffusion de l'élite gouvernante dans la campagne. Ce changement dynastique renouvelle progressivement les élites provinciales actives à Fustāt. La culture administrative et fiscale de ces nouvelles élites 'Abbāssides provenait de régions orientales où l'installation des conquérants dans les campagnes avaient été plus précoce qu'en Égypte et l'islamisation avait été plus rapide à cette date²³¹. L'administration 'abbāsside va donc encourager le même phénomène dans la province d'Égypte, mais va aussi appliquer les mêmes politiques fiscales mises en œuvre à l'est de l'Empire, qui s'adapteront mal au contexte égyptien. L'introduction de pratiques orientales au sein de l'administration égyptienne va être d'autant plus véhiculée par la nomination régulière de gouverneurs perses à la tête de la province à la suite de 'Abd al-Malik b. Yazīd²³². L'influence orientale dans l'administration de la province va se manifester également dans le vocabulaire administratif²³³. Les 'Abbāssides amènent leur terminologie, *ḥarāğ*, par exemple, remplace *ğizya* pour dénoter les taxes payées en argent qui constituent le principal intérêt du gouvernement central pour la province d'Égypte²³⁴. Le terme *ḥarāğ* lui-même entre d'ailleurs au sein de la titulature des administrateurs locaux. Ils sont toujours les représentants (*āmil*) du gouverneur ou du directeur des finances si il y a lieu, mais précisément sur le *ḥarāğ* de telle ou tel *kūra*. Dans la région, cette formule apparaît en 838 dans la titulature de 'Abd Allāh b. Ḥalaf.

²³¹ BULLIET (Richard W.), *Conversion to Islam in the Medieval Period, An Essay in Quantitative History*, Cambridge, 1979, p. 80-91.

²³² al-Layṭ b. al-Faḍl (182-177/798-803), al-Sarī b. al-Ḥakam (201-205/816-821), Abū Naṣr b. al-Sarī (205-206/821-822), 'Ubayd Allāh b. al-Ṣarī (206-211/822/826) du Khurasan pour ne citer que ceux-ci.

²³³ FRANTZ-MURPHY (Gladys), *Arabic agricultural leases and tax receipts from Egypt, 148-427 A.H./765-1035 A.D.*, CPR XXI, Vienne, 2001, p. 16-17.

²³⁴ Le terme *ḥarāğ* apparaît pour la première fois dans un document date de 156/772 : P.DavidWeillLouvre II 16 (Bahnasā, 772) ; une dizaine d'années plus tard, on trouve le premier document qui atteste du paiement du *ḥarāğ* par un musulman : Chrest.Khoury I 66 (Fayoum, 179/795). Au sujet de l'introduction de ce vocabulaire oriental au sein de la province voir : FRANTZ-MURPHY (Gladys), « The Economics of State Formation in Early Islamic Egypt », dans SIPESTEIJN (Petra), SUNDELIN (Lennart), TORALLAS TOVAR (Sofia), ZOMENO (Amalia), *From al-Andalus to Khurasan: documents from the medieval Muslim world*, Leyde, 2007, p. 106-114.

3.3. Us et abus du *ḥarāğ* et du « véritable modèle islamique »

Au sein des recherches concernant l'administration islamique, que ce soit grâce aux papyrus ou à la tradition littéraire, l'imposition du *ḥarāğ* tient une place de choix. Nous allons ainsi traiter son rôle dans l'administration des *kūra* d'Ašmūn/Ašmūnayn et d'Anšinā, jusqu'à la fin de la période 'abbāsside. Cet examen nous permet de conclure le panorama administratif de cette période.

Nous avons vu que ce n'est que dans la seconde partie du VIII^e siècle que l'emploi du terme *ḥarāğ* apparaît en Égypte. On trouve en 773²³⁵ un paiement de *ḥarāğ* réclamé à un individu de nom chrétien et en 795-6 à un individu de nom musulman²³⁶. Al-Kindī nous rapporte que le gouvernement central va tenter de doubler le taux du *ḥarāğ* en 167/783²³⁷. La nouvelle administration perse va mettre en œuvre une politique fiscale qui leur permet de maximiser les revenus de la province par la collecte des impôts et va devenir l'objet de maintes négociations entre gouvernement central, administrateurs, élites anciennes et nouvelles et populations locales. S'en suivront une série de nouvelles révoltes face aux recompositions du système fiscal local où se mêlent les intérêts des groupes chrétiens traditionnellement installés dans les campagnes à ceux des musulmans réellement intégrés au milieu local au cours du VIII^e siècle. Ces révoltes se déroulent suivant plusieurs épisodes entre 168/784 et 218/833, elles ne sont connues que par les sources narratives²³⁸.

En conséquence des difficultés rencontrées par l'administration impériale pour collecter l'impôt, un certain nombre de mesures sont relatées par al-Kindī pour remédier à cette situation. Au niveau de la plus haute administration provinciale nous trouvons des individus investis personnellement de l'extraction du *ḥarāğ* : Maḥfūz b. Sulaymān sous Hārūn al-Rašīd en 802-804. En 822, al-Ma'mūn pris lui-même l'engagement d'assurer la collecte du *ḥarāğ*. Cependant dès 784-785, un papyrus indique que le gouverneur Mūsā b. Muṣ'ab est le délégué du calife sur le *ḥarāğ* de la province d'Égypte et ses dépendances : *'āmil amīr al-mu'minīn 'alā ḥarāğ Miṣr wa gamī' a'mālihi*²³⁹.

²³⁵ P.David-Weill, *Louvre 16* (156/773).

²³⁶ Chrest.Khoury, I 66 (Fayoum, 179/795-6).

²³⁷ Al-Kindī, *Wūlat*, p. 125.

²³⁸ FRANTZ-MURPHY (Gladys), *Arabic agricultural leases and tax receipts from Egypt, 148-427 A.H./765-1035 A.D.*, CPR XXI, Vienne, 2001, p. 25-44.

²³⁹ Ce texte concerne le gouverneur abbāsside Mūsā b. Muṣ'ab en poste en 167-168/784-785 : P.Diem, *Frühe Urkunden* 7, 2-3 (784).

G. Frantz-Murphy a investigué de manière systématique les documents arabes concernant la fiscalité des terres. Elle place l'introduction de la terminologie fiscale en Égypte et l'emploi du terme *ḥarāğ* dans la terminologie des gouverneurs et des *'āmil* comme une conséquence de la redéfinition des terres d'Égypte dans la seconde partie de la période umayyade comme conquise par force et donc sujette au *ḥarāğ*²⁴⁰. Elle ajoute que l'utilisation des termes "louer" dans la terminologie fiscale foncière des documents émis par les administrateurs (« que je loue » *an 'ukriya*) et *ḥarāğ* explicite la redéfinition des terres égyptiennes comme *fay'* les deux termes renvoient aux taxes levées sur les terres agricoles des conquies dont le revenu devait bénéficier à tous les musulmans sur les terres conquies par force, une théorie courante dans les traités fiscaux²⁴¹. Nous avons cependant déjà noté ci-dessus que *ḥarāğ* venait remplacer *ğizya* dans les documents fiscaux de la seconde partie du VIII^e siècle dans le sens que le terme portait alors c'est-à-dire : impôt payé en monnaie et non l'impôt foncier. On trouve par exemple dans le Fayoum en 811 une quittance de paiement de capitation (*ğizyat ra'sika*) pour le *ḥarāğ* de l'année 810, c'est-à-dire l'imposition en argent, on ne peut effectivement payer une capitation pour la taxe foncière²⁴². De plus, l'examen G. Frantz-Murphy montre également qu'à terme, dans la majorité des documents fiscaux de ce type qui nous sont parvenus, le paiement est effectué par des individus de noms musulmans, et que cet impôt était certainement imposé aux deux catégories.

Les documents fiscaux concernant l'imposition foncière indiquent pour un temps que le paiement en argent était accompagné d'une taxe en nature évaluée séparément (*darība*) qui est pour sa part attestée sous ce nom dès les premiers documents fiscaux arabes²⁴³. Cette taxe était calculée sur la base de la superficie irriguée pour l'année en cours puis imposée sur les récoltes. Cet impôt étant évalué en deux fois, une estimation était présentée à l'automne, basée sur la superficie irriguée l'année précédente telle qu'inscrite dans les registres. Au printemps, une révision était effectuée sur la base de l'inondation effective de l'année en cours²⁴⁴. Cependant cette *darība* n'apparaît plus dans les documents fiscaux après 799,

²⁴⁰ FRANTZ-MURPHY (Gladys), *Arabic agricultural leases and tax receipts from Egypt, 148-427 A.H./765-1035 A.D.*, CPR XXI, Vienne, 2001, p. 25-29. Cf. ci-dessus 2.2.

²⁴¹ FRANTZ-MURPHY, *Agricultural leases*, p. 30 ; MODARRESSI (Hossein), *Kharāj in Islamic Law*, Londres, 1983, p. 88-89.

²⁴² P. Grohmann *Probleme* 18, 6 (Fayoum, 811).

²⁴³ FRANTZ-MURPHY, *Agricultural leases*, p. 145-146.

²⁴⁴ *Ibid.*, p. 32-34.

dernier papyrus qui atteste de cette pratique dans la région d'Ašmūn comme ailleurs²⁴⁵. A la suite de ce document la révision est payable en monnaie, comme un second *ḥarāḡ*. Ce changement de terminologie indique seulement que les impôts étaient alors évalués en monnaie, mais ils pouvaient ensuite être payés par le contribuable en argent ou en nature sur les récoltes. Selon G. Frantz-Murphy, ce passage est équivalent à une augmentation de taxe, puisque le prix des récoltes était sujet à la fluctuation du marché, alors qu'une imposition calculée en monnaies avantageait l'État qui émettait lui-même ces monnaies²⁴⁶.

La dernière révolte que nous rapporte les sources narratives se place en 833, qui correspond à la décision du calife al-Mu'taṣim (r. 833-842) de révoquer les Arabes du *dīwān al-ḡund*, d'où ils recevaient leur subsistance depuis les premières années qui suivirent la conquête. Cette décision se place comme une ultime conséquence de l'introduction d'un nombre croissant d'éléments perses dans le gouvernement de la province. Al-Kindī rappelle que les Arabes recevaient traditionnellement leur subsistance du fisc sur la base de leur appartenance à la descendance de l'élite qui avait combattu auprès du Prophète et participé à la conquête de l'Égypte. Ce droit au *'aṭa* se trouva supprimé alors qu'on leur demandait de payer leurs impôts à des agents perses, convertis tardivement à l'Islam dont les ancêtres avaient été conquis par les compagnons du Prophète²⁴⁷.

Cette décision correspond au point final d'une évolution du statut des élites anciennes et de leur rapport aux élites nouvelles amenées par les 'Abbāssides. Ces nombreux changements de statut, poussèrent, de manière générale, l'élite gouvernante à diversifier ses moyens de revenus au cœur de la province, notamment par un investissement dans la propriété terrienne et l'administration locale. L'administration locale s'adapte en conséquence à leur nouvelle place dans les *kūra*, mais aussi à ce nouveau rapport avec l'administration impériale.

Un des moyens d'adaptation à cette nouvelle politique fiscale se trouve dans l'apparition d'intermédiaires non-officiels au cœur du système administratif. Ces intermédiaires sont liés au développement de domaines (*day'a*) aux mains des musulmans. L'inclusion de grands domaines dans l'administration des *kūra* recompose en partie leurs dynamiques territoriales. Jean Gascou voit les prémices de ce système dans la période umayyade où des domaines se seraient développés autour des grands personnages de l'État

²⁴⁵ CPR XXI 5 (Ašmūn, 182/799)

²⁴⁶ FRANTZ-MURPHY, *Agricultural leases*, p. 25.

²⁴⁷ *Ibid*, p. 38 ; al-Kindī, *Wulāt*, p. 154-160 ; cf. aussi : BOUDERBALA, *Ḡund Miṣr*, p. 240-247.

avec cette occurrence d'un vignoble du calife dans les documents d'Atias²⁴⁸, cependant il ne semble pas que ce phénomène se soit alors développé de manière significative.

L'affermage a été identifié comme de la marque principale de la politique 'abbāsside au niveau local²⁴⁹. Ces intermédiaires apparaissent en 827 et ils concernent des domaines de la région d'Ašmūnayn²⁵⁰, ils sont responsables de la collecte de l'impôt sur leurs terres et louent pour cela des portions de leurs domaines en affermage à des particuliers auxquels ils font payer les taxes et les transmettent ensuite au gouvernement central. Ces intermédiaires non officiels s'opposeraient ainsi aux intermédiaires officiels, les 'āmils²⁵¹. Nous voudrions proposer de nuancer cette catégorisation et de voir les administrateurs locaux de la fin de la période 'abbāsside comme des intermédiaires semi-officiels. Ces administrateurs seraient amenés à leur fonction pour leur représentativité de l'élite locale, ils pouvaient être pris comme représentants à part entière par l'administration qui les investissait de la collecte de l'impôt en argent (le *ḥarāğ* tel qu'il apparaît dans leur titulature) et dont ils assuraient entièrement la gestion au niveau local en exploitant ce même système d'affermage. Ce statut local n'empêche pas qu'ils soient intégrés à l'administration provinciale. Au VI^e siècle, les pagarques représentant les grandes maisons aristocratiques locales étaient ratifiés par les plus hautes autorités provinciales (le préfet) ou impériales tel que le prescrivait l'*Edit XIII*²⁵². La comparaison avec cette période est d'autant plus fructueuse si l'on considère le développement des domaines aux mains de l'élite musulmane et leur statut d'intermédiaires dans la collecte de l'impôt sur leurs terres et le développement en parallèle des intermédiaires non officiels qui rappellent les immunités fiscales par l'autopragie dans le modèle byzantin.

Un exemple du fonctionnement de ce système apparaît clairement dans un document de la fin de la période d'investigation : une liste de paiements effectués en vue d'une campagne d'amélioration de terres (*'imāra*) datée de 864²⁵³. Cette entreprise est financée par

²⁴⁸ GASCOU, « Byzance à l'Islam », p. 111 ; SB VI 9460 (Arsinoïte, 699 or 700).

²⁴⁹ Il apparaît sous le terme *qabāla* au niveau des administrées et au niveau central comme *ḍamān* : MORIMOTO (Kosei), *The Fiscal Administration of Egypt in the Early Islamic Period*, Asian Historical Monographs 1, Kyoto, Dohosha, 1981, p. 231-246 ; SIJPESTEIJN (Petra M.), « Profit Following Responsibility : A Leaf from the Records of a Third-Century Tax-Collecting Agent », *JJP* 31 (2001), p. 91-132. FRANTZ-MURPHY (Gladys), *Arabic agricultural leases and tax receipts from Egypt, 148-427 A.H./765-1035 A.D.*, CPR XXI, Vienne, 2001, p. 40-44.

²⁵⁰ CPR XXI 7 (Ašmūnayn, 827)

²⁵¹ FRANTZ-MURPHY (Gladys), *Arabic agricultural leases and tax receipts from Egypt, 148-427 A.H./765-1035 A.D.*, CPR XXI, Vienne, 2001, p. 40-44.

²⁵² GASCOU, « La pagarchie collégiale », p. 48, n. 29

²⁵³ *P.Cair.Arab.* IV 237 (Ašmūnayn, Anṣinā, 249/864).

des individus des *kūra* d'Ašmūnayn et Anšinā. Elle pouvait comprendre la réparation de digues, l'entretien des canaux et leur drainage ou encore le creusement de nouveaux canaux, mais elle avait surtout pour but l'amélioration du sol et le labour nécessaire à cet effet²⁵⁴. On voit ici que ces travaux étaient financés collectivement par des individus de plusieurs *kūras*, aussi bien de noms chrétiens que musulmans, pour des paiements entre ½ et 13 dinars. Cette réunion de personnes de différentes *kūras* apparaît comme celles aux mains de nos administrateurs à cette période et chacune des parties devait bénéficier en conséquence de cette entreprise. Une levée fiscale spéciale est ici documentée et on observe que tout le processus était certainement mené localement. On remarque également que les sommes les plus importantes (13 dinar l. 11 et 6 dinar l. 6) sont fournies par des cultivateurs (*muzāra*'), sûrement impliqués dans des contrats d'affermage.

La prédominance des intermédiaires officiels dans la région d'Ašmūnayn par rapport aux intermédiaires non officiels a été démontrée à partir des années 830, malgré l'apparition de ces derniers directement dans la région. Cette prédominance se poursuit au-delà de la période d'analyse²⁵⁵. On peut rapprocher cette distinction administrative de la région d'Ašmūnayn du fait que les domaines aux mains de musulmans y apparaissent plus tardivement que dans d'autres régions comme le Fayoum par exemple. La nature précise de l'assise territoriale de ces classes d'administrateurs nous reste inconnue. Au-delà de la période d'investigation, la période tulūnide présente une administration unique au niveau de la *kūra* où des attributions des intermédiaires officiels sur des unités administratives (*kuwār*) et les intermédiaires non officiels sur les domaines (*diyā'*) se retrouvent conjointement assurées par un seul administrateur : Muzāḥīm b. Ishaq b. Muḥammad b. Aḥmad est en 924/925 délégué (*'āmil*) de l'*amīr* Abū Aḥmad al-Ḥasan b. Muḥammad sur les districts de ḥarāḡ et les domaines dans les *kūra* d'al-Ašmūnayn (*'alā 'a'amāl al-ḥarāḡī wa al-diyā'i bi kuwar al-Ašmūnayn*)²⁵⁶.

²⁵⁴ Cf. *P.Cair.Arab.* II 86/87, 15 (Ašmūnayn, 924-925) et p. 64.

²⁵⁵ FRANTZ-MURPHY (Gladys), *Arabic agricultural leases and tax receipts from Egypt, 148-427 A.H./765-1035 A.D.*, CPR XXI, Vienne, 2001, p. 73-77 : cette situation serait prédominante entre 837 et 926.

²⁵⁶ *P.Cair.Arab.* II 86/87 (Ašmūnayn, 924/925).

4. Au-delà du *dīwān* : Capitale oubliée, villages et monastère dans l'Égypte musulmane

4.1. Une région de l'Égypte arabe et musulmane ?

La fin de la période d'investigation suit, au niveau de l'administration, la définition du statut des administrateurs en tant qu'élite locale, dans leur rapport avec le territoire qu'ils administrent et leur imposition, au rythme du développement des domaines aux mains des musulmans. Leur investissement dans la propriété terrienne est indéniable dans la région d'Ašmūnayn et Anṣinā au moment de l'arrivée des Ṭūlūnides. L'intérêt pour la terre n'est cependant pas le seul lien qu'entretiennent ces nouvelles élites locales avec la région. Dans cette dernière partie, nous commencerons par examiner le développement d'une communauté musulmane à par entière au niveau de la région d'investigation. Dans un deuxième temps, nous tenterons d'esquisser l'horizon de la région elle-même au-delà de la période d'investigation. Cette dernière étape permet de révéler les raisons de l'absence d'Anṣinā de la plupart de nos sources à la suite du début du VIII^e siècle. L'étude de ces phénomènes nous permet également de considérer le devenir de la région au sein la mémoire sociale de la société islamique. Nous terminerons sur l'arrière pays de Moyenne-Égypte, les villages et monastères, pour définir leur place dans le paysage de la vallée à la fin de la période 'abbasside.

On trouve, directement après la prise de pouvoir des Ṭūlūnides, un certain nombre de documents qui attestent du développement d'une véritable communauté musulmane à Ašmūnayn dont l'implantation trouve sans aucun doute son origine au cours de la période 'abbāsside. La ville intégrait une mosquée dans sa topographie dès 888 où un muezzin est mentionné comme témoin dans un contrat²⁵⁷. Des contrats de mariages sont dressés selon la loi musulmane, en 873 pour des musulmans²⁵⁸ et en 885 et 892 pour des chrétiens²⁵⁹. On remarque également que chrétiens et musulmans habitent alors les mêmes quartiers au sein de

²⁵⁷ *P.Cair.Arab.* I 52 (Ašmūnayn, 274/888).

²⁵⁸ *P.Cair.Arab.* I 38 (Ašmūn, 249/873) : un contrat de mariage entre une chrétienne et un musulman ? Isma'īl mawlā Aḥmād b. Marwān al-Qurayṣī épouse dans la ville d'Ašmūn 'Āyṣa ibnat Yūsuf. Le grand père paternel de la mariée est Ya'qūb b. Ishāq.

²⁵⁹ *P.Cair.Arab.* I 40 (Ašmūn, 271/885) : Contrat de mariage d'un habitant de la ville d'Ašmūn, Yuḥannis b. Šanūda et Darwā ibnat Šanūda. *P.Cair.Arab.* I 41 279/892 Contrat de mariage entre Ya'qūb b. Ishāq b. Yaḥya al-nassāḡ (le tisserant) habitant d'Ašmūn épouse Hunayda ibnat Ishāq b. Sarī ; l.8 mentionne les *dhimmiyya* parmi les autres femmes que l'homme pourrait épouser.

Chapitre IV

la ville d'Ašmūnayn²⁶⁰. Cette ville est donc bien pour la région d'investigation la première communauté musulmane que nous pouvons cerner avec précision.

La ville d'Anšinā devait présenter un développement similaire, seulement l'état actuel de la documentation ne permet pas de dresser le même portrait pour l'ancienne capitale de la thébaïde.

²⁶⁰ *P.Cair.Arab.* I 52 (Ašmūnayn, 274/888) : Accord concernant un mur entre al-Ḥusayn b. Šāliḥ *al-zuġġāġ* et Qāme ibnat Idrīs qui réside dans la ville d'Ašmūn. Ils ont un mur commun à leurs maisons respectives.

4.2. *Anṣinā dans l'ombre d'Ašmūnayn*

Au vu du monopole assuré par Ašmūnayn pour l'étude de la région à la suite du début du VIII^e siècle, nous pouvons néanmoins tenter d'esquisser le rôle d'Anṣinā au-delà de la sphère administrative. Antinoé concurrençait bien Hermopolis au moment de la conquête par son statut de capitale provinciale en tant que siège du duc, mais aussi par ses aménagements et particulièrement par son port qui apparaît toujours à la fin VII^e et au début du VIII^e siècle dans les archives de Papas et dans les lettres de Qurra b. Šarīk à la population d'Anṣinā. Malgré la puissante longévité d'occupation de la ville d'Hermès, Hermopolis/Ašmūn était implantée au cœur de la plaine inondable, lui permettant d'accéder aussi facilement au Nil qu'au Bahr Yusuf mais elle n'était pas directement implantée le long de ces deux courants. Antinoé par contre était réellement une cité portuaire et un échelon nilotique de taille qui avait motivé sa fondation, autant que l'apport de la *via Adrianna* qui permettait de se rendre vers la mer rouge par le désert oriental.

Le déclin d'Anṣinā est sans aucun doute d'abord lié à la perte de son statut de capitale provinciale et à terme à la disparition de l'administration du duc. Dépourvue de ce statut, la ville est intégrée à la nouvelle géographie territoriale des *kūras*, elle ne pouvait alors appuyer son assise administrative et économique que sur son propre territoire. Cependant nous avons vu que la pagarchie antinoïte est presque imperceptible dans notre documentation. Elle s'étendrait sur la mince rive est du Nil dont l'extension est bloquée par la chaîne arabique. Sur l'autre rive, la grande pagarchie hermopolite se place à terme comme l'échelon administratif privilégié de l'administration umayyade et 'abbāsside, notamment à cause du poids fiscal que devaient représenter les terres qui en dépendaient.

La perte d'importance d'Anṣinā s'explique aussi au sein d'un changement des dynamiques géopolitiques et économiques de la région qui affectent directement les voies de communications qui faisaient d'Antinoé une cité stratégique. La création d'Antinoopolis en 130 ap. J-C par l'Empereur Hadrien permettait de concrétiser une réorganisation politique de l'Empire Romain, en appuyant sur l'intégration de la province d'Égypte dans un axe est-ouest, qui, à ce niveau, permettait de relier directement la Moyenne-Égypte à la mer Rouge. Cette place de choix au bout de la nouvelle *via Hadriana* était à l'origine du développement exceptionnel de la ville et aussi de son port. A la suite de la conquête islamique, cet axe est concurrencé par la place de la Mecque et de Médine qui déplacent vers le sud un certain nombre de lignes de communication dont celles de la vallée du Nil. La ville d'Assouan bénéficiera de ce remaniement, où une communauté musulmane est visible dès la première

partie du VIII^e siècle²⁶¹. La création de nouveaux ports comme celui de Fustāt dans la vallée, mais aussi la réhabilitation du port de Clysmā/Quzūm directement approvisionné depuis Fustāt concurrençait autant Anšinā au cœur de l'espace provincial. La ville perd ainsi sa place au niveau local au sein de mutation qui concerne l'organisation géopolitique et économique du tout l'Orient entre le VII^e et le IX^e siècle.

Dans cette sombre période pour l'histoire d'Anšinā, nos sources sont plus éloquentes sur la population de la ville et ses activités non officielles. On trouve quelques documents et mentions de la ville et de sa population dans les sources, documents, stèles, cependant sa place semble changer drastiquement. Quelques inscriptions, funéraires pour la plupart, ont été trouvées dans la fouille de la ville et complètent le panorama de son histoire aux VII^e-VIII^e siècles²⁶². Des textes chrétiens de cette période ont été retrouvés sur le site: un cahier de psautier et un exemplaire du *Siracide*, les billets oraculaires du culte du Saint Colluthos très actif sur le site ont été attribués à la même période²⁶³. Cette pratique d'oracle, d'origine païenne, reprise par les chrétiens peut être tracée à Antinoé jusqu'au VII^e siècle²⁶⁴, mais ne semble pas avoir survécu après cette date. Les oracles dans la fin de l'Antiquité étaient maintenus par les élites locales urbaines, il n'est pas étonnant de voir ces pratiques disparaître au fur et à mesure du déclin de ces élites²⁶⁵.

Le même constat peut être fait pour un autre apanage des élites de la fin de l'Antiquité : le cirque. Nous avons vu que l'hippodrome d'Antinoé était très bien documenté par l'archéologie et possiblement par certains papyrus des VI^e-VII^e siècles. La chronologie de l'utilisation des hippodromes en Égypte flirte avec celle de l'Égypte islamique, sans que son devenir à la suite de la conquête ne soit réellement investigué²⁶⁶. En effet, les hippodromes

²⁶¹ Notamment à travers les stèles funéraires retrouvées dans le cimetière musulman de cette époque : 'Abd al-Ṭawab A.M., *Stèles islamiques de la nécropole d'Assouan* I, II, III (n° 1-150), *Révision et annotation de Solange Ory*, Le Caire, 1977, 1982, 1986.

²⁶² NACHTERGAEEL (Georges), PINTAUDI (Rosario), « Inscriptions funéraires grecques d'Antinoé », dans PINTAUDI (Rosario), *Antinopolis, Scavi e Materiali* I, *Istituto Papirologico "G. Vitelli"*, Florence, 2008, p. 163-173 : n° 4 : VIII^e siècle, stèle de Kornélios ; n° 3 : VI^e-VIII^e siècle, stèle d'un prêtre et économiste ; DELATTRE (Alain), « Une inscription grecque inédite d'Ansina », *Analecta Papyrologica* 21-22 (2011), p. 99-103.

²⁶³ Tous ces textes, DELATTRE (Alain), « Textes coptes et grecs d'Antinoé », dans PINTAUDI (Rosario), *Antinopolis, Scavi e Materiali* I, *Istituto Papirologico "G. Vitelli"*, Florence, 2008, p. 131-162.

²⁶⁴ PAPACONSTANTINO (Arietta), « Oracles chrétiens dans l'Égypte Byzantine : le témoignage des papyrus », *ZPE* 104 (1994), 281-286.

²⁶⁵ BROWN (Peter), *The Making of Late Antiquity*, Harvard, 1978, p. 36-37.

²⁶⁶ GASCOU (Jean), « Les institutions de l'hippodrome en Égypte Byzantine », *BIFAO* 76 (1976), p.185-212 ; repris dans *id.*, *Fiscalité et Société en Égypte Byzantine, Bilan de Recherche* 4, Paris, 2008, p. 51-71.

portent exclusivement la marque de l'Antiquité dans les recherches papyrologiques actuelles. Le cirque connaît cependant le plus fort de son activité au VI^e siècle, notamment sous les Apions d'Oxyrhynchus, dynastie de propriétaires terriens attestée jusqu'à la veille de la conquête perse de 619²⁶⁷. On peut se demander encore si l'avènement de la conquête islamique n'influence pas les éditeurs de ces documents grecs qui mentionnent les activités du cirque, ne se voyant pas attribuer des documents mentionnant cette institution symbole de l'antique à la période islamique. Il reste à comprendre la nature et l'ampleur de l'activité de l'hippodrome d'Antinoé à la suite de la conquête. L'élite des premiers temps de l'Islam était également fervente passionnée de sports équestres, et le restèrent pendant tout le Moyen-Âge²⁶⁸. A Fustāt, un hippodrome (*maydān*) est construit par Ibn Ṭulūn, une structure qui apparaît également dans les papyrus à cette date²⁶⁹. Avant cette date, on y trouvait des champs de manœuvre (*midmār*). Les sources islamiques pré-fātimides ne mentionnent pas l'hippodrome de d'Anṣinā, curieusement Maqrīzī au XV^e siècle est le seul à le faire²⁷⁰. Il ne fait que mentionner en passant la présence d'un tel aménagement parmi les attributs notables de cette ville ancienne sans donner plus de précision. Le souvenir du cirque n'était peu être plus visible alors que dans les ruines de la ville.

Au IX^e siècle, une inscription funéraire copte datant de 836 au nom de Anastasé fils de Chaél, diacre également, a été découverte sur le site²⁷¹. A cette date, on retrouve la présence d'Anṣinā dans la sphère administrative dans la titulature des *'āmil* identifiés ci-dessus. On découvre alors que la *kūra* était divisée sur le même modèle qu'Ašmūn, en Haute et Basse-Anṣinā²⁷². Cependant, seule la Basse-Anṣinā, sa partie nord, apparaît dans la titulature des *'āmil*s au côté d'Ašmūnayn²⁷³. L'évolution administrative d'Anṣinā nous reste ainsi obscure entre le début du VIII^e siècle et le IX^e siècle.

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 54.

²⁶⁸ Voir la recherche sur les *maydān* dans : CARAYON (Agnès), *La Furūsiyya des Mamlouks*, Thèse de doctorat, université de Provence (Aix-Marseille), 2012, p. 1-35.

²⁶⁹ Un papyrus inédit *P.Cam.Michaelides* C 1096 datant de 261-2/875-6 rapporte la livraison d'articles de cuir qui doivent être livrés au *maydān*, probablement à Fustāt. Le document est mentionné dans YOUNES (Khaled), « New governors identified in Arabic papyri », dans DELATTRE (Alain), LEGENDRE (Marie), SIJPESTEIJN (Petra), *Authority and control in the countryside, Continuity and change in the Mediterranean 6th-10th century, Studies in Late Antiquity and Early Islam* 25, Princeton, à paraître.

²⁷⁰ al-Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ* I, p. 555.

²⁷¹ DELATTRE, « Textes coptes et grecs », p. 147-149.

²⁷² *Asfal Anṣinā* : *Chrest.Khoury* 24, 3 (841) ; *CPR* XXI 46, 6 25 (842) ; *P.Cair.Arab.III* 181, 7 (847) *'alā Anṣinā* : *P.Cair.Arab.* IV 266 (IX^e siècle).

²⁷³ *P.Cair.Arab.* III 181 (Ašmūnayn, Anṣinā, Qūṣ, 847) ; *P.GrohmannProbleme* 11, 5-6 (Ašmūnayn, Anṣinā, 858-859). Les sources littéraires donnent la même image, dans toutes les listes transmises par Yāqūt, Maqrīzī,

L'écho des symptômes de survivance et de déclin d'Anšinā est également visible dans la tradition littéraire locale, et particulièrement dans les textes hagiographiques coptes. Le texte du *Martyre de Paese et Thecla*, place la scène sous le règne de Dioclétien, mais est connu par une copie du IX^e siècle. Paese se trouve tout d'abord enfermé dans la prison d'Antinoé avec d'autres chrétiens, puis il est transféré à la prison d'Alexandrie²⁷⁴. Sa sœur Techla, apprenant cette nouvelle, se rend au quai d'Antinoé pour trouver un bateau prêt à partir pour Alexandrie²⁷⁵. Thecla comme son frère Paese était originaire de Pousire, un village du nôme Hermopolite sur l'autre rive du Nil, mais dont le port le plus proche et sûrement le plus actif était, au IX^e siècle, Antinoé/Anšinā.

Autour de 850, on apprend que les reliques du Saint Bišūy sont transportées de son monastère à Barša au sud d'Anšinā au Wādī Naṭrūn par un certain moine Jérémie. Le monastère de Barša devait alors avoir perdu de son attrait pour que ce transfert de relique soit décidé²⁷⁶. Cette information est très importante pour la chronologie du site, et même de la région, qui au moins dans la mémoire collective chrétienne plaçait le déclin de l'Anšinā chrétienne vers la moitié du IX^e siècle. Le texte copte du martyre de Colluthos présente un phénomène similaire. Le récit indique que dans la 3^e année de Constantin, le saint fut convoqué au tribunal à Antinoé²⁷⁷. L'éditeur de ce texte indique qu'une seconde version de la vie du saint, qui a fait l'objet d'une réécriture, place la scène du procès à Šmoun. Cette seconde version est attribuable au IX^e siècle²⁷⁸. A cette date, Ašmūnayn apparaissait à l'audience de ce type de texte comme le théâtre le plus probable d'un tel procès alors qu'Anšinā ne devait pas avoir maintenu ce type de structures judiciaires.

Abū Šāliḥ mentionne encore un monastère de Colluthos encore au XII^e-XIII^e siècle à Anšinā, un des établissements les mieux connus du site, par l'archéologie et les papyrus dès

Ibn Duqmāq ou encore, Anšinā n'apparaît que couplée avec Ašmūnayn et sous la forme *asfal* Anšinā, seul Qalqašansī parle d'*al-Ašmūnayn wa Anšinā wa Šaṭb* : cf. GROHMANN (Adolf), « Probleme der arabischen Papyrusforschung I », *Archiv Orientalní* 3 (1931), pl. I.

²⁷⁴ REYMOND (E. A. E.), BARNS (J. W.), *Four Martyrdoms from the Pierpont Morgan Coptic Codices*, Oxford 1973, p. 154.

²⁷⁵ SCHENKE (Gesa), « Women on the move : Travelling women under Muslim Rule », dans HOYLAND (Robert G.), *Minorities : legal, cultural and economic perspectives Late antiquity and early Islam, continuity and change in the Mediterranean 6th-10th CE*, à paraître, p.8.

²⁷⁶ O'LEARY (De Lacy), *The Saints of Egypt in the Coptic calendar*, Amsterdam, 1974, p.106-7, 223.

²⁷⁷ REYMOND (Eve A. E.), BARNS (John. W.), *Four Martyrdoms from the Pierpont Morgan Coptic Codices*, Oxford, 1973, p. 145.

²⁷⁸ *Coluthus II* (16 R i 22) ; REYMOND, BARNS, *Four Martyrdoms*, p. 20, 145.

le VI^e siècle²⁷⁹. Le seul monastère aux alentours de la ville, dont parle al-Maqrīzī au XV^e siècle, est celui de Jean le Petit, Abū al-Na‘na‘ où il indique que l’église est installée dans une tour. Il mentionne aussi le monastère de Baršā, mais alors déjà déserté²⁸⁰.

Nous avons vu dans la premier chapitre qu’Anšinā ne fait son entrée dans le paysage littéraire islamique que dans la littérature de *faḍā’il*, à la suite d’une gestation de cette région dans le moule culturel de l’Islam. Les textes de *faḍā’il* nous apprennent la perception de la ville, comme du reste du Ša‘īd dans les milieux lettrés de l’Empire. Ibn ‘Abd al-Ḥakam ne mentionne pas Anšinā dans ses relations sur la conquête islamique de l’Égypte, pas plus que ne le font d’autres auteurs non égyptiens qui relatent cet épisode ou l’histoire umayyade de l’Égypte. Chacune de ces œuvres ayant tout d’abord un sujet particulier, il se peut qu’elles concernent des aspects de l’histoire islamique où la ville et ses habitants ne se sont pas illustrés. Dans l’œuvre d’al-Kindī par exemple, il semble qu’aucun événement notable dans les biographies des illustres gouverneurs et juges d’Égypte n’ait impliqué Anšinā. Ensuite ces œuvres ont toutes été composées après la fin du VIII^e siècle. Elles nous aident à dater le moment où la ville avait disparu de l’espace utile de la communauté arabo-musulmane.

On parle bien ici de phénomène littéraire, la connaissance géographique, ou administrative du territoire reste : quand les localités de la vallée du Nil sont compilées de manière encyclopédique, on retrouve Anšinā dans des manuscrits de chancelleries, principalement celles qui compilent les informations fiscales du territoire égyptien : l’œuvre d’Ibn Mammātī à l’époque Ayyoubide²⁸¹ ou chez Ibn al- Ġī‘ān à l’époque mamlouke²⁸². La présence d’Anšinā dans les dictionnaires biographiques indique également que la ville avait bien une communauté musulmane assez conséquente pour produire des lettrés. L’œuvre d’al-Sam‘ānī est un autre exemple au XII^e siècle, quand il recense dans son œuvre les *nisbas* de *ahl al-‘ilm* il compte un al-Anšināwī²⁸³.

Les informations sur l’abandon de la ville à partir du XII^e- XIII^e siècle sont reprises dans les sources islamiques, composées en milieu chrétien ou musulman. Abū Šāliḥ parle de la ville

²⁷⁹ Abū Šāliḥ al-Armanī (XIII^e siècle), *The Churches and Monasteries of Egypt and some Neighbouring Countries* (B.T.A. Evetts, éd.) Oxford, 1895, folio 86b.

²⁸⁰ Maqrīzī, *Ḥiṭāṭ* IV/2, p.1040.

²⁸¹ Ibn Mammātī, p. 105

²⁸² Ibn al-Ġī‘ān, *al-Tuḥfa as-saniyya bi asmā’ al-bilād al-miṣriyya*, al-Maṭba‘a al-Ahliyya, Cairo, 1898, p.177.

²⁸³ Edité al-Anḍināwī : al-Sam‘ānī (m. 562/1166), *al-Ansāb* I (A. Bārūdī, Dār al-Ġinān éd.), Beyrouth, 1988, p. 219-220

Chapitre IV

d'Anşinā comme étant en pleine démolition, cette information dans ce texte qui nous est parvenu dans un tel état de confusion et tout de même corroboré par les sources contemporaines. Ibn Ġubayr transmet également cette information et indique que Şalaḥ al-Dīn fit exploiter les ruines d'Anşinā pour faire construire la muraille du Caire²⁸⁴.

²⁸⁴ Ibn Ġubayr (m. 614/1217), *Riḥla* (W. Wright and M.J. de Goeje édés.), Leiden, 1907, p. 64.

4.3. Horizon de la région dans la mémoire sociale de l'Islam

Au-delà des toponymes trouvés dans les documents et des informations qu'ils procurent sur son histoire et son administration, la Moyenne-Égypte bénéficie d'une représentation nouvelle dans la production littéraire des nouveaux maîtres du pays. Cette littérature apparaît à la fin de notre période d'étude avec l'œuvre d'Ibn 'Abd al-Ḥakam composée au tournant du IX^e siècle. Une des caractéristiques de cette littérature pour notre propos est l'absence notoire d'Anṣinā. Les sources littéraires islamiques lui donnent à partir du IX^e siècle, l'image d'une bourgade secondaire dans la géographie historique de la Moyenne-Égypte, évinçant largement sa place dans le monde face auquel se retrouva la conquête islamique. Le silence des sources sur l'histoire événementielle de la ville d'Anṣinā a été interprété dans nombre de recherches par un abandon plus ou moins ancien de la ville, toujours de manière extrêmement floue²⁸⁵. Elle est simplement présentée comme *madīna* dans les documents et dans les sources littéraires. Les papyrus arabes nous parlent également d'une *kura* Anṣinā que l'on a autant de mal à cartographier que la pagarchie antinoïte. E. Amélineau est le seul à noter, en commentant l'étendue du territoire d'Anṣinā dans l'œuvre d'Ibn al-Ġi'ān au XIV^e siècle comptant 163 *faddāns*, était bien maigre pour cette période et devait à toute les périodes être resté modeste vu le peu d'espace laissé exploitable sur cette rive du Nil²⁸⁶.

Un seul genre littéraire au sein de la production islamique fait cependant place à la ville d'Anṣinā. La quantité de monuments et vestiges encore en place à Antinoé comme dans peu d'autres villes d'héritage romano-byzantin au moment de l'expédition d'Égypte, n'avait pas échappé aux compilateurs de la littérature arabo-musulmane. Un genre littéraire entier s'attache dans la production islamique médiévale à refondre le paysage égyptien et son passé préislamique : celui des *faḍā'il* qui apparaît déjà dans l'œuvre d'Ibn 'Abd al-Ḥakam. P.M. Sijpesteijn a proposé de voir, dans cette littérature, la réécriture du passé égyptien dès le début de l'époque médiévale pour qu'il serve comme partie intégrante du chemin de l'Égypte vers l'entité musulmane qu'elle devenait alors²⁸⁷. En effet, ce passage à l'Égypte islamique n'était pas encore total. Entre les VIII^e et IX^e siècles, on est bien face à une promotion de

²⁸⁵ CALAMENT (Florence), *La révélation d'Antinoé par Albert Gayet, Histoire, archéologie, muséographie I*, BEC 18, Le Caire, 2005, p. 55-72.

²⁸⁶ AMELINEAU (Emile), *La géographie de l'Égypte à l'époque copte*, Paris, 1893, p. 51.

²⁸⁷ SIJPESTEIJN (Petra M.), « Building an Egyptian Identity », dans MARGARITI (Roxani E.), SABRA (Adam), SIJPESTEIJN (Petra M.), *Histories of the Middle East, Studies in Middle Eastern Society, Economy and Law in Honor of A.L. Udovitch*, Leyde, 2010, p. 85-105.

l'espace égyptien en tant que partie intégrante du monde islamique pour les élites arabo-musulmanes, mais les populations qui habitaient cette région étaient toujours chrétiennes et ne se nourrissaient que progressivement de leur sphère culturelle d'adoption. La communauté chrétienne reste de plus majoritaire en Égypte jusqu'au XIV^e siècle²⁸⁸. La ville d'Anṣinā fait l'objet d'un traitement particulièrement développé dans la littérature de *faḍā'il*, bien plus qu'Ašmūnayn qui s'illustre de son côté dans la littérature historique surtout à partir de la période Ṭulūnide.

Dans le premier chapitre de l'œuvre d'Ibn 'Abd al-Ḥakam, consacré à ces fameux mérites de l'Égypte (*faḍā'il Miṣr*), il rapporte le lien de la ville d'Anṣinā avec la légendaire reine Dalūka et le nilomètre qu'elle y aurait fait construire. Il présente également la *kūrat* Anṣinā comme la région d'origine de la concubine du Prophète, Marie la Copte²⁸⁹. Cette dernière aurait été offerte au Prophète par le patriarche et duc d'Aegyptus, Cyrus. Elle aurait par ailleurs donné son seul fils, Ibrahīm.

La transition du paysage dans l'espace musulman se complète également dans les légendes locales, mais présente une version différente de cette histoire. On raconte que la mosquée du village du Šayḥ 'Abāda actuellement installée en bordure des ruines de la ville romaine, est construite à l'emplacement de la maison de Marie la Copte, qui aurait été donc dans la ville d'Anṣinā même²⁹⁰. Le Šayḥ lui-même enterré aux alentours du village, serait en fait le Saint Martyr Ammonios, qui est réinterprété dans une islamisation symbolique des lieux comme celui qui aurait lui-même envoyé Marie au Prophète²⁹¹.

L'héritage antique d'Anṣinā n'échappe pas non plus aux textes des voyageurs musulmans. Il est enrobé de mystère dans l'œuvre d'al-Idrīsī qui parle d'Anṣinā comme la capitale des sorciers. Il reprend des recettes courantes en alchimie selon lesquelles le mélange de sable provenant de différents endroits produit un puissant talisman qui donne aux

²⁸⁸ GARCIN (Jean-Claude), « L'arabisation de l'Égypte », *Monde Arabe : Migrations et Identités, REMM* 43 (1987), p. 132 ; EL-LEITHY (Tamer), *Coptic culture and conversion in Medieval Cairo, 1293-1524 A.D.*, Thèse de doctorat, Université de Princeton, 2005.

²⁸⁹ Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ Miṣr*, p. 16, 48.

²⁹⁰ EL-GENDI (Sherin S.), « Mariyam the Copt : Her Life and her House », *BSAC* 46 (2007), p. 95-117.

²⁹¹ Ammonios : O'Leary, *The Saints of Egypt*, p. 70 ; Marie la Copte : voir Abū Šāliḥ ; Légende du Sayḥ 'Abāda : *DE* 4, p. 209, reprend Sicard, *Oevres* 2, p. 92, ou P. Lucas, *Troisième voyage*, Rouen, 1719, t. 2, p. 324.

Égyptiens leur sagacité légendaire : il préconise particulièrement le mélange de sable de Ġiza, le site des pyramides de l'ancien empire à celle d'Anṣinā, la capitale des ducs de Thēbaïde²⁹².

En ce qui concerne Ašmūnayn, elle n'échappe pas au traitement mythique, malgré son sort plus heureux dans la littérature historique. La légende place la ville au cœur de la géographie originelle de l'Égypte en attribuant sa fondation à Ašmūn fils de Mišraīm (Mišr) - Ašmūn b. Mišrāym b. Ḥam b. Nūḥ - qui place la justification mythique de cet ancrage territorial au cœur de la géographie perçue de la province musulmane²⁹³. Maqrīzī attribue même au même Mišrāym la fondation de sa voisine Anṣinā et consacre ainsi un lien fort entre les deux villes la filiation entre les deux villes²⁹⁴. Elle place Anṣinā sous l'égide d'Ašmūn dans la géographie originelle de l'Égypte, telle qu'elle apparaît à partir de l'époque 'abbāsside et ensuite tout au cours de la période médiévale, en totale abstraction de son rôle majeur au tournant de la période antique et au cours de la période umayyade. Seule la littérature de *faḍā'il* laisse transparaître son riche passé, mais dont les détails n'ont pas pris place au sein de l'espace utile des lettrés arabes et musulmans.

²⁹² Mentionné dans HAARMANN (Ulrich), « Regional sentiment in Medieval Islamic Egypt », *BSOAS* 43 (1980), p. 61.

²⁹³ Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 12.

²⁹⁴ Maqrīzī, *Ḥiṭāṭ* I, p. 555.

4.4. Villages et monastères

Au-delà des capitales de *kūra*, l'arrière pays de notre région se dessine encore avec peu de netteté jusqu'à la fin de la période 'abbāsside. Cela est dû encore une fois à notre documentation, mais aussi à notre objet d'étude. En se concentrant sur les relations entre conquérants et conquis puis de l'État umayyade et 'abbāsside avec ses administrés, nous nous sommes concentrés principalement sur l'administration et leurs relations directes avec certaines parties de l'arrière pays d'Ašmūn et Anšinā explicites dans notre documentation. Le village d'Hakorīs, au nord d'Anšinā et le monastère de Baouit se sont présentés à plusieurs reprises comme les exemples les plus documentés pour notre chronologie d'investigation. Cependant, l'apport de l'étude du site d'Hakorīs reste faible. Les fouilles de la ville ont révélé une occupation du début de l'époque islamique à laquelle les *entagia* coptes émis par le dernier duc de Thēbaïde Atias et l'énigmatique Apa Kuré, étudiés ci-dessus sont associés²⁹⁵. Nous avons vu que les découvertes de ce site documentent surtout à cette période les activités agricoles et artisanales du village : la production d'huile d'olive, de farine, de textiles, de céramiques et la transformation des métaux²⁹⁶. Dans l'attente de la publication complète des trouvailles céramiques, qui ne donnent pour l'instant que des informations sur le VII^e et le VIII^e siècle, seule la publication d'un document trouvé par la mission japonaise daté du XIV^e siècle permet de prolonger l'occupation du site jusqu'au cœur de la période médiévale²⁹⁷.

Au-delà des villages, nous avons vu nos *āmil* impliqués dans la fiscalité et le mouvement des populations des monastères de la région, à Baouit²⁹⁸ ou à Abū Anoup à quelques kilomètres au sud d'Ašmūn²⁹⁹. Une liste de noms provenant d'une déclaration officielle fragmentaire datée de 775-776 fait mention d'un individu du monastère de Dayr

²⁹⁵ Cf. ci-dessus 1.1.

²⁹⁶ DIXNEUF (Delphine), *Amphores égyptiennes : Production, typologie, contenu et diffusion (III^e siècle avant J.C. – IX^e siècle après J.C.)*, *Études Alexandrines* 22, Alexandrie, 2011, p. 158-159 ; MORELLI (Federico), SCHMELZ (Georg), « Gli ostraka di Akoris n. 19 e 20 e la produzione di κοῦφα nell'area del tempio Ovest », *ZPE* 139, 2002, p. 127–137 ; KAWANISHI (Hiroyuki), TSUJIMURA (Sumiyo), *Akoris* 1997, *Preliminary Report*, Tsukuba, 1998, p. 15-17

²⁹⁷ Ce document sur parchemin donne la date de 670 A.H. (1271-1272) : KYOKAI (Kodaigaku), *Akoris : report of the excavations at Akoris in middle Egypt, 1981-1992*, Kyoto, 1995, p. 375

²⁹⁸ CLACKSON (Sarah J.), SIJPESTEIJN (Petra M.), « A Mid-Eight-Century Trilingual Tax Demand related to the Monastery of Apa Apollo at Bawīt », dans BOUD'HORS (Anne), CLACKSON (James), LOUIS (Catherine), SIJPESTEIJN (Petra M.) éd., *Monastic Estates in Late Antique and Early Islamic Egypt, Ostraca, Papyri, and Essays in Memory of Sarah Clackson, American Studies in Papyrology* 46, Cincinnati, 2009, p. 102-121.

²⁹⁹ SIJPESTEIJN (Petra), « Coptic and Arabic Papyri from Deir al-Balā'izah », dans SCHUBERT (Paul), *Proceedings of 26th International Congress of Papyrology (Geneva, 2010)*, sous presse, p. 117-119.

Abū Amūna au coté d'un habitant de la ville d'Ašmūn³⁰⁰. Cependant aucun monastère d'Apa Ammonios n'est connu dans la région d'Ašmūn comme ailleurs. Seul un supérieur du monastère de Baouit porte le nom d'Ammonios avant 833, mais aucune fondation n'est connue à son actif³⁰¹.

En ce qui concerne Baouit nous avons déjà noté que le problème de la documentation extrêmement riche de ce monastère est qu'elle n'est pas datée précisément en dehors des documents administratifs et fiscaux. Il est ainsi difficile de comprendre ses relations avec les conquérants ou l'État umayyade et 'abbāsside avec autant de précision que pour l'administration de la région. Baouit reste cependant le monastère le plus documenté pour notre région comme probablement le reste de l'Égypte pour cette période. Cette large documentation permet en premier lieu de comprendre la vie quotidienne du monastère et son fonctionnement interne qui a été étudié en détail par A. Delattre. Ces centaines de documents sur papyrus ou ostraca, ou encore des inscriptions, mais aussi l'exploration archéologique du site indiquent que la communauté s'était organisée autour de trois églises de taille variée, sans qu'on ne sache encore si elles fonctionnaient de manière concomitante³⁰². Les cellules de moines s'étaient déployées autour de ces églises, mais aussi sur la montagne environnante³⁰³. Quelques structures de vie communes ont également été identifiées qui pouvaient servir de réfectoire, de cuisines ou de structure d'accueil pour les pèlerins³⁰⁴. Le monastère attirait effectivement un grand nombre de visiteurs dont les inscriptions renseignent particulièrement sur leur diversité³⁰⁵. Nous avons vu qu'on y trouve notamment l'une des plus anciennes inscriptions mentionnant des *mawālī* dans la région³⁰⁶.

³⁰⁰ *P.Cair.Arab.* III 168, 2-3 (Ašmūn (?), 159/775-6)

³⁰¹ CLACKSON (Sarah J.), *Coptic and Greek texts relating to the Hermopolite monastery of Apa Apollo*, Oxford, 2000, p. 28

³⁰² Aux deux églises précédemment identifiées s'ajoute celle mise au jour dans les dernières fouilles de la mission française : cf. pl. VI. HADJI-MINAGLOU (Gisèle), « Baouit », dans Pantalacci (Laure), Denoix (Sylvie), « Travaux de l'Institut français d'archéologie orientale 2007-2008 », *BIFAO* 108 (2008), p. 407-411 ; « Baouit », dans PANTALACCI (Laure), DENOIX (Sylvie), « Travaux de l'Institut français d'archéologie orientale 2008-2009 », *BIFAO* 109 (2009), p. 560-564.

³⁰³ Ces cellules sont appelées improprement « chapelles » dans les publications des fouilles du début du XX^e siècle. Sur la section du monastère installée sur la montagne à l'ouest du *kom* principal : MARCHAND (Sylvie), MAROUARD (Grégory), « Survey du monastère d'aba Apollō de Baouît : Données archéologiques et analyses préliminaires de la céramique et du verre des ermitages de la montagne », à paraître.

³⁰⁴ DELATTRE, *Papyrus coptes et grecs*, p.48-51.

³⁰⁵ DELATTRE, *Papyrus coptes et grecs*, p. 40-41 ; DELATTRE (Alain), « Remarques sur quelques inscriptions du monastère de Baouît », *BIFAO* 108 (2008), p. 69-81.

³⁰⁶ Cf. ci-dessus 2.1.

La communauté elle-même était organisée selon divers postes autour de son supérieur, pour la vie du monastère (économe, scribe ou *dikaion* une personnalité juridique du monastère) ou pour la liturgie (diacres, lecteurs, chantes)³⁰⁷. Les occupations des moines étaient très diverses et reflètent le patrimoine du monastère et ses activités économiques. Il possédait des terres où étaient produites une grande diversité de denrées (blé, pain, vin, huile, salaisons) et les moines s'attelaient également à l'artisanat (bois, cordes, paniers, textiles)³⁰⁸. Enfin, en ce qui concerne l'orientation religieuse du monastère entre chalcédonien et monophysite, diverses possibilités ont été envisagées par Sarah Clackson³⁰⁹ et Alain Delattre³¹⁰ représentant le spectre de profil que le monastère pouvait avoir intégré au cours de son histoire.

Parmi les quelques documents de ce corpus, nous avons pu mettre en évidence les relations du monastère avec l'administration d'Antinoé puis d'Ašmūn. Le supérieur du monastère de Baouit faisait parvenir une lettre à ces subordonnés pour que la *sāqiyya* du domaine du duc soit actionnée³¹¹. Cette lettre datée du VIII^e siècle est l'un des documents les plus récents à mentionner le duc indiquant son ancrage dans les codes traditionnels de l'élite locale propriétaire terrienne. En effet, nous avons vu qu'ensuite aucun des nos administrateurs de nom arabe n'est attaché à la gestion de domaine dans la région avant la période 'abbāsside. Le monastère est également l'une des maigres sources que nous pouvons rassembler sur le rôle administratif d'Antinoé au cours du VIII^e siècle quand nous apprenons que les moines y envoient le paiement de leur capitation³¹². Le paiement de cet impôt voit même leur statut changer quand un corps du monastère est dédié à la collecte de la capitation. Les frères de l'*andrismos* apparaissent également aux cours du VIII^e siècle. Ces mesures exceptionnelles prises au sein de l'organisation du monastère pour le paiement de la capitation suggèrent l'impact économique important qu'elle avait dû avoir sur la gestion du patrimoine du monastère.

³⁰⁷ DELATTRE, *Papyrus coptes et grecs*, p. 66-74.

³⁰⁸ DELATTRE, *Papyrus coptes et grecs*, p. 81-93.

³⁰⁹ CLACKSON (Sarah J.), « Reconstructing the archives of the Monastery of Apa Apollo at Bawit », dans *Atti del XXII Congresso Internazionale di Papyrologia, Firenze 1998*, Florence, 2001, p. 220-221.

³¹⁰ DELATTRE, *Papyrus coptes et grecs*, p. 104-108.

³¹¹ *P.Mich.Copt.* 14 (Baouit, VIII^e siècle) ; cf. Chapitre III 2.3.

³¹² *P.Bawit Clackson* 12 (Baouit, VIII^e siècle) ; cf. Chapitre III 3.1. et ci-dessus 2.1.

Enfin, quelques exemples de listes de livraisons incluent ça et là des personnes de noms arabes auxquelles étaient destinés des produits³¹³. Ces listes ne donnent pas beaucoup de détails et on ne peut savoir si elles renvoient à des pratiques administratives, fiscales, à la période de la conquête et des *amīrs* ou à des périodes plus tardives de l'administration islamique. Elles peuvent également indiquer juste des paiements pour du travail, une chose très courante dans les ordres de paiements de Baouit.

Notons que les sources concernant Baouit pour notre période d'investigation sont presque exclusivement en copte, quelques fois en grec et très peu en arabe. Dans les découvertes du début du xx^e siècle quelques rares trouvailles portant de l'arabe peuvent être rassemblées³¹⁴. La plus intéressante pour notre chronologie est celle d'une monnaie de bronze au cours des campagnes de J. Maspéro dont il copie la légende:³¹⁵

VENDREDI 7 FÉVRIER. — Reçu du ghafir une monnaie de bronze trouvée à la surface.

Face. Au centre : بسم الله | لا اله الا الله وحده

Autour : مما امر [لر عبد الملك بن الرمد

Revers. Au centre : محمد | رسول | الله

Autour : لا هذا الفلاس في سنة [وثلاثين ومائة

On reconnaît bien dans cette légende, les monnaies frappées sous le gouvernement du second gouverneur d'Égypte 'abbāside, 'Abd al-Malik b. Yazīd, en 133 de l'hégire (751) également attesté dans les fouilles d'Anšinā³¹⁶. La légende est donc à corriger comme suit :

³¹³ DELATTRE (Alain), « Le monastère de Baouit et l'administration arabe », dans SIPESTEIN (Petra M.) éd., *Proceedings of the Second Congress of Arabic papyrology*, Alexandria, 2006, à paraître : 'Amr ou 'Āmir : *P.Bru.x.Bawit*. 27, 1 (Baouit, VIII^e siècle) ; Rašīd : *P.Mon.Apollo* 45, 5 (Baouit, VIII^e siècle) ; Šālīḥ : *P.Camb.UL* 1262, 1 (Baouit, VII^e siècle)³¹³ ; *P.Hermitage.Copt.* 16, 1 (Baouit, VII^e siècle).

³¹⁴ J. Clédât copia occasionnellement quelques lettres arabes sur des tessons de poterie et sur des murs : CLEDAT (Jean), *Le monastère et la nécropole de Baouit*, vol. 1, MIFAO 12, Le Caire, 1904, p. 12, 43. E. Chassinat publia la photographie d'un *graffito* arabe moderne tracé sur le mur nord de la dite « église sud » : CHASSINAT (Emile), *Fouilles à Baouit, Mémoire des membres de l'Institut Français d'archéologie orientale* 13, Le Caire, 1911, pl. 60.

³¹⁵ MASPERO (Jean), DRIOTON (Etienne), *Fouilles exécutées à Baouit*, MIFAO 59, le Caire, 1931-1943, p. 4.

³¹⁶ MILES (George C.), « The Early Islamic Bronze Coinage of Egypt », dans INGOLT (Harald) éd., *Centennial Publication of the American Numismatic Society*, New York, 1958, p. 471-502, type n° 9 ; CASTRIZIO (Daniele), *Le monete delle Necropole Nord di Antinoupolis (1937-2007)*, *Scavi e Materiali* II, Florence, 2010, p. 295.

Face. Au centre : بسم الله لا اله الا الله وحده

Autour : مما امر به الامير عبد الملك بن يزيد

Revers. Au centre : محمد رسول الله

Autour : ضرب هذا الفلّس في مصر سنة ثلث

وثلاثين ومائة

Au nom de Dieu, il n'a de dieu que Dieu seul

De ce qui a été ordonné par l'*amīr* 'Abd al-Malik b. Yazīd

Muḥammad est le messager de Dieu

Ce *fals* à été frappe à Miṣr l'année 133

Cette monnaie est le seul exemple de frappe réformée trouvée à ce jour sur le site, que ce soit pour les fouilles récentes ou anciennes. Quelques papyrus et papiers arabes sont par contre conservés dans les archives de l'IFAO comme provenant des fouilles de Jean Maspero à Baouit et les fouilles récentes du site ont également mis au jour quelques documents arabes³¹⁷.

Parmi les documents arabes publiés à ce jour plusieurs mentionnent le monument ou le site et aident à tracer le devenir du site à la fin de notre période d'investigation. Nous n'avons pu trouver la trace du monastère au cours du IX^e siècle, tous les papyrus coptes et grecs rattachés du site ne s'étendent pas au-delà du VIII^e siècle. Seul l'examen de la céramique du site révèle qu'il est occupé jusqu'au XII^e siècle. Concernant les X^e et XI^e siècles, quelques rares exemples d'inscriptions relevées sur le site datent de cette période. Elles sont les premiers exemples d'inscriptions datées utilisant le calendrier de l'Hégire auquel est donné le nom d'« années des Saracènes ». Seul un document provenant du monastère du Djemê datant du VIII^e siècle avait été relevé jusqu'ici utilisant cette formule de datation en copte, qui semble être introduite à Baouit seulement plus tardivement³¹⁸. On ne compte à Baouit que trois inscriptions utilisant ce système de datation. La première est une inscription funéraire tracée par un diacre et datée de 350/961³¹⁹. La seconde date de 422/1031³²⁰ et la

³¹⁷ Un papyrus et un papier complet, et quelques fragments de lettres : *P.IFAO Baouit ar. inv. n°007 à 009* et *P.IFAO Baouit ar. inv. n°039*, ne présentent aucun lien particulier avec le site. Sur les doutes qui peuvent être exprimés sur la provenance des documents conservés à l'IFAO, cf. BOUD'HORS (Anne), « Lettre en copte au verso d'un sauf-conduit arabe », *AnIsl* 31 (1997), p. 43. Les documents arabes retrouvés dans les fouilles récentes seront publiés dans le volume à paraître sous la direction de D. Bénazeth.

³¹⁸ WOP (Klaas A.), « Hegira Years in Greek, Greek-Coptic and Greek-Arabic Papyri », *Aegyptus* 65 (1985), p. 114, n°28-31; RAGIB (Yūsuf), « Une ère inconnue d'Égypte musulmane : l'ère de la juridiction des croyants », *AnIsl* 41 (2007), p. 188-189. On trouve également cette formule dans les colophons : *P.Lond.Copt.* 489 = BM Or. 3581B (69) ; VAN LANTSCHOOT (Arnold), *Recueil des colophons des manuscrits chrétiens d'Égypte*, Louvain, 1929, p. 133-7, n° LXXX. Quand au VIII^e siècle les documents de Djemê utilisent l'ère des Saracènes, ceux de Baouit utilisent toujours l'ère de Dioclétien : CLEDAT (Jean), *Le monastère et la nécropole de Baouit I*, MIFAO 12, Le Caire, 1904, p. 84 (n° V datée de 735, n° IX de 737), 85 (n° X 739).

³¹⁹ CLEDAT (Jean), *Le monastère et la nécropole de Baouit*, notes mises en œuvre et éditées par Dominique BENAZETH et Marie-Hélène RUTSCHOWSCAYA avec des contributions d'Anne BOUD'HORS, Renée-Georges

troisième est également une inscription funéraire mais la date est fragmentaire : [...]90^e année des Saracènes³²¹.

Au x^e siècle, une lettre arabe mentionne également Baouit comme la source d'une livraison de blé à différents endroits de la *kūra* d'Ašmūnayn³²². La production de blé est bien attestée sur les terres du monastère³²³. Les *ostraca* à *incipit* ΠΕΝΕΙΩΤ ΠΕΤΕΖΑΙ concernant le transport des marchandises indiquent également que le blé était stocké dans le monastère en amont des différentes livraisons³²⁴. Le document ne mentionne pas directement le monastère, mais juste le toponyme Bāwīt. Notons que le document trilingue délivré par Hišām b. Ziyād au milieu du viii^e siècle à un habitant de Baouit ne mentionnait pas le toponyme, mais le monastère *Dayr Abū Abulū*. Ce document du x^e siècle est donc le plus ancien à mentionner le toponyme arabe de Baouit.

Un dernier élément permet de comprendre la nature de l'occupation du site au xi^e siècle : une tombe découverte dans un sondage dans la partie ouest de l'église D. Des analyses C14 sur la paille contenu dans le coussin sur lequel reposait la tête du défunt ont indiqué la deuxième moitié du xi^e siècle. La tombe a été retrouvée dans un niveau recouvrant la plus grande église du monastère à un moment où elle était sans aucun doute désaffectée. Une nécropole a donc sûrement été le dernier type d'occupation de *kôm* Baouit pour la période médiévale. Si ce corps avait été enterré dans la seconde partie du xi^e siècle, cette date donne pour l'instant le *terminus ante quem* de l'abandon du monastère qui concorde avec les données céramologiques qui ne permettent pas de voir l'occupation du site au-delà du xii^e siècle. Les inscriptions funéraires que nous venons d'examiner confirment ce type d'occupation. Seule la situation du site au x^e siècle donne à penser que le toponyme de Baouit

COQUIN, Eliane GAILLARD, *MIFAO* 111, Le Caire, 1999, p. 201 (n°X), ce *graffito* a été tracée sur le mur nord dans l'église D.

³²⁰ PALANQUE (Charles), « Rapport sur les recherches effectuées à Baouit en 1903 », *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale* 5, Le Caire, 1906, p. 7, copiée dans la chapelle/cellule n°1. Cette lecture est suivie par S. Clackson et A. Delattre malgré les doutes exprimés par R-G. Coquin qui y voit une mauvaise copie de l'inscription par C. Palanque : CLACKSON (Sarah J.), *Coptic and Geek texts relating to the Hermopolite monastery of Apa Apollo*, Oxford, 2000, p. 6-7 ; DELATTRE, *Papyrus coptes et grecs*, p. 57 ; CLEDAT, *Le monastère et la nécropole de Baouit*, p. 201, n. 128.

³²¹ CLEDAT, *Le monastère et la nécropole de Baouit*, p. 131 (n° XXI), copié dans la cellule XXIII; DELATTRE (Alain), « Remarques sur quelques inscriptions du monastère de Baouit », *BIFAO* 108 (2008), p. 75 propose de combler cette lacune 190/805-806, 290/902-903 or 390/999-1000, on peut même ajouter 490/1096-1097.

³²² *P.Heid.Arab.* II 19r, 3, 6 (Ašmūnayn, x^e siècle).

³²³ *O.Bawit.IFAO* 9 ; 10 (vii^e-viii^e siècle) ; DELATTRE (Alain), « Une liste de propriétés foncières du monastère d'Apa Apollo de Baouit », *ZPE* 151 (2005), p. 163-165 ; DELATTRE, *Papyrus coptes et grecs*, p. 82.

³²⁴ CLACKSON (Sarah J.), « Reconstructing the archives of the Monastery of Apa Apollo at Bawit », dans *Atti del XXII Congresso Internazionale di Papyrologia, Firenze 1998*, Florence, 2001, p. 228-232 ; *O.Bawit.IFAO* 1-15 ; *O.Nancy* ; DELATTRE, *Papyrus coptes et grecs*, p. 113.

pouvait se rapporter à un établissement qui n'était pas au centre du *kôm* là où ont été retrouvées les inscriptions comme la tombe. Le *kôm* pouvait également être occupé à la fois par une institution dont on pouvait tirer du blé et par une nécropole.

L'abandon du monastère de Baouit a souvent été associé avec la destruction par Šīrkūh du monastère blanc de Suḥāḡ, à environ 170km au sud de Baouit en 1158-1159³²⁵. Mais cette association n'apparaît pas justifiée et reste peu convaincante. Aucun niveau archéologique attestant d'une destruction violente n'a été identifié dans la fouille de Baouit. L'abandon d'un monastère par sa communauté est un phénomène complexe et chaque cas doit être considéré séparément. De plus, le monastère blanc n'a pas été totalement abandonné à la suite du sac de Šīrkūh: son église est restée active et une communauté éthiopienne s'y serait installée à nouveau au XVI^e siècle³²⁶. On peut également isoler plusieurs cas d'abandon de monastères au cours de notre période d'investigation. Le monastère de Dayr al-Balā'iza, quelques 70km au sud, est abandonné au VIII^e siècle, un phénomène souvent vu comme une conséquence de l'imposition de la capitation aux moines³²⁷. Le monastère de Dayr Abū Fānā, au nord de Baouit, entre le monastère et Ašmūnayn reste actif jusqu'au XIV^e siècle³²⁸. Nous avons cependant très peu d'informations sur ce site en dehors des structures monastiques proprement dites, que ce soit par les papyrus ou par l'archéologie qui nous permettraient de l'inclure à notre examen.

Au milieu du XI^e siècle, on trouve également l'écho de l'abandon de Baouit en faveur d'autres localités environnantes. Une des dernières archives coptes connues à ce jour renvoie au village environnant de Dašlūt, elle appartient à un marchand qui y habitait du nom de Raphaël fils de Mina³²⁹. Ses documents indiquent dans les plus anciens d'entre eux qu'il est

³²⁵ DELATTRE, *Papyrus coptes et grecs*, p. 55-59 : propose une synthèse des informations proposées pour l'abandon du monastère.

³²⁶ COQUIN (René-Georges), MARTIN (Maurice), « Dayr Anba Shinudah: History », *The Coptic Encyclopaedia* 3 (1991), p. 850.

³²⁷ *Ibid.* p. 56.

³²⁸ BUSCHHAUSEN (Helmut), « Die Ausgrabungen von Dair Abu Fana in Oberägypten im Jahr 1989 », *Ägypten und Levante* 2 (1991), p. 123 ; al-Maqrīzī (m. 845/1442), *al-Mawā'iz wa al-'i'tibār fī dīkr al-ḥiṭaṭ wa al-Ātār* VI/2, (A.F. Sayyid, Dār al-Furqān éd.), Londres, 2003, p. 1040.

³²⁹ Ces archives se composent de onze textes en copte et d'un en arabe (réutilisé pour une lettre copte). Elles datent entre 420/1029 et 455/1063 et ont été achetées en 1964 par le *Rijksmuseum* de Leiden : GREEN (Michael), « A Private Archive of Coptic Letters and documents from Teshlot », *OMRO* 64 (1983), p. 61-121 ; « Concerning the Teshlot family archive », *Discussions in Egyptology* 4 (1986), p. 29-31 ; MACCOULL (Leslie S.B.), « The Teshlot Papyri and the survival of documentary Coptic in the Eleventh Century », *OCP* 55 (1989), p. 201-206 ; THUNG (Michael H.), « An Arabic letter of the Rijksmuseum van Oudheden, Leiden », *OMRO* 76

en fait un habitant de Bāwīt, mais il déménage Dašlūt à un moment et pour des raisons qui nous restent inconnues. Raphaël est principalement connu pour ses activités de commerce mais son père était par contre diacre, et on peut penser qu'il assumait cette activité à Baouit d'où Raphaël est également originaire.

En dehors des sources documentaires et archéologiques, les sources littéraires arabes médiévales, qu'elles soient composées en milieu chrétien ou musulman, apportent très peu sur Baouit³³⁰. La littérature islamique pré-fātimide ne donne sans surprise aucune information sur l'histoire du monastère, l'histoire des institutions chrétiennes n'étant pas un des sujets de préoccupation de l'élite lettrée de Fustāt à laquelle étaient destinés ces textes. Les sources composées en milieu chrétien ne présentent pas plus de détails. L'*Histoire des Patriarches* ne fait pas non plus mention de Baouit, le texte n'aborde en général que peu de monastères, si ce n'est ceux de la région de Fustāt et Alexandrie. Le premier compilateur du texte arabe aux XII^e-XIII^e siècle, Mawhūb b. Manṣūr b. Mufarriḡ, un membre séculier de l'élite copte du XI^e siècle reflète également les intérêts de ce groupe et révèle leur espace vécu³³¹.

A la fin du XII^e siècle, au tout début de la période ayyoubide, le manuel administratif d'Ibn Mammātī mentionne cependant Kafr Bāwīt dans les dépendances d'al-Ašmūnayn³³². Le terme *kafr* est généralement attribué à une implantation fille d'une plus grande localité voisine, que cette dernière soit encore occupée ou non. Elle porte en conséquence le même nom pour indiquer la paternité d'implantation, le terme *kafr* (« village » ou « hameau ») y étant simplement accolé. Des toponymes telles que Kafr Bāwīt sont appelé toponymes mixtes, alliant un terme copte à un terme arabe³³³. La première attestation du terme *kafr* dans un papyrus date du IX^e siècle et il concerne également un site monastique de notre région : Kafr Dayr Šanūda, au sud d'Anšinā sur la rive est du Nil³³⁴. La mention de Kafr Bāwīt chez Ibn Mammātī indique que cette localité était assez conséquente pour former une unité fiscale,

(1996), p. 63–68 ; RICHTER (Tonio Sebastian), « Spätkoptische Rechtsurkunden neu Bearbeitet (II): die Rechtsurkunden des Teschlot-Archivs », *JJP* 30 (2000), p. 85-92.

³³⁰ TORP (Hjalmar), « La date de fondation du monastère de Baouit et son abandon », *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole Française de Rome* 77 (1965), p. 177.

³³¹ GARCIN (Jean-Claude), « Pour un recours à l'histoire de l'espace vécu dans l'étude de l'Égypte arabe », *Annales – Economie, Société, Civilisation*, 1980, p. 436-451 ; repris dans *id.*, *Espaces, pouvoirs et idéologies dans l'Égypte médiévale, Collected Studies Series (CCS)* 251, Londres, 1987.

³³² Ibn Mammātī (m. 606/1209), *Kitāb qawānīn al-dawāwīn*, (A.S. Atiya, éd.) Le Caire, 1943 (reimpr. 1991), p. 174 : ce texte est composé pour le sultan ayyūbide al-'Azīz au tournant du XIII^e siècle..

³³³ BJÖRNESJÖ (Sophia), « Quelques réflexions sur l'apport de la toponymie égyptienne », *AnIsl* 30, (1996), p. 24-28.

³³⁴ BJÖRNESJÖ (Sophia), « Toponymie et processus identitaire dans l'Égypte arabe », dans DECOBERT (Christian) dir., *Valeur et distance, identités et sociétés en Égypte*, Paris, 2000, p. 166, n. 20; *P.Cair.Arab.IV* 275, 1 (IX^e siècle).

son œuvre consistant principalement à un traité fiscal. Il ne mentionne cependant pas Baouit seul et indique que ce hameau était né, certainement en périphérie du monastère, en parallèle ou suite à l'abandon du site principal. Cependant, le texte d'Ibn Mammātī seul ne permet pas de savoir où se plaçait exactement ce hameau, ou s'il devait se trouver à l'emplacement du village moderne qui se développe à l'est du *kôm* et porte toujours le nom de Bāwīt.

Ce qui reste sûr est qu'au tournant du XIII^e siècle, au moment où les sources céramologiques nous indiquent que *kôm* Baouit vit les dernières heures de son occupation, il existait en Moyenne Égypte parmi les dépendances d'Ašmūnayn un hameau portant le toponyme du monastère d'Apa Apollō. Au XIV^e siècle, Ibn Duqmāq et Ibn al-Ġī'ān listent ensuite tout deux Baouit seul parmi les villages d'Égypte et ne font pas mention de Kafr Bāwīt. Les deux textes indiquent que son revenu fiscal (*'ibra*) s'élève à 2500 dīnārs.

Enfin, il a également été proposé de voir à la même période dans la partie des *Ḥiṭāṭ* d'al-Maqrīzī concernant les monastères d'Égypte, sous le nom de Dayr Bālūḡa³³⁵. La description offerte par Maqrīzī pourrait effectivement correspondre à la situation de Baouit aux abords du XII^e siècle

دير بالوجة

على جنب المنهى، و هو لأهل دلجة و هو من الأديرة الكبار، و قد خرب حتى لم يبق به سوى راهب أو راهبين، و هو بإزاء دلجة، بينه و بينها نحو ساعتين.

Dayr Bālūḡa

Du côté d'al-Manhā, il appartient aux habitants de Dalḡa, et il était parmi les plus grands monastères. Cependant, il tombe en déjà en ruine à tel point qu'il reste plus qu'un ou deux moines. Il se place face à Dalḡa, à deux heures (de route).

Cette notice indique que Dayr Bālūḡa se place à côté d'al-Manhā, nom donné dans la littérature islamique au Baḥr Yūsuf, ce canal reliant le Nil au Fayoum de Dayrūt au lac Qārūn³³⁶. Le site de Baouit se place à la même latitude que Dayrūt, mais à 15km à l'ouest où commence le Baḥr Yusūf. Dalḡa est pour sa part 15km au nord de Baouit, une distance

³³⁵ al-Maqrīzī, *Ḥiṭāṭ* VI/2, p. 1040 ; DORESSE (Jean), *Les anciens monastères coptes de Moyenne-Égypte (du Gebel et-Teir à Kôm Ishgaou) d'après l'historiographie et l'hagiographie, Neges Ebris (Bulletin de l'Institut d'archéologie yverdonnoise)* 3-4-5, Yverdon Les Bains, 2000, p. 270-271 ; TIMM (Stefan), *Das Christlich-Koptische Ägypten in Arabischer Zeit I*, Wiesbaden, 1984, p. 311-312.

³³⁶ Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 15 ; TIMM, *Das Christlich-Koptische Ägypten IV*, p. 1562.

couverte normalement en plus de deux heures de marche³³⁷. Cette description semble correspondre grossièrement à Baouit, cependant le toponyme Dayr Bālūga reste problématique. Il a été vu comme une transcription approximative du nom de Baouit née du passage du copte au grec. Cependant nous avons vu que le toponyme de Bāwīt était bien connu sous cette forme dans les sources islamiques, mais Maqrīzī ne le mentionne pas sous cette forme dans toute son œuvre, révélant peut être plus un problème de transmission dans le cadre des *Ḥiṭāṭ* seules. On retrouve Dayr Bālūga dans le texte d’Abū Ṣāliḥ/Abū al-Makārīm³³⁸.

Les informations données par Ibn Mammātī, Ibn Duqmāq et Ibn al-Ġi‘ān restent les plus intéressantes et les plus fiables pour comprendre le devenir de Baouit sur la longue durée, et le seul angle qui nous soit accessible dans l’état actuel de notre documentation. Elles n’ont cependant jamais été utilisées pour écrire l’histoire de Baouit. Certaines identifications ont été proposées dans des recherches antérieures cependant elles révèlent une lecture erronée du toponyme arabe du site. Le toponyme du monastère d’Apa Apollô de Baouit (باويط « Bāwīt ») est régulièrement confondu avec celui de Buwayṭ (بويط). Buwayṭ est effet bien présent dans la toponymie égyptienne des débuts de l’Islam, renvoyant à terme à trois villages différents sous le nom de Buwayṭ ou Abwīt, Ibwayṭ, Ubwayṭ³³⁹. Une des plus anciennes attestations de la forme Buwayṭ apparaît dans un papyrus où il n’est pas clair duquel de ces trois villages il s’agit³⁴⁰. De nombreux toponymes apparaissent dans ce recensement de bétail où Buwayṭ est mentionné systématiquement au côté d’un autre qui est un apax : Tīmūh (طيموه) qui pouvait être le nom copte précédemment porté par le site, attestant ainsi de la transition dans la dénomination du site. L’un de ces trois Buwayṭ appartient à la région d’Ihnās et Bahnasā³⁴¹, le second se place au sud d’Assiout sur la rive est

³³⁷ Cf. Carte VII.

³³⁸ Abū Ṣāliḥ, *Churches*, p. 165, n. 4.

³³⁹ Ces variations Buwayṭ, Abwīt, Ibwayṭ ou Ubwayṭ sont similaires à celles que l’on observe pour le d’Assiout (Asyūt) également connu sous la forme Suyūt, cf. *kūrat Suyūt* : GROHMANN (Adolf), *Studien zur historischen Geographie und Verwaltung des frühmittelalterlichen Ägypten*, Österreichische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse Denkschriften 77/2, Vienne, 1959, p. 41 ; Maqrīzī, *Ḥiṭāṭ* I, p. 197.

³⁴⁰ *P.Cair.Arab.IV* 262 ; 263 (IX^e siècle). L’index des toponymes en fin de ce volume donne Bāwīt mais le document mentionne bien Buwayṭ.

³⁴¹ *P.Khalili* I 2v, 1 () : Buwayṭ est mentionné dans ce registre de terres cultivées de la *kūra* d’Ihnās entre Ihnās et Dalāṣ ; voir aussi : Ibn Mammātī, *Qawāwīn*, p. 103; al-Qalqaṣandī (m. 821/1418), *Subḥ al-a ‘šā fī šinā ‘at al-inšā* III, Le Caire, 1914, p. 381-382; Maqrīzī, *Ḥiṭāṭ* I, p. 553; Ibn al-Ġi‘ān (m. 884/1480), *al-Tuḥfa al-sanīya bi asmā ‘ al-bilād al-miṣrīya* (B. Moritz éd.), Le Caire, 1898, p. 159.

du Nil³⁴² et le dernier n'est connu que par les sources modernes, il se place dans les environs de Damanhūr, dans le delta occidental³⁴³. Un des compagnons du grand juriste al-Šāfi'ī portait le nom de Yūsuf b. Yaḥyā al-Qurayšī al-Buwayṭī al-Miṣrī. Il est né à Buwayṭ, celui qui est proche d'al-Bahnasā et mort à Bagdad en 846-847³⁴⁴.

Toutes les attestations qui ont été lues « Bāwīt » dans les sources narratives islamiques dans de précédentes recherches font en fait référence à Buwayṭ³⁴⁵. Cette confusion est induite par la translittération du toponyme de Bāwīt dans la littérature scientifique comme « Bawīt »³⁴⁶, ne marquant que le *yā* et oubliant de translittérer la première voyelle longue. Bāwīt est la transcription correcte du toponyme (باويط) et permet de clairement distinguer le toponyme du monastère de la forme Buwayṭ (بويط). Il ne semble cependant pas y avoir de raison de confondre Bāwīt et Buwayṭ dans les sources islamiques, papyrus, sources fiscales, géographiques ou narratives. Buwayṭ renvoie toujours à l'un des trois villages identifiés précédemment et Bāwīt le site où était un jour actif le monastère d'Apa Apollō. Cependant la paternité de Bāwīt dans l'introduction du toponyme Buwayṭ dans le vocabulaire toponymique arabe de l'Égypte n'est peut être pas totalement à exclure. Buwayṭ est grammaticalement un diminutif de Bāwīt, Les diminutifs sont couramment employés dans la toponymie arabe: on trouve Quṣayr, diminutif de *qaṣr* « le château » qui signifie « le petit château ». Si l'on en revient à la signification du terme copte πανοῦντ « le monastère » ou « la communauté », que transcrit l'arabe Bāwīt, Buwayṭ pourrait avoir été attribué à des sites considérés comme des « petits monastères », « petites communautés », ou même « petits Bāwīt ».

Ce problème de lecture de toponyme n'est pas le premier pour Baouit dans l'historiographie moderne. Dans les documents coptes, il a également été noté que le monastère portait le nom de Baouit (πανοῦντ « le monastère » ou la communauté » ar.

³⁴² Ibn Mammātī, *Qawāwīn*, p. 107 : indique qu'un monastère du nom de Dayr Abū Našāda se trouvait à Buwayṭ, Qalqašandī, *Subḥ al-a'šā* III, p. 381-382; Maqrīzī, *Ḥiṭāṭ* I, p. 197; Ibn al-Ġi'ān, *Tuḥfa*, p. 184; RAMZI (Muḥammad), *al-Qāmus al-ġuḡrāfī li-l-bilād al-miṣrīyya min 'ahd qudamā' al-Miṣrīyīn ilā sanat 1945* I/2, p. 125. Ce village porte encore le nom de Buwayṭ aujourd'hui.

³⁴³ RAMZI, *Qāmus* II/4, p. 35; BOINET BEY (Adrien), *Dictionnaire géographique de l'Égypte*, Le Caire, 1899, p. 128, 561.

³⁴⁴ al-Kindī, *Qudāt*, p. 433-434; Ibn Yūnus (m. 347/958), *Tārīḥ Ibn Yūnus al-Miṣrī* I, ('A. 'Abd al-Fattāḥ éd.), Beyrouth, 2000, p. 48, 514 : sur l'identification de ce village avec la ville d'origine de Yūsuf b. Yaḥyā : Qalqašandī, *Subḥ al-a'šā* III, p. 381-382.

³⁴⁵ Seuls J. Maspero et G. Wiet ont relevé la différence entre Buwayṭ et Bāwīt, cependant ils ne sont pas parvenus à séparer les deux toponymes dans les sources arabes: MASPERO (Jean), WIET (Gaston), *Matériaux pour servir à la géographie de l'Égypte, Mémoire des membres de l'Institut Français d'archéologie orientale* 36, Le Caire, 1919, p. 57.

³⁴⁶ Par exemple : CLEDAT (Jean), « Baouit », *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* 2/B, Paris, 1910, p. 203-251.

Bāwīt), mais aussi celui de Titkooh. L'identification de ces deux toponymes par J. Gascou et S. Clackson pour le site a été possible grâce à des informations prosopographiques communes mais aussi des références dans les papyrus à une localisation identique³⁴⁷.

³⁴⁷ GASCOU (Jean), « Documents grecs relatifs au monastère d'Abba Apollôs de Titkoïs », *Anagennesis* 1 (1981), p. 219-30 ; repris dans *id.*, *Fiscalité et Société en Égypte Byzantine, Bilan de Recherche* 4, Paris, 2008, p. 93-97 ; CLACKSON (Sarah J.), *Coptic and Geek texts relating to the Hermopolite monastery of Apa Apollo*, Oxford, 2000, p. 5-6.

Conclusion

Ce chapitre a proposé l'examen de la formation d'une administration islamique au sein de la *kūra* d'Ašmūn/Ašmūnayn, et du devenir des centres secondaires de sa région, sous les derniers umayyades et les premiers 'abbāssides. Ašmūn se présente comme l'échelon administratif principal de notre région à la suite de la disparition du duc de Thébaïde à Antinoé. Ce ballet des pôles d'autorité dans notre région d'Antinoé/Anšinā et Ašmūn se place dans la continuité de l'approche territoriale umayyade, qui, après avoir évincé les provinces byzantines, place la *kūra* au centre de leur politique locale. Dans ces *kūras*, les *'āmil*s et autres administrateurs fiscaux de nom arabe sont les représentants directs de l'administration islamique et de sa culture administrative, à partir des premières décennies du VIII^e siècle. Ces administrateurs de *kūras* vont faire le lien direct entre le pouvoir central et les individus, évinçant le rôle de l'élite locale propriétaire terrienne qui monopolisait les postes de l'administration locale depuis la conquête. Le passage d'une élite dont les dynamiques se rapportaient à un modèle traditionnel vers un modèle islamique, est bien documenté pour cette région. Elle se base encore sur un changement de profil anthroponymique des administrateurs, et elle est également contemporaine de la diffusion de l'arabe au niveau de cette pagarchie.

Dans son études des élites de la Ġazīra à la suite de la conquête islamique, C. Robinson indiquait que la conquête avait créé de nouvelles élites, par l'allocation de postes, de terres et de titres en même temps qu'elle avait incorporé les élites préexistantes, par la conversion et bien plus souvent par l'assimilation³⁴⁸. Il semble bien que notre examen de la Moyenne-Égypte suive également ces deux phénomènes, la création de nouvelle élite et la recomposition des anciennes, sans que la conversion n'apparaisse clairement par ailleurs. Les nouvelles élites nées de la société de la conquête installée à Fustāṭ se mêle progressivement aux locaux assimilés à la nouvelle culture politique, au rythme de leur implication dans les rangs de son administration. Au fur et à mesure du développement de rapports répétés dans l'administration, il devient impossible de distinguer les conquérants installés en Égypte à la suite de la conquête, des conquis intégrés à la nouvelle élite politique, qui ont adopté leurs

³⁴⁸ ROBINSON (Chase), *Empire and Elites, after the Muslim Conquest: the Transformation of Northern Mesopotamia*, Cambridge, 2000, p. 59.

signes distinctifs, titres et noms dans les classes les plus hautes de l'administration³⁴⁹. L'usage du copte nous apparaît comme l'un des signes les plus marquants de cette nouvelle élite, qui, pour un temps, devient une des langues de l'administration là où le grec avait régné pendant plus de onze siècles.

Ce changement de profil de l'administration locale va donc de concert avec un changement des élites locales et développe un profil de plus en plus musulman à partir du milieu du VIII^e siècle. Cependant les signes d'une pratique religieuse islamique en tant que telle, la mention de muezzin ou de mosquée par exemple, mais aussi l'apparition de contrats réglés par la loi islamique ne se manifeste qu'au-delà de la chronologie que nous avons fixée à cette étude. Cette chronologie permet de proposer que l'identité administrative que nous avons étudiée ici était sûrement le type d'Islam le plus courant dans les régions rurales au-delà de l'horizon des capitales du *Dār al-Islām*.

Notre échelle d'investigation s'est ensuite placée au niveau des habitants de la région qui apparaissent sous le projecteur de l'échelle d'imposition de l'État islamique à partir du dernier représentant du duché de Thébaïde, Atias. Les représentants de l'administration au niveau de la *kūras* vont émettre directement des documents fiscaux adressés aux contribuables eux-mêmes individuellement. Cette lourde tâche administrative explique la fragmentation de larges espaces comme l'Hermopolite. Les *skelê* qui la composent à ce moment là, deviennent des parties structurelles de son administration au tournant du VIII^e siècle. Elles prennent alors le nom de Haute et Basse-Ašmūn dans la terminologie arabe concernant l'espace administratif égyptien. Un administrateur différent se place sur chaque partie de la *kūra* et permettant ainsi de réduire le nombre d'administrés gérés par chaque *'āmil*. Ce système présente réellement une rupture avec la société traditionnelle de la fin de l'Antiquité, où les plus importantes familles étaient représentées au niveau de la cité pour des questions fiscales par leurs chefs de villages ou les propriétaires des grands domaines. Les chefs de villages avaient certainement toujours un rôle à jouer, cependant les individus se trouvent évalués directement par l'administration islamique. L'échelle d'imposition implique également une diversité des statuts personnels au niveau de la *kūra* comme le suggérait déjà la composition des corps administratifs eux-mêmes. Ces mesures vont permettre la redéfinition du statut des administrés par les derniers umayyades, les moines intégrant

³⁴⁹ A terme, la conversion constitue également une des modalités d'intégration, mais elle reste absente de notre contexte pour cette période. Les *mawālī* ou clients apparaissant par contre en nombre croissant dès la fin du VII^e siècle : CRONE (Patricia), "Mawālī", *Encyclopaedia of Islam, Second Edition* 6, Leyde, 1991, p.874-882.

également la sphère fiscale en tant qu'individus comme le montre l'examen du monastère de Baouit.

La division de la *kūra* d'Ašmūn en deux parties se maintient jusqu'à la première moitié du IX^e siècle où l'on apprend également qu'Anšinā était divisée entre haute et basse-*kūra*. Nos deux régions sont les seules à présenter cette particularité. Elles se présentent toutes les deux dans la titulature de couples de *'āmil*s en charge de leur administration aux côtés d'un nombre variable d'autres *kūras*. Cette réunion se place dans un contexte où les élites locales ont évolué à nouveau dans de nouvelles dynamiques. Il est raisonnable de penser que l'élite locale de l'administration musulmane s'était alors impliquée de manière croissante dans la propriété terrienne. Nous avons proposé de voir dans ces réunions de *kūras* un système similaire à celui des prémices de l'autorité pagarchique au IV^e siècle. Dans ce cadre, les administrateurs de *kūra* se placent comme les représentants d'une nouvelle élite locale propriétaire terrienne, une qualité que leurs premiers représentants, dans la seconde partie de la période umayyade, ne présentaient pas. Ces intermédiaires permirent l'implantation de l'affermage dans l'administration 'abbāsside et reformèrent une classe d'intermédiaire entre les populations locales et l'administration centrale laissée vacante par la dissolution du système byzantins. Le système de l'affermage supporté par les intermédiaires officiels et semi-officiels de l'administration locale, se place comme la caractéristique principale de la politique territoriale des 'Abbāssides.

Notre examen permet également de révéler les problèmes certains que posent les sources concernant la période 'abbāsside. Seule la publication de lots documentaires plus complets permettront de comprendre avec plus d'épaisseur la teneur de la politique fiscale de la seconde dynastie musulmane et d'affiner l'image que nous avons pu offrir de son administration pour la région d'Ašmūnayn et d'Anšinā. L'examen de centres secondaires au sein de la région comme le monastère de Baouit impose également pour le moment un changement de source au moment où la documentation grecque et copte se tarit.

Conclusion

Une histoire provinciale ou une histoire impériale pour la campagne égyptienne des premiers siècles de l'Islam ?

Au-delà du silence des sources narratives sur la campagne égyptienne, la Moyenne-Égypte des deux premiers siècles de l'Islam apparaît, au terme de cette étude, comme une région à part entière de l'Égypte islamique. Si son intégration à la province de Miṣr ne faisait pas de doute, elle restait perçue avec beaucoup de distance. Les détails du développement de sa géographie politique, de son administration et des populations qui la représentent suivent le rythme des deux premières dynasties musulmanes et contribuent directement à notre connaissance de la formation de leur autorité au niveau local. Les vestiges de terrain et les dynamiques d'occupation, la géographie administrative et les informations données par les papyrus, et enfin les représentations littéraires présentent chacun une histoire de cette région selon des temporalités différentes que nous avons proposé d'accorder dans les quatre chapitres qui ont composé cette étude. Cette investigation a permis de dresser l'histoire de la région entre Byzance et l'Islam suivant son évolution entre la géographie administrative byzantine et l'image construite dans les sources littéraires arabes qui dominent les deux extrémités de notre chronologie. Cette étude montre, au cours de notre chronologie d'investigation, l'intégration aussi bien administrative que symbolique de la région dans l'Égypte des premiers siècles de l'Islam.

Une chronologie de la conquête de la région en amont de l'année 642 a tout d'abord été proposée. La chronique de Jean de Nikiou indique que la conquête aurait débuté par l'Arcadie, plus que par Babylone qui est la version prônée par les sources islamiques. Les sources littéraires, quelles qu'elles soient, indiquent que les armées arabes se seraient tournées vers la vallée dès 641. Les documents confirmant la présence des *amīrs* dès le premier mois de l'année 642.

Conclusion

Les modalités de passation de pouvoir au niveau local nous sont ensuite connues avec beaucoup de détails, grâce aux archives des administrateurs de l'Hermopolite dans les années 640. Elles révèlent leur intérêt immédiat pour la mise en valeur des territoires conquis. La présence d'*amīrs* et de leurs garnisons au niveau local permet d'assurer auprès de l'administration locale, le pagarque d'Hermopolis et le duc d'Antinoé, la mise en œuvre de larges réquisitions nécessaires à leur installation dans la province, notamment pour la construction de leur capitale et la subsistance de leurs armées. La documentation de cette période permet de mettre en évidence des modalités de coopération entre conquérants et conquis qui se retrouvent des siècles plus tard dans la tradition islamique. Le texte connu sous le nom de « pacte de 'Umar » d'après le nom du calife 'Umar b. 'Abd al-'Azīz (717-720) en est un exemple. Les documents des archives de Sénouthios montrent que l'administration locale affectait des individus portant le titre de *boukkelarios* à certains *moagaritai* afin de les mener en différents endroits de la pagarchie hermopolite pour assurer la gestion de leurs réquisitions¹. Le rayonnement des conquérants dans la région avec l'aide de l'administration locale devait bien avoir permis à ces *moagaritai* ou *sarakenoi* de se familiariser avec le territoire conquis, ses routes, ses toponymes et sa population. Une image similaire est donnée dans le pacte de 'Umar qui liste un certain nombre de règles que les populations chrétiennes de Syrie auraient dû suivre pour assurer le bon déroulement de leurs relations avec les communautés musulmanes. Un des préceptes de ce texte se présente comme un écho intéressant des informations données par les papyrus dans les années 640 quand il indique que les conquis avaient à charge de renseigner les musulmans sur les ponts et les routes de leur région².

Au cours des décennies incertaines entre la conquête et la fin de la première guerre civile (655-661), nous avons ensuite mis en évidence la mise en place d'une supervision des régions rurales de la province depuis la nouvelle capitale. Dès la période de la conquête, il y avait un centre politique en Égypte où les nouveaux conquérants étaient implantés, identifié comme Babylone dans les papyrus grecs, puis comme Fustāṭ ou *fossaton* à partir du début de l'époque umayyade³. Jusqu'au début de la période marwānide, l'administration médinoise puis umayyade, se repose, pour un temps, sur les anciens gouverneurs de provinces

¹ Document inédit décrit dans : MORELLI (Federico), *L'archivio di Senouthios anystes e testi connessi : Lettere e documenti per la costruzione di una capitale*, CPR XXX, Vienne, 2010, p. 14.

² COHEN (Mark R.), « What was the Pact of 'Umar? A Literary-Historical Study », *JSAI* 29 (1999), p. 100-157.

³ *P.Apoll.* 6, 3 (Edfou, fin du 3^e et du début du dernier quart du VII^e siècle).

Conclusion

byzantines, les ducs. Leurs administrations, mais aussi la carte administrative de l'Égypte sont refondues au rythme d'un système qui s'inspire de l'ordre local comme des initiatives des nouveaux maîtres du pays.

L'administration de la Moyenne-Égypte prend effectivement une forme nouvelle, à partir du règne de Mu'āwiya (661-680). Au VII^e siècle, les documents grecs et coptes rendent toute l'ampleur de l'activité administrative d'Antinoé et de sa zone d'influence. Dès le début du VIII^e siècle, son nom arabe apparaît dans les documents, et on peut suivre l'histoire d'Anšinā qui se place ensuite, dès les premières décennies du VIII^e siècle, dans l'ombre de sa voisine Ašmūn. Dans ce processus, le découpage provincial et en son cœur la Thébaïde, est adapté à la philosophie de l'Empire, pour ne garder qu'une division entre Haute et Basse-Égypte. Le duc présente un profil progressivement islamisé à différents niveaux de représentation de sa fonction, comme dans les documents que sa chancellerie émet. La chronologie de cette évolution était déjà connue dans son ensemble au niveau des plus grands centres de l'Empire⁴, mais nous avons pu donner, dans le troisième chapitre, le détail de l'application des mesures impériales au sein de la province.

Au tournant de l'époque marwānide, la région intègre ensuite directement des acteurs nouveaux. Des fonctionnaires de nom arabe interviennent directement au niveau local, ils portent tout d'abord le titre d'*epikeimenos* dans les documents arabes et acquièrent ensuite directement un ancrage territorial au sein de la région. Ils remplacent alors les élites locales dans la gestion des affaires administratives de la région. La création de ce corps de l'administration local au niveau de la *kūra* constitue l'aboutissement des mesures mises en place dès le début de l'époque umayyade, et témoigne d'une volonté impériale de structuration de l'administration des provinces dans leurs différents niveaux hiérarchiques. L'investissement du gouvernement provincial par l'envoi des *epikeimenos* arabes à partir de 705, l'implantation d'un corps de l'administration arabe en tant que tel au niveau de la *kūra* d'Ašmūn à partir de 714 et la disparition progressive du duc de Thébaïde de la hiérarchie provinciale dans les années 720, représentent trois volets intimement liés et consécutifs de ce processus, si ce n'est directement contemporains. On trouve des *epikeimenos* arabes alors que le duc est toujours en poste, puis *epikeimenos* et pagarques arabes finissent par se confondre en une seule fonction.

Cet examen nous permet réellement de placer un tournant dans l'administration de la Moyenne-Égypte autour des années 710 et du règne du calife al-Walīd (705-715). Les

⁴ Comme l'indique P. Brown, la période 632-809 est celle du « monde antique sous la domination de l'Islam » : *The World of Late Antiquity*, Londres, 1971, p. 194-203.

Conclusion

informations que nous avons eu l'occasion d'examiner pour d'autres régions ne permettent pas de douter que cette chronologie soit applicable pour d'autres régions. Au cours de ce passage, nous avons pu présenter l'examen des titres trouvés dans les papyrus concernant les administrateurs de l'Hermopolite/*kūra* d'Ašmūn. Ils révèlent une distinction nette entre l'élite traditionnelle de la pagarchie, qui porte le titre de pagarques ou *ṣāhib*, alors que les représentants directs de l'État islamique portent le titre de *'āmil* dans les documents arabes et ne portent pas de titre dans les documents grecs et coptes. De manière générale, les administrateurs représentants l'État islamique, le duc, les *epikeimenos* ou les *'āmil*s, sont souvent connus avec le titre d'*amīr* dans les documents grecs et coptes.

En comparant nos conclusions concernant l'époque de la conquête à celles du début de la période umayyade, nous pouvons séparer les mesures *had hoc* et temporaires des initiatives structurelles ayant des conséquences à long terme. La nomination d'*amīr* pour le contrôle de la vallée et la gestion des grandes réquisitions nécessaires à l'installation des armées se présentent comme des mesures immédiates mais temporaires. La reprise de l'administration locale par une société issue de la conquête se recompose à chaque pallier de notre étude. La formation de l'État islamique se présente pas à pas comme celle d'un système politique qui allie les conquérants et conquis, et, à terme, les chrétiens et les musulmans, assurant conjointement l'exploitation et l'administration de la région. Des mécanismes de coopération et d'intégration variés se développent entre cette classe d'administrateurs locaux et le pouvoir central, pour forger progressivement l'identité de l'État islamique. Au fil de cette adaptation, la formation d'un système étatique propre au pouvoir islamique recompose peu à peu l'identité byzantine de l'administration et il devient impossible de distinguer les conquérants des conquis. A l'étude de la Moyenne-Égypte, il semble bien, cependant, que l'identité islamique la plus courante au cours des deux premiers siècles de l'Islam est bien celle de l'administration.

Nous avons pu révéler la place capitale de la ville d'Antinoé/Anšinā et de l'administration de son duc pour l'histoire de l'Égypte umayyade, malgré le peu de place accordée dans les sources arabes à cette ville. Le rôle du duc d'Antinoé dans la formation de l'ordre umayyade au niveau local est représentatif des conclusions de P. Bourdieu sur la naissance de l'État : « L'Etat, quand il réussit, se fait donc oublier et fait oublier qu'il a dû

Conclusion

naître : il est naturalisé par les acteurs »⁵. En effet, les rôles du duc de Thébaïde ou des anciennes provinces byzantines n'apparaissent jamais dans les sources islamiques concernant l'histoire des origines. Les modalités de la naissance de l'État restent totalement invisibles dans la tradition.

De nombreuses questions restent encore ainsi en suspens sur le statut d'Anṣinā au cours de la période abbasside. De ville des ducs au moment de la période umayyade, elle passe à ville des sorciers dans l'œuvre d'al-Ḥawqāl au x^e siècle⁶. Maqrīzī semble cependant bien rappeler, au xv^e siècle, le souvenir du rôle d'Antinoé/Anṣinā en filagramme de l'histoire mythique de l'Égypte, qui est maintes fois au centre de son œuvre. Il indique que la mythique reine Dalūka aurait fait construire un nilomètre à Anṣina⁷, et qu'un autre aurait été construit par Mu'āwiya, « jusqu'à ce que 'Abd al-'Azīz b. Marwān construise un nilomètre à Ḥulwān » où le gouverneur déplaça sa capitale administrative en 689⁸. Le nilomètre, instrument symbolique de l'exercice du pouvoir, permettant de mesurer la crue du Nil, semble ici représenter l'administration des provinces, affirmée à Antinoé sous Mu'āwiya, mais qui ne semble pas survivre longtemps après le gouvernorat de 'Abd al-'Azīz (685-705).

En l'absence de données archéologiques, les modalités de la perte d'importance de la ville au niveau régional au cours des viii^e et ix^e siècles restent invisibles. Nous avons cependant pu nuancer, dans les pages précédentes, la tournure générale de l'histoire d'Anṣinā, qui se maintient comme centre administratif au niveau local tout au long de la période 'abbāsside et accueille une communauté composite, chrétienne et musulmane à partir du viii^e siècle. L'abandon de la ville que semblait supposer certaines sources médiévales, n'est pas d'actualité pour la période pré-ṭulūnide. Au tournant du ix^e siècle, Anṣinā était loin d'avoir perdu toute pertinence dans le maillage administratif de la vallée. Nous avons démontré la pérennité de sa place dans l'administration locale jusqu'à l'époque mamelouke.

Au terme de notre étude, l'époque ṭulūnide se présente comme celle où les domaines fonciers, aux mains des nouvelles élites locales, reçoivent bien plus de visibilité si ce n'est

⁵ Je dois à A. Nef l'apport de cette étude clé à l'histoire des débuts de l'Islam au sujet duquel elle prépare une monographie qui viendra certainement beaucoup enrichir la présente étude : BOURDIEU (Pierre), *Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992)*, Paris, 2012, p. 185.

⁶ Cette image est courante chez les géographes et historiens médiévaux cf. HAARMANN (Ulrich), « Regional sentiment in Medieval Islamic Egypt », *BSOAS* 43 (1980), p. 61, n. 8.

⁷ Sur la mythique reine Dalūka, cf. SIPESTEIJN (Petra M.), « Building an Egyptian Identity », dans MARGARITI (Roxani E.), SABRA (Adam), SIPESTEIJN (Petra M.), *Histories of the Middle East, Studies in Middle Eastern Society, Economy and Law in Honor of A.L. Udovitch*, Leyde, 2010, p. 85-105.

⁸ al-Maqrīzī (m. 845/1442), *al-Mawā'iz wa al-'itibār fī dīkr al-ḥiṭaṭ wa al-Ātār* I, (A.F. Sayyid, Dār al-Furqān éd.), Londres, 2002, p. 151.

Conclusion

plus d'attention au niveau administratif. Selon les termes de C. Wickham, la période ʿulūnide apparaît comme le moment qui permet réellement de construire un ordre politique intégrant les intérêts locaux. Cette courte période se présente, en effet, avec plus de stabilité par rapport à la domination ʿabbāsside et le rythme soutenu de révoltes qu'elle rencontra en Égypte⁹.

En ce qui concerne les usages linguistiques, la Moyenne-Égypte se place comme un contexte particulièrement propice à l'étude de l'utilisation du copte à la suite de la conquête. Les documents qui en proviennent permettent de révéler le rôle de cette langue dans l'administration umayyade au niveau local. L'exemple du monastère de Baouit indique également que ce type de communauté pouvait utiliser presque exclusivement le copte dans les limites de ses communications internes jusqu'au IX^e siècle. Au XI^e siècle, un habitant de Moyenne-Égypte, originaire de Baouit, utilisait toujours le copte pour son usage personnel, comme dans les affaires, réutilisant également des lettres en arabe dans sa correspondance. Ces archives appartenaient à Raphaël fils de Mina et datent entre 1029 et 1063. Elles sont parmi les plus récentes à attester de l'usage du copte en Égypte pour l'écrit documentaire¹⁰.

Plus que de révéler la valeur de la documentation papyrologique et archéologique pour les débuts de l'Islam, nous avons pu démontrer comment ces deux types de sources peuvent être mises à contribution pour écrire l'histoire de leur contexte de production. Rappelons que nous espérons servir ici également la promotion d'une investigation archéologique des différents sites de la région pour la période des débuts de l'Islam, ayant démontré tout l'intérêt que représente cette région pour l'histoire des périodes umayyades et abbassides.

Nous avons également montré comment les sources islamiques les plus anciennes peuvent être mises à contribution pour l'histoire locale, l'administration des *kūras*, les relations entre conquérants et conquis en dehors des grands centres provinciaux. La valeur de l'œuvre d'al-Kindī pour l'étude de l'administration de la province d'Égypte entre la conquête et la période ʿulūnide apparaît clairement à terme de cette recherche. Il convient de considérer les informations que cette œuvre peut donner pour la formation des institutions islamiques au sein des *amṣārs*. L'examen que nous avons proposé du devenir de l'administration ducale au sein de la formation du *dīwān al-ḥarāğ* et son administration, le directeur des finances, indique que de nombreuses informations du texte d'al-Kindī demandent à être ordonnées sur

⁹ WICKHAM (Chris), *Framing the Early Middle Ages, Europe and the Mediterranean, 400-800*, Oxford, 2005, p. 25.

¹⁰ RICHTER (Tonio Sebastian), « Greek, Coptic and the 'language of the Hijra' », dans COTTON (Hannah M.), HOYLAND (Robert G.), PRICE (Jonathan J.), WASSERSTEIN (David J.), *From Hellenism to Islam : Cultural and linguistic change in the Roman Near East*, Cambridge, 2009, p. 421.

Conclusion

la formation du *dīwān* de Fustāṭ, avec l'éclairage indispensable qu'offre les papyrus. L'administration visible au niveau local dans les papyrus nous permet de comprendre la forme du *dīwān* qui s'était développé dans la ville de Fustāṭ, elle nous en transmet son miroir et constitue ainsi la source la plus ancienne sur sa formation connue à ce jour.

Nous avons ainsi démontré que plus qu'une région rurale de la province d'Égypte, la région d'Ašmūnayn et Anšinā représente un laboratoire idéal pour l'étude de la formation de l'identité politique des empires umayyades et 'abbāssides au cours des deux premiers siècles de l'Islam. Les moments clés du développement de l'État islamique au niveau local se placent, selon notre analyse, au diapason des décisions impériales et non seulement selon une dynamique proprement fustatienne ou locale. Il est cependant bien difficile de distinguer le niveau provincial du niveau impérial et d'attribuer à l'un ou à l'autre la paternité des innovations de l'État islamique. Cette difficulté s'explique par la proximité de l'Égypte et de la Syrie, surtout au début de la période umayyade. Cette proximité est notamment révélée par les monnayages. Plus de la moitié des gouverneurs nommés par les califes umayyades en Égypte étaient également d'origine syrienne. De plus, la fiscalité égyptienne du début de l'époque marwānide est bien tournée vers les grands projets de l'Empire. Jamais nous ne trouvons, hors de cette période, autant d'informations sur le rôle de l'Égypte dans les grandes constructions ou la flotte impériale. Cette myriade d'informations est largement due au dossier d'Aphroditô, cependant même les documents isolés ne donnent pas l'impression d'une pérennité de l'implication de la campagne égyptienne dans grands projets de l'empire, au-delà de cette période.

L'étude de la Moyenne-Égypte de la fin de la période umayyade, comme de la période 'abbāsside, ne donne pas à penser que la province a bénéficié de la même politique de mise en valeur de la diversité de ses ressources. Ce passage est cependant peut être dû à la mise en place d'un système de taxation qui privilégie de plus en plus une fiscalité imposée uniquement en monnaies, par rapport au système umayyade, qui s'appuyait beaucoup sur les réquisitions de matières premières, de main d'œuvre et de produits manufacturés. Au cours du IX^e siècle, les revenus fiscaux payés en monnaies arrivaient bien d'Égypte jusqu'à Samarra comme l'attestent les papyrus retrouvés dans les fouilles de la ville¹¹. Dans les sources narratives, la politique des 'Abbassides en Égypte semble suivre le même type de difficultés

¹¹ REINFANDT (Lucian), « Administrative Papyri from the Abbasid Court in Samarra (AD 836–892) – A first report », dans SCHUBERT (Paul), *Actes du 26^e Congrès international de Papyrologie, Genève, 16-21 août 2010*, Genève, 2012, p. 641.

Conclusion

que dans les autres provinces de leur empire : des difficultés de gestion économiques et militaires¹². Cependant, l'un des constats les plus frappants de notre dernier chapitre concerne la pauvreté des ensembles documentaires pour l'étude de l'Égypte de la période 'abbāsside par rapport à la riche documentation d'époque umayyade. Il convient de rappeler que des recherches futures sur l'identification de registres administratifs ou archives de cette période seraient particulièrement utiles. Elles permettraient d'affiner les conclusions de la présente recherche sur l'administration locale au cours de la période 'abbāsside et d'éclairer à nouveau le récit que nous propose les sources narratives. L'apport d'autres recherches régionales sur l'Égypte des débuts de l'Islam permettrait également de confronter nos conclusions aux évidentes disparités régionales.

Une dernière question se pose enfin sur les niveaux de lecture de nos conclusions : est-ce que le contexte égyptien est particulier, où représente-t-il une image fidèle de la politique umayyade et 'abbasside envers leurs autres provinces ? Il serait difficile d'argumenter une telle chose, après avoir démontré, dans les pages qui ont précédé, la valeur du contexte de production documentaire, archéologique et littéraire pour comprendre l'histoire d'une région donnée. La documentation égyptienne est certes particulière par sa nature, à travers la richesse des trouvailles archéologiques et surtout papyrologiques. Cependant nous avons montré, la valeur de cette recherche pour l'histoire impériale des umayyades, mais également pour l'étude de l'administration des deux premières dynasties de l'Islam. Le contexte de chaque province reste évidemment bien particulier, tous comme les sources qui documentent chacune d'entre elles¹³. L'apport de l'Égypte reste néanmoins riche en enseignement pour l'étude de la conquête, des umayyades et des 'abbāsside : des modalités d'installation des conquérants, de la formation de l'État islamique et des *dīwāns* et d'une identité musulmane dans les régions périphériques. Elle apporte également de nombreuses leçons sur les modalités de lecture de la tradition islamique sur ce type de sujets. Il est néanmoins certains que l'apport des contextes des autres provinces pourra éclairer en retour le panorama que nous avons proposé pour la Moyenne-Égypte en transition.

¹² KENNEDY (Hugh), « The Decline and Fall of the First Muslim Empire », *Der Islam* 81 (2004), p. 3-30.

¹³ FOSS (Clive), « Mu'āwīya's state », dans HALDON (John), *Money, Power and Politics in Early Islamic Syria*, Burlington, 2010, p. 75-96.

Tableau d'équivalences entre toponymes grecs, coptes et arabes des principales capitales de pagarchies/kūra mentionnées dans ce volume (du nord au sud)

Toponyme actuel	Grec	Copte	Arabe (papyrus des trois premiers siècles de l'islam)
Al-Iskandariyya	Alexandreia	Rakote	Al-Iskandariyya
Mit Rahina	Memphis	Mebe, Membe	Manf
Ihnāsiyya al-Madīna	Héracléopolis	Hnès	Ihnās
Madīnat al-Fayyūm	Arsinoé	Peiom, Piam, Phiom	Madīnat al-Fayyūm
Tihna al-Gabal	Akoris	Tehne	X
al-Qays	Kois	Kaic, Koic	Qays
Ṭahā al-Aʿmida	Theodosiopolis	Touo	Ṭahā
al-Minya	X	X	Minya
al-Šayḥ ʿAbāda	Antinoopolis	Antinoou	Anšinā
al-Qūšiyyia	Koussai	Koc, Kockam	Qūṣ ou Qūs (Qūs Qām)
Aḥmīm	Panopolis	Ashmim, Eshmim, Khemim, Shemim	Aḥmīm
Kūm Iṣqaw	Aphroditô	Djekou	Iṣqūh
Esna	Latopolis	X	Isnā
Edfou	Apollonopolis Ano	Atbw, Ebw, Tbw	Idfū
Assouan	Syene	Coyan, Coyhn	Aswān

Liste d'abréviations

<i>AnBoll</i>	<i>Analecta Bollandiana</i> , Bruxelles
<i>AnIsl</i>	<i>Annales Islamologiques</i> , Le Caire
<i>APF</i>	<i>Archiv für Papyrusforschung und verwandte Gebiete</i> , Leipzig
<i>Arab. arch. epig.</i>	<i>Arabian Archaeology and Epigraphy</i> , Londres
<i>BASP</i>	<i>Bulletin of the American Society of Papyrologists</i> , New York
<i>BIFAO</i>	<i>Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale</i> , Le Caire
<i>BiOr</i>	<i>Bibliotheca orientalis</i> , Leyde
<i>ByzZeit</i>	<i>Byzantinische Zeitschrift</i> , Leipzig, Munich
<i>BSOAS</i>	<i>Bulletin of the School of Oriental and African Studies</i> , Londres
<i>CCE</i>	<i>Cahiers de la Céramique égyptienne</i> , Le Caire
<i>CPR</i>	<i>Corpus Papyrorum Raineri</i> , Vienne
<i>CRAIBL</i>	<i>Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres</i> , Paris
<i>EI</i>	<i>Encyclopaedia of Islam</i> , Leiden
<i>FÖRSTER, WB</i>	<i>FÖRSTER (Hans), Wörterbuch der griechischen Wörter in den koptischen documentarischen Texten, Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur 148</i> , Berlin, 2002.
<i>IJMES</i>	<i>International Journal of Middle Eastern Studies</i> , Cambridge
<i>IOS</i>	<i>Israel Oriental Studies</i> , Tel Aviv
<i>JAOS</i>	<i>Journal of the American Oriental Society</i> , New Haven
<i>JEA</i>	<i>Journal of Egyptian Archaeology</i> , Londres
<i>JESHO</i>	<i>Journal of the Economic and Social History of the Orient</i> , Leyde
<i>JJP</i>	<i>Journal of Juristic Papyrology</i> , Varsovie
<i>JSAl</i>	<i>Jerusalem Studies in Arabic and Islam</i> , Jerusalem
<i>JSL</i>	<i>Journal of the School of Letters</i> , Nagoya University
<i>JARCE</i>	<i>Journal of the American Research Centre in Egypt</i> , Boston, New York
<i>OLA</i>	<i>Orientalia Lovaniensia Analecta</i> , Louvain
<i>OMRO</i>	<i>Oudheidkundige Mededelingen uit het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden</i> , Leyde
<i>PAPS</i>	<i>Proceedings of the American Philological Society</i> , Philadelphie
<i>PO</i>	<i>Patrologia Orientalis</i> , Turnhout
<i>REMM</i>	<i>Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée</i> , Aix-en-Provence
<i>RdE</i>	<i>Revue d'égyptologie</i> , Paris-Louvain

<i>REG</i>	<i>Revue des études grecques</i> , Paris
<i>SLAEI</i>	<i>Studies in Late Antiquity and Early Islam</i> , Princeton
<i>TAPA</i>	<i>Transactions and Proceedings of the American Philological Association</i> , Chico, Californie
<i>TravMém</i>	<i>Travaux et Mémoires</i> , Paris
<i>ZAVA</i>	<i>Zeitschrift für Assyriologie und vorderasiatische Archäologie</i> , Berlin
<i>ZPE</i>	<i>Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik</i> , Bonn

Bibliographie

Sources primaires

Abū Ṣālīḥ al-Armanī (xiii^e siècle), *The Churches and Monasteries of Egypt and some Neighbouring Countries* (B.T.A. Evetts, éd.) Oxford, 1895.

Abū Yūsuf (m. 798), *Kitāb al-Ḥarāğ* (M.I. al-Bannā, éd.), Le Caire, 1981.

al-Balādurī (m. 892), *Futūḥ al-buldān* (A. M. ‘Alī éd.), Beyrouth, 2000.

Chronique Khuzistan, Chronicon anonymum, CSCO 1-2 scr. Syri 1-2 (I. Guidi éd. et trad.), Paris, 1903.

al-Ḍahabī (m. 1352), *Kitāb al-muṣṭabih fī ‘asmā’ al-riğāl* (P. de Jong éd.), Leyde, 1881.

History of the Patriarchs of the Coptic church of Alexandria (éd. et tr. B. Evetts) : *Peter I to Benjamin, PO I* (1904), p. 383-518 ; *Agathon to Michael I*, (éd. et tr. B. Evetts), *PO V* (1910), p. 1-215.

Ibn ‘Abd al-Ḥakam (m. 829), *Sīrat ‘Umar b. ‘Abd al-‘Azīz ‘alā mā rawāhu Mālik wa ashābuhu* (A. ‘Ubayd éd.), Le Caire, 1954.

Ibn ‘Abd al-Ḥakam (m. 871), *Futūḥ Misr wa aḥbāruhā* (Ch. Torrey éd.), New Haven, 1922.

Ibn ‘Asākir (m. 1176), *Tārīḥ madīnat Dimašq*, vols I à XC (‘U. ‘Amūrī éd.), Beyrouth, 1995-1997.

Ibn al-Ği‘ān (m. 1480), *al-Tuḥfa al-sanīya bi asmā’ al-bilād al-miṣrīya* (B. Moritz éd.), Le Caire, 1898.

Ibn Ğubayr (m. 1217), *Riḥla* (W. Wright and M.J. de Goeje éds.), Leiden, 1907.

Ibn Ḥawqal (m. après 973), *Kitāb ṣūrat al-arḍ* (J.H. Kramers éd.), Leyde, 1939.

Ibn al-Kalbī (737-819 ou 821), *Ğamharat al-nasab, Das Genealogische Werk des Hisham Ibn Muhammad al-Kalbī* (W. Caskel éd.), Leyde, 1966.

Ibn Mākūlā (m. 1082), *al-Ikmāl*, vols 1 à 8 (A. al-Mu‘allamī al-Yamānī éd.), Hyderabad, 1962.

Ibn Mammātī (m. 1209), *Kitāb qawānīn al-dawāwīn*, (A.S. Atiya, éd.) Le Caire, 1943 (reimpr. 1991).

Ibn Tağrī Birdī (m. 1469), *al-Nuğūm al-zāhira fī mulūk Miṣr wa al-Qāhira*, 2 vols, Le Caire, 1963.

Ibn Yūnus (m. 958), *Tārīḥ Ibn Yūnus al-Miṣrī*, 2 vols (‘A.‘Abd al-Fattāḥ éd.), Beyrouth, 2000.

Jean de Nikiou, *Chronique de Jean, Evêque de Nikiou, Texte éthiopien*, (H. Zotenberg éd. et trad.), *Extrait des notices de manuscrits* 24/1, Paris, 1883.

al-Kindī (m. 969), *Kitāb al-wulāt wa kitāb al-quḍāt*, (R. Guest éd.), Leyde, 1912.

al-Maqrīzī (m. 1442), *al-Mawā‘iz wa al-‘i‘tibār fī dīkr al-ḥiṭaṭ wa al-Ātār*, 4 vols et index, (A.F. Sayyid, Dār al-Furqān éd.), Londres, 2002-2004.

al-Qalqaṣandī (m. 1418), *Subḥ al-a‘šā fī ṣinā‘at al-inšā*, Le Caire, 1913-1922.

al-Sam‘ānī (m. 1166), *al-Ansāb* (A. Bārūdī, Dār al-Ğinān éd.), Beyrouth, 1988.

al-Tabarānī (m. 970), *Mu‘ğam al-ṣağīr*; 3 vols (A. Abī Ṭayyib éd.), Beyrouth, 1983.

al-Ṭabarī (m. 923), *Tārīḥ al-rusul wa al-mulūk* (M.J. de Goeje éd. et al.), Leyde, 1879–1901.

al-Udfuwī (m. 1347), *al-Ṭāli‘ al-Ṣa‘īd al-ğāmi‘ li asmā’ al-fuḍala’ wa ‘l-ruwāt bi a‘lā al-Ṣa‘īd*, (Amīn ‘Abd al-‘Azīz éd.), Le Caire, 1914.

Yāqūt (575-626/1179-1229), *Kitāb mu‘ğam al-buldān*, 5 vols, (F. Wustenfeld éd.), Leipzig, 1866-71.

Sources secondaires

A

ABBOTT (Nabia), *The Ḳurrah Papyri from Aphrodito in the Oriental Institute*, Chicago, 1938.

ABBOTT (Nabia), *Studies in Arabic literary papyri*, Chicago, 1957.

ABBOTT (Nabia), « A new papyrus and a review of the administration of ‘Ubaid Allāh b. al-Ḥabḥāb », dans MAKDISI (George), *Arabic and Islamic studies in honor of Hamilton A.R. Gibb*, Leyde, 1965, p. 21-35.

ABD AL-TAWAB (Abd al-Rahman), *Stèles islamiques de la nécropole d'Assouan I à III, Révision et annotation de Solange Ory*, Le Caire, 1977-1986.

ABD AL-TAWAB (Abd al-Rahman), GHATTAS (Mohammed), GROSSMANN (Peter), « Preliminary report on the excavation of the Monastic Complex of the South of Antinoopolis », *BSAC* 40 (2001), p. 35-52.

ABDAL-TAWAB (Abdal-Rahman), GROSSMANN (Peter), *Archaeological Researches of the Egyptian Antiquities Organisation in Christian Monuments of Upper and Lower Egypt*, à paraître.

AMELINEAU (Emile), *La géographie de l'Égypte à l'époque copte*, Paris, 1893.

‘ATHĀMINA (Khalil), « Some Administrative, Military and Socio-political Aspects of Early Muslim Egypt », dans LEV (Yaacov) éd., *War and Society in the Eastern Mediterranean : 7th-15th centuries*, Leiden, 1997, p. 101-113.

B

BAGNALL (Roger S.), « Christian Conversion and Onomastic Change in Early Byzantine Egypt », *BASP* 19, 1982, p. 105-124.

BAGNALL (Roger S.), *Egypt in Late Antiquity*, Princeton, 1993.

BAGNALL (Roger S.), FRIER (Bruce), *The Demography of Roman Egypt*, Cambridge, 2006.

BAGNALL (Roger S.), RATHBONE (Dominic W.), *Egypt from Alexander to the Copts, An Archaeological and Historical Guide*, Le Caire, 2004.

BAGNALL (Roger S.), WÖRPER (Klaas A.), *Chronological Systems of Byzantine Egypt*, Leyde-Boston, 2004.

BAGNALL (Roger S.), *Everyday Writing in the Graeco-Roman East*, Berkeley, 2011.

BAILEY (Donald M.), « Sebak, Sherds and Survey », *JEA* 85 (1999), p. 211-218.

BAILEY (Donald M.), « A ghost Palaestra at Antinoopolis », *JEA* 85 (1999), p. 235-239.

BAILEY (Donald M.), *Excavations at el-Ashmunein IV, Buildings of the Roman Period*, Londres, 1991.

BAILEY (Donald M.), *Excavations at el-Ashmunein V, Pottery, Lamps and Glass of the Late Roman and Early Arab periods*, Londres, 1998.

BAILEY (Donald M.), GROSSMANN (Peter), « Report on the Excavation in the South Church at Hermopolis-Ashmūnāyn (Winter 1991) », *Journal of Coptic Studies* 3 (2001), p. 45-61.

BAILEY (Donald M.), SNAPE (Steven), *The Great Portico at Hermopolis Magna : Present State and Past Prospects*, Londres, 1988.

BALLET (Pascale), « De l'Empire Romain à la conquête arabe. Les productions céramiques égyptiennes », dans DEMIANS D'ARCHIMBAUD (Gabrielle), *La céramique médiévale en Méditerranée, Actes du VI^e congrès de l'AIECM2, Aix-en-Provence, 13-18 novembre 1995*, Aix-en-Provence, 1997, p. 53-61.

BALLET (Pascale), « D'Alexandrie à Antinoopolis : Fondations égyptiennes et réseau viaire », dans *id.*, DIEUDONNEE-GLAD (Nadine), SALIOU (Catherine), *La rue dans l'Antiquité, Définition, aménagement, devenir*, Actes du colloque de Poitiers, 7-9 septembre 2006, Rennes, 2006, p. 151-160.

BALLET (Pascale), MAHMOUD (M.), VICHY (M.), PICON (M.), « Artisanat de la céramique dans l'Égypte romaine tardive et Byzantine. Prospection d'ateliers de potiers à Minia à Assouan », *CCE* 2 (1991), p. 129-144.

BANAJI (Jairus), *Agrarian change in late Antiquity : Gold, labour and aristocratic dominance*, Oxford, 2001.

BECKER (Carl H.), « Arabische Papyri des Aphroditofundes », *ZAVA* 20 (1906), p. 68-104.

BECKER (Carl H.), *Papyri Schott-Reinhardt I*, Heidelberg, 1906.

BECKER (Carl H.), « Neue arabische Papyri des Aphroditofundes », *Der Islam* 2 (1911), p. 245-268.

BEIHAMMER (Alexander D.), *Quellenkritische Untersuchungen zu den ägyptischen Kapitulationsverträgen der Jahre 640-46*, Vienne, 2000.

BELL (Harold I.), « Latin in Protocols of the Arabic Period », *APF* 5 (1909-1913), p. 143-155.

BELL (Harold I.), *Greek Papyri in the British Museum, Catalogue with Texts IV, The Aphrodito Papyri*, Londres, 1910.

BELL (Harold I.), « Two Official Letters of the Arab Period », *JEA* 12 3/4 (1926), p. 265-281.

BELL (Harold I.), « The administration of Egypt under the Ummayyad Khalifs », *ByzZeit* 28 (1928), p. 278-286.

BELL (Harold I.), « An Official Circular Letter of the Arab Period », *JEA* 31 (1945), p. 75-84.

BELL (Harold I.), « The Arabic Bilingual Entagion », *PAPS* 89 (1945), p. 531-542.

BELL (Harold I.), « A requisition order for taxes in kind », *Aegyptus* 31 (1951), p. 307-312.

BENAZETH (Dominique), HERBICH (Tomasz), « Le kôm de Baouit. Etapes d'une cartographie », *BIFAO* 108 (2008), p. 165-204.

BJÖRNESJÖ (Sophia), « Toponymie de Tebtynis à l'époque islamique », *AnIsl* 27 (1993), p. 233-243.

BJÖRNESJÖ (Sophia), « L'arabisation de l'Égypte : le témoignage papyrologique », dans *Les langues d'Égypte, Égypte/Monde Arabe* 27-28 (1996), p. 93-106.

BJÖRNESJÖ (Sophia), « Quelques réflexions sur l'apport de la toponymie égyptienne », *AnIsl* 30, (1996), p. 21-40.

BJÖRNESJÖ (Sophia), « La Moyenne-Égypte : Exemple d'une approche archéologique dans une province égyptienne », dans GAYRAUD (Roland-Pierre) éd., *Colloque international d'archéologie islamique*, Le Caire 3-7 février 1993, *TAEI* 36, Le Caire, 1998, p. 291-298.

BJÖRNESJÖ (Sophia), « Toponymie et processus identitaire dans l'Égypte arabe », dans DECOBERT (Christian) dir., *Valeur et distance, identités et sociétés en Égypte*, Paris, 2000, p. 163-174.

BLIGH-ABRAMSKI (Irit), « Evolution versus Revolution : Umayyad Elements in the 'Abbasid Regime 133/750-320/932 », *Der Islam* 65 (1988), p. 226-243.

BLUMELL (Lincoln H.), *Lettered Christians : Christians, Letters, and Late Antique Oxyrhynchus*, Leyde, 2012.

BOINET BEY (Adrien), *Dictionnaire géographique de l'Égypte*, Le Caire, 1899.

BONNEAU (Danielle), *Le régime administratif de l'eau du Nil dans l'Égypte grecque, romaine et byzantine*, Leyde, 1993.

BOOTH (Phil), « The Muslim Conquest of Egypt Reconsidered », *TravMém*, à paraître.

BORRUT (Antoine), *Entre mémoire et pouvoir : L'espace syrien sous les derniers Omeyyades et les premiers Abbassides* (v. 72-193/692-809), Leyde, 2010.

BORRUT (Antoine), « Introduction : La fabrique de l'histoire et de la tradition islamiques », dans *id. éd., Écriture de l'histoire et processus de canonisation dans les premiers siècles de l'islam*, REMMM 129 (2011), p. 17-30.

BOUD'HORS (Anne), « Les papyrus de Clédat au Musée du Louvre », dans FLUCK (Cäcilia) et als. éd, *Divitiae Aegypti, Koptologische und verwandte Studien zur Ehren von Martin Krause*, Wiesbaden, 1995, p. 29-35.

BOUD'HORS (Anne), « Lettre en copte au verso d'un sauf-conduit arabe », *AnIsl* 31 (1997), p. 43-48.

BOUD'HORS (Anne), *Ostraca grecs et coptes des fouilles de Jean Maspero à Baouit : O.Bawit IFAO 1-67 et O.Nancy*, BEC 17, Le Caire, 2004.

BOUD'HORS (Anne), « L'apport des papyrus postérieurs à la conquête arabe pour la datation des ostraca coptes de la tombe TT29 », dans SIJPESTEIJN (Petra M.), SUNDELIN (Lennart), TORALLAS TOVAR (Sofia), ZOMENO (Amalia), *From al-Andalus to Khurasan : documents from the medieval Muslim world*, Leyde, 2007, p. 115-129.

BOUDERBALA (Sobhi), *Ġund Miṣr : Étude de l'administration militaire dans l'Égypte des débuts de l'Islam 21/642 – 218/833*, Thèse de doctorat, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2008.

BOUDERBALA (Sobhi), « *Murtaba' al-ġund et manzil al-qabā'il* : pénétration militaire et installation tribale dans la campagne égyptienne au premier siècle de l'Islam », dans DELATTRE (Alain), LEGENDRE (Marie), SIJPESTEIJN (Petra M.), *Authority and control in the countryside, Continuity and change in the Mediterranean 6th-10th century*, *Studies in Late Antiquity and Early Islam* 25, Princeton, à paraître.

BOURDIEU (Pierre), *Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992)*, Paris, 2012.

BOWMAN (Alan K.), *Egypt after the Pharaohs 332 BC-AD 642 : From Alexander to the Arab Conquest*, Berkeley, 1996.

BOWMAN (Alan K.), COLES (Revel A.), GONIS (Nick), OBBINK (Dirk), PARSONS (Peter J.), *Oxyrhynchus : A city and its texts*, Londres, 2007.

BROWN (Peter), *The World of Late Antiquity*, Londres, 1971.

BROWN (Peter), *The Making of Late Antiquity*, Harvard, 1978.

BULLIET (Richard W.), « A quantitative approach to Medieval Muslim Biographical Dictionaries », *JESHO* 13 (1970), p.195-211.

BULLIET (Richard W.), *Conversion to Islam in the Medieval Period, An Essay in Quantitative History*, Cambridge, 1979.

BUSCHHAUSEN (Helmut), « Die Ausgrabungen von Dair Abu Fana in Oberägypten im Jahr 1989 », *Ägypten und Levante* 2 (1991), p. 121-125.

BUTLER (Alfred J.), *The Arab Conquest of Egypt and the Last Thirty Years of the Roman Domination*, 1^{ère} éd., Oxford, 1902 ; 2^e éd. Augmentée par P.M. Fraser, Oxford, 1978.

C

CADELL (Hélène), « Nouveaux fragments de la correspondance de Kurrah ben Sharik », *Recherches* 4, 1967, p. 107-160.

CAETANI (Leone), *Annali dell'Islam*, 10 vols, Milan, 1905-1926.

CALAMENT (Florence), *La révélation d'Antinoé par Albert Gayet, Histoire, archéologie, muséographie*, 2 vols, BEC 18, Le Caire, 2005.

CAMERON (Averil), CONRAD (Lawrence I.), *The Byzantine and Early Islamic Near East, Problems on the Literary Sources Material*, SLAEI 1/1, Princeton, 1997.

CAMERON (Averil), *The Byzantine and Early Islamic Near East, State, Resources and Armies*, SLAEI 1/3, Princeton, 1995.

CARAYON (Agnès), *La Furūsiyya des Mamlouks*, Thèse de doctorat, université de Provence (Aix-Marseille), 2012.

CARRIE (Jean-Michel), « Séparation ou cumul ? Pouvoir civil et autorité militaire dans les provinces d'Égypte de Gallien à la conquête arabe », dans *id.* & DUVAL (Noël), *Les gouverneurs de province dans l'Antiquité tardive*, *Antiquité tardive* 6, Turnhout, 1998, p. 105-121.

CARRIE (Jean-Michel), « Jean de Nikiou et sa Chronique : une écriture « égyptienne » de l'histoire régionale ? », dans GRIMAL (Nicolas), BAUD (Michel) éd., *Événement, récit, histoire officielle. L'écriture de l'histoire dans les monarchies antiques* (Colloque Paris, Collège de France, 24-25 juin 2002), Paris, 2003, p. 105-121.

CASSON (Lionel), « Tax collection problems in early Arab Egypt », *TAPA* 69 (1938), p. 274-91.

CASTRIZIO (Daniele), *Le monete delle Necropoli Nord di Antinopolis (1937-2007)*, *Scavi e Materiali* II, Florence, 2010

CHAGNON (Louis), *La conquête musulmane de l'Égypte (639-646)*, Paris, 2008.

CHASSINAT (Emile), *Fouilles à Baouit, Mémoire des membres de l'Institut Français d'archéologie orientale* 13, Le Caire, 1911.

CHRISTIDES (Vassilios), « Continuation and changes in Umayyad Egypt as reflected in the terms and titles of the Greek Papyri », *Greco-Arabica* (1991) , p. 53-63.

CHRISTIDES (Vassilios), « Miṣr, The Conquest of », *EI²* 7 (1993) , p. 153-156.

CHRISTIDES (Vassilios), « Miṣr, pre-Islamic and early mediaeval periods », *EI²* 7 (1993), p. 41-45.

CLACKSON (Sarah J.), *Coptic and Greek texts relating to the Hermopolite monastery of Apa Apollo*, Oxford, 2000.

CLACKSON (Sarah J.), « Reconstructing the archives of the Monastery of Apa Apollo at Bawit », dans *Atti del XXII Congresso Internazionale di Papyrologia, Firenze 1998*, Florence, 2001, p. 219-236.

CLACKSON (Sarah J.), « Papyrology and the utilization of Coptic sources », dans SIJPESTEIJN (Petra M.), SUNDELIN (Lennart) éd., *Papyrology and the History of Early Islamic Egypt*, *Islamic History and Civilization, Studies and Texts* 55, Leyde-Boston, 2004, p. 21-44.

CLACKSON (Sarah J.), « Museum archaeology and Coptic papyrology : The Bawit papyri », dans IMMERZEEL (Matt), VAN DER VLIET (Jacques), *Coptic studies on the threshold of a new millennium I, Proceedings of the Seventh International Congress of Coptic Studies, Leiden, 27 August-2 September 2000*, Louvain, 2004, p. 477-490.

CLACKSON (Sarah J.), « Archimandrites and Andrisimos : a preliminary survey of taxation in Bawit », dans PALME (Bernhard), *Akten des 23. Internationalen Papyrologenkongresses, Wien 22.-28 Juli, Papyrologica Vindobonensia* 1, Vienne, 2007, p. 103-107.

CLACKSON (Sarah J.), *It is our father who writes : Orders from the monastery of Apollo at Baouit*, ASP 48, New Haven, 2009.

CLACKSON (Sarah J.), SIJPESTEIJN (Petra M.), « A Mid-Eight-Century Trilingual Tax Demand related to the Monastery of Apa Apollo at Bawit », dans BOUD'HORS (Anne), CLACKSON (James), LOUIS (Catherine), SIJPESTEIJN (Petra M.) éd., *Monastic Estates in Late Antique and Early Islamic Egypt, Ostraca, Papyri, and Essays in Memory of Sarah Clackson*, *American Studies in Papyrology* 46, Cincinnati, 2009, p. 102-121.

CLARYSSE (Willy), « Greeks and Egyptians in the Ptolemaic Army and administration », *Aegyptus* 65 1/2 (1985), p. 57-66.

CLEDAT (Jean), *Le monastère et la nécropole de Baouit I*, MIFAO 12, Le Caire, 1904.

CLEDAT (Jean), « Baouït », *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* 2/B, Paris, 1910, p. 203-251.

CLEDAT (Jean), *Le monastère et la nécropole de Baouit : saison de fouille avril-mai 1903*, vol. 2/1, *MIFAO* 39, Le Caire, 1916.

CLEDAT (Jean), *Le monastère et la nécropole de Baouit*, notes mises en œuvre et éditées par Dominique BENAZETH et Marie-Hélène RUTSCHOWSCAYA avec des contributions d'Anne BOUD'HORS, Renée-Georges COQUIN, Eliane GAILLARD, , *MIFAO* 111, Le Caire, 1999.

COHEN (Mark R.), « What was the Pact of `Umar? A Literary-Historical Study », *JSAI* 29 (1999), p. 100-157.

COOK (Michael), CRONE (Patricia), *Hagarism, the Making of the Islamic World*, Cambridge, 1977.

COQUIN (René-Georges), « Le synaxaire des coptes : Un nouveau témoin de la recension de Haute-Égypte », *AnBoll* 96 (1978), p. 351-365.

COQUIN (René-Georges), MARTIN (Maurice), « Dayr Anba Shinudah : History », *The Coptic Encyclopaedia* 3 (1991), p. 761-766.

COTTON (Hannah M.), HOYLAND (Robert G.), PRICE (Jonathan J.), WASSERSTEIN (David J.), *From Hellenism to Islam : Cultural and linguistic change in the Roman Near East*, Cambridge, 2009.

CROMWELL (Jennifer), « Ἐν ὀνόματι τοῦ θεοῦ τοῦ παντοκράτορος. Variation on Christian innovation formulae from Jeme », *ZPE* 174 (2010), p. 151-155.

CROMWELL (Jennifer), « The Coptic texts in the Archive of Flavius Atias », *ZPE* 184 (2013), p. 280-288.

CRONE (Patricia), *Slaves on Horses, the Evolution of the Islamic polity*, Cambridge, 1980.

CRONE (Patricia), "Mawlā", *Encyclopaedia of Islam, Second Edition* 6, Leyde, 1991, p. 874-882.

CRONE (Patricia), « The First Century concept of *Hiġra* », *Arabica* 41/3 (1994), p. 352-387.

CRONE (Patricia), *Medieval Islamic Political Thought*, Edinburgh, 2004.

CUVIGNY (Hélène) éd., *La route de Myos-Hormos, L'armée romaine dans le désert oriental d'Égypte Vol.2*, Le Caire, 2003.

CUVIGNY (Hélène), « The Finds of Papyri : The Archaeology of Papyrology », dans BAGNALL (Roger S.) éd., *The Oxford Handbook of Papyrology*, Oxford, 2009, p. 30-58.

D

DARYAEE (Touraj), « The Effect of the Muslim Conquest on the Administrative Division of Sassanian Persis/Fars », *Iran* 41 (2003), p. 193-204.

DECOBERT (Christian), « Sur l'arabisation et l'islamisation de l'Égypte médiévale », dans *id. éd., Itinéraires d'Égypte : Mélanges offerts au père Maurice Martin, BEC* 107, Le Caire, 1992, p. 273-300.

DECOBERT (Christian) dir., *Valeur et distance, identités et sociétés en Égypte*, Paris, 2000.

DE JONG (Janneke), DELATTRE (Alain), « Greek as a minority language », dans HOYLAND (Robert G.), *Minorities : Legal, cultural and economic perspectives Late antiquity and early Islam, continuity and change in the Mediterranean 6th-10th CE*, à paraître.

DEBIE (Muriel), TAYLOR (David), « Syriac and Syro-Arabic Historical Writing, c. 500-c. 1400 », dans FOOT (Sarah), ROBINSON (Chase F.) éd., *The Oxford History of Historical Writing II : 400-1400*, Oxford, 2012, p. 155-179.

DELATTRE (Alain), « Cinq *entagias* coptes », *APF* 54/1 (2005), p. 79-86.

DELATTRE (Alain), « Une liste de propriétés foncières du monastère d'Apa Apollo de Baouit », *ZPE* 151 (2005), p. 163-165.

DELATTRE (Alain), « Recherches sur le monastère de l'Apa Apollô (Baouit) : L'organisation du monastère aux VII^e et VII^e siècle », dans LUFFIN (Xavier), VANSEVEREN (Sylvie), *Orientalia d'hier et d'aujourd'hui, Lettres Orientales* 8, Louvain, 2005, p. 3-8.

DELATTRE (Alain), *Papyrus coptes et grecs du monastère d'apa Apollô de Baouît conservés aux Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles, Mémoire de la Classe des Lettres* 43, Bruxelles, 2007.

DELATTRE (Alain), « Les « lettres de protection » coptes », dans PALME (Bernhard), *Akten des 23. Internationalen Papyrologenkongresses, Wien 22.-28 Juli, Papyrologica Vindobonensia* 1, Vienne, 2007, p. 173-178.

DELATTRE (Alain), « La réutilisation des protocoles aux époques byzantine et arabe », dans FRÖSEN (Jaakko), PUROLA (Tiina), SALMENKIVI (Erja) éd., *Proceedings of the 24th International Congress of Papyrology*, Helsinki, 1-7 August, 2004, Vol. I : *Commentationes Humanarum Litterarum*, Helsinki, 2007, p. 215-220.

DELATTRE (Alain), « Remarques sur quelques inscriptions du monastère de Baouît », *BIFAO* 108 (2008), p. 69-81.

DELATTRE (Alain), « Textes coptes et grecs d'Antinoé », dans PINTAUDI (Rosario), *Antinoupolis, Scavi e Materiali I, Istituto Papirologico "G. Vitelli"*, Florence, 2008, p. 131-162.

DELATTRE (Alain), « L'administration de Baouît au VIII^e siècle. À propos des documents πνευλωτ πετρεζαι », *Chronique d'Égypte* 85/169-170 (2010), p. 391-395.

DELATTRE (Alain), « Une inscription grecque inédite d'Ansina », *Analecta Papyrologica* 21-22 (2011), p. 99-103.

DELATTRE (Alain), « Le monastère de Baouit et l'administration arabe », dans SIJPESTEIJN (Petra M.) éd., *Proceedings of the Second Congress of Arabic papyrology*, Alexandria, 2006, à paraître.

DELATTRE (Alain), « Checkpoints, sauf-conduits et contrôle de la population en Égypte au début du VIII^e siècle », dans *id.*, LEGENDRE (Marie), SIJPESTEIJN (Petra M.), *Authority and control in the countryside, Continuity and change in the Mediterranean 6th-10th century, Studies in Late Antiquity and Early Islam* 25, Princeton, à paraître.

DEMIRI (Lejla), RÖMER (Cornelia), *Texts from the early Islamic period of Egypt, Muslims and Christians at their first encounters*, Vienne, 2009.

DEN HEIJER (Johannes), « The Composition of the *History of the Churches and Monasteries of Egypt* : Some preliminary remarks », dans JOHNSON (David W.) ORLANDI (Tito), *Acts of the fifth international congress of Coptic studies II*, Rome, 1993, p. 209-219.

DEN HEIJER (Johannes), « Coptic Historiography in the Fāṭimids, Ayyūbid and early Mamlūk periods », *Medieval Encounters* 2/1 (1996), p. 67-98.

DEN HEIJER (Johannes), « La conquête arabe vue par les historiens coptes », dans DECOBERT (Christian) éd., *Valeur et distance, Identités et sociétés en Égypte*, Paris, 2000, p. 227-245.

DENNETT (Daniel C.), *Conversion and the Poll tax in Early Islam*, Cambridge, 1950.

DENOIX (Sylvie), « Des culs-de-sac heuristiques aux garde-fous épistémologiques ou comment aborder l'aire culturelle du « monde musulman » », *REMMM* 103-104 – *L'injure, la société, l'islam*, Aix-en-Provence, 2004, p. 7-26.

DENOIX (Sylvie), « Founded Cities of the Arab World, from the seventh to the eleventh centuries », dans PETRUCCIOLI (Attilio), RAYMOND (André), *The City in the Islamic World*, *HbO* 94, Leyde-Boston, 2008, p. 115-139.

DENOIX (Sylvie), « Construction sociale et rapport à la norme d'un groupe minoritaire dominant : les Mamelouks (1250-1517), dans BOISSELIER (Stéphane), CLEMENT (François), TOLAN (John), *Minorités et régulations sociales en Méditerranée médiévale*, Rennes, 2010.

DIEM (Werner), « Einige frühe amtliche Urkunden aus der Sammlung Papyrus Erzherzog Rainer (Wien) », *Le Muséon* 97 (1984), p. 109-158.

DIEM (Werner), *Arabische Briefe auf Papyrus und Papier aus der Heidelberger Papyrus-Sammlung*, Wiesbaden, 1991.

DIEM (Werner), *Arabische Briefe aus dem 7.-10. Jahrhundert*, CPR XVI, 2 vols, Vienne, 1993.

DIEM (Werner), *Arabische Privatbriefe des 9. bis 15. Jahrhunderts aus der Österreichischen Nationalbibliothek in Wien*, 2 vols, Wiesbaden, 1996.

DIEM (Werner), *Arabische amtliche Briefe des 10. bis 16. Jahrhunderts aus der Österreichischen Nationalbibliothek in Wien*, 2 vols, Wiesbaden, 1996.

DIEM (Werner), *Arabische Briefe des 7. bis 13. Jahrhunderts aus den Staatlichen Museen zu Berlin*, Wiesbaden, 1997.

DIEM (Werner), *Arabische Briefe aus dem 10.-16. Jahrhundert*, CPR XXXII, Berlin-Boston, 2011.

DIETHART (Johannes M.), « Zwei Papyrusfragmente zu Pagarchen aus arabischer Zeit in der Wiener Papyrussammlung », *APF* 31 (1985), p. 17-18.

DIXNEUF (Delphine), *Amphores égyptiennes : Production, typologie, contenu et diffusion (III^e siècle avant J.C. – IX^e siècle après J.C.)*, *Études Alexandrines* 22, Alexandrie, 2011.

DJAÏT (Hichem), *La Grande Discorde : religion et politique dans l'Islam des Origines*, Paris, 1989.

DONNER (Fred M.), *The Early Islamic Conquest*, Princeton, 1981.

DONNER (Fred M.), « The Formation of the Islamic State », *JAOS* 106 (1986), p. 283-295.

DONNER (Fred M.), *Narratives of Islamic Origins, the Beginnings of Islamic Historical Writing, Studies in Late Antiquity and Early Islam* 14, Princeton, 1998.

DONNER (Fred M.), *Muhammad and the believers : at the origins of Islam*, Cambridge, 2010.

DORESSE (Jean), « Recherches d'archéologie copte : Les monastères de Moyenne-Égypte », *CRAIBL* 96/3 (1952), p. 390-395.

DORESSE (Jean), « Monastères coptes de Moyenne-Égypte », *BSFE* 59 (1970), p. 7-29.

DORESSE (Jean), *Les anciens monastères coptes de Moyenne-Égypte (du Gebel et-Teir à Kôm Ishgaou) d'après l'historiographie et l'hagiographie, Neges Ebris (Bulletin de l'Institut d'archéologie yverdonnoise)* 3-4-5, Yverdon Les Bains, 2000.

DREW-BEAR (Marie), *Le nome Hermopolite : toponymes et sites*, *ASP* 21, Missoula 1979.

DŪRĪ (ʿAbd al-ʿAzīz), "Notes on taxation in early Islam", *JESHO* 17/2 (1974), p. 136-144.

E

EL-GENDI (Sherin S.), « Mariyam the Copt : Her Life and her House », *BSAC* 46 (2007), p. 95-117.

EL-LEITHY (Tamer), *Coptic culture and conversion in Medieval Cairo, 1293-1524 A.D.*, Thèse de doctorat, Université de Princeton, 2005.

F

FAHMY (ʿAlī Muḥammad), *Muslim sea-power in the Eastern Mediterranean*, Londres, 1950.

FAHMY ('Alī Muḥammad), *Muslim naval organisation in the Eastern Mediterranean from the seventh to the tenth century A.D.*, Le Caire, 1966

FLAVILENE (Maria Rosaria), « Geography and administration in Egypt (332 BCE-642 CE) », dans BAGNALL (Roger S.) éd., *The Oxford Handbook of Papyrology*, Oxford, 2009, p. 521-540.

FOSS (Clive), « A Syrian coinage of Mu'awiya? », *Revue Numismatique* 158 (2002), p. 353-365.

FOSS (Clive), « The Persians in the Roman Near East », *JRAS* 13/2 (2003), p. 149-170.

FOSS (Clive), *Arab Byzantine Coins, An Introduction, with a catalogue of the Dumbarton and Oaks Collection*, Washington, 2008.

FOSS (Clive), « Egypt under Mu'āwiya, Part I : Flavius Papas and Upper Egypt », *BSOAS* 72/1 (2009), p. 1-24.

FOSS (Clive), « Egypt under Mu'āwiya, Part II : Middle Egypt, Fustāt and Alexandria », *BSOAS* 72/2 (2009), p. 259-278.

FOSS (Clive), « Mu'āwiya's state », dans HALDON (John), *Money, Power and Politics in Early Islamic Syria*, Burlington, 2010, p. 75-96.

FOURNET (Jean-Luc), *Hellénisme dans l'Égypte du VI^e siècle. La bibliothèque et l'œuvre de Dioscore d'Aphrodité*, MIFAO 115, 2 vols, Le Caire, 1999.

FOURNET (Jean-Luc), « Encore Akoris », *ZPE* 142 (2003), p. 189–196.

FOURNET (Jean-Luc) éd., *Les archives de Dioscore d'Aphrodité cent ans après leur découverte*, Paris, 2008.

FOURNET (Jean-Luc), « Conversion religieuse dans un graffito de Baouit ? Révision de SB III 6042 », dans BOUD'HORS (Anne), CLACKSON (James), LOUIS (Catherine), SUPESTEIJN (Petra

M.) éd., *Monastic Estates in Late Antique and Early Islamic Egypt, Ostraca, Papyri, and Essays in Memory of Sarah Clackson*, *American Studies in Papyrology* 46, Cincinnati: The American Society of Papyrologists, 2009, p. 141-147.

FOURNET (Jean-Luc), « The Multilingual environment of Late Antique Egypt : Greek, Latin, Coptic and Persian documentation », dans BAGNALL (Roger S.) éd., *The Oxford Handbook of Papyrology*, Oxford, 2009, p. 418-451.

FOURNET (Jean-Luc), « Sur les premiers documents juridiques coptes ». dans BOUD'HORS (Anne), LOUIS (Catherine), *Études coptes XI. Troisième journée d'étude* (Marseille, 7-9 juin 2007), *Cahiers de la Bibliothèque Copte* 17, Paris, 2010, p. 125-137.

FOURNET (Jean-Luc), « Les tribulations d'un pétitionnaire égyptien à Constantinople. Révision de *P.Cair.Masp.* III 67352 », dans GAGOS (Trianos) éd., *Proceedings of the Twenty-Fifth International Congress of Papyrology, Ann Arbor 2007, American Studies in papyrology*, Ann Arbor, 2010, p. 243-252.

FOURNET (Jean-Luc), GASCOU (Jean), « Papyrus inédits d'Edfou de la collection de l'IFAO », *BIFAO* 98 (1998), p. 171-196.

FOURNET (Jean-Luc), PIERI (Dominique), « Les *dipinti* amphoriques d'Antinoopolis », dans PINTAUDI (Rosario), *Antinoupolis, Scavi e Materiali* I, Florence, 2008, p. 175-216.

FRANTZ-MURPHY (Gladys), « Land Tenure and Social Transformation in Early Islamic Egypt », dans KHALIDI (Tarif) éd., *Land Tenure and Social Transformation in the Middle East*, Beyrouth, 1984, p. 131-139.

FRANTZ-MURPHY (Gladys), « Conversion in early Islamic Egypt : The Economic factor » dans RAGIB (Yusuf) éd., *Documents de l'Islam médiéval : Nouvelles perceptions de recherches*, Le Caire, 1991.

FRANTZ-MURPHY (Gladys), *Arabic agricultural leases and tax receipts from Egypt, 148-427 A.H./765-1035 A.D.*, *CPR XXI*, Vienne, 2001.

FRANTZ-MURPHY (Gladys), « The Economics of State Formation in Early Islamic Egypt », dans SIJPESTEIJN (Petra M.), SUNDELIN (Lennart), TORALLAS TOVAR (Sofia), ZOMENO (Amalia), *From al-Andalus to Khurasan : documents from the medieval Muslim world*, Leyde, 2007, p. 101-114.

FRASER (Peter M.), « Arab Conquest of Egypt », dans ATIYA (Aziz S.) éd., *The Coptic Encyclopaedia* I, New York, 1991, p. 183-189.

FU‘AD SAYYID (Ayman), « Al-Ushmūnayn », *EI*² X (2000), 988-989.

G

GARCIN (Jean-Claude), « Pour un recours à l’histoire de l’espace vécu dans l’étude de l’Égypte arabe », *Annales – Economie, Société, Civilisation*, 1980, p. 436-451 ; repris dans *id.*, *Espaces, pouvoirs et idéologies dans l’Égypte médiévale*, Variorum Reprints, Londres, 1987.

GARCIN (Jean-Claude), « L’arabisation de l’Égypte », *Monde Arabe : Migrations et Identités*, REMM 43 (1987), p. 130-137.

GARCIN (Jean-Claude), *Qūṣ : un centre musulman de la Haute-Égypte médiévale*, Textes arabes et islamiques 6, Le Caire, 2005.

GASCOIGNE (Alison), *The Impact of the Arab Conquest on Roman Settlement in Egypt*, Thèse de doctorat, Université de Cambridge, 2002.

GASCOIGNE (Alison), « Early Islamic Provincial Urbanism in Egypt : Surveys of Tinnis and Ansina », *Annual Report 2003-2004*, McDonald Institute for Archaeological Research p. 45-46. <http://www.mcdonald.cam.ac.uk/reports/miar-report-2004.pdf>

GASCOU (Jean), « La pagarchie collégiale en Égypte byzantine », *Byzantion* 42 (1972), p. 60-72 ; repris dans *id.*, *Fiscalité et Société en Égypte Byzantine*, *Bilan de Recherche* 4, Paris, 2008, p. 43-50.

GASCOU (Jean), « Les institutions de l'hippodrome en Égypte Byzantine », *BIFAO* 76 (1976), p. 185-212 ; repris dans *id.*, *Fiscalité et Société en Égypte Byzantine, Bilan de Recherche* 4, Paris, 2008, p. 51-71.

GASCOU (Jean), « L'institution des bucellaires », *BIFAO* 76 (1976), p. 143-156 ; repris dans *id.*, *Fiscalité et Société en Égypte Byzantine, Bilan de Recherche* 4, Paris, 2008, p. 73-83.

GASCOU (Jean), « Papyrus inédits d'Apollônios Anô », dans *Hommages à la mémoire de Serge Sauneron* II, Le Caire, 1979 ; repris dans *id.*, *Fiscalité et Société en Égypte Byzantine, Bilan de Recherche* 4, Paris, 2008, p. 85-91.

GASCOU (Jean), « Documents grecs relatifs au monastère d'Abba Apollônios de Titkoïs », *Anagennesis* 1 (1981), p. 219-30 ; repris dans *id.*, *Fiscalité et Société en Égypte Byzantine, Bilan de Recherche* 4, Paris, 2008, p. 93-97.

GASCOU (Jean), « De Byzance à l'Islam : Les impôts en Égypte après la conquête, à propos de K. MORIMOTO, *The fiscal administration of Egypt in the Early Islamic Period* », *JESHO* 26 (1983), p. 97-109 ; repris dans *id.*, *Fiscalité et Société en Égypte Byzantine, Bilan de Recherche* 4, Paris, 2008, p. 99-112.

GASCOU (Jean), « Les grands domaines, la cité et l'état en Égypte byzantine (recherches d'histoire agraire, fiscale et administrative) », *TravMém* 9 (1985), p. 1-90 ; repris dans *id.*, *Fiscalité et Société en Égypte Byzantine, Bilan de Recherche* 4, Paris, 2008, p. 125-213.

GASCOU (Jean), « Recension de J. M. diethart, *CPR IX* », *BiOr* 43 (1986), col. 93-97, repris dans *id.*, *Fiscalité et Société en Égypte Byzantine, Bilan de Recherche* 4, Paris, 2008, p. 217-222.

GASCOU (Jean), « Comptabilités fiscales hermopolites du début du 7^e siècle » *Tyche* 1 (1986), p. 97-117 ; repris dans *id.*, *Fiscalité et Société en Égypte Byzantine, Bilan de Recherche* 4, Paris, 2008, p. 223-245.

GASCOU (Jean), « L'Égypte byzantine (284-641) », dans MORISSON (Cécile), *Le Monde Byzantin I, L'Empire Romain d'Orient (330-641)*, Paris, 2012, p. 409-441.

GASCOU (Jean), « Deux inscriptions byzantines de Haute Égypte (réédition de *I.Thèbes-Syène* 196 r° et v°) », *TravMém* 12 (1994), p. 323-342.

GASCOU (Jean), *Un codex fiscal hermopolite (P. Sorb. II 69)*, *American Studies in Papyrology* 32, Atlanta, 1994.

GASCOU (Jean), « L'Égypte byzantine (284–641) », dans MORRISSON (Cécile) éd., *Le monde byzantin I. L'empire romain d'Orient (330–641)*, Paris, 2006, p. 403–436.

GASCOU (Jean), « The papyrology of the Near East », dans BAGNALL (Roger S.) éd., *The Oxford Handbook of Papyrology*, Oxford, 2009, p. 473-494.

GASCOU (Jean), « La montagne d'Antinoopolis, hagiographie et papyrus », dans BASTIANINI (Guido), CASANOVA (Angelo), *I Papiri Letterari Critiani, Atti del convegno internazionale di studi in memoria di Mario Naldini, studi e Testi di Papirologia* 13, Florence, 2011, p. 161-171.

GASCOU (Jean), « Notes critiques : *P.Prag.* I 87, *P.Mon.Apollo* 27, *P. Stras.* VII 660 », *ZPE* 177 (2011), p. 243-253.

GASCOU (Jean), WORP (Klaas A.), « Problèmes de documentation apollinopolite », *ZPE* 49 (1982), p. 83-95.

GAUBERT (Christian), MOUTON (Jean-Michel), « Présentation des archives d'une famille copte du Fayoum à l'époque fatimide », dans IMMERZEEL M., VAN DER VLIET J., *Coptic Studies on the Threshold of a New Millenium, Proceedings of the Seventh International Congress of Coptic Studies Leiden 2000*, 2004, p. 505-517.

GAYRAUD (Roland-Pierre), « Istabl 'Antar (Fostat). Rapports de fouilles », *AnIsl.* 22 (1986), p. 1-26 ; 23 (1987), p. 55-71 ; 25 (1991), p. 57-87 ; 27 (1993), p. 225-232 ; 28 (1994), p. 1-27 ; 29 (1995), p. 1-24.

GAYRAUD (Roland-Pierre), « Fostat : Évolution d'une capitale arabe du VIIe au XIIe siècle d'après les fouilles d'Istabl 'Antar », dans *id. éd., Colloque International d'Archéologie Islamique*, IFAO, Le Caire, 1998, p. 435-460.

GAYRAUD (Roland-Pierre) éd., *Fouilles de l'IFAO à Fustāt, Istabl 'Antar, minutes du premiers colloque*, à paraître.

GILOTTE (Sophie), NEF (Annliese), « L'apport de l'archéologie, de la numismatique et de la sigillographie à l'histoire de l'islamisation de l'occident musulman : en guise d'introduction », dans VALERIAN (Dominique), *Islamisation et arabisation de l'Occident musulman médiéval (VII^e-XII^e siècle)*, Paris, 2012, p. 63-99.

GOMAA (Farouk), MÜLLER-WOLLERMANN (Renate), SCHENKEL (Wolfgang), *Mittleägypten zwischen Samalūt und dem Gabal Abū Šīr, Beiträge zur historischen Topographie der Pharaonischen Zeit*, Wiesbaden, 1991.

GONIS (Nikolaos), « Two fiscal registers from early Islamic Egypt (P.Vatic.Aphrod. 13, SB XX 14701) », *JJP* 30 (2000), p. 21-29.

GONIS (Nikolaos), « Reconsidering some Fiscal Documents from Early Islamic Egypt I », *ZPE* 137 (2001), p. 225-228.

GONIS (Nikolaos), « Another Look at Some Officials of Early 'Abbassid Egypt », *ZPE* 149 (2004), p. 189-195.

GONIS (Nikolaos), « Hermopolite Localities and Splinter Nomes », *ZPE* 142 (2003), p. 176-184.

GONIS (Nikolaos), « Reconsidering some Fiscal Documents from Early Islamic Egypt III », *ZPE* 169 (2009), p. 197-208.

GONIS (Nikolaos), « P.Paramone 18 : Emperors, Conquerors and Vassals », *ZPE* 173 (2010), p. 133-135.

GONIS (Nikolaos), MORELLI (Federico), « A requisition of the 'Commander of the Faithful' SPP VIII 1082 », *ZPE* 132, 2000, p. 193-195.

GONIS (Nikolaos), MORELLI (Federico), « Two *Entagia* in Search of an Author », *BASP* 39 (2002), p. 17-25.

GRABAR (Oleg), *La Formation de l'Art Islamique*, 2008.

GRAEFE (Erhart), « Der Kult des Antinoos und die Stadt Antinoopolis in Ägypten », dans HARTMANN (Andreas), WEBER (Gregor), *Zwischen Antike und Moderne : Festschrift für Jürgen Malitz zum 65. Geburtstag*, Spire, 2012, p. 211-232.

(publication accessible en ligne :

<http://www.philhist.uni-augsburg.de/lehrstuehle/geschichte/alte/projekte/FestschriftJM/>)

GREEN (Michael), « A Private Archive of Coptic Letters and documents from Teshlot », *OMRO* 64 (1983), p. 61-121.

GREEN (Michael), « Concerning the Teshlot family archive », *Discussions in Egyptology* 4 (1986), p. 29-31.

GOITEIN, (Shelomoh D.), *A Mediterranean Society, The Jewish communities of the Arab world as portrayed in the documents of the Cairo Geniza*, 6 vols, Berkeley-Los Angeles-Londres, 1967-1993.

GROB (Eva M.), *Documentary Arabic private and business letters on papyrus : form and function, content and context*, *Archiv für Papyrusforschung und verwandte Gebiete* 29, Berlin-New York, 2010.

GROHMANN (Adolf), *Protokolle, CPR III, Series Arabica I/2*, Vienne, 1924.

GROHMANN (Adolf), « Probleme der arabischen Papyrusforschung I », *Archiv Orientalní* 3 (1931), p. 381-94.

GROHMANN (Adolf), « Aperçu de papyrologie arabe », *Études de papyrologie* 1 (1932), p. 23-95.

GROHMANN (Adolf), « Griechische und lateinische Verwaltungstermini im arabischen Ägypten », *Chronique d'Égypte* 13-14 (1932), p. 275-284.

GROHMANN (Adolf), *Arabic Papyri in the Egyptian Library*, 5 vols, Le Caire, 1934-1962.

GROHMANN (Adolf), « Edizione di testi Arabi 1-10 », dans VOGLIANO (Achille) éd., *Papiri della R. Università di Milano* I, Milan, 1937.

GROHMANN (Adolf), « Contributions to the topography of al-Ushmûnain from Arabic papyri », *Bulletin de l'Institut d'Égypte* 21 (1938-9), p. 211-214.

GROHMANN (Adolf), « New discoveries in Arabic papyri : An Arabic tax-account book (inv. no. 1400) found in Umm el-Bureigât (Tebtynis) in 1916 », *Bulletin de l'Institut d'Égypte* 32 (1949-1950), p. 159-170.

GROHMANN (Adolf), « The value of Arabic papyri for the study of the history of Medieval Egypt », *Proceedings of the Egyptian Society of Historical Studies* 1, Le Caire, 1951, p. 41-56.

GROHMANN (Adolf), « New Discoveries in Arabic papyri II », *Bulletin de l'Institut d'Égypte* 35 (1952), p. 159-169.

GROHMANN (Adolf), *From the world of Arabic papyri*, Le Caire, 1952.

GROHMANN (Adolf), « Greek Papyri of the Early Islamic Period in the Collection of Archduke Rainer », *Études de papyrologie* 8 (1957), p. 5-40.

GROHMANN (Adolf), *Studien zur historischen Geographie und Verwaltung des frühmittelalterlichen Ägypten*, Österreichische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse Denkschriften 77/2, Vienne, 1959.

GROHMANN (Adolf), « Der Beamtenstab der arabischen Finanzverwaltung », dans BRAUNERT (Horst) éd., *Studien zur Papyrologie und antiken Wirtschaftsgeschichte Friedrich Oertel zum achtzigsten Geburtstag gewidmet*, Bonn, 1964, p. 278-284.

GROSSMANN (Peter), « Antinoopolis. Zur *area* der Kolluthoskirche », dans PINTAUDI (Rosario), *Antinoupolis, Scavi e Materiali I, Istituto Papirologico "G. Vitelli"*, Florence, 2008, p. 47-60.

GUESSOUS (Azeddine), « Le rescrit fiscal de ‘Umar b. ‘Abd al-‘Azīz : une nouvelle interprétation », *Der Islam* 73 (1996), p. 113-137.

H

HAARMANN (Ulrich), « Regional sentiment in Medieval Islamic Egypt », *BSOAS* 43 (1980), p. 55-66.

HABERMANN (Wolfgang), « Zur Verteilung der papyrologischen Zeugnisse », *ZPE* 122 (1998), p. 144-160.

HABIB (Raouf), « Stèle funéraire copte en dialecte saïdique », *BIFAO* 55 (1955), p. 57-60.

HADJI-MINAGLOU (Gisèle), « Baouit », dans Pantalacci (Laure), Denoix (Sylvie), « Travaux de l’Institut français d’archéologie orientale 2007-2008 », *BIFAO* 108 (2008), p. 407-411.

HADJI-MINAGLOU (Gisèle), « Baouit », dans PANTALACCI (Laure), DENOIX (Sylvie), « Travaux de l’Institut français d’archéologie orientale 2008-2009 », *BIFAO* 109 (2009), p. 560-564.

HAGEDORN (Dieter), WÖRPER (Klaas A.), « Greek Tax Receipts from Late-Byzantine Akoris », *ZPE* 140 (2002), p. 159–162.

HALDON (John), CONRAD (Lawrence I.), *The Byzantine and Early Islamic Near-East : Elites old and new*, *SLAEI* 1/6, Princeton, 2004.

HARDY (Edward R.), *The large estates of Byzantine Egypt*, New York, 1931.

HEIDEMANN (Stephan), « The Evolving Representation of the Early Islamic Empire and its religion on coin imagery », dans NEUWIRTH (Angelika), SINAI (Nicolai), MARX (Michael), *The Qur'ān in Context, Historical and Literary Investigations into the Qur'ānic Milieu*, Leyde, 2010, p. 149-195.

HENNE (Henri), *Rapport sur les fouilles de Tell-Edfou (1921-1922)*, FIFAO 1/2, Le Caire, 1924.

HENNE (Henri), *Rapport sur les fouilles de Tell-Edfou (1923-1924)*, FIFAO 2/3, Le Caire, 1925.

HICKEY (Todd M.), « Aristocratic landowning and the economy of Byzantine Egypt », dans Bagnall (Roger S.), *Egypt in the Byzantine World 450-700*, Cambridge, 2007, p. 288-308.

HICKEY (Todd M.), WÖRPER (Klaas), « The Dossier of Patemouthis Sidêrourgos, New texts from Chicago », *BASP* 34 (1997), p. 79-109.

HINDS (Martin), « The Murder of Caliph 'Uthmān », *IJMES* 3 (1972), p. 450-469.

HINDS (Martin), SAKKOUT Hamdi), « A Letter from the Governor of Egypt to the King of Nubia and Muqurra concerning Egyptian-Nubian Relations in 141/758 », dans AL-QADI (Wadad) éd., *Studia Arabica and Islamica, Festschrift for Iḥsān 'Abbās on his Sixtieth Birthday*, Beyrouth, 1981, p. 209-229, repris dans HINDS (Martin) éd., *Studies in Early Islamic History*, *SLAEI* 4, 1996.

HOWARD-JOHNSTON (James), *Witnesses to a World Crisis : Historians and Histories of the Middle East in the Seventh Century*, Oxford, 2010.

HOYLAND (Robert G.), « Sebeos, the Jews and the rise of Islam », dans NETTLER (Ronald L.), *Medieval and Modern Perspectives on Muslim-Jewish Relations*, Luxembourg, 1995, p. 89-102.

HOYLAND (Robert G.), *Seeing Islam as Others saw it : A Survey and Evaluation of Christian, Jewish and Zoroastrian Writings in Early Islam*, SLAEI 13, Princeton, 1997.

HOYLAND (Robert G.), « New documentary texts and the early Islamic state », *BSOAS* 69/3 (2006), p. 395-416.

HOYLAND (Robert G.), « Writing the Biography of the Prophet Muhammad : Problems and Solutions », *History Compass* 5 (2007), p. 581-602.

HOYLAND (Robert G.), « The inscription of Zuhayr, the oldest Islamic inscription (24 AH/AD 644–645), the rise of the Arabic script and the nature of the early Islamic state », *Arab. arch. epig.* 19 (2008), p. 210–237.

HOYLAND (Robert G.), « Arab kings, Arab tribes and the beginning of Arab historical memory in the Late Roman epigraphy », dans COTTON (Hannah M.), HOYLAND (Robert G.), PRICE (Jonathan J.), WASSERSTEIN (David J.), *From Hellenism to Islam : Cultural and linguistic change in the Roman Near East*, Cambridge, 2009, p. 392-393.

HOYLAND (Robert G.), « Late Roman Provincia Arabia, Monophysite Monks and Arab Tribes : A Problem of Centre and Periphery », *Semitica et Classica* 2 (2009), p. 117-139.

HUMPHREYS (Stephen), *Islamic History, A Framework for Inquiry*, Princeton, 1991.

HUSSEIN (Faleh), *Das Steuersystem in Ägypten von der arabischen Eroberung bis zur Machtergreifung der Ṭūlūniden 19-254/639-868 mit besonderer Berücksichtigung der Papyrusurkunden*, Frankfurt am Main, 1982.

J

JARRY (Jacques), « L'Égypte et l'invasion musulmane », *AnIsl* 6 (1966), p. 1-29.

JARRY (Jacques), « La conquête du Fayoum par les Musulmans d'après le Futuh al-Bahnasa », *AnIsl* 9 (1970), p. 9-20.

JOHNS (Jeremy), « Archaeology and the history of Early Islam : The First Seventy Years », *JESHO* 46/4 (2003), p. 411-436.

JOMARD (Edme) dir., *Description de l'Égypte ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française, publié par les ordres de sa majesté l'Empereur Napoléon le Grand*, Imprimerie impériale, Paris, 1809/1822.

K

KAEGI (Walter E.), « Initial Byzantine reactions to the Islamic conquest », *Church History* 38/2 (1969), p. 139-149.

KAEGI (Walter E.), *Byzantium and the Early Islamic Conquests*, Cambridge, 1992.

KAEGI (Walter E.), « Egypt on the eve of the Muslim conquest », dans PETRY (Carl F.) éd., *The Cambridge History of Egypt I, Islamic Egypt : 640-1517*, Cambridge, 1998, p. 34-61.

KAWAR (Irfan), « Arethas son of Jabalah », *JAOS* 75/4 (1955), p. 205-216.

KAWANISHI (Hiroyuki), TSUJIMURA (Sumiyo), *Akoris* 1997, *Preliminary Report*, Tsukuba, 1998.

KHAN (Geoffrey), *Arabic documents from Early Islamic Khurasan, Studies in the Khalili Collection V*, Londres, 2007.

KING (Geoffrey R.D.), CAMERON (Averil), *The Byzantine and Early Islamic Near East : Land Use and Settlement Patterns*, *SLAEI* 1/2, Princeton, 1994.

KENNEDY (Hugh), « Central Government and Provincial Elites in the Early 'Abbasid Caliphate », *BSOAS* 44 (1981), p. 26-38.

KENNEDY (Hugh), « Egypt after the Muslim conquest », dans PETRY (Carl F.) *The Cambridge History of Egypt I, Islamic Egypt : 640-1517*, Cambridge, 1998, p. 62-85.

KENNEDY (Hugh), « The Decline and Fall of the First Muslim Empire », *Der Islam* 81 (2004), p. 3-30.

KENNEDY (Hugh), *The Great Arab Conquests : How the Spread of Islam Changed the World We Live In*, Londres, 2007.

KENNEDY (Hugh), « Inherited cities », dans PETRUCCIOLI (Attilio), RAYMOND (André), *The City in the Islamic World*, HbO 94, Leyde-Boston, 2008, p. 93-113.

KESSLER (Dieter), *Historische Topographie der Region zwischen Mallawi und Samalut*, Wiesbaden, 1981.

KHOURY (Raif Georges), *Papyrologische studien, Zum privaten and gesellschaftlichen Leben in den ersten islamischen Jahrhunderten*, *Codices Arabici Antiqui* 5, Wiesbaden, 1995.

KRUIT (Nico), WORP (Klaas A.), « Remarks on Some Texts from Akoris », *ZPE* 140 (2002), p. 155–158

KUBIAK (Wladyslaw), *al-Fustāt : Its Foundation and Early Urban Development*, Le Caire, 1987

KUNDEREWICZ (Césaire), « Les topotérètes dans les nouvelles de Justinien et dans l'Égypte byzantine », *JJP* 14 (1962), p. 33-50.

KYŌKAI (Kodaigaku), *Akoris : Report of the Excavations at Akoris in Middle Egypt, 1981-1992*, Kyoto, 1995.

L

LAMMENS (Henri), *Études sur le règne du calife omayyade Mo'âwia Ier*, Paris-Londres, 1908.

LAMMENS (Henri), *Étude sur le siècle des Omayyades*, Beyrouth, 1930.

LAPIDUS (Ira M.), « The conversion of Egypt to Islam », *IOS* 2 (1972), p. 248-262.

LEGENDRE (Marie), « Perméabilité linguistique et anthroponymique entre copte et arabe : Exemple de comptes en caractères coptes du Fayoum fatimide, en Annexe : Répertoire des anthroponymes arabes attestés dans les documents coptes », dans BOUD'HORS (Anne), DELATTRE (Alain), LOUIS (Catherine), RICHTER (Tonio Sebastian), éds., *Coptica Argentoratensia, Conférences et documents de la 3^e université d'été en papyrologie copte*, Paris, sous presse.

LEGENDRE (Marie), « Caliphal estates and state policy over landholding : Late antique patterns and innovations in pre-iqtā' Egypt », dans DELATTRE (Alain), LEGENDRE (Marie), SIJPESTEIJN (Petra M.), *Authority and control in the countryside, Continuity and change in the Mediterranean 6th-10th century, Studies in Late Antiquity and Early Islam* 25, Princeton, à paraître.

LEGENDRE (Marie), YOUNES (Khaled), « The use of terms ġizya and ḥarāġ in the first 200 years of hiġra in Egypt », site internet du projet ERC *The Formation of Islam : A view from below* : <http://hum.leiden.edu/lia/formation-of-islam/topics-state/study.html>

LEV (Yaacov) « Coptic Rebellions and the Islamization of Medieval Egypt (8th-10th Century) : Medieval and Modern Perceptions », *JSAI* 39 (2012), p. 303-344.

LEVY-STRAUSS (Claude) dir., *L'identité*, Paris, 2007.

LEVY-RUBIN (Milka), "Shurut `Umar and its alternatives : the legal debate on the status of the dhimmis", *JSAI* 30 (2000), p.171-206.

LIEBESCHUETZ (Wolf), « The Pagarch : City and Imperial Administration in Byzantine Egypt », *JJP* 18 (1974), p. 163-168.

LØKKEGARD (Frede), *Islamic Taxation in the Classical Period*, Copenhagen, 1950.

LOUCA (Anouar), « Le moment inaugurateur en histoire, Analyse d'un texte d'Ibn 'Abd al-Ḥakam (187-257 H./803-871) sur la conquête musulmane de l'Égypte », dans *Proceedings of the Ninth Congress of the Union Européenne des arabisants et islamisants*, 1981, Leyde, p. 181-192.

M

MACCOULL (Leslie), « The Coptic papyri from Apollonos Ano », dans MANDILARAS (Basil G.), *Proceedings of the XVIII international Congress of Papyrology, Athens 25-30 Mai 1986*, II, Athènes, 1988, p.141-160.

MACCOULL (Leslie S.B.), « The Teshlot Papyri and the survival of documentary Coptic in the Eleventh Century », *OCP* 55 (1989), p. 201-206.

MACCOULL (Leslie S.B.), « Coptic Egypt during the Persian Occupation », *Studi Classici e Orientali* 36 (1986), p. 307-313.

MACCOULL (Leslie S.B.), « The Coptic Archive of Dioscorus of Aphroditô », *Chronique d'Égypte* 56 (1981), p. 185-193.

MACDONALD (Michael.C.A), « Quelques réflexions sur les saracènes », dans LOZACHMEUR, (Hélène) éd., *Présence arabe dans le croissant fertile avant l'hégire*, Paris, 1995, p. 93-101.

MACDONALD (Michael.C.A), « 'Les Arabes de Syrie' or 'La pénétration des Arabes de Syrie' : A question of perception ? », *Topoi, suppl.* 4 (2000), p. 28-79.

MARCHAND (Sylvie), MAROUARD (Grégory), « Survey du monastère d'aba Apollô de Baouît : Données archéologiques et analyses préliminaires de la céramique et du verre des ermitages de la montagne », à paraître.

MARGANNE (Marie Hélène), « La collection médicale d'Antinoopolis », *ZPE* 56 (1984), p. 117-121.

MARTHOT (Isabelle), *Un village égyptien et sa campagne: Étude de la microtoponymie du territoire d'Aphrodité (VI^e-VIII^e s.)*, Thèse de doctorat, École Pratique des Hautes Études, 2013.

MARTIN (Maurice), « La province d'Ašmūnayn : Historique de sa configuration religieuse », *AnIsl* 23 (1987), p. 1-29.

MARTIN (Maurice), *La Laure de Deir el-Dik*, Le Caire, 1971.

MASPERO (Jean), « Compte rendu bibliographique », *Greek papyri in the British Museum*, vol. IV, *The Aphrodito Papyri*, éd. H.I. Bell », *REG* 25 (1912), p. 215-223.

MASPERO (Jean), *L'organisation militaire de l'Égypte Byzantine*, Paris, 1912 (repr. Hildesheim-Mew York 1974).

MASPERO (Jean), WIET (Gaston), *Matériaux pour servir à la géographie de l'Égypte, Mémoire des membres de l'Institut Français d'archéologie orientale* 36, Le Caire, dans Institut Français d'Archéologie Orientale, 1919.

MASPERO (Jean), DRIOTON (Etienne), *Fouilles exécutées à Baouit*, *MIFAO* 59, le Caire, 1931-1943.

MAYERSON (Philip), « The Word Saracen (Cαρακηνός) in the papyri », *ZPE* 79, Bonn, 1989, p. 283-287.

MAYERSON (Philip), « The Meaning of the Word Limes (λίμιτον) in the Papyri », *ZPE* 77 (1989), p. 287-291.

MITTHOF (Fritz), *Annona militaris. Die Heeresversorgung im spätantiken Ägypten*, 2 vols *Papyrologica Florentina* 32, Florence, 2001.

MILES (George C.), « The Early Islamic Bronze Coinage of Egypt », dans INGOLT (Harald) éd., *Centennial Publication of the American Numismatic Society*, New York, 1958, p. 471-502.

MERX (Adalbert), *Documents de paléographie hébraïque et arabe*, Leyde, 1894.

MIQUEL (André), *La géographie humaine du monde musulman jusqu'au milieu du XI^e siècle*, Vol. I : *Géographie et géographie humaine dans la littérature arabe des origines à 1050*, Paris-La Haye, 1967.

MODARRESSI (Hossein), *Kharāj in Islamic Law*, Londres, 1983.

MORELLI (Federico), « Agri deserti (mawât), fuggitivi, fisco : una κλήρωσις in più in SPP VIII 1183 », *ZPE* 129 (2000), p. 167-178.

MORELLI (Federico), *Griechische Texte XV, Documenti greci per la fiscalità e la amministrazione dell'Egitto arabo*, CPR XXII, Vienne, 2001.

MORELLI (Federico), « Gonachia e kaunakai nei papiri (con due documenti inediti e uno riedito) Excavations at Nessana : Non-literary papyri, *JJP* 32 (2002), p. 55-81.

MORELLI (Federico), *L'archivio di Senouthios anystes e testi connessi : Lettere e documenti per la costruzione di una capitale*, CPR XXX, Vienne, 2010.

MORELLI (Federico), « ‘Amr e Martina : La reggenza di un'imperatrice o l'amministrazione araba d'Egitto », *ZPE* 173 (2010), p. 136-157.

MORELLI (Federico), « Consiglieri e comandanti : I titoli del governatore arabo d'Egitto *symboloulos* e *amîr* », *ZPE* 173 (2010), p. 158-166.

MORELLI (Federico), SCHMELZ (Georg), « Gli ostraka di Akoris n. 19 e 20 e la produzione di κοῦφα nell'area del tempio Ovest», *ZPE* 139, 2002, p. 127–137.

MORIMOTO (Kosei), *The Fiscal Administration of Egypt in the Early Islamic Period*, *Asian Historical Monographs* 1, Kyoto, Dohosha, 1981.

MORIMOTO (Kosei), « Land tenure in Egypt during the Early Islamic period », *Orient* 11 (1975), p. 109-153

MORITZ (Bernhard), *Arabic Palaeography. A Collection of Arabic Texts from the First Century of the Hidjra till the Year 1000*, Le Caire, 1905 (reimpr. Osnabrück 1986).

MORONY (Michael), *Iraq after the Muslim conquest*, Princeton, 1984 .

MORONY (Michael), « Michael the Syrian as a Source for Economic History », *Journal of Syriac Studies* 3/2, p. 141-172.

MORTON (Alexander H.), *A Catalogue of Islamic Glass Stamps in the British Museum*, Londres, 1985.

MOUTON (Jean-Michel), « Un village copte du Fayyoun au XI^e siècle, d'après la découverte d'un lot d'archives », *CRAIBL* 146/2 (2002), p. 447-458.

MUKHTAR ('Abd al-Mu'min), « On the survival of the Byzantine administration in Egypt during the first century of the Arab rule », *Acta Orientalis* 27 (1973), p. 309-19.

MUNIER (Henri), « La géographie de l'Égypte d'après les listes copto-arabes », *BSAC* 5 (1939), p. 201-243.

N

NACHTERGAEL (Georges), PINTAUDI (Rosario), « Inscriptions funéraires grecques d'Antinoé », dans PINTAUDI (Rosario), *Antinoupolis, Scavi e Materiali I, Istituto Papirologico "G. Vitelli"*, Florence, 2008, p. 163-173.

NEF (Annliese), *Conquérir et gouverner la Sicile islamique aux XI^e et XII^e siècles*, *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome* 346, Rome, 2011.

NEF (Annliese), PRIGENT (Vivien), *La Sicile de Byzance à l'Islam*, Paris, 2010.

NOTH (Albrecht), « Abgrenzungsprobleme zwischen Muslimen und Nicht Muslimen : Die Bedingungen `Umars (ash-shurut al-Umariyya) unter einem anderen Aspekt gelesen », *JSAI* 9 (1987), p.103-124.

NOTH (Albrecht), « Zum Verhältniss von kalifaler Zentralgewalt und Provinzen un umayyadischer Zeit : Die "Sulh-`anwa Traditionen für Agypten und den Iraq », *Die Welt des Islam* 14 (1973), p. 150-162.

NOTH (Albrecht), « Some Remarks on the “nationalization” of conquered lands at the time of the Umayyads », dans KHALIDI (Tarif) éd., *Land Tenure and Social Transformation in the Middle East*, Beyrouth, 1984, p. 223-228.

NOTH (Albrecht), *The Early Arabic Historical Tradition : a Source-Critical Study*, Princeton, 1994.

O

ÖHRNBERG (Kaj), « Māriya al-Qibtiyya Unveiled », *Studia Orientalia* 55/14 (1984), pp. 297-303.

ONIMUS (Clément), « Les *mawālī* en Égypte dans la documentation papyrologique I^{er}-V^e siècle », *AnIsl* 41 (2005), p. 81-108.

O’LEARY (De Lacy), *The Saints of Egypt in the Coptic calendar*, Amsterdam, 1974.

P

PALANQUE (Charles), « Rapport sur les recherches effectuées à Baouit en 1903 », *BIFAO* 5 (1906), p. 1-21.

PALME (Bernhard), « Praseides und Correctores der Augustamnica », dans CARRIE (Jean-Michel), DUVAL (Noël), *Les gouverneurs de province dans l’Antiquité tardive, Antiquité tardive* 6, Turnhout, 1998, p. 123-135.

PALME (Bernhard), *Griechische Texte XVII, Dokumente zu Verwaltung und Militä aus dem spätantiken Ägypten, CPR XIV*, Vienne, 2002.

PALME (Bernard), « The Imperial Presence : Government and Army », dans BAGNALL (Roger S.) dir., *Egypt in the Byzantine world, 300-700*, Oxford, 2007, p. 244-269.

PALME (Bernhard), « Dioskoros und die staatlichen Autoritäten », dans FOURNET (Jean-Luc), éd., *Les archives de Dioscore d’Aphrodité cent ans après leur découverte*, Paris, 2008, p. 203-222.

PALME (Bernhard), « The Range of Documentary Texts : Types and Categories », dans BAGNALL (Roger S.) éd., *The Oxford Handbook of Papyrology*, Oxford, 2009, p. 358-394.

PALME (Bernhard), « The Administration of Egypt in Late Antiquity, version 02, May 2011 », *IOWP (Imperium and Officium Working Papers)* :
http://iowp.univie.ac.at/sites/default/files/IOWP_palme_administration02.pdf

PALME (Bernhard), « The Province of Arcadia, version 01, May 2011 », *IOWP (Imperium and Officium Working Papers)* :
http://iowp.univie.ac.at/sites/default/files/IOWP_palme_arcadia01.pdf

PALME (Bernhard), « Political identity versus religious distinction ? The case of Egypt in the Later Roman Empire, version 01, May 2011 », *IOWP (Imperium and Officium Working Papers)* : http://iowp.univie.ac.at/sites/default/files/IOWP_palme_identity01.pdf

PALMER (Andrew), BROCK (Sebastian), HOYLAND (Robert G.), *The Seventh Century in West Syrian Chronicles, including two seventh-century Syriac apocalyptic texts*, Liverpool, 1993.

PAPACONSTANTINO (Arietta), « Oracles chrétiens dans l'Égypte Byzantine : le témoignage des papyrus », *ZPE* 104 (1994), 281-286.

PAPACONSTANTINO (Arietta), « Les sanctuaires de la vierge dans l'Égypte byzantine et omeyyade », *JJP* 30 (2000), p.81-84.

PAPACONSTANTINO (Arietta), *Le culte des saints en Égypte des Byzantins aux Abbassides : Apports des inscriptions et des papyrus grecs et coptes*, Paris, 2001.

PAPACONSTANTINO (Arietta), « “They shall speak the Arabic language and take pride in it”: reconsidering the fate of Coptic after the Arab conquest », *Le Muséon* 120 (2007), p. 273-99.

PAPACONSTANTINO (Arietta), « Between *umma* and *dhimma*, The Christians of the Middle East under the Umayyads », dans VAN RENTERGHEM (Vanessa) dir., *Groupes sociaux et catégorisation sociale dans le dār al-islām médiéval (VII^e-XV^e siècles)*, *AnIsl* 42 (2008), p. 127-156.

PAPACONSTANTINO (Arietta), « Historiography, Hagiography, and the making of the Coptic “Church of the Martyrs” in Early Islamic Egypt », *Dumbarton Oaks Papers* 60 (2008), p. 65-86.

PAPACONSTANTINO (Arietta), « ‘What remains behind’ : Hellenism and Romanitas in Christian Egypt after the Arab conquest », dans COTTON (Hannah M.), HOYLAND (Robert G.), PRICE (Jonathan J.), WASSERSTEIN (David J.), *From Hellenism to Islam : Cultural and linguistic change in the Roman Near East*, Cambridge, 2009, p. 447-466.

PAPACONSTANTINO (Arietta), *The Multilingual Experience in Egypt, from the Ptolemies to the Abbassids*, Burlington, 2010.

PAPACONSTANTINO (Arietta), « Administrating the Early Islamic Empire : Insights from the papyri », dans HALDON (John), *Money, Power and Politics in Early Islamic Syria*, Burlington, 2010, p. 57-74.

PAPATHOMAS (Amphilochios), *Fünfunddreissig Griechische Papyrusbriefe aus der Spätantike*, CPR XXV, Munich-Leipzig, 2006.

PEUST (Carsten), *Die Toponyme vorarabischen Ursprung im modernen Ägypten, Ein Catalog*, Göttingen, 2010.

PINTAUDI (Rosario), *Antinoupolis, Scavi e Materiali I, Istituto Papirologico “G. Vitelli”*, Florence, 2008.

POETHKE (Günter), « Pagarchen im Papyrus Berolinensis 2966 », *APF* 31, 1985, 13-15.

PORTER (Venetia), « Islamic seals, part 1 », dans COLLON (Dominique) éd., *7000 Years of Seals*, Londres, 1997, p. 177-84.

POSENER (George), « Achoris », *RdE* 21 (1969), p. 148-50.

POWER (Tim), *The Red Sea Region during the 'Long' Late Antiquity (AD 500-1000)*, Thèse de Doctorat, Université d'Oxford, 2010.

POWER (Tim), « The "Arabians" of Pre-Islamic Egypt », dans BLUE (Lucy) *et al. éd.*, *Connected Hinterlands : Proceedings of the Red Sea Project IV*, Oxford, 2009, p. 111-118.

Q

AL-QĀDI (Wadād), « Population Census and Land Surveys under the Umayyads (41–132/661–750) », *Der Islam* 83 (2001), p. 341-416.

AL-QĀDI (Wadād), « An Umayyad Papyrus in al-Kindī's *Kitāb al-Qudāt?* », *Der Islam* 84 (2008), p. 200-245.

AL-QĀDI (Wadād), « The Names of Estates in State Registers before and after the Arabization of the Dīwāns », dans BORRUT (Antoine), COBB (Paul), *Umayyad legacies*, Leyde, 2010, p. 255-280.

R

RAGIB (Yūsuf), *Marchands d'étoffes du Fayyoun au IIIe/IXe siècle d'après leurs archives (actes et lettres)*, vol. 1, 2, 3 and 5/1, *Cahiers des Annales Islamologiques* 2, 5, 14, 16, Le Caire, 1982-1996.

RAGIB (Yūsuf), « Pour un renouveau de la papyrologie arabe : Comment rassembler les archives dispersées de l'Islam médiévale », *CRAIBL* 128 (1984), p. 68-79.

RAGIB (Yūsuf), « L'écriture des papyrus arabes aux premiers siècles de l'Islam », *REMMM* 58 (1990), p. 15-29.

RAGIB (Yūsuf), « La plus ancienne lettre arabe de marchand », dans *id. éd.*, *Documents de l'Islam médiéval, Nouvelles perspectives de recherche*, *TAEI* 29, Le Caire, 1990, p. 1-10.

RAGIB (Yūsuf), « Lettres de service au maître de poste d'Ašmūn », *Archéologie islamique* 3 (1992), p. 5-16.

RAGIB (Yūsuf), « Les plus anciens papyrus arabes », *AnIsl* 30 (1996), p. 1-19.

RAGIB (Yūsuf), « Papyrologue malgré moi », *Arabica* 43 (1996), p. 206-210.

RAGIB (Yūsuf), « Sauf-conduits d'Égypte omeyyade et abbasside », *AnIsl* 31 (1997), p. 143-168.

RAGIB (Yūsuf), *Actes de ventes d'esclaves et d'animaux* 2, *Cahier des Annales islamologiques* 28, Le Caire, 2006.

RAGIB (Yūsuf), « Une ère inconnue d'Égypte musulmane : l'ère de la juridiction des croyants », *AnIsl* 41 (2007), p. 187-207.

RAGIB (Yūsuf), « Un papyrus arabe de l'an 22 de l'Hégire », dans ALLEAUME (Ghislaine), DENOIX (Sylvie), TUCHSCHERER (Michel), *Histoire, archéologies & littérature du monde musulman, Mélanges en l'honneur d'André Raymond*, *BiEtud* 148, Le Caire, 2009, p. 363-372.

RAMZI (Muḥammad) *al-Qāmus al-ḡuḡrāfi li-l-bilād al-miṣrīyya min 'ahd qudamā' al-Miṣrīyīn ilā sanat 1945*, 6 vols, Le Caire, 1953-1968.

REINFANDT (Lucian), « Administrative Papyri from the Abbasid Court in Samarra (AD 836–892) – A first report », dans SCHUBERT (Paul), *Actes du 26^e Congrès international de Papyrologie, Genève, 16-21 août 2010*, Genève, 2012, p. 639-645.

REMONDON (Roger), *Papyrus grecs d'Apollōnos Ano*, Le Caire, 1953.

REMONDON (Roger), « À propos de la menace byzantine sur Damiette sous le règne de Michel III », *Byzantion* 23 (1953), p. 245–50.

REVEL (Jacques), *Jeux d'Échelles, La micro-analyse à l'expérience*, Paris, 1996.

REYMOND (Eve A. E.), BARNES (John. W.), *Four Martyrdoms from the Pierpont Morgan Coptic Codices*, Oxford, 1973, p. 145.

RICHTER (Tonio Sebastian), « Spätkoptische Rechtsurkunden neu Bearbeitet (II) : die Rechtsurkunden des Teschlot-Archivs », *JJP* 30 (2000), p. 85-92.

RICHTER (Tonio Sebastian), « Arabische Lehnworte und Formeln in Koptischen Rechtsurkunden, *JJP* 31 (2001), p. 75-89

RICHTER (Tonio Sebastian), « P.Lips. inv. 250 and 260 : Two 10th/11th-Century Coptic Texts », *BASP* 45 (2008), p. 209-224.

RICHTER (Tonio Sebastian), « The Cultivation of Monastic Estates in Late Antique and Early Islamic Egypt : Some evidence from the Coptic land leases and related documents », dans BOUD'HORS (Anne), CLACKSON (James), LOUIS (Catherine), SIJPESTEIJN (Petra M.) éd., *Monastic Estates in Late Antique and Early Islamic Egypt, Ostraca, Papyri, and Essays in Memory of Sarah Clackson, American Studies in Papyrology* 46, Cincinnati : The American Society of Papyrologists, 2009, p. 205-215.

RICHTER (Tonio Sebastian), « Greek, Coptic and the 'language of the Hijra' », dans COTTON (Hannah M.), HOYLAND (Robert G.), PRICE (Jonathan J.), WASSERSTEIN (David J.), *From Hellenism to Islam : Cultural and linguistic change in the Roman Near East*, Cambridge, 2009, p. 401-446.

RICHTER (Tonio Sebastian), « Language choice in the Qurra dossier », dans PAPACONSTANTINO (Arietta), *The Multilingual Experience in Egypt, from the Ptolemies to the Abbassids*, Burlington, 2010, p. 189-220.

ROEDER (Günther), *Hermopolis 1929-1930 : Vorläufiger Bericht über die Ausgrabungen in Hermopolis 1929-1930*, Hildesheim, 1931.

ROEDER (Günther), *Hermopolis 1931 und 1932, Vorläufiger Bericht über die Deutsche Hermopolisexpedition 1931 und 1932*, Hildesheim, 1932.

ROEDER (Günther), *Hermopolis, 1929-1939, Ausgrabungen der Deutschen Hermopolis-Expedition in Hermopolis, Ober-Ägypten*, Hildesheim, 1959.

ROBINSON (Chase), *Empire and Elites, after the Muslim Conquest : the Transformation of Northern Mesopotamia*, Cambridge, 2000.

ROBINSON (Chase), *Islamic historiography*, Cambridge, 2003.

ROBINSON (Chase), « Neck-sealing in Early Islam », *JESHO* 48/3 (2005), p. 401-441.

ROBINSON (Chase), *'Abd al-Malik*, Oxford, 2005.

RODZIEWICZ (Elzbieta), *Fustat I - Bone Carvings from Fustat - Istabl 'Antar. Excavations of the Institut français d'archéologie orientale in Cairo 1985-2003*, Le Caire, 2012.

RONDOT (Vincent), « Notes sur six chapiteaux composites réutilisés dans la mosquée Yusufi à Mallawi », *ASAE* 70, Le Caire, 1984-1985, p. 143-150.

RONDOT (Vincent), « Le voyage de sept chapiteaux d'Antinoë », *AnIsl* 25 (1991), p. 241-244.

ROUILLARD (Germaine), *L'administration civile de l'Égypte Byzantine*, Paris, 1928.

ROUSSET (Marie-Odile), MARCHAND (Sylvie), « Secteur Nord de Tebtynis (Fayyoun), Mission de 1999 », *AnIsl* 34 (2000), p. 387-436.

ROUSSET (Marie-Odile), MARCHAND (Sylvie), FOY (Daniel), « Secteur Nord de Tebtynis (Fayyoun), Mission de 2000 », *AnIsl* 35 (2001), p. 409-489.

S

SATO (Tsugitaka), *Sate and Rural Society in Medieval Islam, Sultans, Muqta's and Fallahun*, Leyde, 1997.

SCHENKE (Gesa), « Women on the move : Travelling women under Muslim Rule », dans HOYLAND (Robert G.), *Minorities : Legal, cultural and economic perspectives Late antiquity and early Islam, continuity and change in the Mediterranean 6th-10th CE*, à paraître.

SCHUBERT (Paul), « Antinoopolis : pragmatisme ou passion ? », *CdE* 72 (1997), p. 119-127.

SHABAN (Mohammed), « Fouilles à Achmounéîn », *ASAE* 8 (1908), p. 211-223.

SIDEBOTHAM (Steven E.), ZITTERKOPF (Ronald E.), « Survey of the Via Hadriana by the University of Delaware : The 1996 Season », *BIFAO* 97 (1997), p. 221-38.

SIDEBOTHAM (Steven E.), ZITTERKOPF (Ronald E.), « Survey of the Via Hadriana : The 1997 Season », *BIFAO* 98 (1998), p. 353-66.

SIDEBOTHAM (Steven E.), ZITTERKOPF (Ronald E.), HELMS (C. Christina), « Survey of the Via Hadriana : the 1998 Season », *JARCE* 37 (2000), p. 115-26.

SIMONSEN (Jørgen Bæk), *Studies in the genesis and early development of the caliphal taxation system : with special references to circumstances in the Arab Peninsula, Egypt and Palestine*, Copenhagen, 1988.

SIJPESTEIJN (Pieter J.), WORP (K.A.), *Corpus Papyrorum Raineri, Griechische Texte V*, Vienne, 1983.

SIJPESTEIJN (Petra M.), « Profit Following Responsibility : A Leaf from the Records of a Third-Century Tax-Collecting Agent », *JJP* 31 (2001), p. 91-132.

SIJPESTEIJN (Petra M.), *Shaping a Muslim State. Papyri Related to a Mid-Eighth-Century Egyptian Official*, Ph.D. thesis Princeton University, 2004.

SIJPESTEIJN (Petra M.), « Travel and trade on the river », dans SUNDELIN (Lennart), *id.*, *Papyrology and the history of early islamic Egypt, Islamic history and civilization studies and texts* 55, Leyde-Boston, 2004.

SIJPESTEIJN (Petra M.), « The Arab conquest of Egypt and the beginning of Muslim rule », dans BAGNALL (Roger S.) dir., *Egypt and the Byzantine world 300-700*, Cambridge, 2007, p. 437-457.

SIJPESTEIJN (Petra M.), « New rule over old structures : Egypt after the Muslim Conquest », dans *Proceedings of the British Academy* 136, Londres, 2007, p. 183-200.

SIJPESTEIJN (Petra M.), « The archival mind in Early Islamic Egypt : Two Arabic papyri », dans *id.*, SUNDELIN (Lennart), TORALLAS TOVAR (Sofia), ZOMENO (Amalia), *From al-Andalus to Khurasan : documents from the medieval Muslim world*, Leyde, 2007, p. 163-186.

SIJPESTEIJN (Petra M.), « Landholding patterns in early Islamic Egypt », *Journal of Agrarian change* 9/1 (2009), p. 120-133.

SIJPESTEIJN (Petra M.), « Arabic Papyri and Islamic Egypt », dans BAGNALL (Roger S.) éd., *The Oxford Handbook of Papyrology*, Oxford, 2009, p. 452-472.

SIJPESTEIJN (Petra M.), « Multilingual Archives and Documents in Post-Conquest Egypt », dans PAPAConstantinou (Arietta), *The Multilingual experience in Egypt, from the Ptolemies to the Abbassids*, 2010, p. 105-124.

SIJPESTEIJN (Petra M.), « Building an Egyptian Identity », dans MARGARITI (Roxani E.), SABRA (Adam), SIJPESTEIJN (Petra M.), *Histories of the Middle East, Studies in Middle Eastern Society, Economy and Law in Honor of A.L. Udovitch*, Leyde, 2010, p. 85-105.

SIJPESTEIJN (Petra M.), « Une nouvelle lettre de Qurra b. Šarīk », *AnIsl* 45 (2011), p. 257-267.

SIJPESTEIJN (Petra M.), « Coptic and Arabic Papyri from Deir al-Balā'izah », dans SCHUBERT (Paul), *Proceedings of 26th International Congress of Papyrology (Geneva, 2010)*, Genève, 2012, p. 117-123.

SIJPESTEIJN (Petra M.), *Shaping a Muslim State : The World of a Mid-Eighth-Century Egyptian Official*, Oxford, sous presse.

SIRAT (Colette), CANDELIER (Patrice), DUKAN (Michele), FRIEDMAN (Mordechai Akiva), *La Ketouba de Cologne, Un contrat de mariage juif à Antinoopolis*, Cologne, 1986.

SPENCER (A. Jeffrey), *Excavations at el-Ashmunein I, The Topography of the site*, Londres, 1983.

SPENCER (A. Jeffrey), *Excavations at el-Ashmunein II, The temple area*, Londres, 1989.

SPENCER (A. Jeffrey), *Excavations at el-Ashmunein III, The town*, Londres, 1993.

STRATOS (Andreas N.) *Byzantium in the 7th century* 5 vols, Amsterdam, 1968-1980.

SUTO (Yoshiyuki), « Akoris : An Archaeology of the Chora in Ptolemaic Egypt », *JSL* 8 (2012), p. 19-31.

T

TABĀTABĀ'Ī (Hossein M.), *Kharāj in Islamic Law*, Londres, 1983.

THIRARD (Catherine), *Étude des bâtiments non cultuels des monastères paléochrétiens du Proche-Orient, Étude des sources et des monuments*, Thèse de doctorant dirigée par Noël Duval et Bernard Flusin, Université Paris IV-Sorbonne, Paris, 1998.

THIRARD (Catherine), « Histoire architecturale des monastères paléochrétiens du Proche-Orient : Du silence de l'archéologie à son dialogue avec les sources textuelles », dans IMMERZEEL (Matt), VAN DER VLIET (Jacques), *Coptic studies on the threshold of a new millennium II, Proceedings of the Seventh International Congress of Coptic Studies, Leiden, 27 August-2 September 2000*, Louvain, 2004, p. 889-901.

THIRARD (Catherine), « Le monastère d'Epiphane à Thèbes : Nouvelle interprétation chronologique », dans BOUD'HORS (Anne), GASCOU (Jean), VAILLANCOURT (Denise) éds., *Études coptes IX, Cahiers de la Bibliothèque Copte* 14, Strasbourg, 2006, p. 367-74.

THOMAS (J. David), *The Epistrategos in Ptolemaic and Roman Egypt II, The Roman Epistrategos*, Opladen, 1982.

THUNG (Michael H.), « An Arabic letter of the Rijksmuseum van Oudheden, Leiden », *OMRO* 76 (1996), p. 63-68.

TILLIER (Mathieu), « Dispensing Justice in a Minority Context : the Judicial Administration of Upper Egypt under Muslim Rule (Early Eighth Century C.E.) », dans HOYLAND (Robert G.), éd., *Minorities : Legal, cultural and economic perspectives Late antiquity and early Islam, continuity and change in the Mediterranean 6th-10th CE*, à paraître.

TIMM (Stefan), *Das Christlich-Koptische Ägypten in Arabischer Zeit*, 7 vols, Wiesbaden, 1984-2007.

TORP (Hjalmar), « La date de fondation du monastère de Baouit et son abandon », *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole Française de Rome* 77 (1965), p. 153-177.

TORP (Hjalmar), « Le monastère copte de Baouît. Quelques notes d'introduction », dans TORP (Hjalmar), BRANT (J.-Rasmus), MONSSEN (Leif Holm), *Miscellanea Coptica, Acta ad Archaeologiam et Artium Historiam Pertinentia* 9, Rome, 1981, p.1-9.

TORRISI (Lorenzo) *et. al.*, « LAMQS analysis applied to ancient Egyptian bronze coins », *Nuclear Instruments and Methods in Physics Research B* 268 (2010), p. 1657-1664.

TRIVEDI (Harish), « Translating Culture vs. Cultural Translation », dans ST-PIERRE (Paul), KAR (Prafulla C.) éds., *Translation-Reflections, Refractions, Transformations*, Amsterdam-Philadelphia, 2007, p. 277-287.

TROUPEAU (Gérard), *Catalogue des manuscrits arabes*, 1^{ère} Partie : *Manuscrits chrétiens* vol I : Nos 1-323, Paris, 1972.

V

VAN DER VLIET (Jacques), « The Copts : 'Modern sons of the Pharaohs?' », dans TER HAAR ROMENY (Bas), *Religious Origins of Nations ? The Christian Communities in the Middle East*, Leyde, 2009, p. 279-290.

VAN LANTSCHOOT (Arnold), *Recueil des colophons des manuscrits chrétiens d'Égypte*, Louvain, 1929.

VAN MINNEN (Peter), « Notes sur quelques toponymes du nome Hermopolite », *ZPE* 67 (1987), p. 119-123.

VAN MINNEN (Peter), « Encore quelques toponymes du nome Hermopolite », *ZPE* 84 (1990), p. 93-96.

VAN MINNEN (Peter), « Une nouvelle liste de toponymes du nome Hermopolite », *ZPE* 101 (1994), p. 83-86.

VAN MINNEN (Peter), « The other cities in later Roman Egypt », dans Bagnall (Roger S.) dir., *Egypt in the Byzantine world, 300-700*, Oxford, 2007, p. 207-225.

VAN STAËVEL (Jean-Pierre), « Débats autour de la « ville musulmane ». Evolution des paysages urbains et de l'économie », dans BIANQUIS (Thierry), GUICHARD (Pierre), TILLIER (Mathieu), *Les débuts du monde musulman (VII^e-X^e siècle), De Muhammad aux dynasties autonomes*, 2011, p. 531-546.

VERRETH (Herbert), *The provenance of Egyptian documents from the 8th century BC till the 8th century AD*, *Trismegistos Online Publications* 3, Köln / Leuven, 2009.

W

WALKER (John), *A Catalogue of the Arab-Byzantine and post-Reform Umayyad Coins*, Londres, 1956.

WALMSLEY (Alan), *Early Islamic Syria*, Londres, 2007.

WANSBROUGH (John), *Qur'anic Studies : Sources and Methods of Scriptural Interpretation*, Oxford, 1977.

WANSBROUGH (John), *The Sectarian Milieu, Content and Composition of Islamic Salvation*, Oxford, 1978.

WASSILIOU (Alexandra-Kyriaki), *Siegel und Papyri. Das Siegelwesen in Ägypten von römischer bis in früh-arabische Zeit*, Vienne, 1999.

WICKHAM (Chris), *Framing the Early Middle Ages, Europe and the Mediterranean, 400-800*, Oxford, 2005.

WILFONG (Terry G.), « Agriculture among the Christian population of Early Islamic Egypt : Practice and theory », dans BOWMAN (Alan K.), ROGAN (Eugene) éd., *Agriculture in Egypt : from Pharaonic to Modern times, Proceedings of the British Academy* 96, Londres, 1999.

WIPSZYCKA (Ewa), *Les ressources et les activités économiques des églises en Égypte du IV^e au VIII^e siècle*, Bruxelles, 1972.

WIPSZYCKA (Ewa), *Moines et monastères en Égypte (IV^e-VIII^e siècles)*, *The Journal of Juristic Papyrology Supplement* 9, Varsovie, 2009.

WORP (Klaas A.), « Studien zu spätgriechischen, koptischen und arabischen Papyri », *BSAC* 26 (1984), p. 103-7.

WORP (Klaas A.), « Hegira Years in Greek, Greek-Coptic and Greek-Arabic Papyri », *Aegyptus* 65 (1985), p. 107-115.

WORP (Klaas), « P.Vindob. G 39743 : Ein neuer Rashid-Papyrus », *ZPE* 58 (1985), p. 83-85.

WORP (Klaas A.), « A Checklist of Bishops in Byzantine Egypt », *ZPE* 100 (1994), p. 283-318.

Y

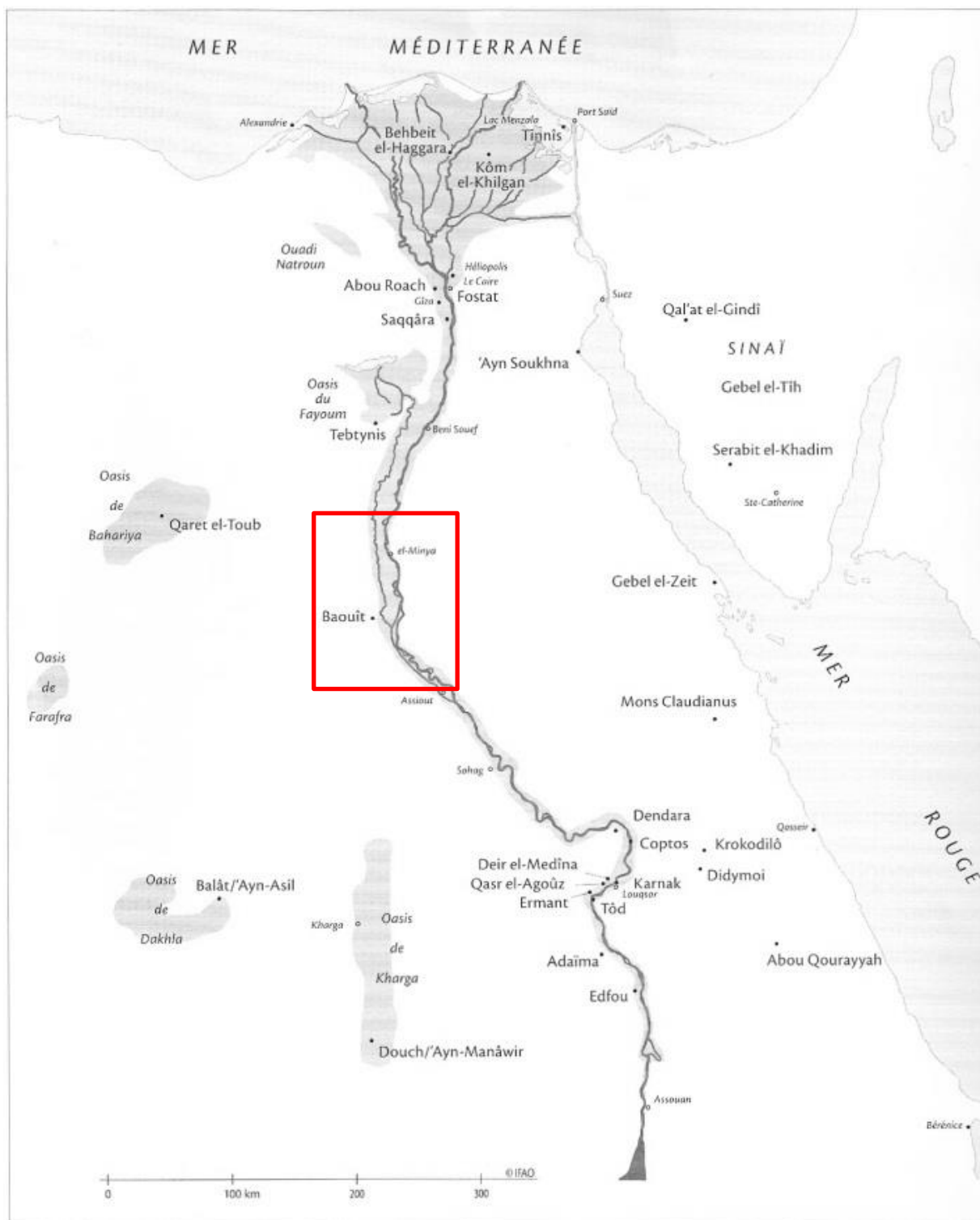
YOUNES (Khaled), « New governors identified in Arabic papyri », dans DELATTRE (Alain), LEGENDRE (Marie), SIJPESTEIJN (Petra M.), *Authority and control in the countryside, Continuity and change in the Mediterranean 6th-10th century*, *Studies in Late Antiquity and Early Islam* 25, Princeton, à paraître.

Z

ZUCKERMAN (Constantin), *Du village à l'Empire, Autour du registre fiscal d'Aphroditô (525/526)*, Paris, 2004.

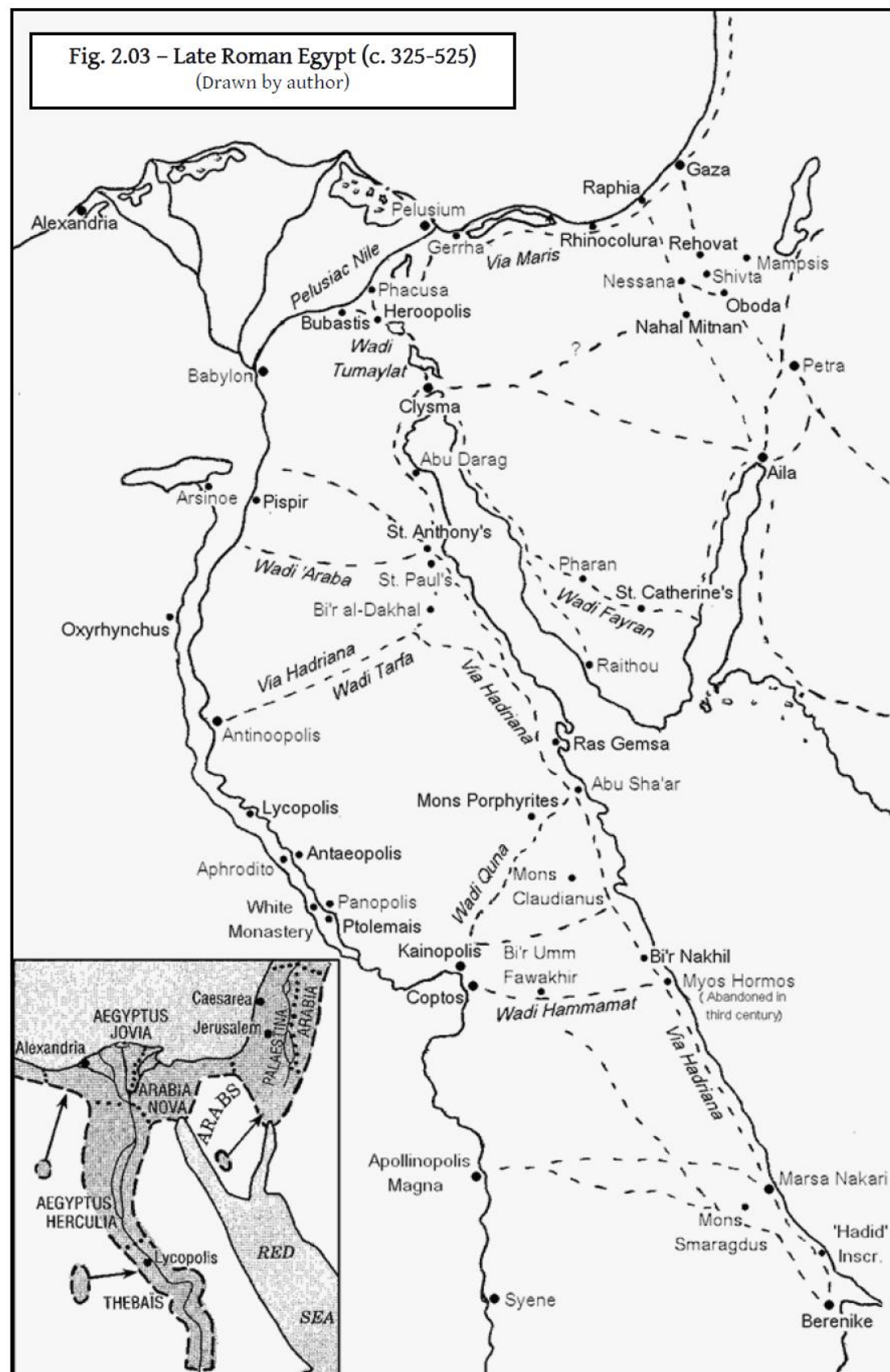
ZUCKERMAN (Constantin), « On the Titles and Office of the Byzantine βασιλεύς », dans *Mélanges Cécile Morrisson, TravMém* 16 (2010), p. 875-890.

Cartes et planches



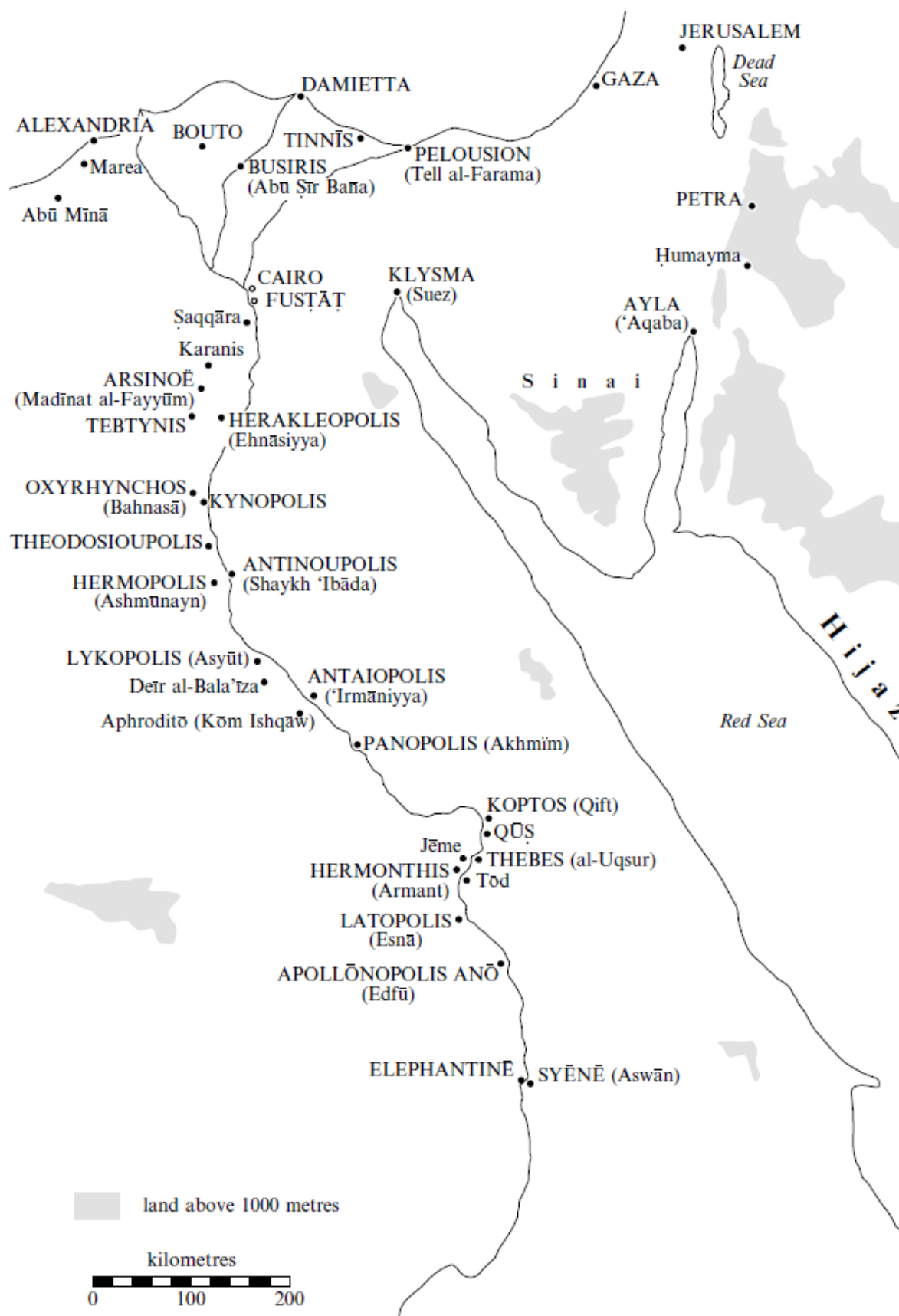
Carte I. L'Égypte et la Moyenne-Égypte : Région d'investigation

© Institut Français d'archéologie Orientale (IFAO, Le Caire)



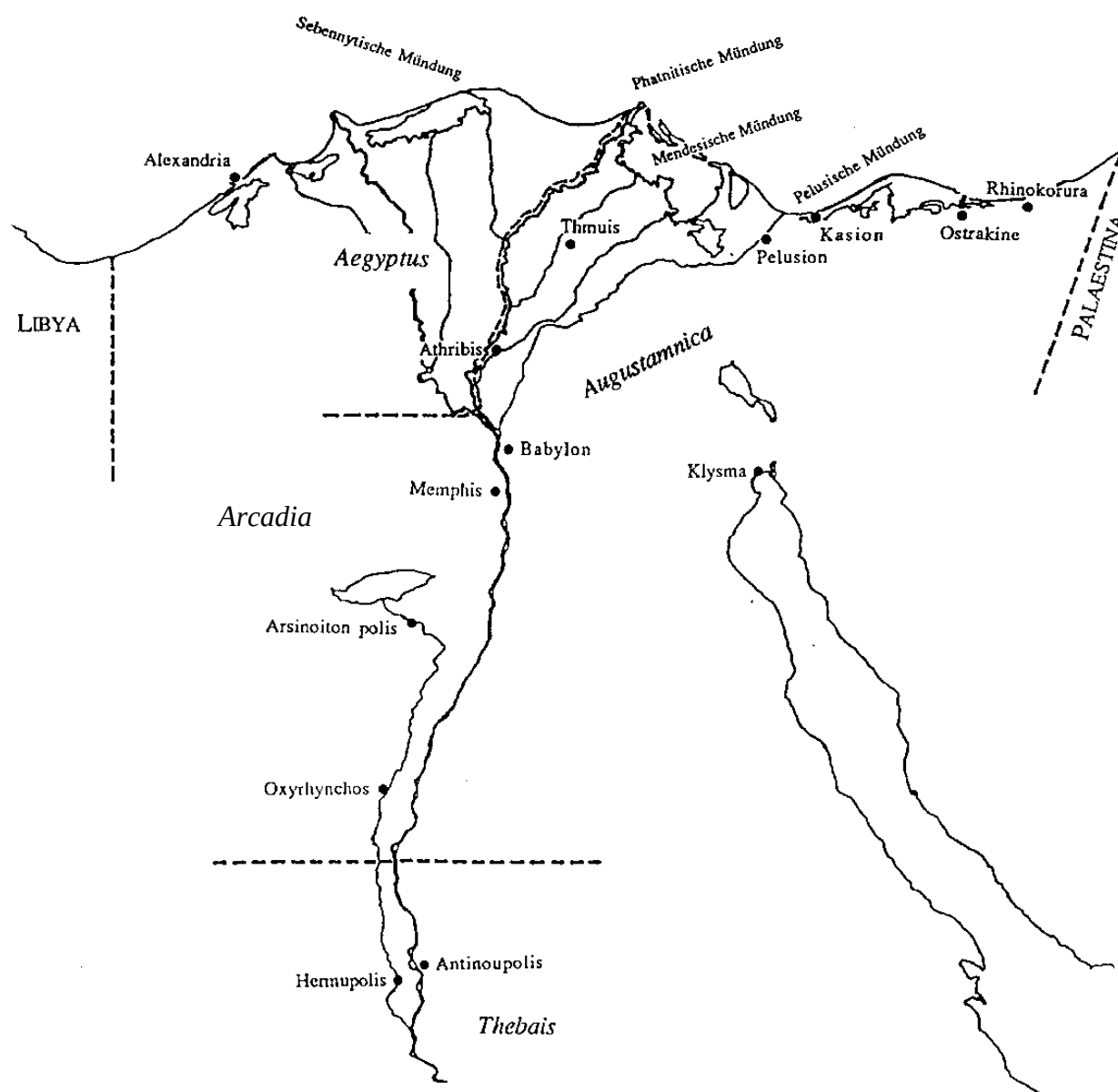
Carte II. L'Égypte de la fin de l'Antiquité

POWER (Tim), *The Red Sea Region during the 'Long' Late Antiquity (AD 500-1000)*, Thèse de Doctorat, Université d'Oxford, 2010, fig. 2.03.

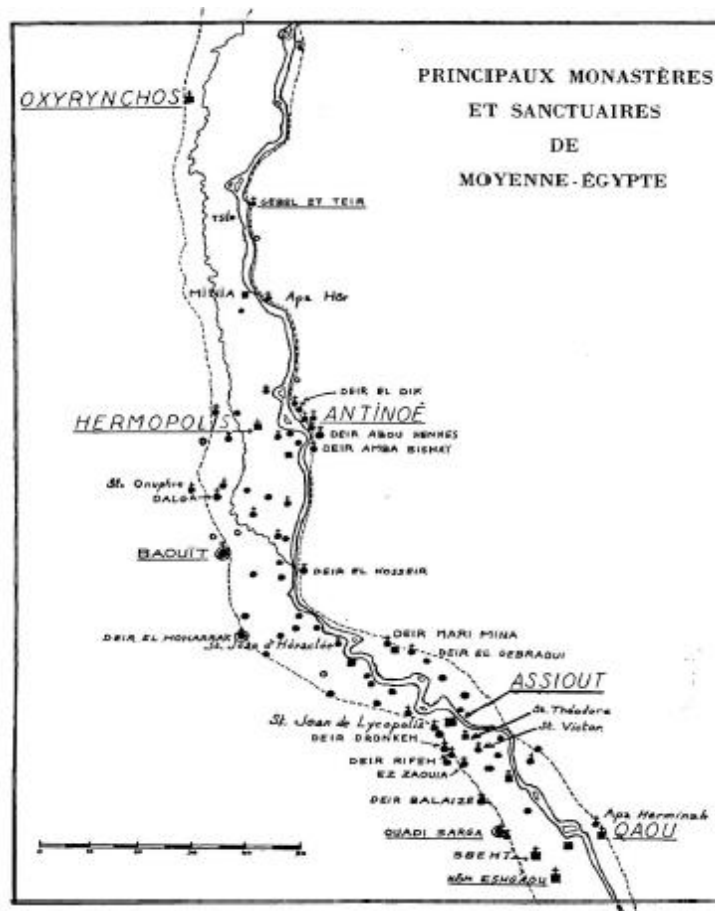


Carte III. Les polis de l'Égypte Byzantine

POWER (Tim), *The Red Sea Region during the 'Long' Late Antiquity (AD 500-1000)*, Thèse de Doctorat, Université d'Oxford, 2010, fig. 4.05.

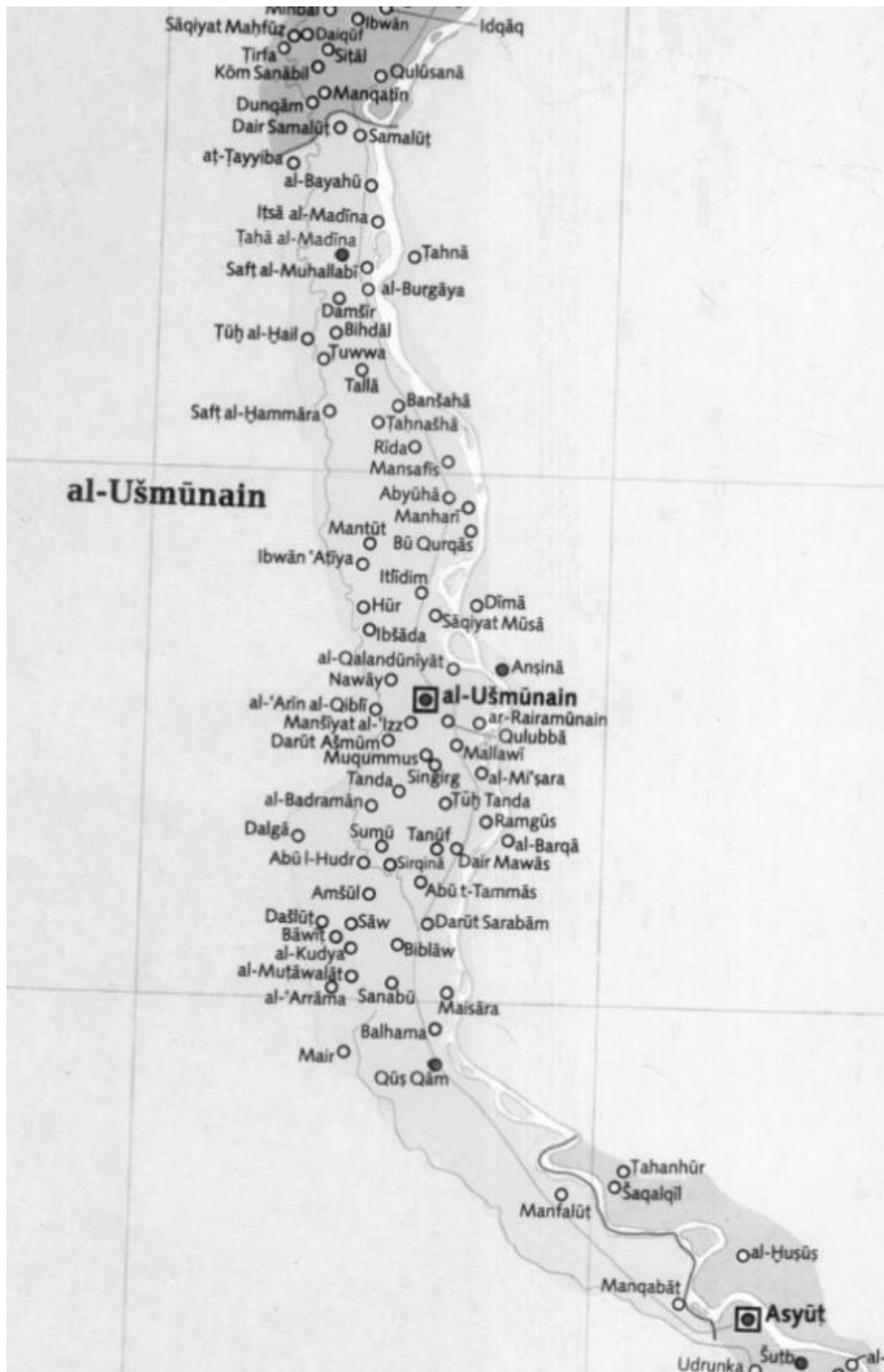


Carte IV. Les provinces byzantines au moment de la conquête arabe
d'après PALME (Bernhard), « Praseides und Correctores der Augustamnica », dans CARRIE
(Jean-Michel), DUVAL (Noël), *Les gouverneurs de province dans l'Antiquité tardive*,
Antiquité tardive 6, Turnhout, 1998, p. 125.



Carte VI. Principaux monastères et sanctuaires de Moyenne-Égypte

DORESSE (Jean), « Recherches d'archéologie copte : Les monastères de Moyenne-Égypte », *CRAIBL* 96/3 (1952), p. 391.

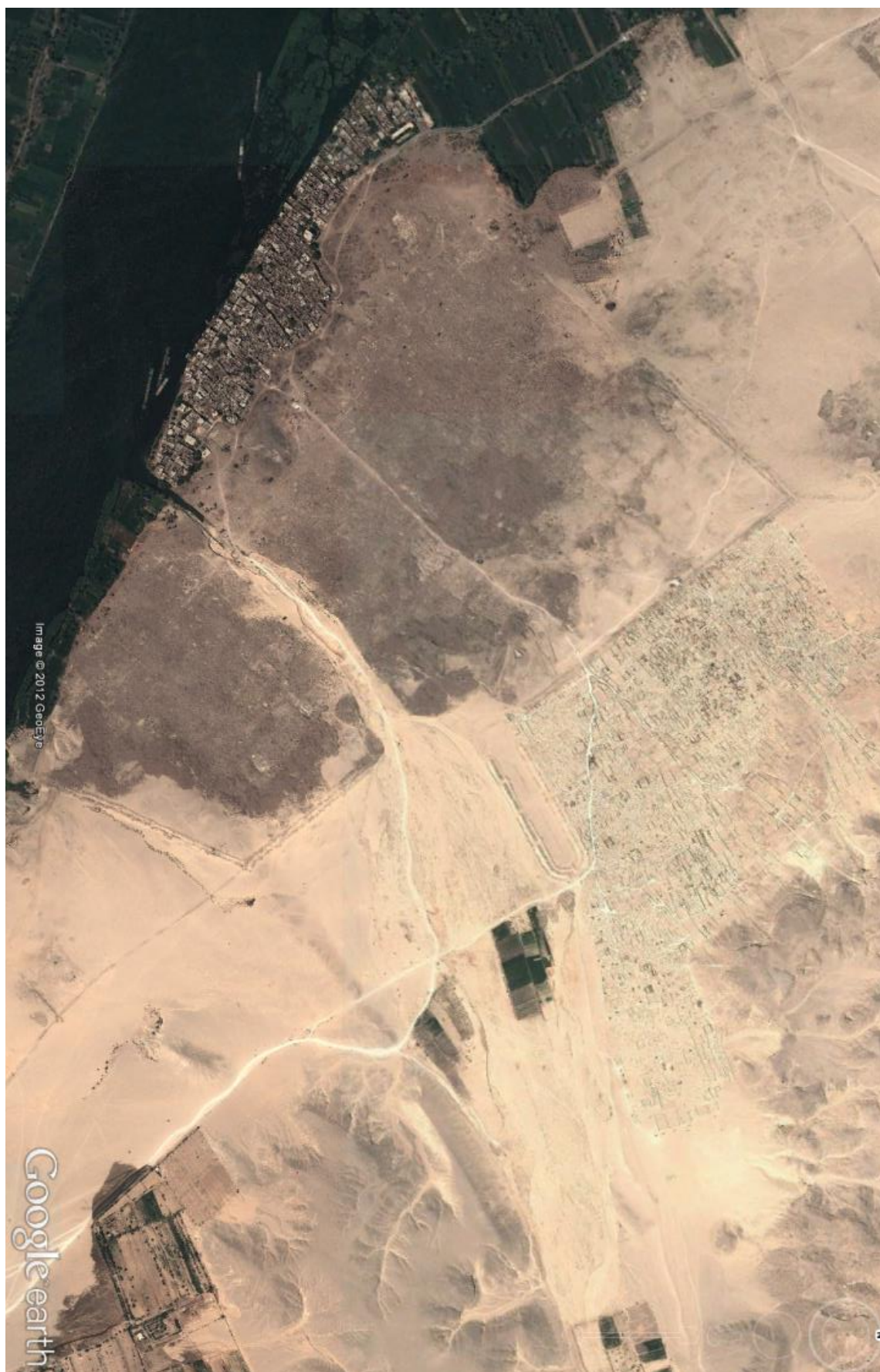


Carte VII. La région d'al-Aṣmūnain à l'époque Fātimide

© Tübinger Atlas des Vorderen Orients (TAVO), 1984.



Pl. I. Plan topographique des ruines et de l'enceinte de la ville d'Antinoë/Anṣīnā
 JOMARD (Edme) dir., *Description de l'Égypte ou Recueil des observations et des recherches
 qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française, publié par les ordres
 de sa majesté l'Empereur Napoléon le Grand IV*, Imprimerie impériale, Paris, 1809/1822,
 pl. 55.



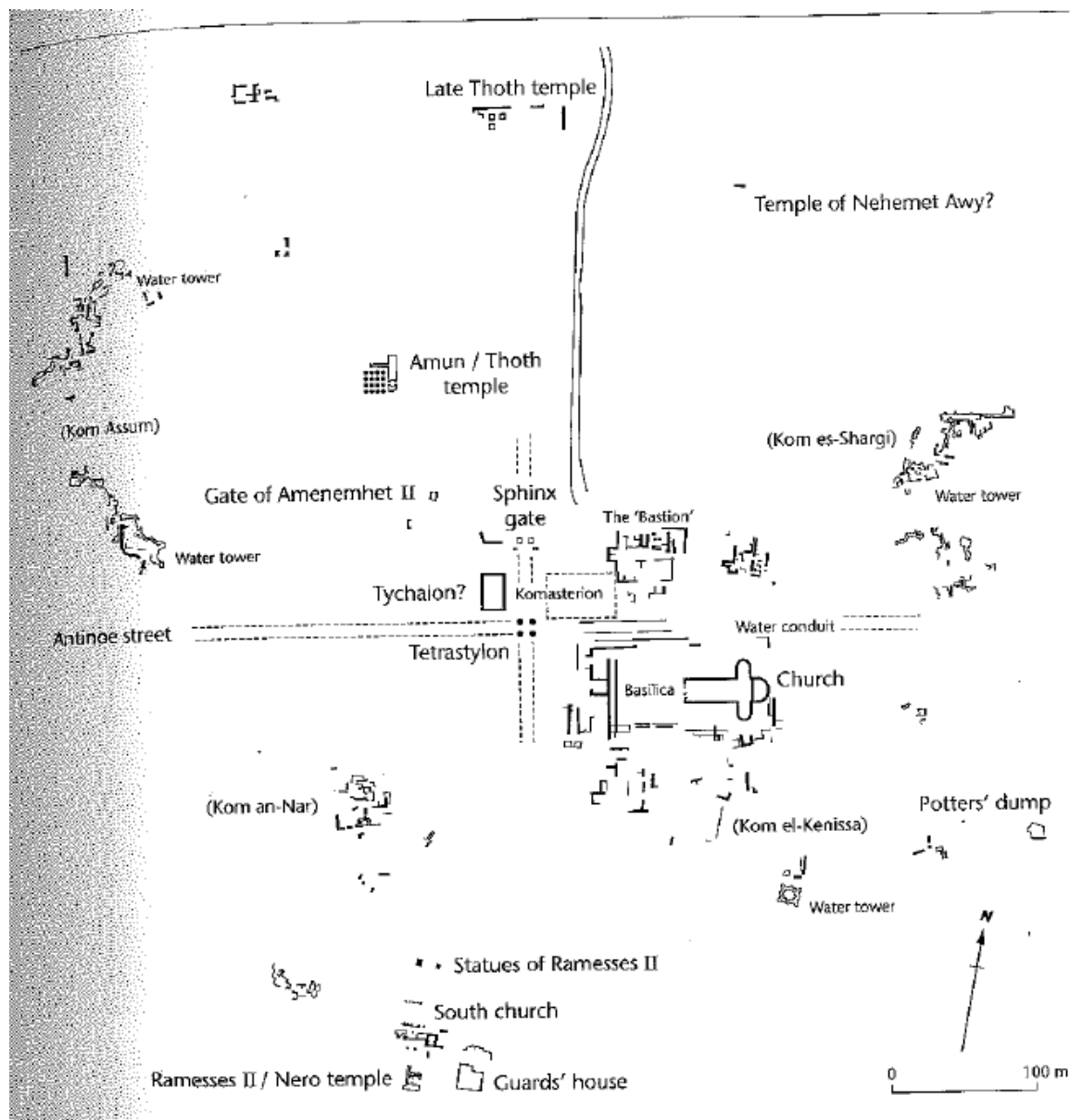
Pl. II. Vue actuelle du site d'Antinoë/Anşinā © Google earth



Pl. II. Vue actuelle des sites d'Antinoé/Anṣinā et d'Hermopolis/Ašmūnayn
© Google earth



Pl. IV. Vue actuelle du site d'Hermopolis/Ašmūnayn
© Google earth



Pl. V. La ville d'Hermopolis Magna d'après les fouilles du British Museum
 BAILEY (Donald M.), *Excavations at el-Ashmunein IV, Buildings of the Roman Period*,
 Londres, 1991, pl. 1.



Pl. VII. Vue actuelle du site de Baouit
© Google earth

Dit onderzoek beoogt een regionale studie van de eerste twee eeuwen van de Islam in het hart van het Egyptische platteland. Het focust op Midden-Egypte, en meer bepaald op twee Byzantijnse administratieve entiteiten op het moment van de verovering van Egypte door het leger van 'Amr b. al-Āṣ: een provinciehoofdstad en een district dat eraan ondergeschikt was, namelijk Antinoë/Anṣinā en Hermopolis Magna/Ašmūn/Ašmūnayn. Het territorium van deze twee steden beslaat een gebied van ongeveer 150 km langs de Nijlvallei waarvan de grenzen moeilijk na te gaan zijn, zoals het geval is voor elke administratieve of politieke ruimte in de pre-moderne periode. Beide vielen administratief samen tegen het einde van de periode onder studie. Deze periode strekt zich uit van de Arabische verovering van de Nijlvallei in 642 tot de machtsgreep van de Ṭūlūniden in 868, en dekt dus de geschiedenis van Egypte onder de Rāšidūn (642-659), de Umayyaden (659-750) en de 'Abbāsiden (750-868). Het beschikbare bronnenmateriaal voor deze periode en deze regio bestaat vooral uit Arabische, Griekse en Koptische papyri en archeologische informatie, gezien de literaire bronnen weinig interesse tonen in deze regio. Het eerste deel van dit onderzoek is gewijd aan het vinden van een methode die toelaat deze uiteenlopende soorten bronnen te gebruiken binnen een beperkte geografische context. De andere hoofdstukken volgen de chronologie van deze studie: de verovering en de eerste decennia van de Islamitische Staat; de eerste Umayyadische periode, van Mu'āwiya (661-680) tot al-Walīd I; het einde van de Umayyaden; en de 'Abbāsīdische periode.

We zullen dus de omstandigheden bestuderen waaronder het contact tussen veroveraars en onderworpenen op lokaal niveau plaatsvond tussen de 7e en 9e eeuw, en de evolutie onderzoeken van deze twee categorieën van actoren tot de komst van de Ṭūlūniden. Deze methode maakt het eerst en vooral mogelijk te analyseren wat de plaats van Midden-Egypte was in de geografie van Byzantijns Egypte, en hoe haar administratieve onderverdeling en toponymie evolueerden tussen Byzantium en de Islam. Één van de redenen waarom voor deze regio is gekozen, is haar plaats in de Byzantijnse rijk, die er een ideaal vertrekpunt van maakt voor de studie van de hergeboorte van het Egypte van het einde van de Oudheid in de nieuwe Islamitische politieke ruimte. Op het moment van de verovering vormde Egypte niet één provincie, maar vier provincies. De noordelijke grens van onze regio

is tegelijk die van de Byzantijnse provincie van de Thebaïs, waarvan Antinoë de hoofdstad was. Na de verovering, rond de jaren 660, is het beeld van Egypte dat naar voor komt uit het papyrologische bronnenmateriaal extreem verward, maar dit is eigen aan een overgangsperiode tussen twee territoriale modellen. Het geeft aan dat beide systemen tegelijkertijd actief zijn: aan de ene kant het Byzantijnse systeem, aan de andere kant het Islamitische systeem. Dit laatste herleidt Egypte tot één enkele provincie: Miṣr, dat zowel Opper- als Neder-Egypte omvat. We zullen de fases van deze hervorming, die Midden-Egypte onderbrengt in een nieuwe politieke en territoriale ruimte, onderzoeken tijdens de Medinenzische, Umayyadische en 'Abbāsīdische periodes. Het resultaat van dit fenomeen is dat tegen het einde van de tijdsperiode die we in beschouwing nemen, Antinoë (dat de naam Anṣinā aanneemt) haar provinciale administratieve statuut volledig verliest, en Ašmūnayn (het oude Hermopolis) opkomt als de nieuwe Arabische en Islamitische hoofdstad van Midden-Egypte.

De tweede as van dit onderzoek bestudeert de relaties tussen de lokale machten in deze regio en de centrale macht. Vanaf het begin van de verovering blijkt uit de papyrologische bronnen duidelijk hoe belangrijk het voor de nieuwe meesters van het land is deze regio rendabel te maken. Ze baten de middelen van de regio uit, niet enkel om in hun onderhoud te voorzien, maar ook voor de bouw van hun nieuwe hoofdstad: Fustāt. Een tijd lang superviseren ze de activiteiten van de lokale bestuursambtenaren om hen uiteindelijk te integreren in een nieuw politiek systeem.

De hervorming van de autoriteitsstructuur in onze regio volgt vanaf het begin van de Umayyadische periode de nieuwe organisatie op provinciaal en rijksvlak. Deze is waarneembaar in de evolutie van de lokale administraties. De oude Byzantijnse administratieve structuur neemt geleidelijk de vorm aan van eerst de Umayyadische en daarna de 'Abbāsīdische staat. De *dux* van de Thebaïs, die op het moment van de verovering zijn zetel in onze regio heeft, breidt beetje bij beetje zijn autoriteit uit over heel Opper-Egypte, de Ṣa'īd. Stap voor stap worden zijn bevoegdheden doorgesluisd naar de centrale administratie van Fustāt, in het kader van een totale hervorming van het Byzantijnse systeem tot een nieuw Islamitisch administratief systeem. De *duces* van de Thebaïs vormen de eerste groep lokale administratieve beampten die tekenen vertoont van acculturatie aan de administratieve en politieke identiteit van de nieuwe meesters van hun land. We zullen aantonen dat hun bevoegdheden op lokaal niveau de evolutie volgen van de Umayyadische staatsvorming. De hervorming van de autoriteitsstructuur binnen de provincie bij de overgang naar de achtste

eeuw verklaart tegelijk hun verdwijning. De *duces* van de Thebaïs worden sleutelfiguren in de ontwikkeling van de Islamitische staat op lokaal niveau. Het Koptisch wordt nu ook gebruikt in hun administratie, terwijl vóór het ingaan van de achtste eeuw enkel het Grieks gebruikt werd.

De inplanting van dit nieuwe administratieve systeem ontwikkelt zich vervolgens op het niveau van de pagarchie, die *kūra* genoemd wordt in de Arabische documenten. Het wordt op het lokale niveau vertegenwoordigd door ambtenaren die een Arabische eigennaam dragen, en een Arabische titel: *‘āmil*. De eerste van hen is geïdentificeerd in de *kūra* van Ašmūn in 714. Het eind van de zevende eeuw en de eerste decennia van de achtste geven aan dat de verslechtering van de verhoudingen tussen de Umayyadische staat en zijn onderdanen hand in hand gaan met revoltes en grote bewegingen van vluchtelingen. De vorming van een Islamitisch administratief korps in de *kūra* Ašmūn in de loop van de achtste eeuw duidt erop dat het profiel van de lokale bevolkingen verandert. Dit is niet enkel het geval in de administratie. Ook de schaal waarop belastingen geheven worden, verandert. Ze wordt rechtstreeks op het niveau van het individu geplaatst, wat de toenemende diversiteit van de persoonlijke status bevestigt.

Het eind van de ‘Abbāsische periode, waar het laatste deel van dit onderzoek aan gewijd is, is nog maar in weinig detail bekend. Dit is hoofdzakelijk te wijten aan de afwezigheid van samenhangende groepen documenten of archieven die toelaten het beeld te nuanceren dat de narratieve bronnen geven in parallel met de moeilijkheden van het rijk. De papyri met betrekking tot de *kūra* van Ašmūn, dat geleidelijk Ašmūnayn wordt, tonen een fragmentatie van de *kūras* in kleinere eenheden. Deze onderverdelingen hadden zonder twijfel als doel het verminderen van het aantal onderdanen ten laste van elke vertegenwoordiger van de late Umayyaden- en ‘Abbāsiden-staat, die de belasting op het niveau van het individu behield. De *kūras* verschijnen in dit systeem in erg veranderlijke groepen, waarbij telkens verschillende *kūras* onder de administratie van één of twee *‘āmil*s gegroepeerd worden. Het is in dit kader dat Anšinā opnieuw opduikt in de bronnen van de negende eeuw. Telkens aan de zijde van Ašmūn maakt het deel uit van verschillende groepen *kūras*. In de analyse van G. Frantz-Murphy treden de *‘āmil*s die verantwoordelijk zijn voor deze groepen *kūras* naar voor als onofficiële administratoren, die voortkomen uit nieuwe elites van grondbezitters die zich in het Islamitische systeem ontwikkelen vanaf het begin van het tweede deel van de achtste eeuw. De administratoren van de regio van Ašmūn en Anšinā komen zelfs naar voor als semi-

officiële administratoren die niet enkel optreden als vertegenwoordigers van de grondbezittende elite, maar tegelijk ook met goedkeuring van de provinciale administratie.

Aan het einde van deze studie geniet de regio ook in de Islamitische literaire bronnen van nieuwe aandacht. Deze laten ook toe het hinterland van Midden-Egypte, haar steden en dorpen, over een lange periode in beschouwing te nemen. Het laatste hoofdstuk onderzoekt de samenstelling van de – nog steeds grotendeels christelijke – onderworpen bevolking vanaf het begin van de ‘Abbāsīdische periode, wanneer zichtbare tekenen van linguïstische en politieke verschillen beginnen te vervagen. Als we proberen een substantiële Islamitische gemeenschap te identificeren op lokaal niveau, suggereert onze documentatie dat tot de komst van de Ṭūlūniden, de meest gangbare vorm van Islam op dit niveau de administratieve identiteit is.

Deze studie heeft aangetoond dat de chronologie van de geschiedenis van Midden-Egypte in de eerste eeuwen van de Islam zich op een complexe manier verhoudt tot die van de dynastieën die elkaar in deze periode opvolgen. Desalniettemin blijkt de regio een ideale context voor de studie van de imperiale en provinciale initiatieven van de Umayyaden en de ‘Abbāsiden. Op verschillende niveaus werpt deze schaalverandering licht op de wording van de Islam, vooral als administratief en sociaal systeem, buiten de grote centra van het *Dār al-Islām*. Dit onderzoek beoogt ook het archeologisch onderzoek in dergelijke regio's aan te moedigen, door hun grote waarde en rijkdom aan te tonen, en hun potentieel voor de studie van de vroege dagen van de Islam.

Cette recherche propose une étude régionale des deux premiers siècles de l'Islam au cœur de l'Égypte rurale. Elle se concentre sur la Moyenne-Égypte et, plus précisément, sur deux divisions administratives byzantines au moment de la conquête de l'Égypte par l'armée de 'Amr b. al-ʿĀṣ, une capitale de province et une de ses dépendances, à savoir Antinoé/Anṣinā et Hermopolis Magna/Ašmūn/Ašmūnayn. Le territoire dépendant de ce deux villes couvre une section d'environ 150 km le long de la vallée du Nil dont les limites exactes sont difficiles à tracer, comme tout espace administratif ou politique de la période pré-moderne et seront administrées conjointement à la fin de la période d'étude. Cette dernière s'étend de la conquête arabe de la vallée du Nil en 642 à la prise de pouvoir des Ṭūlūnides en 868. Elle couvre ainsi l'histoire de l'Égypte sous les califes Rāšidūn (642-659), les Umayyades (659-750) et les ʿAbbāssides (750-868).

La documentation disponible pour cette période et cette région est formée principalement par les papyrus arabes, grecs et coptes et par l'archéologie, alors que les sources littéraires s'intéressent très peu à la région. La première partie de cette recherche est consacrée à la définition d'une méthode adéquate pour l'utilisation de ces différents types de sources au sein d'un contexte géographique restreint. Les autres chapitres suivent la chronologie de l'étude : la conquête et les premières décennies de l'État islamique, la première période umayyade, de Muʿāwiya b. Abī Sufyān (661-680) à al-Walīd I^{er} (705-715), puis la fin des Umayyades et la période ʿabbāsside.

Nous suivons ainsi, entre les VII^e et IX^e siècles, les situations de contact entre conquérants et conquis au niveau local, afin de questionner l'évolution de ces deux catégories d'acteurs jusqu'à l'arrivée des Ṭūlūnides. Cette méthode permet d'analyser tout d'abord l'identification et le découpage administratif de la Moyenne-Égypte : sa place dans la géographie de l'Égypte byzantine et l'évolution de ses divisions administratives et de sa toponymie entre Byzance et l'Islam. L'une des raisons du choix de cette région est sa situation dans l'espace byzantin, qui fait d'elle un point de départ idéal pour l'étude de la gestation de l'espace égyptien de la fin de l'Antiquité dans le nouvel espace politique islamique. Au moment de la conquête, l'Égypte ne correspond pas à une province mais à

quatre provinces. La frontière nord de la région est également celle de la province byzantine de Thébaidé, dont la capitale n'est autre qu'Antinoé. A la suite de la conquête, au voisinage des années 660, l'image qui se dégage de l'espace égyptien à travers la documentation papyrologique est extrêmement confuse, mais elle est propre à une période de transition entre deux modèles territoriaux. Elle indique que ces derniers fonctionnent de concert : d'un côté, le système byzantin, de l'autre le système islamique. Ce dernier ne fait de l'Égypte qu'une province : celle de Miṣr, qui se compose de la Haute et Basse-Égypte. Nous examinons ici les paliers de cette recomposition, qui fait entrer la Moyenne-Égypte dans un nouvel espace politique et territorial au cours des périodes médinoise, umayyade et 'abbāsside. Le résultat de ce phénomène est, à la fin la chronologie considérée, la perte de tout statut administratif provincial pour Antinoé, qui prend le nom d'Anṣinā, et la naissance d'Aṣmūnayn, l'ancienne Hermopolis, comme capitale de la Moyenne-Égypte islamique.

Le second axe de ce travail de recherche examine les relations entre les pouvoirs locaux au sein de cette région et le pouvoir central. Dès la période de la conquête, la documentation papyrologique indique tout l'intérêt que les nouveaux maîtres du pays développent pour la mise en valeur de la région. Ils exploitent ses ressources dans le but d'assurer leur subsistance, mais aussi la construction de leur nouvelle capitale : Fustāṭ. Ils supervisent pour un temps l'activité des administrateurs locaux, pour ensuite intégrer leur activité au sein d'un nouveau système politique.

La redistribution des postes d'autorité dans la région suit, à partir du début de l'époque umayyade, la nouvelle organisation provinciale et impériale. L'ancienne structure administrative byzantine prend progressivement l'habit de l'État umayyade puis 'abbāsside. Le duc de Thébaidé qui siège dans la région au moment de la conquête étend progressivement son autorité sur toute la Haute-Égypte, le Ṣa'īd, ses attributions étant également transférées, pas à pas, dans l'administration centrale de Fustāṭ, au cœur d'une refonte globale du système byzantin dans un nouveau système administratif islamique. Les ducs de Thébaidé forment le premier corps administratif local à présenter des signes d'acculturation à l'identité administrative et politique des nouveaux maîtres du pays, ils sont ainsi les premiers à être intégrés à ce nouveau système. Nous démontrerons que leurs attributions suivent l'évolution de la formation de l'État umayyade au niveau local, la redistribution des postes d'autorité au sein de la province au tournant du VIII^e siècle expliquant également leur disparition. Les ducs de Thébaidé se placent comme des acteurs clés de la formation de l'État islamique au niveau

local. De plus, l'usage du copte se développe dans leur administration, alors qu'avant le tournant du VIII^e siècle, on n'y utilisait que le grec.

L'implantation de ce nouveau système administratif se développe ensuite au niveau de la pagarchie, alors appelée *kūra* dans les documents arabes. Il est ainsi représenté, au niveau local, par des administrateurs portant des anthroponymes et un titre arabes : *'āmil*. Le premier d'entre eux est identifié dans la *kūra* d'Ašmūn en 714. La fin du VII^e siècle et les premières décennies du VIII^e, indiquent que les rapports entre l'État umayyade et ses administrés se dégradent au rythme des révoltes et des grands mouvements de fuyitifs. La formation d'un corps de l'administration islamique dans la *kūra* d'Ašmūn au cours du VIII^e siècle indique que le profil des populations locales change, et ce pas uniquement dans l'administration. L'échelle d'imposition est également modifiée. Elle se place directement au niveau des individus et confirme cette diversification des statuts personnels.

La fin de la période 'abbāside, à laquelle la dernière partie de cette recherche est consacrée, reste encore connue avec peu de détails et révèle les nombreux problèmes de sources que pose cette période. Cela est notamment dû à l'absence de dossiers documentaires ou d'archives qui permettent de nuancer l'image donnée par les sources narratives au rythme des difficultés de l'Empire. Les papyrus concernant la *kūra* d'Ašmūn, qui devient progressivement Ašmūnayn, indiquent une fragmentation des *kūras* en de plus petites entités. Ces divisions servaient sûrement à réduire le nombre d'administrés à la charge de chaque représentant de l'État de la fin des umayyade et des 'abbāside, qui maintient son échelle d'imposition auprès des individus. Les *kūras* apparaissent dans ce système au sein de regroupements très variables alliant plusieurs d'entre elles sous l'administration d'un ou deux *'āmil*s. C'est dans ce cadre qu'Anšinā refait surface dans la documentation au IX^e siècle. Elle fait partie de regroupements de *kūras* aux côtés d'Ašmūn. Les *'āmil*s en charge de ces regroupements se présentent, dans l'analyse de G. Frantz-Murphy, comme les administrateurs non officiels, issus des nouvelles élites propriétaires terriennes qui se développent dans le système islamique à partir de la seconde partie du VIII^e siècle. Les administrateurs de la région d'Ašmūn et d'Anšinā se présentent même comme des administrateurs semi-officiels qui se placeraient comme les représentants de l'élite des propriétés foncières, mais aussi ratifiés par l'administration provinciale.

Au terme de cette étude, il apparaît que la région bénéficie également d'une représentation nouvelle dans les sources littéraires islamiques. Celles-ci permettent également de considérer l'arrière pays de la Moyenne-Égypte, ses villes et ses villages, sur la longue

durée. L'image des administrés, toujours majoritairement chrétienne, est également examinée dans le dernier chapitre, à partir de la fin de l'époque umayyade quand les signes visibles de diversité politique et linguistique commencent à s'estomper. En parallèle, la recherche de la formation d'une communauté musulmane au cœur de la région montre que l'identité administrative était la forme d'Islam la plus courante à ce niveau jusqu'au moment de l'arrivée des Tūlūnides.

La chronologie de l'histoire de la Moyenne-Égypte des premiers siècles de l'Islam entretient, au terme de cette étude, des rapports complexes avec celle des empires qui se succèdent au cours de cette période. La région se présente néanmoins comme un contexte d'étude idéal des initiatives impériales et provinciales des Umayyades et des 'Abbāssides. Ce changement d'échelle éclaire, à bien des niveaux, l'histoire de la formation de l'Islam, particulièrement en tant que système administratif et culturel, au-delà des grands centres du *Dār al-Islām*. Cette recherche entend également promouvoir la recherche archéologique dans de telles régions, démontrant leur grande valeur et la richesse de leur potentiel pour l'étude des débuts de l'Islam.

Marie Legendre est née le 30 juillet 1984 à Boulogne Billancourt (France). En 2005, elle achève une licence d'histoire de l'art et d'archéologie à l'université Paris-Sorbonne (Paris IV) et en 2006 une licence d'histoire dans la même université. Elle étudie le grec, l'égyptien hiéroglyphique, le hiératique, le démotique et le copte au cours de ce cursus. En 2007, elle termine un master de recherche en archéologie égyptienne sous la direction du Professeur Dominique Valbelle, consacré aux structures portuaires fluviales dans l'Égypte ancienne. Elle obtient également un Diplôme Universitaire d'arabe cette année là, toujours à l'université Paris-Sorbonne, et effectue un stage d'un an au Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO. A la suite de l'obtention de son master, elle se voit offrir une bourse du Ministère des affaires étrangères français pour continuer ses études d'arabe au Département d'enseignement de l'Arabe Contemporain au Caire.

En Égypte, Marie commence à travailler pour l'Institut français d'archéologie orientale sur différents chantiers archéologiques, notamment celui du monastère de Baouit (dir. Gisèle Hadji-Minaglou), et commence l'étude des papyrus arabes provenant de ce site. En 2010, elle rejoint la mission italienne d'Antinoopolis (Istituto Papyrologico G. Vitelli, dir. Rosario Pintaudi) pour laquelle elle étudie les papyrus arabes. Depuis, elle a également débuté l'édition des papyrus arabes de l'Institut de papyrologie de la Sorbonne et de la Biblioteca Laurenziana (Florence).

En 2009, Marie rejoint le projet *The Formation of Islam : the View from Below* dirigé par le Professeur Petra Sijpesteijn à l'université de Leyde. Sa contribution à ce projet, comme sa recherche de manière générale, est attachée à l'étude des documents grecs, coptes et arabes de cette période dans leur contexte de production et leur contexte archéologique. Elle publie des documents arabes et coptes inédits contribuant à l'étude de la transition entre la fin de l'Antiquité et les débuts de l'Islam en Égypte. Elle se consacre tout particulièrement à l'étude de l'administration islamique dans les campagnes et de la formation de l'État islamique, du multilinguisme et de la vie des communautés chrétiennes sous domination islamique.

Marie a également enseigné à l'université de Leyde en 2011-2012 et, depuis septembre 2012, à l'université d'Oxford.

